This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

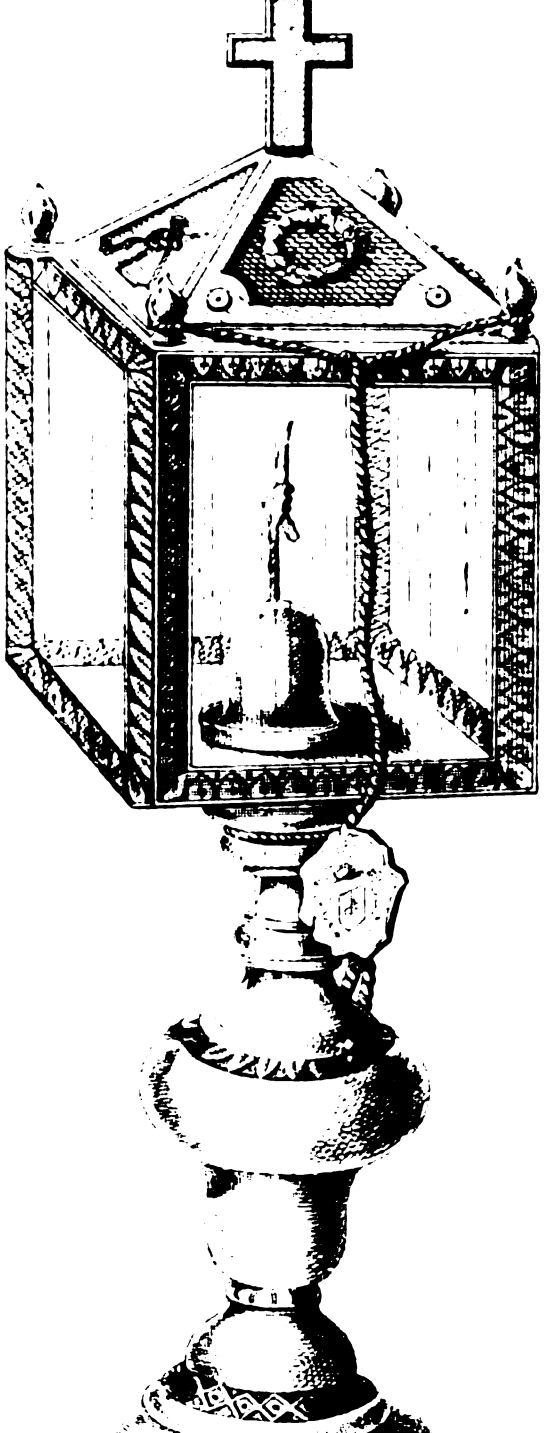

Société archéologique de Bordeaux

Société archéologique de Bordeaux

Digitized by Google

Fr 28.
6.15

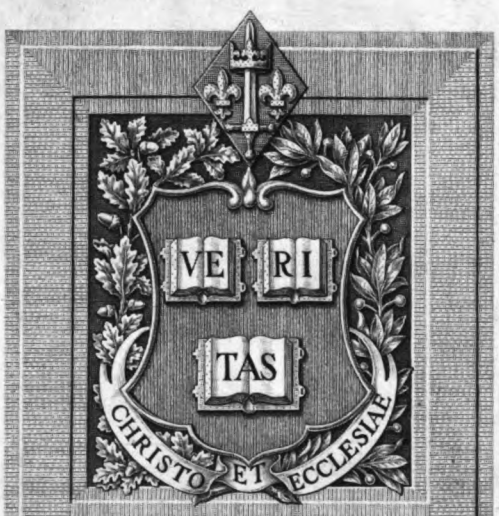

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876, Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Vve P.-M. CADORET
IMPRIMEUR
17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1892

Digitized by Google

Fr 28.6.15

HARVARD COLLEGE
JUN 10 1922
LIBRARY

F. C. Lowell fund

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

✻ Décoration de la Légion d'honneur. — ✠ Ordre étranger. —
I. ✠ Officier de l'Instruction publique. — A. ✠ Officier d'Académie.
✠ M. A. Mérite agricole.

Bienfaiteurs et Donateurs.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Conseil général de la Gironde.
La Municipalité de Bordeaux.
La Ville de Paris et M. le Préfet de la Seine.

Membres du Bureau depuis la fondation de la Société, projetée en 1867, créée le 2 mai 1873 et autorisée le 26 août de la même année.

Président honoraire et fondateur.

M. Sansas, Avocat, Député de la Gironde, mort à Versailles le 3 janvier 1877.

Bureau provisoire, 2 mai 1873.

Président : M. Léo Drouyn, ✻.
Secrétaire général : M. Gaullieur, A. ✠.

Digitized by Google

Bureaux définitifs, 14 novembre 1873.

	Présidents :	*Secrétaires généraux :*
1874	MM. Delpit.	MM. Dr Baudrimont, A. ✪. puis Delfortrie, 6 février 1874.
1875	Farine, A. ✪.	Delfortrie.
1876	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1877	Marquis de Puifferrat.	Ch. Braquehaye, A. ✪.
1878	Delfortrie.	Gaullieur, A. ✪.
1879	Sourget, ✻, A. ✪.	de Mensignac.
1880	Ch. Braquehaye, A. ✪.	id.
1881	L. Lussaud.	id.
1882	Dr Azam, ✻, A. ✪.	id.
1883	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1884	Sourget, ✻, A. ✪.	id.
1885	Dr Berchon, ✻, ✠, A. ✪.	id.
1886	E. Piganeau, A. ✪.	Dr Berchon, ✻, ✠, A. ✪.
1887	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1888	Sourget, ✻, A. ✪.	id.
1889	Jullian, I. ✪.	id.
1890	Bonie, O. ✻, ✠, A. ✪.	id.
1891	de Chasteigner.	id.
1892	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.

	Vice-présidents :	*Assesseurs.*
1874	MM. Farine, Dezeimeris.	MM. Lussaud, G. Labat.
1875	Dezeimeris, Léo Drouyn.	Delpit, Lussaud, G. Labat.
1876	Léo Drouyn, de Puifferrat.	id.
1877	Delfortrie, Sourget.	Lussaud, Dezeimeris.
1878	Sourget, Braquehaye.	Lussaud, Dezeimeris, de Puifferrat.
1879	Braquehaye, Lussaud.	Dezeimeris, Collignon, Delfortrie.
1880	Lussaud, Azam.	Dezeimeris, Collignon, Sourget.
1881	Azam, Collignon.	Dezeimeris, Sourget, Braquehaye.
1882	Collignon, Dezeimeris.	Braquehaye, Sourget, Lussaud.
1883	Sourget, Lussaud.	Braquehaye, Azam, Berchon.
1884	Lussaud, Berchon.	Dezeimeris, Piganeau, Braquehaye.
1885	Piganeau, Dezeimeris.	Sourget, Braquehaye, Combes.

Digitized by Google

1886	MM. Dezeimeris, Sourget.	MM. Braquehaye, Combes.
1887	Sourget, Bonie.	Combes, Braquehaye.
1888	Bonie, Jullian.	Dezeimeris, Combes, Braquehaye.
1889	Bonie, de Chasteigner.	Sourget, Combes, Dezeimeris.
1890	de Chasteigner, Dezeimeris.	Jullian, abbé Léglise, de Mensignac.
1891	Dezeimeris, Habasque.	Bonie, abbé Léglise, de Mensignac.
1892	Habasque, de Mensignac.	de Chasteigner, abbé Léglise, de Faucon.

Trésoriers :	*Trésorier adjoint :*
1874 à 1876 MM. Lalanne.	1880 à 1891 M. Dagrant.
1877 à 1888 Domengine (1).	
1889 Dagrant.	
1890 id.	
1891 id.	
1892 id.	

	Secrétaires-adjoints :	*Archivistes :*
1874	MM. E. Piganeau, Maufras.	MM. Marquis de Puifferrat.
1875	id. Braquehaye.	id.
1876	id. id.	Farine (Charles).
1877	id. Marmet.	id.
1878	id. de Mensignac.	id.
1879	id. Feret.	id.
1880	id. id.	Amtmann (Théodore).
1881	id. id.	id.
1882	id. id.	id.
1883	id. id.	id.
1884	de Faucon, Feret.	id.
1885	Feret, abbé Corbin.	id.
1886	id. id.	id.
1887	E. Piganeau, Feret.	id.
1888	id. id.	id.
1889	id. id.	id.
1890	id. id.	id.
1891	id. id.	id.
1892	id. id.	id.

(1) Par un vote spécial, M. Domengine, récemment décédé, avait été nommé trésorier honoraire en raison des services rendus à la Société.

Digitized by Google

Membres honoraires.

LAVIGERIE (S. E. Le Cardinal), O. ✻, I. ❂, archevêque de Carthage et d'Alger.

LECOT (S. G. Monseigneur), archevêque de Bordeaux.

DELISLE (Léopold), C. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, 8, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris.

DURUY (Victor), G. O. ✻, I. ❂, de l'Académie française, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, 5, rue de Médicis.

Le BLANT (Edmond), O. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, président de la section d'Archéologie du comité, 7, rue Leroux.

BERTRAND (Alexandre), ✻, I. ❂, membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain en Laye.

HÉRON de VILLEFOSSE (Antoine), ✻, I. ❂, membre de l'Institut, conservateur de la Sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, 80, rue de Grenelle.

GUILLAUME (Eugène), membre de l'Institut, 238, boulevard St-Germain.

LONGNON (Aug.), ✻, A. ❂, membre de l'Institut, archiviste aux Archives nationales, membre titulaire du Comité, boulevard des Invalides, 34.

PERROT (Georges), ✻, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, prof. d'Archéologie à la Faculté des Lettres, 45, rue d'Ulm, Paris.

BONAPARTE (Prince Roland), 22, cours de la Reine, Paris.

CHABOUILLET (Anatole), O. ✻, I. ❂, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12.

BARTHÉLEMY (Anatole de), ✻, I. ❂, membre de l'Institut, membre du Comité, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.

LASTEYRIE (Comte Robert de), ✻, I. ❂, professeur à l'Ecole des Chartes, secrétaire du Comité, rue des Saints-Pères, 13.

DARCEL (Alfred), ✻, I. ❂, directeur du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

COURAJOD, A. ❂, conservateur adjoint au Musée du Louvre, membre du Comité de la Commission des Monuments historiques, à Passy.

MUNTZ (Eugène), ✻, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Condé, 1 .

CHARMES (Xavier), ✻, I. ❂, directeur du Secrétariat du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Bonaparte, 12.

Digitized by Google

BABELON (Ernest), Bibliothécaire au cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue du Regard, 9.

PALUSTRE (Léon), A. ✠, ancien directeur de la Société française d'Archéologie à Tours.

MARSY (Comte de), ✻, A. ✠, directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).

GONSE (Louis), directeur de la Gazette des Beaux-Arts, rue Favart, 8, à Paris.

NORMAND (Ch.), directeur de l'*Ami des monuments*, 1, rue des Martyrs.

MOREAU (Frédéric), ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, à Fère en Tardenois et rue de la Victoire, 98, à Paris.

ALLMER, ✻, correspondant de l'Institut, à Lyon, quai Claude-Bernard, 7.

Membres honoraires étrangers.

SILVA (Le Chevalier J. P. N. da), O. ✻, I. ✠, architecte de S. M. le Roi de Portugal, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

HENRARD (Paul), général d'artillerie, secrétaire général de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers, membre de la section des Lettres de l'Académie royale de Belgique, etc.

LYUBIC' (professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de Philologie indo-chinoise, University College, à Londres.

SCHMIDT (Waldemar), professeur à l'Université de Copenhague, directeur du Musée royal.

HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie de Stockholm.

MONTELIUS (Oscar), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéologie de Stockholm.

Dr GROSS, membre de plusieurs Sociétés savantes à Neuveville (Suisse).

Membres correspondants.

POTTIER (Le Chanoine F.), A. ✠, fondateur et président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

FORESTIÉ (Édouard), A. ✠, secrétaire de la même société, à Montauban.

De CARSALADE du PONT (Le chanoine J.), A. ✠, secrétaire de S. G. l'Archevêque d'Auch.

CARTAILHAC (Émile), ✻, ✠, I. ✠, à Toulouse.

De FONTENILLES (Paul), ✠, A. ✠, Inspecteur général de la Société française d'archéologie, à Montauban.

Digitized by Google

CALHIAT (Le Chanoine), aumônier au Lycée de Montauban.
DUMAS de RAULY, A. ✪, archiviste du département de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

Membres titulaires (1).

1873 DANEY (Alfred), O. ✻, I. ✪, Maire de Bordeaux, rue de la Rousselle, 36.
— LARRONDE (E.), négociant, rue Vauban, 9.
— BARCKHAUSEN (H.), ✻, A. ✪, professeur à la Faculté de Droit, ancien adjoint au maire, correspondant à l'Institut de France, cours d'Aquitaine, 80.
— SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
— PUIFFERRAT (Marquis de), au château du Breuil, à Talence (Gironde).
— TRABUC-CUSSAC, architecte, rue Combes, 6.
— GOUNOUILHOU, ✻, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
— DEZEIMERIS (Reinhold), ✻, A. ✪, correspondant de l'Institut de France, conseiller général de la Gironde, rue Vital-Carles, 11.
— BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, hôtel Jean-Jacques-Bel.
— THIBAUDEAU, cours de Tourny.
— LANEFRANQUE (de), imprimeur, rue Permentade, 23-25.
— PIGANEAU (Emilien), A. ✪, professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, cours d'Albret, 17.
— GEORGEON, rue Sabathé, 29.
— BAUDRIMONT (E.), A. ✪, docteur en médecine, rue Saint-Rémy, 43.
— SOURIAUX, ✻, conducteur principal des Ponts et Chaussées, rue de la Croix-Blanche, 2.
— COURAU (Albert), architecte, cours Victor-Hugo, 18, à Agen (Lot-et-Garonne).
— TERPEREAU (A.), I. ✪, photographe, cours de l'Intendance, 29.
— GIRAULD (A.), A. ✪, artiste-peintre, rue Mazarin, 101.
— FERET (Edouard), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
— CHASTEIGNER (Comte Alexis de), archéologue et numismate, rue de Grassi, 5.
— BAUDIN, architecte, rue Plantey, 18.
— CHAPON (Jules), publiciste, rue de Cheverus, 8.
— DELPUGET (Consul de Monaco), rue des Treuils, 73.
1874 COUNORD (E.), ingénieur civil, conseiller général de la Gironde, cours du Médoc, 148.
— NÉGRIÉ, ✻, agrégé de la Faculté de médecine, rue Ferrère, 54.

---

(1) Tous ceux de l'année de 1873 sont Fondateurs de la Société.

Digitized by Google

1874 SOURGET (Adrien), ✻, A. ❂, ancien adjoint au maire de Bordeaux, cours de Gourgues, 8.
— VERDALLE (H.), docteur en médecine, rue Guillaume-Brochon, 5.
— DALEAU (François), archéologue, à Bourg (Gironde).
— CLOUZET, conseiller général de la Gironde, cours Victor-Hugo, 88, 90, 95.
— BONIE (F.), ✻, ✠, A. ❂, ancien conseiller à la Cour, cours d'Albret, 30.
— MONTESQUIEU (Baron Ch. de), au château de la Brède (Gironde).
— BERCHON, ✻, ✠, A. ❂, ancien médecin principal de 1re classe de la marine, cours du Jardin-Public, 96.
— AZAM (Eug.), ✻, A. ❂, professeur de la Faculté de médecine et de pharmacie, correspondant de l'Institut de France, rue Vital-Carles, 14.
— SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
— BROWN (F.), allées de Chartres, 9.
— RICARD, architecte, rue Peyronnet, 20.
— MINVIELLE (Paul), architecte, rue Tanesse, 33.
— AUGIER, peintre-décorateur, rue du Mirail, 58.
— GERVAIS, architecte, place Gambetta, 29.
— MOULINIER, avocat, rue des Remparts, 21.
— HALPHEN (Const.), propriétaire, au château de Batailley, à Pauillac (Gironde), et Paris, rue de Tilsitt, 11.
1875 MILLET, peintre-décorateur, rue du Mirail, 8.
— BROCHON (H.), avocat, rue Vital-Carles, 22.
— PANAJOU (H.), photographe, allées de Tourny, 8.
— DURAT (Raymond), à la Roque de Cadillac (Gironde).
— TAMIZEY de LAROQUE, ✻, A. ❂, historien, correspondant de l'Institut de France, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
— MIOCQUE, imprimeur, rue d'Albret, 26.
— LAFUGE (J.-C.), rue Notre-Dame, 134.
— DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
— RIBADIEU (F.), archéologue, rue Huguerie, 48.
— POUVERREAU, agent-voyer d'arrondissement, à Lesparre (Gironde).
— THOLIN, I. ❂, archiviste du département du Lot-et-Garonne, à Agen.
— MENSIGNAC (Camille de), conservateur des Musées préhistorique, des Armes et des Antiques, cours d'Alsace-et-Lorraine, 12.
1876 FORRESTER (Offley), 66, Mark-Lane, à Londres (Angleterre).
1877 AMTMANN (Th.), négociant, rue Doidy, 26.
— DUVIGNEAU, conseiller général de la Gironde, à Audenge.
— DUMEYNIOU (Louis), architecte, quai Bourgeois, 4.
— GADEN (Charles), conseiller municipal, rue de la Course, 109.
1878 DURAND (Pierre), architecte, rue François de Sourdis, 155.

Digitized by Google

1878 PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
— GRENIER (Ponsian), rue Sainte-Catherine, 156.
1879 GARRES, route de Bayonne, 120.
1880 POCHET (Abel), notaire, rue Saint-Rémy, 64.
— MANDEVILLE, ✠, A. ✿, rue Rodrigues-Péreire, 2.
— TRAMASSET (Gustave), rue du Couvent, 14.
— PARRAIN (P.), commis-architecte, rue Plantey, 9.
— SAUNIER (Fernand), professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, rue de Pessac, 8.
— GRELLET-BALGUERIE (Ch.), A. ✿, ancien magistrat, 11, Hargrave-Road, Upper-Halloway, N. Londres.
1881 FAUCON (de), ✠, archéologue, place Rohan, 4.
— WETTERWALD, quai Louis XVIII, 15.
— CANTELLAUVE, percepteur à La Réole (Gironde).
1882 LABBÉ (Louis), architecte, rue du Temple, 17.
— MARCHAND (Emmanuel), cours Gambetta, 31, à Talence (Gironde).
1883 COSTES (A.), à Issigeac (Dordogne).
— MUSÉE PRÉHISTORIQUE, hôtel Bardineau, au Jardin-Public.
1884 JULLIAN (Camille), I. ✿, maître de conférences à la Faculté des Lettres, correspondant du ministère de l'Instruction publique, et des Beaux-Arts, cours Tournon, 1.
— MIMOSO, cours de l'Intendance, 57.
— GAULNE (Alfred de), allées de Tourny, 15.
1885 GAUTIER (Emile), rue Poirier, 1.
— LORY (Henri de), cours d'Albret, 17.
— ARNÉ (Grorges), rue Judaïque, 121.
— MUSÉE DES ARMES, à la Bibliothèque de la Ville.
1886 DAUBY (L'abbé), curé de Saint-Michel de Bordeaux, au Presbytère.
— TOURNIÉ (Camille), négociant, à La Réole (Gironde).
— POMMADE, à la Réole (Gironde).
— MERMAN (Jules), négociant, pavé des Chartrons, 33.
1887 DOLL (Charles), ✻, ✠, ✠, inspecteur du travail des enfants employés dans l'Industrie, rue du Colisée, 19.
— LÉGLISE (L'abbé), vicaire à Sainte-Marie-La-Bastide, avenue Thiers, 72.
— MAILLE, facteur d'orgues, rue Brian, 16-18, et rue Leberthon, 91.
— HANAPPIER (Charles), négociant, rue du Jardin-Public, 55.
— RAFAILLAC (S.), docteur en médecine, président du Syndicat médical du Médoc, à Margaux (Gironde).
— LAWTON (Edouard), propriétaire, quai des Chartrons, 94.
— LANOIRE (Camille), A. ✿, ✠ M. A., conseiller général de la Gironde, rue Lafayette, 8.
— VALETTE (L'abbé), curé de Saint-Mariens (Gironde).
— BARDIÉ (A.), cours de Tourny.

Digitized by Google

1888 DAMPIERRE (Marquis de), président de la Société des Agriculteurs de France, au Château de Plassac, près Saint-Genis (Charente-Inférieure).
— SANTA-COLOMA (Joseph de), cours de Gourgues, 8.
1889 BONIFAS (Paul), négociant, rue Tourat, 38.
— DULAU, éditeur, à Londres.
— HABASQUE (F.), conseiller à la Cour, rue Saint-Fort, 33, Bordeaux.
— CAZEMAJOU (L'abbé), vicaire à Saint-Louis, à Bordeaux.
— LELIÈVRE (L'abbé), vicaire de Sainte-Croix, à Bordeaux.
— ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GIRONDE.
— MALLET (Albert), chemin des Cossus, Bouscat-Bordeaux.
1890 BERCHON (Charles), rue Foy, 10.
— DÉODAT de VERTHAMON (Comte), châlet Hauterive, Saint-Germain d'Esteuil (Médoc).
— GROSS-DROZ, négociant, rue du Réservoir, 10.
— HAMM (Georges), sculpteur sur bois et professeur de dessin, rue d'Albret, 17.
1891 CHARBONNEL (A.), négociant, rue des Remparts, 30.
— FLOS (Léopold), rue Arnaud-Miqueu, 30.
— LAGLER-PARQUET, épigraphiste, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Boudet, 4.
— MIEUDAN (Gustave), architecte, rue des Rosiers, 9.
— BONETTI, peintre, rue Sainte-Catherine, 229.
— MANTHÉ (Paul De), place du Pont, La Bastide.
1892 BAILLON, notaire à Langoiran (Gironde).
— FLORENT, rue du Palais-Galien.
— LEWDEN (F.-H.-Louis), capitaine instructeur au 15e Dragons, Libourne.
— BRUTAILS, archiviste du département de la Gironde, aux Archives, rue d'Aviau.

Sociétés correspondantes en France.

Alais.....	Société Scientifique et Littéraire.
Amiens.....	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême	— Archéol. et Historique de la Charente.
Autun.....	— Eduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes	— Archéologique.
Bayonne	— des Sciences et Arts.
Beauvais.....	— Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
Belfort.....	— d'Emulation.
Besançon	— d'Emulation du Doubs.

Digitized by Google

Béziers.....	Société Archéologique, Scientifique et Littéraire.
Bone (Algérie).....	Académie d'Hippone.
Bourges.....	Société des Antiquaires du Centre.
Brives.....	— Scientifique, Historique et Littéraire de la Corrèze.
Caen.....	— des Antiquaires de Normandie.
Cahors.....	— des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
Carcassonne.....	— des Arts et Sciences.
Castres.....	Commission des Antiquités de Castres et du département du Tarn.
Châlons-sur-Marne...	Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Châlons-sur-Saône....	— d'Histoire et d'Archéologie.
Chambéry.....	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Châteaudun.....	— Dunoise.
Château-Thierry.....	— Historique et Archéologique.
Compiègne.....	— Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments.
Constantine (Algérie)..	— Archéologique.
Dax.....	— de Borda.
Digne.....	— Littér. et Scientifique des Basses-Alpes.
Dijon.....	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Draguignan.....	Société d'études Scientifiques et Archéologiques.
Guéret.....	Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.
Langres.....	— Historique et Archéologique.
La Rochelle.....	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts.
Le Havre.....	Société Nationale Havraise d'Etudes diverses.
Le Mans.....	— Historique et Archéologique du Maine.
Le Puy.....	— d'Agric., Sciences, Arts et Commerce.
Lille.....	Commission Historique du département du Nord.
Limoges.....	Société Archéologique et Historique du Limousin.
Lyon.....	— Littéraire, Historique et Archéologique.
Melun.....	— Archéologique, Sciences et Arts de Seine-et-Marne.
Montauban.....	— Archéologique du Tarn-et-Garonne (1).
Montpellier.....	— Archéologique.
Nancy.....	— d'Archéologie Lorraine.
Nantes.....	— Archéologique.

(1) Nommée *Associée* à la suite de la réception d'un grand nombre de ses membres, à Bordeaux, les 21, 22 et 23 octobre 1890.

Digitized by Google

Narbonne.....	Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
Nice.....	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans.....	— Archéologique et Historique.
Paris.....	Commission de la Topographie des Gaules.
»	Publications Scientifiques et Archéologiques du Comité des Travaux Historiques au Ministère.
»	Société d'Anthropologie.
»	Musée Guimet, Annales.
»	— — Revue de l'histoire des religions.
»	Revue des Etudes grecques.
»	Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France.
»	Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.
»	Journal des Savants.
»	Revue de la Société des Etudes historiques.
»	L'Ami des monuments.
»	Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise de France.
Pau.....	Bibliothèque des Sciences, Lettres et Arts.
Périgueux.....	Société Historique et Archéologique.
Poitiers.....	— des Antiquaires de l'Ouest.
Quimper.....	— Archéologique du Finistère.
Rambouillet.....	— Archéologique.
Rennes.....	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez.....	— des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen.....	Commission des Antiquaires de la Seine-Inf.
»	Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie.
Saint-Brieuc.....	— Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord.
Saint-Dié.....	Société Philomathique Vosgienne.
Saint-Germain.....	Musée National.
Saint-Omer.....	Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes.....	— des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Sens.....	— Archéologique.
Soissons.....	— Archéologique, Historique, Scientifique.
Toulouse.....	— Archéologique du Midi.
Tours.....	— Archéologique de Touraine.
Troyes.....	— Académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes.....	— Polymathique du Morbihan.

Digitized by Google

Sociétés étrangères.

Bruxelles.....	Commission royale d'Arts et d'Archéologie.
»	Analecta Bollandiana.
Liège.....	Institut Archéologique Liégeois.
Namur.....	Société Archéologique.
Anvers.....	Académie d'Archéologie de Belgique.
Huy.....	Cercle hutois, Sciences et Arts.
La Haye.....	Institut Royal, pour les Lettres, la Géographie et l'Ethnographie des Indes néerlandaises.
Londres.....	— Royal Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande.
Taunton (Angleterre)..	Archeological and natural history society.
Copenhague.....	Société royale des Antiquaires du Nord.
Stockholm.....	Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède.
Agram (Croatie).....	Société Archéologique Croate.
Madrid.....	Académie Royale d'Histoire.
Lisbonne.....	Société Royale des Architectes et Archéologues Portugais.
Washington (Etats-Unis).....	Institut Smithsonien.
»	Bureau of Ethnology.
New-York.....	Anthropological society.
Boston et New-York...	American folk lore society.
San-José (Costa-Rica).	Anales del Museo nacional.
Mexico.....	Museo nacional.
Rio Janeiro (Brésil)...	Archives du Musée national.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Membres du Bureau pour l'année 1892.

Président : M. Dezeimeris (R.), ✻, A. ❂, Membre correspondant de l'Institut.

Vice-Présidents :
- M. Habasque (F.), conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux.
- M. de Mensignac (C.), Conservateur des Musées d'Antiques, d'Armes et Préhistorique.

Secrétaire-général : M. le Dr Berchon, ✻, ✠, A. ❂, ancien Médecin principal de 1re classe de la Marine.

Secrétaires :
- M. Piganeau (Eon), A. ❂, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux.
- M. Feret (Edouard), Éditeur-libraire.

Trésorier : M. Dagrant (G.-P.), ✠, Peintre-verrier.

Archiviste : M. Amtmann (Th.).

Assesseurs :
- M. le Comte A. de Chasteigner, Archéologue et Numismate, *Président sortant.*
- M. l'abbé Léglise, Vicaire de la Bastide, Bordeaux.
- M. de Faucon ✠.

JOURS DE SÉANCES en 1892

Les deuxièmes vendredis des mois suivants, à 8 heures du soir
A l'Athénée, salle 4, rue des Trois-Conils, 53.

8 janvier	11 mars	13 mai	8 juillet	11 novembre
12 février	8 avril	10 juin	12 aout	9 décembre

Le Bureau se réunit tous les premiers vendredis des mêmes mois et à la même heure.

Les élections ont lieu dans une séance spéciale en Décembre.

Bibliothèque : 17, rue Montméjan. — Demande de livres et du diplôme illustré (3 fr.) : à M. l'Archiviste, rue Doidy, 26.

Secrétariat général : 96, cours du Jardin-Public.

Digitized by Google

Comptes-rendus des Séances de la Société Archéologique DE BORDEAUX

Séance du 8 janvier 1892.

Présidence de M. Habasque, premier Vice-Président.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président, vu l'insuccès des scrutins de la réunion spéciale réglementaire du 7 décembre 1891, invite l'Assemblée à procéder aux élections d'un deuxième vice-Président et des Assesseurs; le Secrétaire général, les deux Secrétaires, le Trésorier et l'Archiviste ayant été maintenus dans leurs fonctions par acclamation.

Sur 17 votants, M. de Mensignac obtient 12 voix; il est élu vice-président. Pour les assesseurs, M. l'abbé Léglise réunit 15 voix, M. de Faucon 10, M. Augier 4, MM. l'abbé Cazemajou, Bardié, de Lory, Piganeau, chacun 1. MM. Léglise et de Faucon sont nommés et le Bureau se trouve ainsi composé pour l'année 1892 :

Président,	MM. R. Dezeimeris.
1er Vice-Président :	Habasque.
2e Vice-Président :	de Mensignac.
Secrétaires :	E. Piganeau. Ed. Feret.
Archiviste :	Th. Amtmann.
Trésorier honoraire :	V. Domengine.
Trésorier :	Dagrant.
Assesseurs :	le Cte A. de Chasteigner, président sortant. l'abbé Léglise. de Faucon.

Digitized by Google

L'ordre du jour appelle le rapport sur les comptes du Trésorier. Selon l'usage, une Commission est nommée pour la vérification de ces comptes. MM. Bardié, Gautier et Berchon fils sont élus.

M. Dagrant demande où en est la question de la bibliothèque de la Société. Il est répondu que la Municipalité, devant disposer en faveur de notre Société de quelques rayons de l'ancienne bibliothèque de l'hôtel J.-J. Bell, on attend de les avoir obtenus.

M. de Mensignac ajoute qu'une autorisation officielle doit être, au préalable, accordée. Le loyer de Mme Cadoret étant trimestriel, on a encore trois mois pour s'occuper du transport de nos livres.

M. Baillon, notaire à Langoiran, présenté par MM. Habasque et Amtmann, est élu membre titulaire de la Société.

M. Daleau adresse une lettre à M. le Président dans laquelle il expose qu'il lui sera impossible d'assister à la séance, et il exprime son regret de ne pouvoir ainsi donner lecture de la communication qu'il avait annoncée et qu'il demande de renvoyer à la prochaine réunion.

M. de Mensignac dit que la bague présentée par M. Daleau le 11 décembre 1891, est du règne de Valentinien Ier, puis il montre un galet sculpté, découvert à Toulouse dans un tombeau. Cette sculpture du XVe siècle représente un crapaud dont la face affecte une figure humaine. M. de Mensignac demande si l'on connaît quelque superstition attribuée à la présence de cet animal, comme, par exemple, la danse de Saint-Guy, en Alsace.

M. l'abbé Léglise répond que, dans les campagnes, on croit encore faire disparaître la fièvre en introduisant un crapaud dans le lit du malade.

M. Ed. Feret, comme suite à son travail de statistique, donne lecture de notices sur quelques communes voisines de Bordeaux : Bègles, vestiges gallo-romains, église ancienne, inscriptions, château de Francs-de-Ségur, pavillon dit des Douze-Portes; du XVIIIe siècle, château de Coulon, château de Birambis, où l'on voit un puits de 1664; château Dorat,

Digitized by Google

N.° 4479006 *Dix livres Tournois.*

Division

LA BANQUE promet payer au Porteur à vüe Dix livres Tournois en Eſpeces d'Argent, valeur reçeüe. A Paris le premier Juillet mil ſept cens vingt.

Vû p.r le S.r Fenellon.
Giraudeau.

TIMBRE SEC
AUX
ARMES DE FRANCE

Signé p.r le S.r Bourgeois.
Delanauze.

Controllé p.r le S.r Dureveſt.
Granet.

Digitized by Google

Tartifume et Mussonville. — Le Bouscat, castel d'Endorte, village de la Beiche (aujourd'hui la Vache). — Bruges, église ancienne, clocher bâti, dit-on, par les Flamands. La clef de l'église passe pour guérir de la rage, château Treulon, jadis à la famille Dudon; château de la Tour de Gassies, XVIIIe siècle. — Puits ancien au quartier de Crabeyre, Caudéran, etc.

M. Amtmann montre un billet de la banque de Law du 1er juillet 1720. Billet de 10 livres payable à vue et portant le timbre royal. Sa longueur est de 15 centimètres, sa largeur de 85 millimètres. Sa reproduction est votée. Le filet donne la grandeur exacte du billet.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, HABASQUE.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Séance du 12 février 1892.

Présidence de M. HABASQUE, premier vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance :

M. le Secrétaire général annonce la mort de M. de Quatrefages de Bréau, savant très distingué, membre de l'Institut, professeur d'anthropologie au Muséum de Paris, membre honoraire de notre Société, né le 10 février 1810, décédé à Paris le 12 janvier dernier.

M. Berchon a adressé une lettre de regrets au fils du défunt.

La *Société Belfortaise d'Emulation* sollicite l'échange de ses publications avec les nôtres et, sur la demande de M. Berchon, a envoyé un exemplaire de ses mémoires, lequel est déposé sur le bureau.

M. Berchon propose d'adopter l'échange, sauf avis de M. l'Archiviste. (Adopté).

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce que la seizième session des Sociétés des Beaux-Arts

Digitized by Google

des départements coïncidera, en 1892, avec la réunion des Sociétés savantes. Les séances se tiendront dans la salle de l'hémicycle à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, rue Bonaparte. Les mémoires devront être adressés avant le 15 mars. Les Sociétés choisiront au plus trois délégués auxquels seront envoyés des lettres d'invitation donnant droit aux réductions de places dans les chemins de fer. L'ouverture de la session aura lieu le mardi 7 juin. Elle prendra fin le mardi 10 juin inclusivement. Les demandes de cartes et lettres de parcours devront parvenir à la Direction des Beaux-Arts avant le 1er mai.

M. le Secrétaire général fait un appel au zèle des sociétaires pour les travaux et pour le recrutement de nouveaux membres. Il cite, à cette occasion, M. Bardié qui a amené dernièrement de nombreux prosélytes à l'œuvre commune.

Une lettre de M. Ch. Braquehaye annonce sa démission de membre de la Société. Elle est acceptée purement et simplement.

M. Bardié lit le rapport de la Commission de vérification des comptes de M. le Trésorier. La Commission ayant scrupuleusement examiné les comptes et constaté, une fois de plus, l'exactitude et la bonne tenue des livres, propose en conséquence de voter les plus vives félicitations à M. Dagrant, ce qui est approuvé par l'Assemblée.

La réunion de la Commission dans le local de la Bibliothèque et la présence de M. l'Archiviste ont fourni l'occasion de visiter le local où, grâce au dévouement de M. Amtmann, règne un ordre parfait dans le classement des livres et publications envoyés par les Sociétés correspondantes. Leur nombre est croissant chaque jour et la place manque.

M. Bardié, au nom de plusieurs de ses collègues, exprime le désir que la bibliothèque qu'il est question de transférer dans une salle de l'Athénée soit, comme autrefois, ouverte aux Sociétaires, à certains jours et à certaines heures.

M. Amtmann dit que, vu l'abstention complète des lecteurs, il a dû renoncer, d'accord avec le Bureau, à se tenir en permanence dans le local, aux heures indiquées, comme il s'y était engagé.

Digitized by Google

A propos de la bibliothèque, M. le Président fait savoir que les bois des rayons de l'ancienne bibliothèque municipale de l'hôtel J.-J. Bell ont excité bien des convoitises de la part d'un grand nombre de Sociétés. Un malentendu s'étant produit sur le numéro des salles, M. l'Adjoint au Maire désire qu'il lui soit adressé une demande officielle et un engagement pris par la Société de faire placer les rayons qui lui sont destinés selon certaines convenances et d'après l'avis de l'Architecte de la ville.

M. Amtmann fournit en outre des données et des renseignements desquels il résulte qu'il faudra beaucoup de bois. Il y a lieu de savoir d'abord dans quelle salle nous pourrons loger nos richesses.

M. le Président pense qu'il serait peut-être préférable, après entente avec d'autres Sociétés qui tiennent leurs séances dans la salle 4, c'est-à-dire dans celle de nos réunions ordinaires, d'y faire mettre nos livres sur une des longues parois latérales.

M. Daleau présente à l'Assemblée divers objets en terre cuite très grossière recouverts de dessins primitifs exécutés en creux : 1° cinq mortiers dits *grusoirs*, à poivre ou à sel, avec leurs pilons; 2° un chandelier; 3° une tuile à cruchade; 4° un cube qu'il croit être une poivrière ou une salière. Ces ustensiles, ainsi que les chandeliers décrits dans nos bulletins par nos collègues, MM. Jullian et de Chasteigner sont, d'après lui, l'ouvrage des ouvriers tuiliers qui les font pour leurs besoins personnels lorsqu'ils s'absentent de chez eux, pendant des mois entiers, pour *aller faire la tuile*.

M. Daleau ajoute que des chandeliers semblables comme forme et dessins figurés dans notre tome XIV, fig. 15, planche X, et décrits par M. de Chasteigner (voir séance du 12 juillet 1889), ont été découverts en grand nombre dans le district de Halmstad en Gothie (Suède). M. Daleau donne lecture de la lettre d'un savant suédois qui confirme son assertion. Cette lettre est accompagnée de plusieurs dessins.

L'Assemblée vote l'impression du travail de M. Daleau et de plusieurs de ses planches et dessins.

Sous la rubrique, *Encore Saint-Jean de Sagondignac* (Médoc),

Digitized by Google

M. Berchon envoie une notice, lue par M. Feret, sur cette chapelle, à l'occasion de laquelle la Société a déjà publié un mémoire de lui, au tome XV. Ses conclusions étaient alors : que cette chapelle ne datait point des temps mérovingiens, mais du XIIe siècle, et n'avait pu, par conséquent, subir les ravages des Normands; qu'elle avait servi au culte de 1636 à 1732, et même jusqu'en 1785; qu'elle avait été détruite par un incendie puis recouverte de terre.

Restaient à connaître la cause et l'époque de la formation de cette espèce de tumulus.

Laissant de côté plusieurs légendes, M. Berchon, aidé de MM. le comte Déodat de Verthamon et de M. Pouverreau de Lesparre, membres de la Société, a reconnu que la chapelle ne fut détruite qu'après la Révolution et qu'un télégraphe aérien à signaux, faisant communiquer plusieurs points du Médoc, y fut placé, d'après un État du 18 nivôse An III ou 7 janvier 1795.

L'impression de la note et du dessin de M. Pouverreau est votée.

A propos de la proposition émise par M. Feret, en séance du 10 juillet 1891, pour demander à la Municipalité de faire rétablir les arcatures et les colonnettes de la façade sud de l'église Saint-Seurin de Bordeaux, M. Piganeau, qui en a parlé à M. le Maire, dit que la Municipalité n'a encore reçu aucun avis officiel de la Société.

M. Bardié ayant témoigné le désir de voir publier dans les journaux, comme autrefois, une note sur les séances de la Société, M. de Mensignac répond que le bureau s'est déjà préoccupé de la question et a décidé que cette publication serait reprise.

La séance est levée à 10 heures un quart.

Le Président, M. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Digitized by Google

Séance du 11 mars 1892.

Présidence de M. Habasque, Vice-Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend : 1° une circulaire ministérielle relative au Congrès de la Sorbonne en 1892; 2° une demande du Directeur de la *Revue d'Alsace*, publication suspendue pendant quelque temps et qui sollicite, de nouveau, l'abonnement jadis consenti par la Société; 3° une lettre de M. Nerc, demeurant à la Bastide, rue Durand, 28, donnant avis aux amateurs qu'il a à vendre nombre d'objets, de poteries anciennes, etc.

M. le Président fait connaître la perte que vient d'éprouver la Société dans la personne de M. Victor Domengine, trésorier honoraire, décédé le 29 février dernier.

M. Piganeau donne lecture d'un article nécrologique sur cet excellent collègue, article dont la prompte publication est votée par l'Assemblée.

M. le Secrétaire général annonce la mort de M. Maury (Alfred), membre de l'Institut, auteur de nombreux travaux historiques et archéologiques, né à Meaux, le 23 mars 1817, et mort à Paris le 12 février 1892. Il était membre honoraire de la Société. Une lettre de condoléance a été envoyée à la famille.

Une brochure de M. de Cardaillac, avocat à Tarbes, sur le cloître de Saint-Sever de Rustan, est déposée sur le bureau. Des remercîments seront adressés à l'auteur et donateur de cet ouvrage.

M. Florent, rue du Palais-Gallien, présenté par MM. Bardié et Flos, est élu Sociétaire.

Lectures et communications :

Il est donné lecture d'une notice de M. Berchon, secrétaire général (encore retenu chez lui), sur une plaque de cuivre commémorative de la consécration de l'église des Capucins, de Beauvais (Oise), par le cardinal François de Sourdis, arche-

Digitized by Google

vêque de Bordeaux. La reproduction de l'inscription de cette plaque a été très gracieusement accordée à M. Berchon par M. de Carrère, membre distingué de la *Société académique d'archéologie, sciences et arts de Beauvais.*

L'Assemblée vote l'impression de la notice et de la planche très curieuse qui l'accompagne.

M. Bardié présente divers objets de verrerie et de poterie qui lui ont été confiés pour être soumis à la Société et qui ont été trouvés avec quelques autres dans un tombeau près de l'église Saint-Seurin, il y a plusieurs années, dans les dépendances de l'hôtel occupé aujourd'hui par l'institution Lafontaine. Il y avait aussi des monnaies que les ouvriers ont dispersées et qui auraient pu donner un indice sur l'époque de la sépulture. Le plus grand de ces vases en verre est très élégant de forme, un autre est une espèce de verre à boire et sans pied.

M. de Chasteigner rappelle une chanson autrefois très en vogue, dont un refrain est celui-ci : *Ne laisse ton verre ni vide ni plein.* Ce qui expliquerait comment le susdit vase arrondi par le bas ne pourrait se tenir en équilibre, s'il contenait du liquide. Il fallait donc boire d'un trait tout le contenu. Cette mode était en usage chez les anciens Francs, comme aujourd'hui chez les Russes. Ce verre et, par suite, les autres objets remonteraient-ils à l'époque franque ?

M. Bardié propose de donner une note écrite après qu'il aura pu se procurer des renseignements plus précis.

M. de Chasteigner annonce, de la part de M. de Mensignac, la découverte près de l'église Saint-Pierre, de Bordeaux, d'une bague romaine en or, à pans coupés et chaton, sur lequel on distingue deux bustes d'homme et de femme gravés en creux et les mots *nymphale vivas.* Serait-ce une bague de fiançailles ? M. Jullian ou M. de Mensignac donneront une notice à ce sujet.

M. de Chasteigner soumet ensuite à l'Assemblée un vieux reliquaire du XIIe ou XIIIe siècle, dont l'inscription, avec personnages, donne les noms de *S^tus Melanus* et *S^tus Benedictus*, puis un encensoir de l'époque byzantine, de la collection de

Digitized by Google

M. Ch. Durand. Il se propose de faire de ces deux objets une étude particulière.

M. Daleau présente, enfin, un parchemin du XVIIe siècle, intéressant en cela que c'est un permis de chasse signé du roi Henri IV, daté du 25 novembre 1600, et accordé au sieur Labadié, habitant de Bourg.

Ce document, ayant plus de rapport avec ceux des *Archives historiques*, sera soumis à cette Société.

M. Daleau montre aussi le dessin d'un sceau de la municipalité de Bourg où sont représentées les trois fleurs de lys de l'écusson de France. On sait qu'après la première réduction de la Guyenne, la ville de Bourg, ayant refusé de prendre part à la révolte provoquée par l'arrivée de Talbot, le roi Charles VII, vainqueur une deuxième fois, lui concéda les armes de France plein, c'est-à-dire d'azur à trois fleurs de lys d'or. Les armoiries primitives, inconnues aujourd'hui, furent perdues ou abandonnées.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, HABASQUE.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Séance du 8 avril 1892.

Présidence de M. F. HABASQUE, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Excusés : MM. Dezeimeris et C. de Mensignac.

M. le Président donne lecture de la réponse de M. le Maire au vœu exprimé par la Société en séance du 10 juillet 1891 au sujet du rétablissement et de la restauration des colonnettes qui ornaient jadis la façade sud de l'église Saint-Seurin.

M. le Maire fait savoir que la Municipalité, prenant ce vœu

Digitized by Google

en considération, a chargé M. Flandrai, architecte, d'étudier un projet.

Bordeaux, le 26 mars 1892.

A Monsieur le Président de la Société archéologique de Bordeaux (Hôtel de l'Athénée).

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser à la date du 22 du courant, par laquelle vous me faites connaître le vœu émis, dans sa dernière séance, par la Société archéologique de Bordeaux, qui désirerait voir restaurer la double rangée d'arcades qui s'appuient contre la façade sud de l'église Saint-Seurin, faisant face aux allées Damour, et rétablir les colonnettes qui soutenaient ces arcades.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Président, que l'Administration municipale a confié à son architecte, M. Flandrai, le soin de dresser un projet de restauration de cette façade, sauf à se prononcer ultérieurement sur la suite à donner audit projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Adjoint délégué,
E. Laroque.

L'ordre du jour est abordé par la question de la bibliothèque.

M. Amtmann, archiviste, lit un rapport dans lequel est relatée la proposition du Bureau de la Société de faire à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux le dépôt des volumes qui s'accumulent dans le local de la rue Montméjan et ne pourront plus bientôt y trouver place.

Voici le texte de ce rapport :

Rapport sur le transfert de notre bibliothèque à celle de la Ville.

Depuis près de deux ans, le local actuel de notre bibliothèque étant devenu absolument insuffisant, nous recherchions les moyens de l'agrandir et de rendre nos collections plus utiles, sans toutefois trop grever notre budget.

Lorsque la salle de nos séances fut transférée à l'Athénée,

Digitized by Google

nous pensions avoir trouvé la solution de cette question en demandant à la Ville une salle pour loger notre bibliothèque. La Municipalité nous offrit une salle en commun avec plusieurs autres Sociétés; malheureusement, après un mûr examen, nous avons pu nous rendre compte que la salle offerte ne répondait nullement à nos besoins et qu'avant peu nous retomberions dans le même embarras. En effet, la surface murale sur laquelle nous pouvions faire installer des rayons, et cela seulement d'après les plans de l'architecte de la ville, ce qui nous entraînait à des frais énormes, est à peine suffisante pour recevoir nos collections jusqu'à ce jour. Il nous resterait encore à loger notre réserve qui est assez considérable et les publications qui nous arrivent sans cesse. Ne pouvant trouver satisfaction de ce côté, je viens, au nom du Bureau, vous proposer de déposer, sous certaines conditions, nos livres dans la bibliothèque de la Ville; mais avant d'adopter ou de repousser cette proposition dont je me suis fait l'interprète, je crois utile de vous soumettre les raisons qui militent en sa faveur.

Lorsque nos collections seront déposées à la bibliothèque de la Ville, nos Membres pourront les consulter tous les jours et presque à toute heure; tandis qu'à présent, avec la meilleure volonté, je ne puis consacrer plus d'une heure par semaine au service de la bibliothèque. D'un autre côté, nos finances ne nous permettent pas d'avoir un employé en permanence chargé d'enregistrer les prêts et de veiller à leur rentrée. Je dois même vous avouer que plusieurs fois déjà, malgré mes instances, je n'ai pu faire rentrer certains volumes qui ont été perdus pour notre bibliothèque.

Le bibliothécaire de la Ville aura certainement beaucoup plus d'autorité que moi ou tout autre pour faire rentrer les ouvrages prêtés.

Une des objections que vous pourrez faire à notre proposition, c'est que les Membres de notre Société n'auront peut-être plus le droit d'emporter les livres chez eux, mais c'est là la condition *sine quâ non* de notre dépôt, ainsi que vous le verrez par la lettre que notre Président adresse au Maire et qu'il soumettra à votre approbation.

Digitized by Google

Parlerai-je de l'état matériel dans lequel se trouvent nos volumes et nos brochures? Nos finances ne nous permettent pas de les faire relier et vous n'ignorez pas combien les ouvrages brochés se détériorent facilement.

Enfin, en cédant à la Ville les nombreux envois que lui font les Sociétés correspondantes, notre Société pourra lui démontrer qu'elle lui rend une valeur qui surpasse largement celle que représente la subvention municipale et lui demander au besoin un surcroît d'allocation, lui permettant d'augmenter ses publications.

Je crois, Messieurs, qu'après cet exposé, vous n'hésiterez pas à adopter la proposition du Bureau, à la condition, bien entendu, que, sur présentation de leur carte, tous les Membres de notre Société soient autorisés à emporter chez eux les ouvrages provenant ou à provenir de notre bibliothèque, et qu'enfin la Municipalité nous fera construire, dans la salle de nos réunions, un meuble pour loger notre réserve.

M. Habasque explique la pensée du bureau, appuyée d'ailleurs par le précédent offert par la Société des *Archives historiques* qui a passé, sous certaines réserves, toutefois, un contrat avec la Municipalité dans une circonstance semblable.

M. Bardié combat la proposition émise. Il craint que la mesure proposée soit de nature à porter préjudice à la Société qui se démunirait ainsi de sa propriété. Il préférerait revoir mettre en vigueur ce qui était primitivement établi concernant la bibliothèque.

Il est répondu qu'il ne suffit pas, pour constituer une bibliothèque, d'avoir étalé sur des rayons et catalogué une plus ou moins grande quantité de volumes, mais qu'il faut, surtout, avoir la facilité à les consulter. Or, l'expérience a déjà prouvé que notre bibliothèque, placée dans un local dispendieux, n'a jamais été que peu ou point consultée, malgré le zèle de notre archiviste, qui a dû renoncer à venir inutilement sacrifier des heures à attendre des lecteurs. Nos volumes, placés dans un dépôt public, tout en restant notre propriété particulière, seraient, d'après la proposition du Bureau, plus à la por-

Digitized by Google

tée des Sociétaires, qui pourraient même les emporter chez eux, sous le couvert de leur déclaration signée sur un registre *ad hoc*. De plus, la Société y aurait un autre avantage : la reliure aux frais de la Ville, avec économie du total du loyer.

Afin de clore, pour le moment, la discussion, et sur la demande de M. Bardié, M. le Président met aux voix le renvoi de la question à la prochaine séance, ce qui est adopté.

M. Amtmann lit une note de M. Berchon sur l'*Age de bronze dans le département de la Gironde*. D'après les recherches de notre savant secrétaire général, il résulte que ce département est très riche en gisements d'objets en bronze, surtout le Médoc. On y a en effet recueilli, dans 90 localités, 127 trouvailles, soit plus de 1,000 objets bien déterminés, sans compter les découvertes qui n'ont pas été décrites avec assez de détails.

L'Assemblée vote la publication de la notice de M. Berchon.

M. de Chasteigner lit ensuite une lettre adressée à M. de Mensignac par M. Pommade, de la Réole, accompagnant :

1° Un éperon en fer du XIIIe siècle, de 0m20 de longueur, trouvé à Roquebouse, près de La Réole, sur le versant du coteau du Mirail ;

2° La communication d'une lettre du commissaire des poudres et salpêtres, datée du 13 nivôse an X de la République ;

3° Le testament, en date de 1626, de Raymond Aussudre, jurat de La Réole, qui, entre autres legs, donne diverses sommes au monastère de La Réole et 300 livres à la chapelle de la Recluse de cette ville.

Ces deux documents, pour la communication desquels des remerciements seront adressés à M. Pommade, étant plus du ressort des *Archives historiques*, M. le Président propose de les présenter à cette Société.

M. de Chasteigner soumet à l'attention de ses collègues un curieux crucifix du XIIIe siècle qu'il a trouvé dans l'Agenais et offrant beaucoup d'analogie avec celui de Vautebin (Poitou), étudié par Mgr Barbier de Montault (*Antiquaires de l'Ouest*, 3e bulletin, 1891). M. de Chasteigner prie ses confrères de lui signaler d'autres crucifix analogues qui seraient à leur connaissance et montre encore deux autres crucifix de plus petites

Digitized by Google

dimensions; l'un offrant pour type le demi-jupon avec la couronne fleuronnée et les pieds croisés, l'autre sur lequel le Christ n'est plus en relief, mais gravé.

M. Bardié, qui n'a pas pu s'occuper encore de son travail sur les verroteries présentées à la dernière séance, remet sa notice à une séance ultérieure et se propose de porter à la prochaine réunion ses photographies des monuments du centre de la France sur lesquels il fera une causerie. En attendant, il présente une lampe romaine et une flèche provenant d'Afrique et empoisonnée (dit-on).

M. Piganeau, qui est allé récemment en excursion avec le Club alpin, et M. Bayssellance, maire et président de cette Société, dans le Saint-Emilionnais, aux grottes dites de Ferrand, lit une notice sur ces grottes et présente le plan et les dessins de ces curieux souterrains qui, au premier abord, paraissent avoir été des refuges de religionnaires, mais que le testament du 24 novembre 1705 du sieur Elie de Bétoulaud, seigneur de Saint-Poly (Saint-Hippolyte, commune voisine de Saint-Emilion, dit avoir été creusées par ses ordres comme des monuments éternels de la gloire du grand roi Louis XIV. Ce Bétoulaud, considérant, comme il le dit dans ses dispositions testamentaires, que les belles-lettres n'avaient guère été cultivées dans notre région que par quatre personnages : Saint-Paulin, Ausone, Michel Montaigne et lui-même, avait fondé un prix annuel de poésie que devait décerner l'Académie française et dont il avait fixé, du reste, les conditions, mais qui ne fut jamais disputé. Etant célibataire et n'ayant pas d'héritiers directs, il légua à la municipalité bordelaise une magnifique médaille à l'effigie de Louis XIV et des princes, ses fils et petits-fils, à la condition que, dans les cérémonies publiques, elle serait portée par le maire ou, à son défaut, par le sous-maire ou le premier jurat. On ne sait ce qu'est devenue cette médaille sur laquelle un M. Bétoulaud, avocat à Paris, demandait, il y a plusieurs années, des renseignements.

Cette notice sera imprimée dans nos bulletins.

M. Gautier présente deux morceaux de bois pétrifiés trouvés

Digitized by Google

dans le défrichement d'un bois de Citran, commune d'Avensan-Médoc.

M. de Chasteigner propose d'émettre, auprès de la municipalité, un vœu tendant à faire disparaître du Jardin-Public, où leur dépôt a causé la destruction d'un arbre remarquable, les quelques pierres qualifiées de Cromlech. (Voir la discussion à ce sujet. Procès-verbaux, t. II, 1875, p. VI et suivantes.)

M. Azam pense qu'il suffit que l'on ait fait disparaître l'écriteau sans qu'une mesure survienne de nature à provoquer de nouvelles discussions.

M. le Président émet l'avis qu'en tout état de cause il serait bon de conférer officieusement avec la municipalité.

M. Amtmann termine la séance par la présentation d'une hache polie en silex trouvée à Langoiran.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président, F. HABASQUE.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Séance du 13 mai 1892.

Présidence de M. HABASQUE, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après une observation de M. de Chasteigner sur l'inconvénient que peut produire parfois la publication prématurée, dans les journaux, de l'extrait du procès-verbal des séances, c'est-à-dire trois ou quatre jours après la séance elle-même.

Le Secrétaire fait, de son côté, ressortir la difficulté de donner de suite, au public, dans une note de quelques lignes, l'esprit de la séance avant qu'on ait eu le temps nécessaire pour étudier et rédiger le procès-verbal lui-même.

Revenant à ce qui se faisait dans le principe, l'Assemblée décide que l'extrait du procès-verbal ne sera publié dans les journaux qu'après lecture, modification (s'il y a lieu) et adop-

Digitized by Google

tion du texte entier à la séance suivante. A la réserve, toutefois, des nouvelles archéologiques, ou autres choses, qui demanderaient d'être mises sans retard à la connaissance du public et qui seraient alors l'objet d'un entrefilet particulier (1).

La correspondance comprend :

1° Une lettre adressée par Madame veuve Domengine au Président exprimant ses sentiments de gratitude à la Société pour l'hommage rendu à la mémoire de son regretté mari, notre ancien trésorier;

2° La notification, par la *Société de numismatique*, qu'elle n'enverra plus, désormais, ses publications qu'aux Sociétés s'occupant, *exclusivement*, de travaux analogues aux siens. L'échange cessera donc de notre côté;

3° L'avis du prochain Congrès de la *Société française d'archéologie* qui doit se tenir, cette année, à Orléans, en juin.

4° Un prospectus de la Société en formation, à Bordeaux, sous le titre : *Les amis de l'Université girondine ;*

5° Une proposition de la *Société havraise d'études diverses* de s'associer à l'érection d'un buste à Casimir Delavigne ;

6° Plusieurs catalogues de libraires, spécialement celui de Clouzot, de Niort, toujours fort intéressant pour la région;

7° La *Société des sciences et arts de Bayonne* demande à échanger ses publications avec celles de la Société. (Adopté.)

Question archéologique.

M. le Dr Berchon, ayant lu, récemment, dans le journal du voyage de Philippe V en Espagne, en 1700, rédigé par Duché de Vanci, que cet historiographe avait noté dans la cathédrale « de Saintes un usage assez singulier qu'il n'avait trouvé men- » tionné nulle part, à savoir, que, la nuit de Noël, on avait » coutume de mettre dans cette église une couche de paille de » deux pieds d'épaisseur, en mémoire de la naissance de Jésus- » Christ », demande si l'on connaît quelque localité dans la

(1) Une décision semblable avait d'ailleurs été votée dans la séance du 12 avril 1877. T. III, p. VII, puis rapportée.

Digitized by Google

Gironde ou dans les départements voisins, où cette coutume aurait été en usage.

Question de la Bibliothèque.

M. de Mensignac, trouvant la question assez importante, désirerait qu'il fût nommé une Commission à cet effet.

Il est répondu que la question a déjà été étudiée par le Bureau et déjà soumise une première fois à l'Assemblée, et M. de Chasteigner démontre l'avantage réel qui résultera pour la Société d'avoir sa bibliothèque dans un service public plus accessible aux Sociétaires.

M. Bardié voudrait connaître les conditions que l'on proposerait à la Ville.

M. de Mensignac demande dans quelles conditions on pourra s'engager avec la nouvelle municipalité.

Après échange de certaines considérations, M. le Président met aux voix la nomination d'une Commission. Elle est rejetée.

Secondement, est-on, en principe, disposé à offrir à la Ville notre bibliothèque, sous certaines conditions, bien entendu ? (Accepté à la majorité.)

Il est décidé, en conséquence, que M. le Secrétaire général rédigera une note dans ce sens pour l'adresser, ensuite, à la Ville après qu'elle aura été discutée en séance, et la Société ne prendra d'engagement que selon la réponse de la municipalité.

M. Tournié, de La Réole, membre de la Société, montre un grand dessin, fort bien exécuté, d'après une curieuse cheminée en faïence qui fait partie de ses collections. Hauteur, 1^{m} 18, largeur, 1^{m} 84. Elle a été décrite par M. Léon Palustre. Elle provient de la vieille abbaye de Saint-Julien-de-Tours, pour laquelle elle fut exécutée. L'abbaye de Saint-Julien, ayant été enlevée au culte, pendant la Révolution, servit longtemps de remise pour les diligences de l'époque. En 1842, un M. Coicault se rendit acquéreur de la cheminée qui échut, ensuite, à MM. Ragueneau ou Legallois de Tours qui, pendant la guerre néfaste de 1870, eut, pour la préserver de l'invasion prussienne, la bonne inspiration de la badigeonner avec une matière noirâtre, voilant ainsi son mérite artistique. Sauvée de

Digitized by Google

la convoitise allemande, elle fut, ensuite, nettoyée, mise en vente et acquise par M. Tournié. Les dessins des ornements indiquent une fabrication rouennaise et lui assignent l'époque de Louis XV, la Régence peut-être.

M. de Chasteigner se rappelle avoir vu à Tours un fragment de cheminée tellement ressemblant à celle de M. Tournié, qu'on l'en pourrait croire détachée, si celle-ci n'était absolument complète.

Sur la proposition de M. Amtmann, l'Assemblée vote la publication de la note de M. Tournié, accompagnée, si faire se peut, d'une notice historique et d'un dessin réduit, en polychromie.

M. Piganeau donne communication d'une pièce tirée des archives de Saint-Emilion : *Etat des biens religieux de la commune en 1791*, où sont mentionnés : 1° le couvent des Cordeliers; 2° celui des Jacobins; 3° celui des Ursulines; 4° quelques maisons en ville; 5° le doyenné; 6° la chapelle de la Trinité avec la crypte appelée l'Ermitage ou chapelle de Saint-Emilion.

M. Amtmann communique plusieurs documents de 1758. Ce sont des rôles de tailles de la commune de Castelvieil (arrondissement de La Réole) signés de M. de Tourny.

M. de Mensignac montre à l'Assemblée la bague romaine en or dont on a parlé dans la séance du 11 mars. Elle a été découverte près de l'église Saint-Pierre, de Bordeaux, et acquise pour le Musée, par les soins de M. Cabannes. M. de Mensignac en donnera, ultérieurement, une description complète.

Une excursion archéologique ayant été décidée, M. le Président demande qu'il soit fixé un jour. La date et le lieu restent à étudier.

La séance est levée à dix heures.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Digitized by Google

Séance du 11 juin 1892.

Présidence de M. DE MENSIGNAC.

M. le Président Habasque s'est fait excuser étant au Congrès de la Sorbonne à Paris.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Chasteigner exprime le regret de la cessation de l'échange des publications avec la Société française de Numismatique, mesure que cette dernière a provoquée elle-même et qui nous prive de ses travaux qui ont parfois quelques rapports avec l'archéologie.

La correspondance comprenait en effet, une lettre relative à cette cessation. Le Secrétaire général a accusé réception avec expression de regrets.

La Société a reçu aussi quelques catalogues de librairie.

Question de la bibliothèque.

Lecture est faite du projet de lettre à adresser au Maire de Bordeaux ; après certaines observations de MM. Bardié, Amtmann, de Chasteigner, de Mensignac, le principe de cette lettre est adopté. Lecture ayant été faite de la proposition adressée dans le même but par la Société des archives historiques et de la réponse de la Mairie, il est décidé que notre offre sera rédigée à peu près dans les mêmes termes.

M. de Chasteigner fait savoir que M. Berchon, secrétaire général et M. Dagrant, trésorier, ont répondu à la demande de la Préfecture pour les renseignements sur l'état annuel à soumettre au Conseil général session d'août.

M. Pommade, de La Réole, envoie à la Société, pour lui être soumis, un écusson en cuivre trouvé au château d'Aillas, armoiries inconnues.

Ecartelé, le premier et le quatrième, d'or, à un vase de même orné sur sa panse d'une bande de sable. Le deuxième et quatrième, d'or à une croix pattée de gueules, hauteur

Digitized by Google

9 centimètres 5 millimètres, la plus grande largeur 7 centimètres 3 millimètres.

M. Daleau, qui s'occupe d'une étude sur les jouets enfantins de tous les pays : rossignols, sifflets en terre cuite, demande des renseignements.

M. de Chasteigner répond qu'il existe à sa connaissance divers ouvrages sur la question, notamment pour l'époque romaine.

M. Piganeau cite certaines particularités historiques trouvées dans les archives de Saint-Emilion, notamment : 1° un procès à un boucher, qui avait acheté un bœuf atteint de certaine infirmité physique qui faisait descendre, paraît-il, l'animal dans une catégorie inférieure, c'est-à-dire dans la craberie; 2° Une opposition formelle faite par les habitants, le 20 août 1575, de recevoir en ville une garnison envoyée par le Parlement pour défendre la ville d'une surprise des huguenots. Les habitants allèguent ce qui s'est passé à Monségur et à Sauveterre, où une garnison a dévasté le pays; sur l'ordre réitéré du Parlement, ils consentent à recevoir les gens d'armes, mais à certaines conditions, entre autres qu'ils se fournissent les vivres nécessaires, qu'ils donneront à la mairie leurs noms, prénoms (coutumes) que leurs chefs répondront d'eux, qu'ils ne déroberont pas le bétail des habitants, etc., etc.

M. Bardié insiste sur une idée déjà ancienne, c'est-à-dire que les convocations portent l'ordre du jour.

Il est répondu que la chose se fera dans la mesure du possible, car il arrive souvent qu'au jour même de la séance on ait à attendre les communications qui n'ont pu être annoncées d'avance.

Le principe par lui-même mis aux voix est adopté.

L'excursion archéologique proposée dans la dernière séance est fixée au dimanche 3 juillet pour aller visiter Villandraut et Uzeste. Des circulaires seront adressées aux Sociétaires.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Le Président, C. DE MENSIGNAC, *v.-p.*

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Digitized by Google

Séance du 8 juillet 1892.

Présidence de M. Habasque, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. A. Brutails, archiviste en chef du département de la Gironde, présenté par MM. Dezeimeris et Dagrant est reçu, à l'unanimité, membre titulaire de la Société (1).

La correspondance mensuelle comprend :

1° Divers catalogues des librairies Clouzot, Dorbon, etc.;

2° Une lettre du marquis de Croizier, président du Comité français du 4me Centenaire de la découverte de l'Amérique, invitant la Société à désigner des délégués qui, en se rendant à Gênes à un Congrès de géographie tenu en septembre, seront transportés, par les soins du gouvernement espagnol, de Gênes à Huelva, où doit avoir lieu le Congrès des Américanistes du 6 au 12 octobre.

---

(1) Ancien élève de l'École des Chartes et de l'École pratique des Hautes Etudes, archiviste paléographe, lauréat de l'Institut (1re médaille au concours des Antiquités nationales de 1891), correspondant du Ministère pour les travaux historiques et membre de l'Académie, de la Société des Archives historiques de Bordeaux, etc., etc., M. Brutails, juge au tribunal supérieur d'Andorre, a déjà publié :

1° Etude archéologique sur le Castillet Notre-Dame de Perpignan;

2° Etude sur l'esclavage en Roussillon;

3° Etude historique sur la loi Stratæ;

4° Monographie de la cathédrale et du cloître d'Elne;

5° Documents des Archives de la Chambre des Comptes de Navarre;

6° Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'ancien régime;

7° Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge;

8° Examen de quelques théories de M. Lamprecht et différents articles de revues, notamment :

9° Etude critique sur les origines de la question d'Andorre;

10° Etude sur les églises d'Espira-de-l'Agly et de Taxo d'Avail;

11° La chape et la chasuble de Catllar;

12° Note sur quelques crucifix des Pyrénées-Orientales.

Digitized by Google

Une exposition aura lieu à Madrid du 15 septembre au 15 novembre.

Les chemins de fer français, italiens et espagnols feront une réduction de 50 0/0 pour ceux qui recevront des délégations et dont les noms doivent être signalés dans le plus bref délai.

3° La Société *des Amis des Sciences et Arts de Rochechouart* (Haute-Vienne), demande l'échange de ses publications avec celles de la Société.

La question est renvoyée au bureau.

M. Berchon, secrétaire général, adresse un rapport sur les études que M. Grellet-Balguerie, membre de la Société Archéologique, avait envoyées à la Société.

« Notre zélé collègue, M. Grellet-Balguerie, nous a fait passer, par l'intermédiaire de M. le Maire de Bordeaux, une série de mémoires et de notes concernant l'archéologie historique de la Gironde, mémoires dont il devait être rendu compte d'après l'accusé de réception de la séance du 13 novembre 1891, t. XVI, p. XLVIII. Je remplis ce devoir aujourd'hui.

» Ces travaux portent les titres suivants :

» 1° *Histoire du vrai Clovis III*, fils de Dagobert II d'Austrasie, nouveau roi de France, de 672 ou 673 à 677-678, analysée dans un mémoire sur l'authenticité et la date précise de la translation du corps de saint Benoît en France, à Fleury, avec une reproduction de l'inscription du tombeau de saint Mummole ou Mummolenus, abbé de Fleury-sur-Loire, à la fin du VIIe siècle, inhumé à Sainte-Croix de Bordeaux en 677, et la photographie d'une bulle inédite de Lucius III (1184), confirmant la Translation. In-8°, Orléans, 1882.

» 2° *Origine historique* des villes de Ribérac, Auberoche, Aubeterre, Montagrier, Montaut, Montignac, Castillon-sur-Dordogne, Guîtres, Francs (Gironde), patrie de l'historien Aimoin, avec une analyse de M. Angel-Fayolle. In-8°, Ribérac, 1883. Étude dans laquelle M. Grellet-Balguerie établit, contrairement aux prétentions allemandes, l'origine exclusivement française et aquitanique de la célèbre légende des quatre fils Aymon, ou de celle de Renaud de Montauban, publiée pour la première fois, d'après les meilleurs manuscrits, par M. Henri Michelant.

Digitized by Google

» 3° *La vérité sur la date de la construction de la basilique de Saint-Front de Périgueux*. Ribérac, 1883.

» 4° *Origine fabuleuse des Francs et découverte de l'emplacement et des ruines de la villa de Cassinogilum*, palais de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, à Caudrot (Gironde), avec de nombreuses notes et trois dessins exacts, curieux et inédits.

» 5° *Histoire et légendes d'Aquitaine*. Les quatre fils Aymon, Renaud de Montauban, Eudon, duc-roi d'Aquitaine, 688-735.

» 6° *Description d'un sarcophage du* VIIe *siècle*, en marbre blanc, découvert à Lavaur (Tarn) et d'un souterrain-refuge, à Mazères, commune de Fiac (Tarn), avec lithographies et description sommaire d'autres refuges plus importants.

» 7° *Le programme d'un travail complet sur Cassinogilum*, destiné à la Société Archéologique de Bordeaux et qui résumera plusieurs travaux que l'auteur a entrepris sur cette localité en 1862 et qu'il a continués depuis 1879 spécialement.

» Ces mémoires sont marqués au coin d'une érudition persévérante, et M. Grellet-Balguerie annonce l'envoi prochain d'un des exemplaires, devenus fort rares, de l'album de 16 planches in-folio qu'il avait fait paraître, dès le commencement de ses découvertes, sur Cassinogilum, avec M. Fauché, architecte de La Réole. Lithographies de Légé, de Bordeaux.

» Cet atlas, in-folio, publié en 1862 et imprimé à Bordeaux, comprend :

» 1° *Les deux églises de Caudrot, Saint-Christophe et Saint-Cybard*, un plan général et 6 planches ;

» 2° *La villa de Cassinogilo*, emplacement et vestiges à Caudrot (Gironde) ;

» 3° *Antiquités réolaises*, 7 planches avec de nombreuses figures.

» La Société ne doit pas oublier que son savant associé a été l'un des premiers, en Gironde, à s'occuper des recherches préhistoriques, sur l'âge de la pierre particulièrement.

» Il signalait, dès 1847, plusieurs trouvailles de ce genre sur divers points du département. Il fit, peu après, à la Guadeloupe, une collection très importante de haches dites *caraïbes*,

Digitized by Google

et d'autres instruments en pierre, jadeite, etc.; les uns véritablement préhistoriques et de très grandes dimensions, trouvés dans les champs ou dans les sépultures, d'autres, remontant seulement au commencement du XVIe siècle et même fabriqués encore dans le pays par les descendants de la race autochtone.

» Avec ces haches il avait rassemblé différents outils en pierre, des crocs, des harpons en pierre blanche très dure et il envoya plusieurs spécimens de sa collection aux expositions de 1855 et 1857, à Paris. Ils furent malheureusement dispersés, pour la plus grande partie en dons à des amis, au ministre Théodore Ducos, spécialement, à divers musées, mais il en reste encore quelques-uns à l'Exposition permanente des Colonies, et tout particulièrement, un vase de sacrifices ou coupe en pierre, portant une tête grossièrement sculptée que M. Grellet-Balguerie avait reçu du dernier descendant d'un chef caraïbe.

» Il avait dans le temps communiqué quelques-unes de ces recherches à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux dont il était correspondant depuis le 20 juin 1852 et en avait reçu en 1862 une médaille d'argent pour son album de Cassinogilum (Caudrot). Une autre médaille de bronze fut la récompense de sa participation à l'Exposition de 1878 pour sa collection d'instruments inédits de l'âge du bronze et l'ensemble de tous ses travaux l'ont fait enfin nommer, en 1889, officier de l'Instruction publique.

» Les archives de l'Académie bordelaise conservent du reste encore une série de dessins au trait des armes et ustensiles caraïbes allant du n° 61 au n° 92, planches X à XVI et portant la date d'envoi du 3 juin 1853. M. Durand en avait rendu compte le 3 août 1854, en regrettant que la 1re série de dessins ne fût pas parvenue à l'Académie depuis le 1er avril 1849.

» 20 à 25 de ces haches et objets avaient été donnés au Musée de la ville de Bordeaux, d'après les mêmes documents. Ils y sont encore sous les nos 625 à 638, sous le titre : Haches et marteaux en basalte, armes des anciens caraïbes trouvés à la Guadeloupe et donnés en 1854 par M. Grellet-Balguerie, alors juge de paix du canton du Moule, mais nommé déjà juge au nouveau tribunal de la Basse-Terre.

Digitized by Google

» La Société acceptera donc aisément ma proposition de remerciements à M. Grellet-Balguerie pour son envoi et pour l'annonce des nouveaux documents qu'il a rassemblés sur Cassinogilum ».

Cette motion est adoptée.

M. Amtmann montre la photographie d'une figurine en terre cuite (collection Bordes) trouvée en 1878 dans les fouilles d'une maison, rue Saige, 11. Ce groupe représente un homme et une femme, deux époux à demi nus dans le lit conjugal. Un chien est accroupi sur leurs pieds. On y lit le nom *Sixtilius*. Ce petit objet, type très rare et qui paraît être de l'époque romaine, pourrait être un *ex-voto* aux dieux lares.

M. de Chasteigner rappelle l'ouvrage de M. Ludo, professeur de dessin à Moulins, sur des objets analogues trouvés à Moulins.

M. de Mensignac dit que l'emplacement de la maison rue Saige, a été occupé à l'époque romaine par un potier et hésite à voir un *ex-voto* dans ce petit monument.

Toutefois l'impression de la notice de M. Amtmann est votée avec le dessin.

M. Amtmann montre ensuite quelques photographies exécutées par lui pendant la dernière excursion à Villandraut et Uzeste, excursion dont il sera fait un compte-rendu.

M. Bardié présente, à son tour, une nombreuse série de photographies de différents monuments du centre de la France, notamment du château Barrière et de la cathédrale Saint-Front de Périgueux; de la cathédrale Saint-Etienne de Limoges; des églises Notre-Dame et temple Saint-Jean à Poitiers; de la cathédrale de Tours; de la cathédrale de Bourges; de la collégiale et du château de Loches; des châteaux de Chenonceaux, Amboise, Langeais, Beaugency, Azay le Rideau, Chaumont. Blois, Chambord, Fontainebleau, hôtel de ville d'Orléans, cathédrale de Chartres, ville de Châteaudun, etc., etc.

M. de Chasteigner, rappelant que Bordeaux est la ville de France qui offre le plus grand nombre de maisons à façades décorées de sculptures, regrette que l'administration municipale ait prescrit le nettoyage qui, par le grattage, opéré sur les

Digitized by Google

murs, peut faire perdre, par la suite du temps, la délicatesse et l'harmonie des lignes sculpturales. M. de Chasteigner désirerait que l'attention de la municipalité fût éveillée sur ce point dans la mesure du possible.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Président, HABASQUE, *v.-p.*

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Séance du 12 août 1892.

Présidence de M. HABASQUE, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La correspondance comprend :

1° Un rapport de l'Institut Liégeois.

2° Une lettre d'excuses de ne pouvoir assister à la séance par MM. de Chasteigner et Girault.

3° Une notice bibliographique et biographique sur M. Jules Delpit par M. Tamizey de la Roque.

La Société, tout entière, s'associe aux regrets de la famille de celui qui fut son premier président et qui fut, jusqu'à la fin, un travailleur et un savant émérites.

4° Le spécimen d'un journal utile aux archéologues et collectionneurs, *La curiosité.*

5° Divers catalogues de libraires, Clouzot, Lechevallier, etc.

6° Une demande d'adhésion à l'érection d'un monument à la mémoire de M. de Quatrefages.

7° Une lettre circulaire de M. le chanoine F. Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, invitant la Société à une campagne d'excursion à Saint-Bertrand de Comminges, etc., etc., conjointement avec d'autres sociétés savantes, excursion qui se fera dans la première quinzaine de septembre.

8° Lettre de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord* demandant l'échange des publications. (Adopté).

Digitized by Google

Sur la proposition de MM. Berchon et Amtmann sont nommés membres correspondants de la Société : M. Jouan, Henri, capitaine de vaisseau en retraite (1) et M. Louis Audiat, de Saintes, directeur de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis, dont les publications archéologiques et historiques sont bien connues.

M. le Président donne lecture de la réponse de la Municipalité de Bordeaux relative a l'affaire de la cession de notre bibliothèque. M. le Maire accepte aux conditions stipulées.

M. Bardié désirerait qu'il fût fait un catalogue de cette bibliothèque.

M. Amtmann répond que la chose est impossible comme le désire M. Bardié. Néanmoins, ajoute M. le Président, ce catalogue, qui existe aux archives, se trouvera nécessairement officiel par l'acte même de livraison des volumes, bordereau de versement, selon l'expression de M. Brutails.

La Société ayant ratifié les actes contractés entre le Président et la Municipalité, M. Dagrant est autorisé à résilier le bail de l'appartement loué par Mme Cadoret pour le dépôt de nos livres.

La lettre de la municipalité relative à l'acceptation de la bibliothèque sera, sur la proposition de M. Habasque, publiée dans les bulletins de la Société.

M. l'abbé Léglise demande qu'elle soit accompagnée de celle adressée par le Président. (Adopté.)

Ces deux lettres sont ainsi conçues :

Bordeaux, le 20 juillet 1892.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance une délibération que vient de prendre la Société Archéologique de Bordeaux au sujet de sa bibliothèque.

Cette bibliothèque, née il y a vingt ans avec la Société et soigneusement

(1) Auteur de nombreuses publications sur l'ethnologie, spécialement sur l'Océanie et sur les monuments mégalithiques de la Manche, M. Jouan est président perpétuel de la Société académique de Cherbourg et membre d'un grand nombre d'autres compagnies scientifiques.

Digitized by Google

développée par elle, a aujourd'hui au point de vue des études archéologiques une importance considérable. Sans préjudice d'autres sources, elle provient surtout des échanges des publications similaires faites soit en France, soit à l'étranger. Elle forme une collection technique qu'il serait certainement impossible, même à grands frais, de réunir actuellement.

Jusqu'à ce jour nos livres sont restés déposés dans un local spécial loué dans ce but, à chers deniers, par la Société, mais que le nombre croissant de nos volumes rend actuellement insuffisant.

Dans ces circonstances, connaissant la bienveillance de la Ville, nous avions songé d'abord à lui demander, dans l'Athénée, la jouissance d'un local qui nous permît d'installer nos collections près du lieu même de nos séances.

Mais nous avons pensé qu'en faisant peut-être un peu moins bien pour nous-mêmes, nous pouvions faire beaucoup mieux pour nos concitoyens et cela en faisant don de notre propre bibliothèque à la bibliothèque municipale qui verra de la sorte s'augmenter notablement son fonds archéologique.

Nous venons donc, Monsieur le Maire, offrir à la Ville de Bordeaux les volumes que nous possédons actuellement, nous espérons qu'elle voudra bien les accepter. Il est d'ailleurs dans nos projets de lui offrir chaque année le complément des séries commencées à mesure que de nouveaux envois nous seront faits. Nous serons heureux de reconnaître ainsi une aide qui, nous n'en doutons pas, nous sera continuée dans l'avenir aussi efficace que par le passé.

Mais, en mettant ainsi notre bibliothèque actuelle à la disposition du public laborieux, nous devons cependant, Monsieur le Maire, dans l'intérêt de nos travaux et de l'existence même d'une Société que nous nous efforçons de rendre utile, vous demander deux choses : la première c'est que notre collection, sans être mêlée à d'autres fonds, soit placée à la Bibliothèque Municipale dans des travées spéciales portant mention de son origine; la seconde, que les ouvrages provenant de notre don soient, sur leur demande et la justification de leur qualité, prêtés à domicile aux membres de la Société.

Nous vous prierons enfin, Monsieur le Maire, pour compléter un arrangement que nous pensons de nature à agréer à la Municipalité, de nous accorder, comme il a été fait pour d'autres Sociétés, la jouissance dans notre salle de l'Athénée, d'un meuble clos dans lequel nous pourrons avec nos archives conserver nos propres publications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, avec les hommages de la Société, l'expression de ma haute et respectueuse considération.

Pour le Président de la Société :

Signé : Fr. Habasque,

Vice-Président.

Digitized by Google

Bordeaux, 25 juillet 1892.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre en date du 20 courant mentionnant la décision récente, prise par la Société archéologique de Bordeaux.

L'administration, en acceptant avec reconnaissance le don de la bibliothèque importante constituée par la Société, prend l'engagement d'assurer l'exécution des conditions visées dans votre lettre, c'est-à-dire l'installation des volumes dans des travées spéciales avec mention de leur origine, et le prêt à domicile à tout membre de la Société qui en fera la demande à M. le bibliothécaire.

Nous sommes heureux de pouvoir, en même temps, donner satisfaction à la demande d'un meuble spécial que vous nous avez adressée en mettant à votre disposition l'armoire à trois compartiments qui se trouve placée dans la salle n° 4 à côté de la vitrine appartenant au Syndicat de l'ameublement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : J. Perrens.

M. Brutails, archiviste du département de la Gironde, récemment admis sociétaire, signale son entrée par une intéressante étude dans laquelle, à propos de l'église de Francs en Puynormand (arrondissement de Libourne), il réfute certaines opinions absolues qui assignent certains monuments à telle ou telle époque. Bon nombre d'édifices paraissent plus anciens qu'ils ne le sont réellement. Les exemples en sont nombreux dans le département de la Gironde, surtout pour les monuments religieux attribués à l'époque romane. Il est certain qu'alors que dans le nord florissait déjà le style ogival on s'en tenait encore, dans les provinces méridionales, au style précédent et les constructeurs prenaient pour types des églises à édifier celles qu'ils avaient sous les yeux. M. Brutails cite plusieurs exemples, notamment l'église d'Escaude en Bazadais dont la voûte, en style dit gothique, a été seulement élevée en l'an 1617. Puis l'église de Francs, bâtie complètement en 1605, selon l'inscription lapidaire au-dessus du portail central. Cette nouvelle église en style roman, que Guinodie dit avoir été copiée

Digitized by Google

sur celle de Gardigan près Castillon, en remplace une détruite en 1573 qui se trouvait sur un autre emplacement.

M. Brutails montre à l'appui de sa notice plusieurs photographies dues à M. Amtmann et dont les principales seront jointes à la publication du Mémoire très judicieux de l'auteur. (Adopté).

M. René de Manthé vient, à son tour, payer son tribut de réception par une étude, monographie de l'ancienne baronnie de Capian. (Entre deux Mers).

Après avoir donné la topographie de la paroisse, l'auteur passe à la description de l'église Saint-Saturnin (aujourd'hui Saint-Martial) dans laquelle on remarque une belle chaire en bois sculpté et de beaux rétables du XVIIe siècle. L'église était entourée d'un *cimiterium* probablement fortifié autrefois. Dans l'étendue de la baronnie se trouvent plusieurs maisons nobles, de Suau, de La Chaize (XVIe siècle); de Maurin, etc., etc.

Au sud de la paroisse existait un prieuré d'Artolée dont la chapelle dédiée à sainte Anne, aujourd'hui détruite, s'élevait dans un endroit couvert, actuellement en prairie, mais bien reconnaissable. Le prieuré avait été uni en 1186 à l'abbaye de la Sauve.

L'impression du travail de M. de Manthé est votée avec quelques dessins qui lui seront fournis par M. Piganeau.

M. l'abbé Léglise soumet le dessin d'une tapisserie qu'une date semble rapporter à l'an 1544 et qui existe chez M. Théodore de Labadie, rue Bonnefin à la Bastide, possesseur aussi d'un parchemin de XVe siècle relatif à la terre noble de la Porcherie près Saint-Yrieix en Limousin, propriété de l'ancienne famille de Labadie divisée en deux branches, de Châteauvieux et de Châteauneuf. Il y avait jadis dans cette maison deux tapisseries de dates différentes. L'une fut vendue à un brocanteur, l'autre est restée chez M. de Labadie qui l'a transportée dans son domicile actuel. Celle-ci, en laine, mesure $2^{m}10$ de large sur $2^{m}64$ de hauteur. Fond couleur noisette, dessins formés de morceaux découpés. Deux écussons accolés, casque et lambrequin, devise : *mens in arduis æqua*.

MM. Brutails, de Mensignac et Bardié contestent, malgré la

Digitized by Google

date 1544, l'attribution au XVIe siècle. L'ornementation de la tapisserie indiquerait plutôt, selon eux, l'époque de Louis XIII ou même de Louis XIV.

La Société entre en vacances jusqu'au mois de novembre.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le Président, HABASQUE.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

ENCORE SAINT-JEAN DE SAGONDIGNAC

(Médoc)

Par M. le Dr BERCHON

Secrétaire général de la Société archéologique.

Annexe à la séance du 12 février 1892.

Dans le mémoire que j'ai publié sur l'ancienne *chapelle de Saint-Jean de Sagondignac en Médoc (Société archéologique*, t. XV, 1890, p. 95), j'avais réuni les preuves certaines :

1° Que cette chapelle ne datait point des temps mérovingiens, ainsi qu'on l'avait supposé trop légèrement ;

2° Que ses murailles, ses colonnes, son abside, lui donnaient pour date certaine le XIIe siècle, ce que confirmait, d'ailleurs, une bulle d'Alexandre III, de 1179 ;

3° Qu'elle n'avait pu, par conséquent, être détruite par les Normands, ainsi que quelques archéologues l'avaient avancé ;

4° Qu'elle avait même peut-être échappé aux dévastations des guerres de religion et, qu'en tout état de cause elle avait été restaurée, entretenue et utilisée pour le culte depuis l'année 1636 jusqu'en 1732 d'après des documents nombreux et officiels ;

Digitized by Google

5° Qu'elle avait été ruinée par un incendie dont les traces étendues étaient irrécusables;

6° Qu'elle avait été remplacée par un modeste édifice dans lequel on avait célébré la messe jusqu'en 1785 (tout au moins);

7° Et qu'enfin cette dernière chapelle avait disparu complètement et avait été recouverte par un amas de terre, emprunté au sol ambiant, de façon à constituer un véritable tumulus dont la destruction toute moderne, commencée vers 1858, avait appelé l'attention sur l'édifice si singulièrement enfoui.

Après avoir établi ces faits, grâce à la collaboration de savants collègues et spécialement de M. le comte Déodat de Verthamon qui m'avait procuré les documents des XVIIe et XVIIIe siècles, je laissais à déterminer :

1° La date exacte de la formation du tumulus.

2° La cause même de ce fait presque sûrement unique dans l'histoire de l'archéologie.

La découverte d'une pièce officielle concernant Sagondignac vient de me permettre de revenir sur la même question, d'en préciser davantage l'un des termes, et je m'empresse de dire que je dois la communication de ce nouveau document et du plan qui l'accompagne à notre collègue M. Pouverreau, agent-voyer d'arrondissement à Lesparre, que j'avais prié de faire des recherches sur le sujet prolongé de mon étude.

Sa trouvaille est véritablement une preuve de plus de cette proposition bien connue que :

Le vrai peut, quelquefois, n'être pas vraisemblable.

J'avais recueilli bien des affirmations dans mes investigations sur Sagondignac et, entr'autres bizarreries, que cette église avait été détruite par Talbot (1453), légende inévitable pour tout fait de guerre en Gironde, surtout en Médoc; qu'il y avait dans les environs et à *distance du vol d'un chapon* un trésor enfoui et naturellement en or de la grosseur d'un veau; et que la même localité avait été visitée par Henri IV, une maison voisine portant le nom de *l'oustaou d'aou rey gran naz* lequel Roi égaré dans les bois, reçu par un Landais et réconforté d'un

Digitized by Google

bon plat de sanglier tué malgré les défenses royales, avait reçu son hôte plus tard, à Paris, etc., etc. Mais laissant de côté ces récits qui se retrouvent dans les traditions de plusieurs provinces de France, j'avais aussi noté, d'après les déclarations faites à M. de Verthamon par des vieillards de Liard et de Saint-Germain :

1° Que Sagondignac n'avait été entièrement détruit qu'après la Révolution ;

2° Qu'il avait servi de télégraphe aérien ou plutôt de vigie, aux lieu et place d'une tour voisine qui servait au même usage pour mettre en communication Lesparre, le moulin de la Balanque et Saint-Laurent (et sans doute, Bordeaux) ;

Que cela avait eu lieu en 1814 *l'église étant alors couverte de terre.*

Le narrateur avait même connu des hommes qui avaient été employés au service de ce télégraphe aérien.

J'avais noté tout cela, comme il convient de le faire, en toute question douteuse, pour ne négliger aucun filon de fouille. Mais je n'avais pas accordé, je l'avoue, grande confiance à ces assertions qui sont, du reste, partiellement inexactes, comme on va le voir.

Sagondignac me paraissait si bien caché dans des bois, en un territoire couvert d'arbres séculaires réunis en forêts, que l'idée d'y placer une vigie me paraissait peu vraisemblable.

Des recherches persévérantes auprès de l'administration des télégraphes n'avaient pas eu plus de succès. J'avais même appris que le système Chappe, dont l'emploi datait de 1791 et que Napoléon avait utilisé en 1805, ne s'était que très lentement généralisé en province. Même absence de renseignements réclamés aux autorités de la Marine qui trouvaient une surveillance bien plus facile le long des rives de la Gironde et de la Garonne.

Et pourtant le fait était exact. Le génie s'était occupé d'organiser un système d'informations en Médoc, dès 1795, tout au moins. La pièce suivante l'établit de la manière la plus explicite. En voici le texte :

Digitized by Google

Liberté, Egalité.

Au nom de la République française une et indivisible, aujourd'hui dix-huit nivôse, l'an troisième de la république (1), je soussigné Thomas Olivier adjoint à l'arme du génie chargé de la surveillance et direction des travaux faits et à faire, dans la division de Lesparre, relativement aux améliorations et augmentations indispensables pour assurer le service des vigies; agissant en conformité de mes instructions, tant écrites que verbales; me suis transporté à la maison commune de Lesparre, présence des citoyens Fatin, maire, Adde et Janiot officiers municipaux; où s'est aussi trouvé le citoyen Jean Brochard, charpentier habitant de la commune de Saint-Trélody. Il a été convenu entre nous ce qui suit : savoir, que moi Jean Brochard, charpentier promets et m'oblige de construire sous le délai de quarante jours à compter du dix-huit nivôse de la présente année, l'établissement mentionné aux devis et plans ci-annexés et dont il me sera délivré copies. Lequel établissement doit avoir lieu dans l'intérieur du temple à Segondignac et ce moyennant la somme de huit cent cinquante livres, laquelle me sera comptée moitié dans quinze jours à compter du 18 courant et l'autre moitié lorsque le dit ouvrage aura été reconnu fait et parfait.

Et que moi Thomas Olivier, promets et m'engage, comme adjoint à l'armée du génie agissant d'après les ordres du citoyen Baziguan chef de bataillon, ingénieur en chef à Bordeaux, de faire compter au dit Jean Brochard, charpentier, entrepreneur des dits ouvrages, la somme de huit cent cinquante livres après que j'aurai reconnu si ledit ouvrage est fait et parfait, déduction faite des à-comptes qu'il aura reçus pendant la durée du dit ouvrage.

Le dit entrepreneur demeurant responsable pendant l'an et jour des réparations qui seraient nécessitées dans la suite par cause ou effet de mauvaise construction.

Fait double entre nous, en maison commune à Lesparre. Les jour, mois, etc., ce que dessus et avons signé :

Brochard, *charpentier*.
Janiot, *officier municipal*.
Rey, *officier municipal*.

Th. Olivier,
adjoint à l'arme du génie.

Adde, *officier municipal*.

Pour copie conforme :
Lesparre, le 14 janvier 1892.
Signé : Pouvereau.

---

(1) 7 janvier 1795.

Digitized by Google

Quel était le but de cette organisation?

Quelle fut sa durée?

Pour quelle cause cessa-t-elle?

C'est ce qu'il m'est encore impossible de dire malgré d'actives recherches, mais peut-être découvrira-t-on, un jour ou l'autre, d'autres renseignements sur ce point, et je ne dois, nécessairement, m'occuper ici que de ce qui résulte du document cité pour l'histoire de Sagondignac-chapelle.

Or, c'est d'abord la confirmation de tout ce que j'avais décrit des deux édifices successifs ayant porté ce nom et quand on voit le dessin du devis de construction de la vigie à élever sur la dernière chapelle, on y reconnaît de suite, ce modeste « sanctuaire de *18 pieds de haut et de large, de la structure la » plus simple et la plus commune, sans vestiges de bâtiments » adjaçants et à demi enfoui dans une espèce de terrasse* » (Critique de Baurein en 1785).

On y retrouve même la preuve de l'existence du petit clocher dont j'avais cru reconnaître la base et dans les ruines duquel j'avais trouvé un fragment de bronze ayant pu servir à la suspension d'une cloche. L'arcade modeste de cette cloche est au-dessus de ce point.

On est sûr, d'autre part, par le dessin et par l'acte cité, que la chapelle était encore intacte en 1795.

Faut-il aller plus loin, prolonger cet état jusqu'en 1804 ou 1810 d'après quelques témoignages, jusques en 1814 selon d'autres avis. C'est ce que nous allons essayer de faire, à l'aide de nouveaux renseignements recueillis encore par M. de Verthamon.

Ce qui est incontestable, d'abord, c'est que le tumulus complet n'existait pas en 1795. Le dessin le prouve de la manière la plus irrécusable.

Ce qui est tout aussi certain c'est que la chapelle et la vigie qui s'appuyait sur ses murailles ont disparu à une époque postérieure qui ne peut être celle affirmée par les vieillards qui soutenaient, bien à tort, on l'a vu, que le télégraphe n'avait été érigé qu'en 1814, l'*église étant alors couverte de terre.*

Il me semblait plus rationnel d'admettre que cette destruc-

Digitized by Google

tion avait dû suivre la fin des guerres de la République et du premier Empire, la vigie ayant cessé d'être utile après cette dernière époque, et M. Déodat de Verthamon a reçu récemment, des affirmations qui confirment cette hypothèse. Son jardinier, *qui avait travaillé à déblayer les terres de l'intérieur de la chapelle*, lui a fait connaître :

1° Que ce fut un M. Marginier, alors propriétaire du domaine de La Tour, qui, vers 1814 ou 1815, fit démolir les murs de la chapelle haute pour construire des étables et que ces murs étaient appuyés directement sur ceux de l'ancien édifice, rasé à deux ou trois mètres du sol.

2° Qu'on trouva, comme me l'avait déjà dit Dupuy (1), à deux mètres environ au-dessus de la base des piliers de la chapelle du XIIe siècle, un carrelage particulier au-dessous duquel on rencontra du bois brûlé et du charbon formant une couche régulière mais de peu d'épaisseur, le tout recouvert d'un remblai formé de débris de démolition, de mortier et de terres empruntées au sol argileux qui entourait le monument.

C'est du reste, la confirmation de ce que révélaient les pierres calcinées du vieil édifice.

3° Que l'on découvrit aussi, en enlevant toutes les terres de l'intérieur de l'église, le pied d'un grand mât profondément enterré dans le sol, c'est-à-dire, précisément, celui qui servait de base à la pièce maîtresse de l'arbre de la vigie et l'on remarqua de plus qu'on avait ménagé une sorte de chaussée assez élevée qui, partant du coin du jardin de la maison de la Tour, arrivait à la porte de la nouvelle chapelle, au niveau du carrelage surélevé de deux mètres environ, comme nous l'avons indiqué.

Il ne peut donc y avoir de doutes désormais sur les deux destructions de Saint-Jean de Sagondignac et sur l'existence successive, par conséquent, de deux édifices religieux au même point; mais il est loin d'en être ainsi quant à la formation du

---

(1) Voir page 127 de ma première étude sur Saint-Jean de Sagondignac. Soc. arch., 1890.

Digitized by Google

tumulus, ou plutôt à son achèvement et au but poursuivi par ceux qui entreprirent cet ouvrage important.

La première accumulation de terres peut bien être très simplement expliquée par l'existence du cimetière qui entourait la première église et qui avait fini par compter plusieurs séries superposées de sépultures, comme on l'observe autour d'un grand nombre de chapelles rurales.

Mais cette raison ne peut être invoquée pour le tumulus complet en état de vaine pâture, sur lequel des broussailles ligneuses, souvent coupées, existaient quand Dupuy voulut utiliser les terres de la colline artificielle et qui avait 10 mètres de hauteur lors de la visite de juin 1859, 5 mètres lors de mes premières investigations en 1876, *soit 8 ou 3 mètres de plus que les murs de la chapelle arrasés à 2 mètres du sol.*

Il faut se souvenir, d'autre part, que les registres de la paroisse de Saint-Germain d'Esteuil fournissent la preuve qu'on n'a fait aucun enterrement, après 1668, dans la terrasse qui entourait la vieille église et dont la présence, affirmée par le contradicteur de Baurein, est précisément démontrée par le plan découvert par M. Pouverreau.

La question de la création du tumulus proprement dit reste donc entière.

On a bien dit que ce travail fut exécuté en 1815 en crainte des Anglais et pour recouvrir l'église et les tombes.

D'autres ont voulu voir dans l'accumulation des terres l'idée de la construction d'un fort pour résister aux mêmes envahisseurs.

Mais j'avoue que les objections que j'ai présentées contre cette dernière hypothèse conservent pour moi toute leur force. J'ai la conviction qu'une redoute, ayant pour défense les murailles de Sagondignac épaulées de terres à l'extérieur avec réduit central libre, aurait fait meilleure figure contre des assaillants qu'un monticule arrondi exposé à tous les feux de l'ennemi.

Je n'ai pas dissimulé, d'un autre côté, les objections qu'on pourrait opposer à l'idée d'une intention pieuse portant à ensevelir l'église et les tombes qu'elle renfermait comme celles du vieux cimetière ambiant.

Digitized by Google

Et cependant il est constant qu'on a enterré dans la seconde église depuis 1668 et probablement jusqu'à la Révolution.

Mais il me semble plus prudent d'attendre, persuadé que de nouveaux documents activement cherchés donneront peut-être un jour le mot de l'énigme.

Et adhuc sub judice lis est.

5 février 1892. E. Berchon.

LA CONSÉCRATION DE

L'ÉGLISE DES CAPUCINS DE BEAUVAIS (Oise)

Par le Cardinal de SOURDIS

Note de MM. de CARRÈRE et BERCHON.

Annexe à la séance du 11 mars 1892.

La planche que je présente à la Société porte commémoraison de la dédicace de l'église des capucins de Beauvais par un des plus illustres archevêques de Bordeaux, François de Sourdis.

Elle est intéressante, par conséquent, pour nous et je ne saurais trop remercier M. de Carrère, membre distingué de la *Société académique d'archéologie, sciences et arts de Beauvais* (notre correspondante), d'avoir bien voulu m'autoriser à la reproduire, pour nos actes, d'après la publication qui en a été faite dans le tome XIV des Mémoires de sa compagnie (année 1891, p. 835).

L'inscription est sur une plaque de cuivre ovale qui mesure 23 centimètres dans sa plus grande longueur sur 18 centimètres dans sa plus grande largeur. Elle devait être fixée par des clous dont les trous sont apparents sur la planche et a, sans aucun doute, subi des vicissitudes depuis la dévastation de l'église des capucins en 1793. Elle était probablement fixée sur

Digitized by Google

une boiserie, ou un autel, et a été manifestement recouverte d'une peinture jaune, ou d'une dorure légère, encore reconnaissable sur le métal.

Elle a été achetée, assez récemment, chez un marchand de curiosités de Beauvais qui l'avait lui-même acquise à la vente de la collection d'un petit propriétaire des environs.

M. de Carrère a joint à ces renseignements l'indication que l'église des capucins, dont quelques épaves ont été recueillies au Musée de Beauvais, avait été fondée à la suite des émouvantes prédications faites en 1603 par M. de Joyeuse, capucin sous le nom de père Ange.

Les trois corps de la ville avaient de suite décidé qu'on bâtirait un couvent pour recevoir des religieux de cet ordre et ce projet avait été réalisé (après quelques changements de local) dans le faubourg Gaillon, le septième jour de mai 1606 (1).

C'est le 27 août 1608 qu'eut lieu la consécration et dédicace de l'église en l'honneur de Dieu et de la cour céleste de Paradis, au nom de sainte Angadresme, vierge et patronne de Beauvais et le choix du conservateur s'explique parce que le primat d'Aquitaine était frère de Madeleine d'Escoubleau, abbesse de Saint-Paul-lès-Beauvais (1596-1665), réformatrice de ce grand monastère de bénédictines.

La Société sera certainement heureuse de posséder un souvenir de plus du grand cardinal qui, au milieu de difficultés sans nombre, sut créer, avec une persévérance inébranlable, la Chartreuse Saint-Bruno et assainir Bordeaux.

Elle voudra bien adopter aussi la proposition que je fais d'un vote de remerciements pour l'obligeance avec laquelle M. de Carrère a répondu à ma demande.

E. Berchon.

11 mars 1892.

---

(1) L'emplacement de ce couvent est nettement indiqué sur le magnifique plan dressé en 1889, par M. Victor Chuillier, et représentant la ville de Beauvais telle qu'elle était en 1789. Ce plan porte les devises suivantes : « *Palus ut hic fixus constans et firma manebo. Gens burgunda ferox* » *anglaque testis erit* ». Il m'a été donné par M. de Carrère, que je ne saurais trop remercier.

Digitized by Google

INVENTAIRE DE L'AGE DU BRONZE

EN GIRONDE

Par M. le Dr BERCHON

Secrétaire général de la Société archéologique.

J'ai communiqué, plusieurs fois, à la Société, le résultat de mes études prolongées sur l'âge du bronze en Gironde, et la plus grande partie de mon travail a été déjà publiée dans ses *Actes* (1).

Je n'ai donc point l'intention de revenir sur ce sujet aujourd'hui.

Je veux seulement faire connaître le résumé de toutes mes recherches personnelles et bibliographiques afin d'établir une sorte d'inventaire actuel, raisonné et détaillé, des découvertes faites dans le département.

Divers essais ont été tentés dans cette voie : par le *Dictionnaire des Gaules* d'abord, par le grand ouvrage de M. Chantre, de Lyon, en 1875-1876, et par notre collègue, M. Daleau, qui, dans trois communications complètement indépendantes de la dernière (quoique presque contemporaine), s'est occupé de la même question : en 1876, au congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences*, tenu à Clermont-Ferrand ; puis dans une note à notre Société en 1878, et, enfin, par une courte communication dans les *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme, en 1881.*

Plusieurs archéologues et collectionneurs de la région, et, principalement, MM. Leo Drouyn, Léal, Labet, Gaullieur, Daleau, Cantellauve, Pouverreau, Meynieu, de Mensignac,

---

(1) T. XIV, 1889, p. 17-154 et t. XVI, 1891, p. 7. *Etudes paléo-archéologiques sur l'âge du bronze, spécialement en Gironde,* avec planches.

Digitized by Google

Lalanne, etc., etc., nous avaient aussi signalé quelques trouvailles particulières.

J'ai réuni toutes ces observations à celles qui m'étaient personnelles. J'ai examiné, moi-même, la plupart des collections girondines, recueilli des renseignements sur celles que je n'avais pu contrôler ou qui ont été transportées loin de nous. J'ai décrit, enfin, un grand nombre d'objets dont l'*existence n'avait pas encore été signalée*, et une autre partie de ma tâche, assez laborieuse, a été la revue de tous les textes publiés avec discussion d'assertions, quelquefois contradictoires; vérification, surtout, de toutes les citations dans l'ouvrage original. Et il est résulté de toute cette enquête un ensemble très considérable de faits dont l'importance ne peut être niée.

Je crois, en effet, être parvenu à prouver, pièces en main :

1° Que le département de la Gironde, dans lequel le savant ouvrage de M. John Evans ne signalait (même en 1883) qu'un seul gisement de l'âge du bronze, est, au contraire, tout particulièrement riche en objets de cet âge, si on le compare surtout aux contrées voisines des Landes, du Périgord, de l'Angoûmois et de la Saintonge;

2° Que cette richesse absolue et relative est tout à fait manifeste pour la région désignée sous le nom de Médoc;

3° Que la variété des objets recueillis est assez grande et assez caractéristique pour qu'on puisse établir des différences sensibles entre ces objets et ceux du nord de l'Europe, de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Irlande, et même de notre Bretagne;

4° Que tous ces faits peuvent, ainsi, fournir des données très intéressantes pour l'étude générale de l'âge du bronze dans le sud-ouest de la France;

5° J'ai prouvé, d'autre part, par des documents irrécusables, que cette étude avait été magistralement abordée de 1803 à 1828, par l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, alors que l'examen* de *ces questions n'avait attiré l'attention de personne en Europe*, et cela n'a pas été la moins heureuse de mes découvertes. Elle m'a même fait obtenir une médaille à l'effigie de Paul Broca, par la *Société d'Anthropologie de Paris*. (Prix Ernest Godard, 1890).

Digitized by Google

6° J'ai établi, de plus, que les documents recueillis depuis la fondation de notre *Société archéologique* sont assez importants pour faire attribuer à notre Compagnie une très bonne part dans la continuation de cet ordre d'investigations ; et

7° Que les archéologues et préhistoriciens girondins peuvent, ainsi, revendiquer, sans aucun chauvinisme local, le mérite d'avoir largement contribué à élucider l'une des questions encore controversées de l'histoire des populations qui ont foulé notre sol depuis les temps les plus reculés.

Ai-je besoin de dire avec quelle réserve il faut conclure en pareille matière? Je ne le crois pas, car tous les bons observateurs sont aujourd'hui d'accord sur ce point.

M. Chantre l'a dit, d'ailleurs, avec toute raison :

« Pour l'étude de l'âge du bronze plus que pour toutes les » autres, les monographies locales sont encore indispensables » et rendent plus de services que toutes les dissertations, » basées principalement sur des citations dans lesquelles l'in- » terprétation des textes domine trop souvent au détriment de » l'étude des données positives ».

Toutes mes recherches ont été inspirées par cette conviction et nous les résumons ici par cette simple déclaration qu'à la date de 1892 j'ai pu noter d'une manière certaine l'existence de près de cent localités girondines dans lesquelles on a recueilli 150 fois des objets divers de l'âge du bronze, objets de nature très variée : épées, poignards, pointes de lances, bouts de flèches, faucilles, bracelets, fibules, agrafes, harpons, aiguilles, pendeloques, anneaux, vases, et, enfin, en bien plus grand nombre, des instruments dénommés coins ou haches qui appartiennent à presque toutes les catégories de l'espèce : haches dites des premiers essais ; ébauches ; haches de cuivre ; haches à double coulisse entière, dites aussi à rebords ; à talon, avec un ou deux anneaux sur le côté ; à ailerons ; à douilles ; haches de formes spéciales distinguées par leur élégance ou par certaine particularité rarissime (hache à coulant), sans parler de ces masses d'instruments brisés ou de ces culots de bronze fondu rencontrés dans presque tous les pays où l'existence d'un âge de bronze a été constatée.

Digitized by Google

Le tout donnant un total précis de plus de mille objets, chiffre qui pourrait être porté bien au delà, si je n'avais voulu écarter de mon inventaire tout ce dont je n'avais pu contrôler l'authenticité ou relever les nombres précis.

J'ai d'ailleurs eu le soin de mettre en regard de chaque trouvaille (autant du moins que cela m'a été possible) la date de la découverte, le nom de celui qui le premier l'a fait connaître, avec l'indication des ouvrages ou des auteurs qui avaient rappelé tous les faits à eux connus, ou publiés déjà.

Cette méthode est, à mon sens, la seule rationnelle, la seule utile pour toute recherche et surtout pour toute étude complète et sérieuse d'un sujet quel qu'il soit.

E. Berchon.

30 mars 1892.

CONGRÈS ANNUEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1893

Le programme officiel du congrès annuel des Sociétés savantes de France à la Sorbonne a été porté deux fois à la connaissance des membres de la Société : dans le volume XII, 1887, p. xcvii et le volume XIII, 1888, p. xciii.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient d'adresser celui de l'année 1893 modifiant la date du congrès et la reportant aux vacances de Pâques au lieu des vacances de la Pentecôte dont l'expérience n'a pas réussi.

Voici le texte de la lettre officielle qui a d'autant plus d'importance que le Ministre fixe la date *extrême* du 1er février 1893 pour l'envoi des travaux à Paris.

Paris, le 12 août 1892.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, sur la proposition de la Commission centrale du Comité des travaux historiques et scientifiques, j'ai

Digitized by Google

décidé que le 31e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrirait à la Sorbonne le mardi 4 avril 1893.

L'expérience faite depuis 1887 n'a pas répondu à mon attente et les renseignements que j'ai recueillis m'ont amené à rétablir, pour la réunion annuelle des Sociétés savantes, la date abandonnée des vacances de Pâques. Je souhaite très vivement que cette mesure corresponde aux désirs du plus grand nombre et qu'elle provoque de la part des membres de votre Société un mouvement toujours plus accentué de recherches et de travaux.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur le Président, le programme des questions soumises à MM. les Délégués des Sociétés savantes en vue du Congrès de 1893. Comme le précédent, ce programme a été dressé surtout par le Comité des Travaux historiques et scientifiques. Un grand nombre de questions d'un intérêt constant y ont été maintenues cette année encore. Je regrette que les sociétés savantes n'aient pas répondu à l'appel qui leur avait été fait et ne soient pas devenues davantage les collaboratrices du Comité pour la rédaction du programme. Permettez-moi, Monsieur le Président, de signaler ce point à toute votre attention et de vous prier d'insister auprès des Membres de votre Société afin que l'année prochaine ils prennent, en séance du Congrès, l'initiative des questions qu'il leur paraîtrait utile d'insérer au programme.

Je tiens également à ce que la prescription renouvelée des anciennes traditions et relative à l'envoi préalable des manuscrits soit rigoureusement appliquée. L'ouverture du Congrès ayant lieu le 4 avril, il est indispensable que le manuscrit complet des communications proposées par vos délégués soit adressé au Ministère de l'Instruction publique, Direction du Secrétariat, 1er Bureau, avant le 1er février 1893, date extrême.

Je ne saurais trop appuyer sur la nécessité de cette communication préalable. Elle permet aux Membres du Comité d'établir un ordre du jour où les questions de même nature sont groupées autant que possible dans une même séance, et de se préparer à prendre part à la discussion, s'il y a lieu.

Les résultats obtenus au dernier Congrès me paraissent justifier cette décision qui nous conduira, j'en ai le ferme espoir, à faire de la réunion annuelle des Sociétés savantes un Congrès de plus en plus fécond et de plus en plus profitable à la science.

Vous ne vous refuserez certainement pas, Monsieur le Président, à me prêter pour l'exécution de ces instructions votre habituel et bienveillant concours.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,
CHARMES.

Digitized by Google

Quant au programme lui-même, il a subi de nombreuses modifications qui peuvent intéresser nos associés, soit en leur fournissant des sujets d'étude, soit en les engageant à diriger leurs recherches vers tel ou tel point de véritable actualité.

Ce programme contient, comme toujours, 5 sections et nous notons comme questions archéologiques les numéros suivants :

I. Section d'histoire et de philologie

1° Transformations successives et disparition du servage.

2° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

3° Histoire des anciennes foires et marchés.

4° Anciens livres de raison et de compte. — Journaux de famille.

5° Vieilles liturgies des églises de France.

6° Textes inédits ou nouvellement signalés de chartes de communes ou de coutumes.

7° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs. Distinguer entre l'emploi de l'idiome local et celui du français.

8° Jeux et divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes.

9° Origine, commerce et préparation des aliments avant le XVIIe siècle.

10° Etudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région; en donner, autant que possible, la forme exacte; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

11° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France.

12° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

Digitized by Google

13° Transport des correspondances et transmissions des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

14° Recueillir les indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

15° Rechercher dans les anciens documents les indications relatives aux maladies des animaux et des végétaux dans les diverses régions de la France.

16° Recherches relatives à l'histoire de la marine française d'après les documents contenus dans les archives notariales des villes maritimes, dans les archives des Chambres de commerce ou dans d'autres dépôts.

17° Indications tirées des anciens documents pouvant faire connaître les phénomènes naturels, météorologiques ou autres (inondations, pluies, sécheresses persistantes, tremblements de terre, température exceptionnelle, etc.) jusqu'au règne de Louis XIII.

18° Dresser des listes aussi complètes et aussi exactes que possible des principaux officiers de l'ordre administratif, judiciaire et militaire : baillis, vicomtes, sénéchaux, viguiers, capitaines, châtelains, etc.

19° Etudier les systèmes des poids et mesures dans un territoire déterminé sous l'ancien régime. En établir la correspondance avec le système métrique.

II. Section d'archéologie

1° Rechercher les épitaphes, inscriptions de synagogues, graffites en langue et en écriture hébraïques qui n'ont pas encore été signalés ou ont été imparfaitement publiés jusqu'à présent.

2° Rechercher les inscriptions arabes, épitaphes, dédicaces de mosquées, légendes de portes, de minbar, etc., antérieures à la conquête turque qui se trouvent dans l'un des trois départements algériens ou dans la Régence de Tunis.

3° Faire une étude sur l'art de la mosaïque dans notre pays depuis les temps antiques jusqu'au moyen âge.

Digitized by Google

Signaler les monuments existants et consulter, pour l'antiquité, les travaux d'Artaud et de Loriquet sur les célèbres mosaïques de Lyon et de Reims. Pour le moyen âge, se reporter a ceux d'Emeric David, de Viollet-le-Duc, de Müntz, les mémoires de la Société archéologique du midi de la France, etc.

Etudier la technique particulière de la dalle funéraire conservée à l'abbaye de Saint-Denis et connue sous le nom de tombeau de Frédégonde.

Mentionner, comme dérivant de la mosaïque proprement dite, les pierres sépulcrales, les inscriptions et bas-reliefs dont le champ est ou a été semé de verroteries; de cette sorte sont le couvercle du sarcophage de Boethius, évêque de Vénasque à la fin du VIe siècle, les inscriptions et grafite un peu postérieurs trouvés par le R. P. de la Croix dans l'hypogie de Poitiers, la sculpture du jubé de Bourges.

Compléter le travail par une étude sur les mosaïques de l'Afrique romaine : les pavés d'édifices profanes ou religieux et les tombes du type de Tabarca.

4° Signaler les objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

Par suite de dons ou de legs, bon nombre de musées de province se sont enrichis d'objets que l'on est souvent fort étonné d'y rencontrer. Dans nos villes maritimes en particulier, il n'est pas rare que des officiers de marine ou des voyageurs aient donné au musée de la localité des antiquités parfois fort curieuses qu'ils avaient recueillies en Italie, en Grêce, en Orient. Quelques villes ont acquis de la sorte de fort belles collections dont elles sont justement fières. Un beaucoup plus grand nombre ne possèdent que quelques-unes de ces antiquités étrangères à la région, et ces objets, isolés au milieu des collections d'origine locale, échappent bien souvent à l'attention des érudits qui auraient intérêt à les connaître. Ce sont surtout ces objets isolés qu'il est utile de signaler avec dessins à l'appui et en fournissant tous les renseignements possibles sur leur provenance et sur les circonstances qui les ont fait entrer dans les collections où on les conserve actuellement.

Digitized by Google

5° Signaler les actes notariés du XIVe au XVe siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes, et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

Il est peut-être superflu de remarquer que la meilleure façon de présenter les documents de ce genre au Congrès serait d'en faire un résumé, où l'on s'attacherait à mettre en relief les données nouvelles qu'ils fournissent à l'histoire de l'art, et à faire ressortir les points sur lesquels ils confirment, complètent ou contredisent les renseignements que l'on possède d'autre part.

6° Dresser la liste avec plans et dessins à l'appui des édifices chrétiens d'une province ou d'un département réputés antérieurs à l'an mil.

La longue période qui s'étend de la chute de l'empire romain à l'an mil est pour l'histoire de l'art en France la plus obscure. On ne pourra y apporter quelque lumière qu'en dressant une statistique des monuments présumés appartenir à cette époque et en en discutant ensuite l'âge avec soin. C'est aux habitants de la province de réunir les éléments de cette enquête.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

Cette question, pour la traiter dans son ensemble, suppose une connaissance générale des monuments de la France qui ne peut s'acquérir que par de longues études et de nombreux voyages. Aussi n'est-ce point ainsi que le Comité la comprend. Ce qu'il désire, c'est provoquer des monographies embrassant une circonscription donnée, par exemple un département, un diocèse, un arrondissement, et dans lesquelles on passerait en revue les principaux monuments compris dans cette circonscription, non pas en donnant une description détaillée de chacun d'eux, mais en cherchant à dégager les éléments caractéristiques qui les distinguent et qui leur donnent un air de famille. Ainsi, on s'attacherait à reconnaître quel est le plan le plus fréquemment adopté dans la région; de quelle façon la

Digitized by Google

nef est habituellement couverte (charpente apparente, voûte en berceau plein cintre ou brisé, croisées d'ogives, coupoles); comment les bas-côtés sont construits, s'ils sont ou non surmontés de tribunes, s'il y a des fenêtres éclairant directement la nef, ou si le jour n'entre dans l'église que par les fenêtres des bas-côtés; quelles sont la forme et la position des clochers; quelle est la nature des matériaux employés; enfin, s'il y a un style d'ornementation particulier, si certains détails d'ornement sont employés d'une façon caractéristique et constante, etc.

8° Rechercher dans chaque département ou arrondissement les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

La France est encore couverte de ruines féodales dont l'importance étonne les voyageurs. Or, bien souvent de ces ruines on ne sait presque rien. C'est aux savants qui habitent nos provinces à décrire ces vieux monuments, à restituer le plan de ces anciens châteaux, à découvrir les documents historiques qui permettent d'en connaître la date et d'en reconstituer l'histoire. Les monographies de ce genre, surtout si elles sont accompagnées des dessins si nécessaires pour leur intelligence, seront toujours accueillies avec faveur à la Sorbonne.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes ou les particuliers, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner autant que possible les coupes et les plans.

Cet article du programme ne réclame aucune explication. Le Comité croit devoir seulement insister sur la nécessité de joindre aux communications de cet ordre des dessins en plan et en élévation.

10° Signaler, comme l'a fait dans son *Traité des superstitions* l'abbé Jean-Baptiste Thiers, mort en 1703, les restes de vieilles croyances et pratiques superstitieuses qui peuvent subsister dans certaines parties de la France.

Croyances aux phylactères; à la valeur surnaturelle de certains mots dépourvus de sens; à la vertu curative spéciale de certains saints et de leurs tombes.

Digitized by Google

Pèlerinages à des rochers ou à des fontaines.

Degré de diffusion locale de livres de superstitions populaires : clé des songes, traité du Grand Albert et autres recueils toujours réimprimés, reproduisant des signes, figures et formules en usage depuis plusieurs siècles.

Feux de la Saint-Jean.

Paroles de l'Evangile détournées de leur sens.

Invocation des anges Uriel, Assiriel, Iniel, Azaraël et autres de même sorte.

11° Signaler dans chaque région de la France les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

Il existe encore dans un grand nombre d'églises, principalement dans le Centre et le Midi, des reliquaires, des croix et autres objets d'orfèvrerie qui n'ont pas encore été étudiés convenablement, qui bien souvent ont été signalés à l'attention des archéologues. C'est aux savants de province qu'il appartient de rechercher ces objets, d'en dresser des listes raisonnées, d'en retracer l'histoire, de découvrir où ils ont été fabriqués et, en les rapprochant les uns des autres, de reconnaître les caractères propres aux différents centres de production artistique au moyen âge.

12° Rechercher dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge les représentations d'instruments de métier.

On sait combien il est souvent difficile de déterminer l'âge des outils anciens que le hasard fait parfois découvrir. Ce n'est qu'en s'aidant des peintures et sculptures où les artistes de l'antiquité et du moyen âge en ont figuré, qu'on peut établir avec quelque certitude les caractères propres à ces objets aux diverses époques de notre histoire.

13° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Les vases, les statuettes de terre cuite que l'on ramasse sur tous les points de l'ancienne Gaule sont le plus souvent des produits de l'industrie indigène. Les noms gaulois que l'on

Digitized by Google

relève sur beaucoup de marques de potiers suffiraient à le prouver. Mais on est très mal fixé encore sur les centres de fabrication où les habitants de la Gaule allaient s'approvisionner. C'est un point de l'histoire industrielle de notre pays qu'il serait intéressant d'étudier. Il y aurait lieu de rechercher en même temps si ces anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et si, comme on l'a constaté pour d'autres industries, une partie des centres de production céramique que nous trouvons au moyen âge ne sont pas établis sur les mêmes lieux où nos ancêtres gallo-romains avaient installé leurs fours bien des siècles auparavant.

14° Recueillir des documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

On connaît aujourd'hui dans leurs traits essentiels les principaux éléments du costume de nos pères. Mais à côté des grandes lois de la mode, que l'on observait partout plus ou moins, il y avait dans beaucoup de provinces des usages spéciaux qui influaient sur les modes. Ce sont ces particularités locales qu'on n'a guère étudiées jusqu'ici, sauf pour des époques très voisines de nous. Il serait intéressant d'en rechercher la trace dans les monuments du moyen âge.

15° Etudier dans les *Acta sanctorum*, parmi les biographies des saints d'une région de la France, ce qui peut servir à l'histoire de l'art dans cette région.

Quoique souvent bien postérieures aux faits qu'elles rapportent, les vies des saints sont une précieuse source de renseignements, encore trop peu explorée. Elles peuvent être d'une grande utilité pour l'histoire des arts, à la condition de bien déterminer, avant d'en invoquer le témoignage, l'époque où elles furent écrites.

16° Signaler les découvertes numismatiques faites soit isolément, soit par groupes, dans une circonscription déterminée. Les classer par époques depuis les temps les plus reculés (époque gauloise) jusqu'au XVIIIe siècle. — Etudier les causes historiques et économiques qui justifient la présence de ces monnaies.

Digitized by Google

III. Section des sciences économiques et sociales

Les questions proposées sont étrangères à l'archéologie.

IV. Section des sciences

Elle donne lieu à la même remarque.

V. Section de géographie historique et descriptive

Elle renferme, au contraire, les numéros suivants relatifs à nos études :

6° De l'habitat en France dans les temps préhistoriques, cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer.

7° Limites des suffixes ethniques les plus caractéristiques. Cartes des noms de lieux en *ac*, en *az*, en *oz*, en *on*, etc.

8° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les coutumes locales, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.).

9° Compléter la nomenclature des noms de lieux en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes.

10° Étudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France (érosions, ensablements, dunes, etc.).

Digitized by Google

EXPOSITION UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE CHICAGO (États-Unis d'Amérique).

M. Berchon, secrétaire général de la Société, a reçu la lettre suivante qui peut intéresser ses collègues et qu'il insère ici dans le but de porter à temps à leur connaissance les renseignements qu'elle contient.

Paris, avenue de la Bourdonnais, n° 22, le 30 juillet 1892.

Monsieur,

Connaissant, par le concours que vous avez apporté à l'exposition universelle de 1889, tout l'intérêt que vous devez prendre aux succès de l'industrie française, je crois utile de vous faire connaître le développement donné à la section française dans l'exposition universelle qui aura lieu à Chicago, en 1893.

Le Gouvernement et les Chambres, après avoir ouvert un crédit de 3,250,000 fr. au commissariat général français, viennent, à la date du 15 juillet 1892, d'ouvrir un crédit supplémentaire de 800,000 fr. dans le but d'augmenter notre représentation nationale et de faciliter l'œuvre de nos exposants en les exonérant d'une partie importante de leurs frais de décoration et de transport.

Je ne crois pouvoir mieux appeler votre attention sur l'importance de notre exposition qu'en vous communiquant le texte de la loi de finances qui vient d'être votée et l'exposé des motifs soumis par M. le Ministre du commerce et de l'industrie à la signature du Président de la République et au vote des Chambres.

Je joins à cette lettre divers documents qui me semblent de nature à vous intéresser : 1° la lettre du 28 juillet aux Présidents des Comités d'admission et d'installation relative à l'expédition des produits exposés et à la détaxe des frais de transport; 2° le règlement de la section française; 3° un plan de l'exposition de Chicago à Jackson's Park.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Commissaire général du Gouvernement français,
Camille KRANTZ.

Digitized by Google

L'exposition sera ouverte du 1er mai au 30 octobre 1893.

Elle comprend 12 sections, mais 2 seulement peuvent intéresser la Société :

La section K. — *Beaux-Arts :* peinture, sculpture, architecture, gravure et dessin, arts décoratifs.

La section M. — *Ethnologie, Archéologie :* histoire du travail, économie politique.

L'article 19 du *Règlement général de la Section française* porte en outre, que toutes les communications relatives à l'Exposition universelle et internationale de Chicago et toutes les demandes de renseignements doivent être adressées à M. le Commissaire général du gouvernement français, 22, Avenue la Bourdonnais, Porte Rapp, à Paris (1).

---

(1) Une communication officielle de M. le Ministre du commerce et de l'industrie, en date du 24 septembre 1892, et parvenue après l'impression de la lettre qui précède, invite la *Société Archéologique de Bordeaux* à prendre part à l'exposition de Chicago.

Digitized by Google

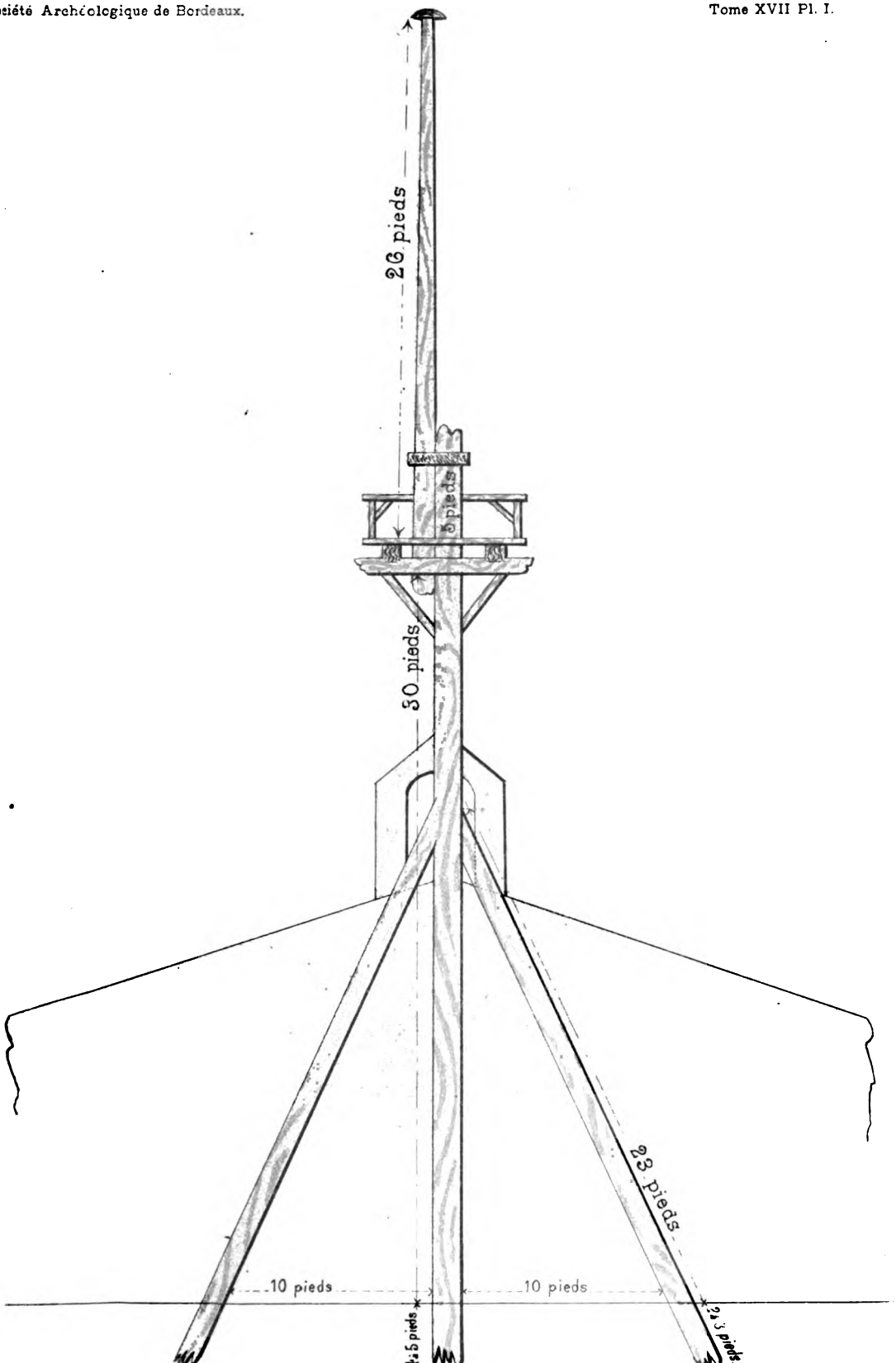

LA CHAPELLE ET LA VIGIE DE SAINT-JEAN DE SAGONDIGNAC (MÉDOC)

Digitized by Google

Digitized by Google

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE

DE LA

CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE DES CAPUCINS DE BEAUVAIS

par le Cardinal François DE SOURDIS,

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

1608.

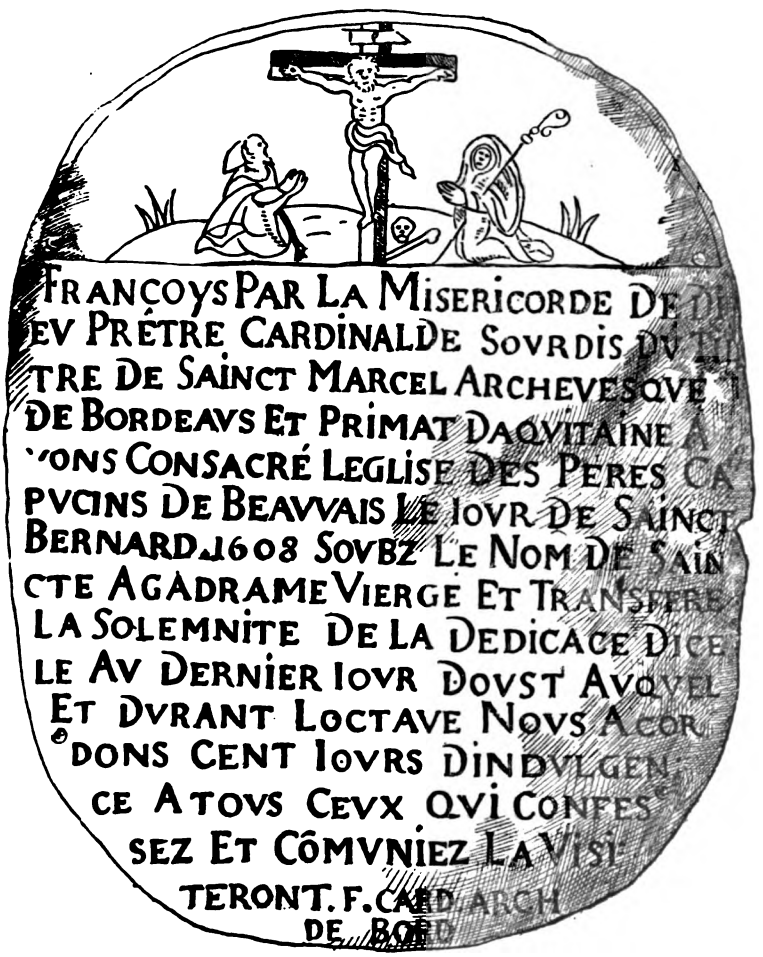

PLAQUE DE CUIVRE DE LA COLLECTION DE M. DE CARRÈRE

Membre de la Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de Beauvais (Oise).

Digitized by Google

Digitized by Google

Séance du 11 novembre 1892.

Présidence de M. Habasque.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté avec rectification du nom de Tudo au lieu de Ludo. Voir page LXIII.

Excusés : MM. de Mensignac et Parquet qui, dans une lettre adressée au président, regrette de ne pouvoir assister à la séance. Il se proposait de soumettre à la Société un essai d'étude sur l'influence des idiomes locaux celtiques, germaniques, etc., sur les formules de l'épigraphie romaine. Etude qu'il remet à une réunion ultérieure.

Présentations. — De M. Charriaut, homme de lettres à Bordeaux, présenté par MM. de Manthé et Piganeau; de M. Armand Thibaudeau, avoué, 17, cours Tourny, présenté par MM. Habasque et Amtmann; de M. Michaut, présenté par MM. Dagrant et Piganeau. Ces trois Messieurs sont élus à l'unanimité.

Correspondance. — La correspondance des vacances comprend d'assez nombreux documents :

1° Des lettres de remerciements de MM. Henri Jouan, capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg, et Louis Audiat, érudit archéologue à Saintes, pour leur nomination de correspondants de la Société;

2° Des circulaires des Ministres de l'Instruction publique et des Beaux-arts relatives au congrès des Sociétés savantes de la Sorbonne qui est ramené aux vacances de Pâques, le 4 avril 1893.

Les questions archéologiques du programme de ce congrès ont été insérées dans le premier fascicule de nos publications de 1892 et peuvent être étudiées avec fruit;

3° L'invitation du Commissaire général français pour l'Exposition universelle et internationale de Chicago en 1893.

La Société y prendra part par ses publications ;

4° Une invitation des archéologues du Tarn-et-Garonne pour leur campagne d'automne ;

Digitized by Google

5° Une réponse favorable d'échange de nos Actes avec les publications très appréciées de la *Société impériale archéologique de Moscou*, sous la direction de la comtesse Ouvaroff, qui a continué l'œuvre créée par son mari;

6° Une lettre de M. le Préfet de la Gironde faisant connaître que l'allocation de 400 fr. du Conseil général de la Gironde a été votée. Des remerciements ont été adressés;

7° Un prospectus de souscription à la *France artistique et monumentale* et les catalogues ordinaires de MM. Clouzot, Picard, Weeler, Lechevallier, Dorbon, etc.

8° L'envoi par M. le comte Gabriel de Maurès de Malartic de la biographie de son arrière-grand-oncle, maréchal de camp, maire de la Rochelle, député aux Etats-Généraux.

Remerciements.

9° Un numéro du journal *El Partido constitucional* de San José de Costarica, contenant un article sur les ornements d'or et de cuivre des indigènes de cette République par le Dr Max Uhle.

Au sujet d'un avis de réclame d'une publication parisienne, *La Paix*, demandant des travaux des savants de province, l'Assemblée est d'avis qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper d'une demande de cette nature qui tendrait à priver les Sociétés des départements de la primeur des communications et mémoires de leurs membres.

M. F. Daleau présente un sceau en cuivre jaune de forme ovale gravé des deux côtés; sur une des faces on voit, au centre, les armes de la ville de Bourg-sur-Gironde, soit : un chérubin les ailes déployées supportant l'écu de France, *d'azur à trois fleurs de lys d'or*, entourées de l'inscription suivante : *Sigillum maioriæ Burgi*. Le tout bordé d'un cordon pointillé. L'autre face présente à peu près la même gravure, cependant M. Daleau croit lire : *Sigillum maiorie Burgi;* on voit, au centre de cette gravure, un cercle en relief avec traces de bordure sur lequel devait s'adapter la douille d'emmanchement. Ce côté du cachet doit être plus ancien. On a dû y renoncer quand il a été usé et faire graver le revers. Ce spécimen, moins ancien que les sceaux de la ville de Bourg, datés 1598, 1603, 1610, que M. Daleau a

Digitized by Google

déjà montrés à la Société (t. XVII, p. 27) doit remonter à la première moitié du XVIIe siècle. Il a été trouvé aux environs de Saint-Savin (Gironde) dans des cendres achetées à Blaye et répandues comme engrais dans une prairie. M. Daleau, qui a l'intention de publier une note sur les sceaux de la ville de Bourg, prie ses collègues de vouloir bien lui fournir les renseignements qui seraient à leur connaissance.

M. de Chasteigner pense, d'après la forme de ce cachet, qu'il doit se rapporter à l'époque du séjour à Bourg de la cour de Louis XIV. De plus, M. de Chasteigner fait savoir qu'il a égaré un objet précieux pour lui, une hachette bronze noir de 0,05 de long et 25 millimètres de diamètre sur laquelle une étiquette portait le mot *Libourne*. Il invite les personnes qui pourraient la rencontrer chez quelque marchand d'antiquités de vouloir bien lui en donner avis.

A propos de l'intéressante note de M. Brutails sur l'âge relatif de quelques églises plus modernes que paraîtrait le comporter leur style, M. de Chasteigner fait observer que déjà lui-même avait signalé ce fait en 1842 et que cette question, connue des archéologues, a été traitée au Congrès scientifique de Bordeaux en 1861. Il remercie néanmoins M. Brutails d'avoir rappelé une chose confirmée de nouveau par ses savantes observations.

M. Piganeau soumet à l'examen de ses collègues un ancien registre de jurade de Saint-Emilion, daté de 1597, curieux surtout par les couvertures enluminées, lettres repoussées, or et argent, inscriptions philosophiques et poétiques, arabesques, etc., dont le secrétaire d'alors, Jehan Legrand, notaire Royal, a eu la patience d'enrichir son manuscrit.

Il fera une communication sur ce curieux registre.

L'ordre du jour appelant un travail de M. le Dr Berchon sur les *roues à clochettes dans les églises*, M. Amtmann en fait la lecture pour notre secrétaire général encore retenu chez lui. Ce travail se termine par le désir d'un vœu de conservation des roues semblables qui n'ont pas été détruites.

A propos de la lecture qu'on vient d'entendre, M. de Chasteigner raconte l'impression qu'il éprouva en entendant le

Digitized by Google

carillon de Bossos dont le bruit étrange lui fit l'effet d'un dévidoir et M. Brutails ajoute qu'on se sert encore en Roussillon de la roue à clochettes pour les cérémonies du mariage.

M. Habasque rapporte qu'il a vu en Bretagne des sonnettes adaptées aux croix paroissiales jusqu'au nombre de 12.

Lorsqu'on rétablit le tombeau de saint Yves, en l'église épiscopale de Tréguier, les députations des paroisses portaient, en grande partie, des croix garnies de sonnettes.

L'impression du mémoire de M. Berchon est votée et son vœu de conservation adopté.

M. de Chasteigner fait savoir qu'il y a deux ans, dans une tranchée ouverte aux allées de Tourny pour l'établissement d'un fil électrique, on rencontra une couche de débris, ossements d'animaux, huîtres, moules, pétoncles et, surtout, des débris végétaux, bourrées et fagots provenant de l'ormeau. Etaient-ce des restes de cabanes ou habitations lacustres? Le même fait s'est reproduit en septembre 1892, dans une autre tranchée, place de Tourny, en face du télégraphe; on sait qu'il existait une fontaine entre la rue Lhote et la rue Fondaudège et qu'on a transformée en bouche d'égoût allant rejoindre le grand collecteur de la rue Huguerie. On est arrivé à 5 mètres de profondeur; à environ 3 mètres on a rencontré une couche noirâtre, gluante, dans laquelle gisaient des débris d'huîtres, avec des tessons de poteries, coquilles, moules, pétoncles, mêlés à des ossements d'animaux, comme porcs, moutons, et beaucoup d'ossements de volatiles, enfin, des débris de bois. La couche s'étendait sur une longueur d'environ 25 à 30 mètres, puis venait un bout de rocher décomposé qui formait promontoire vers la rue Fondaudège. Cette découverte eut lieu vers les mois de septembre et d'octobre 1892. Il est bon de la signaler.

M. de Chasteignier présente, en outre, un fragment de marbre blanc trouvé à Bordeaux, dont il est difficile de préciser le pays; c'est une main tenant quelque chose ressemblant à l'extrémité inférieure d'un volatile, — coq, oie ou canard, — on connaît un bas-relief représentant, en effet, un enfant tenant, pressé contre son corps, un de ces animaux.

Digitized by Google

M. Brutails souhaiterait que la Société possédât dans sa salle de réunion un tableau noir pour servir à des démonstrations. Vœu adopté.

M. de Chasteignier, à son tour, émet le vœu qu'il soit établi pour l'administration de l'Athénée, près de la loge du Concierge, une boîte aux lettres pour le service des Sociétés savantes. Le Bureau est chargé de faire des démarches pour cet objet.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

LES ROUES A CLOCHETTES DANS LES ÉGLISES

Par M. le Dr BERCHON

Secrétaire général de la Société archéologique.

Annexe à la séance du 11 novembre 1892.

On sait qu'on a désigné sous ce nom les roues en bois ou en métal suspendues en divers points des églises et formées de clochettes de différentes dimensions ou timbres, que l'on faisait sonner par un mouvement de rotation imprimé par une corde, ou par une manivelle.

Ces roues étaient assez communes autrefois. On en a signalé l'existence dans certaines localités des Pyrénées, aux îles Baléares, sur les bords du Rhin et Gailhaband a décrit celle de l'abbaye de Fulda formant une étoile de 14 rayons, toute en bronze et découpée à jour comme une rosace. Elle datait de 1415, avait 24 pieds de diamètre, était garnie de plusieurs centaines de clochettes et de grelots. Elle était suspendue au

Digitized by Google

milieu du chœur de l'église et se mettait en mouvement au moyen d'un treuil (1).

Ces roues se rencontraient en plusieurs endroits de France, et l'un de nos zélés collègues, M. Augier, nous a même signalé qu'on en avait constaté l'existence en Gironde (2) : à *Tuzan*, d'après le curé de Saint-Michel de Rieufret, à *Commensacq* (3) et à *Mios*. Il a même donné au Musée de Bordeaux deux clochettes provenant de la roue de cette dernière commune, clochettes qui portent le nom de Dubois, fondeur à Bordeaux, avec numéro d'ordre 12 pour la plus forte et 11 pour l'autre (4).

M. Augier avait aussi cité un passage des notes de l'abbé Bellet, savant académicien de Bordeaux au commencement du XVIIIe siècle. Je donne ici ce passage parce que notre collègue ne l'a pas reproduit *in extenso*.

Voici ce texte :

« J'ay veu, en certaines églises de campagne, une roue garnie de petites clochettes attachée au-dessus de l'autel et à » costé, laquelle on faisait tourner par une corde pour faire » sonner toutes ces clochettes pendant que le peuple chante à » la messe ou à vêpres et quelquefois cette roue chantait un » verset du pseaume alternativement avec le chœur, ainsi que » fait l'orgue dans quelques églises. Le *Monasticum anglois* » t. I, dit que le roi Athelswald fit faire une de ces sortes de » roues, appelée *la dorée*, des lames d'or qui la couvraient, » pour les faire sonner les jours de fête afin d'exciter la dévo- » tion. Ce qui est bien différent de ces clochettes dont nos » clercs se servent pour avertir le peuple de l'élévation du » Saint-Sacrement à la messe, clochette qui a esté ordonnée » par quelques Conciles » (5).

---

(1) *L'architecture du* V^e *au* XVIIe *siècle et les arts qui en dépendent*, 62e livraison.

(2) *Société arch.*, t. X, p. 101 et t. XII, p. LXXXV.

(3) Il y a 20 ans, cette roue existait encore dans l'église de Commensacq, p. LXXXV.

(4) Même page.

(5) *Manuscrits de l'abbé Bellet*. V. p. 101, Bibliothèque de Bordeaux. (On remarquera qu'il n'y était pas question de Mios).

Digitized by Google

Je reviendrai sur quelques détails de cette note, mais la question a été reprise récemment par un très savant archéologue, l'abbé Morillot qui, dans un beau livre (1) plein d'érudition et de renseignements aussi curieux qu'originaux, a cité un assez grand nombre de roues à clochettes et figuré celle appendue à un pilier de l'église de Semur en Auxois supportant 8 clochettes et dont le diamètre mesure près de 50 centimètres.

Le même auteur a parlé de rouets de sonnerie semblables à Vic de Chassenay, à Saint-Euphrône, également employés pour des usages liturgiques et un appareil de même genre aurait été en usage, jusqu'en 1830, à Mirebeau sur Bèze, pour marquer les différentes parties de la messe.

Il rappelle aussi le rouet, à 12 clochettes de Poligny, dans l'église de Saint Hippolyte, fixé au mur, du côté de l'Epître, et qui fonctionnait naguère encore pendant les offices.

Mais il est incontestable que l'usage de ces roues, signalé dans d'autres provinces que la Bourgogne, a presque disparu de nos jours un peu partout. C'est ainsi que je n'ai pu retrouver trace de celles signalées par M. Augier, auxquelles il faut joindre celle de Villenave-d'Ornon citée par M. l'abbé Corbin et celle de Gradignan que M. l'abbé Bahougne m'avait affirmé avoir vue, vers 1859, dans la vieille église démolie depuis (2).

J'ai donc pu aviser M. l'abbé Morillot que notre diocèse ne paraissait plus avoir de roues à clochettes. Les cercles en bois ont été probablement usés; ceux en fer vendus aux ferrailleurs; les clochettes auront été brisées ou sont devenues hors d'usage, à moins que l'appareil n'ait été relégué dans quelque grenier ou débarras de sacristie. Ce qu'il faut toujours essayer de vérifier.

C'est aussi le sort de quelques-unes des roues à clochettes dont on avait signalé l'existence en Bretagne, particulière-

---

(1) *Etude sur l'emploi des clochettes chez les anciens et depuis le triomphe du Christianisme;* Dijon, 1888.

(2) J'ai recueilli à ce sujet les témoignages des curés actuels de ces paroisses. Il n'existe rien de semblable à Gradignan, m'écrit, encore en décembre 1892, le curé de cette paroisse, M. Termos.

Digitized by Google

ment à N.-D. de Quilinen en Landrévarzec, et à Pouldavid, car l'abbé Abgrall, membre distingué de la Société archéologique du Finistère, vient de faire connaître que la première est actuellement complètement désemparée, qu'elle gît sans honneur dans un coin de l'église au fond du transept nord, toute dégarnie de ses cloches. On n'y voit plus qu'un ouvrage en bois fixé à la muraille et qui soutenait, autrefois, la roue à carillon.

La vieille roue de l'église Saint-Jacques de Pouldavid garde de son côté le silence, ajoute le même savant, d'abord parce qu'elle n'a plus de corde pour la tourner, et ensuite parce que la plupart des sonnettes sont, dit-on, fêlées (1).

Dans ces églises, l'emploi des roues à clochettes était purement liturgique, ainsi que le disait une sœur interrogée à Pouldavid et déclarant qu'on faisait tourner la roue *aux jours de fête, pendant la procession, pour donner plus de solennité à la cérémonie* (2).

Telle n'a pas été la conclusion, cependant, d'un auteur qui s'est occupé des roues à clochettes et n'a voulu y voir qu'un souvenir superstitieux adopté et sanctifié par l'Eglise catholique.

Pour M. Gaidoz, les roues à clochettes avaient été des roues de fortune qu'on faisait tourner pour pronostiquer l'avenir. Les Bretons auguraient, en faisant tourner la roue, et d'après son point d'arrêt, de l'issue de telle ou telle affaire et, en particulier, de tel ou tel projet de mariage (3).

Mais, d'abord, je ne vois pas dans la description des roues à clochettes ou dans la présence même des cloches, ce point d'arrêt devant établir le sort d'une affaire, et les témoignages, anciens ou actuels, sont absolument contraires à cette affirma-

---

(1) Bulletin de la Société archéologique du Finistère, t. XIX, 1892, 6e livraison.

(2) Ouvrage cité de l'abbé Morillot, p. 138.

(3) Le *Dieu gaulois* du soleil et le symbolisme de la roue, sept. 1884. Rev. arch., 3e série, p. 145.

Digitized by Google

tion inspirée par cette recherche du symbolisme à outrance qui peut conduire si loin.

Ce qui m'amène à citer le passage entier du *Monasticon anglicum*, assez mal traduit par l'abbé Bellet lui-même, comme on va le voir, et que M. l'abbé Morillot a consulté, lui aussi, mais dans le texte original où se lit :

Præterea fecit vir venerabilis Æthelvoldus quamdam rotam tintinnabulis plenam, quam auream nuncupavit, propter laminas ipsius deauratas, quam in festivis diebus ad majoris excitationem devotionis reducendo volvi constituit (1).

Il ne s'agit pas ainsi d'un roi Athelwald mais de saint Æthelvold, abbé, prélat instruit, ami de saint Dunstan, sous le règne d'Edwi, c'est-à-dire vers 960, et c'est bien dans une intention pieuse que la roue avait été faite.

M. l'abbé Morillot a cité, d'autre part, un article de l'inventaire de la crypte de Saint-Paul, de Londres, en 1298, qui porte :

Una campana manualis et unum tintinnabulum ad elevationem corporis Christi personandum (2).

Il existe même un texte plus ancien et tout aussi concluant. C'est un article de l'inventaire du trésor de l'abbaye de Prum, diocèse de Trèves, en 852 :

Coram altare pendet rota cum tintinnabulis (3).

La tradition s'est conservée quant à la destination des roues à clochettes, car M l'abbé Morillot a pu réunir l'exemple des roues dites signoles des églises de Branges et de Monthelon. près d'Autun, et qu'on tournait pendant certaines parties de l'office divin.

M. Rambaud, curé de Saint-Michel de Rieufret, l'avait également écrit à M. Augier (t. IX, p. 101) : « Il y a cette roue » au Tuzan, on la nommait : Le *Gloria* ou *Réveillon*, ou je » ne sais plus quoi plus, car on en faisait usage à la Noël, à la

(1) MDCLV, 1, p. 104.
(2) *Monasticon*, cité MDCLXXIII, II, p. 331.
(3) Morillot, ouv. cit., p. 140.

Digitized by Google

» messe du Jeudi-Saint, du Samedi-Saint et de la veille de la » Pentecôte ».

M. Morillot a rappelé à ce sujet l'opinion du P. Cahier, de M. Viollet Le Duc, qui dit qu'elles servaient à annoncer les offices (1) et celle de l'abbé Corblet indiquant plusieurs de ces roues, spécialement celle de Saint-Maximin (Var), où l'on voyait, il y a peu d'années et peut-être encore, un disque plein, en bois assez grossier, garni de 7 clochettes formant une série de grandeur décroissante (2).

Il ajoute que dans la vallée d'Araz, en Espagne, près de la frontière française, presque chaque paroisse possédait une roue à clochettes, usitée pour la messe. Spécialement celle de Bossost (3) ou Bossos, indiquée déjà par M. Daleau (4) et dont notre ancien président, M. de Chasteigner, nous a dit avoir entendu le carillon étourdissant.

M. Brutails, notre distingué collègue, a vu, lui aussi, plusieurs de ces roues dans les Pyrénées-Orientales, spécialement à Argelès-sur-Mer, où le carillon de 12 clochettes est dans le chœur de l'église, du côté de l'Evangile, enfoncé dans une niche circulaire destinée à le recevoir.

Il m'a même donné le dessin de ce rouet et de celui de l'église Saint-Nicolas, de Pampelune, qui est beaucoup plus beau, composé de 16 clochettes, 4 dans des trèfles intérieurs, 12 sur la roue extérieure et qui se meut à l'aide d'une corde attachée à une manivelle supportée par une sorte de support fourchu, dont le pied est fixé au mur d'un pilier, tandis que l'autre extrémité se trouve au centre même de l'appareil.

On le met surtout en branle le samedi saint.

On trouve même des roues en Amérique; à la Nouvelle-Orléans, par exemple, où elle est fixée à un pied mobile d'une certaine hauteur, près de l'autel et que le servant de messe fait

---

(1) Mobilier français, II, p. 717.
(2) L'abbé Morillot, p. 141.
(3) Lettre de M. Roquebert, curé de Saint-Béat, 4 décembre 1885.
(4) Soc. arch., séance du 10 mai 1882.

Digitized by Google

tourner avec une manivelle au moment où la rubrique prescrit d'agiter la clochette (1).

Une citation de la note toute récente de M. l'abbé Abgrall lèvera, du reste, tous les doutes :

« Il n'y a, dit-il, qu'à la dévote chapelle de Notre-Dame de » Confors que la vénérable machine fonctionne toujours. Nous » nous souvenons de l'avoir entendue dans les grandes circon- » stances faire résonner son chant dans une sorte de gamme » bizarre. Au pèlerinage annuel du petit séminaire de Pont- » Croix, à la fin du mois de mai, lorsque la procession entrait » dans l'église, la fanfare jouait, les tambours battaient, la roue » carillonnait et ce curieux orchestre était fait pour frapper » vivement l'imagination ».

La destination des roues à clochettes était donc primitivement liturgique et une lettre de M. l'abbé Morillot m'a fait connaître que M. Glaidoz, lui-même s'était rendu aux arguments produits contre sa doctrine (10 août 1889). Mais elle a pu être quelquefois détournée et l'abbé Abgrall en rapporte un exemple très curieux.

Chacun sait qu'une superstition bien commune et bien générale est celle de faire sonner la cloche de l'église où se fait un baptême pour que le nouveau-né ne soit pas sourd et tous les sacristains du monde ne se font faute de perpétuer le dit usage qui se traduit, naturellement, pour eux, par une rémunération.

« A Notre-Dame de Confors, c'était dans un autre but que les » gens du peuple tournaient la roue à clochettes; c'est pour » obtenir de la bonne vierge qu'elle délie la langue des enfants » qui sont lents à parler. Nous connaissons, ajoute l'excellent » abbé, une bonne mère de famille qui, à plusieurs reprises, » avait recouru à ce moyen en faveur de son fils aîné. Elle » réussit si bien, à la fin, et son enfant devint si bavard qu'elle » fut obligée de tourner la roue au rebours pour modérer un » peu sa loquacité » (2).

---

(1) *Ann. arch.*, XVIII, p, 292.
(2) *Loc. cit.*

Digitized by Google

Revenant sur le terrain purement archéologique, M. Abgrall émet le souhait de la conservation de la roue de Confors et de la restauration de ses deux sœurs, devenues muettes, de Notre-Dame de Quilinen et de Pouldavid, et notre Société peut s'associer à ce vœu. Si la mode a chassé les roues à clochettes de nos vieilles églises (où j'ai vu tout récemment des tam-tams cochinchinois ou boudhiques les remplacer), au moins devrait-on en sauver quelques spécimens pour servir, dans nos musées, à l'histoire liturgique de chaque province et de chaque nation.

E. Berchon.

1er août 1892.
Lu le 11 novembre 1892.

Séance du 9 Décembre.

Présidence de M. F. Habasque.

Le procès-verbal de la derniére séance est lu et adopté.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle vient de faire dans la personne de Son Eminence le Cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, primat d'Afrique et membre honoraire de la Société.

La mort de Monseigneur Lavigerie est une grande perte pour la France et sera vivement sentie dans le sud-ouest de la France, patrie du remarquable prélat.

A propos des roues à clochettes que M. Habasque a vues en Bretagne, M. Brutails fait savoir qu'il existe à l'église d'Ahetze (Basses-Pyrénées) une croix, du XVIe siècle probablement, munie de 6 grelots en forme allongée.

Dans le dictionnaire de l'abbé Martine, au mot procession, se trouve la représentation d'une croix de procession ayant des rapports avec celle d'Ahetze.

La correspondance comprend :

1° Divers prospectus : *Monographie du canton de Branne,*

Digitized by Google

par Mongelous ; *Alphand au siège de Paris; Antiquités de l'âge du bronze en Sibérie.*

La Société a reçu les ouvrages suivants :

1° Du Prince Roland Bonaparte : *Voyage en Corse; Etudes sur les glaciers.*

2° Du Dr Berchon, une brochure intitulée *Le Baron de Caila*, archéologue girondin, 1744-1831. L'auteur émet le vœu que, par les soins de la municipalité de Bordeaux, le nom de Caila soit donné à quelqu'une des voies nouvelles de la ville. L'Académie a déjà émis ce vœu pour perpétuer le souvenir de ce savant trop oublié et le buste de M. de Caila devrait être placé au Musée des Antiques.

M. de Mensignac trouverait plus à propos de le placer dans la salle de l'Académie.

Présentation d'un nouveau membre, M. Miller, peintre miniaturiste, parrains MM. Bardié et Flos. Admission.

M. Berchon fait une communication sur les reliques du général anglais Talbot, signalées par un archéologue distingué du Périgord, M. de Montégut, dans une note insérée par la Société historique et archéologique du Périgord.

Ces reliques comprennent : l'épée de Talbot vue chez un armurier de Bordeaux par André Thevet; le livre d'heures du général dont la Société a déjà parlé lors de l'achat fait, au prix de 40,000 francs, par un bibliophile bordelais, M. Bordes, et un reliquaire, trouvé sur le corps de Talbot, renfermant un fragment de la sainte Épine du Christ, relique conservée au château de Montréal.

L'impression de la note est votée.

A propos de ce travail, M. Piganeau rappelle qu'il existe encore à peu de distance de Castillon, sur le lieu même de la bataille, au-delà du ruisseau de la Lidoire, et par conséquent, dans le département de la Dordogne, un petit tertre au milieu d'un champ, et conservé religieusement jusqu'à nos jours, tertre sur lequel s'élevait jadis un monument funéraire, croix ou chapelle, érigé à l'endroit même où était tombé Talbot. La chapelle exista jusqu'à la Révolution, mais le monticule n'a pas été aplani. Il y a quelques années, il fut question d'ériger sur

Digitized by Google

ce tertre un monument commémoratif, mais comme l'emplacement ne dépend pas de la Gironde, la Préfecture de Bordeaux ne donna pas suite à ce projet.

M. de Mensignac émet le vœu que ce projet soit repris et soumis tout au moins à la Commission des Monuments historiques de la Dordogne ou à la Société archéologique de ce département, afin de classer ce tertre et de le préserver de l'anéantissement.

M. Brutails demande ce qu'il y aurait à classer puisqu'il n'y a plus de monument.

M. le Président propose de soumettre la question à M. Michel Hardy, savant antiquaire périgourdin ; néanmoins, le vœu de M. de Mensignac est adopté.

M. Brutails donne lecture d'une notice de l'église de Saint-Ciers-d'Abzac, près Coutras. Cette église possède une crypte rectangulaire de 5m43 sur 2m98, voûtée en berceau plein cintre, encore ornée de quelques peintures. Au dehors, la crypte affecte une forme différente. En 1704, elle fut interdite par ordonnance archiépiscopale. Plus tard, elle servit de sépulture aux curés de la paroisse. Le curé actuel a rendu au culte le sanctuaire dont il se proposait d'ouvrir la fenêtre ce dont il a été dissuadé par M. Brutails.

Le même auteur présente des photographies de l'église de Montagne, près Saint-Émilion, autrefois fortifiée.

M. de Chasteigner soumet, ensuite, 26 planches reproduisant un grand nombre d'objets recueillis au cimetière d'Herpes, près de Jarnac, dans environ 900 sépultures, tels que haches en fer, ciseaux, armes, bijoux, agrafes, fibules, divers ornements masculins et féminins, poteries noires, peu de rouges, etc. Ces sépultures doivent remonter au VIe siècle. Les objets ont été recueillis par M. Delamain, propriétaire à Jarnac, dans les fouilles exécutées de 1859 à 1892. Une publication de leur trouvaille a été faite l'an dernier.

M. Augier rappelle que des fouilles avec résultats analogues ont été faites à Pons tout récemment. M. Berchon les avait signalées déjà, du reste, à la Société dans la séance du

Digitized by Google

13 novembre 1891. Elles avaient eu lieu à Biron, près Pons. M. Delamain s'était également rendu acquéreur du terrain.

M. de Mensignac remet à une séance prochaine une note sur une découverte à Bordeaux qui prouve qu'à l'époque mérovingienne la basilique Saint-Martin était pourvue d'un cimetière, quoi qu'on ait avancé le contraire. Pour prendre date, M. de Mensignac soumet d'ores et déjà le dessin d'une moulure d'un sarcophage de 2 mètres de longueur et reproduisant la croix ou le *tau* des Antonins, emblème de la Trinité.

M. le Président propose de fixer une date pour la séance du renouvellement du bureau. On fixe le 23 décembre.

Sur la présentation de MM. Dagrant et de Mensignac est reçu sociétaire M. l'abbé Lamartinie, curé de Blésignac.

M. Augier émet la proposition, afin de donner plus d'intérêt aux séances, que la société prenne l'initiative de séances ou de conférences publiques. Lui-même se chargerait de la première. Après diverses objections sur la possibilité de réaliser cette idée, la question est renvoyée au Bureau.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Président, HABASQUE.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Séance complémentaire du 23 décembre.

Présidence de M. de MENSIGNAC.

D'après le recensement des votes M. Dezeimeris, président sortant, devient premier assesseur ; M. Habasque devient président pour 1893 et M. de Mensignac 1er vice-président ; M. de Faucon est élu 2e vice-président. M. Berchon, secrétaire général, est maintenu par acclamation. MM. Piganeau et Feret conservent leurs titres de secrétaires-adjoints, M. Dagrant celui de trésorier. M. l'abbé Léglise et M. A. de Chasteigner restent assesseurs.

Digitized by Google

M. Bardié propose qu'il ne soit plus fait de séances spéciales pour le renouvellement du Bureau.

M. de Chasteigner demande qu'à l'instar d'autres Sociétés il soit procédé, après la séance générale, à une séance du Bureau pour préparer la prochaine séance générale.

M. Bardié voudrait qu'on pût trouver moyen d'attirer un plus grand nombre de sociétaires aux séances.

La séance est levée à 10 h.

Le Président, DE MENSIGNAC. — *Le Secrétaire,* E. PIGANEAU.

LES RELIQUES DE TALBOT

Par M. le Dr BERCHON

Secrétaire général de la Société archéologique.

Annexe à la séance du 9 décembre 1892.

M. H. de Montégut vient de publier, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, une très curieuse étude sur l'*Inventaire du château de Montréal* (Dordogne), et j'ai recueilli dans la lecture de ce travail quelques notes qui peuvent intéresser la Société.

1° C'est, d'abord, une citation relative à l'épée du fameux général anglais Talbot, dont le nom se retrouve dans toutes les légendes girondines ou landaises qui rapportent tout fait de guerre ancien au temps d'*aou Rey Talabot.*

M. de Montégut a lu dans les *Vrais portraits et vies des hommes illustres grecs, latins et payens recueillis par André Thevet, angoumoisin, premier cosmographe du Roy*, Paris, 1584, f° :

J'ai vu, à Bordeaux, dans la boutique d'un armurier, « une » épée bien chargée de rouille; l'armurier la fourbit si bien

Digitized by Google

» que c'est aujourd'hui un fort beau canivet et bien luisant, » de près de 3 pieds de long et de 4 doigts de large, et, au » milieu de l'ouvrage, en deux ranches, sont écrits ces mots :

» SVM TALBOTI MIIII^c XLIII
» PRO VINCERE INIMICO MEO ».

Cette épée avait été trouvée dans la Dordogne par un paysan des environs de Castillon et vendue audit armurier. Qu'est-elle devenue? Elle est probablement enfouie dans le cabinet d'un amateur de province ou de l'étranger.

En tout état de cause, c'est un sujet de recherches qui devrait tenter les collectionneurs émérites que renferme notre Société et pour tous ceux qui liront ce qui précède je serais tenté de désigner M. de Chasteigner.

2° Continuant ses remarques sur Talbot, M. de Montégut ajoute d'autres détails qui complètent ceux dont la Société avait été saisie dans la séance du 9 mai 1890, t. XV, p. XXXIV, à l'occasion de l'achat, à prix fabuleux, du livre d'heures de ce guerrier.

« A la vente Didot, dit-il, nous avons vu son livre d'heures » portant son nom, ses armes, celles de sa femme, se vendre » 20,000 francs à un Anglais, il vient de revenir en France » racheté par un bibliophile bordelais ».

Nous pouvons nommer ce dernier, M. Bordes, qui a payé cette relique, d'ailleurs rarissime, 40,000 fr. M. de Montégut en donne la description suivante :

« Dans ce manuscrit, de forme oblongue et facilement por- » tatif (27 centimètres de hauteur sur 11 de largeur), on lit » une prière envoyée par le pape Léon à l'empereur Charle- » magne, en lui faisant savoir que quiconque la porterait sur » lui, la lirait ou l'entendrait lire, pourrait braver, ce jour-là, » tous les périls de la guerre et de la vie, car il ne saurait suc- » comber sous le fer, ou périr dans le feu, ni être englouti par » l'eau ni subir les maléfices des hommes ou du démon ».

On doit supposer, par conséquent, que Talbot n'avait pas respecté toutes les prescriptions de la lettre le 14 juillet 1453.

Digitized by Google

« Dans le même livre d'heures sont peintes 3 miniatures » représentant les insignes de la Passion. On sait que parmi » ces insignes figure la couronne d'épines ».

Or, on conserve encore dans le château de Montréal, un reliquaire trouvé, dit-on, au cou de Talbot, sur le champ de bataille de Castillon, ainsi que semblent l'établir deux documents publiés par M. de Montégut et dont la reproduction littérale nous paraît rentrer dans le cadre de nos études.

Première pièce.

12 août 1526.

Transaction entre Pierre de Pontbriand et vénérable homme maistre Guillaume Sudiraut, prestre, curé et recteur de l'église d'Yssac, au sujet de la Saincte-Epine.

Il y est dict :

Que ledict seigneur, emeu de dévotion, a baillé entre les mains dudict curé un beau et sainct reliquaire doré, en forme de potence, avecque l'une des Sainctes Epines de N.-S. Jésus-Christ, lequel reliquaire de longtems demeuré au trésor dudict Chasteau, et par le seigneur dernier décédé dudict Montréal, le jour de la journée de la mort de Thalabot, et victoire heue contre lui et autres Anglois, fust y celui reliquaire entr'autres choses par ledict feu seigneur prins (1) et apporté audict chasteau de Montréal et depuis y a demeuré clos et fermé, sans scavoir ce qui estait dedans jusques près naguère que du vouloir dudict seigneur de Montréal à ce faire esmeu de dévotion, et par autorité de R. P. en Dieu monseigneur l'Evêque de Périgueux, ledict reliquaire a esté ouvert et ladicte Sainte-Espine a esté trouvée dedans, et par luy a esté ordonné qu'elle sera honorée et adorée à tous les temps doresnavant et monstrée publiquement en ladicte Eglise d'Yssac par quatre fois l'an.

---

(1) Très probablement Michel de Peyronencq, seigneur de Montréal, marié à Agnès de Las Tours, dont la fille unique Anne épousa Pierre de Pontbriant avant 1500.

Digitized by Google

La première monstre se fera en tel jour qu'aujourd'huy (12 août).

La deuxième, le jour de l'Invention de la vraye Croix.

Le tiers, le jour du grand Vendredy.

Et la quatrième et dernière, le jour de l'Invention de la vraye Croix (1) comme il appert et a y ce apparut par les lettres patentes dudict seigneur eveque et sera ladicte Saincte-Espine, avec son reliquaire, mise et portée en ladicte église d'Yssac en la chapelle dudict seigneur.

Signé : LEVÊQUE, notaire.

En bas sont les lettres de l'Evêque, scellées, et, à ce titre est attaché un feuillet de papier fort déchiré, contenant ce qui suit :

Deuxième pièce.

Au temps qui pleust à Dieu donner aux François...
ennemis et que le grand capitaine d'iceulx nommé Talebot fust...
Périgort, près de Castillon, en désarmant ledict capitaine pa...
Montréal, en Périgort, vainqueur d'icelui, fust trouvé dessus luy...
veloux cramoisy richement ornée... entre les bagues et joyaux
trouvés en ladicte bourse fust trouvé... de fin or ayant la forme d'une
potence de sainct Anthoine... richement ornée de pierreries...
Ledict joyau n'a point été visité jusqu'à la mort de ..
dont Dieu aie l'ame, en le visitant a esté trouvé le...
des Espines de la couronne de laquelle le très précieux Chef d...
passion fut couronnée.

La question maintenant en est si ladicte Espine doit être receue et honorée pour une vraye Espine de la couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc., etc.

---

(1) Il y a ici une erreur évidente. La monstre devait être faite quatre fois : le Vendredi-Saint; le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix; le 12 août, jour de sainte Claire, nom de la fille de Pierre de Pontbriand et sainte très vénérée en Périgord; le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Croix, non de l'Invention, comme l'a écrit par erreur un copiste négligent.

Digitized by Google

D'après M. de Montégut, cette question a été tranchée, au point de vue religieux, par une ordonnance de Monseigneur Georges Massonnais, évêque de Périgueux et de Sarlat, après une longue et minutieuse enquête, commencée le 10 juillet 1857. Et la sainte Épine de Montréal est encore exposée à la vénération des fidèles le Vendredi saint dans la chapelle du château de Montréal où elle est placée à gauche, faisant face à l'autel, sous la tribune de pierre sculptée qui servait d'oratoire aux châtelains.

On y voit, sur une pierre encastrée dans le mur, l'inscription suivante en guirlande avec les armes de Talbot au centre :

ANNO DOMINI MCDLIII. TALABOTI ANGLO-SAXO
NVM DVCIS, PROPE CASTILLIONEM OCCISI, COLLO
APPENSA, HAEC SALVATORIS CORONÆ
SPINA FVIT INVENTA, IN CRVCE AVREA, GEMMIS
EXORNATA (1).

---

(1) Le bulletin de novembre-décembre 1892 de la Société historique et archéologique du Périgord, t. XIX, p. 510, contient une note de M. l'abbé Goyhenèche sur la *sainte épine de la chapelle de Montréal*, avec le dessin du reliquaire moderne. On lit, dans cette note, que Talbot fut tué de la main du seigneur de Pombrian qui lui arracha la sainte épine du cou. Mais, ce qui est singulier, c'est que le texte de l'inscription est modifié dans ce deuxième travail.

Voici la deuxième version qui est la *seule exacte* d'après les renseignements qu'a bien voulu me donner M. le marquis de Faubournet de Montferrand, l'heureux propriétaire actuel de la relique (lettre du 7 mars 1893.

IN CRVCE AVREA GEMMIS EXORNATA TALABOTI ANGLO-SAXONVM
DVCIS PROPE CASTILLIONEM OCCISI COLLO APPENSA HAEC SALVATORIS
S. CORONÆ SPINA FVIT INVENTA. MCDLIII

M. l'abbé Goyhenèche nous l'a confirmée et nous a autorisé, de plus, à reproduire la planche qui accompagne son mémoire. Nous lui en exprimons ici toute notre gratitude. E. B.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

BUREAU POUR L'ANNÉE 1893

Président : M. HABASQUE (Francisque), ✻, I. ✿, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Conseiller à la Cour de Bordeaux.

Vice-Présidents :
- M. DE MENSIGNAC (C.), Conservateur des Musées d'Antiques, d'Armes et Préhistorique.
- M. DE FAUCON ✠, Archéologue.

Secrétaire-général : M. le Dr BERCHON, ✻, ✠, A. ✿, Ancien Médecin principal de 1re classe de la Marine.

Secrétaires :
- M. PIGANEAU (Eon), A. ✿, Professeur à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux.
- M. FERET (Edouard), Éditeur-libraire.

Trésorier : M. DAGRANT (G.-P.), ✠, Peintre-verrier.

Archiviste : M. AMTMANN (Th.), Négociant.

Assesseurs :
- M. DEZEIMERIS (R.), ✻, A. ✿, Membre correspondant de l'Institut, *Président sortant.*
- M. l'Abbé LÉGLISE, Vicaire de la Bastide, Bordeaux.
- M. le Comte A. DE CHASTEIGNER, Archéologue et numismate.

Bibliothèque :

Demande de livres et du diplôme illustré : (3 francs) à **M. l'Archiviste,** rue Doidy, 26.

Secrétariat général : 96, Cours du Jardin-Public.

TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCE

EN 1893

Les 2es Vendredis des mois suivants, à huit heures du soir

A l'Athénée, salle 4, rue des Trois-Conils, no 53.

13 JANVIER	10 MARS	12 MAI	14 JUILLET	10 NOVEMBRE
10 FÉVRIER	14 AVRIL	9 JUIN	11 AOUT	8 DÉCEMBRE

Le Bureau se réunit tous les 1ers vendredis des mêmes mois et à la même heure.

Les élections ont lieu dans une séance spéciale en Décembre.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHANDELIERS ET MORTIERS EN TERRE CUITE

INDUSTRIE PRIVÉE DES TUILIERS DE LA GIRONDE

Par M. François DALEAU

A Bourg-sur-Gironde.

Bien que cette note ait plutôt rapport à l'ethnographie qu'à l'archéologie, j'ai cru devoir en donner lecture à la Société parce qu'elle se rattache à deux communications faites par nos collègues, M. C. Jullian (1) et M. de Chasteigner (2).

Les tuileries du canton de Bourg-sur-Gironde sont situées dans les communes de Lansac et de Teuillac. Elles existent depuis longtemps sur ces territoires, où se trouvent les plus riches gisements d'argiles tertiaires servant à la fabrication des tuiles.

Tous les ouvriers employés dans ces usines sont originaires de la commune de Laruscade, canton de Saint-Savin (Gironde), et, depuis un temps probablement ancien, quittent leur pays, par groupes de trois ou quatre, chaque année, au mois de mars, *pour aller faire la tuile,* suivant leur expression, dans le Bourgeais et dans le Médoc et ne rentrer chez eux qu'en novembre.

---

(1) Société archéologique de Bordeaux, t. XIV, p. 1.

(2) Société archéologique de Bordeaux, t. XIV, p. 7.

Digitized by Google

En arrivant à la tuilerie, ils s'installent, avec leurs provisions, dans une maisonnette, voisine du four, construite par eux ou leurs devanciers et, durant toute la campagne, vivent dans ce réduit, vaquant eux-mêmes aux soins de leur ménage.

Presque tous les mois un homme se détache de la bande, parcourant à pied vingt ou vingt-cinq kilomètres, pour passer la journée du dimanche dans ses foyers; il en revient portant pour lui et ses collègues des vivres et du linge blanc.

Pendant leurs moments de loisir à l'usine, ces travailleurs confectionnent pour leurs usages et pour leurs amis, les poteries grossières dont je vais vous entretenir, sortes de chefs-d'œuvre, qu'ils portent chez eux quand la campagne est finie. Aussi, ces petits meubles se rencontrent-ils dans beaucoup de maisons de Laruscade, tandis qu'ils sont rares à Lansac et à Teuillac.

Poteries des tuiliers faisant partie de ma collection (1).

1° (Pl. III, figure 7). Mortier à sel, sans anse, dit *grusoir* ou *gruse-sel,* en terre-cuite, forme cylindro-conique; hauteur, 0,084 (2); diamètres supérieur et inférieur, 89-105. Dessins en creux sur la partie extérieure, faits avant la dessiccation de la pâte, avec la pointe d'un couteau et les dents d'un petit peigne; le dessous de ce vase a été quadrillé avec un peigne. Localité, Bourg-sur-Gironde.

2° Pilon grossier, en terre cuite; hauteur, 113; dia-

---

(1) Déjà, à la séance du 9 mai 1879, j'ai eu l'avantage de faire une communication à notre Société sur les mortiers en terre cuite. *Soc. archéologique de Bordeaux,* t. VI, p. 7.

(2) Tous les chiffres indiquent des millimètres.

Digitized by Google

mètres, 68-54; la partie supérieure se termine par un double champignon.

3° (Pl. III, figure 4). Mortier à sel avec son pilon; hauteur, 80; diamètres, 82-110; muni d'une anse matérielle taillée dans le même morceau d'argile que le mortier; cinq dents ornementales sont découpées sur le bord antérieur; un trou rond, percé au centre, facilite la préhension. Ce vase est couvert d'ornements en creux, au pointillé, formant des losanges semés de doubles-cercles, dont le plus grand est crénelé. Cet instrument, très usé, a servi pendant plus de cinquante ans chez son précédent propriétaire. Localité, Lalustre, commune de Tauriac (Gironde).

4° Petit mortier en terre cuite, avec une grande anse très lourde; hauteur, 85; diamètres, 72-81. Dessins très simples, faits avec la pointe d'un couteau, semblables à ceux que les laitières du Bourgeais gravent sur les billes de beurre. Localité, Bourg-sur-Gironde.

5° (Pl. III, figure 8). Mortier à poivre avec son pilon; hauteur, 111; diamètres, 72-94; anse et cylindre très lourds; poignée avec angles à pans coupés. Dessins en creux faits au couteau et à l'aide de cachets en bois, ronds et carrés; présente aussi six empreintes d'une pièce de vingt francs à l'effigie de Napoléon III, Empereur, témoin de sa récente fabrication. Pilon en bois de chêne, hauteur, 162; diamètres, 45-43. Pour facililer l'écrasement du poivre, on a quadrillé la base par des incisions au couteau; les cachets dont nous voyons les reproductions sur ce mortier ont été gravés par le même procédé. Localité, Laruscade (Gironde).

6° Petit mortier à sel, avec son pilon. Le tout en terre cuite rouge, de même type que les mortiers actuels, en bois, du commerce. Sur la partie extérieure, rayures ornementales en creux formant des triangles

Digitized by Google

et des losanges; le pilon se termine en massue à chaque extrémité; le bout servant à broyer est sillonné de lignes profondes.

7° (Pl. III, figure 6). Chandelier en terre cuite; hauteur, 170; diamètres, 38-125. Pied rond, légèrement conique, d'où part un long cylindre creux destiné à recevoir la chandelle de suif. Celui-ci est percé sur un côté d'une ouverture longue et étroite portant trois crans servant à remonter la chandelle à mesure qu'elle brûle. Sur la base on voit six empreintes de feuilles d'arbres : chêne, frêne, orme, pommier, et huit petites pastilles pointillées.

J'ajoute à cette nomenclature trois échantillons de ma collection, fabriqués par des tuiliers ou des briquetiers des cantons de Belin et de Pujols (Gironde).

8° (Pl. III, figure 3). *Fac simile* d'un cube en terre cuite; hauteur, 55; recueilli à Gueynich, commune de Pujols (Gironde); cet échantillon, que j'ai vu en 1888, faisait partie du Musée scolaire de l'école communale de Pujols; il présente sur chaque face une pyramide quadrangulaire renversée, encadrée d'un double rang de piqûres faites en sens inverse avec la pointe d'un couteau. J'ai cru voir là une poivrière ou une salière.

9° (Pl. III, figure 2). Tuile à *curchade* ou *cruchade;* hauteur, 380; largeurs, 180-210. Tuile creuse portant vers la base, au centre de la partie bombée, une anse très matérielle; côté convexe recouvert de dessins en creux faits avec deux poinçons; l'un est un cachet rond quadrillé reproduit vingt fois; l'autre, une petite pointe de flèche à pédoncule, entourée d'un cercle reproduit dix-sept fois. Ce dernier dessin est à peu près semblable à celui gravé douze fois sur le chandelier de notre collègue, M. Tournié, de la Réole, figuré dans les *Actes* de la Société archéologique de Bordeaux,

Digitized by Google

t. XIV, pl. IX. Ce monument, qui sert aux femmes fabricant la curchade (bouillie composée de farines de maïs, mil, millade et sarrazin, délayée avec de l'eau), est encore en usage au Barp (Gironde), où il a été fait en 1872.

10° (Pl. III, figure 5). Chandelier à quatre trous, fabriqué au Barp, en 1789. Pyramide triangulaire; hauteur, 113. Chaque pointe, fortement tronquée, présente une cavité à fond conique, forée avant la cuisson, brûlée à l'orifice, servant de douille pour recevoir la chandelle de résine. Les quatre grandes faces sont couvertes d'estampilles imprimées en creux avec deux cachets quadrillés et un tuyau de plume; ce dernier ayant reproduit de petits cercles. Le milieu de chacune de ces faces est percé d'un trou conique; tous les quatre convergent vers le centre de la pyramide sans s'y rencontrer; ils ont été creusés pour faciliter la préhension. Les angles, très abattus, forment six méplats larges d'un centimètre et demi, décrivant un léger arc de cercle. Ce vase, jeté sur une table, présente toujours un trou prêt à recevoir la bougie.

C'est grâce à l'intervention de M. Delis, instituteur au Barp, que ces deux derniers échantillons m'ont été donnés par M. Baillet, tuilier, et M. Ballion, propriétaire au Barp (Gironde).

Tous ces ustensiles présentent un très grand air de famille, par leurs formes rustiques et par leur décorations naïves, avec les trois chandeliers en terre cuite, décrits dans nos bulletins par M. C. Jullian et M. de Chasteigner, il peut se faire que ces flambeaux ne soient pas de la même époque que mes poteries. Mais, comme celles-ci, ils sont très probablement l'œuvre de fabricants de briques, de tuiles ou de *pots à gemme,* peu expérimentés dans l'art de la céramique.

Digitized by Google

Le travail de M. de Chasteigner m'a remémoré la note suivante que j'ai prise en 1878, à l'Exposition universelle de Paris. « *Trocadéro, aile droite, chandeliers* » *en terre rougeâtre, pyramide triangulaire, percée de* » *quatre trous, sur la cheminée d'une chaumière (fac-* » *simile) de Halland, district de Halmstad, Gothie,* » *Suède* ».

Ces chandeliers étaient, en effet, pareils à ceux dessinés dans notre tome XIV, figure 5 et planche X et à mon échantillon reproduit ici, pl. III, figure 5 et pl. IV, figure 2.

Désirant avoir la confirmation de ma note, j'écrivis à M. le Dr A. Hazélius, directeur de *Nordiska Museet,* à Stockholm. Je suis heureux de lui adresser ici l'expression de toute ma reconnaissance. Voici l'extrait de l'une de ses lettres. « J'ai le plaisir de vous remettre quelques » croquis de chandeliers, en terre cuite, à quatre trous. » Permettez-moi de vous donner quelques renseigne- » ments sur leur aspect et sur les localités où on les a » trouvés dans notre pays.

» La forme est toujours la même et ceux que nous » avons sont tous en terre cuite, sauf deux en bois » sculpté; on trouve toutefois fort rarement des spéci- » mens comme celui (en bois) de Smaland.

» Le fait que les paysans se sont servis de cet usten- » sile jusqu'à nos jours..... est prouvé par le suif que » l'on retrouve dans les trous; à en juger par la collec- » tion du musée (musée boréal), ce type doit être très » commun dans le midi de la Suède. Citons par exem- » ple 12 numéros provenant du Halland, 10 du Sma- » land, 8 de la Vestrogothie, etc. Dans la Suède » moyenne le type est assez rare et du Norrland je n'en » connais pas un seul spécimen. Enfin, le musée ne » possède pas un seul chandelier d'origine norvégienne,

Digitized by Google

» pareil à ces chandeliers suédois, il est de toute évi-
» dence que cela ne dépend pas d'un cas accidentel,
» car nous avons abondamment d'objets caractéristi-
» ques pour la culture de ce pays ».

M. Carl. U. Palm (amanneus) conservateur, attaché au musée du Nord, à Stockholm, a eu l'obligeance, et je l'en remercie sincèrement, de m'envoyer un de ces curieux chandeliers, photographiés ici, figure 1, planches III et IV. Voici sa description :

11° (Pl. III, figure 1). Chandelier à quatre trous, en terre cuite rougeâtre, hauteur 70 centimètres, pyramide triangulaire à angles équarris et cintrés, ajourée au centre par quatre ouvertures triangulaires. Sur les six pans coupés, on voit gravées grossièrement en creux, les lettres suivantes : A. D. G. F. K. L. I, peut-être les initiales des noms des propriétaires primitifs, mari et femme. Les pointes tronquées, brûlées sur les bords, formant les douilles à chandelle, contiennent encore du suif, nom local (traduit) : *chandelier en terre cuite, ou trépied;* localité, Vestrogothie (Vastergoland), Suède.

La forme de nos chandeliers girondins et leurs gravures rustiques nous ont-elles été empruntées par les Suédois? Faut-il voir là une industrie fantaisiste perpétuée par la tradition dans ces deux pays éloignés? Je constate que ces chandeliers ont été fabriqués sur deux points très distants à des époques plus ou moins différentes. C'est ce qui a eu lieu, pour ne citer qu'un exemple, pour les haches et les herminettes en pierres polies, que l'on retrouve de nos jours, non seulement en Europe, mais presque dans le monde entier.

Le même besoin a créé, dit-on, des instruments semblables. Cet axiome me paraît vrai pour les haches, outils de première nécessité, mais peu probable pour de simples flambeaux.

Digitized by Google

Le grand chandelier pyramidal de M. de Chasteigner, a été recueilli à Salles, localité distante d'environ dix kilomètres du Barp, où a été fabriqué celui que je possède. Est-ce sur les rives de la Leyre qui arrose ce pays et se jette ensuite dans le bassin d'Arcachon qu'il faut chercher le berceau de l'industrie de ces flambeaux?

Dans ce cas, il peut se faire que les scandinaves, durant leurs nombreuses excursions sur nos côtes, débarqués sur les bords du bassin d'Arcachon, aient trouvé et porté dans leur patrie des chandeliers à quatre trous provenant de nos antiques tuileries du Sud-Ouest. Cette hypothèse viendrait confirmer, en quelque sorte, ce qu'a écrit M. J. de Baye, dans sa *Note sur des épées trouvées en Suède et en Norwège* (Caen, 1890), où il est dit, page 1 :

« L'industrie franke, mérovingienne, carolingienne » a laissé non seulement des traces dans nos pays, où » ses intéressants vestiges ont été recueillis et étudiés » attentivement, mais ses produits, jadis importés, se » retrouvent parfois dans les pays étrangers. Les docu- » ments qui peuvent jeter quelque lumière sur cette » phase de notre archéologie nationale, fussent-ils » découverts dans l'extrême Nord, sont toujours pré- » cieux à constater..... Page 7 : La matière première » (le fer des épées) proviendrait des forges pyrénéennes » ou catalanes et aurait été mise en œuvre par des » officines poitevines et bordelaises... Page 8 : La res- » semblance des épées portant des marques frankes, » découvertes en Norwège, avec les épées carolin- » giennes prouve leur origine ».

Je tiens, en terminant, à remercier mon très obligeant collègue, M. Th. Amtmann, qui a bien voulu photographier mes poteries.

Digitized by Google

Explication des planches.

Planche III.

1. Chandelier pyramidal. Vestrogothie (Suède).
2. Tuile à cruchade. Le Barp (Gironde).
3. Cube (salière ou poivrière). Gueynich, commune de Pujols (Gironde).
4. Mortier avec son pilon. La Lustre, commune de Tauriac (Gironde).
5. Chandelier pyramidal. Le Barp (Gironde).
6. Chandelier. La Tuilerie, commune de Lansac (Gironde).
7. Mortier à sel. Bourg-sur-Gironde (Gironde).
8. Mortier avec son pilon. Laruscade (Gironde).

Planche IV (1/2 g. n.).

1. Chandelier pyramidal ou trépied. Vestrogothie (Suède).
2. Chandelier pyramidal. Le Barp (Gironde).
3. Chandelier pyramidal. Scanie (Suède); ce dernier d'après un croquis communiqué par M. le Dr Hazelius de Stockholm.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Notre publication sur l'*Age du bronze spécialement en Gironde* a excité le zèle des chercheurs et nous vaut déjà de précieux renseignements.

1° C'est ainsi que M. Daleau vient de nous aviser qu'on a découvert récemment dans le Blayais un lot important de haches de bronze appartenant, ce qui est rare dans cette partie du département, au type médocain dominant c'est-à-dire à double coulisse entière, ou à rebords droits. Leur nombre s'élève à 22 et M. Daleau, qui espère acheter toutes ces haches, se propose d'en faire l'objet d'une note pour la Société.

2° Une nouvelle plus intéressante encore m'est transmise par M. Tournié (de La Réole), qui a vu, en 1885, à Sainte-Foy-la-Grande, un moule en bronze de haches formé de deux valves portant chacune une anse latérale. Ce moule pesait 3 kilogrammes. Laissé longtemps en vente, il a été acheté par un inconnu. Le paysan qui l'avait découvert, en défrichant un champ, avait coulé plusieurs fois du plomb dans la cavité du moule et obtenu des moulages qui vont être activement recherchés, pour établir le caractère des haches fabriquées dans le moule.

3° M. Tournié possède deux haches de bronze dans sa collection; une médoquine ordinaire, provenant du Temple (Saint-Vivien Médoc), l'autre d'origine girondine non exactement déterminée et qui est d'un type particulier sur lequel il doit donner quelques détails.

15 février 1893.

Dr Berchon.

Digitized by Google

LIT NUPTIAL

TERRE CUITE GALLO-ROMAINE

Collection V. Bordes

Par M. Th. AMTMANN

Archiviste de la Société Archéologique de Bordeaux.

Sur le conseil de notre collègue, M. C. Jullian, je présente à la Société la photographie d'une figurine en terre cuite qu'il a signalée dans son ouvrage sur les inscriptions romaines de Bordeaux.

Cette figurine provient de la collection de M. V. Bordes qui a bien voulu me la confier et à qui j'adresse ici tous mes remerciements.

Elle a été trouvée, en 1851, dans les fouilles de la maison Vène, rue Saige, n° 11 (1). Elle mesure 6 centimètres de haut sur 12 de long, est faite d'une pâte blanche, dure et très fine.

Sur un lit nuptial et la tête sur un coussin, reposent un couple d'époux, nus jusqu'à la taille, le bas du corps recouvert par deux peaux dont les extrémités formées par les pattes de l'animal retombent sur les bords du

(1) Cf. C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 427, C.

Digitized by Google

lit. A leurs pieds est couché un chien, la tête appuyée sur ses pattes.

L'homme, qui se trouve sur le devant du lit, a le bras gauche passé autour du cou de la femme, la main tendrement posée sur sa tête. Son bras droit est replié et de l'index il touche délicatement le menton de sa femme. Celle-ci a le bras droit également passé autour du cou de son mari, la main appuyée sur son épaule; son bras gauche passe sous le bras droit du mari et de sa main elle le prend par la taille et semble l'attirer avec amour. L'homme a la chevelure bouclée et très épaisse. La femme a de longues nattes qui retombent sur son épaule. La forme du lit est la forme classique du *lectus* des anciens; sa hauteur est moyenne; il a un dossier sur trois côtés; seul, celui par où l'on pénètre est ouvert. Ce dossier est cintré vers l'intérieur du lit, ce qui donne à l'ensemble une forme gracieuse. Sur la partie supérieure court une grecque. Au dos on lit, en relief peu indiqué et en grandes capitales de 5 à 7 millimètres, la signature *Pistillus fecit,* renversée et inscrite dans un rectangle. Pistillus paraît avoir été le principal potier de la Gaule aux Ier et IIe siècles; sa signature s'est en effet rencontrée à la fois à Sens, en Lozère, en Poitou, à Autun et à Bordeaux (1).

Le style de cette figurine est bon comme ensemble. Les contours sont bien indiqués; les bras et les mains bien traités. Le bras dont la main touche le menton est d'un mouvement très vrai. La position du chien est très naturelle.

Cette figurine nous paraît d'autant plus intéressante que ce type est fort rare, nous oserions même dire presque unique parmi les terres cuites gallo-romaines.

---

(1) C. Jullian, *Inscriptions romaines*, t. I, p. 472.

Digitized by Google

En effet, M. Adrien Blanchet, dans son ouvrage sur *Les figurines en terre cuite de la Gaule romaine,* dans lequel il énumère toutes les trouvailles faites en France et en partie à l'étranger, ne cite pas un seul exemple se rapprochant de notre figurine.

Ce sont les différents types de Vénus qui dominent, puis viennent les Déesses-mères, les Minerve, les Epone, les Cérès, les Mercure, les Hercule, les Tireurs d'épine, et des figures d'attribution incertaine.

Dans toutes ces figurines, on est frappé par le peu d'initiative et de goût des artistes gaulois, chaque fois qu'ils ont voulu s'écarter des modèles de la plastique grecque. Nous ne pouvons mieux donner une idée de cette dégénérescence du style qu'en citant un passage de l'ouvrage de M. E. Pottier (1).

« Ce sont les mêmes motifs, mais appauvris de for-
» mes et raidis par une exécution barbare, dont le
» caractère anguleux semblerait marquer un retour aux
» procédés archaïques, si la négligence du modelé et
» les traits émoussés des visages ne révélaient la fin
» d'un art vieilli. L'admirable Vénus du maître attique
» devient entre les mains de ces gâcheurs d'argile une
» idole figée dans son immobilité hiératique, au corps
» efflanqué, à la poitrine plate, aux gestes gauches. On
» cherche vainement à lui donner un cadre architectu-
» ral en la plaçant dans une niche ornée d'un fronton
» et de pilastres; on ne réussit qu'à écraser la figurine
» par un décor somptueux. Parfois, pour économiser
» la matière et le travail, on se contente de plaquer la
» déesse contre une espèce de pilier tout couvert de
» rosaces sommairement indiquées par des cercles

(1) E. Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité,* 1890, p. 239.

Digitized by Google

» concentriques. Si le pilier est trop étroit, on n'hésite » pas à semer les mêmes ornements sur le corps même » de la divinité, sous prétexte de l'embellir ».

Notre monument, au contraire, n'a aucun de ces caractères de dégénérescence, ses contours sont nets, le modèle est soigné, les proportions sont exactes, en un mot son exécution indique un travail fait avec soin et avec un certain sentiment artistique. Son étude approfondie nous apporte, semble-t-il, une nouvelle preuve aux théories de MM. Blanchet et Pottier, dont les recherches sont d'ailleurs confirmées par celles de M. Allmer, que la plupart et peut-être la totalité des types des figurines gallo-romaines sont copiés sur des modèles étrangers, grecs ou italiotes. Ici le modèle doit être étrusque, car nous ne pouvons trouver de monuments semblables qu'en Etrurie, où ils sont du reste assez nombreux.

Parmi ceux conçus dans le même esprit, nous pouvons citer :

Le sarcophage de Cervetri au Musée du Louvre (1);

Le groupe cinéraire de Citta de la Pève au Musée de Florence (2);

Le groupe funéraire de Chiusi au Musée de Florence (3);

Le groupe de deux époux sur le couvercle d'une urne en terre cuite au Musée de Volterra (4);

Mais c'est surtout le couvercle du sarcophage de Vulci (5) qui « montre un couple d'époux étendus » ensemble, face à face et amoureusement embrassés,

---

(1) Jules Martha, *L'art étrusque*, 1889, p. 299.
(2) *Ibid.*, 1889, p. 339.
(3) *Ibid.*, p. 341.
(4) *Ibid.*, p. 348.
(5) *Ibid.*, p. 347.

Digitized by Google

» dans leur lit nuptial », qui offre le plus d'analogie avec le nôtre. La position des époux, celle de leurs bras sont à peu près les mêmes. Ils sont aussi nus jusqu'à la taille, le bas de leur corps également recouvert par une draperie, seul le chien manque. Mais nous croyons que sa présence dans notre monument ne fait qu'accentuer le symbole de la piété et de la fidélité familiale, le chien étant en effet consacré aux dieux lares et le lare n'étant jamais représenté sans le chien.

Il nous paraît intéressant, à ce propos, de rapprocher de notre figurine le berceau en pierre trouvé aux sources de la Seine et dont nous donnons un dessin ci-joint,

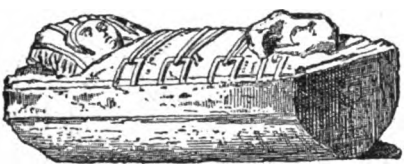

car dans ce monument nous retrouvons le chien couché dans la même position (1). Ce berceau semble être le complément de notre lit.

Les deux monuments sont comme l'image parlante de la vie familiale chez nos ancêtres : ici le lit nuptial, là le berceau; ici les époux, là l'enfant et partout le chien qui représente le dieu lare, génie de la famille.

Nous voyons donc que le chien jouait un grand rôle dans le culte familial de nos ancêtres, ce qui nous est du reste confirmé par Ovide (2) :

« Le chien est uni au lare. — L'un et l'autre gardent

(1) D'après le *Dictionnaire des Antiquités*, publié par la maison Hachette, fig. 2130.

(2) Ovide, *Fastes*, livre V, vers 137.

Digitized by Google

» la maison. — L'un et l'autre sont fidèles au maître. —
» Les lares veillent et les chiens veillent ».

Pervigilantque lares, pervigilantque canes.

Nous croyons donc pouvoir conclure, comme l'a déjà fait M. C. Jullian (1), que notre monument est une imitation gallo-romaine de l'art étrusque et que nous pouvons le considérer, ainsi que le berceau en pierre, comme un *ex-voto* consacré aux lares de la maison ou à d'autres dieux en l'honneur d'un mariage ou d'une naissance.

Pour bien montrer tous les détails de notre terre cuite, la photographie a dû être prise de haut en bas.

---

(1) C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II, *in fine*.

Digitized by Google

NOTES

SUR

UNE CHEMINÉE EN VIEUX ROUEN POLYCHROME

ÉPOQUE LOUIS XV

Des collections de M. Tournié de La Réole

Par M. Léon PALUSTRE.

La belle cheminée en faïence polychrome tout à fait inédite, entrée récemment dans la collection de M. Tournié, provient d'une maison située rue Ragueneau, à Tours.

Chose assez extraordinaire et qui montre l'incurie de certains propriétaires, elle était placée dans un appartement en location où mille causes de destruction pouvaient se produire.

Mais le hasard voulut heureusement que l'on eût affaire à un amateur éclairé, M. Gallais, dessinateur en soieries, dont la petite collection se trouvait rehaussée par cette pièce hors ligne.

Aussi avec quel soin ne fut-elle pas protégée durant une quarantaine d'années !

Au moment de l'invasion prussienne, dans la crainte qu'elle n'excitât la convoitise de nos ennemis, M. Gallais avait eu la précaution d'étendre sur toute sa surface un vernis noir qui donnait l'illusion d'une vulgaire cheminée en bois peint.

Digitized by Google

Lorsque tout danger eut disparu, la substance protectrice fut rapidement enlevée et chacun put admirer de nouveau le chef-d'œuvre si ingénieusement sauvé.

La maison occupée par M. Gallais ne compte guère plus d'un demi-siècle d'existence.

Ce n'est donc pas pour elle qu'a été faite la cheminée qui nous intéresse à si juste titre.

Suivant des renseignements que nous avons tout lieu de croire exacts, sa destination primitive était d'orner l'une des pièces de l'abbaye voisine de Saint-Julien.

Du reste, dans le monde religieux, à Tours, on semble avoir eu, au cours du XVIIIe siècle, un goût très vif pour la décoration en faïence.

Le musée de la Société archéologique possède un important débris, échappé aux ruines de Beaumont-lès-Tours, qui faisait partie d'une cheminée commandée, dit-on, par l'abbesse Louise-Henriette de Bourbon-Condé (1733-1772).

Tout ce qui concerne l'industrie de la céramique a été singulièrement élucidé de nos jours et l'on peut maintenant presque à coup sûr se prononcer sur l'âge et la provenance des pièces soumises à l'examen.

Non seulement les caractères généraux des grands centres de fabrication sont connus, mais on sait à quoi s'en tenir sur la manière propre à chaque atelier.

Nous ne sommes donc pas embarrassé pour indiquer immédiatement l'origine rouennaise de la cheminée de M. Tournié.

L'hésitation qu'aurait pu faire naître certains tons ocreux est sans fondement et l'on n'a point devant soi l'une de ces habiles imitations qui constituent l'un des titres les plus sérieux de Synceny.

Il faut remarquer que les quadrillés chinois introduits dès le début par un nommé Guillibaud, dans le

Digitized by Google

décor, se montrent encore à la bordure, tandis que déjà commencent à apparaître, tout à côté, les fameuses cornes d'abondance qui sont la dernière création du maître.

Le style rocaille domine évidemment, mais on sent que le moment approche où un changement va se produire dans un sens bien déterminé et cela seul est une signature.

Ajoutons que les couleurs les plus employées : le jaune orange, le bleu lapis, le vert glauque, loin de démentir notre attribution, lui donnent un poids de plus, car elles se retrouvent sur toutes les faïences qui, par leur authenticité, peuvent servir de points de comparaison.

Le décor que Guillibaud a traité avec tant de bonheur ne rentre pas, comme on pourrait le croire, dans le courant des compositions banales, il a la prétention, sous une forme élégante, de figurer les quatre éléments.

Et de fait, comment expliquer autrement le phénix sur son bûcher et les deux vases de flammes qui occupent le centre de la tablette ?

Après avoir rappelé *l'eau* par un pittoresque enchevêtrement de coquillages, *la terre* par des fleurs, des fruits et des écureuils, *l'air* par des paons au repos et des coqs prêts à se battre, il fallait ne pas laisser *le feu* en oubli.

Depuis que la cheminée de Beaumont-lès-Tours n'existe plus ou du moins se trouve réduite à un simple fragment, le beau spécimen de la collection Tournié, que nous décrivons à la fin de la notice, tient assurément le premier rang.

On ne saurait lui comparer ni celui du musée de Bernay, malheureusement incomplet, — le montant droit du chambranle fait défaut, — ni celui du musée

Digitized by Google

de Rouen qui est de date postérieure et reproduit tous les motifs un peu secs et monotones du décor dit à la corne tronquée, ni enfin celui de Cluny, en faïence de Lille, d'une très remarquable ornementation.

Description de la cheminée.

Longeur : 1m84c Hauteur : 1m18c

La tablette est en deux morceaux mesurant chacun 0m92 qui, joints aux deux jambages et à la coquille mobile, formant clef, constituent les cinq pièces dont elle est composée.

Les montants affectent la forme gracieuse de deux consoles dont les enroulements reposent sur des bases arrondies.

Quant aux coquilles qui apparaissent dans le haut, sous les volutes des consoles, elles sont traitées en haut-relief et font corps avec la tablette.

Six beaux motifs différents polychromes, très artistement agencés, contribuent à sa décoration.

Le manteau de la cheminée aux sveltes ondulations, aux moulures si variées, du plus pur Louis XV, présente, dans ses multiples rinceaux, un amoncellement de splendides rocailles enlacées d'oiseaux chimériques, d'écureuils, de levrettes, de fruits, de fleurs, de papillons, de cornes d'abondance, d'hélices, de coqs combattants et de vases enflammés, le tout mis en valeur par un émail vitreux, d'une intensité de ton puissant.

La couverte est à teinte verdâtre. Les émaux qui dominent sont le jaune d'or et le jaune cuir, le bleu, le rouge, le vert et finalement un rare violet transparent et lumineux.

Tours, 29 avril 1892.

Digitized by Google

A PROPOS

DE

L'ÉGLISE DE FRANCS

Par M. Jean-Auguste BRUTAILS

Messieurs,

Je tiens à ce que mon premier mot soit un remerciement pour votre Société, qui m'a fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres, et en particulier pour les parrains qui m'ont donné en cette circonstance une nouvelle preuve de leur bienveillante amitié.

C'est mal vous exprimer ma gratitude que de vous infliger, dès ce soir, l'audition d'un travail ; mais, je préfère vous en prévenir immédiatement, je suis un archéologue convaincu. N'entendez point par là que j'accepte aveuglément et que je tienne pour vraies toutes les propositions ayant cours en archéologie. De ces propositions, il en est une notamment qui me trouve sceptique.

Tous ceux d'entre vous qui ont étudié l'architecture du moyen âge ont sûrement observé ce qu'il y a de fictif dans les règles données pour classer les monuments dans telle ou telle période, suivant les caractères qu'ils présentent. Quand un maître nous expose, par exemple, quelles modifications le profil des bases a

Digitized by Google

subies entre 1220 et 1240, il signale un phénomène propre à l'école, à la province qui étaient à cette époque le foyer de l'art occidental, et encore doit-il sous-entendre que, dans cette province, bien des localités écartées, bien des constructeurs arriérés ont gardé les tracés anciens; son assertion, prise dans un sens absolu, devient formellement inexacte, si on l'applique aux régions éloignées, comme la nôtre, de l'Ile-de-France et aux monuments ruraux de ces régions.

Une autre cause, sur laquelle M. Léo Drouyn a bien voulu appeler mon attention, produit des résultats analogues et peut amener des différences notables entre deux édifices élevés simultanément sur le même point : je veux parler de l'âge des artistes. Voici deux architectes appelés à diriger deux chantiers voisins, à l'époque où l'art gothique pénètre dans la province : l'un est âgé, il a vieilli dans le pays, il est routinier, attaché aux pratiques romanes; le second est jeune, il a voyagé, il est enthousiaste des théories nouvelles. Ainsi que me le faisait observer le maître que je viens de nommer, il peut y avoir, entre les caractères des productions de l'un et de l'autre, un écart d'une soixantaine d'années (1).

---

(1) Cf. L. Drouyn, *Variétés girondines*, t. I, p. 50-51. — On sait que Viollet-le-Duc, après avoir assigné à l'église Saint-Urbain de Troyes une date en rapport avec le système de construction, attribua ensuite cet édifice à une époque plus reculée et à un architecte en avance sur son temps (*Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 183). En réalité, après avoir étudié le monument, j'estime que la première opinion de Viollet-le-Duc était la bonne : un maître d'œuvre a pu découvrir des formes nouvelles que ses successeurs ont adoptées; il est impossible qu'il ait deviné toutes les innovations qui devaient être admises après lui. Mais si Viollet-le-Duc s'est trompé, il n'en est pas moins intéressant de constater quelle influence a exercée sur cet esprit puissant l'idée que la valeur personnelle de l'architecte suffit à mettre une œuvre à part des œuvres contemporaines.

Digitized by Google

De plus, on oublie trop que certaines formes sont restées traditionnellement affectées à certaines destinations : par exemple, le gothique a longtemps été de rigueur pour les cathédrales, et on trouve des cathédrales gothiques du XVIIe siècle jusque dans ce pays classique de la Renaissance française, sur les bords de la Loire, à Orléans et à Blois. De même encore, dans les édifices religieux à deux étages, l'étage inférieur est presque toujours d'une physionomie beaucoup plus vieille : à N.-D. de Chartres, qui est l'une des cathédrales les plus rapidement élevées (1), les fenêtres extérieures de la crypte percées dans le soubassement des bas-côtés sont en plein cintre; dans les chapelles de Perpignan, de Reims, etc., j'ai noté des faits du même genre; à la chapelle du palais épiscopal de Laon, le tracé sans brisure des doubleaux et des formerets et l'emploi des voûtes d'arêtes impriment à la nef centrale du rez-de-chaussée un aspect roman.

Enfin, quand nous étudions les œuvres des hommes, œuvres politiques, œuvres artistiques, nous devons faire une large part à cet élément éminemment variable et capricieux, qui est l'initiative individuelle. Sans doute, la personnalité de l'artiste est disciplinée par les influences ambiantes, théories en vogue, aspirations de l'époque; mais elle subsiste cependant, plus ou moins vigoureuse. Les architectes d'autrefois n'étaient pas tellement soumis aux préceptes acceptés de leur temps qu'ils ne s'en écartassent parfois : il leur arrivait d'imiter les monuments existants; quelques-uns ont même laissé de véritables restaurations archéologiques (2), dont je citerai une seule : je veux parler

(1) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. I, p. 313.
(2) Voir Anthyme Saint-Paul, *Viollet-le-Duc*, 2e édition, p. 24-25.

Digitized by Google

des travaux de réfection accomplis pendant le XIVe siècle dans trois galeries du cloître roman d'Elne.

En résumé, de ces deux causes, archaïsme inconscient d'une part, archaïsme intentionnel de l'autre, il résulte qu'un grand nombre d'édifices paraissent antérieurs à la date réelle de leur construction.

Il est donc téméraire de définir trop rigoureusement l'âge d'une construction d'après les caractères qu'elle présente et de prêter aux lois de l'archéologie une précision qu'elles ne comportent pas. Je rappellerai à ce sujet l'écart énorme qui a séparé maintes fois les opinions des archéologues en renom, lorsqu'il s'est agi de dater les églises même les plus célèbres : Saint-Front de Périgueux et Saint-Marc de Venise, Saint-Ambroise de Milan, Saint-Sernin de Toulouse, la cathédrale de Laon, etc.

Or, j'ai cru constater que les études archéologiques conduisent à des conclusions particulièrement vagues, quand il s'agit des monuments de la Gironde.

Dès l'époque romane, des ornemanistes du pays étaient singulièrement en retard ; ils couvraient la corbeille et le tailloir des chapiteaux de gravures d'un relief bas et d'un aspect presque mérovingien. Parmi les chapiteaux de Sainte-Colombe et de Puynormand, certains sont striés de rayures rappelant les bâtons brisés, d'autres sont ornés de deux rangs de palmettes grossières, en forme de triangle, plates et raides : on pourrait croire tout d'abord que l'on est en présence de chapiteaux très anciens et réemployés ; mais, après réflexion et comparaison, on s'aperçoit que ce sont là des copies maladroites dues à un tailleur d'images du XIe siècle, sinon du XIIe. A Coubeyrac, j'avais remarqué sur le flanc sud de l'église une porte, actuellement murée, dont le lin-

Digitized by Google

teau porte une rangée de cercles entrelacés de peu de saillie; n'était-ce pas une pierre carolingienne? J'ai eu des doutes jusqu'au jour où, à Villegouge, j'ai retrouvé ce même motif dans une fenêtre du XIe siècle au plus tôt (1).

Ce n'est pas seulement pour la décoration, c'est encore pour la construction des églises que les architectes romans de la région restaient fidèles aux traditions de la période latine; je n'en veux pour preuve que le très grand nombre de nefs subsistantes, qui ont été couvertes par une toiture apparente ou par un lambris.

Plus tard, quand l'art gothique florissait déjà, la Guienne continuait à élever des églises romanes. L'un des hommes qui ont le plus et le mieux connu l'architecture régionale, Félix de Verneilh, mentionne quelque part « les édifices du Midi bâtis positivement au XIIIe siècle, bien qu'en style roman » (2). L'abbatiale de Saint-Ferme comprend deux parties, l'une du XIIe siè-

---

(1) Le Musée de Bordeaux possède une collection de chapiteaux, de corbeaux, enfin de panneaux à peu près carrés, qui ont dû être placés entre les corbeaux comme les métopes entre les triglyphes. Ces pierres ouvragées proviennent de Saint-André et ont, suivant toute apparence, été travaillées à la même époque et en vue du même monument; or, les unes sont bien romanes; les autres, qui présentent des entrelacs, ont un aspect beaucoup plus ancien. — De Caumont, ayant observé dans le clocher de Brantôme des joints épais et des chapiteaux « dont la corbeille rappelle l'ornementation carlovingienne », s'était enquis de l'âge probable de cette construction : « MM. de Verneilh et Drouyn ont répondu qu'en Périgord ils ont observé les mêmes caractères non seulement dans des monuments du XIe siècle, comme la tour de Brantôme, mais aussi dans des monuments du XIIe » (*Bulletin monumental*, t. XXV, p. 394).

(2) *Congrès scientifique de France*, 28e session, t. IV, p. 661. — Dans le même volume, page 665, le même archéologue admet que la nef de Saint-Sernin de Toulouse a été finie en style roman ou peu s'en faut, mais à une époque gothique.

Digitized by Google

cle, l'autre du XIIIe siècle sans doute (1) : or, la portion ancienne présente, à la croisée du transept, un exemple de voûte gothique établie sur croisée d'ogives, tandis que, dans la portion plus récente, la voûte est un berceau en plein-cintre. A Blasimon, le fond occidental est antérieur au reste de la nef et au chevet, qui sont gothiques par leur date et par leur système de construction; à l'ouest, les fenêtres et le portail offrent un mélange singulier d'arcs brisés et de motifs romans, tandis qu'à l'est les fenêtres sont étroites et en plein-cintre. La belle église de Pujols permet de constater également la persistance de l'ornementation romane dans une construction du XIIIe ou peut-être du XIVe siècle. Il en est de même à Monségur, où la porte sud de l'église, qui est gothique, est ornée d'un rang de rosaces à pétales, d'un air de famille bien roman ; à Guîtres, où des archivoltes d'étoiles encadrent des fenêtres franchement gothiques du XIVe siècle, etc.

Il existe dans l'arrondissement de Libourne un certain nombre d'églises d'aspect roman, dont la date pourrait bien être relativement peu reculée ; à Montbadon, la disposition des piliers latéraux et la hauteur des fenêtres m'induisent à penser que l'église, en

---

(1) M. O. Gauban pense que les voûtes de Saint-Ferme sont, en partie, du XVIIe siècle (*Hist. de la Réole*, p. 503); il paraît avoir reproduit, en l'atténuant, l'opinion de Michel Dupin, qui croyait que les voûtes avaient été refaites par l'abbé de Gascq en 1607 (*Notice sur La Réole*, p. 264). Dupin a vraisemblablement emprunté le renseignement au *Gallia Christiana :* « Basilicam sartam tectam fecit ». Mais l'expression « ædem sartam tectam facere » a un sens spécial, qui est : effectuer les réparations d'entretien. Le *Gallia* raconte que Léon Ier de La Lanne (1622-1667) « Navim ecclesiæ... a fundamentis erexit ». Si le fait était vrai, ce que je ne crois pas, ce serait un curieux exemple de réfection d'un monument roman en plein XVIIe siècle.

Digitized by Google

dépit de l'ornementation de sa façade (1), a été élevée pour être couverte d'une voûte gothique. A Vérac, le clocher, bien roman à l'extérieur, est évidé à l'intérieur par des arcs aveugles brisés. A Mouillac, à Tarnès et même à Saint-Denis-de-Piles, on peut se demander, à voir le profil du soubassement, si l'on n'est pas en face d'églises du XIIIe siècle ou même postérieures.

Il est telles formes romanes que je ne rencontre plus sans avoir de violents soupçons sur leur ancienneté : les rangs d'étoiles, par exemple, et certain chapiteau, très répandu, fort bien compris d'ailleurs et auquel on ne peut guère reprocher que de cacher son âge : c'est un chapiteau lisse; la corbeille gracieuse s'évase jusqu'à ce qu'elle rencontre une sorte de dé, carré en plan, dont les faces verticales sont découpées en festons parfois soulignés d'un grain d'orge (2). C'est le tailloir, surtout le chanfrein, qui porte les ornements : dents de scie, festons, etc.; mais assez fréquemment ni la corbeille ni le tailloir ne sont décorés; ainsi en est-il à Saint-Cibard, où les chapiteaux paraissent être du XVe siècle. Dans certains exemplaires, à l'arc triomphal de Tayac, à l'abside de Saint-Michel-la-Rivière, etc., la corbeille se soulève vers le milieu de la hauteur et projette une arête horizontale. Ailleurs, à l'absidiole nord de Montagne et au portail de Puisseguin, cette arête est remplacée par une ceinture de petits trous : on sait que M. Drouyn n'est pas

(1) Dans la façade même, le clocher a dû être refait au cours du XVIIe siècle; il n'existait pas au moment de la visite pastorale de 1606 (G. 635).

(2) Ce chapiteau n'est pas exclusivement bordelais; j'ai dessiné ce même type à N.-D. de Beaune et à Saint-Vincent de Chalon. Cette forme paraît dériver du chapiteau cubique rhénan.

Digitized by Google

éloigné d'attribuer ce portail de Puisseguin au même architecte que la maison Seguin de La Réole, laquelle doit dater du XIIIe siècle (1).

Le phénomène que nous venons de constater pour le roman à l'époque gothique se produisit pour le gothique après la Renaissance, notamment en ce qui concerne les voûtes à nervures pénétrantes et le dessin des meneaux des fenêtres; dans ses *Variétés girondines* (2), le maître de l'archéologie bordelaise a signalé à Cabarra « des meneaux rayonnants, imitation bâtarde des légères découpures des siècles antérieurs ».

A Langoiran, un architecte a fait, en 1641, des voûtes sur nervures prismatiques et des fenêtres gothiques à remplage flamboyant (3). L'église d'Escaude a des voûtes gothiques de 1677 (4). La voûte à nervures prismatiques placée sous le clocher de Puynormand paraît être de 1703 (5). Le clocher de Baurech, dont le faîte datait de 1612-1613, était gothique, autant qu'on en puisse juger par la reproduction qui en reste (6). L'église de Margueron, si intéressante par ailleurs et dont j'espère entretenir un jour la Société archéologique, a été réédifiée à la fin du XVIIe siècle (7), par un architecte de 200 ans en retard. Je citerai rapidement les voûtes gothiques exécutées au XVIIe siècle à

---

(1) *Guienne militaire*, t. I, p. 162.

(2) T. I, p. 24.

(3) Marquis de Castelnau, *Revue catholique de Bordeaux*, 1881, p. 664.

(4) *Revue catholique de Bordeaux*, 1884, p. 281.

(5) Cette date est inscrite sur la clef de voûte; mais il est rigoureusement possible que la clef seule ait été refaite.

(6) *Bulletin de la Commission des monuments historiques de la Gironde*, 1845, p. 30.

(7) Guinodie, *Hist. de Libourne*, t. III, p. 90.

Digitized by Google

la cathédrale de Bazas (1) et à l'abbatiale de La Réole (2) ; ce sont des exemples classiques pour des archéologues girondins. M. Des Moulins a noté « à Saujon, une église à fenêtres toutes ogivales, construite sous Louis XIV et même dans les dernières années de son règne; à Esnandes, une tour à ouvertures en ogives du xve siècle, construite cinq ans seulement avant la naissance de ce prince (1633) » (3).

Jusque pendant la période moderne, l'architecture romane fit concurrence à l'architecture gothique. C'est que l'art roman avait eu sur le sol de la province une magnifique efflorescence, tandis que les générations des xiiie-xve siècles n'eurent ni besoin de beaucoup d'églises nouvelles ni le temps et les ressources pour les bâtir ; or, on sait quelle influence les monuments existants ont sur les projets des constructeurs, surtout dans les campagnes. Un sculpteur novice reproduira une effigie antérieure plutôt qu'il ne créera une œuvre originale ; un maître d'œuvre rural prendra volontiers pour type de sa future église l'église qu'il a vue, étudiée dans le village voisin. D'autre part, les procédés romans étaient bien plus que les procédés gothiques à la portée de ces bâtisseurs ; il est autrement aisé de poser une voûte sur des murs épais que de recevoir le poids et la poussée de cette voûte sur de minces nervures, de reporter ces forces sur des

---

(1) Léo Drouyn et L. de Lamothe, *L'Architecture du moyen âge dans le département de la Gironde*, p. 16.

(2) Entre 1685 et 1687, d'après Michel Dupin (*Notice sur La Réole*, p. 82-83); entre 1687 et 1690, d'après M. de Lantenay, en qui j'ai beaucoup plus de confiance (*Les prieurs claustraux de Sainte-Croix de Bordeaux et Saint-Pierre de La Réole*, p. 168).

(3) *Bulletin monumental*, t. XXVI, p. 309.

Digitized by Google

supports étroits et d'équilibrer le tout au moyen d'arcs-boutants.

Ces considérations servent à expliquer pourquoi les formules romanes ont persisté jusqu'à nos jours. L'abside de Tourtirac, dont la conception générale est romane, porte deux inscriptions commémoratives de sa dédicace, laquelle a eu lieu en 1607. Non loin de là, l'abside de Montbadon est encore romane, bien qu'elle soit du XVIIIe siècle (1). Certaines moulures donnent lieu de penser que les absides de Tayac et de Parsac, qui sont romanes par leur plan et par la proportion des pleins sur les vides, appartiennent réellement à une période moderne.

A Francs ce n'est plus seulement une partie de l'église, c'est l'église tout entière qui a été élevée en style roman au XVIIe siècle. Ce très singulier monument n'a pas été décrit à ma connaissance ; M. Léo Drouyn, à qui rien n'a échappé des curiosités archéologiques du pays, a dû se contenter, dans sa *Guienne militaire* (2), de signaler en quelques lignes l'intérêt de l'édifice.

La date de l'église de Francs est connue par deux inscriptions gravées, l'une sur un voussoir de la porte ouest, l'autre sur une plaque de cuivre qui fut trouvée dans l'épaisseur du mur, quand on perça la baie s'ouvrant de l'abside sur la sacristie.

---

(1) L'inspection de la maçonnerie prouve que l'abside de Montbadon a été élevée en même temps que la sacristie contiguë, laquelle accuse nettement le XVIIIe siècle.

(2) T. II, p. 227.

Digitized by Google

Voici le texte tracé sur la pierre :

LE 22 JUN 1605 LA
PREMIÈRE PIERRE
DE L'ÉGLIZE S.-M[ARTIN] DE
FRANS A ÉTÉ
POSÉE PAR J. & P.
GOUFRETEAULX
FRÈRES (1).

La plaque de cuivre a été perdue; mais la légende qu'elle portait a été « fidèlement » reproduite par feu Godin, dans une *Notice historique sur Francs, Saint-Cibard et Tayac*, dont le manuscrit m'a été très obligeamment communiqué par M. le docteur Berchon (2).

« Quelque temps après le massacre, les Huguenots » coururent et pillarent toute ceste contrée, conduits » par Guy de Montferran, B. de Langoyran, prindrent » le château de Frans et ruinèrent l'église parro- » chialle S. Martin, bastie joignant icelluy. Despuis, » régnent Henri IIII, roy de France et de Navarre, lad. » église fut resbastie en ce lieu par J. Prieur (3) de » Gaufreteau, escuier, baron dud. Frans, à ces des- » pens et en son fons, en l'année 1605 ».

---

(1) On pourrait lire aussi à la rigueur J. J. P. — Sur les Gaufreteau, voir l'étude de l'abbé Rambaud, dans l'*Aquitaine* de 1868, Jules Delpit, à la suite de la *Chronique bordelaise* de J. de Gaufreteau, et surtout M. Léo Drouyn, dans la *Revue catholique de Bordeaux*, de 1887, p. 218-221.

(2) M. l'abbé Rambaud *(loc. cit.)* donne le sens de cette inscription.

(3) Ce mot est écrit « pr^ur ». Giraud Ier de Gaufreteau, père de Jean V et de Pierre V, avait épousé, en 1558, Antoinette Prieur. — Il semble que l'église de Francs fut bâtie par Jean V et Pierre V de Gaufreteau ; il y aurait donc lieu de rectifier l'opinion émise par Jules Delpit, sous une forme d'ailleurs dubitative, et qui fixe à 1601 la mort de Pierre (*Op. cit.*, t. II, p. 328).

Digitized by Google

En 1606, François de Sourdis visita l'église de Francs, qu'il trouva « petite et sans sacristie, avec autres défaultz marquez au procès-verbal de la visite d'icelle (1) ». En 1617, une nouvelle visite eut lieu ; le procès-verbal qui fut rédigé à cette occasion parle de l'église de Francs comme d'un monument terminé.

Il ne s'agit donc pas d'une restauration, mais d'une reconstruction totale effectuée au début du XVIIe siècle : l'église, qui aurait été démolie en 1578 par les protestants, a été rebâtie, à l'époque qui vient d'être indiquée, sur un autre emplacement (2).

Pris dans l'ensemble, l'édifice est bien roman, par les lignes du plan, par le parti décoratif.

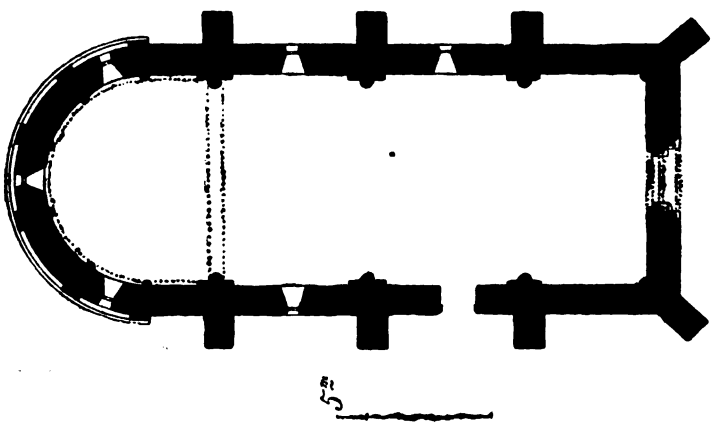

(1) Archives de l'Archevêché, G. 532, p. 447.

(2) Archives de l'Archevêché, G. 532, p. 447. — Voici un extrait du procès-verbal d'une visite de 1737, gardé dans les mêmes Archives, G. 648.

« L'église est bâtie de pierre ; elle peut avoir 66 pieds de long, 20 deux de large et 25 de hauteur ; le sanctuaire est voûté, la nef plafonnée, le tout en bon état ; elle est mal carrelée ; les murailles sont bonnes ; les fenêtres sont vitrées, garnies de barreaux de fer ; elles donnent assès de jour ; les portes sont en bon état, avec serrures et verrouils ; l'église est assès

Digitized by Google

En plan, deux détails seulement rappellent que la construction n'est pas du XIIe siècle : d'une part, le profil des piédroits de la porte ouest ; d'autre part, le relief puissant des contreforts de la nef (1).

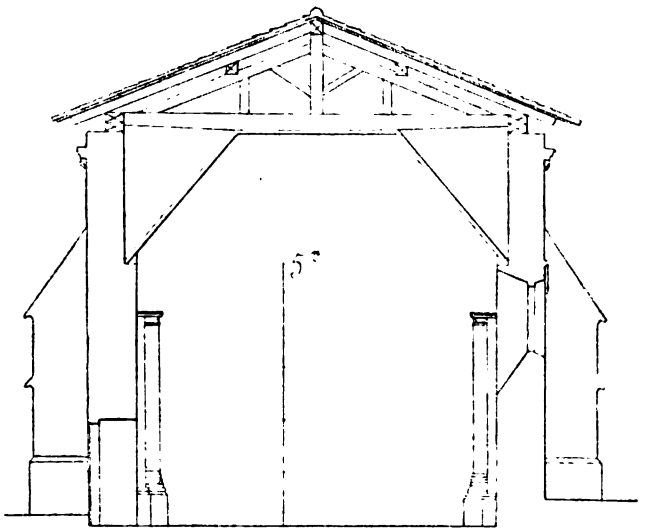

grande. Cette église fut bâtie en 1605 par Messieurs Goufreteaux frères, acquéreurs de la baronie de Frans. Ces messieurs ayant besoin de l'ancienne église et cimetière pour aggrandir l'ancien châteaux quasi contigu, demandèrent la permission de transférer l'église, sans doute sur des offres onéreux, puisque celle-ci fut bâtie dans un endroit qu'on appelle au Careiron ou Petit Communal, qui ne contient d'autre espace que celui de l'église et un petit cimetière séparé par un chemin public, au lieu que l'ancienne église étoit grande et vaste, aussi bien que son cimetière ».

(1) Ravenez prétend que François de Sourdis dota l'église de Francs d'une sacristie, en 1606 (*Hist. du cardinal François de Sourdis*, p. 117). Cet auteur a voulu dire sans doute que François de Sourdis ordonna de construire une sacristie ; cette prescription ne fut pas suivie d'effet : en 1737, le fond de l'abside servait de sacristie (Procès-verbal de visite. G. 648). La sacristie actuelle est de construction récente, ce qui est cause que je ne l'ai pas indiquée dans mon plan. Les fonts baptismaux n'existaient pas en 1617 (G. 635, fo 25 vo) ; ils étaient en place en 1687 (G. 637, fo 22 vo). Ces fonts, posés contre la paroi ouest, à gauche en entrant, sont

Digitized by Google

Dans la coupe, ce qui frappe tout d'abord c'est l'inutilité des dosserets et des colonnes qui sont là pour la forme et sans fonction quelconque. De plus, sous cet autre aspect, les contreforts sont encore gothiques, à cause de leur silhouette et du profil de leurs larmiers.

Dans l'ornementation, il faut distinguer de l'idée générale la façon dont elle est réalisée. L'idée générale, l'intention est romane, la disposition de la façade le prouve particulièrement ; par contre, l'exécution de certains morceaux décèle leur date. A l'est, si on fait abstraction de l'appareil, qui est plus beau que l'appareil des églises romanes de la région, la partie inférieure est si bien imitée du roman qu'on pourrait s'y tromper : dans la partie supérieure, le ressaut par lequel le mur s'amincit est déjà une infraction aux us des constructeurs romans; de plus, sur cette face comme sur tout le pourtour de l'église, le faire des modillons et la moulure en talon de la corniche sont modernes : ces têtes classiques de lions, ces anges joufflus, ces ossements en sautoir n'ont rien du moyen âge. A l'art ornemental moderne je rattache les cannelures des deux premières demi-colonnes à l'ouest, dans l'intérieur de la nef.

La façade ouest est un compromis assez intéressant entre le classicisme et les traditions du moyen âge (1). Sont romans : le clocher en pignon, l'arcature qui forme le premier étage, l'idée de flanquer la porte de

---

formés d'un prisme à base octogonale, dans lequel est creusée une cuvette ronde.

(1) Guinodie prétend, dans son *Hist. de Libourne* (t. III, p. 256), que l'architecte de Francs « prit pour modèle les formes de l'église de Gardegan ». Je ne crois pas qu'il y ait de rapprochement possible entre les deux édifices.

Digitized by Google

deux fausses baies, enfin l'emploi des archivoltes de pointes en étoiles. A l'art gothique le constructeur a emprunté les profils des piédroits et des voussures de

la porte, ainsi que le socle de ces piédroits. Il s'est inspiré de l'art classique pour tracer certaines moulures, pour dessiner ses modillons, pour multiplier ses corniches, peut-être enfin pour imposer leurs proportions aux ouvertures simulées qui flanquent la porte et qui sont réduites aux formes de simples fenêtres.

Digitized by Google

Digitized by Google

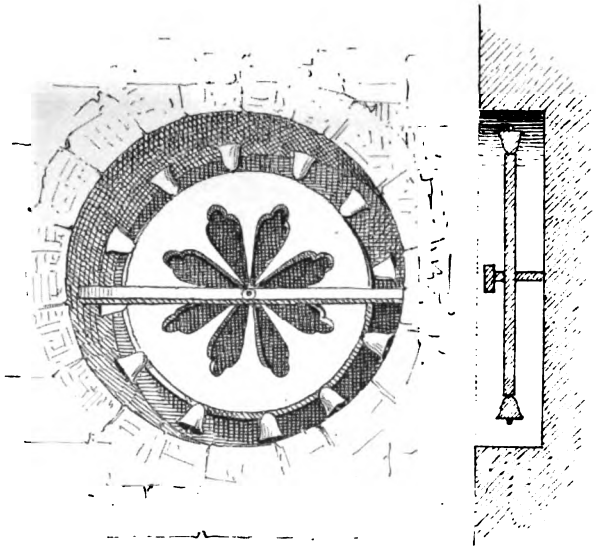

Roue à clochettes d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

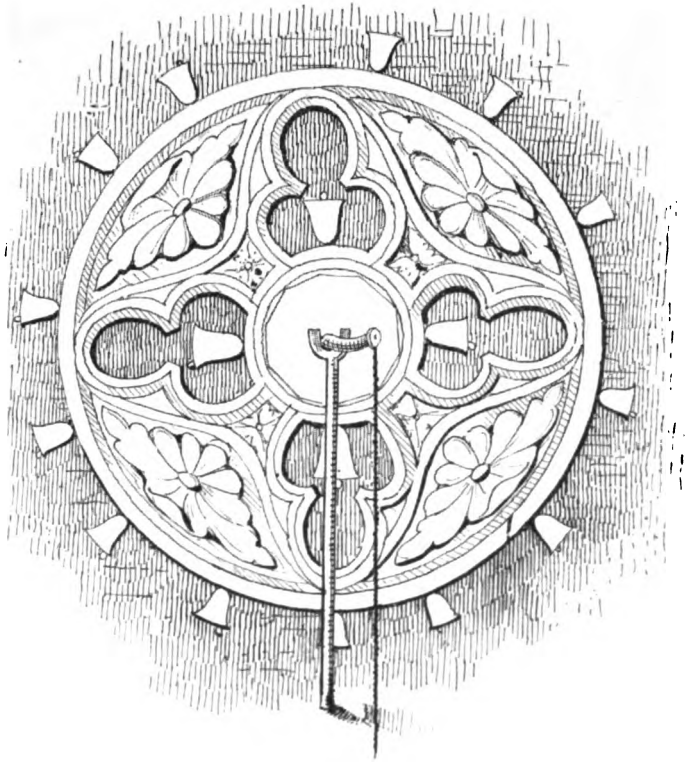

Roue à clochettes dans l'Église Saint-Nicolas de Pampelune.

LITH. WETTERWALD.

E. Berchon. — ROUES A CLOCHETTES DANS LES ÉGLISES

Digitized by Google

Digitized by Google

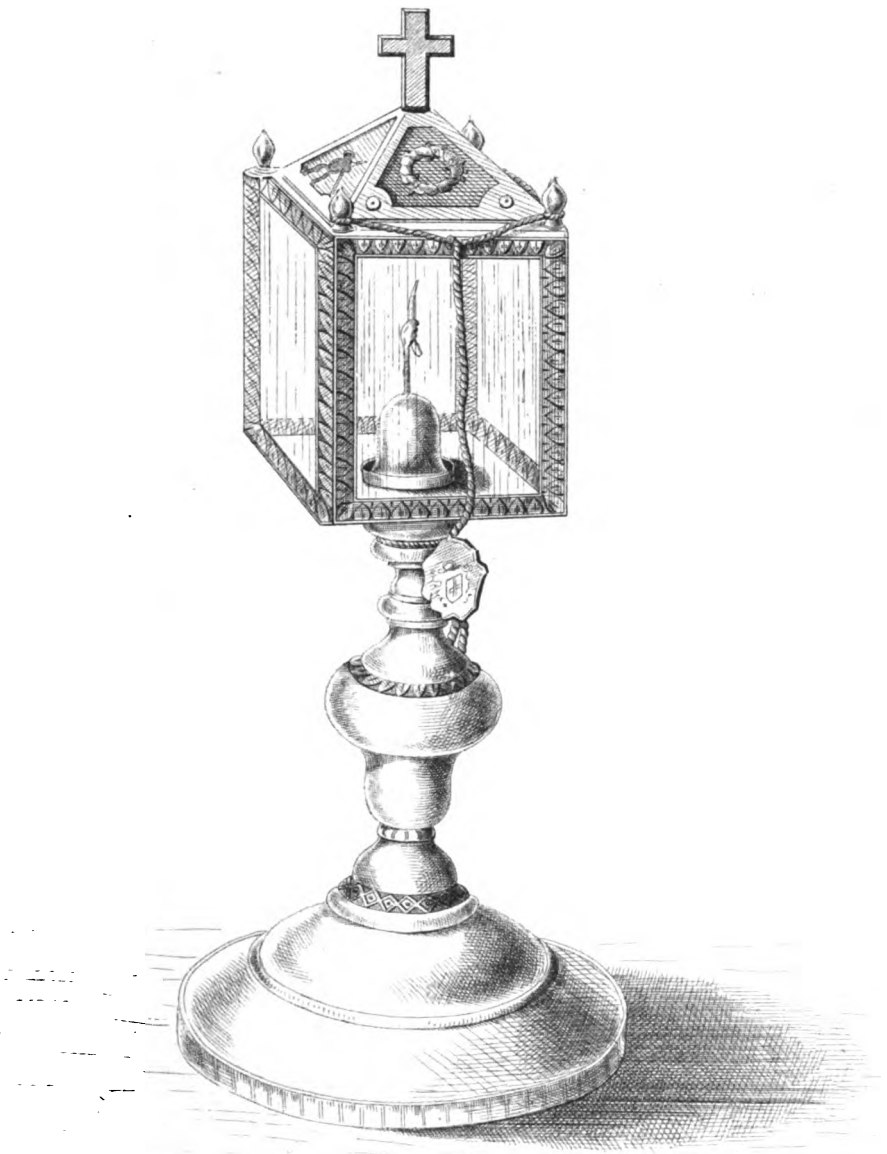

RELIQUAIRE MODERNE DE LA Ste-ÉPINE.

(CHAPELLE DE MONTRÉAL).

Reproduction autorisée de la Société historique et archéologique du Périgord et de M. l'abbé GOYHENÈCHE, *auteur du mémoire de la Sainte-Épine de Montréal.*

Digitized by Google

Digitized by Google

1 2 3

Phot. Th. Amtmann.

4 5 6 7 8

FRANÇOIS DALEAU. — POTERIES DE TUILIERS.

Digitized by Google

Digitized by Google

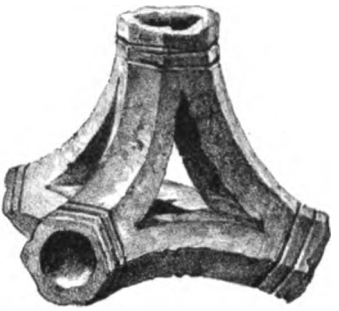

Fig. 1.

Fig. 2.

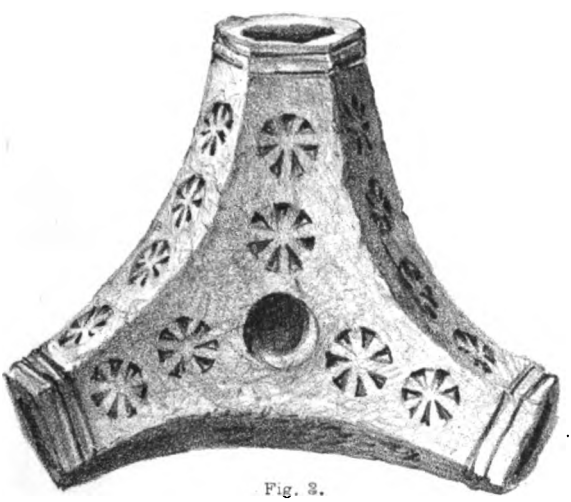

Fig. 3.

LITH. WETTERWALD, BORDEAUX

FRANÇOIS DALEAU. — Poteries de Tuiliers.

1/2 grandeur naturelle.

Digitized by Google

Digitized by Google

Phot Th Antmann Heliog Dujardin

TERRE CUITE GALLO ROMAINE

Collection Victor Bordes _ Bordeaux

A Maire imp.

Digitized by Google

Digitized by Google

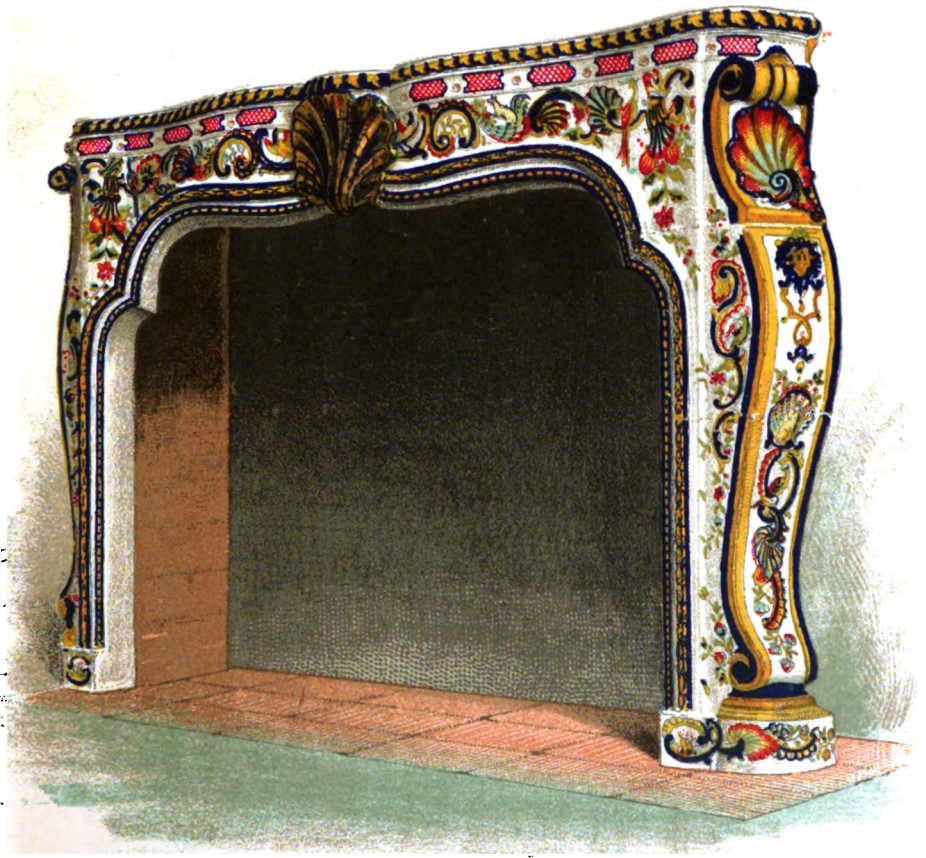

LITH. WETTERWALD, Bx. D'APRÈS PHOT. TH. AMTMANN.

CHEMINÉE EN FAÏENCE VIEUX ROUEN. — ÉPOQUE LOUIS XV

Collection TOURNIÉ, à La Réole.

Digitized by Google

Digitized by Google

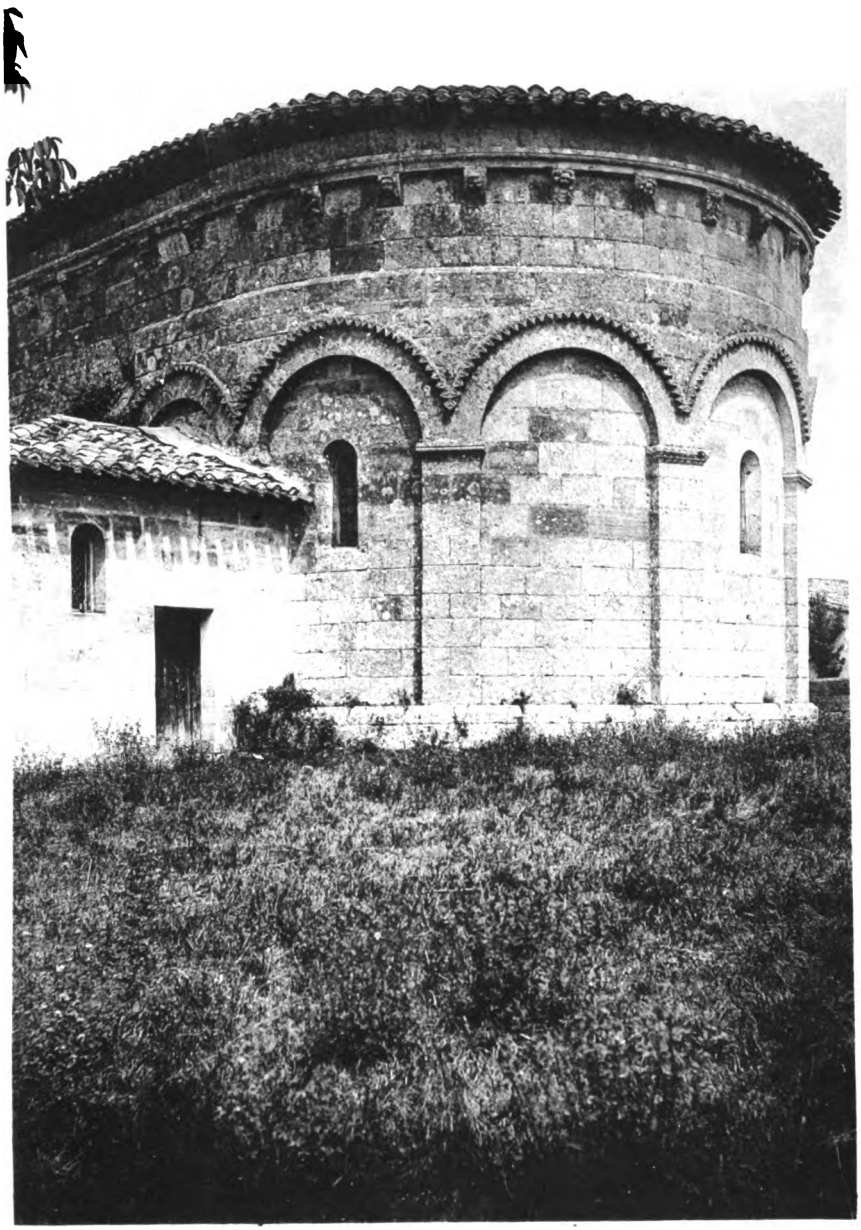

PHOTOTYPIE BERTHAUD, 9, RUE CADET, PARIS.

CHEVET DE L'ÉGLISE DE FRANCS

(GIRONDE)

Digitized by Google

Digitized by Google

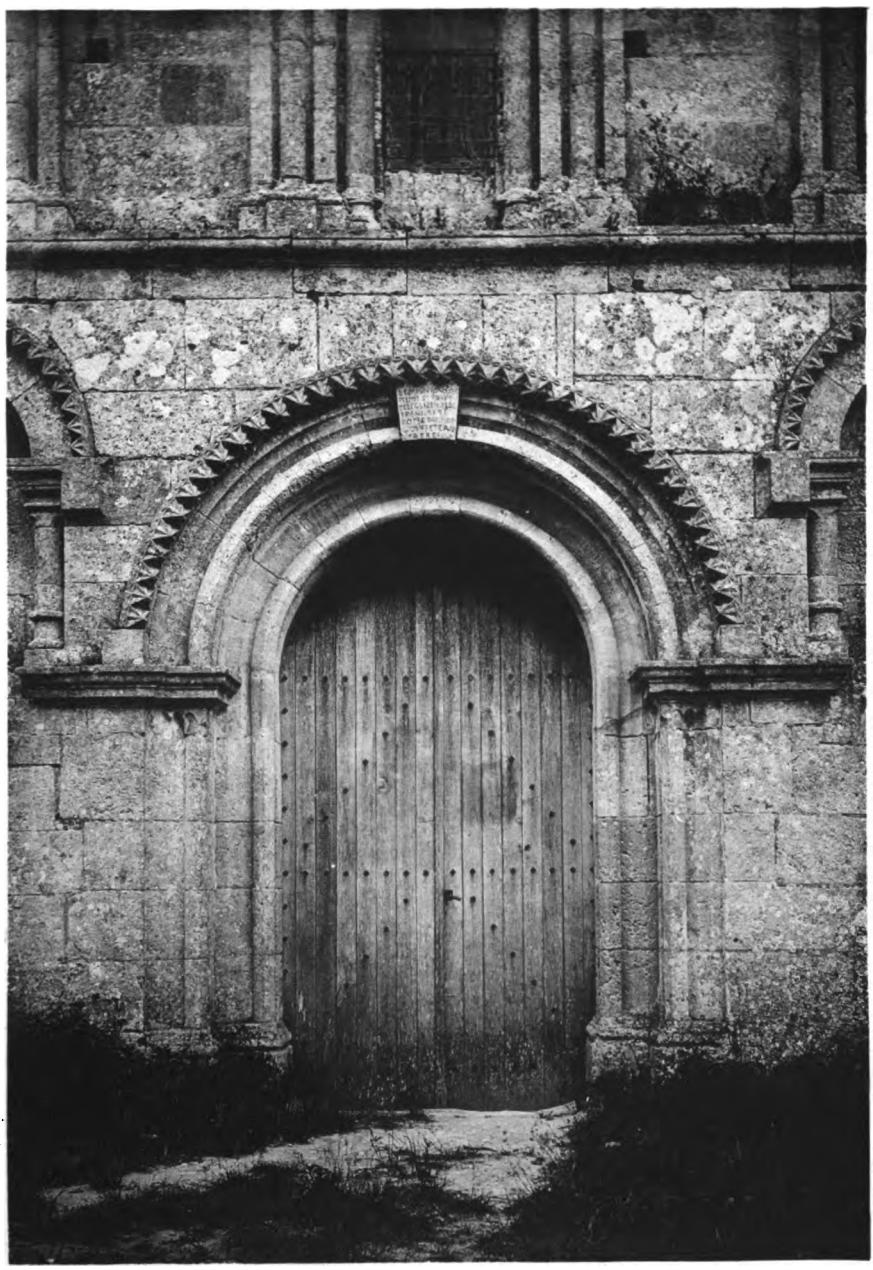

PHOTOTYPIE BERTHAUD 9, RUE CADET, PARIS.

PORTAIL OUEST DE L'ÉGLISE DE FRANCS

(GIRONDE)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

BARONNIE DE CAPIAN

ET LE PRIEURÉ D'ARTOLÉE

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Par René de MANTHÉ

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

INTRODUCTION

Capian, qui formait autrefois une juridiction distincte avec justice haute, moyenne et basse et le titre de baronnie, était une des nombreuses paroisses de l'archiprêtré de Benauges.

Par sa position sur les confins de celui d'Entre-deux-Mers, elle fut assez souvent comprise dans ce dernier, mais, ce n'est, je crois, que par accident (1). Aujourd'hui, elle forme une commune du canton de Cadillac et de l'arrondissement de Bordeaux.

L'appel des jugements rendus par la Cour de Capian

(1) Il est à remarquer, toutefois, que le pouillé des bénéfices du diocèse, publié par Lopès, donne Capian comme étant une paroisse de l'archiprêtré d'Entre-deux-Mers. *(L'Eglise Sainct-Andre de Bovrdeavx*, édit. Callen, t. II, p. 503).

Digitized by Google

se portait devant le tribunal de la sénéchaussée de Castelmoron, siège éloigné de six lieues (1).

Bornée au XVIIIe siècle par les paroisses de La Sauve, Targon, Toutigeac, Soulignac, Cardan, Villenave, Paillet, Langoiran et Haux, elle avait pour juridictions limitrophes celles de La Sauve, des second et troisième comtés de Benauges, de Rions, de Langoiran et de la Grande Prévoté Royale d'Entre-deux-Mers.

Les communications y étaient rendues faciles par plusieurs grands chemins qui la traversaient ou la parcouraient et dont plusieurs existent encore, mais à l'état de sentier; certains d'entre eux ont été de nos jours complètement remaniés. Les principaux étaient ceux de Créon à Cadillac, passant dans la paroisse par La Grange, Baraillet, Bertaigne, Coultault, Capian, Le Rey, Castaing, La Ville, Temiers et Suau; celui de Castelmoron à Langoiran et au Tourne, passant par Guionneau, Cherpein, Capian, Bouteret et Maret; puis venaient ceux de Capian à Langoiran, de Bertaigne à German, d'Artolée à Jourdic, de Capian à Paillet et d'Artolée à Villenave et à Rions, etc. Il convient aussi

(1) *Almanach historique de la Province de Guyenne*, p. 170.

Capian était sur le chemin de Castelmoron à Bordeaux (v. *infrà*).

« C'était le grand chemin de Castelmoron au Tourne que l'on prenait ordinairement, dit M. Léo Drouyn, lorsque de cette partie du Bazadais (Saint-Romain-de-Vignague), on allait à Bordeaux. En 1627, un des consuls de Pellegrue fut chargé par la ville d'affaires importantes pour Bordeaux. Il partit le matin, passa à Sauveterre, alla dîner au Casse, dans la paroisse de Montignac (c'était sans doute une hôtellerie), fit collation à Capian, s'embarqua au Tourne et arriva le soir à Bordeaux. Il y a environ 27 kilomètres de Pellegrue au Casse, 10 environ du Casse à Capian, 6 de Capian au Tourne et 22 du Tourne à Bordeaux, ce qui fait environ 65 kilomètres. Au retour, il partit de Bordeaux à neuf heures du matin avec la marée. Il fut obligé de coucher au Tourne. Il y déjeuna, fit une petite collation à Capian, dîna au Casse, banqueta à Sauveterre et coucha à Pellegrue ». (*Actes de l'Académie de Bordeaux*, 46e année, 3e série, p. 296).

Digitized by Google

de mentionner la grande voie de Targon à Béguey et Cadillac qui limite encore la paroisse de Capian de celle de Soulignac. Il est à noter que tous ces chemins, sans exception, existaient au XVIe siècle.

Une foule de petits ruisseaux, qui ne portent aucun nom spécial, prennent leur source dans la commune, dont l'altitude moyenne est de 97 mètres, et vont se déverser dans la Tourne, au nord, dans le ruisseau de Paillet au sud.

Eglise.

Placée au moyen-âge, à compter au moins de son origine, sous le vocable de saint Saturnin, évêque et martyr, l'église de Capian balance, on ne sait trop pourquoi depuis bientôt trois siècles, entre saint Martial l'évangéliste de l'Aquitaine et l'ancien patron que je viens de nommer. Tel titre de 1604 offre, accolé à celui de Capian, le nom de Saint-Martial, tel autre de 1679, celui de Saint-Saturnin. Je trouve encore ce dernier vocable dans un registre baptistaire de 1775 qui est déposé aux archives communales.

La question est donc encore aujourd'hui quelque peu indécise. S'il nous était permis de formuler un vœu à ce sujet, ce serait pour demander la réintégration dans son église de la vieille et vénérable statue de saint Saturnin qu'on voit dans le jardin du presbytère et le rétablissement de son ancien culte.

Edifiée à la fin du XIIe siècle ou peut-être au commencement du XIIIe, sur le plan de l'église de Lestiac et de beaucoup d'autres monuments de cette espèce répandus dans l'Entre-deux-Mers, il est probable, sinon certain, qu'elle est due au même architecte, ou tout au moins à la même confrérie ou école de maîtres-maçons.

Elle est orientée et se compose aujourd'hui d'une

Digitized by Google

seule nef divisée en trois travées par des arcs doubleaux semi-cintrés, semi en ogive, que supportent des pieds droits et des faisceaux de trois colonnes qui ne manquent pas de légèreté. Beaucoup plus large que le chœur et le sanctuaire qui l'accompagnent à l'est, elle est séparée de ceux-ci par un arc triomphal en ogive de la plus grande simplicité — je veux dire qu'il est dépourvu de toute ornementation. Il repose sur des avant-corps très saillants contre lesquels s'appuyaient naguère deux autels dédiés, l'un à la sainte Vierge et l'autre à saint Saturnin. Avant les réparations qui ont été faites il y a quelques années, cette nef était simplement lambrissée. Les murs, que soutiennent de légers contreforts, étaient percés de loin en loin de petites ouvertures cintrées qui suffisaient à peine à éclairer l'intérieur.

Cette disposition avait été dictée par la prudence. Cela est si vrai, qu'à la fin du xve siècle, alors que des temps meilleurs semblaient s'annoncer pour longtemps, les paroissiens se décidèrent à faire ouvrir une grande fenêtre à triple baie chargée de moulures prismatiques qu'on a malheureusement fait disparaître pour faire place à la nouvelle sacristie. Il n'est pas difficile, en outre, de s'apercevoir à leur appareil et à leur manque de proportions avec ceux de l'abside, que les murs de cette nef ont été reconstruits hâtivement, un grand siècle au moins après la fondation primitive. Il faut y voir un effet des guerres sans trêves qui désolèrent si longtemps la contrée.

Le sanctuaire et le chœur qui sont séparés l'un de l'autre par un arc doubleau étaient seuls voûtés : le premier en ogive, le second en cul de four à cinq pans. Cette abside, qui rappelle beaucoup celle de Lestiac, est la partie la plus intéressante du monument. Elle est

Digitized by Google

composée d'un chœur allongé et d'un sanctuaire à chevet semi-circulaire soutenus extérieurement par huit colonnes qui s'appuient chacune contre leur pied-droit respectif. Dans l'entre-colonnement, et au-dessus d'une corniche ornée d'un entrelac continu, s'ouvrent des fenêtres en plein cintre, au nombre de neuf, qui sont accompagnées d'archivoltes et de colonnettes à chapiteaux feuillés.

Elle est en outre couronnée d'un entablement à modillons qui n'a que peu d'intérêt; ce sont des *obscœna,* des quadrillés, des figures géométriques sans qualification particulière. Les chapiteaux des huit colonnes présentent alternativement soit des palmettes, soit des choux frisés.

A l'intérieur de l'abside, se voit une colonnette en marbre d'un gris rougeâtre, ayant l'apparence du grès fibreux, qui doit avoir été enlevée à la façade d'un monument gallo-romain.

Le mur occidental est surmonté d'un clocher-pignon roman, ajouré de deux baies cintrées, dont l'une abrite l'unique cloche possédée par la paroisse.

Le porche, qui a été complètement refait de nos jours, porte la date de 1816.

L'église est ornée intérieurement de magnifiques rétables, provenant de l'abbaye de La Sauve et d'une chaire non moins remarquable qui a été classée parmi les monuments historiques, le 14 août 1845. (Voyez les *Comptes-rendus des travaux de la Commission des monuments et documents historiques de la Gironde*, année 1845, VI, 53).

Le contre-rétable, qui se trouve placé à l'entrée, dans le sens du mur occidental, simule la façade d'un édifice d'ordre corinthien. Quatre colonnes cannelées qui soutiennent un entablement terminé par des flam-

Digitized by Google

mes encadrent un mauvais tableau du Christ en croix et deux niches qui contiennent les statues de saint Pierre et de saint Paul (1).

Ces personnages sont suffisamment reconnaissables, le premier aux clefs du paradis, le second à l'épée qui, chacun le sait, fut l'instrument de son supplice. L'épée a disparu depuis plusieurs années.

Ces statues, exécutées en ronde bosse, ne sont pas sans mérite; on ne peut leur reprocher, après tout, que cette sécheresse de plis dans le *faire* des vêtements, qui est le défaut ordinaire de toutes les sculptures sur bois. Cette superbe boiserie peut se rapporter au siècle de Louis XIV. Les autels de saint Saturnin et de la Vierge sont ornés de rétables aussi en bois. Ils sont tous les deux surmontés d'un fronton cintré, et dans leur tympan on voit, d'une part, l'Etre par excellence tenant dans sa main puissante la boule du monde et de l'autre, le monogramme du Christ (IHS) tracé sur un globe en demi-relief. Les dessins que notre honorable secrétaire, M. Emilien Piganeau, a bien voulu ajouter à ces pages, montrent mieux que toutes les descriptions, l'aspect général de l'église et de ses boiseries il y a 14 ans.

En 1652, le pape Innocent X accorda indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient dévotement l'église de Capian le jour de la saint Martial (2).

L'élévation du terrain qui entoure l'église indique

---

(1) L'entrée de l'église Notre-Dame, à Bordeaux, présente les mêmes caractères.

(2) Voici le texte de ce bref, qui fut affiché sur le porche de toutes les églises du diocèse :

Digitized by Google

assez que le cimetière, bordé de hautes murailles, dut servir de refuge aux habitants de cette paroisse dans les moments de troubles.

Ecu aux Armes pontificales :

« D'argent, à une colombe au naturel tenant en son bec un rameau d'olivier; au chef d'argent chargé de trois fleurs de lis de sable ».

Ecu aux Armes archiépiscopales :

« D'argent à une fasce de sinople » (*a*).

INNOCENT PAPE X

« A TOVS Fideles Chrestiens qui ces presentes Lettres verront, Salut et bénédiction Apostolique. Nostre plus grand Soin estant de conserver et d'accroistre la piété des Fideles, pour le désir qui Nous presse d'avancer leur Salut, par la charitable dispensation des Thresors dont Iesus-Christ Nostre Seigneur a enrichi Son Eglise, Nous concedons misericordieusement INDVLGENCE PLENIERE, et rémission de tous leurs pechez, à tous les Fideles Chrestiens de l'un et de l'autre sexe, qui estans deüement Confessez et Communiez, visiteront devotement tous les ans l'Eglise de la Parroisse de Capian du Dioceze de Bourdeaux, le iour de la Feste du glorieux Sainct Martial, depuis les premieres Vespres jusqu'au Soleil couché de la même Feste. Et là prieront Dieu pour la Paix entre les Princes Chrestiens, pour l'extirpation des Heresies et pour l'exaltation de Nostre Mere Saincte Eglise.

» Voulons que les presentes n'ayent valeur que pour sept ans.

» DONNE' à Rome, à Saincte-Marie-Majour, soubs l'Anneau du Pescheur, le cinquiesme de Fevrier mil six cens-cinquante-deux. Et de Nostre Pontificat le huictieme.

» FRAN^vs CAETANVS ».

Ce bref fut ratifié ainsi qu'il suit par Henry de Béthune :

« Henry, par la misericorde de Dieu et grâce du Sainct-Siège Apostolique, Archevesque de Bourdeaux et Primat d'Aquitaine; Veu le Bref de Nostre Sainct Pere le Pape Innocent dixieme, donné à Rome à Saincte-

(*a*) D'après Lopès (*op. cit.*, t. II, p. 388), les armes de l'archevêque Henry de Béthune seraient *d'argent à une fasce de gueules.*

La Chenaye des Bois, dans sa généalogie de la maison de Béthune, lui donne aussi pour armes : *d'argent à une fasce de gueules.*

(V. tome I de son édition in-12, Paris, Duchesne, 1757, p. 247, col. 2; 249, col. 2; 251, col. 1).

Digitized by Google

C'est tout simplement ainsi qu'était disposé le *cimiterium* de Capian, dont mention est faite, en 1343, dans les *Comptes de l'Archevêché* de Bordeaux.

Recepta ex reconciliationibus ecclesiarum et cimiteriorum hoc anno [M° CCC° XLIIJ°] pollutorum.

Datum IIII° [die ante] kalendas maii anno quo supra.

Eodem die, Gassias de Vallo, de S^to^-Machario, et Johannes de la Garda, parrochianus de Logoyrano, recognouerunt se debere procuratori archiepiscopali, pro reconciliatione cimiterii ecclesie de Capiano :

X libr. burd. (1).

Recettes des amendes payées pour les réconciliations des églises et des cimetières profanés cette année.

Donné le IVe jour avant les calendes de mai (27 mai) année précitée.

Marie-Majour, soubs l'Anneau du Pescheur, le cinquiesme iour de Fevrier l'an mil six cens cinquante-deux, et le huictieme de son Pontificat, Par lequel il concède INDVLGENCE PLENIERE pour sept ans à tous Fideles Chrestiens de l'un et de l'autre sexe, qui vrayement repentans, confessez et communiez, visiteront devotement l'Eglise de la Parroisse de Capian de Nostre Dioceze, le iour de la Feste du glorieux Sainct Martial, depuis les premières Vespres jusques au Soleil couché du iour de ladite Feste de Sainct Martial ; priant Dieu pour la concorde des Princes Chrestiens, extirpation des Heresies et exaltation de Nostre Mere Saincte Eglise. A CES CAVSES, Nous Ordonnons que ladite Indulgence sera publiée en nostre Dioceze : MANDONS aux Curez d'animer le peuple à la gaigner par la Sainctc Pénitence et Communion au précieux Corps et Sang de Nostre-Seigneur.

» DONNE' à Bourdeaux, en nostre Palais Archiepiscopal, le dixieme Iuin mil six cens cinquante-quatre.

» HENRY, ARCH. DE BOVRD.

» *Par Commandement de Monseigneur :*
NEGARIENS, *Secrétaire-Commis* » (*b*).

(*b*) Arch. départ. de la Gironde .·. G. 2.

(1) Arch. départ. : *Archevêché*, G. 238, f° 97.— *Arch. historiques de la Gironde*, t. XXI, p. 117.

Digitized by Google

Au même jour, Gassies de Vallon, de Saint-Macaire, et Jean de la Garde, paroissien de Langoiran, ont reconnu devoir au procureur de l'archevêché, pour la réconciliation du cimetière de l'église de Capian : dix livres bordelaises (*Arch. départ. :* G. 238, f° 97).

Les réconciliations d'églises et de cimetières avaient lieu chaque fois qu'ils étaient souillés. Ils pouvaient l'être de bien des façons : l'attaque de vive force suivie de la prise de possession et du pillage, les effusions de sang, l'enterrement ou la présence d'un excommunié comptaient parmi les plus graves. Ainsi, on réconcilia l'église de Guîtres, en 1355, parce que les Français y avaient mis leurs munitions (*Arch. historiques*, t. XXII, p. 205).

De tous temps, la Guyenne et particulièrement l'Entre-deux-Mers, eut à souffrir des ravages de l'étranger.

Région d'une richesse et d'une fertilité exceptionnelles, elle était enviée par tous; aussi fut-elle, durant tout le moyen-âge, le champ de bataille permanent, le point de mire perpétuel de toutes les bandes armées et de tous les partis, qui la pillèrent sans merci, sans pitié et surtout sans vergogne.

Le *Petit Cartulaire de La Sauve,* ms. de la bibliothèque municipale de Bordeaux, nous a laissé un tableau effrayant de ce qu'était devenu ce malheureux pays dès le commencement du XIIIe siècle. On croit rêver en lisant les comptes-rendus des crimes innombrables commis par les gens d'armes et, qui plus est, par les baillis et autres agents de l'autorité royale. Les exactions, les abus de toutes sortes, les déprédations commises à chaque instant par eux, sur les nobles et les ecclésiastiques, les bourgeois et les laboureurs, qu'ils volaient, rançonnaient, tuaient ou emprisonnaient à la

Digitized by Google

moindre résistance, dépassent tout ce que l'imagination peut suggérer.

Ce furent précisément ces dévastations continuelles qui donnèrent lieu à ces refuges que nous avons vus mentionnés sous le nom de *cimiterii*.

D'après du Cange (*Gloss. med. et infim. latinit.*), le mot *cimiterium* désigne un asile, un lieu ou un village fortifié, établi *autour* d'une église : « Asylus *circum* ecclesiam; locus quidam seu vicus forte prope ecclesiam constitutus ». Suivent deux lambeaux de textes, soi-disant à l'appui, d'une interprétation assez équivoque.

Cette explication n'est pas acceptable pour le Périgord, l'Agenais et le Bordelais. En règle générale même, nous croyons que par *cimiterium*, il s'agit tout bonnement du terrain clos servant de cimetière qui entourait les églises et qui pouvait à certains moments critiques protéger la personne des paroissiens et le fruit de leur travail. C'est sous cette forme qu'il fut le plus généralement employé comme moyen de défense. Ce n'est que dans certaines parties de la France qu'on eut la pensée d'y établir à demeure fixe, dans quelques rares paroisses — je dis rares avec intention — les *cimeterii* dont parle du Cange, c'est-à-dire des maisons fortes, capables de résister aux tentatives d'une troupe armée (1).

Pour me résumer, il y a lieu de croire, devant l'absence significative de ces édifices (2), qu'ils ont été très rares — au moins dans nos contrées du Sud-Ouest; — ce qui revient à dire qu'il vaut toujours mieux, jus-

---

(1) Ce serait par suite de leur situation dans l'enceinte des cimetières que les édifices qui nous occupent ont été appelés *cimiterii*.

(2) Mes recherches particulières sont toujours restées infructueuses.

Digitized by Google

qu'à preuve du contraire, prendre le mot *cimiterium* à la lettre, dans son sens le moins large et le plus absolu.

Avant de passer aux barons de Capian et aux maisons nobles de la baronnie, il convient de dire un mot sur la collation de la Cure, ses revenus et ses charges.

La cure de Capian fut donnée en 1295, au prieuré de Saint-James, par Henry d'Amanieu, archevêque de Bordeaux (1). Les moines de ce couvent perçurent ainsi pendant de longues années les dîmes de cette paroisse. On les trouve pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles, paisibles possesseurs de ce bénéfice puisqu'on lit toujours dans les papiers de ces diverses époques, l'éternelle formule : « Ecclesia de Capiano est priori *Sancti Iacobi* Burdegalensi et percipit [decimas] quas petantur ei » (2). C'est seulement en 1572 que changea le nom de ses bénéficiers; les RR. PP. Jésuites qui fondèrent cette même année le Collège de la Madeleine, avaient absorbé non sans de très grandes difficultés (3), l'ancien couvent de Saint-James. Après avoir profité pendant près de deux siècles des 500 livres de revenus annuels (4) que valait cette cure, ils furent expulsés en 1762 et le collège de Guyenne, qui prit plus tard le nom de Collège Royal, hérita de tous leurs revenus (5).

---

(1) V. *Histoire de Bordeaux*, par O'Reilly, t. II, p. 673 et suiv. — Hiérosme Lopès, *op. cit.*, édit. Callen, t. I, p. 325.

(2) Sous la domination anglaise, l'équivalent du latin Jacobus se trouve être James, par la bonne raison que ce dernier mot est l'équivalent anglais de Jacques.

(3) V. Arch. municipales de Bordeaux : GG. carton 298.

(4) Arch. départ. : G. 55.

(5) Hiérosme Lopès, *op. cit.*, *passim*. — *Compte-rendu des travaux de la Commission des Monuments et documents historiques de la Gironde*, ann. 1853-54, p. 68 et suiv.

Digitized by Google

Ceux de la fabrique ne s'élevaient guère, pendant les derniers siècles, au-dessus de 24 livres (1).

Chacun sait qu'anciennement les vicaires perpétuels, ou plutôt les curés, décimateurs des paroisses, étaient soumis à une espèce d'impôt qui s'appelait les quartières. Celles-ci, qui étaient levées dans le diocèse de Bordeaux au profit de l'archevêque, consistaient ordinairement en grains — froment et avoine — et devenaient pour le prélat un revenu très productif.

Les *Comptes de l'archevêché,* déjà cités, nous donnent les chiffres de ces quartières durant la plus grande partie du XIVe siècle; Capian devait quatre grandes conques de froment et cinq d'avoine : « Capellanus Sancti-Saturnini de Capiano debet IIIIor magnas conquas frumenti et quinque auene cum eadem mensura ».

Mais, par suite des *malheurs du temps*, les greniers de l'archevêque se désemplissaient de temps à autre, pour ne pas dire souvent. Ainsi, en 1357, la misère fut telle, que les curés ne payèrent qu'en partie ou pas du tout; celui qui nous occupe est de ceux qui ne payèrent qu'en partie : « ....et inclusis IIIIor conchis frumenti quas dictus capellanus de Capiano solvit *in partem* ».

Voici un compte des « quartières liurees en l'année 1616 à Monseigneur le Cardinal par les Peres Jesuites, comme s'ensuye.

» Sainct-Saturnin de Cappian : x b [oisseaux] froment et XII b. et demy aduoyne. A six liures le boisseau froment, à cinquante sols le boisseau aduoyne » (2).

---

(1) « Je soubsigne, prêtre et vicaire perpetuel de Capian, declare que la fabrique de l'eglise de Capian possède une maison, jardin et terre labourable, le tout de la contenance de deux journaux ou environ, qui s'afferme annuellement la somme de vingt-quatre livres » (Arch. départ. : G. 54 et *passim*).

(2) Arch. départ. : G. 217.

Digitized by Google

Une « lieue des quartières dues à Monseigneur l'Archeu. de Bourd., pour l'année 1649 » *porte aussi :* « Sainct-Saturnin de Capian, en Benauge : 10 b. froment et 12 bois. et demy aduoyne » (1).

En 1673, ce fut : « x b. froment et XIII b. et demy aduoyne » (2).

Les quartières n'étaient pas les seules charges qui pesaient sur les bénéfices ecclésiastiques; il y avait en outre la dîme papale et l'impôt dit du *trentième.*

Le document suivant, daté de l'an 1362, justifie ce que j'avance.

« Sequuntur taxationes beneficiorum ecclesiasticorum civita-
» tis et dyocesis Burdegalensis que debent et consueverunt
» solvere *decimam* domino nostro Pape, nec non et *tricesimam*
» per felicis recordationis dominum Clementem Papam VI in-
» dictam; que tricesima annuatim debet exsolvi in festo omnium
» sanctorum, de moneta currente Burdegalensi et in Burdega-
» lesio, illa die sive in dicto festo omnium sanctorum, et ideo
» sequuntur summe debite pro dicta tricesima de anno domini
» mill°. CCC° sexag°. sec° et recepte per me Johannem de Crota,
» presbiterum, exinde facte cui comissa fuit dicta tricesima
» ejusdem anni levanda.

» In archipresbiteratu Benaugensi :

» Capellanus de Cappiano debet pro XIV lib. videlicet pro
» *decima* IIII^or lib. X. s. et pro *tricesima* XXX. s. » (3).

Parmi les anciens curés, vicaires perpétuels, j'ai trouvé :

J. Callié, vic. perp., le 8 juin 1627.
Laporte, vic. perp., le 1er mai 1639.
G. Vidal, vic. perp., 25 juillet 1693 — 16 avril 1705.

---

(1) *Arch. historiques de la Gironde*, t. X, p. 440.
(2) *Ibid.*, *ibid.*, *ibid.*
(3) *Ibid.*, t. XXII, p. 10.

Digitized by Google

Paché, curé, 18 avril 1706 — 25 décembre 1710.
F. Caillavet, curé, 23 octobre 1748 — 16 décembre 1767.
Delpuech, curé, 30 août 1780 — 18 mars 1784.
Causserouge, vic. *loco rectoris*, le 25 mai 1780.
Pellegrin, curé, 14 octobre 1785 — 28 décembre 1790.
Mac-Mahon, vic. *loco rectoris*, le 14 octobre 1785.
Casaux, curé, le 2 mars 1792.

Ils desservaient avec l'église paroissiale les chapelles à pèlerinage de La Vergne (Nostre-Dame de Richi) et de Saint-Loup. La première est en ruines et la seconde a disparu depuis de longues années, sans qu'il en subsiste autre chose que le nom. La terre de Saint-Loup est bordée par le chemin vicinal de Capian à Targon et située au nord du lieu dit de Gaudin.

Baronnie.

C'est seulement vers le dernier tiers du XVIe siècle que la paroisse eut, par suite d'un démembrement de fief, une justice particulière; jusque-là, Capian n'avait été qu'une dépendance de la châtellenie de Rions.

Le premier seigneur de Capian paraît avoir été messire Jehan de Chauvin, chevalier, conseiller du Roi en son conseil privé et président en sa Cour de Parlement de Bordeaux. Il laissa une veuve, dame Jehanne de Regnon (elle sortait de la maison noble de Regnon, paroisse de Tabanac) et un fils, messire Jacques de Chauvin, seigneur de la juridiction de Capian (décembre 1588) et de Saguis (*aliàs* Saguys) qui fit partie, en qualité de gentilhomme et de seigneur de Capian, du ban et arrière-ban convoqué à Saint-Seurin de Bordeaux, le 15 juin 1594, sur la demande du Parlement (1).

(1) Arch. départ. : E. 741 et suivants. — *Archives historiques de la Gironde*, t. I, p. 406. — Voir aussi la *Chronique* de Darnal, p. 59.

Digitized by Google

Messire Charles de Moncuq, écuyer, seigneur de Capian, des maisons nobles de La Mothe et de Bedat, passa le 27 août 1606, avec les habitants de Capian, une transaction par laquelle il fut établi que le fouage se paierait à la Noël et qu'il consisterait désormais en une somme de huit sous et neuf deniers tournois avec un quart de boisseau d'avoine — mesure de Capian — et une seule *géline* (1).

Charles de Moncuq était encore seigneur de Capian en juillet 1611 (2) et avait une fille nommée Jeanne (3).

Un sieur de Chambault, conseiller au Parlement et seigneur de la maison noble de Fabernet, acquit vers 1614 la terre de Capian (4) et ne tarda pas à faire échange de fief avec un sujet de la maison de Luxe appelé Guy, lequel semble avoir été le premier à se qualifier de seigneur-baron de Capian (5).

Il descendait de Jehan de Luxe et de Gabrielle Ysanguier, alliés le 30 mars 1493 (6).

Guy de Luxe, écuyer, avait épousé, par contrat passé

---

(1) Il sortait apparemment du village de Moncuc ou Moncuq, paroisse de Tresses, canton de Carbon-Blanc. — Ces maisons nobles de La Mothe et de Bedat étaient situées dans la paroisse de Langoiran. — Poule; du latin *gallina*, dont la basse latinité avait fait *gelina*. — Arch. départ. : *objets divers*, B. 45.

(2) Arch. communales de Capian.

(3) *Loc. ut suprà.*

(4) Il est possible que ce sieur de Chambault ait épousé l'héritière de Charles de Moncuq. Fabernet était un fief de la paroisse de Langoiran, qui relevait au XIVe siècle de la vicomté de Benauges. Guilhem et Augier de Faubernet en rendirent hommage à Pey de Gresly (Grailly) vicomte de Benauges, le 11 juillet 1308 et le 13 août 1320. (Minutes de Chadirac, notaire).

(5) Protocole de Lafargue, not., fo 409.

(6) Note communiquée par M. Dast de Boisville et extraite par lui des Archives départ. : *Arrêts du Parlement*, B. 35.

Digitized by Google

au mois de mai 1582, damoiselle Marguerite de Vertueil, fille du seigneur de Feuillas (1).

Ils eurent un fils, Josué de Luxe, qui épousa, le 10 novembre 1619, damoiselle Marie de Saint-Léger, fille de haut et puissant seigneur, messire Jacob de Saint-Léger et de dame Marthe de Burlé (2); et une fille, Jeanne de Luxe, qui s'était alliée, quelques mois auparavant, le 27 juillet 1619, à Eléazar de Jousset, écuyer, seigneur des maisons nobles de Courran (Gourran) et La Tastes de Baurech (3).

Cet Eléazar de Jousset, qui dut mourir sans enfants, puisqu'on retrouve plus tard la maison noble de Gourran parmi les possessions de la famille de Luxe, était fils de Benjamen de Jousset et petit-fils de Louis, seigneur de Gourran, lequel descendait en ligne directe de Jacques Jousset dit Couran (*sic*), qui vivait en 1497, marié avec Perette de Lory (4).

Au mois d'août 1649, le marquis de Lusignan remporta quelques avantages sur le duc d'Epernon qui harcelait la ville de Bordeaux. C'est ainsi que la flotte qu'il commandait réussit à s'emparer du Tourne, près de Langoiran.

« Ayant délogé l'ennemi de son poste, dit l'auteur de l'*Histoire de Bordeaux,* dom Devienne, le marquis de Lusignan détacha le chevalier Thibaut avec trente mousquetaires, pour se saisir de la maison du baron de Lux *(sic),* où il trouva sept fauconneaux et trente-

---

(1) Protocole du Prat, not. — Il ne sera qualifié de baron de Capian que longtemps après, sur la fin de sa vie.

(2) Protocole de Pujoulx, not.

(3) *Loc. ut suprà.*

(4) Protocole de Laurens, not.

Digitized by Google

cinq fusils qu'il fit transporter à son bord et revint ainsi tout triomphant à Bordeaux » (1).

Inutile d'ajouter qu'il s'agit de Gourran. Josué de Luxe, baron de Capian, marié en secondes noces avec dame Catherine de Lauvergnac qui en devint veuve, en était alors le seigneur (2). Le voisinage du duc, seigneur de Cadillac, explique assez la conduite de Josué. Il paraît avoir eu un fils nommé Jean (3).

Aux de Luxe, se substituèrent : messire Bernard François de Castelnau, comte de Peymielau, seigneur-baron de Broca, Capian et autres lieux (4), puis Joseph de Vincens, vicomte de Cézac, baron de Capian et conseiller du Roi en son Parlement de Bordeaux, marié avec Françoise de Mathieu. Il mourut avant 1768 ayant entr'autres enfants : Elizabeth, Charles-Mathurin, Louis-Joseph et Rose de Vincens (5).

Le 28 juillet de cette même année, ses héritiers firent donner des commandements par leur Cour de Capian à plusieurs habitants de la paroisse, qui, depuis 29 ans, n'avaient pas payé le fouage.

Messire Louis-Marc-Antoine de Lamouroux, écuyer,

---

(1) Tome I, p. 330.

(2) Arch. départ. : B. 829. (Communication de M. Dast de Boisville.)

(3) Arch. communales de Capian.

(4) Arch. départ. : *Objets divers*, B. 44. — En 1710, un François de Fresquet s'intitulait co-seigneur de Capian. (V. *infrà*, art. La Chèze).

(5) *Ut suprà*. — Arch. communales de Capian. — *Almanach historique de la province de Guyenne*, p. 170.

Voici l'extrait baptistaire de Louis-Joseph :

Loüis-Joseph de Vincens, fils de messire Joseph de Vincens, vicomte de Cézac, baron de Capian et conseiller du Roy au Parlement de Bordeaux, et de dame Françoise de Matthieu, son épouse, naquit le vingt-cinquième de juillet mil sept cens un, dans la maison de Gourran. A été baptizé le vingt-septième dud. mois dans l'église de Capian. Parrin : messire Charles-Mathurin de Vincens, son frère et Marie-Elizabeth de Vincens, sa sœur, demoiselle, sa marrine.

Digitized by Google

comme mari de dame Elizabeth de Vincens et Jean-Jacques de Raymond de Noret, aussi écuyer, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, comme mari de dame Rose de Vincens, tous habitants de la ville de Bordeaux, étaient héritiers de cette seigneurie (1).

Ils la vendirent à messire Jean de Sentuary, écuyer, qui en 1772 est qualifié : ancien procureur général et commandant de l'Isle Bourbon, baron de Capian et seigneur de la maison noble de Gourran (2).

Il mourut douze ans après, le 19 février 1784 (3).

De son mariage avec demoiselle Marie-Catherine Caillon, il eut au moins deux fils et trois filles.

1° N... de Sentuary de Gresson *aliàs* Gressou, officier au 6e régiment de chasseurs à cheval.

2° N... de Sentuary, lieutenant de vaisseau au service des Provinces-Unies (4).

3° Marie-Catherine de Sentuary, mariée à Bordeaux, paroisse Puy-Paulin, le 7 janvier 1767, à messire Louis de Testart, écuyer, fils de messire Abraham de Testart, écuyer, et de feue dame Marguerite-Eliette-Catherine

---

(1) Arch. départ. : *Objets divers*, B. 44.

(2) *Loc. ut suprà.*

(3) Le 19 février mil sept cents quatre-vingt-quatre, est décédé dans sa maison noble de Gourran, âgé d'environ soixante-quinze ans, monsieur Jean de Sentuary, procureur général honnorraire de L'Isle-Bourbon, commandant de ladite isle et seigneur de la baronnie de Capian. Son corps a été inhumé le lendemain.

Témoins : messieurs Peirau, curé et Dufour, vicaire de la paroisse de Langoyran, qui ont signé avec moy :

Signé : Peyrau, curé.
Dufour, vicaire.
Delpuech, curé de Capian.

(Arch. communales de Capian).

(4) Arch. départ. : *Objets divers*, B. 45. — V. le *Militaire de France*, an. 1782.

Digitized by Google

de Leyritz. Marie-Catherine mourut à Bordeaux, le 24 avril 1783.

4° Michelle de Sentuary, mariée dans la même paroisse, le 28 janvier 1767, à Sr Nicolas Guesnon de Boneuil, écuyer, intéressé dans les affaires du Roy, fils de feu Sr Jean-François Guesnon, contrôleur des rentes à l'Hôtel-de-Ville de Paris et de dame Marie-Magdeleine Desbettes.

5° Françoise de Sentuary, mariée dans la même paroisse, le 25 avril 1768, à messire Jacques de Thilorier, conseiller du Roy au Parlement de Bordeaux puis maître des Requêtes, fils de messire Pierre de Thilorier, écuyer, conseiller-secrétaire du Roy et de dame Jeanne Hamelin (1).

De 1786 à la Révolution de 1789, messire Louis-Joseph-Paulin de Sentuary, écuyer, seigneur de Gourran, officier au régiment des Ardennes, puis attaché au service du Roy pour les troupes de l'Ile-Bourbon, fut baron de Capian (2).

La Cour seigneuriale tint sa dernière audience le 29 avril 1790, Me François Coycault étant juge (3).

Suau. — Cette maison noble, située sur la limite des paroisses de Villenave et de Capian ayant été restaurée depuis peu, n'offre presque aucun caractère archéologique; il n'a subsisté de l'ancien manoir que deux tours circulaires, qui accusent la fin du XVIe siècle.

Le nom de Suau vient, s'il ne l'a pas donné, de celui de ses premiers seigneurs. En juin 1687, une terre de

---

(1) Note due à l'obligeance de M. Dast de Boisville.
(2) Arch. départ. : *Objets divers*, B. 45.
(3) *Loc. ut suprà.*

Digitized by Google

Jean La Ville confrontait au levant au fief de M. de Suau (1).

Ce bien passa dans le premier tiers du siècle suivant au sieur Popp, bourgeois et négociant de Bordeaux (2). Clément-Joseph Popp, aussi bourgeois et négociant de Bordeaux, se qualifiait sieur de Suau en août 1760 (3).

Il aliéna ce bien à un sieur Sarrau, dont la fille épousa M. La Claverie; une terre de B. La Ville confrontait, en mai 1771, au fief du sieur Sarrau (4).

A la mort de son père, Jeanne Sarrau hérita de ce bien, qui, dès lors, prit le nom de ses nouveaux maîtres. C'est en effet sous celui de La Claverie, que la propriété de Suau est indiquée dans les nouvelles cartes et particulièrement dans celle de l'Etat-Major. Jeanne Sarrau y mourut le 19 octobre 1792, âgée de 46 ans; elle fut ensevelie le lendemain dans l'église de Capian (5).

En 1815, M. Alexis-Guilhaume Ménoire, ancien capitaine au corps royal du génie, en était acquéreur; Eléonore-Catherine, sa sœur, ayant épousé M. Joseph Fenwick, hérita de Suau et l'abandonna à son fils unique, M. Franco-Colombus Fenwick, consul des Etats-Unis d'Amérique à Nantes, qui la vendit à M. Jean Guénant, receveur principal des domaines à l'île de la Réunion. Son fils, M. Joseph Guénant, ancien vice-

---

(1) Papiers de M. La Ville à Fauchey, commune de Soulignac. — Le nom de Suau appartenait en outre à une famille établie en Périgord, qui, pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, conserva sans interruption la charge de vice-sénéchal de Sarlat. (*Armorial du Périgord*, par A. de Froidefond, t. II, p. 133; v. aussi Arch. départ. : série C. 3334).

(2) Arch. départ. : série H. 859.

(3) Arch. départ. : *Objets divers*, B. 44.

(4) Papiers de M. La Ville, à Fauchey.

(5) Arch. communales de Capian.

Digitized by Google

président de la Société d'Agriculture, époux de Mlle de Filhol, détient actuellement ce gros domaine (1).

Maurin (Pt.) — La maison noble du Pt Maurin est bâtie sur un mamelon boisé, formé par la section de deux ruisseaux. Elle est située à près d'un kilomètre de l'église paroissiale et n'a rien qui la distingue des maisons bourgeoises ordinaires.

Parmi les nobles de Guyenne rassemblés à Morlaas par Phébus, comte de Foix, se trouvait le seigneur de Maurin, *lo senher de Maurin* (2).

M. Me Paul de Caillavet, avocat en la Cour, en était seigneur en 1742 et avait un frère, Me François Caillavet, docteur en théologie et curé de Capian.

Le fils de Me Paul de Caillavet épousa dame de Rozier de Terrefort (3); la sœur de ce dernier, Jeanne-Joséphine Caillavet, était née à Maurin le 25 août 1789. Son parrain fut Me Mathieu Gueynet, procureur du Roy en la Prévôté d'Entre-deux-Mers; sa marraine, Jeanne Caillavet. Suivent, dans l'acte baptistaire, les signatures des témoins : Caillavet, père; de Fresquet de Ribouteau; Gueynet, fils (?); Pellegrin, curé (4).

La propriété de Maurin, appelée Caillavet sur les cartes modernes, appartient aujourd'hui à M. Armand Caillavet.

La Chèze. — L'ancienne maison noble de La Chèze, située à 1,200 mètres, au moins, au nord-ouest du bourg de Capian, a été construite au XVIe siècle par un

(1) Papiers de M. J. Guénant.
(2) *Arch. historiques de la Gironde*, t. XII, p. 156.
(3) Arch. départ. : H. 847. — *Ibid.*, *Objets divers*, B. 44 et 45.
(4) Arch. communales de Capian.

Digitized by Google

gentilhomme du même nom. Elle se compose aujourd'hui de plusieurs corps de bâtiments groupés en forme d'S, qui se rattachent à trois époques distinctes : XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ; c'est surtout sur la face occidentale qu'on peut apercevoir des restes de la première : une tour circulaire, qui porte à hauteur d'homme un *marmouset* d'un faire on ne peut plus naïf, des avant-corps inclinés, ainsi qu'un reste d'échauguettes.... qui ont bien perdu de leur *caractère agressif*, ont seuls persisté. Sur la face opposée, on distingue aussi dans le mur une arcature de porche qui se rapporte parfaitement au XVIe siècle. Tout à côté se trouve une assez belle entrée du XVIIe, auprès de laquelle gît un gros bloc de pierre, taillé en cartouche genre Louis XV, sur lequel est sculpté un écu armorié en bannière, surmonté d'un casque taré de deux tiers, de l'extrémité duquel partent de grands panaches et des lambrequins contournés. Quoique l'écu soit passablement fruste j'ai pu lire : *burelé d'argent et de...., de neuf pièces*. Le dernier émail est indéchiffrable.

Le contre-sceau de Bernard de Rions, qui vivait au commencement du XIIIe siècle et qui eut avec Capian des rapports trop directs — nous aurons l'occasion d'en parler — porte aussi un écu *burelé de neuf pièces*. Naturellement, les émaux n'y sont pas indiqués, puisque les guillochis qui servent à les faire reconnaître n'ont été mis en usage que bien plus tard, dans la seconde moitié du XVIe siècle.

L'accès d'un autre corps de bâtiment qui s'avance vers l'est et qui se rattache par une extrémité aux précédents, est facilité par une autre porte des plus ouvragées qui date de 1760 : ce millésime est inscrit sur le fronton. Une très grande fenêtre, à croisée de pierre, éclaire l'intérieur de ce dernier logis. Dans la cour qui

Digitized by Google

fait face aux divers objets que je viens de décrire, se trouve un beau puits du siècle dernier, à margelle renflée sur plan circulaire, qui porte un écu non gravé.

A la fin du XVIe siècle, ce fief appartenait à noble Joseph de La Chèze, vivant encore en 1628, ayant un fils nommé Jehan, greffier au bureau des finances de Guyenne. Celui-ci s'était allié à damoiselle Suzanne de Lauvergnac (1). Me Jehan mourut vers 1649, laissant au moins deux enfants : Bernard et Jeanne (2).

Le fief de La Chèze passa à M. Me Blaise de Fresquet, avocat au Parlement, par son mariage avec demoiselle Elizabeth de La Chèze, fille de M. Me Bernard de La Chèze, huissier. La bénédiction nuptiale se fit dans l'église paroissiale de Capian, le 19 novembre 1675 (3). Ils ne vivaient plus en 1725, puisque les seuls person-

(1) Arch. communales de Capian.

(2) *Ibid.* — Il se pourrait bien qu'il soit question de lui dans les *Mouvemens de Bourdeaux*, p. 122 et 365 de la première et unique édition. Après la scène de cruauté que les Epernonistes donnèrent à Camblanes, en brûlant l'église et la population qui s'y était réfugiée « le Parlement » s'estans assemblé extraordinairement le premier iour de may, il ordonna » que ce mesme iour les bourgeois et habitans de la ville chefs de maison, » jureroient, devant les Commissaires qui seroient députez, après la messe » en l'église métropolitaine, de bien et fidellement servir le Roi en l'occa- » sion lors présente, et d'employer leurs vies et leurs biens pour la def- » fense de la ville, et que ceux qui ne pourroient faire le serment ce » jour-là, le feroient chascun en sa paroisse dans trois iours, par-devant » un commissaire qui seroit nommé à cet effet... pour l'exécution duquel » arrest, furent nommés pour..... l'église Saint-Michel : *le sieur de* » *Lachese* ».

Quelques mois après, les troupes royales commandées par le marquis de Saulvebeuf, allèrent assaillir Podensac, défendu par les fidèles du duc d'Epernon ; la ville fut prise et les Epernonistes mis en fuite. Ce ne fut pas sans dommage du côté du marquis de Saulvebeuf « les sieurs *de La* » *Chèze, gentilhomme*, fut tué et Gaston Thibaut blessé dans cette attaque, » ayans rendu tous deux des preuves de leur générosité ».

(3) Arch. communales de Capian.

Digitized by Google

nages nobles habitant cette même année la paroisse de Capian, se trouvent être les sieurs François, Bernard et Toussaint Fresquet (1). Je ne sais rien sur ce dernier, je suppose toutefois qu'il était frère de Bernard et de François. Bernard de Fresquet fonda la branche dite de Ribouteau et François (?) celle de Mouels ou Moueys. Ce dernier eut de Jeanne Platon de Martel une fille nommée Pétronille qui naquit le 18 décembre 1710 (2).

Bernard de Fresquet, écuyer, sieur de Ribouteau et avocat en la Cour, eut deux enfants : Raymond Nonat de Fresquet, écuyer, sieur de Ribouteau, sur lequel nous reviendons et Thoinette-Sophie (3).

Messire François-Joseph de Fresquet, écuyer, seigneur de La Chèze, devint tuteur, en 1759, des enfants mineurs de Raymond Nonat de Fresquet, écuyer, sieur de Ribouteau (4). Allié à dame Thoinette Demptos, marraine de Thoinette-Sophie, messire François-Joseph

---

(1) Arch. départ. : *Capitations de la noblesse*, C. 2712.

(2) L'an 1710 et le 25° décembre a esté baptissée Pétrounille de Fresquet, fille légitime de François de Fresquet, écuier et con-seigneur de Capian et de Jeane Platon de Martel. Parin, Charles Platon de Martel, jeuge de Rausan, habitant de ladite paroisse de Eloye de Bourdeaux. Ladite fille est née le 18° dudit mois, présents Jaques de Bousquet, secraitaire du roy et Léonard du Bernet habitans et bourgoies de Bourdeaux, lesquels ount signé avec moy.

Bousquet.	De Fresqet, marene.
Martel, parin.	De Fresquet, père.
Du Bernet, présent.	De Bousquet, présent.
	Paché, curé.

(Arch. communales de Capian).

(3) Arch. départ. : *Objets divers*, B. 44. L'habitation de Moueys se trouve à l'extrémité nord-ouest de la commune. On y remarque, encastré dans un mur, des chapiteaux ayant appartenu à l'église abbatiale de La Sauve-Majeure.

(4) *Ibid., ibid., ibid.*

Digitized by Google

en devint veuf sans qu'elle lui laissât d'héritiers; il mourut le 23 août 1783 (1). Il adopta ses pupilles et leur fit don par testament de sa maison noble de La Chèze, après avoir été parrain, avec Jean-Baptiste de Fresquet, écuyer, docteur en théologie et curé de Vendays en Médoc, de presque tous les enfants de Raymond. Celui-ci s'était marié avec Marie-Périne-Angélique de Fresquet, très probablement petite-fille de François de Fresquet, écuyer, co-seigneur de Capian, qui vivait en 1725.

Il eut entr'autres enfants :

1° Messire Jean-Baptiste de Fresquet, né le 23 août 1778 (2). Il est parrain de son frère Jean-Baptiste-Joseph, en 1784 et de Maurice-Jean-Baptiste-Félix, en 1788.

2° Anne de Fresquet, née le 25 mai 1780, morte le 14 avril 1781 (3).

---

(1) Arch. communales de Capian.

(2) Le 23 aoust 1778, naquit et fut baptizé le lendemain, messire Jean-Baptiste de Fresquet, fils légitime de messire Raymond Nonat de Fresquet, écuyer et de madame Marie-Périne-Angélique de Fresquet son épouse et a été son parrin messire Jean-Baptiste de Fresquet, représenté par messire François-Joseph de Fresquet et sa marraine : Mlle Louise de Fresquet.

Signé : Fresquet de Ribouteau.

De Fresquet. Fresquet.

(Arch. communales de Capian).

(3) Le 25 mai 1780 naquit et fut baptizée le 29 du même mois, Anne Fresquet, fille légitime de Raimond Nonat de Fresquet et de Marie-Périne-Angélique de Fresquet. Son parrin a été François-Joseph de Fresquet et sa marene Anne-Seconde du Mat, qui ont signé avec moy.

Fresquet, parin. Anne-Seconde du Mat, marene.
Fresquet de Ribouteau père.
Fresquet de Mouels. David.
Du Mat. Causserouge, vicaire.

Est morte à La Chaize, le 14 avril 1781, âgée d'environ dix mois, Anne Fresquet, etc., etc.

(Archives communales de Capian).

Digitized by Google

3. Appollonie de Fresquet, née le 26 mars 1782. Marraine de son frère Maurice, en 1788 (1).

4° Messire Jean-Baptiste-Joseph de Fresquet de La Chèze, né le 18 mars 1784 (2).

5° Messire Maurice-Jean-Baptiste-Félix de Fresquet de Ribouteau, né le 8 juillet 1788 (3).

6° Messire Léonard Léon de Fresquet de Ribouteau, né le 6 juillet 1790, mort le 1er janvier 1792 (4).

---

(1) Baptisée à La Chaize le 27 du mois de mars 1782 et née de la veille, Appollonie de Fresquet, fille légitime de messire Raymond Nonat de Fresquet, écuyer et de dame Marie-Peyrine-Angélique de Fresquet. A été son parin Sr Raymond Demptos, représenté par messire François-Joseph de Fresquet et sa maraine demoiselle Appollonie de Grenier, marene.

Signé : Fresquet, représentant le parein.
Appollonie de Grenier, marene.

(Arch. communales de Capian).

(2) Le 18 mars 1784 est né et a été baptisé le lendemain Jean-Baptiste-Joseph de Fresquet de La Chaize, fils légitime de Sr Raymond Nonat de Fresquet, écuyer, sieur de La Chaize et de dame Marie-Périne-Angélique de Fresquet. A esté son parrain le Sr Jean-Baptiste de Fresquet, écuyer, docteur en théologie et curé de la parroisse de Vandais en Bas-Médoc et représenté par Jean-Baptiste de Fresquet et sa marrene, demoiselle Louize de Grenier, représentée par demoiselle Louise de Fresquet, habitante de la paroisse du Tournes, etc.

Signé : De Fresquet, père.

Louise de Fresquet. Seconde Dumat.
Delpuech, curé. Anne-Pauline Dumat.

(Arch. communales de Capian).

(3) Messire Maurice-Jean-Baptiste-Félix de Fresquet de Ribouteau, fils légitime de messire Raymond Nonat de Fresquet de Ribouteau, écuyer et de dame Angélique-Périne de Fresquet, né le 8° juillet 1788. A été baptisé le même jour dans seste église. Son parrain a été messire Maurice de Tiverny, son grand-oncle, représenté par messire Jean-Baptiste de Fresquet, son frère aîné et sa marraine a été demoiselle Appollonie de Fresquet, sa sœur, qui ont déclaré ne sçavoir signer. En foi de quoy :

De Fresquet de Ribouteau.
Pellegrin, curé.

(Arch. communales de Capian).

(4) Messire Léonard-Léon de Fresquet de Ribouteau, fils légitime de

Digitized by Google

7° Pétronille-Marie-Félicie de Fresquet, baptisée le 27 septembre 1792 (1).

Il y avait en Bordelais une autre branche ou d'autres branches de La Chèze, dont les membres ont occupé de grandes terres et de hauts emplois.

Léonard de La Chèze, conseiller au Parlement, qui fut député par cette assemblée, en décembre 1615, pour présenter au roi ses « remontrances » (2).

Messire Anthoine de La Chèze, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller à la Grand'Chambre de la Cour du Parlement de Bordeaux, conseiller du Roi en ses Conseils, baron d'Ambès et vicomte de la Menaude, rendit en 1669, devant les Présidents-Trésoriers de France, l'hommage dû pour ces mêmes terres. Louis XIV, par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye, venait d'ériger en vicomté la baronnie de La Menaude (3). D'autre part, O'Gilvy donne les noms de plusieurs sujets de cette même famille, et entr'autres, ceux de Jean de La Chèze, jurat de Bordeaux en 1681 (4) et de François de La Chèze, chevalier, conseiller du Roi

---

messire Raymond Nonat de Fresquet de Ribouteau et de dame Marie-Angélique de Fresquet, né le 6° juillet 1790.

Sieur Léon Fresquet, fils légitime de Sr Raymond Nonnat Fresquet et de dame Perrine-Angélique Fresquet, mort le 1er janvier 1792 et inhumé dans le cimetière le lendemain, âgé d'environ 2 ans.
(Arch. communales de Capian).

(1) Baptême de Pétronille-Marie-Félicie Fresquet, fille de Raymond Nonnat Fresquet et de dame Angélique Fresquet, le 27 septembre 1792.
(Arch. communales de Capian).

(2) *Histoire du Parlement de Bordeaux* par Boscheron des Portes. Lefebvre, 1878, t. I, p. 387 et *passim*.

(3) Arch. départ. : *Hommages*, C. 2329.

(4) *Nobil. de Guyenne et de Gascogne*, t. I, p. 145.

Digitized by Google

en ses Conseils, juge et grand-voyer de ses domaines en la généralité de Guyenne, Président-Trésorier de France, général des finances et commissaire député pour la réception des foi et hommages. Il vivait en 1680 (1).

Le comte de La Chèze, nommé lieutenant-général des du roi en 1747 (2).

En 1777, un sieur Descourgeats de La Chèze, ancien officier d'infanterie, était membre de l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Bordeaux (3).

Galleteau. — Cette maison noble, située à près d'un kilomètre à l'est de celle de La Chèze, appartint pendant tout le XVIIe siècle à la famille Galatheau ou de Galleteau, qui a donné plusieurs avocats au Parlement.

Me Hélies Galatheau, avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, en était seigneur en 1614 (4).

Son fils (?) Messire Jacques de Galatheau, écuyer, sieur du Biac, résidant ordinairement à Bordeaux, eut de dame Marie de Grenier, son épouse, une fille qui naquit à Galleteau, le 14 avril 1690. Son parrain fut Pierre du Bosc; sa marraine, Suzanne de Galatheau, dame d'Artolée (*sic*) (5).

A la fin du siècle suivant, en 1777, ce fief avait changé de maître, car je lis dans un registre de la Cour Ordinaire de Capian, une requête ainsi conçue :

---

(1) *Ibid., ibid.*, p. 466.

(2) *Etat militaire de France*, pour l'année 1782.

(3) *Etrennes Bourdeloises ou callendrier raisonné du Palais*, pour l'année commune 1777.

(4) Arch. départ. : H. 853, f° 57.

(5) Arch. communales de Capian. — En 1725, les Galatheau habitaient à Bordeaux, rue des Aires et place Saint-André; ils étaient taxés comme nobles dans les rôles de capitations (Arch. départ. : C. 2712).

Digitized by Google

« A M. le juge de Capian,

» Supplie humblement, Jean-Anthoine Blanc, con-
» seiller du Roi, son lieutenant en la maîtrise particu-
» lière des eaux et forests de Guienne, et propriétaire
» de la maison noble de Galleteau... disant que malgrès
» qu'il n'ait rien négligé pour se faire aimer des parrois-
» siens de Capian, il a dans cette paroisse des ennemis
» qui cherchent à lui faire toute sorte de maux.... Le
» suppliant est à Bordeaux où le retiennent les devoirs
» de sa charge et il apprend que des *quidam,* que la
» douceur aigrit et que la bonté enhardit à faire le
» mal, sont venus pendant la nuit du huit au neuf
» décembre courant (1777) chez le suppliant, dans une
» allée de peupliers attenant la maison noble de Gala-
» teau, et en ont coupé presque tous les arbres qui
» étoient de la plus belle venue et faisoient l'un des
» plus beaux ornements de ladite maison... il se trouve
» obligé de recourir à la justice, etc., etc. ».

Les coupables ne furent pas retrouvés (1).

Cette vieille habitation a disparu pour faire place à celle qui existe actuellement. Il semble qu'on y a voulu singer, systématiquement, les beautés du style ogival.

Ramondon. — Le château de Ramondon, appelé aussi de Monlun, a été bâti sur les ruines d'un vieux logis entouré de douves et flanqué de tours. Dans les démolitions, on trouva sur un dessus de porte, un petit écu en cuivre, perdu depuis, et qu'on m'a dit être aux armes du comte de Guislain, propriétaire de ce fief, dans le cours du siècle dernier. On mit aussi à jour, à peu de distance, des squelettes enfouis sans ordre, des

(1) Arch. départ. : *Objets divers,* B. 44.

Digitized by Google

casques, des armes et quelques boulets de couleuvrines, indices d'un sanglant combat.

Il semble certain que Ramondon fut possédé par les de Monlun, bien avant le XIVe siècle, mais comme les documents positifs manquent, il m'est impossible d'établir d'une manière certaine ce qui n'est qu'une simple probabilité.

Ce fief relevait du roi d'Angleterre. En 1363, le prince de Galles reçut l'hommage d'*Isambert de Molon, chivalier,* et celui d'un voisin de ce dernier, Bernard de Bedat, également chevalier (1).

Peu après, au mois de janvier 1387/88, Pey de Mathan, fils de Jean de Mathan, de la paroisse de Villenave, vendit à Peyronne du Puch, femme de Ramon de Monlun, ainsi qu'à Blanche d'Arbenat, femme de Pey de Monlun de la paroisse de Capian, quelques pièces de terre, de prés et de vignes, au lieu dit de La Barade (2).

Au commencement du XVIe siècle, un de leurs descendants s'appelait Arnault de Monlung. Pierre-Clément de Monlun, capitaine de marine et marié à Marie Boisseau, eut un fils, Jean de Monlun, qui fut baptisé le 12 mai 1611 dans l'église paroissiale (3).

---

(1) J. Delpit, *Collection générale des documents français qui sont en Angleterre*. Paris, 1847, t. I, p. 89, nos 28 et 32.

(2) « Conoguda causa sia que cum Pey de Mathan, qui demora en la » parropia de Vilanoua, filh de Johan de Mathan, per sa bona voluntat... » per sous hers e per son ordenh... a bendut a Perrona deu Puch, molher » de Ramon de Monleun, demoranta en la parropia de Capian e a Blanqua » d'Arbenat, molher de Pey de Monleun... deu treus de terra, de prat e » de vinha ab totz lurs appertonementz qua es tot en la parropia de Capian » au loc apperat a la Barada....

» Actum fuit, millesimo tressentesimo (*sic*) octuagesimo septimo et... » (effacé) mensis januarii ».

(Arch départ. : H., cartons O. S. B).

(3) Le douzième du moys de may 1611, a esté baptizé en l'église de

Digitized by Google

Pierre de Monlun mourut peu de temps avant 1636 (1), son fils exerçant la profession de praticien près la Cour Ordinaire de Capian (2). Dès le premier tiers du XVIIIe siècle, le château de Ramondon passa au comte de Guislain. En 1793, disent les habitants du pays, un nommé Caillavet se chargea de le rendre inhabitable, comme si les monuments avaient quelque chose de commun avec les constitutions d'Etat !

M. de Filhol en acheta les ruines en 1849 pour édifier celui que l'on peut voir aujourd'hui.

Curton. — Il y avait dans la paroisse quelques terres mouvant en fief du château de Curton qui, en grande partie, furent inféodées en faveur de quelques habitants de la paroisse. En 1515, une terre du fief d'Artolée, appelée Lypence, confrontait aux fiefs du Sieur de Rions, alors seigneur de Capian, et de Monsieur de Curton (3).

Les vassaux des seigneurs de Curton étaient, à la fin du XVIIe siècle, le sieur du Fau (4); vers 1735, un sieur du Mas, puis sa veuve Hélène d'Abadie, le sieur Blanc et la demoiselle Pellé (5).

Cappian, Jehan de Monlun, fils de Clément de Monlun, cappitaine de maryne et de Marye Boisseau, ses père et mère. Son parein a esté Jehan de La Chèze, fils de M. de La Chèze, greffier es finances de Guienne et merine, demoiselle Jehanne de Moncuq, fille de noble Charles de Moncuq, escuyer, sieur des maisons nobles de La Mothe, Bedat, Cappian et autres places.

Signé : De La Chèze.

J. du Tausin. Jeanne de Moncuq.

Jehan de La Chèze, greffier au bureau des finances de Guienne. (Arch. communales de Capian).

(1) Arch. départ. : H. 853, f° 376.

(2) *Ibid., ibid., ibid.*, f. 409.

(3) Arch. départ. : H. 849.

(4) *Ibid., ibid.*, 859.

(5) *Ibid., ibid., ibid.*

Digitized by Google

Othon de la Roque, écuyer, de Rions, bailla à fief le 30 juillet 1353, en faveur de Jean du Mas, de la paroisse de Capian, une terre sise à Boaut, susdite paroisse (1). Aucun lieu-dit ne rappelle ce nom, sauf Arbalot. La particule *ar* ajoutée au corps du mot (2) et les deux dernières syllabes transposées de façon à donner *Arbauot*, il restera, une fois l'*u* transformé en liquide, le nom actuel *Arbalot*.

Dimes inféodées. — Au xive siècle, plusieurs personnages de Bordeaux et des environs levaient des dîmes inféodées dans l'étendue de la paroisse. Comme on a trop souvent discouru sur l'origine et la nature de ces dîmes pour que j'aie besoin d'y revenir, je me contenterai d'indiquer le nom de leurs possesseurs et le chiffre des cens ou quartières que ceux-ci payaient à l'archevêché.

En 1339, Boson de la Trêne, damoiseau, paya vingt-cinq sous bordelais pour les petites dîmes qu'il avait dans les paroisses de Camarsac et de Capian et pour d'autres plus importantes dans les paroisses de Baurech et de Fargues, « Boso de Trena, domicellus, soluit, pro » censu tertie partis majoris decime de Bauregio et pro » medietate majoris decime de Fargis, et pro minutis

---

(1) *Arch. historiques de la Gironde*, t. VII, p. 241.

(2) En Bordelais comme en Périgord et en Limousin la particule *ar* se place très souvent, dans le langage populaire, devant certains mots et particulièrement devant les noms de lieux qui commencent par un *r*. Ainsi, on écrivait et on dit encore dans ces provinces *Arribeyrac* pour Ribérac, chef-lieu d'arrondissement du département de la Dordogne. Dans certains titres du xiiie siècle, je lis : *el poder d'Arrions*, pour la juridiction de Rions. (Arch. départ. : H., cartons O. S. B).

Digitized by Google

» decimis quas habet in parrochiis de Camarssaco et » de Capiano, XXV. s. Burd. » (1).

On retrouve le même nom entre les années 1360 et 1371 : « Boso de Trena, predictus, debet pro minutis » decimis quas habet in parrochiis de Camarssac et de » Capian, VIII. s. Burd. » (2).

Raymond de Pogeton et deux membres de la famille d'Alhan, le premier, paroissien de Carignan, et les autres, riches bourgeois de Bordeaux, levaient aussi des dîmes dans la même paroisse.

« Raymundus de Pogeton debet pro tertia parte » decime de Capian : III, solidos Burdeg. » (3).

« Bernardus d'Alhan, senior, ciuis Burdeg., et Amal- » uinus d'Alhan debent pro decimis quas habent in » parr. d'Artigues et de Capian : XIII, solidos Bur- » deg. » (4).

En 1378, les Pogeton et les d'Alhan eurent à payer les arrérages de cens des dix-sept années précédentes. « Raymondus de Pogeton debet pro tertia parte decime » de Capiano, de XVII annis : III, solidos Burdega- » lenses pro anno, qui valent LI. solid. » (5).

« Bernardus d'Alhan, senior, ciuis Burd., et Amal- » uinus d'Alhan debent pro decimis quas habent in » parrochiis d'Artigiis et de Capiano, de XVII annis, » XIII, solid., pro anno, qui valentXI, lib. XII, d. » (6).

Il paraîtrait, d'après quelques notes informes, que

(1) *Arch. historiques de la Gironde*, t. XXI, p. 42.

(2) *Ibid.*, *ibid.*, p. 565.

(3) *Ibid.*, *ibid.*, p. 566. — V. aussi t. XXII, p. 119.

(4) *Ibid.*, t. XXI, p. 567 et XXII, p. 175. — V. pour les d'Alhan, *Bordeaux vers 1450*, par Leo Drouyn. Une rue de cette ville portait leur nom.

(5) *Arch. historiques de la Gironde*, t. XXII, p. 273.

(6) *Ibid.*, *ibid.*, p. 274.

Digitized by Google

ces dîmes avaient été concédées par les collateurs de la cure; quant à celles dont nous allons nous occuper, elles auraient été abandonnées par les religieux de Sainte-Anne d'Artolée en reconnaissance de services rendus.

En 1357, Guilhaume de Fabernet, damoiseau et seigneur de la maison noble de ce nom, en Langoiran, devait (d'imposition) 10 sous de la monnaie de Bordeaux, pour les dîmes inféodées qu'il avait dans la paroisse de Saint-Hilaire (de Paillet), ainsi qu'au lieu de Pomas, paroisse de Capian. « Guillelmus de Fauer-» net, domicellus, debet pro decima quam habet in parr. » Sancti-Hilarii et de Pomas qui locus est in parr. de » Capian, X, solid. Burd. » (1).

Ce lieu de Pomas, dont le nom s'est entièrement perdu — on ne le retrouve plus dès le XVIe siècle — est situé à l'extrémité sud-ouest de la paroisse.

Semblablement à la terre de la Barade qu'il touche au midi, il est assis à la fois sur les paroisses de Paillet (parr. Sancti Hilarii) et de Capian.

En 1378, ce même seigneur de Fabernet, qui avait des alleus dans Lestiac, Langoiran et Saint-Hilaire de Paillet, *que condam* (sic) *fuerunt Petri de Castelda,* qui autrefois appartenaient à Pierre de Castelda, paya cette fois XII sous pour les dîmes de ces alleus et pour celles de Pomas, paroisse de Saint-Hilaire et de Capian (2).

En 1367, deux autres seigneurs y levaient aussi des dîmes; c'étaient Raymond de Blasin et Gaillard de Tastes. Ils ne payaient, le premier, que six sous; le

(1) *Ibid.*, t. XXI, p. 563.
(2) *Ibid.*, t. XXII, p. 238.

Digitized by Google

second, deux. Gaillard de Tastes mourut quelques années après, puisqu'on lit à la date du 5 mai 1378 (page 270 du tome XXII des *Archives historiques*) : « Heredes Gailhardi de Tasta, domicelli, debent pro » decima quam tenent apud Pomas, et in parr. de » Logoyrano, loco vocato a Forenxs, de duobus annis, » II, s., pro anno qui valent IIII, solidos » (1).

Les héritiers de Gailhard de Tastes, damoiseau, doivent pour les dîmes qu'ils possèdent à Pomas et dans la paroisse de Langoiran, au lieu appelé à Forenxs, deux années de cens, à raison de deux sous par an, ce qui fait quatre sous.

Prieuré d'Artolée.

Le hameau de Sainte-Anne d'Artolée est assis sur la pente latérale d'un promontoire assez abrupt, qui s'allonge entre deux ruisseaux, à l'extrémité sud-ouest de la commune de Capian. Les deux ou trois maisons qu'on y voit ont été bâties au commencement de ce siècle avec les ruines de l'ancien prieuré qui, sous la révolution, avait été vendu comme bien national. La chapelle et le cloître furent exploités à la façon de l'église abbatiale de La Sauve, c'est-à-dire comme une véritable carrière à matériaux. Aussi, ne trouve-t-on plus sur leur emplacement, situé à cent mètres à l'ouest des bâtiments actuels et le long du vieux chemin qui conduit de La Molle à Suau, qu'un sol tourmenté, avec des trous et des amas de terres qui n'ont conservé aucune forme des édifices d'autrefois.

D'après un mémoire adressé en 1730 au Parlement

---

(1) *Ibid.*, *ibid.*, p. 270.

Digitized by Google

de Bordeaux par les jésuites de la Madeleine, nous savons qu'à cette date la chapelle de Sainte-Anne était déjà bien délabrée (1).

D'autre part, le géographe Belleyme donne à cet édifice une petite croix renversée qui signifie qu'il était déjà ruiné à l'époque où fut dressée sous ses ordres la belle carte qui porte son nom. Aussi, ne pouvons-nous que répéter avec l'abbé Cirot de La Ville, qu'il y avait à cet endroit un cloître et une chapelle munie de voûtes, entourés d'un grand nombre de tombeaux, preuve que c'était un lieu de dévotion avec droit de sépulture (2).

D'après les précieuses archives de l'abbaye de La Sauve-Majeure, nous savons qu'à la fin du XIIe siècle Artolée était depuis de longues années une maison religieuse placée sous le vocable de sainte Anne — prioratus Sanctæ-Annæ de Artoleya — et possédée par les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, établis à Bellefonds, diocèse de Bazas. Assurés du nécessaire pour le temporel, dit l'abbé Cirot de La Ville en parlant de ces chanoines, ils firent des progrès dans la sainteté et présentèrent le spectacle édifiant d'une communauté fervente, tant que la tranquillité publique et la piété des populations qui les environnaient ne furent pas altérées. Mais dans la suite, les troubles politiques, les guerres dont cette contrée fut le théâtre, les firent tellement déchoir de leur fortune et de leur vertu, que, pour se relever, ils résolurent de se donner, eux et leurs biens, à l'abbaye de la Grande-Sauve » (3).

---

(1) Arch. départ. : H. Cartons O. S. B.
(2) *Histoire de la Grande-Sauve*, t. II, p. 372.
(3) *Ibid.*, *ibid.*, p. 116.

Digitized by Google

Ils se joignirent donc aux religieux de cette maison vers l'an 1186 (1). On leur donna un prieur à la place de celui qu'ils avaient, Elie, lequel, disent les textes, avait de lui-même donné sa démission. En 1190, le pape Clément III et Richard d'Angleterre ratifièrent le traité fait avec La Sauve par les chanoines réguliers et l'évêque de Bazas, Gaillard de Mota, le confirma sans réserve (2).

---

(1) Eodem anno (1186) subjecit [Gaillardus de Mota, episcopus Vasatensis], canonicos regulares Belli-Fontis, Silvæ-Majoris monasterio. (*Gallia Christiana*, ecclesia Vasatens.; v° Gaillardus de Mota, episcopus).

(2) Anno vero 1190, Clemens papa III, et Richardus Angliæ rex Aquitaniæ dux, decretum quo Elias prior, et alii Belli-Fontis canonici se suaque Silvæ-Majori, laudante Gaillardo Vasatensi episcopo dederant, auctoritate sua roborarunt. Habemus litteras hujus episcopi quibus domum illam canonicorum Silvæ-Majori subjicit ; *quæ notis temporis carent. (Loc. ut supra)*.

Voici le texte de cette charte, qu'on trouve dans le *Grand Cartulaire de la Sauve*, au verso du folio CXII.

« Ailardus dei gratia Vasatensis episcopus universis fidelibus has » litteras inspecturis, salutem. Quoniam ea quæ ad dirigendum statum » ecclesiarum et amore religionis cultum propagandum, a quibuslibet, et » maxime ab ecclesiasticis personis ecclesiarumque prælatis in perpetuum » statuuntur, ut majori debeant imposterum firmitatis robore convales- » cere, scriptis commendanda autenticis, posterorum memoriæ, præsentis » scripti significatione transmittere decrevimus, quod cum domus de » Bello-Fonte, quæ olim tempore tranquillitatis, et hominum pietate in » gente a canonicis regularibus constructa in temporalibus et spiritua- » libus satis profecerat, tandem perturbato tempore statu, et ipsa in » utrisque a suo statu pariter vacillare videbatur, Helyas prior ipsius » domus, et ceteri omnes concanonici ejus et conversi, ne de toto statu » suo crebrescentibus malis per incrementa temporum ad deteriora peni- » tus declinarent, sibi consultius in posterum providentes ob cultum reli- » gionis arctiorem profitendum, semetipsos, *et domum eandem de Bello-* » *Fonte cum omnibus pertinentiis suis, domosquoque de Artholea, de* » *Monte-Lauri* in Burdegalensi dyocesi sitas monasterio Silvæ-Majoris » solemniter et plenarie contulerunt, subdentes se regimini, et præceptis » abbatis, et fratrum monasterii ejusdem, ipsamque domum eis continuo » tradiderunt per monachos ordinandam; priore ejusdem domus de » assensu omnium prioratui suo renonciante, et monacho quodam Silvæ-

Digitized by Google

Depuis lors, ses prieurs eurent à payer chaque année à l'abbé de La Sauve des impositions assez onéreuses dont certaines ont beaucoup de rapports avec les rentes dues par les tenanciers de terres. Ils étaient astreints, par exemple, au XIIIe siècle, à la pension annuelle de 100 sous bordelais qui, plus tard, augmenta ou diminua, non de valeur, mais de chiffre, avec l'abondance ou la rareté du numéraire (1). J'ai déjà donné un aperçu court, mais suffisant, des désordres incroyables, des crimes et des malversations monstrueuses qui se commettaient journellement dans l'Entre-deux-Mers, au commencement du XIIIe siècle.

Comme bien on pense, notre prieuré ne put échapper au sort commun. En 1224 ou 1225, un seigneur du voisinage appelé Bernard de Rions, s'empara de plu-

---

» Majoris post modum in loco illius, qui vicemprioris gereret substituto, » quibusdam aliis monachis ad commorandum ibidem et serviendum » Domino pariter constitutis. Quia ergo religiosorum virorum profectibus » intendere ad dirigendum statum eorum communibus votis et intensis » studiis eniti debemus, donationem prædictæ domus factam ratam ha- » bentes, et totum factum approbantes intuitu religionis et ordinis qui » in supradicto monasterio inconcusse Domino propitiante observatur, » eidem monasterio domum prædictam cum omnibus pertinentiis suis, et » ecclesiis eidem domui a predecessoribus nostris Vasatensis, episcopis » olim concessis pontificali auctoritate in perpetuum concedimus, et præ- » sentis scripti munitione donationem ipsam et concessionem roborantes, » sigilli nostri impressione confirmamus ».

MM. de Sainte-Marthe, qui me paraissent sérieusement fondés en donnant ces dates de 1186 et 1190, ont cependant écrit (instrum. ecclesiæ Vasat.) en regard de la Charte qu'on vient de lire : (circiter 1200). C'est simplement un manque de précision. Artolée était déjà sous l'obéissance de La Sauve, puisqu'on lit dans la bulle de confirmation accordée en 1197 (10 mai, sexto idus maii, indictione XVo, incarnationis dominicæ, anno Mo Co XCVIIo) par le pape Célestin III, à cette abbaye : prioratus Sanctæ-Annæ de Artoleia. V. pour le texte entier, *Gallia Christiana*, t. I, Instrum., col. 316, et l'ouvrage déjà cité de l'abbé Cirot de la Ville.

(1) Arch. dép. : H. 865.

Digitized by Google

sieurs domaines dépendant d'Artolée, les mit à sac et contraignit les hommes qui y étaient attachés à exécuter pour son compte les corvées les plus dures.

L'abbé de La Sauve, après l'avoir inutilement sommé de rendre ce qu'il avait usurpé si odieusement, parvint à lui faire accepter l'arbitrage de l'archevêque d'Auch, Amanieu de Grésignac. La sentence, datée du mois de juin 1226, porte que le seigneur de Rions restituera à l'abbaye les terres dont il jouit irrégulièrement à Faleyras, Taujan, *Artolée,* etc., et d'autre part que l'abbé de La Sauve devra l'admettre *parmi ses religieux* et lui compter 76 livres bordelaises pour l'aider à payer ses dettes (1).

Quelque temps auparavant, ce même Bernard de Rions s'était saisi des biens appartenant au Roi, dans les paroisses de La Roque, de Cardan (?), de Villenave (de Rions), de Capian et de Saint-Hilaire (de Paillet) avec les hommes francs qui s'y trouvaient. Un détail curieux, c'est que ce fut sous l'œil bienveillant du sénéchal d'Henri III que ces méfaits furent commis. Voici plutôt le texte du *Cartulaire de La Sauve*, où j'ai puisé ce fait :

« Item, dominus B[ernardus] de Rions, occupauit *de* » *voluntate domini Henrici senescalei* homines domini » regis francos et quod erat perpetuum domini regis » in parrochia de Roca et apud Carazan et Villam- » nouam et Capian et Sanctum-Hylarium » (2).

On voit qu'il avait réellement besoin de faire pénitence.

---

(1) *Arch. historiques de la Gironde*, t. X, p. 233.

(2) *Chartularius minor Sylvæ-Majoris*, f° LXVI, r°, ms. — C'est peut-être de cette prise de possession que date la suzeraineté de Rions sur Capian.

Digitized by Google

Les de Grésignac possédaient sur les confins des paroisses de Paillet et de Capian un fief d'une certaine étendue appelé le tènement de La Barade, en gascon l'*estatge de la Barada*. Le frère aîné de l'archevêque d'Auch, qui s'appelait Raymond, en était encore détenteur vers 1222. Après la mort de ce dernier, Amanieu n'étant encore qu'évêque de Tarbes, assigna en 1224 avec son frère Gaillard, 110 sous de rente annuelle sur cette même terre pour fonder des anniversaires pour lui, son frère Gaillard, son cousin également nommé Gaillard, et pour son autre frère Raymond récemment décédé (1).

J'allais oublier de rappeler que La Barade a vu naître ce même archevêque d'Auch, dont je viens de parler, dans les dernières années du XIIe siècle (2).

Au XIVe, elle avait passé au pitancier de La Sauve, ainsi que le prouvent une foule de titres des années 1327, 1342, 1348, 1353, 1358, 1364, 1388, dont il serait trop long de donner seulement la substance (3). Je me contenterai de dire qu'en 1364, Johan de Castillon, fils d'Arnaud, de la paroisse de Capian, reconnut tenir en fief du pitancier de La Sauve une pièce de terre située près de Pomas, au lieu appelé à la Barade : « Conoguda » causa sia que Johan de Casteylhon, filh de Arnaut, » de la parropia de Capiant, reconogo e confesset per » sa bona voluntat... que... ten en feus... deu pitancer » deu mostey de la Seuba-Mayor... tot aquet treus de » terra... que es au quartey de Pomars (*sic*), au loc » apperat à la Barada, en la parropia de Capian... » (4).

---

(1) *Essai historique sur l'Entre-deux-Mers*, par Léo Drouyn, p. 336, 337.

(2) *Ibid.*, *ibid.*, *ibid.*

(3) Arch. départ. : H., cartons O. S. B.

(4) *Loc. ut suprà.*

Digitized by Google

1387 (ancien style). Titre concernant La Barade, cité page 32.

Dans une baillette de 1455 le pitancier de La Sauve inféode plusieurs pièces de terre sises à la Barade et à Maret (à l'*estatge de Maret*) (1).

Après cette courte parenthèse consacrée à la Barade, je reprends la suite chronologique des faits.

En 1283, l'archidiacre de Cernès, s'étant ingéré de visiter les religieux d'Artolée, le prieur le récusa et, faisant plus, en appela directement à Rome. Le pape Martin IV lui donna gain de cause pour la raison suivante, que les chanoines réguliers ayant toujours été exempts de ce droit de visite, il était tout naturel que ceux qui avaient succédé à tous leurs privilèges eussent hérité de cette exemption (2).

Le 4 avril 1329, Arnaud-Jehan de Langoiran reconnut tenir en fief du prieur d'Artolée plusieurs pièces de terre situées dans les paroisses de Lestiac, Saint-Hilaire, Capian et Loupiac, sujettes à muance de seigneur et de tenancier à six deniers bordelais d'exporle et à douze sous de la même monnaie de rente; le tout devait être porté au prieuré le jour de la Toussaint. « Conoguda causa sia que Arnaud-Johan de Logoyran, » per sa bona voluntat, reconogo e confesset que ed » ten e deu tenir en feus seramentz seguen los fors e » las costumas de Bordales... ab los droictz e deueys » plus bas en cesta presente carta contengutz... deu » prior deu priorat de Artoleya..., tot aquetz treus de » terra, ab (avec) totz uns appartenamentz, qui es en » la parropia de Lestiac au loc apperat au Boscau.... e » plus xviij arroguas de terra que son en la parropia

(1) *Loc. ut suprà.*
(2) *Loc. ut suprà.*

Digitized by Google

» de Sent-Hylary.... e plus, tot aquetz treus de vinha
» qui es en la parropia de Capiant, au loc apperat au
» Grauar, endessus la vinha Arnaud Ferran, d'una
» part, e la terra d'Aruchat e la terra d'Ortolea (*sic*)....
» jusqua Arnaud Ferran e Guilhem Ferran..... e de
» Robbert Ferran de Sent-Hylary.... e en las parropias
» de Capian, de Sent-Hylary e de Lopiac.... receptat
» aquetz treus de terra.... de mossen Guilhem, per la
» gratia de Diu, abbas de la Saube, ab vj deners bor-
» dales d'esporle a senhor e assevat mudant, e per xij
» sols bordales de cens, rendutz an per an lo jorn de
» la festa de Totz-Sentz.... a Ortolea.... e per lo quart
» deu froment.... de lasd. xviij arroguas de terra....
» *portat e rendut a Sent-Hylary aque ou la deyma sera*
» *amassada*, e esporlarent a Artolea... etc., etc. Actum
» fuit iiij die introïtus aprili, anno domini millesimo
» trecentesimo vicesimo nono. Testes sunt... et Guilhem
» de Brocat not. public. » (1).

Entre les années 1361 et 1380 — la charte n'est pas datée, — Elie de Salignac, archevêque de Bordeaux, joignit au prieuré l'église et la paroisse de Villenave de Rions, où ils avaient déjà quelques dîmes, avec tous les droits et privilèges inhérents; par le même acte, il confirmait ses religieux dans toutes leurs possessions (2).

Depuis lors, Artolée fut considéré, non en fait, mais en pratique, comme une paroisse distincte de Capian et comme une annexe à celle de Villenave ou récipro-

---

(1) Arch. départ. : H. 346.

(2) *Ibid.*, *ibid.*, 865. — *Ibid.*, *ibid.*, cartons O. S. B. — « Elyas dei » gratia Burdegal. archiepiscopus, universis fidelibus.... Nouerint pre- » sentes et futuri nos ecclesiam Sancti-Martini de Villa-Noua domni de » Artholea in perpetum concessisse.... » (*Chart. maj. Sylvæ-Majoris*, f° 320).

Digitized by Google

quement. De là, l'usage assez répandu chez les notaires des derniers siècles d'écrire pour le *prieuré d'Artolée,* la *cure ou vicairie d'Artolée avec son annexe,* ou la *cure ou vicairie de Villenave avec son annexe.*

En 1362, le prieur d'Artolée devait sept livres pour la dîme papale, et quarante-six sous huit deniers pour l'impôt du trentième : « Prior d'Ortholeya debet pro » LXX, lib. videlicet pro decima VII libr., et pro trice- » sima, XLVI, s. VIII, d. » (1).

Le 23 mai 1364 (die IX exit. mensis maii an. Dom. M° CCC° LX° IIII°), Pey de Calaynhan, fils de Guilhem de Calanhan (*sic*) de la paroisse de Capian, reconnut tenir en fief du prieur d'Artolée tout le tènement avec la terre et vigne qui existe au lieu appelé Calaynhan, « tota aquera estatge ab la terra e vinha qui es en la » parropia de Capian au loc apperat à Calaynhan » (2).

En 1387 (ancien style), vente de La Barrade par Pey de Mathan. Acte déjà cité (3).

Au commencement du xve siècle, les religieux d'Artolée recevaient des exporles pour les terres de Ferran, Artolée, La Barade, Le Puch, Castaing, Faubernet, Piras, La Tauzinasse (4), Monlun, Pontet (G^d et P^t), Allegret (5), Maret et d'autres dont l'emplacement et le nom sont totalement oubliés (6).

En 1440 et le quinzième jour du mois d'avril, Jordan de Barsac, habitant de la paroisse de Capian, reconnut

---

(1) *Arch. historiques de la Gironde*, t. XXII, p. 11.

(2) Arch. départ. : H., cartons O. S. B.

(3) V. *sup.* p. 32.

(4) En idiome local : lieu planté de chênes.

(5) C'est de là qu'est sorti le notaire Allegret dont les registres ou protocoles concernant La Sauve, Langoiran, Capian, Saint-Hilaire, Haux, etc., sont conservés aux archives départementales.

(6) Arch. départ. : H. 998.

Digitized by Google

tenir en fief des religieux seigneurs de La Sauve-Majeure et spécialement du prieuré d'Artolée annexé à la table (lire : mense) desdits seigneurs, « speciamen » deu priorat d'Ortoleya anexat a la taula deus deyts » senhors... » tout le tènement qui est situé dans ladite paroisse au lieu appelé à Ferran mouvant dudit prieuré « tota aquera estatge qui es en lad. parropia » de Capian au loc apperat a Ferran.... qui mau deu » deit priorat d'Ortoleya » (1).

1455. Baillette à fief déjà citée (2).

En 1488, une partie des terres de Pomas appartenait encore à un monastère de l'Entre-deux-Mers, appelé le prieuré du Casteret. Le 7 mars 1487/88 vénérable et religieux homme, monsieur Arnaud de La Caussade, prieur du Casteret — ledit monastère étant en séquestre sous la main du Roi, par l'arrêt donné par la noble Cour de Parlement de Toulouse — inféode en faveur des nommés Thomas Coutaud et Frances Maurin, noms qui rappellent ceux des villages de Coultauld et de G^d^ Maurin, au nord de la paroisse, tous les biens qu'il possède dans la paroisse de Capian, avec ce qui est au lieu dit de Mathan, près de Pomas (au quartey de Pomas), entre les terres de noble homme Bernet du Bedat d'un côté et le fief du Sr de Fabernet de l'autre, etc. (3).

---

(1) *Ibid.*, *ibid.*, cartons O. S. B. — On lit dans les registres baptistaires de Capian : mourut le 19 du mois de janvier 1630 Estienne de Barssac.

(2) V. sup. p. 32.

(3) « ...lo venerablo e religios home mossen Arnaud de La Caussada, prior deu Casteret en nom, loc et en personna, comme scindic deud. monastey deu Casteret-Mayor, en nom, loc et personna que dessus, lod, moustey estant en seclestre dejus la man du Rey nostre sire, per arrest donat per la noble Court de Parlement de Toloze... e en nom que dessus videns, esgardens... en las causas qui plusbas sen seguen... far e tractar

Digitized by Google

Le XVIe siècle est pauvre de documents; je n'ai trouvé que des accensements, des reconnaissances et quelques baillettes à fief sans grand intérêt. Pour la première fois, je lis dans une reconnaissance de Jehan Chastenet, du 28 octobre 1510 : *paroisse de Capian en Entre-deux-Mers*. C'est le plus ancien exemple que j'aie pu trouver de la substitution de l'archiprêtré d'Entre-deux-Mers à celui de Benauges.

Dans les reconnaissances de ce siècle je lis que tous les assevats de La Sauve étaient tenus de délivrer en guise d'exporle, soit une somme d'argent, soit une « plume d'escripuain ».

Les guerres de la fin de ce siècle, qui furent si funestes à bon nombre d'établissements monastiques, se passèrent sans qu'Artolée — du moins que je sache — ait été bien éprouvé. Les grands bois qui couvrent encore ses ruines avaient jeté sur son existence comme un voile d'oubli; ils furent pour lui, contre les religionnaires, l'égide la plus puissante et la plus efficace.

Un « regestre des exporles de Monsieur l'abbe de la » Seaube, faict de l'an mil six cens douze à l'an mil six » cens vingt et cinq », déposé aux archives départementales et coté H. 853, nous donne, avec les noms de tous les tenanciers, l'étendue exacte des possessions du prieuré dans le premier tiers du XVIIe siècle. — Bien

---

lo ben, posseyt, utillitat, esmendament e amelhorament deud. moustey e abbadie; per sa bonna, pura, agradabla e deliura voluntat en nom que dessus a dat, donnat, balhat, liurat e infeudat... comme da, dona bailha, liura e infeuda en feus seguen los fors e las costumas de Bourdales ab los dreitz... a Thomas Coutaud e a Frances Maurin parropiantz de leglise (*sic*) de Capian e sous hers... tot aquetz bens... ab lo loc qui es en la parropia de Capian, au loc apperat a Mathan, au quartey de Pomas aussi cum es entre las causas deu noble home Bernet du Bedat, de l'un cousta e lo feu du Sr de Fabrenet.... » (Arch. départ. : *Communautés religieuses*, H., 847).

Digitized by Google

entendu, je ne vais mentionner que les biens renfermés dans les limites de notre paroisse. — Dans ce registre, qui est un véritable terrier, il n'est plus question de certaines terres dont les noms revenaient à chaque instant, comme celles de Piras, de Faubernet, etc. ; il faut qu'elles aient été aliénées. Par contre, on y trouve des noms nouveaux qui supposent des biens récemment acquis.

Pour en revenir au sujet, les biens mouvant en fief des religieux de Sainte-Anne s'étendaient sur les villages ou lieux dits de Fresseron (1), Coultauld, La Tauzinasse, Castaing, Le Puch, La Fenestre, Petit-Moulun, Guillaume, La Roquey, Pontet (Grand et Petit), Ferran, et d'autres de moindre importance. Les tenanciers avaient nom : Jehanot du Bernet, François du Bernet, Jehan d'Arlan, du Mas, du Brocas ou du Brocqua, de Pujoulx (famille qui donna un notaire), Castaing, de La Ville, Galatheau, de La Roque, de Bedat, Guichebault, etc., etc.

A partir de 1635 environ, de vives contestations s'élevèrent entre l'abbé de La Sauve et les jésuites de Bordeaux, au sujet des novales d'Artolée (2).

Pour l'intelligence du fait, reportons-nous à la fin du XIIe siècle.

Nous y trouvons les chanoines de ce prieuré, simples décimateurs particuliers sur l'étendue de leur domaine, c'est-à-dire qu'ils percevaient la dîme sur tous leurs tenanciers, absolument comme les seigneurs laïques le

---

(1) En face du prieuré de Sainte-Catherine, paroisse de Langoiran.

(2) Les novales sont des terres nouvellement mises en culture et dont les dîmes appartenaient toujours au curé de la paroisse, quelques droits qu'eût un seigneur laïque ou ecclésiastique de percevoir les anciennes dîmes. En Guyenne et particulièrement en Bordelais, on les appela très souvent *nouvelins*.

Digitized by Google

faisaient pour leurs dîmes inféodées. Or, j'ai déjà dit que lorsque les chanoines se réunirent à La Sauve, ils portèrent à cette abbaye, avec leurs maisons de Bellefonds, de Montlaur et d'Artolée, tous les droits qui s'y rattachaient. Mais, s'ils avaient la dîme des anciennes terres, ils n'avaient pas celle des novales, puisqu'ils n'étaient pas en possession du droit curial, dans la paroisse de Capian.

Pendant plus de cinq siècles, les prieurs de Sainte-Anne, respectueux des droits d'autrui, n'avaient même pas essayé de s'approprier leurs novales.

Vers 1648 ou 1649 — je n'ai pu découvrir la date précise — les fermiers de leurs dîmes, profitant des troubles profonds amenés par la Fronde, crurent en leur pouvoir d'en recueillir impunément la dîme.

Inutile d'ajouter qu'ils étaient secondés par le prieur et par l'abbé de La Sauve, qui, nous allons le voir, soutiendront de toutes leurs forces et leurs agents et leurs méfaits.

Sur ce, vives protestations du vicaire perpétuel qui avertit aussitôt les jésuites de la Madeleine, curés en titre et gros décimateurs. Ces derniers intentèrent un procès en restitution qui dura plusieurs années. Après un premier jugement rendu par la Cour Ordinaire de Rions (1), après une pluie de requêtes, lancées d'une part par les jésuites, de l'autre par l'abbé ou le syndic de La Sauve, l'affaire fut portée en 1651 devant la Cour du Parlement de Bordeaux. La sentence m'est inconnue; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que peu de temps

(1) Le système de défense employé par les fermiers consistait uniquement à dire qu'ils ne faisaient que rendre la pareille au vicaire perpétuel qui administrait les sacrements à des tenanciers d'Artolée pour en recevoir les dîmes. Ce détail finit par devenir la seule cause de ce singulier procès.

Digitized by Google

après, ce long différent se termina par voie de conciliation : l'abbaye vendit toutes les dîmes qu'elle avait dans Capian au collège de la Madeleine, moyennant une pension annuelle de 110 livres « payée et délivrée chascun an et jour de feste Noel » (1).

Depuis, cette maison d'Artolée ne fut plus une communauté religieuse, mais une simple chapelle rurale mal entretenue, où le vicaire perpétuel venait chaque année (le jour de Sainte-Anne), célébrer l'office divin devant un cercle de fidèles qui s'éclaircissait de plus en plus. Aussi, ne la trouve-t-on pas mentionnée dans le pouillé des bénéfices que Lopès publia en 1668 (2).

Une requête du mois de janvier 1733 contient les protestations du syndic de La Sauve, contre un arrêt du Grand Conseil daté du 28 mai 1732 qui l'obligeait, sur les plaintes du curé de Capian, à faire toutes les réparations nécessaires pour que la chapelle Sainte-Anne « soit digne de la célébration des saints mystères » (3).

Au mois de mars 1742, plusieurs tenanciers d'Artolée qui, à vrai dire, n'était plus qu'une censive, un simple fief, déclarèrent « tenir féodalement suivant les fors, usages et coutumes de Bordeaux, de haut et puissant seigneur, messire Dominique de la Rochefoucauld, seigneur et abbé commendataire de l'abbaye de La Sauve-Majeure, à cause et pour raison du prieuré d'Artolée, paroisse de Capian, membre dépendant de ladite

---

(1) Arch. départ. : H., cartons O. S. B. — Je lis cependant dans l'*Histoire de la Grande-Sauve*, que l'abbé Cirot a écrite en grande partie d'après le ms. de Du Laura et sans consulter beaucoup d'originaux : ce prieuré (Artolée) *avait la dîme de Capian*, mais les religieux *l'abandonnèrent* (!) aux Jésuites qui étaient prieurs de Capian (t. I, p. 372).

(2) Hierosme Lopès, *op. cit.*, t. II, p. 499 et suiv.

(3) Arch. départ. : H., cartons O. S. B.

Digitized by Google

abbaye de La Sauve », les terres de La Croix, de Lypence, d'Ardenne, de Monlun et de Ferran. Ces tenanciers étaient Jean Deylet, marchand du bourg de Paillet; Mr Me Paul de Caillavet, avocat en la Cour, dont nous avons déjà parlé; Jean de La Ville, laboureur; Jean du Brocqua; Pierre Monnerie, marchand; Guillaume La Hore, laboureur; Simon Chastenet; le comte de Guislain; Hélène d'Abadie, veuve du Sr du Mas, etc., etc.

Les cens et rentes devaient être portés au prieuré, le jour de la fête de saint Martin (1).

Je ne puis terminer sans remercier les personnes qui m'ont aidé à rassembler ces quelques notes.

C'est ainsi que je dois un hommage de vive gratitude à MM. Brutails et Roborel de Climens, archiviste et sous-archiviste du département, qui m'ont obligeamment communiqué nombre de pièces intéressantes; à M. Dast de Boisville, membre du Conseil héraldique de France, à qui je dois des éclaircissements généalogiques et enfin à notre sympathique secrétaire, M. Emilien Piganeau, qui a mis à ma disposition plusieurs de ses croquis exécutés à Capian en mai 1879.

Juin-juillet 1892.

R. de Manthé.

---

(1) Arch. départ. : *Communautés religieuses*, H, 859.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE

BORDEAUX A VILLANDRAUT ET A UZESTE

LE 3 JUILLET 1892

La Société archéologique de Bordeaux, représentée par MM. F. Habasque, président, Amtmann, Dagrant, Bardié, Flos, de Manthé et Girault, effectuait le 3 juillet 1892, son excursion annuelle à Villandraut et à Uzeste, deux de nos localités des plus pittoresques et d'un grand intérêt archéologique.

Conduits rapidement par les lignes de Bordeaux-Langon et Nizan-Villandraut, notre arrivée dans cette ville est accueillie avec curiosité; faut-il en accuser l'appareil du botaniste, ou celui plus mystérieux du photographe amateur, ou bien notre attention déjà mise en éveil par les ruines du château, par quelques balcons de remarquable ferronnerie du XVIIIe siècle, ou même par l'architecture doublement intéressante de la porte de l'hôtel où nous nous arrêtons quelques instants?

D'autre part, constatons combien l'élégance et la gracieuseté si renommées des populations aquitaniques, n'ont rien perdu à Villandraut de leur réputation antique, tout en étant enveloppées du goût moderne.

Digitized by Google

Le château de Villandraut, objet actuel de notre visite, saisit par l'aspect imposant de sa masse, la distribution de ses tours cylindriques colossales, à peine percées de quelques meurtrières, leur ample surface, chaudement colorée par le temps, est d'un beau brun doré émaillé en partie par le feuillage d'immenses lierres. Les tours surgissent de la verdure des grands arbres, elles s'élèvent des fossés larges et profonds qui entourent totalement le château; construites en appareil assez petit, aux assises multipliées, leur élévation ne serait pas moindre de 34 mètres dans l'état actuel; leur solidité paraît encore vouloir défier les siècles.

Le château présente six tours dont une est ruinée; disposées diagonalement sur les angles d'un carré, elles ne semblent tenir aux courtines de l'enceinte que par un cinquième seulement de leur circonférence; cette saillie vigoureuse leur donne un grand caractère et accuse leur utilité défensive. La face du côté de la ville présente au centre deux tours jumelles fort rapprochées, avec redents défensifs sur les courtines latérales, et quelques autres défenses avancées pour le pont-levis. La porte ogivale et le long et étroit passage auquel elle donne accès permettent de voir l'arrangement des portes, des herses avec leur haute coulisse, choses très bien combinées pour une solide résistance.

La cour intérieure dans laquelle nous entrons est d'un aspect imposant par le pittoresque des anciens corps de logis ruinés, occupant le pourtour des trois faces opposées à l'entrée; des remaniements nombreux ont dû être effectués à diverses époques, comme plusieurs fois notre Président nous le fait remarquer. Il reste encore quelques parties ogivales : arcs, portes, fenêtres, colonnettes avec chapiteaux feuillés, bases moulurées, etc. Un perron à triple rampe conduisait à

Digitized by Google

ces parties ogivales témoignant encore de la somptuosité de cette cour d'honneur du château.

Nous ne saurions entrer ici dans une description étendue (1); le sentiment artistique de notre collègue M. Amtmann y suppléera avec avantage par ses photographies; M. Dagrant de son côté a pris quelques croquis.

Nous avons ensuite parcouru l'intérieur des tours, où se trouvent des salles voûtées à huit nervures ogivales réunies au centre par une clef décorée de vigoureux et artistiques feuillages; on y voit aussi les ouvertures hautes et étroites des meurtrières, d'où l'on peut sonder les profondeurs desquelles s'élèvent les tours avec les talus de leurs bases; un petit réduit, chambre ou loge servant aux défenseurs du château, précède les meurtrières. Ces embrasures sont au nombre de trois par salle, une grande cheminée sur un des côtés, une porte basse, telle est la disposition générale. Le fond des cheminées est composé d'assises de tuiles plates posées en arête de poisson, alternant avec des rangées de tuiles creuses dressées sur leur côté, les unes et les autres vues par bout, de façon à présenter une résistance au feu en même temps qu'une sorte de décoration.

Quelques traces de peintures, simples filets de petit appareil décoratif, existent sur un enduit très dur, soit dans les salles, soit dans les escaliers des tours.

Les escaliers, très bien conservés, ont, près des entrées, de petits réduits, dont les portes sont décorées

---

(1) Le château de Villandraut a été amplement décrit dans la « *Guienne militaire;* » de M. Léo Drouyn, t. I, le maître et doyen vénéré qu'il faut toujours citer au premier rang, quand il s'agit d'archéologie, d'histoire et d'art dans notre pays.

Digitized by Google

de consoles ornées soutenant le linteau. Ces escaliers sont remarquablement distribués dans les mouvements divers de leurs emmarchements et donnent accès à des salles sans voûtes, aujourd'hui à ciel ouvert, puis aux chemins de ronde des courtines, et enfin au sommet des tours.

A ces hauteurs, on a une vue splendide sur la ville et les forêts des landes que parcourt, caché sous le feuillage, le pittoresque Ciron.

La plateforme des tours est entourée d'un petit mur; au pied de celui-ci, se voit une rangée de petits trous carrés, ayant dû servir à l'ajustement des charpentes des Hourds, formant tout à la fois le couronnement et la défense supérieure des tours; on n'y voit point traces de machicoulis en maçonnerie. Des combles en poivrière devaient terminer ce couronnement, peut-être même les murs du pourtour des salles continués au-dessus des Hourds devaient-ils s'élever en un étage supérieur couvert d'une seconde toiture, ainsi devait exister un beau couronnement aujourd'hui disparu. Des Hourds ont dû également continuer le long des courtines, leurs toitures devaient se lier avec celles des corps de logis intérieurs, complétant ainsi un ensemble de couronnement défensif et pittoresque.

Tout dans cet édifice contribuait donc à lui donner un caractère imposant bien digne de celui qui fut le pape Clément V. Disons encore que ce monument est considéré par M. Viollet-le-Duc « comme un type remarquable des châteaux de plaine au XIVe siècle ».

Notre collègue M. Bardié, herborisant, nous signalait les plantes curieuses de la petite florule du château de Villandraut, elles contribuent pour une grande part à sa poésie pittoresque; c'étaient par exemple ces lierres gigantesques semblant ici faire corps avec les murail-

Digitized by Google

les, ailleurs s'en détachant en tiges élancées, aux multiples bras chargés de feuillages brillants; quelques uns, véritables phénomènes de végétation, dont les souches ont de 1 mètre à 1m25 de largeur, des tiges de 12 ou 20 à 30 centimètres d'épaisseur ou de diamètre, tout cela jouant de couleurs sur les surfaces, avec les pierres, les fleurs et le ciel.

C'est en regrettant nos moments trop comptés que nous rentrons à Villandraut, après avoir signé le livre mémorial du château, mis en main des visiteurs par le propriétaire actuel, M. le Marquis de Pontevès-Sabran.

A l'hôtel un excellent déjeuner fut l'objet de notre satisfaction, et tout en discourant, nous communiquant nos observations, il fut émis le désir de trouver un moyen de se rencontrer en plus grand nombre. Naturellement, étant à table, l'idée d'un banquet annuel des membres de la Société archéologique de Bordeaux parut être, comme dans toute Société bien organisée, le moyen le plus facile et le plus efficace; proposé et adopté à l'unanimité, sauf future acceptation générale.

Mais quel que soit le bien-être d'une bonne table bien servie, des Archéologues ne sauraient s'y attarder. Uzeste, second but de notre excursion nous sollicitait, car déjà du haut des tours du château de Villandraut, nous en avions vu le clocher s'élevant dans l'immense panorama où les forêts de pins étagent leurs lignes sinueusement découpées, jusqu'aux lointains de l'horizon. Une voiture nous y conduisit à travers un paysage varié et verdoyant malgré la sécheresse de cette année 1892.

Le bourg d'Uzeste se trouve dans un site plein de pittoresque et de fraîcheur qu'il doit à ses eaux vives. Sa célébrité lui vient d'avoir donné le jour à Bertrand de Got, qui devint le pape Clément V. La critique

Digitized by Google

moderne rétablit aujourd'hui sur la mémoire de ce pontife une juste réhabilitation. Là il naquit (1), là il fut enseveli : dans cette église Notre-Dame d'Uzeste, où nous allions voir son tombeau. En faisant cette visite nous nous trouvions donc en pleine actualité historique et en même temps en présence de deux monuments de haute valeur archéologique et artistique, l'église et la statue du pape Clément V.

L'église Notre-Dame ou Sainte-Marie d'Uzeste appartient pour une grande partie au XIIIe siècle, l'abside seule fut réédifiée par Clément V, lorsqu'il érigea l'église en collégiale au XIVe siècle; le clocher, dans sa décoration extérieure, serait du XVe siècle, telles sont les dates apparentes.

Mais les titres anciens mentionnent cette église dès le XIIe siècle; certaines parties des murailles vers le transept peu accentué, des contreforts plats, un appareil presque carré, la façade elle-même disposée comme celle d'une basilique latine avec pignon en surélévation sur les bas côtés; tout semble affirmer cette époque reculée.

Dans la façade du bas côté sud, s'ouvre une très remarquable porte du XIIIe siècle, sur le tympan de laquelle est représenté le couronnement de la Vierge, sujet fréquent en ce temps; il est ici d'une belle composition sculpturale, ainsi que le petit bas-relief de la frise du linteau, les feuillages des arcs, les moulures, la statuaire, présentant de nombreuses teintes de polychromie ancienne; tout dans cette porte est traité de main de maître, encore d'un bel aspect quoi-

(1) Le lieu de naissance de Clément V étant fort controversé, et n'ayant connaissance d'aucun titre original le précisant, nous avons pensé devoir adopter Uzeste, comme étant, moralement, le plus certain.

Digitized by Google

que fort mutilé par le temps et les hommes ; nous sommes heureux d'avoir, par notre collègue M. Amtmann, une photographie de ce précieux morceau archéologique.

Sur cette même façade existe aussi une petite fenêtre avec arc trilobé surbaissé, coupé dans une seule pierre; de fines colonnettes le supportent, leurs chapiteaux d'un seul rang de crochets feuillés, ainsi que les bases aplaties à scoties refouillées, attestent les caractères et l'exécution soigneusement épurée et finie du commencement du beau XIIIe siècle. Les fenêtres des bas-côtés de la nef sont étroites, élevées ou dites à lancettes, caractère d'ancienneté. La surélévation des murs de la nef centrale est percée de petites ouvertures à vitraux, presque des oculus; on peut encore citer la rose de la façade principale, à huit meneaux lobés, accompagnés par deux anneaux moulurés et d'un quadrilobe pour centre. La porte actuelle paraît être du XVIIe siècle et doit masquer une ancienne entrée.

L'intérieur de l'église en fait un des édifices très intéressants de la Gironde, par la disposition de la grande nef et des voûtes; les travées principales sont sur plan carré, elles ont d'assez forts piliers entourés de fines colonnettes; elles se subdivisent chacune en deux travées secondaires, par un mince pilier très élancé cantonné de quatre colonnettes des plus délicates, surmontées d'arcs moins élevés que celui de la travée principale; cet ensemble présente l'aspect de légèreté et de distinction du grand art au XIIIe siècle.

Les arcs couvrant la nef partent de diverses hauteurs, donnant des croisements multipliés, faisant prendre à la voûte un aspect de coupole à nervure ; exemple remarquable du caractère de transition constructive entre l'époque romane de nos contrées

Digitized by Google

aquitaniques et l'époque ogivale dans notre pays. A ces caractères architectoniques, il faut joindre la recherche artistique sculpturale des chapiteaux variés placés à diverses hauteurs, quelques-uns même paraissant se rapporter au XIIe siècle. Les bases des piliers et des colonnes largement étalées sur leur socle sont finement travaillées, présentant encore la scotie profondément refouillée du commencement du XIIIe siècle.

Le dallage très irrégulier de l'église présente une pierre avec inscription; l'empatement de fondation des socles des piliers s'élève actuellement au-dessus du dallage; ceci semblerait indiquer qu'il existait autrefois un carrelage décoratif plus riche, probabilité possible, tant par le style du monument que par les libéralités de Clément V et de sa famille.

Les voûtes du chœur sont surélevées par rapport à celles de la grande nef, dispositions que l'on peut rapprocher de celles de Saint-André de Bordeaux.

Le chœur est lui-même entouré d'un déambulatoire; le peu de profondeur de l'abside fait supposer une reconstruction sur d'anciennes fondations ayant un plan roman; ces diverses parties supérieures appartiennent dans leur ensemble et leurs détails, à la réédification par Clément V.

Sur le côté nord, proche de l'entrée du clocher, on a transporté le tombeau d'un chevalier dont la statue mutilée existe encore; elle est revêtue d'une armure et du grand haubert formant coiffe maillée; par dessus, la cotte d'armes complète le costume; l'épée est ramenée en avant; l'écu, blasonné à gauche, un ceinturon avec rosaces achèvent l'ensemble du vêtement de chevalier; des traces de polychromie restent encore, malgré de regrettables lavages.

Notre collègue M. de Manthé a pris un croquis du

Digitized by Google

blason; on pourrait peut-être le lire : Une croix à cinq coquilles de pèlerin, cantonnée au deuxième et quatrième d'un comble ou chef-retrait palé de deux également retrait; au premier et au troisième champ uni. Nous ne pensons pas qu'il y ait rien d'un cardinal neveu de Clément V, sous un costume aussi guerrier d'un chevalier du XIIIe siècle. Actuellement la tête de la statue est cassée et mutilée, les mains sont jointes, les pieds et le bas des jambes manquent, l'écu est cassé. Cette statue en pierre est curieuse comme costume historique; elle est d'une bonne exécution sculpturale.

Le tombeau du pape Clément V était autrefois, disent les historiens, placé dans le chœur en avant de l'autel. Il est aujourd'hui dans un recoin du transept, près de la porte du XIIIe siècle, place indigne pour un monument aussi important. Mal reconstruit, son inscription courante sur le talus de la corniche supérieure, se lirait bien difficilement. M. le Curé a bien voulu nous en rappeler la transcription et la traduction exactes.

Ce tombeau dont les historiens décrivent la magnificence paraît aujourd'hui bien modeste : une base moulurée, le corps du sarcophage recouvert de plaques de marbre noir, une corniche en talus sur le pourtour de laquelle se développe l'épitaphe commémorative de la sépulture du Pape, en caractères remarquables du XIVe siècle; enfin la magistrale statue en marbre blanc du pape Clément V posée gisante sur la table formée par les plaques transversales portant l'inscription; est-ce bien là ce que fut l'ensemble de ce monument? Nous ne pouvons le croire! Où sont les plaques d'albâtre et les colonnes de jaspe dont nous parlent les auteurs? celles-ci concouraient-elles à former un dais au-dessus de la statue ou bien isolées, portaient-elles un lumi-

Digitized by Google

naire? ces lampes ou vases d'argent dont il est question dans plusieurs descriptions de ce tombeau. Les dimensions du sarcophage pourraient le faire supposer, en ce cas. Où en sont les restes? Des fouilles ne pourraient-elles permettre d'en retrouver les débris?

La statue elle-même n'était-elle posée sur une base ou socle intermédiaire avec la corniche du sarcophage? toutes questions dont l'étude archéologique paraît s'imposer et pour lesquelles de difficiles recherches devraient être faites.

Mais l'œuvre principale, la statue du Pape Clément V, est là; des iconoclastes de divers genres l'ont mutilée sans l'anéantir, il en reste assez, beaucoup même pour la juger une belle œuvre d'art. La tête séparée du tronc est posée sur un coussin brodé, un riche vêtement sacerdotal enveloppe le corps, des broderies y sont ciselées, les pieds s'appuient sur une surface dressée verticalement, représentant à sa partie postérieure, en bas-relief, un dragon, un seul et non deux, morceau d'une vigoureuse exécution et d'un beau style.

Pourquoi donc ne donner une plus grande attention à cette statue du pape Clément V, d'illustre mémoire, alors que l'on voit souvent de nos jours publier à grands frais les reproductions des moindres tronçons plus ou moins frustes des arts soi disant grecs, asiatiques, perses ou égyptiens? Certes on peut faire plus d'éloges de l'érudition qui les accompagne que de l'état artistique des formes antiques dont on développe l'explication.

Notre art du moyen-âge n'est-il donc rien, et pour n'être point grecque, la statue du pape Clément V, encore bien conservée en grande partie, n'appartient-elle pas à un art d'un style élevé? Toute mutilée qu'elle

Digitized by Google

est, on peut affirmer la haute valeur artistique de cette œuvre du XIVe siècle.

Ce n'est point en effet chose si fréquente d'avoir une statue de cette époque, en marbre blanc, plus grande que nature; la blancheur de la matière, son grain fin et poli lui donnent déjà un certain caractère. La sévérité de la pose gisante, les mains sur la poitrine, des draperies dont les plis sont largement étudiés, des ornements accompagnant les diverses parties du costume attestent un art habile. Le dragon replié et accroupi sous les pieds du Pape, sculpté en bas-relief, est un beau morceau de sculpture, dont la composition du corps, des ailes, des griffes, nous font regretter la tête; c'est encore ici une belle œuvre bien conservée, digne d'attention et d'être reproduite; elle mériterait une étude de plus près.

Comment supposer qu'une famille opulente, comme était celle de Bertrand de Got, aurait confié une statue aussi importante à un sculpteur médiocre? mais cette œuvre est en province, si loin de Paris, dans des Landes!!! C'est pour cela qu'elle est presque inconnue; nous devons la tirer de l'oubli, la faire connaître, et même pourquoi ne pas émettre le vœu de la restauration, de la mise à l'ancienne place de cette œuvre d'art, de ce monument historique de notre pays et de la France? Ne serait-ce point là une vraie réhabilitation d'une mémoire méconnue et calomniée, un hommage à notre art national?

Notre art national, car nous croyons cette statue comme la disposition du tombeau lui-même, œuvre française et non italienne. Les sculpteurs français qui ont exécuté les statues et statuettes des portes de la cathédrale Saint-André de Bordeaux, ces autres monuments de Clément V, étaient, sans conteste, bien capa-

Digitized by Google

bles de faire œuvre d'un style élevé. Les matériaux eux-mêmes ont dû venir des Pyrénées, que l'évêque de Comminges, ainsi que sa famille, avaient bien connues. Le marbre blanc de Saint-Béat serait celui de la statue du Pape, autant qu'il nous a été possible d'en juger; le marbre noir du socle et des tables, l'alabastrite, le jaspe non plus ne sont point introuvables en ces contrées pyrénéennes. Sachons donc réhabiliter la grandeur du passé dans ce qui reste de Clément V d'Uzeste, de ce pape qui restera toujours grand dans l'histoire, comme son tombeau et sa statue resteront dans l'art français une œuvre remarquable de notre génie artistique au XIVe siècle.

L'église d'Uzeste conserve encore en deux fragments une ancienne statue de la Vierge dont une partie est dans l'église, le reste dehors, statue de grandeur naturelle de bon style encore polychromée, draperies bien traitées; c'est là sans doute l'ancienne statue de Notre-Dame d'Uzeste ou tout au moins une très ancienne copie; sa conservation en permettrait le rétablissement.

Etant hors de l'église, du côté nord, nous pouvons, d'auprès d'un ruisseau d'eau vive, examiner la masse robuste du clocher. Des clochetons à contre-courbes peu accusées le décorent, la flèche paraît petite, mais les balustrades de style flamboyant sont très belles ; quelle que soit l'apparence XVe siècle de ce clocher, nous pensons que ces formes ne sont ici que l'enveloppe et le couronnement de constructions beaucoup plus anciennes; la base en effet est massive, une salle carrée d'un beau caractère et du XIVe siècle mériterait une restauration complète, elle forme un premier étage dans la base même. Vu le moment des offices nous ne pûmes effectuer l'ascension du clocher.

Digitized by Google

Pour compléter ceci, disons que dans une visite postérieure avec les anciens Lauréats de la Société philomathique, nous avons effectué l'ascension du clocher, grâce à l'extrême bienveillance du nouveau curé d'Uzeste, M. l'abbé Brun. Nous sommes heureux de constater ici son zèle archéologique, car il a déjà recueilli quantité de fragments intéressants, appartenant à l'église et bien abandonnés, chapiteaux, corbeaux, coquille sculptée, etc. Nous avons pu examiner le singulier appareil en petits matériaux formant la base compacte du clocher. Ne pourrait-on y voir les restes de contruction antérieure au XIIIe siècle, peut-être même de cet ancien château mentionné par les historiens ?

Uzeste nous présente encore quelques sujets archéologiques, tels : le blason de Bertrand de Goth, entouré de six animaux, d'une cordelière entrelacée avec trace de coiffure au sommet de l'Ecu; ce précieux reste de sculpture est au fond d'un jardin, encastré, renversé dans le massif de construction du bassin d'une petite source. Ailleurs, quelques maisons à croisées du XVe siècle; un double portail géminé plein cintre avec auvent à toiture à deux versants du XVIIIe siècle; une grande porte revêtue d'une multitude de têtes de clous disposés en réseau. Les restes du bâtiment du chapitre. D'autre part, encore à l'église, au sud-est, au pied d'une curieuse tourelle d'escalier, nous voyons une sorte d'autel extérieur.

Quelques rafraîchissements terminèrent notre trop courte visite à Uzeste, nous avions eu à supporter une lourde température orageuse, mais, sollicités par tant de sujets remarquables, faisant du bourg d'Uzeste un centre archéologique de premier ordre, le temps avait passé rapide, en présence de sujets d'études pittores-

Digitized by Google

ques, artistiques et archéologiques si variés; notre collègue, M. Amtmann, avait photographié l'église; M. Bardié avait son cartable abondamment fourni de plantes, et tous nous revenions satisfaits de la bienveillante direction de notre président, M. Habasque, heureux de notre bonne confraternité, mais regrettant qu'en notre fin de siècle si occupée, il ne nous soit point donné plus souvent de ces instants heureux dans la vie.

A. Girault.

12 avril 1893.

Digitized by Google

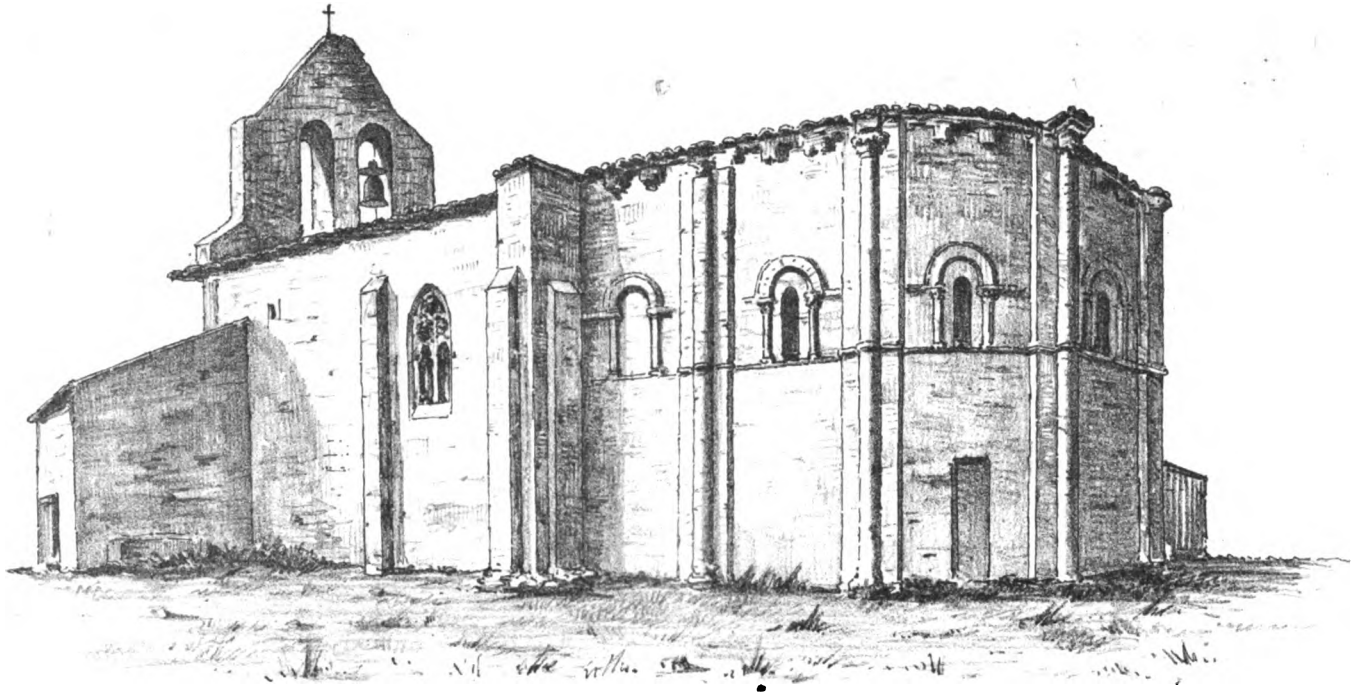

LITH. WETTERWALD. E. Piganeau, del.

ÉGLISE DE CAPIAN (vue extérieure)

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉGLISE DE CAPIAN (vue intérieure)

Digitized by Google

Digitized by Google

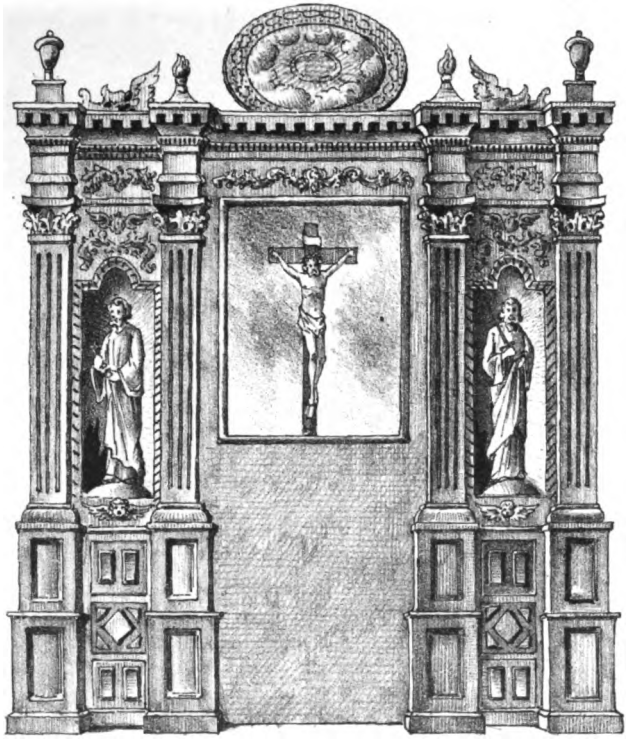

LITH. WETTERWALD.

CONTRE-RETABLE ET RETABLE (Église de Capian)

Digitized by Google

Digitized by Google

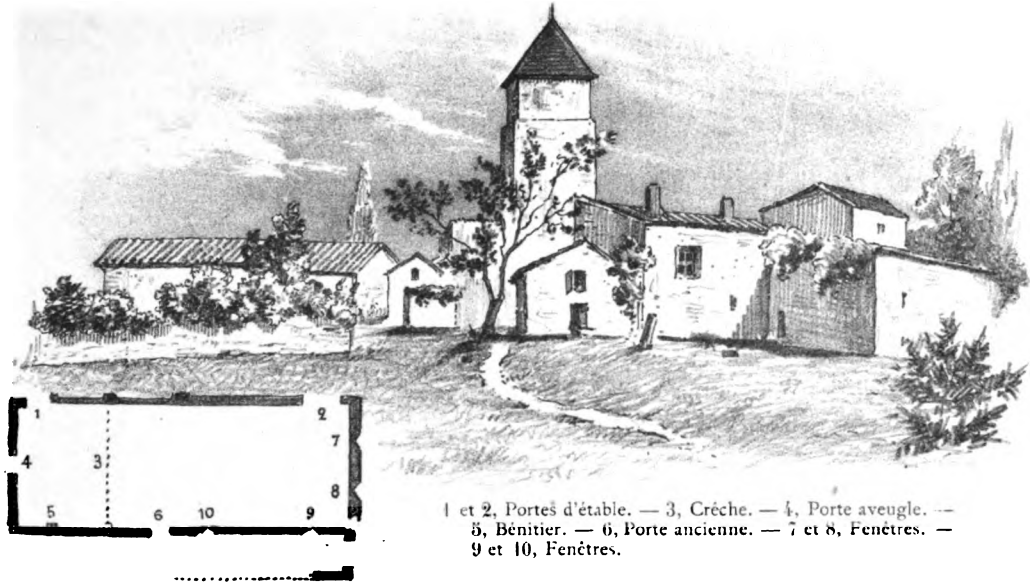

1 et 2, Portes d'étable. — 3, Crèche. — 4, Porte aveugle. — 5, Bénitier. — 6, Porte ancienne. — 7 et 8, Fenêtres. — 9 et 10, Fenêtres.

Longueur hors d'œuvre, 18m 75
Largeur » » 6m 40

LITH. WETTERWALD.

E. Piganeau, del.

ANCIENNE CHAPELLE A PÈLERINAGE DE LA VERGNE (aujourd'hui étable)

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

GROTTES DE FERRAND

COMMUNE DE SAINT-HIPPOLYTE Arrondissement de Libourne

Par M. Em. PIGANEAU

Me promenant un jour, il y a déjà nombre d'années, dans les environs de Saint-Emilion, je suivais le chemin de Saint-Laurent à Saint-Etienne-de-Lisse, quand je fis rencontre d'un bon paysan d'un certain âge avec lequel j'engageai conversation. Il dut me prendre d'abord pour quelque géomètre arpenteur, et quand, lui montrant les croquis de mon album, je pus dissiper sa défiance, naturelle aux gens de campagne qui redoutent parfois l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique, quand dis-je, il fut convaincu que je n'avais rien de commun avec les agents du fisc ou du cadastre et que je ne m'occupais que de *maisons antiques*, il me demanda si je connaissais la *grotte des Druides*. Sur ma réponse négative (c'était la première fois que j'entendais cette dénomination dans le pays), il m'offrit de m'y conduire, ce qui était facile, car nous nous trouvions à une faible distance de là. Naturellement ma curiosité fut mise en éveil, et bientôt nous arrivâmes au souterrain puis il reprit son chemin. J'entrai dans la grotte ; j'en explorai sommairement les couloirs principaux, et désirant pousser plus loin ma promenade,

Digitized by Google

je remontai le talus sans toutefois m'apercevoir que cette étrange grotte à corridors symétriquement disposés, était aussi accompagnée à droite et à gauche d'autres excavations tout aussi importantes.

Ce mot de *grotte des Druides* travailla mon imagination et je me rappelai que j'avais assez récemment transcrit, pour être publié dans le tome XVe de la Société des Archives historiques, un vieux manuscrit intitulé « Chronicon Vasatense, » Chronique bazadaise, écrit par l'archidiacre Gérard Dupuy au commencement du XVIIIe siècle, 1706.

Dans la préface en latin ampoulé de l'époque (toute la chronique est d'ailleurs en latin), l'auteur faisant mention des principales antiquités du pays réolais, parle du bourg appelé Hure « Urbs, » lisez « Urbis, Regulæ vicinus est vicus cui nomen Ure... cujus tamen nobilitatem innumera monumenta testantur ; » dont, de nombreux monuments attestent la noblesse. Après avoir décrit les mosaïques, *pavimenta tessellata*, les fondations d'édifices, les colonnes de marbre, les hypocaustes, *fornices lateritii*, il ajoute : « Alius est in declivi collis ad septentrionem perforatus » *in modum cratis* « ex quibus convicio locum aliquando fuisse aliquando ibidem erectum templum cujus essent pavimenta illa tessellata dicatum forsan *Sanitati* quam Græci ευριωναν (euriounan) appellant » *et in quo ministrarent veteres illæ Druidæ*. C'est-à-dire, sur la déclivité de la colline vers le Nord, un souterrain *en forme de claie* où fut autrefois élevé un temple dédié peut être (*forsan*) à la Santé, divinité que les Grecs appellent « Euriounan » et dans lequel (temple ou souterrain), les Druides devaient exercer (il ne dit pas ministrabant, mais ministrarent), les cérémonies de leur culte.

Digitized by Google

Or, voyons d'ici le rapprochement : déclivité d'une colline; à Hure c'est au nord, à Ferrand c'est au sud, aux deux endroits, couloirs coupés à angles droits *in modum cratis* en forme de claie, et enfin « in quo ministrarent Druidæ; » à Ferrand comme à Hure tradition du séjour des Druides.

Je crus un peu téméraire, à l'inspection de ce souterrain quadrillé, de penser que ce monument put être attribué aux mystères druidiques quoique dans ce pays rocheux fort accidenté, encore couvert de taillis épais et à plus forte raison entièrement boisé dans les temps les plus éloignés de nous, ce souterrain dont j'ai pu plus tard dans plusieurs visites postérieures examiner l'étendue, convînt parfaitement aux mots « *convicium celeberrimum* » du souterrain bazadais; un grand nombre d'individus pouvaient s'y rendre, s'y renfermer en *convicium*, en assemblée, conciliabule, pour discuter soit des intérêts de la tribu, soit de ceux de leur culte.

Je signalai ma découverte à mes confrères de la Commission des monuments historiques (1) dont je venais d'être nommé membre. M. l'avocat feu Louis Lussaud, un des fondateurs de notre Société naissante, parut surpris, lui, nourri et élevé dans ces parages, d'apprendre l'existence dans un pays qu'il avait souvent parcouru, d'un monument ancien encore inconnu de lui. Mais notre éminent archéologue bordelais M. Léo Drouyn me dit en souriant que je paraissais attacher peut-être un peu trop d'importance à des *caves* que lui-même d'ailleurs n'avait pas explorées. J'avais hasardé le mot de souterrain refuge, caches, sinon d'Albigeois, du moins de protestants, analogues peut être aux grottes de Bourgognade près de Sainte-Foy, signalées par M. Guinodie, aux souterrains de Puisseguin cités par le même auteur et donnés par lui comme

Digitized by Google

lieu d'abri au temps des persécutions contre les hérétiques ; mais le mot de *caves* me fit tressaillir, car si l'on entend par le mot cave un cellier, c'est-à-dire un sous-sol obscur destiné à renfermer des barriques, je ne pouvais admettre qu'un propriétaire fût assez imprudent pour faire porter ses récoltes assez loin de son habitation entourée de vastes dépendances pour les reléguer dans des cavités pratiquées sur le flanc, la déclivité d'une colline, et où ne peuvent, qu'avec difficulté, circuler des futailles au travers d'étroits corridors disposés, comme je l'ai dit, *in modum cratis*. C'étaient bien des cavités, mais non des caves dans l'acception ordinaire du mot.

Au reste, ajoutait notre honorable ami, lisez le testament de Béthoulaud.

Je ne connaissais pas ce fameux testament qui ne fut publié que plus tard dans le tome XIX imprimé en 1879, soit environ dix ans après l'anecdote que je relate.

Mais je connaissais un certain M. Trimoullet, aujourd'hui décédé, le propriétaire de l'entrepôt établi dans le corps même de l'ancienne église paroissiale Saint-Rémy de Bordeaux, et M. Trimoullet me communiqua, de la copie du testament devenue sa propriété, par certains rapports de famille, quelques passages sur lesquels je reviendrai tout à l'heure.

C'est ici, je crois, le lieu de faire une description sommaire du monument qui nous occupe, et que j'ai eu depuis ma première visite, l'occasion de revoir maintes fois encore, notamment le 24 mars 1892 avec plusieurs confrères du Club Alpin, en tête l'honorable M. Baysselance, président de ce club, et alors maire de Bordeaux.

---

(1) Le 9 décembre 1868.

Digitized by Google

C'est, ai-je dit, sur la déclivité méridionale d'un promontoire escarpé qui domine le chemin de Saint-Laurent à Saint-Etienne-de-Lisse, puis la voie ferrée et la grande route de Castillon à Bergerac, plus loin encore la vallée de la Dordogne et enfin un vaste et magnifique panorama, c'est là que se trouvent les souterrains dont deux hauts cyprès, émergeant d'une frondaison épaisse, indiquent de loin la situation précise. La commune est celle de Saint-Hippolyte, « Sént Ypoly ou Sent Poly dans les titres anciens » et qui autrefois, était une des paroisses de la juridiction de Saint-Emilion.

A quelques centaines de pas, vers le nord-est, se trouve l'église du bourg et un peu plus loin à gauche du chemin de Parsac est la maison noble de Ferrand qui a donné son nom à ces grottes, et au domaine d'une ancienne famille dont plusieurs membres furent au XVIe et XVIIe siècles maires de la ville de Libourne.

Les planches qui accompagnent ma notice me dispenseront d'une longue et minutieuse description.

Le plan montre trois parties distinctes, d'abord, au milieu, le souterrain en forme de claie, à gauche, trois chambres de formes et de dimensions différentes, à droite deux autres chambres oblongues affectant le demi-cercle, suivies d'une autre pièce quadrilatère que suit un long couloir auquel donnent accès huit autres corridors de largeur variable.

Voyons le premier souterrain; au milieu de celui-ci, un couloir d'environ 10 mètres, se rétrécissant par degrés, le point le plus étroit est d'un mètre, hauteur générale 2 mètres ou 2 mètres et demi ; le corridor central courant du sud au nord aboutit verticalement à un couloir dont les extrémités ne communiquent avec les couloirs extrêmes que par de petites ouver-

Digitized by Google

tures larges d'un doigt disposées en pyramides, pratiquées dans l'épaisseur du rocher ; ces ouvertures qu'on pourrait appeler confessions vu l'analogie avec les grilles d'un confessionnal, étaient-elles destinées à l'aération, ou à permettre aux personnes placées à ces différents points de communiquer par la parole, et de s'apercevoir un peu au besoin ? A droite et à gauche de ce couloir central d'autres couloirs parallèles communiquant entre eux par des couloirs verticaux sauf les deux du milieu ne débouchant pas dans le grand corridor du fond. En face de chaque débouché est une retraite tantôt demi-circulaire tantôt quadrilatère.

Tous ces corridors, sauf celui de l'entrée, ne communiquent avec la prairie qui précède tout le monument que par des évents, ou trous circulaires où l'on ne pourrait qu'avec peine, au travers des broussailles, pénétrer en rampant. Sans toutefois trop songer au fameux défilé des Thermopyles, ma première idée fut néanmoins que, renfermé, barricadé dans ces couloirs un petit nombre d'hommes déterminés aurait pu braver même avec avantage l'assaut d'un corps ennemi beaucoup plus nombreux. Cependant une idée m'arrêtait. Si l'ennemi, au lieu d'exposer la vie de chaque assaillant à l'entrée étroite du premier couloir, se fût avisé d'enfumer les rebelles, quelle issue auraient eu ceux-ci pour trouver leur salut dans la fuite ? Or j'avoue ne pas en avoir remarqué trace.

Evidemment cet ensemble est d'un plan voulu, la voûte de ces corridors est tantôt convexe, tantôt carrée, tantôt encore rectangulaire avec retrait ; des niches de dispositions symétriques, mais de formes diverses, accompagnent ces couloirs et enfin des deux côtés du corridor central, des escaliers conduisent sur le plateau qu'entoure une muraille au milieu de

Digitized by Google

laquelle est un portique. Voilà le groupe principal.

A gauche, en retrait de la prairie, mon plan indique trois chambres : l'une affectant la forme d'un fer de cheval avec deux rangées de banquettes, la suivante de forme crucifère, la dernière, à l'ouest, oblongue, pratiquée obliquement et dans un angle de laquelle j'ai cru apercevoir une fissure du rocher, sans cependant m'arrêter à l'idée d'un couloir de fuite qui eût eu plutôt sa raison d'être à l'ensemble premièrement décrit. A droite du premier souterrain et encore en retrait de la prairie, d'abord, deux chambres, l'une à peu près demi-circulaire, ovoïde si l'on veut, garnie de niches symétriques, la suivante affecte une forme difficile à préciser comme géométrie; en vient ensuite une carrée dont les angles sont garnis de banquettes arrondies, et du centre de laquelle s'offre à l'œil une pittoresque perspective. Je m'en tiens là pour la description de ces grottes, caves, ou excavations dont le but n'a évidemment aucun rapport avec les vastes carrières de Bourg, de Rauzan, de Daignac, de Saint-Emilion ou d'ailleurs, pratiquées pour l'exploitation de la pierre.

En avant, comme je l'ai dit, s'étend, ombragée par de grands arbres une prairie oblongue, étroite, où se trouve le bassin carré d'une fontaine à laquelle on descend par deux escaliers ; le tout est muni d'une balustrade en pierre du XVIIe siècle. De la prairie, la côte descend en talus jusque sur la route ; elle est complantée en vignes.

Puisqu'on a parlé du testament de Bétoulaud, j'ouvre le t. XIX des Archives historiques, p. 386 et suivantes. D'abord, un mot sur le testateur Elie de Bétoulaud. L'auteur de ces documents singuliers et curieux (dit la note qui précède la transcription du testament), est né à Bordeaux, le 16 février 1650 ; il mourut vers la fin de

Digitized by Google

janvier 1709 ; il était fils de Gabriel de Bétoulaud et de Jeanne de Forquier ; il avait un frère mort en 1708 (1) capitaine au régiment d'Artois et deux sœurs également nommées Marguerite ; l'une vivait religieuse au couvent des Annonciades, l'autre était morte veuve de Joseph de Marans, lieutenant-colonel au régiment de Cotentin. La Bibliothèque historique de Duverdier, t. III, p. 438, cite deux cents vers d'un poète du XVIe, nommé Roland Betholaud. Le nom de famille des Lavauguyon était Bethoulat et Bethoulot, dont le chef André de Bethoulat, chevalier du Saint-Esprit, avait été fou et célèbre par son enthousiasme pour le grand roi. Quoi qu'il en soit, Elie de Béthoulaud avait fait inscrire ses armoiries dans l'Armorial général de 1697 où elles sont blasonnées dans le registre de la noblesse : *D'argent au peuplier arraché de sinople à la bordure d'azur semée d'étoiles d'or*. Ces armoiries n'ont rien de commun avec celles des Lavauguyon.

Le testament et le codicille d'Elie de Bétoulaud ont été analysés en 1806, dans le Bulletin polymathique, t. IV, p. 148 et t. V, p. 297, et plus tard, dans la première édition de l'Histoire de Bordeaux, par M. Bernadau. Plusieurs recueils de ses poésies ont été imprimées ; « cependant aucune biographie moderne ne mentionne Elie de Bétoulaud que ses talents et ses relations intimes avec plusieurs des *illustres* du grand siècle, le P. Lacheze, Mlle Scudéry, Pelisson, Segrais, etc., etc., recommandaient à leur attention ».

Le testateur Helie de Bétoulaud, écuyer, seigneur de Sainct-Poly (Saint Hippolyte), Ferrand et Jaugueblanc, commence par la formule ordinaire des testaments. Recommandant son âme à Dieu, il veut être enseveli

(1) Ce frère, cadet d'Elie, se nommait Gabriel comme son père.

Digitized by Google

dans le tombeau de son cher et digne père, feu messire Gabriel de Bétoulaud, écuyer, seigneur de Saint-Poly, conseiller au Parlement de Bordeaux. Ce tombeau était dans l'église Saint-Projet de Bordeaux; la famille habitait cette paroisse. Dans le cas où le testateur décéderait à la campagne, il désire être enseveli dans l'église de Saint-Hippolyte, où repose déjà sa sœur Marguerite, veuve de messire Joseph de Marans. Comme il mourut à Paris, en janvier 1709, je ne sais si ses restes furent transportés dans l'une ou l'autre des deux églises. J'ai trouvé plusieurs fois dans les vieux registres de Saint-Emilion, le nom de Gabriel de Bétoulaud. En 1600, un Gabriel de Bétoulaud était premier jurat de Saint-Emilion, où il résidait, puisqu'il y exerçait cette fonction municipale. Il devait être le grand-père d'Elie. On le trouve figurant dans une séance de jurade du 1er août 1586.

Le testateur, possesseur, paraît-il, d'une grande fortune, fait de nombreux legs, d'abord à des établissements religieux : Minimes, Capucins, Prêtres irlandais, de Bordeaux; une rente au curé de Saint-Hippolyte pour une messe dont il indique la formule avec clause qu'il lui sera retranché 10 sous chaque fois qu'il y manquera. Il laisse ensuite 100 livres pour la réparation du maître-autel de l'église Saint-Hippolyte, plus 100 livres pour refondre la grosse cloche de ladite église, laquelle cloche est cassée ; puis encore 100 livres pour acheter une seconde cloche. L'une ou l'autre de ces cloches doit, à perpétuité, sonner tout le jour de l'anniversaire de son décès.

Vient ensuite la série des legs à ses parents et serviteurs (il mourut célibataire); à sa sœur Marguerite, religieuse aux Annonciades de Bordeaux, à son cousin de Rozzet de la Noguarède, aux dames de Canolles,

Digitized by Google

religieuses, ses petites cousines, à son neveu à la mode de Bretagne, Jean-Antoine de Mons de Latour, à Raymond de Brach son cousin, à Mlle de Mallet de la Jorie de Puyvalier, sa cousine, etc., etc., à Mme la présidente d'Aulède, il lègue le portrait de son ancienne et illustre amie Mlle de Scudéry; à la présidente Voluzan, il donne les tomes des *conversations* de Mlle de Scudéry. Le testateur passe ensuite à la distribution de ses tableaux, pierres gravées, diamants, médailles, objets d'art, dont il s'était fait une riche collection. Ainsi, il donne à l'abbé de Bosquillon, de l'Académie de Soissons, une *Pallas*, gravée sur un grand jaspe vert et un *Apollon*, gravé avec un *Marsyas* sur un grand jaspe rouge ; au P. Lachaise, confesseur du roi, il laisse un *Christ*, gravé en relief sur un beau grenat de Syrie, une *Piété* et un *Théophraste*, gravés sur cornaline.

Le grand roi Louis XIV lui-même n'est pas oublié dans ces faveurs. Lisons ce passage : « Et comme ce grand Roy, ma luy meme honoré de ses graces et de presens magnifiques, j'espere qu'il me pardonnera bien si tousjours plain de zelle pour luy jusques après ma mort, jose le supplier d'agréer que je luy donne un *Didius Julianus* et une *Manlia Scantilla*, gravés en relief sur deux grandes opales, un *Bonnus eventus*, gravé sur un saphir blanc, une *Victoire* gravée sur une agathe, qui escrit sur un bouclier, et un beau *Dioscoride* gravé sur une cornaline cerclée d'or ; au cas que je n'aye pas l'honneur de lui faire moy mesme avant ma mort ces petits presans qui seront d'abord remis à M. l'Intendant de la province pour les envoyer à Sa Majesté ».

Le passage qui suit est aussi assez curieux pour être cité textuellement : « Mais comme ces marques de ma reconnoissance et de mon zelle pour ce grand Roy ne

Digitized by Google

me semblent pas suffire encore et que d'ailleurs je souhaiterois de ranimer dans ma patrie l'amour presque éteint des belles lettres et quy ny ont este guere cultivées que par l'*illustre Paulin*, par le fameux *Ausone*, par *Michel de Montagne* et par *Moy* (1), je donne et lègue pour tous les ans, à perpétuité, une bague de diamants de la valeur de 30 pistoles a celuy ou celle qui né ou née à Bourdeaux ou dans toute l'ancienne seneschaussée de Guyenne, aura au jugement de Messieurs de l'Académie françoise de Paris, composé à la louange d'une des plus belles actions de ce grand Roy, la plus belle pièce de poésie françoise, laquelle n'excèdera pas quarante vers (2) et dans laquelle on sera obligé de dire un mot ou sous le nom de *Bétoulaud* ou sous celuy de Damon, de mon zelle éternel pour la gloire de ce grand roy sy digne d'admiration de tous les siècles... etc. » La pièce de vers devra être adressée à Paris, au secrétaire de l'Académie française, huit jours avant ou après la fête de Saint-Louis, et l'illustre Société décidera « en faveur de celuy ou de celle qui aura le mieux mérité le prix de ladite bague autour de laquelle je veux et entens que ces mots suivans : Prix de l'Esprit soient gravés au dehors en lettres majuscules avec la millezime de l'année au dedans pour la distinction de chacun des victorieux, etc. Un peu plus bas, on lit ceci : « Que s'il se passoit quelque année stérile pour l'esprit, où il ne se trouvast personne ou de Bordeaux ou de ladite seneschaussée de Guyenne qu'y eut travaillé pour ce prix, je veux et entens que les 30 pistoles destinées par an soient tousjours ajoutées au prix des années suivantes pour estre employées

(1) Parmi toutes ces pierres gravées ne figure pas la modestie.
(2) C'est bien court pour tant d'enthousiasme.

Digitized by Google

tout à la fois à une bague de diamant du montant de toute ladite somme sur laquelle je veux que les mesmes mots de *Prix de l'esprit* et de la millesime soient tousjours gravés en la manière que j'ay expliquée cy dessus et pour cet effect j'affecte et hypothèque par expres à perpétuité l'achat de ladite bague de 30 pistolles par an sur les revenus de ma seigneurie de Jaugueblanc, près la ville de Libourne, neantmoins, avec la liberté à mes héritiers et successeurs de pouvoir a perpétuité libérer de cette charge ladite seigneurie et biens de Jaugueblanc en etablissant du consentemant de M. le Procureur général du roy la même charge sur tel autre fonds bien solvable qu'il leur plaira dans la seneschaussée de Guyenne ».

Ici, arrive l'article concernant spécialement nos grottes : « Je veux et entends aussy que mes héritiers et successeurs quy possederont ma maison et seigneurie de Sainct-Poly, près de Saint-Emilion, soient tenus d'employer tous les ans la somme de 30 livres pour la propreté et l'entretien des grottes magnifiques que jay faites *cruser* comme des *monumans eternels de la gloire du roy Louis-le-Grand*, dans les rochers qui sont près de ladite maison ».

Voilà, je l'avoue, un passage bien fait pour arrêter l'exubérante imagination des éminents écrivains tels que l'auteur des *Mystères du peuple*, Eugène Sue, des Alexandre Dumas, des Ponson du Terrail et autres, voilà qui fait évanouir ces sombres idées de sacrifices humains des Druides, ces retraites profondes de gens et de familles persécutés pour leur foi ; chrétiens des Catacombes, Eutychéens, Manichéens, Vaudois, Albigeois, Huguenots, Camisards que sais-je : tout au plus si ces grottes auraient pu quelques jours servir de souterrain-refuge, de caches aux Girondins proscrits

Digitized by Google

par la Montagne en 1793, et compagnons d'infortune ; Guadet, Salles, Louvet, Barbaroux, Buzot et Pétion qui, on le sait, errèrent plusieurs mois dans les grottes et carrières nombreuses dont est transpercé ce pays du Saint-Emilionnais. Cependant un point me frappe. Ces souterrains sont, paraît-il, des monuments éternels de la gloire du roi Louis le Grand. J'aurais cru, jusqu'ici, qu'à la gloire d'un grand homme, voire d'un grand roi, empereur souverain ou même président d'une République, d'un personnage enfin éminent par sa vertu et sa science ou célèbre dans les arts et la littérature, j'aurais cru jusqu'ici, dis-je, qu'on élevait une statue, une colonne, un arc triomphal, un monument quelconque, mais l'idée me paraît étrange de creuser un rocher comme hommage à sa gloire. Cette idée, aussi bizarre qu'elle puisse paraître, ne peut être permise qu'à un *des quatre* seuls *poètes qui aient de tout* temps illustré notre vieille Aquitaine. On a dit souvent des poètes qu'ils sont un peu toqués, moi, qui rime parfois, je n'oserais dire le contraire, mais je soupçonne fort Elie de Bétouland d'avoir directement hérité de son parent ou presque homonyme André, le chevalier du Saint-Esprit (ne pas lire sain esprit), dont je parlais tout à l'heure.

Mais continuons le curieux testament dont les clauses et les articles sont à la charge de ses parents et héritiers, les de Mons de Latour, les dames Vimeney, les demoiselles Biès, le sieur Trimolet, parents paternels, (c'est ainsi que le Trimoulet que j'ai connu était possesseur d'une copie du testament) et autres parents maternels, etc. « Si mes héritiers passoient deux ans après mon décès sans donner au public ladite édition (de ses œuvres) dont ils doivent se faire honneur eux mesmes, je donne et lègue la somme de 3,000 livres à

Digitized by Google

l'hospital Saint-André de Bordeaux. Je veux aussi qu'il soit mis sur ma sépulture une grande tombe de marbre noir sur laquelle je veux que cette épitaphe soit gravée : « Memoriæ æternæ hic jacentis clarissimi viri Hæliæ Betolaudi equitis burdigalensis morum comitate ingenii dotibus nec non musarum amore percelebris obiit — die — mensis — anno ». Traduction de Bernadau : A l'éternel souvenir de l'illustre Elie de Bétoulaud, gentilhomme bordelais, recommandable par la douceur de ses mœurs, par les qualités de son esprit et par son amour pour les Muses. Il mourut le — mois — an.

« Si mes heritiers negligeoint de le faire trois mois après mon deces je donne et lègue 50 écus au curé de la paroisse où je serai enterré pour le faire faire ».

Il nomme pour exécuteur testamentaire messire Sarran de Canoles, seigneur de Lescours, et lui fait don d'un cheval de 50 pistoles.

Ce testament passé dans la maison noble de Saint-Poly, le 24 novembre 1705, revêtu des armes du testateur et à chaque page de sa signature, fut déposé à Bordeaux, en présence de sept témoins, le 18 janvier 1706, entre les mains de Me François Vivans, notaire, rue Saint-James. Ce testament est suivi d'un codicille où se trouvent aussi de curieux articles. Pour témoigner sa reconnaissance au grand Roi, il veut que le « *magnifique* livre de médailles de son glorieux règne que le Roi lui a donné, soit, six jours après son décès, remis par ses héritiers à Messieurs du Parlement de Bordeaux, « persuadé qu'ils voudront bien me faire » la grâce de l'accepter et qu'un corps si illustre se fera » honneur de conserver et de relire à jamais cette » précieuse histoire du plus grand Roy du monde, aussi » fameux par ses vertus que par ses victoires, etc., Et, comme depuis ce temps-là, ce grand Roy... m'a

Digitized by Google

fait encore l'honneur de me donner et dè m'envoyer sa grande, belle et riche médaille d'or, du poids de plus de soixante louis d'or, où il est gravé en relief d'un costé et où Mgr le Dauphin son fils et Mgr le duc de Bourgogne et le roi d'Espagne Philippe V, et Mgr le duc de Berry, ces trois petits enfants sont gravés de l'autre, voyant que cette précieuse et admirable médaille ne scauroit, quelque désir que j'en eusse, estre conservée dans ma famille de mon nom et armes puisqu'elle manque et par moy qui n'ai point esté marié et par messire Gabriel de Betoulaud, mon frère unique qui vient de mourir sans avoir esté marié aussi, et craignant d'ailleurs qu'elle ne fut gardée par mes héritiers et successeurs ny aussy longtemps ny avec autant de soin que je le dois souhaiter, je veux et entens quelle soit remise par mes heritiers dix jours après mon décès à Messieurs les maire, sous-maire et jurats de la ville de Bourdeaux a qui je la donne et legue pour estre inaliénablement et a jamais gardée et conservee par eux dans leur Tresor avec tout le soin, toute la propreté et toute la vigilance possible, non seulement comme un presant illustre et precieux d'un compatriote qui ne leur a pas fait de déshonneur, mais encore comme une source de gloire et de bonheur pour leur ville, et de plus, comme un monumant rare pour la conservation duquel il n'est ny biens ny vies qu'ils ne doivent sacrifier » (1). Plus bas, Bétoulaud ajoute : « Et afin qu'on puisse a jamais rendre en quelque sorte a cest auguste et fidelle portrait du plus grand Roy du monde, lhonneur qui luy est deu, je prie M. le Maire

(1) Peut-on pousser plus loin l'admiration, on peut dire le fanatisme pour un grand Roi dont le long règne, malgré ses victoires, ses conquêtes et l'élan donné aux arts, sciences et belles-lettres est néanmoins entaché par la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades ?

Digitized by Google

et en son absence M. le sous-maire et en l'absence de l'un et de l'autre, M. le plus ancien des jurats, gentilshommes de la ville de porter, comme je lai porté moy même, a perpetuite sur leur habit et au-dessus du cœur cette precieuse medaille, le cinquième de septembre, jour de la naissance du Roy, le quatorzième de may, jour de son avenement à la couronne, et le 25 aoust, jour et feste de Saint-Louis, roy de France... de la porter aussi, s'ils le trouvent a propos, les jours des plus grandes ceremonies pour les rendre encore plus eclatantes par la beauté et la richesse de cette incomparable medaille ».

Après avoir de nouveau recommandé au maire et Jurats d'entretenir la fondation de son prix de poésie, il dépose entre les mains de son ami et voisin M. Bentzman, chanoine de Saint-André, ce codicille daté du 20 janvier 1706, écrit dans son domicile de Bordeaux paroisse de Saint-Projet.

L'acte de clôture dudit codicille est daté du 21 janvier 1706, reçu par Vivants notaire. L'acte d'ouverture devant monsieur le lieutenant particulier au sénéchal de Bordeaux en l'absence du lieutenant général est daté du 28 février 1709.

« Quoiqu'il laissât une grande fortune, dit la notice du bulletin polymathique année 1807, p. 156, la multiplicité des legs dont elle était grevée, l'embarras d'opérer la délivrance de ceux qui étaient assujettis à des conditions insolites et plusieurs autres circonstances firent sans doute craindre que sa succession ne devînt onéreuse. En conséquence, son héritier déclara l'accepter sous bénéfice d'inventaire ainsi qu'il résulte d'un acte notarié, en date du 9 mars 1709. »

Voilà l'homme fortuné, l'ardent admirateur de Louis XIV, le riche testateur; un mot maintenant du

Digitized by Google

poète, le seul émule d'Ausone, de Paulin et de Michel Montagne. Les poésies d'Elie de Bétoulaud sont encore presque toutes inédites excepté six pièces insérées par Lefort de la Morinière dans le tome III de sa bibliothèque poétique et parmi lesquelles on trouve un assez long poème sur les Caméléons de Mlle de Scudéry. On connaît aussi un recueil format petit in-4° contenant 47 pages intitulé Discours en vers de M. Bétoulaud publié sans date et sans nom d'imprimeur.

C'est, dit Bernadau, un recueil de satyres (*sic*) morales et littéraires aussi médiocres que celles qui ont été publiées à Rouen, en 1687 par L. Petit (*Bulletin polym.*) déjà cité, p. 149.

Dans la 3e partie de son histoire de Bordeaux, et consacrée à la biographie et bibliographie, Bernadau parle ainsi de notre auteur : « Si Bétoulaud n'est pas un écrivain distingué, il n'en mérite pas moins d'être recommandé au souvenir de ses concitoyens parce qu'il fonda en leur faveur un prix perpétuel de poésie dont ils n'ont pas joui par le seul fait des héritiers du fondateur ».

La bibliothèque du château de la Brède possède un in-folio manuscrit contenant les œuvres de Elie de Betoulaud. Feu M. le vicomte Jules de Gères avait été chargé par M. le baron de Montesquieu, aussi décédé, de préparer pour la publication dans les Archives historiques, l'impression de ces poésies.

Le 19 décembre 1722, l'Académie française ayant eu à juger trois pièces de vers envoyées de Bordeaux pour le prix Bétoulaud, adjugea le prix à une pièce composée sur l'Extinction du duel.

Le 19 mars 1723 M. Bernard Roborel de Climens, avocat au Parlement, fils de M. Roborel de Climens

Digitized by Google

aussi avocat et d'Anne Tanesse (1) demeurant rue et paroisse Sainte-Eulalie, fit signifier par huissier à messieurs de Mons de Latour neveux et héritiers d'Elie de Bétoulaud une sommation contenant l'extrait du testament, et un extrait des registres de l'Académie, d'où il résultait que le requérant, auteur de la pièce couronnée, demandait aux héritiers de faire verser la somme nécessaire pour faire une bague de la valeur d'autant de fois 300 livres qu'il s'était écoulé d'années depuis la mort du testateur (1709 à 1722, treize ans), soit 3,900 livres. Les héritiers de Mons n'acquiescèrent point à la demande, offrant toutefois de payer les deux dernières années en argent monnayé, mais alléguant que ce n'était point leur faute si les billets de la banque de Law qu'ils avaient tenus à la disposition des lauréats, avaient perdu de leur valeur, et s'il n'y avait pas eu de concours jusqu'alors.

Le 3 juillet 1723 M. Roborel s'adressa au cardinal Dubois pour faire évoquer à Paris le procès que Bernadau, dans sa notice, paraît n'avoir pas connu, quand il dit : « Cependant, rien n'atteste que ce prix ait été décerné à aucun poète bordelais, et qu'un poète bordelais se propose de se présenter cette année (1806 ou 1807) au concours à l'Institut avec une copie du testament de M. de Bétoulaud », et réclamer par conséquent le paiement de ce prix capitalisé de 1709 à 1806 soit 28,500 fr.

Dans sa seconde édition de l'histoire de Bordeaux, Bernadau se montre envers Bétoulaud plus sévère que dans sa première édition. Il le représente maintenant comme un obscur avocat, cité par Fléchier comme

---

(1) Voici l'origine de la dénomination de la rue Tanesse, où un terrain appartenait à cette famille.

Digitized by Google

médailliste, auteur d'un discours en vers qu'on aurait pu intituler *discours en prose* sans faire de contre-sens, et dit enfin qu'on a imprimé son éloge plus rare que curieux selon le *sottisier* de M. de Raoul.

Quant à M. Roborel de Climens, avocat, né à Barsac en 1692, orateur et poète, membre de l'Académie de Bordeaux en juin 1716, il publia un panégyrique de Louis XIV, plusieurs pièces de vers imprimées dans le *Mercure*, jurat de Bordeaux en 1748 il vivait encore en 1775 (note *Archives hist.*, t. XIX, p. 401).

Nous connaissons tous un de ses descendants, homme aussi distingué par sa science que par son aménité, et notre ami commun.

J'ignore ce qui s'en suivit du procès de 1723, notre ami précité pourrait peut-être nous renseigner à ce sujet.

Je reviens aux grottes, éternels monuments de la gloire de Louis XIV. Au dessus de l'évent du premier corridor à droite de l'entrée principale de la partie *in modum cratis,* on lit gravé profondément dans le rocher et en grandes majuscules les mots ET MVSIS ET OTIO.

Une seconde inscription sur la paroi occidentale du rocher dans le même couloir est ainsi conçue : OLIM ET MVSIS ET OTIO NVNC AMORI ET VENERI.

Sur une troisième presque incompréhensible, on lit ITASIES 1778.

Et enfin une dernière porte HODIE NON OTIO SED MVSIS.

D'où l'on pourrait conclure qu'après que les *Muses* se furent quelque temps *reposées* à l'ombre de ce souterrain séjour, les appréhensions d'Elie de Bétoulaud ne s'étaient que trop réalisées. Il s'était passé des années *stériles* pour l'esprit et c'étaient Cupidon et son

Digitized by Google

auguste mère qui avaient pris possession du sombre logis et surtout de la verdoyante prairie, où le peintre Boucher eût pu trouver un joli pendant à *son déjeuner sur l'herbe.*

Mais sans doute aussi les héritiers avaient négligé d'employer les trente livres annuelles destinées à la *propreté* et à l'entretien de ces monuments éternels de la gloire du grand roi, et Vénus dut à son tour dans ces couloirs, devenus par les suintements de la roche, humides et fangeux, craindre de salir son écharpe divine, comme les belles mondaines qui la représentaient au XVIIIe siècle, avaient peur de détériorer le satin de leurs belles robes; celles-ci préférèrent leurs boudoirs plus luxueux et les Muses moins coquettes revinrent à leur premier domicile jusqu'au jour sans doute où elles s'éclipsèrent sans retour à la vue d'un cerf, quelque descendant d'Actéon, qui, selon la tradition que j'ai apprise tout récemment, venait dans ce *souterrain refuge* échapper aux meutes et aux armes des chasseurs. L'animal pris enfin, dut servir à quelque joyeux banquet et son bois orne encore aujourd'hui le portail d'entrée de la gentilhommière de Ferrand.

Une descendante des de Mons de la Tour mariée toute jeune, à 15 ans, je crois, à un vieux baron de Pichon, vécut, à ce que j'ai ouï dire dans le pays, quelque temps en Amérique ou à Paris. Devenue veuve, elle épousa M. Fornerod qui fut par ce mariage propriétaire du château de Lescours à Saint-Sulpice-de-Faleyrens; lequel château ayant depuis passé en plusieurs mains, a maintenant à peu près perdu tout son cachet primitif.

De tout ce qui précède, et après le texte pourtant bien explicite du testament : « Les magnifiques grottes que j'ai faites cruzer... dans les rochers qui sont près de ladite maison de Ferrand; » malgré que ce soient

Digitized by Google

là des monuments éternels de la gloire du grand roi je me demande encore s'il n'y avait pas déjà primitivement en ce lieu quelque antre, quelque souterrain, excavation quelconque que, dans son enthousiasme *poétique* tout autant que bizarre, Elie de Bétoulaud aura accommodé, revu corrigé et augmenté pour la gloire de son roi. Fantaisie bizarre, je le repète, excusable pour un génie incompris dont l'ingrate postérité a oublié de mettre les œuvres à côté de celles de Paulin, de Montaigne, et d'Ausone.

Je voudrais avoir l'occasion de visiter les caches des environs de Sainte-Foy, celles de Bourgognade, le souterrain de Puisseguin, les autres souterrains cités positivement comme refuges dans le Poitou, l'Agenais, l'Albigeois et autres parties de la France, pour faire une comparaison, mais en attendant, acceptons, ainsi qu'elles nous sont présentées, les grottes de Ferrand, non pas *érigées* mais *creusées* comme des monuments éternels à la gloire du grand Roi Louis XIV; et citant ce premier des quarante vers couronnés en 1722 :

Ombre de Bétoulaud, dans l'ardeur qui me presse.....

Je m'empresse de terminer pour envoyer ces quelques lignes à notre excellent secrétaire général et à l'imprimeur, et enfin de remercier d'avance les lecteurs qui m'auront fait l'honneur de les lire.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES PALÉO-ARCHÉOLOGIQUES

SUR

L'AGE DU BRONZE

SPÉCIALEMENT EN GIRONDE

Par le Dr Ernest BERCHON

Ancien Médecin principal de 1re classe de la Marine,
Secrétaire général de la Société Archéologique.

CONCLUSIONS

I

Quelques amis m'ont fait remarquer que mon étude sur l'âge du bronze ne précisait pas assez les conclusions qui peuvent être la conséquence des faits observés et m'ont engagé à combler ce qu'ils considéraient comme une lacune de mon travail.

Je me rends à leur désir tout en faisant observer que plusieurs de leurs demandes ont été abordées dans le cours de mon œuvre, et que si toutes n'ont pas été satisfaites, on doit surtout s'en prendre à la nature du sujet.

S'il est difficile, en effet, de rassembler tout ce qui constitue l'âge du bronze dans une région, il est encore plus ardu d'établir quels sont les résultats généraux de ces découvertes quand on doit renoncer à trouver la solution des problèmes que soulèvent ces questions dans les ouvrages et les monuments du passé.

Digitized by Google

Ce fut là, pourtant, l'unique source des renseignements recueillis par un grand nombre des auteurs que les premières trouvailles d'objets des âges de la pierre et du bronze surprirent, au plus haut point, au commencement de ce siècle et même peu avant notre temps.

Je l'ai déjà fait remarquer dans la partie rétrospective de mon étude et après avoir, moi aussi, fouillé ce passé et même réuni de bien nombreux documents sur ce qui pouvait servir de terme de comparaison entre les objets préhistoriques et les ustensiles ou armes des anciens, j'ai dû renoncer à poursuivre ces filons d'investigation qui conduisaient la plupart des archéologues, surtout de 1825 à 1850, à rattacher tous ces objets aux engins d'haste et de jet des guerres gallo-romaines.

On doit faire ensuite cette observation importante qu'il est nécessaire d'établir une distinction entre les objets en bronze avant d'en rechercher l'origine et l'histoire. Il en est qui sont relativement modernes ou difficiles à distinguer des spécimens plus anciens et qui, d'ailleurs, ont été décrits et figurés, tels que les fibules, agrafes, torques et en général les objets d'ornement de ce métal.

C'est au contraire de ce qu'on désigne surtout sous le nom particulier d'instruments de bronze qu'il faut s'occuper, parce qu'en réalité l'utilisation de ces objets échappe aux recherches de l'érudition ordinaire.

Je ne chercherai point, néanmoins, à revenir sur le début même du bronze, c'est-à-dire de la connaissance de l'alliage de l'étain et du cuivre qui porte ce nom. Toutes les découvertes humaines ont une première apparition très obscure. Ce qu'on peut supposer c'est que l'homme attentif n'a pu se rendre maître de ce secret que dans les pays où les matières premières

Digitized by Google

étaient assez abondantes. Et, dès lors, un premier problème se pose : quel est ce point d'origine ? Est-il unique, ou faut-il admettre plusieurs lieux de fabrication ? on doit ensuite, dans l'hypothèse d'un centre isolé, chercher à expliquer comment l'invention à été connue et comment elle s'est propagée dans les contrées éloignées de ce centre.

La première doctrine, grâce aux travaux de M. de Mortillet, celle d'un centre principal de création, a triomphé de nos jours et il faut remarquer qu'elle paraît la plus rationnelle. L'étain est rare dans l'ouest du vieux continent, c'est-à-dire en Europe. Il est, au contraire, abondant dans l'extrême Orient et l'Asie qui semble avoir été le berceau du genre humain, mais cela n'exclut pas, loin de là, d'après nous, les fabrications multiples ou locales. Le point important était l'*invention du bronze,* la *science de la proportion des deux métaux qui le composent*. Une fois cette connaissance acquise, l'homme devait en rechercher l'application partout, ce qui fait que plusieurs pays ont été proposés comme points d'origine : Le Caucase, l'Espagne, les îles Britanniques et spécialement les îles Scilly nommées précisément par les anciens les îles de l'étain ou Cassitérides.

C'est donc d'Asie que nous sont venus les premiers bronzes ou les éléments de cette matière, et nous pensons qu'une fois parvenus dans la Méditerranée ils se répandirent surtout par les voies de mer, qui ont eu, dès les premiers âges, un développement beaucoup plus grand qu'on ne le croit généralement.

Nous avons en effet été toujours frappé du rôle joué par le cabotage dans les relations ethniques. Les voies de terre furent jusqu'à notre époque toujours plus lentes, semées de dangers de tout genre. Il était diffi-

Digitized by Google

cile d'y recourir pour toute marchandise d'un volume ou d'un poids notables, et si c'était ici le lieu de généraliser cette idée, les preuves affluéraient car on y pourrait comprendre jusqu'au voyage de Colon en Amérique sur des caravelles qui n'avaient guère plus de solidité et d'ampleur que les navires anciens, jusqu'aux embarcations légères qui servirent au peuplement des îles océaniennes, sans énumérer longuement les périples anciens et ceux des premiers navigateurs de tous les âges.

Je ne veux pas dire, bien certainement, que la voie maritime ait été la seule qu'ait suivie le bronze venu du fond de l'Asie. Il s'est aussi propagé par terre plus lentement, principalement par la Perse, la Chaldée. Mais l'Égypte a servi plutôt d'intermédiaire au début, car c'est de ses ports que l'invention nouvelle s'est surtout répandue par les commerçants de Tyr et de Sidon. A partir de ce point, le cabotage de la Méditerranée et des mers qui l'avoisinent a été la voie la plus ordinairement suivie, soit dans la mer Noire, au Caucase, soit vers l'Espagne et la France pour s'étendre, ensuite dans tous les points que visita le commerce phénicien.

Plus lentement se faisaient les transports de l'invention et des matières premières par d'autres voies, celles de toutes les migrations humaines vers l'ouest, par les vallées du Volga, du Danube, du Rhône, mais l'existence de l'étain en Espagne a dû favoriser extrêmement ce genre de commerce vers ce pays et au delà, car on ne doit pas oublier qu'on retrouve de nos jours en Andalousie, spécialement à Cadix, les preuves de l'importance extrême des relations phéniciennes en ce pays.

C'est par cette voie que la Gironde a dû recevoir les premiers bronzes, et voici quelles sont les bases de notre conviction.

Digitized by Google

C'est d'abord la concentration des trouvailles dans la partie toute maritime du Médoc, à l'est des terres qui forment, en réalité, un brise-lames si favorable à la protection des navires contre la mer et le vent dans cette portion inhospitalière de nos côtes. Le sol de cette péninsule est presque pavé de cachettes tandis que le reste du département n'a fourni que des découvertes peu nombreuses et isolées.

Un second argument naît de la rareté du bronze dans tous les départements voisins du sud-ouest de la France : Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Landes. Les recherches de MM. Fleuriau de Bellevue, Lesson, Maufras, Chauvet, de Laporterie et bien d'autres le démontrent. Les gisements y sont également isolés et en petit nombre.

Les cartes dressées par plusieurs anthropologistes et spécialement par M. Chantre ne signalent, de plus, qu'une infime indication de l'existence du bronze dans le massif central de la France et M. Cartailhac, un bon juge, faisait dernièrement la même remarque pour le Cantal. Là, encore, le mouvement du commerce, comme celui des émigrations humaines, a suivi surtout les fleuves et, en face de cette rareté d'objets doit être opposée son abondance sur les côtes françaises de Bretagne, sur l'Océan, la Manche, comme dans les îles Britanniques et les pays de l'extrême nord européen.

Chose assez singulière et sur laquelle on ne me paraît pas avoir beaucoup insisté, chacun des trois parcours principaux que j'ai indiqués : Le Méditerranéen, le Danubien et l'Ouralien semble être caractérisé par des espèces particulières d'objets de l'âge du bronze et particulièrement des haches.

Comme le montre notre inventaire, les haches girondines, ainsi que celles du Portugal et de l'Espagne sont

Digitized by Google

massives. C'est principalement la hache dite à bords droits et que j'ai cru devoir nommer, pour plus de précision, hache à double coulisse entière. Elle est, en effet, dans une proportion tout à fait prépondérante relativement aux autres formes de haches dans les nombreuses cachettes du Médoc. Après elle viennent les haches à talon, puis celles de ces dernières qui sont pourvues d'un anneau latéral; quant aux haches à douille, elles ne figurent qu'à l'état d'exception rarissime et sont même très inférieures, en nombre, aux haches de cuivre ou des premiers essais, ainsi que le prouvent nos tableaux. Il en est ainsi des haches à ailerons, et l'on n'y a pas encore trouvé des haches ornées de dessins.

Dans le bassin du Rhône, branche de la voie méditerranéenne, le type à talon est aussi plus rare que celui à double coulisse ; mais on y rencontre davantage la hache à aileron et la hache à douille est fort rare (1).

Il en est tout autrement en Suisse dont les relations avec le bassin du Rhône devaient pourtant, *a priori*, avoir été fréquentes. Le type médocain, à double coulisse entière, n'y a jamais été rencontré que très exceptionnellement, ainsi que les haches à douille. Le type le plus commun, dans la proportion de 70 0/0, d'après M. le Dr Gross, est celui à double ailerons recourbés sur le manche avec boucle latérale. Point de haches richement ornées de dessins, comme du reste dans les spécimens méditerranéens déjà indiqués.

Si l'on étudie, d'autre part, les dépôts si nombreux des bronzes en Bretagne, en Normandie ou sur les côtes de la Manche qui ont eu des rapports commerciaux si anciens avec l'Angleterre, c'est la hache à douille qui

(1) Chantre.

Digitized by Google

domine absolument, atteignant les chiffres de plusieurs centaines par dépôt et les dimensions les plus variables, depuis moins de 3 centimètres jusqu'à 18. On y a recueilli également des haches à talon plus nombreuses en Bretagne, surtout dans les régions Océaniques.

En Angleterre, d'après M. Evans, les haches richement ornées ne sont pas rares, au contraire, et affectent tous les types, à l'exception pourtant des haches à corps rétréci et à tranchant élargi et arrondi; plusieurs caractères peuvent servir à y distinguer les haches d'Irlande et d'Ecosse plus différentes des haches de France que celles des côtes sud de l'Angleterre. Mais on ne peut encore que signaler ces différences, retrouvées en Suède et Norwège où les haches ornées sont plus nombreuses, et il paraît, en résumé, qu'une fois connue dans des pays différents l'industrie du bronze a pu subir les modifications de fabrication locale, comme l'industrie des poteries, et celles d'un grand nombre d'autres variétés tout aussi caractérisées et singulières dans les objets à usage, ou de toilette, dans les armes et même les vêtements du mobilier humain.

Or, ces différences ne peuvent pas s'expliquer par l'arrivée d'un peuple connaissant le bronze et en apportant partout des spécimens à lui connus.

Il faut tenir également compte de ce fait que les habitants de l'ouest de l'Europe, ceux de l'âge de la pierre, même polie, étaient à un degré fort inférieur de civilisation quand arrivèrent les marchands connaissant le bronze.

Or, les Phéniciens n'ont jamais joué, d'autre part, le rôle d'introducteurs ou d'initiateurs des arts près des peuples qu'ils visitèrent. Comme l'ont dit dernièrement, avec raison, MM. Perrot et Chipiez, ils furent surtout, d'abord, les entrepositaires de l'art égyptien; des fabri-

Digitized by Google

cants d'Égyptien au rabais et pour l'exportation (1). Qu'auraient pu faire des statuettes si nombreuses en Égypte ou en Syrie les habitants des cavernes qui ont laissé si peu de traces de leur amour des arts?

En réalité les Phéniciens ne cessaient d'étendre leurs relations maritimes que pour rechercher de nouveaux produits à transformer pour la vente facile en Orient alors en avance de plusieurs siècles sur les peuples de l'ouest d'Europe, et l'étain était principalement l'objet de leur ardente convoitise, soit parce qu'ils ne l'obtenaient plus aussi facilement de l'Orient, soit parce que l'usage s'en répandait sans cesse dans les contrées civilisées.

Cet état d'infériorité persista de longs siècles et le rôle essentiel du commerce phénicien peut aider ainsi à expliquer les différences qui résultent des constatations de la nature des haches de bronze de chaque région.

Il nous paraît probable que ces commerçants émérites ont pu fabriquer sur place les haches des divers pays en tenant compte des formes des haches de pierre qu'ils voulaient remplacer pour se créer une nouvelle branche de commerce, d'où les formes massives dans les pays où les haches même polies avaient un volume considérable : Espagne, sud-ouest de la France, Angleterre; d'où les haches bien moins fortes dans les contrées où les haches de pierre avaient un bien moindre volume déjà, en Bretagne et en Normandie, sans qu'il soit possible de bien interpréter les causes de l'apparition de la douille, si ce n'est en adoptant l'idée des

(1) Histoire de l'art dans l'antiquité, 1882, t. I, Egypte, p. V. Introduction.

Digitized by Google

progrès de la fabrication, réalisés avec plus ou moins de lenteur dans certains pays.

Les haches de la Gironde seraient par suite des plus anciennes, et cette hypothèse de fabrication locale a pour elle la rareté des mêmes types soit en Égypte, soit en Syrie, soit à Chypre où ne se sont pas retrouvées les haches dont la forme et l'état d'achèvement ont servi de base à l'établissement des deux âges, Morgien et Larnaudien.

Or, il y a lieu d'observer que les différences constatées correspondent exactement à deux époques de l'âge du bronze : celle des débuts, celle des perfectionnements, et il n'est plus extraordinaire alors de retrouver, même en Gironde, civilisée plus tard, certainement, que les vallées du Danube et du Rhône, de rares spécimens de l'époque dite Larnaudienne, chacune des régions que nous avons indiquées présentant également d'autres particularités sur lesquelles il y a lieu de revenir, d'abord celle du dépôt des haches.

Nos trouvailles girondines offrent, en effet, cette particularité d'être généralement déposées dans des vases soit à plat, soit disposées debout ou exceptionnellement attachées en gerbe par un fil, de bronze aussi, comme à Corconac. C'est la règle en Médoc et il y a lieu de rapprocher cette constatation du fait souvent reconnu dans les découvertes indiquées, à savoir que ces dépôts étaient très rapprochés les uns des autres, enterrés à peu de profondeur, ordinairement à 50 ou 60 centimètres, dans le sol et composées de haches dont l'achèvement était quelquefois différent, les unes portant très marquées les bavures du moule, les autres martelées avec soin ; les unes d'une seule espèce, d'autres comprenant à la fois des types à double coulisse entière, et des haches à talon, avec ou sans anneau latéral.

Digitized by Google

Ces caractères, très accusés et vérifiés bien des fois, ainsi que nous l'avons exposé, semblent absolument opposés d'abord à la théorie trop généralisée, à mon sens, qui croit voir dans ces cachettes des dépôts de fondeurs de bronze. Nous n'avons pas observé en Médoc une seule accumulation de haches ou débris méritant d'être ainsi classée. Tous les instruments étaient presque neufs, paraissaient récemment fabriqués ou martelés depuis peu, et la multiplicité des cachettes, à quelques centaines de mètres (quelquefois moins) les unes des autres, m'a toujours fait rejeter la pensée de réserves que les fondeurs n'auraient pu retrouver, ou s'étaient trouvés dans l'impossibilité absolue de rechercher.

L'hypothèse de cachettes de marchands serait peut-être plus défendable, d'après la nature des dépôts eux-mêmes, mais elle a contre elle l'invraisemblance évidente des décès simultanés, ou des erreurs de mémoire invoquées par les défenseurs de l'idée des cachettes de fondeurs. Car il faut tenir compte, en Médoc, de deux autres faits : c'est d'abord la proximité des amas de haches. Elle était extrême entre Saint-Estèphe et Saint-Julien, c'est-à-dire sur un parcours de quelques kilomètres, d'après nos recherches, et d'ailleurs on en a rencontré dans presque toutes les communes de la même région, ce qui fait écarter la raison des difficultés de transport. Qu'il y ait eu des dépôts de ce genre, comme l'a observé M. Daleau à Cézac, ou, en d'autres régions, au col de certaines montagnes c'est incontestable, bien certainement, mais l'argument est sans force en Gironde, surtout en Médoc, pays à relief insignifiant, et où l'étendue des terres était d'un faible nombre de kilomètres.

Pourquoi ces marchands de bronze auraient-ils cessé, comme d'un commun accord, de visiter leurs magasins? Pourquoi ces magasins étaient-ils entourés de si peu

Digitized by Google

de soin et si largement exposés dans le sol à la pluie et autres intempéries des saisons?

Mieux vaut certainement avouer ici notre ignorance et cet aveu est-il bien surprenant pour des faits remontant à 2,000 ans, au moins, avant notre ère quand les archéologues en sont encore à ne pouvoir préciser ce que veut dire la sculpture de l'*ascia* et l'inscription *sub ascia dedicavit* de certains tombeaux du début de notre siècle?

Aussi, hypothèse pour hypothèse, et en présence de l'accumulation des haches, à une faible profondeur du sol, sans aucun moyen de protection contre la pluie qui pouvait pénétrer facilement dans le terrain et inonder même pendant un temps plus ou moins long les vases qui les contenaient, nous semble-t-il possible de songer à l'usage de placer près des morts les armes ou objets dont ils s'étaient servis durant leur vie. L'état varié des haches, les unes toutes neuves, d'autres en usage, d'autres portant les traces évidentes d'usure et de réparations viendrait à l'appui de la même supposition, et il y a lieu de rapprocher des haches les bracelets de bronze trouvés, en nombre, dans les mêmes localités. Quant à l'absence d'ossements, il faut tenir compte que le sol du Médoc comprend une couche puissante et imperméable d'alios qui, retenant les eaux, a singulièrement favorisé, comme le granit en Bretagne, la destruction prompte des squelettes.

Le fait d'une intention votive ou commémorative est d'ailleurs évident pour la remarquable découverte des 30 haches du domaine de Livran disposées debout, en cercle, autour de deux hachettes.

Peut-être devrait-on ranger dans la même catégorie la trouvaille de ces haches, ou plutôt, modèles de haches recueillis à Blaye et signalés d'abord par

Digitized by Google

M. de Gourgues en 1858, mais dont personne n'avait parlé depuis, haches réduites à une faible épaisseur, plates d'un côté, portant de l'autre l'indication seulement des deux reliefs latéraux des haches à double coulisse. Jamais forme semblable n'a été signalée, à ma connaissance, et il ne nous paraît pas facile de déterminer quelle était la destination de ces singulières plaques de bronze. Etait-ce un objet votif, pouvant faire économiser une hache véritable ou d'un réel usage, ce qui s'est vu pour d'autres offrandes même de nos jours? Était-ce un modèle que le fondeur pouvait proposer à sa clientèle, comme cela existe pour d'autres industries? J'avoue n'être convaincu ni par l'une ni par l'autre de ces hypothèses que d'autres observations pourront peut-être éclaircir.

Une autre singularité tient à la persistance des mêmes types en Gironde, alors que le progrès se réalisait dans l'industrie du bronze dans presque toutes les autres régions. On dirait qu'il s'est fait, en ce point, un arrêt qui peut s'expliquer par une interruption des visites maritimes analogues à celles qui ont été constatées pour d'autres contrées. Le courant phénicien a pu diminuer ou prendre fin en une province qui resta ignorée, même de César, alors que les autres districts de la Gaule avaient leur organisation connue et avaient reçu de fréquentes invasions par les voies de terre.

Et l'usage du bronze a dû cesser brusquement quand arriva la connaissance du fer, d'abord par l'abondance de cette matière première dans le pays même et par l'absence de cette civilisation plus avancée qui multipliait à un degré si extrême les objets d'art de bronze en Orient et sur les routes devenues plus fréquentées vers l'ouest de l'Europe.

Cette brusque substitution expliquerait enfin, en

Digitized by Google

Gironde, les dépôts votifs d'un métal dont l'action utile était dépassée pour les travaux de l'homme et dont la fusion ne pouvait être utilisée pour des objets d'art restés véritablement inconnus des populations de la région.

Dois-je ajouter que j'avais cherché, comme bien d'autres anthropologistes, si je pouvais découvrir quelques indices d'origine dans la composition chimique des haches girondines ? mais nos recherches n'ont abouti à rien de sérieux. C'est toujours une proportion d'étain de 9 à 15 0/0 que nous avons constatée, mais est-ce bien étonnant quand on sait que la composition des bronzes égyptiens a fournit des écarts de 5 à 7 et 15 0/0 au témoignage de MM. Perrot et Chipiez ? (p. 830, *loc. cit.*)

Pour nous, du reste, l'important était de prouver que la Gironde avait eu son âge du bronze; qu'on y avait rencontré des spécimens fort anciens, sinon les plus anciens de cet âge (haches des premiers essais, haches massives) ce qui tend à démontrer la date reculée de ces spécimens. La présence rarissime de certains types: haches à douille, haches à ailerons, haches à talon à double anneau latéral s'expliquerait en outre par des relations commerciales tardives et exceptionnelles avec la Bretagne, les îles Britanniques et l'Espagne ou le Portugal. La hache à coulant serait une importation accidentelle encore plus rare et il faut noter aussi l'absence totale de haches à ornements comme celle de moules, ceux en bronze de Meschers et de Sainte-Foy (1) n'appartenant pas en réalité à la région mais à ses

(1) Il s'agit ici d'un moule en bronze trouvé depuis l'impression de notre Inventaire, mais qui n'a pas été décrit et dont la destination est ignorée quoique sa trouvaille soit certaine.

Digitized by Google

confins et ne correspondant même pas aux types caractéristiques de la Gironde.

Nous ne devons pas omettre enfin l'existence des haches ébauchées de Saint-Jean d'Illac, vrais essais ou rebuts de fabrication locale, mais en cuivre pur, antérieures par conséquent aux haches massives décrites.

Ce sont là les conclusions sommaires de nos recherches entreprises dans le but d'écrire l'une de ces monographies réclamées souvent par les meilleurs observateurs, MM. de Mortillet, Chantre, Cartailhac, de Nadaillac et quelques autres.

Resteraient, certainement, bien d'autres questions à traiter, mais leur examen sortirait du cadre de notre travail, que nous terminons par quelques considérations sur le mode d'action des haches, point qui ne nous paraît pas avoir été complètement étudié jusqu'à présent.

II

Cette étude du fonctionnement de tout instrument sous-entend, nécessairement, l'examen attentif de sa forme générale et les descriptions dans lesquelles nous sommes entré nous paraissent avoir prouvé d'une manière certaine que les coins ou haches de bronze sont loin de pouvoir être assimilés les uns aux autres ; qu'il en est, ainsi que je l'ai fait remarquer, qui n'ont pour caractère principal qu'une action massive et toute de résistance tandis que d'autres sont d'une nature très différente.

On ne peut rapprocher, en effet, les grosses haches du grand type médocain, celles à double coulisse entière, pesant environ 800 grammes et longues de 19 à 22 centimètres, des haches à douille et ne dépassant

Digitized by Google

qu'exceptionnellement 10 centimètres de longueur avec un poids variant de 100 à 150 grammes.

Et il nous paraît même nécessaire d'établir une distinction entre les haches de diverses dimensions ou formes, depuis les plus rudimentaires, celles qui sont simplement aplaties, jusqu'à celles dont les faces sont chargées d'ornements ou affectent une disposition toute spéciale.

C'est faute d'avoir apporté l'attention indispensable à l'appréciation de ces diverses conditions que les hypothèses les plus contradictoires, en apparence, ont été émises. Les observateurs renommés qui en étaient les défenseurs se hâtaient trop d'appliquer le résultat de leur réflexion sur une trouvaille déterminée aux découvertes faites en d'autres lieux ou présentant des particularités insuffisamment appréciées ou vérifiées et nous sommes absolument convaincu, par exemple, que l'opinion qui a longtemps prévalu de considérer ces objets comme des coins a eu sa principale raison d'être dans ce fait, que les premières découvertes et descriptions ont porté sur des haches dites à douille qui ressemblent assez bien à des coins ordinaires.

Il suffit pour le reconnaître de lire le texte de Hearne et des premiers auteurs cités dans notre exposé chronologique.

Et, cependant, cette théorie n'a rien de fondé, même pour toutes les espèces de haches de bronze; nous allons essayer de le prouver.

Tous ces objets ne sont point constitués, d'abord, de manière à être employés seuls ou à la main, comme l'ont été incontestablement certains instruments de l'âge de la pierre.

Ils ne présentent point, en effet, ces surfaces si souvent remarquées et vraiment caractéristiques de

Digitized by Google

quelques silex, soit que leur fabricant ait tiré parti des dispositions naturelles des surfaces de ces pierres, soit qu'il les ait façonnées de manière à rendre commode leur préhension entre la paume de la main, le pouce et les doigts.

Les angles des saillies latérales ou des coulisses des haches de bronze s'opposent à cette préhension facile et je n'ai pas besoin d'insister sur la raison déjà donnée des obstacles que ces coulisses elles-mêmes apporteraient à la pénétration du tranchant de ces instruments sous le seul effort de la main.

De Caila et bien d'autres l'ont fait remarquer avant moi, en combattant l'hypothèse de quelques observateurs qui, séduits par une certaine analogie d'aspect, avaient énoncé et soutenu comme je viens de le redire que c'étaient certainement des coins, expression qui serait beaucoup plus applicable aux haches de pierre, à surfaces parfaitement lisses, à section nettement conique et sans aucune saillie d'arrêt, si l'on ne tenait compte, même pour celles-ci, de faits absolument contraires à cette théorie.

Toute action de coin suppose, en effet, deux actes : l'un, d'essai d'implantation dáns un corps dont on veut vaincre la résistance; l'autre, d'efforts d'introduction successive dans le corps pour arriver à sa division en fragments.

Le premier pourrait bien être exécuté par toutes les haches de pierre et de métal, mais il suffit d'avoir constaté une seule fois les tâtonnements, souvent infructueux, de la simple mise en place de toutes les espèces de coins pour être convaincu de l'impossibilité d'une action sérieuse sous l'unique pression du bras.

Ce n'est là que le premier terme de l'opération. Il faut ensuite imprimer un choc, plus ou moins violent,

Digitized by Google

sur l'extrémité opposée au tranchant de l'outil et toutes les haches de pierre de ma collection ou des collections que j'ai visitées ont, au contraire, leur talon indemne des cassures inévitables ou des aplatissements caractéristiques qui s'observent sur les coins de bois, de pierre, de métal et même de fer ou d'acier qui sont encore simultanément en usage de nos jours.

Il en est tout autrement, on le sait, pour les percuteurs de tout genre et même pour les haches de pierre qui, devenues impropres à leur usage spécial, ont été souvent utilisées comme instruments de percussion dans la préparation des petits instruments à l'âge de la pierre.

Pour les haches de bronze, l'argument a plus de force, s'il est possible. Toutes les saillies de leurs faces écartent par leur seule présence l'idée d'un instrument du genre des coins, et l'examen de leur talon prouve, d'autre part, qu'il n'a jamais supporté le moindre choc. Cette partie de la hache conserve, dans le plus grand nombre des cas, les rugosités résultant de sa séparation du moule. On y voit même parfois une bavure triangulaire, régulière ou irrégulière (masselotte), toute particulière et celles qui ont été martelées partiellement, ou sur toutes leurs faces, ne paraissent que rarement avoir été l'objet d'un pareil travail en ce point : elles n'ont jamais l'aplatissement caractéristique dont je viens de parler. Bien plus, si ce talon a subi une préparation quelconque, c'est dans le but d'y créer une courbure simple ou pourvue de deux crochets latéraux destinés au passage et au maintien de liens particuliers.

Le simple examen du pourtour des haches à douille démontre, d'autre part, le même fait de la manière la plus certaine sans invoquer une autre preuve qui serait

Digitized by Google

empruntée au peu d'épaisseur de cette douille elle-même qui ne pourrait supporter une violence considérable sans se rompre immédiatement. C'est souvent le point le plus faible de la douille.

Nous croyons donc, contrairement à l'opinion de quelques auteurs, que les haches de bronze n'ont servi qu'avec un manche.

Toutes les particularités de forme que nous avons décrites plaident, en effet, en faveur de cette opinion.

Les douilles de certaines haches, celles de Bretagne, par exemple, indiquent déjà très clairement de quelle façon on les employait et il en est ainsi des coulisses extérieures plus ou moins accentuées, plus ou moins prolongées sur les deux faces principales. Elles font comprendre immédiatement qu'elles n'avaient d'autre but que de recevoir et maintenir certaines parties d'un soutien.

Qu'accidentellement et momentanément on ait pu s'en servir à la main, comme il arrive tous les jours aux ouvriers menuisiers par exemple, quand un accident vient briser le support en bois de leurs ciseaux, ce serait puéril de le nier, bien que nos arguments précédents conservent toute leur force, mais l'emmanchement obligatoire ne nous paraît pas moins démontré et cet emmanchement nous semble même d'autant plus logique *à priori* que presque tous les préhistoriciens se trouvent d'accord sur le point que les haches de bronze sont postérieures à celles de pierre, c'est-à-dire, pour plus de précision, n'ont été introduites dans l'outillage humain qu'après ces dernières.

Le métal, succédant localement aux instruments d'un âge moins avancé en civilisation, devait être utilisé de la manière reconnue avec le temps et l'expérience, plus utile et plus avantageuse pour le but qu'on se proposait par son emploi.

Digitized by Google

Et cette considération serait encore plus décisive dans l'hypothèse de l'apport du bronze par des peuples dont les connaissances industrielles étaient plus grandes que chez les habitants de l'Europe, car ces peuples avaient évidemment passé déjà les époques de tâtonnements dans tous les arts.

Cette question a, du reste, attiré l'attention d'un grand nombre d'antiquaires et si Jean de Bast en avait déjà parlé à la fin du XVIIIe siècle, Jouannet et Athénas sont, certainement, parmi les auteurs que j'ai cités, ceux qui ont le mieux exposé comment on avait été amené à emmancher les haches.

Voici le texte, plus explicite, du dernier archéologue :

« D'après la forme de ces bronzes, ce devaient être » des armes offensives dont on se servait au bout d'une » hampe ou d'un long manche. Pour l'y ajuster, on » fendait le bois par un des bouts en deux parties égales. On y insinuait l'espèce de coin formé par la partie postérieure de l'arme jusqu'à ce que les deux » parties de la hampe touchassent au fond des deux » gouttières. Ensuite, on faisait sur les deux pièces » une rousture, soit avec une lanière de cuir, soit avec » du nerf de bœuf, en commençant en avant de la » proéminence des deux gouttières et finissant par la » hampe dans une coche circulaire ou en arrière d'une » cheville qui la traversait. Dans cet état, l'armure ne » pouvait échapper de la hampe ni en avant ni sur les » côtés, à cause de l'obstacle formé par les trois parties » de chacune des gouttières; ni en arrière, parce que » les deux extrémités de la rousture portant sur des » parties saillantes y mettaient empêchement » (p. 51).

. . . . . .

C'est de cette préoccupation de faire un tout solide du manche et de la partie plus résistante, métallique,

Digitized by Google

de l'arme que sont nées toutes les modifications apportées dans la disposition de ce que l'on a nommé, plus tard, les ailes ou ailerons des haches, depuis la légère mais double saillie latérale des coins les plus ordinaires jusqu'à ces rebords martelés et repliés des deux côtés sur le manche; jusqu'à la coulisse extérieure ou talon n'occupant qu'une moitié ou un tiers des deux surfaces aplaties du bronze, avec arrêt transversal ou renforcement du corps de la hache; jusqu'à la douille complète munie ou non de l'anneau simple ou double qui se retrouve aussi sur un grand nombre de haches pleines.

Et je ne dois pas omettre que les douilles étaient encore assujetties sur leurs supports à l'aide de matières fusibles : poix, cire, plomb, qui, bouchant tous les vides, faisaient de l'arme et du manche un tout résistant. On en a trouvé dans lesquelles ces matières avaient laissé des traces irrécusables.

Nous croyons donc notre opinion très fondée et nous pourrions l'étayer de preuves empruntées à l'examen de ce qui s'est fait presque chez tous les peuples, de ce qui se pratique, encore, même dans nos pays et, d'ailleurs, les essais de reconstitution des haches de bronze emportent toute conviction à ce sujet.

M. Durand père nous paraît être le premier en date dans cet ordre de recherches, et le lecteur peut se rappeler que c'est en 1828 qu'il présenta à l'Académie de Bordeaux des haches de bronze pourvue d'un manche de sa façon.

C'est avec une grande lucidité que cet honorable académicien girondin avait exposé les règles de cet emmanchement, absolument identique à celui des haches de pierre pour les haches de bronze dites du premier essai où le métal présente une grande analogie avec le silex, puis perfectionné par un martelage léger

Digitized by Google

des bords latéraux, par l'artifice des coulisses entières ou partielles, par la disposition des ailerons et même des anneaux que nous avons indiqués.

Et cet emmanchement est tellement naturel que certains peuples sauvages, les Pahouins spécialement, ont tout simplement substitué un fragment de fer semblable de forme aux haches en pierre, depuis que ce métal leur est connu. Une de mes planches le prouve et j'aurai l'occasion de rappeler plus tard que les indigènes de Tanna avaient usé du même artifice pour une hache dont Cook a donné la figure.

Quant à l'emmanchement lui-même, il n'a été bien étudié que 42 ans après Durand, par le vicomte Lepic qui a publié ses essais dans le premier volume des *Mémoires* de la *Société d'anthropologie* de Paris, 2e série, t. I, p. 55. Ils sont intitulés : *Recherches sur la Restitution des instruments en silex et en bronze des temps préhistoriques*. Nous allons les résumer aussi sommairement que possible.

M. Lepic, qui ne reconnaît, à toutes les haches, que la destination d'outils propres à plusieurs usages, montre qu'on peut exécuter avec elles des travaux remarquables.

Des figures nombreuses accompagnent son texte et reproduisent divers modes d'emmanchement dont les pièces originales ont été déposées au musée national de Saint-Germain-en-Laye et les planches ont surtout pour but l'explication du rôle relatif des coulisses, des douilles, des ailerons et des anneaux fixes, dont ces instruments sont pourvus.

Une discussion fort intéressante avait eu lieu sur ce sujet dans la séance du 17 mars 1870, devant la Société d'Anthropologie de Paris (1), après la présentation des

(1) T. V, 2e série, 1870, p. 145.

Digitized by Google

pièces préparées par M. Lepic, et les expériences faites, le 19 du même mois, dans les ateliers du Louvre, démontrèrent à merveille non seulement la possibilité de l'emploi de ces instruments comme outils de charpentage, mais encore les propriétés relatives des haches de bronze ou de pierre dans l'accomplissement de cet ordre de travaux (1).

Il est résulté de ces expériences opérées en présence d'un assez grand nombre d'anthropologistes parmi lesquels se trouvait Paul Broca :

1° Que la hache polie pouvait faire, entre les mains d'un bon ouvrier, un travail utile et relativement rapide;

2° Que cette hache pouvait résister pendant trois mois sans beaucoup souffrir;

3° Que les haches taillées ou éclatées étaient très inférieures, à tous égards, aux haches polies, par leur moindre efficacité, le temps employé, la grossièreté du travail et, même la fatigue de ce travail;

4° Que les haches en silex offrent une résistance supérieure à celles de bronze, la seule supériorité de ces dernières consistant en ce qu'elles permettent d'exécuter avec une perfection relative des travaux plus délicats (2).

De Caylus, et plus tard, le baron de Caila et Lesson n'étaient donc pas fondés à déclarer que les instruments nommés haches de bronze ne pouvaient être emmanchés d'une manière solide et n'avaient pas une résistance suffisante pour servir d'armes ou d'outils.

Et il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'il est incontestable que les anciens avaient trouvé le moyen de

---

(1) T. V, 2e série, p. 163, 1870.
(2) *Loc cit.*, p. 164.

Digitized by Google

donner au bronze une solidité toute particulière par divers modes de trempe.

M. Lepic s'est beaucoup étendu, de plus, sur la nature des bois à rechercher comme manches des haches; sur la qualité de sécheresse ou d'humidité de ces bois et il est arrivé à préférer l'ormeau et le frêne au chêne trop facile à se fendre. Il croit que le bois sec est meilleur pour les haches de bronze et pense que toute arme préhistorique, sauf de rares exceptions, était consolidée par des liens en corde pour le bronze et en nerfs ou en boyaux pour la pierre.

Il pense qu'on devait les employer à petits coups, souvent répétés, et qu'avec de l'adresse (ce qui est, il est vrai, la règle primordiale de tout travail) on peut arriver à des résultats qui dépassent tout ce qu'on peut désirer.

C'est ainsi que les haches présentées par lui avaient abattu des arbres sur pied, fendu de vieilles poutres parfaitement sèches, sans un seul accident, sans une seule rupture et, parlant spécialement des haches de bronze, il ajoute :

« Je crois inutile de dire qu'elles sont bonnes à tous » les ouvrages; qu'elles coupent bien et offrent une » grande résistance » (1).

M. Lepic a même déposé au musée de Saint-Germain différents modèles de pirogues qu'il avait creusées en brûlant d'abord le bois et en achevant ce travail, vraiment difficile, soit avec la hache en silex, soit avec la hache de bronze.

L'action utile des haches de bronze sur le bois est donc incontestable, mais je dois ajouter que M. Bertrand avait été moins heureux en voulant agir, il est

(1) Mein , cité p. 58.

Digitized by Google

vrai, sur un échantillon de granit analogue à celui du monument de Gavr'innis. Le bronze s'était émoussé, tandis que le silex poli avait bravement attaqué et entaillé la pierre.

Cette dernière constatation montre qu'une des dernières opinions de Hearne doit être écartée, et l'on avait déjà fait observer que l'idée de l'emploi des outils de ce métal pour façonner les pierres des monuments gaulois n'avait guère d'application, les pierres de ces monuments ayant presque toujours leurs faces absolument brutes et frustes (1).

Les haches de bronze ont donc pu servir d'outils dans les mains des charpentiers primitifs, mais n'avaient-elles que ce mode d'emploi dans l'antiquité, comme le veut M. Lepic, qui apporte à l'appui de sa thèse l'affirmation que toutes les armes de l'Océanie étaient en bois, tandis que les outils étaient, seuls, faits avec la pierre?

Nous ne le pensons pas et nous pourrions d'abord décliner la justesse de cette opposition quant aux bronzes, puisque les premiers navigateurs océaniens ont affirmé qu'ils n'avaient pas rencontré ce métal dans les nombreuses îles de l'Océan Pacifique; mais il suffit, de plus, de parcourir les relations de voyage des illustres voyageurs autour du monde pour y trouver des preuves décisives que les instruments de bois et de pierre servaient à tous les travaux de l'homme comme dans les guerres qu'il soutenait pour sa défense ou dans ses entreprises contre les tribus voisines de son campement.

Cook l'a attesté en plusieurs passages de ses trois voyages dont les relations sont empreintes d'un caractère de vérité qui n'a jamais été dépassé.

---

(1) C'est la règle, mais elle comporte quelques exceptions.

Digitized by Google

Les pierres de fronde, les pierres, les javelots de divers ordres et les massues de bois sont bien signalés par lui, ainsi que par tous ceux qui le suivirent, comme les armes principales des peuplades océaniennes, avec les arcs et les flèches pour certaines îles de la Polynésie; mais il parle aussi, dans plusieurs chapitres de ses *Relations,* d'armes de guerre en os de baleine ou en pierre, principalement dans ses descriptions des *Patou-Patous* des Nouveaux-Zélandais.

« Ils avaient, dit-il, chacun pour arme ou une lon-
» gue pique ou un instrument de talc vert, très bien
» poli, d'environ un pied de long et assez épais pour
» peser 4 ou 5 livres (1).

» Il portait (en parlant d'un vieillard de la même île)
» un *patou-patou* en os de baleine (2) ou un *patou-*
» *patou* de talc, à tranchant aigu, dont il se servait
» comme d'une hache de bataille ».

On lit, à l'occasion de la rencontre de deux groupes de Nouveaux-Zélandais, que certains guerriers ennemis portaient à la main : l'un une pique, l'autre une hache de pierre avec lesquels ils défiaient leurs ennemis.

En un autre passage c'est une distinction de cinq formes de massues dont l'une est un simple morceau de rocher de corail grossièrement travaillé en cylindre de dix-huit pouces de long et de deux de diamètre qui leur sert quelquefois d'arme missive (3).

Cook indique encore que les haches sont ordinairement armées de basaltes ou de morceaux de coquillage

---

(1) Voy. t. III, p. 48 (1er voyage).
(2) *Loc. cit.*, t. III, p. 90.
(3) Cook, 2e voyage, t. III, p. 213.

Digitized by Google

(voluta mitra) et il a même donné le dessin de plusieurs de ces armes, avec la représentation d'une d'entre elles vue chez les indigènes de l'île Tanna et rappelant, à s'y méprendre, la forme des mêmes armes représentées sur les monuments des anciens Bretons d'après Strutt (1). Je l'ai signalé déjà (2).

Le même navigateur a rappelé d'autre part que les haches de pierre et les instruments en bois, classés trop uniformément dans nos musées sous le nom exclusif de casse-têtes, servaient également aux travaux de défrichement en Nouvelle-Calédonie.

« Nous rencontrons ensuite, dit-il, des naturels et » surtout des femmes qui défrichaient et qui béchaient » une pièce de terre marécageuse probablement afin » d'y planter des ignames et des eddys (Taro). Elles se » servaient d'un instrument dont le bec était recourbé » et pointu. Ce même instrument semble leur servir » aussi d'arme offensive » (3).

Je pourrais du reste accumuler les citations de même genre et je lisais même, ces jours derniers, dans un voyage au N.-E. de l'Australie par Carl Lumholtz (1880-1884) publié par Latour du Moulin, le 22 septembre 1888, que les instruments en bois servent aussi au travail des champs (4).

Je ne veux pas multiplier les citations sur ce point n'ayant pour but que de montrer que la pierre à laquelle

---

(1) Cook, 2e voyage, t. III, p. 161.

(2) Le dessin est donné, *loc. cit.*, p. 211.

(3) Cook, 2e voyage, t. III, p. 291.

(4) La *nolla nolla* (sorte de massue) a encore une autre utilité, le petit bout sert à piocher et à ameublir la terre, on l'emploie également pour déterrer les œufs cachés dans les huttes si curieuses élevées par les *Tallegallo*. Enfin ce bâton à tout faire chasse certaines larves des troncs d'arbres pourris frappés par l'Indigène (p. 187).

Digitized by Google

le bronze a succédé en Europe fut employée en même temps que le bois comme arme de guerre chez les peuples que Cook découvrit au moment où leur civilisation n'était encore arrivée, ou ne s'était maintenue, qu'à l'état des premières civilisations européennes.

Et d'ailleurs, n'est-ce pas un fait d'observation générale que l'outillage humain des premiers âges fut, partout, assez rare et par conséquent utilisé à divers usages par les premiers hommes? L'inventaire des instruments de travail d'un village moderne, éloigné de tout chemin de fer, prouverait aisément ce que j'avance pour notre temps, car la variété, la *spécialisation des outils* est pour ainsi dire de date récente et n'a pris un développement considérable que depuis le commencement de notre siècle qui fait un contraste beaucoup plus saisissant sous ce rapport que sous celui des mœurs, mes longues observations de voyageur me l'ont prouvé bien des fois.

En résumé l'apparition du bronze, et, en général, des métaux fut un des grands progrès de l'industrie humaine. La pierre, le bois, présentaient moins de résistance, et surtout moins de durée dans leur action. Il fallait réparer les armes ou instruments que l'homme avait su façonner avec des matériaux faciles à rencontrer mais très longs à rendre profitables et qu'on ne pouvait conserver très longtemps. Tandis que les procédés de fusion, une fois connus, permettaient de reconstruire des armes ou ustensiles devenus impropres à l'usage qui leur était affecté.

On remarquera-peut-être que je suis entré dans peu de développements sur le rôle de l'anneau latéral des haches. Quelques auteurs ont cru y voir un moyen de rendre plus utile l'assujettissement du métal à son manche, mais on a retrouvé ensuite des haches emman-

Digitized by Google

chées dont les anneaux étaient placés au-dessus pour ainsi dire de l'instrument emmanché, ce qui a fait reconnaître que cette disposition servait plutôt à la suspension de l'outil qu'à autre chose (1). Les faits bien observés finissent, en effet, par triompher des théories les plus séduisantes.

Et je ne m'attarderai pas à rechercher à quelle époque l'âge du bronze a commencé en Europe et quand il a fini.

J'ai déjà dit qu'il remonte, au moins, à 2,000 ans avant notre ère et il est incontestable qu'il a été employé pendant le moyen-âge. Car plusieurs textes prouveraient cette persistance d'emploi accidentel qui n'est pas plus extraordinaire que celle de l'utilisation de la pierre qui se retrouve encore dans l'outillage de certaines industries de nos jours.

Ce qu'on sait aussi, d'après les plus récentes recherches, c'est que le fer était connu en Egypte dès la dynastie thébaine, quoique peu utilisé d'abord (2) et qu'il est arrivé dans les Gaules et la Grande-Bretagne vers le ve siècle avant J.-C. Le bronze ne céda cependant la place, d'une manière générale, que vers le IIe ou le IIIe siècle, mais les avantages qu'il présente lui assurèrent bientôt une suprématie qui n'a fait que s'accentuer jusqu'à notre temps dans une proportion inouïe en raison des progrès de sa fabrication et de l'extrême variété des formes qu'il peut subir, des services qu'il peut rendre.

---

(1) Dr Gross, de Neuveville, Suisse (fouilles de Mœringen).

(2) Perrot et Chipiez cités p. 831, 1500 ans avant l'Etrurie et la Grèce.

Digitized by Google

TABLES

DES

COMPTES-RENDUS, NOTICES, RAPPORTS, MÉMOIRES

ET PLANCHES

du XVIIe volume des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.

	Pages
Liste des Bienfaiteurs et donateurs de la Société	V
» des membres des bureaux anciens	VI
» des membres honoraires	VIII
» des membres correspondants	IX
» des membres titulaires	X
» des Sociétés correspondantes nationales et étrangères	XIII
» des membres du Bureau pour 1892	XVII

I. Table analytique des comptes-rendus.

Séance du 8 janvier XVIII

Elections. — Question de la Bibliothèque. — Bague romaine de M. Daleau. — MM. de Mensignac et l'abbé Léglise, Superstitions relatives au crapaud. — Feret, Statistique archéologique des communes voisines de Bordeaux. — M. Amtmann, Billet de la banque de Law.

Séance du 12 février XXI

Mort de M. de Quatrefages, membre honoraire. — Rapport de la Commission des comptes. — Question de la bibliothèque. M. Daleau : Objets de l'industrie actuelle des tuiliers de la Gironde, comparée avec ceux de la Suède. M. Berchon : Nouvelles notes sur Saint-Jean de Sagondignac. M. Feret : Proposition de Restauration de la façade Sud de Saint-Seurin à Bordeaux.

Digitized by Google

Pages

Séance du 11 mars..... XXV

Notice sur M. Domengine, par M. Piganeau. — Mort de M. Maury, membre honoraire. M. Berchon : Plaque de cuivre commémorative de la consécration de l'église des Capucins de Beauvais (Oise), par le cardinal François de Sourdis. — Verres et poteries trouvés dans des tombeaux, près Saint-Seurin, par M. Bardié. — Bague en or trouvée près de Saint-Pierre de Bordeaux ; M. de Mensignac et de Chasteigner. — Reliquaire byzantin, par M. de Chasteigner. — Permis de chasse de 1600, signé de Henri IV, par M. Daleau. — Sceau de la ville de Bourg, par M. Daleau.

Séance du 8 avril..... XXVII

Réponse de la Municipalité pour les Restaurations de la façade Sud de Saint-Seurin. — Rapport sur le transfert de la Bibliothèque de la Société à la ville de Bordeaux, par M. Amtmann. — M. E. Berchon. L'âge du Bronze dans le département de la Gironde. Résumé. — M. Pommade, de la Réole. Eperon en fer et documents historiques. — M. de Chasteigner. Crucifix du XIIIe siècle trouvé dans l'Agenais. — M. Bardié. Lampe romaine et flèche empoisonnée. — M. Piganeau. Les grottes de Ferrand et testament d'Elie de Bétoulaud, seigneur de Saint-Poly, près Saint-Emilion. — Hache polie près Langoiran, par M. Amtmann.

Séance du 13 mai..... XXIII

De l'usage d'étendre une couche de paille dans les églises la nuit de Noël, par M. le Dr Berchon. — Cheminée de la Réole en faïence vieux Rouen, par M. Tournié. — Documents des archives de Saint-Emilion, par M. Piganeau. — Documents de 1718, de Castelviel, près La Réole, par M. Amtmann.

Séance du 11 juin..... XXXVII

Écusson en cuivre trouvé au château d'Aillas, par M. Pommade. — Particularités historiques des Archives de Saint-Emilion, par M. Piganeau.

Séance du 8 juillet..... XXXIX

Les travaux de M. Brutails, récemment nommé membre titulaire. — Les travaux de M. Grellet-Balguerie. — Note de M. Berchon sur les recherches préhistoriques de cet auteur aux Antilles. — Figurine en terre cuite de la collection Borde et photographies recueillies pendant une excursion à Villandraut et à Uzeste, par M. Amtmann. — Nombreuses photographies des différents monuments du centre de la France, par M. Bardié. — Inconvénients des grattages et peintures des maisons par ordre municipal, par M. de Chasteigner.

Séance du 12 août..... XLIV

Règlement définitif de la cession de la bibliothèque de la Société

Digitized by Google

Pages

à la ville de Bordeaux. — Conditions. — Actes administratifs. — Lettres échangées. — M. Brutails fait une communication sur les monuments de l'époque romane qui sont postérieurs à l'âge de ce style. — L'église d'Escaude en Bazadais, 1617. — L'Eglise de Francs, 1605. — M. de Manthé lit une étude sur l'ancienne Baronnie de Capian (Entre-deux-Mers). — M. l'abbé Léglise décrit une tapisserie ancienne du xvie ou du xviie siècle. — Congrès annuel des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1893. — Programme archéologique LXI

Exposition universelle et internationale de Chicago, Etats-Unis d'Amérique (Invitation) LXXI

Séance du 11 novembre LXXIII

Sceau en cuivre du xviie siècle, portant les armes de Bourg, par M. Daleau. — M. Piganeau présente un ancien registre de la jurade de Saint-Emilion, dont les couvertures sont très curieuses. — Note sur les roues à clochettes dans les églises, par M. Berchon. — Renseignements sur deux excavations, allées de Tourny, octobre 1892, par M. de Chasteigner.

Séance du 9 décembre LXXXIV

Mort de Son Eminence le cardinal Lavigerie, membre honoraire. — Roues à clochettes des églises d'Ahetze (Basses-Pyrénées) et de Pampelune, par M. Brutails. — Dépôt de sa brochure sur le baron de Caila, archéologue girondin (1744-1831), par M. le Dr Berchon. — Note sur l'épée, le livre d'heures et une relique de Talbot, par M. Berchon. — Proposition d'un monument commémoratif de la bataille de Castillon (1453), par M. Piganeau. — Notice sur l'Eglise Saint-Ciers d'Abzac, près Coutras, par M. Brutails. — Albums des sépultures d'Herpes, près Jarnac (Charente), par M. de Chasteigner. — Le cimetière mérovingien de Saint-Martin de Bordeaux, par M. de Mensignac.

Séance du 23 décembre LXXXVI

Election du Bureau pour 1893. — Tableau des membres du Bureau pour 1893 XCIII

II. Table des Mémoires.

I. *Encore Saint-Jean de Sagondignac*, par M. le Dr Berchon XLIX

II. La consécration de l'église des Capucins de Beauvais (Oise), par le cardinal François de Sourdis. — Par MM. de Carrère et Dr Berchon LVI

III. Dr Berchon : 1° Inventaire de l'âge du bronze en Gironde LVIII

Digitized by Google

Pages

IV. 2° Les roues à clochettes dans les églises..... LXXVII

V. 3° Les reliques de Talbot. — Epée, livre d'heures, reliquaire conservé au château de Montréal (Dordogne)..... LXXXVIII

VI. Chandeliers et mortiers en terre cuite. — Industrie privée des Tuiliers de la Gironde par M. F. Dr Daleau..... 1

VII. Nouvelles archéologiques, par M. Berchon. — Lot important de haches en bronze dans le Blayais, par M. Daleau. — Moule en bronze de Bergerac, par M. Tournié..... 10

VIII. Lit nuptial. — Terre cuite gallo-romaine. — Collection Borde, par M. Amtmann..... 11

IX. Notes sur une cheminée en vieux Rouen polychrome. Epoque Louis XV. — Collection Tournié de la Réole, par M. Léon Palustre..... 17

X. A propos de l'église de Francs, par M. Brutails..... 21

XI. La baronnie de Capian et le prieuré d'Artolée, par M. René de Manthé..... 37

XII. Excursion de la Société archéologique de Bordeaux à Villandraut et à Uzeste, par M. Girault..... 87

XIII. Les grottes de Ferrand, par M. E. Piganeau..... 101

XIV. Etudes paléo-archéologiques sur l'âge du bronze spécialement en Gironde, par le Dr E. Berchon..... 123

III. Table des Planches.

I. Chapelle et vigie de Saint-Jean de Sagondignac, par le Dr Berchon, dessin de M. Pouverreau.

II. Inscription commémorative de la consécration de l'église des Capucins de Beauvais (Oise), par le cardinal François de Sourdis (1608), par MM. de Carrère et Berchon.

II *bis*. Les roues à clochettes d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées Orientales) et de Saint-Nicolas de Pampelune, dessins de M. Brutails.

II *ter*. Reliquaire moderne de la Sainte-Epine, chapelle de Montréal, planche par M. l'abbé Goynehèche.

III. Poteries de tuiliers, par M. F. Daleau, photographies Amtmann.

IV. Chandeliers, par M. Daleau, photographies de M. Amtmann.

V. Lit nuptial, photographie de M. Amtmann, hélio-gravure Dujardin.

VI. Cheminée en faïence vieux Rouen polychrome. — Epoque Louis XV. — Photographie de M. Amtmann, lithographie Weterwald.

Digitized by Google

VII. Chevet de l'église de Francs. Photographie Brutails, photoglypie Berthaud de Paris.

VIII. Portail ouest de l'église de Francs. Photographie Brutails, phototypie Berthaud.

IX. Eglise de Capian : extérieur.

X. » Intérieur.

XI. » Contre-rétable et rétable.

XII. Ancienne chapelle à pèlerinage de la Vergne. Ces quatre dessins sont de M. E. Piganeau.

ERRATA

Pages xvii et xciii : Comte de Chasteigner. Numismatiste et non numismate.

Page xliii, 13e ligne : Tudot au lieu de Ludo.

Baronnie de Capian

Page 77 : Page 66 au lieu de page 32, (2e ligne).

Page 78 : Au lieu de Domni, lire Domui, (note 2).

» » Perpetum, lire perpetuum, (même note).

Page 79 : Au lieu de page 32, lire page 66.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pages

A

Abadie (Hélène d') 67
Age de bronze.....LVIII, 123
Aillas (château d')..... XXXVII
Alhan (Amalinnus d')..... 69
— (Bernardus d')..... 69
Amanieu de Grésignac (Arch. d'Auch)..... 75
Angleterre..... 129
— (Richard d')..... 73
Ambès (baron d')..... 63
Antiquités réolaises..... XLI
Aquitaine (légendes d')..... XLI
Arbalot..... 68
Arbenat (Blanche d')..... 66
Argelès-sur-Mer..... LXXXII
Arlan (d')..... 82
Armes..... LXXIV
Artolée (dame d')..... 64
— (fief d')..... 67
— (prieuré d') XLVIII, 37, 38, 71
Athelwald..... LXXXI
Athenaïs..... 141
Auberoche..... XL
Aubeterre..... XL
Aulède (d')..... 110
Australie..... 148

B

Bague..... XIX
Baléares (Iles)..... LXXVII
Barade (de la)..... 70, 76
Baraillet..... 38
Barp..... 5
Barsac (Jordan de)..... 79
Bast (Jean de)..... 141
Baurech..... 28
Baurein..... LV
Bazas (cathédrale de)..... 29

Pages

Bazas (évêque de)..... 73
Beauvais (musée de)..... LVII
Bedat (Bernard de)..... 66
— (maison noble de)..... 51, 82
Bequey..... 39
Belleyme (géographe)..... 72
Bentzman (chanoine)..... 116
Berchon (docteur).....XLIX, LVI
Bernet du Bédat..... 80
— (François du)..... 82
— (Jehanot du)..... 82
Bertaigne..... 39
Bertrand..... 145
Béthune (Henri de)..... 43
Betoulaud (André)..... 108
— (Elie de) XXXII, 104, 107, 114..... 118
— (Gabriel) 108, 109
— (Marguerite) 108, 109
— (Roland)..... 108
Blanc..... 67
— (Jean Anthoine)..... 65
Blanchet (Adrien)..... 13
Blasimon..... 26
Blasin (Raymond de)..... 70
Boaut..... 68
Bosc (Pierre du)..... 64
Bosneuil (Nicolas Guesnon de)... 55
Bosquillon (abbé de)..... 110
Bossos..... LXXXII
Bourbon-Condé (Louise-Henr. de) 18
Bourg-sur-Gironde.....2, 3
— (Armes de) XXVII, LXXIV
Bouteret..... 38
Brach (Raymond de)..... 110
Branges..... LXXXI
Bretagne..... 128
Britanniques (Iles)..... 125

Digitized by Google

Pages

Broca (Paul)..... 144
Brocas (du)..... 82

C

Cadillac..... 38
Caila (de).....138, 144
Caillavet..... 67
— (F.)..... 50
— (Jeanne)..... 57
— (Paul de)..... 57
Caillon (Marie-Catherine de)..... 54
Caillé (J.)..... 49
Calanhan (Guilhem de)..... 79
Calaynhan (Pey de)..... 79
Calédonie (Nouvelle-).. 148
Canolles (de).....109, 114
Capian (baronnie de) XLIII, 37, 39, 50..... 80
Capucins de Beauvais.....XXV, LVI
Carrère (de)..... LVI
Cartaillac..... 127
Casaux..... 50
Cassinogilum (villa de)..... XLI
Castaing..... 38, 82
Castelda (Pierre de)..... 70
Castelmoron..... 38
Castelnau (Bernard Franc de)... 53
Castillon (Dordogne).....XL, LXXXV
— (Johan de)..... 76
Caucase (le)..... 125
Caussade (Arnaud de la)..... 80
Causserouge..... 50
Caylus (de).... 144
Cernes (archidiacre de)..... 77
Cervetri..... 14
Cezac..... 132
Chaire..... 41
Chaize (de la)..... XLVIII
Chaldée..... 126
Chambault (sieur de)..... 51
Chandeliers en terre cuite.1, 4, XXIII
— à quatre trous.....5, 7
Chantre..... 127
Charente..... 127
Charente-Inférieure..... 127
Chastenet (Jehan)..... 81
Chauvet..... 127
Chauvin (Jehan de)..... 50

Pages

Chauvin (Jacques de)..... 50
Cheminée en faïence..... XXXV
— en vieux Rouen..... 17
Chemins de l'Entre-deux-Mers... 38
Cherpein..... 38
Chinsi..... 14
Chipiez..... 129, 135
Cimetière..... LXXXVI
Citta..... 14
Clément III..... 73
— V (armes de)..... .. 99
— (statue de)..... 96
— (tombeau de)..... 95
Climens (Bernd Roborel de) 117, 119
Clovis III..... XL
Commensacq..... LXXVIII
Confors (N.-D. de)..... LXXXIII
Cook..... 143, 146, 149
Coubeyrac..... 24
Coultaut..... 38, 82
Coutaud (Thomas)..... 80
Coycault (François)..... 55
Crapaud (Superstition)..... XIX
Créon..... 38
Crucifix du XIIIe..... XXXI
Crypte..... LXXXVI

D

Daleau..... 132
Dambe..... 126
Delpuech..... 50
Demptos (Toinette)..... 60
Descourgeats de la Chèze..... 64
Dordogne..... 127
Druides (grotte des)..... 101
Dubois (cardinal)..... 118
Durand..... 142
Dupuy (Gérard), archidiacre..... 102

E

Ecosse..... 129
Ecusson en cuivre..... XXXVII
Egypte..... 126
Elie..... 73
Epernon (duc d')..... 52
Eperon en fer..... XXVI
Escande (église d')... ..... XLVII, 28
Escombleau (Madeleine d')..... LVIII

Digitized by Google

Pages

Esnandes 29
Espagne..... 125
Ευρτωναν..... 102
Evans 129
Ex-voto XLIII

F

Fabernet (maison noble de)..... 51
— (Guillaume de)..... 70, 80
Fenestre (la)..... 82
Fenwick (Joseph)..... 56
— (Franco-Colombus)..... 56
Ferran..... 82
Ferrand (grottes de)..... 101
— (maison noble de). 105, 108
Feuillas (seigneur de)..... 52
Figurine en terre cuite..... XLIII
Filhol (Mlle de)..... 57, 67
Fleuriau de Bellevue..... 127
Foix (comte de)..... 57
Fornerod..... 120
Forquier (Jeanne de)..... 108
Fouilles LXXVI
Francs (Gironde)..... XL, 30
— (église de)..... XLVII, 21
Fresquet de Ribouteau..... 59
— (Blaise de)..... 59
— (François de)..... 60
— (Bernard de)..... 60
— (Toussaint de)..... 60
— (Jean-Baptiste de)..... 61
— (Marie-Pernie-Angélique de)..... 61
— (Anne de)..... 61
— (Raymond Nouat de).. 60
— (Toinette-Sophie de).... 60
— (Appolonie de)..... 62
— (J.-B.-Joseph de)..... 62
— (Maurice-J.-B. de)..... 62
— (Léonard-Léon de)..... 62
— (Pétronille-Marie de)... 63
Fresseron 82
Fulda (abbaye de)..... LXXVII

G

Gailhaband..... LXXVII
Galatheau (Jacques de)..... 64, 82
— (Hélies de)..... 64

Pages

Galatheau (Suzanne de)..... 64
Galet (sculpteur)..... XIX
Galleteau (maison noble de)..... 64
Gaufreteau..... 31
Gères (Jules de)..... 117
German 38
Goth (Bertrand de)..... 90
Grange (la)..... 38
Grenier (Marie de)..... 64
Gresignac (Amanieu de)..... 75
— (famille de)..... 76
— (Raymond de)..... 76
— (Gaillard de)..... 76
Grottes de Ferrand..... XXXII
Grusoirs en terre cuite..... XXIII, 2
Guénant (Jeanne)..... 56
— (Joseph) 56
Gueynet (Mathieu)..... 57
Gueynich 5
Guichebault..... 82
Guillibaud 18
Guionneau 38
Guislain (comte de)..... 65
Guitres XL

H

Haches à double coulisse... 128, 136
— à talon..... 128, 135
— à douille..... 128, 135, 136
— à ornements..... 128, 135
— à ailerons.. ..... 128, 135
— des premiers essais..... 135
— massives..... 135
— à coulant..... 135
— à anneau latéral.... 128, 149
— grand type médocain..... 136
Halland..... 6
Hamelin (Jeanne)..... 55
Hazelius..... 6
Hearne (d')..... 146
Herpes LXXXVI

I

Innocent X..... 42
Inscription..... LVI, XCII, 30, 119
Irlande 129

Digitized by Google

Pages

J

Jaugeblanc 108, 112
Jouannet..... 141
Jourdie 38
Jousset (Eléazar de) 52
— (Benjamin de)..... 52
Jullian 1

L

Labadie (Théodore de)..... XLIII
La Chèze..... 57, 59
— (Elisabeth de)..... 59
— (Léonard de)..... 63
— (Anthoine de)..... 63
— (Jean de)..... 63
— (François de)..... 63
La Claverie.... 56
Lalustre..... 3
Lamantien (âge)..... 131
Lamouroux (L.-M. Antoine de).. 53
Landes..... 127
Langoiran..... 28, 38
Langoyran (B. de)..... 31, 77
Lansac..... 1
Laporte..... 49
Laporterie (de)..... 127
La Réole..... 29
Larnaudienne (époque).... 131
Laruscade..... 1, 3
Las Tours (Agnès de)..... XC
Latour du Moulin..... 148
Lauvergnac (Catherine de)..... 53
— (Suzanne)..... 59
Lavauguyon..... 108
Law (banque de) XXI
La Ville (Jean)..... 56
Lectus 12
Lepic (vicomte de)..... 143, 145
Lescours (Château de)..... 120
Lesson..... 127, 144
Leyritz (Marg.-Eliette-Cath. de) . 55
Lit nuptial..... 11
Lory (Pérette de). 52
Lumholtz (Carl)..... 148
Lusignan (Marquis de)..... . 52
Luxe (Jehan de)..... 51
— (Guy de)..... 51
— (Josne)..... 52

Pages

M

Mac-Mahon (curé)..... 50
Mallet de la Jorie de la Puyvalier 110
Manche..... 128
Marans (Joseph de)..... 109
Maret..... 38
Margueron. 28
Marmouset 58
Martel (Jeanne Platon de)..... 60
Mas..... 67, 68, 82
Mathan (Pey de)..... 66
— (Jean de)..... 66
Mathieu (Françoise de) 53
Maufras..... 127
Maurin (F.)..... 57
Menaude (Vicomte de) 63
Menoire (Eléonore-Catherine).... 56
— (Alexis-Guillaume)..... 56
Mios..... LXXVIII
Mirebeau-sur-Bèze LXXIX
Molon (Isambert de)..... 66
Moncuq (Charles de)..... 51
Mons (Jean-Antoine de la Tour), 110, 113, 118, 120
Montagrier XL
Montaut..... XL
Montbadon..... 26, 30
Montagne..... 27
Montferrand (Guy de)..... 31
Monthelon. LXXXI
Montignac..... XL
Monségur 26
Morgien (âge) 131
Morlaas 57
Mortillet (de)..... 125
Mortier à sel..... 2, 3
— en terre cuite..... 1
Mota (Gaillard de)..... 73
Mothe (maison noble de la)..... 51
Mouels 60
Moueys..... 60
Mouillac..... 27
Moulun (Pey de) 66
— (Arnault de)..... 66
— (Pierre-Clément de)..... 66
— (Jean de)..... 66
— (Petit)..... 82

Digitized by Google

Pages

N

Noret (Jean-Jacques de Raymond de) 54
Normandie 128
Norwège 129
Novales d'Artolée 82

O

O'Gilvy 63

P

Paché (curé) 50
Paillet 38
Patou-Patous 147
Peise 126
Pellé 67
Pellegrin (curé) 50
Peyronencq (Michel de) XC
Perrot 129, 135
Phébus 57
Phéniciens 129
Pichon (baron de) 120
Pierres gravées 110
Pilon en terre cuite 2
Pistillus 12
Plaque commémorative XXV
Pogeton (Raymond de) 69
Pomas 76, 80
Pontbriand (Pierre de) XC
Pontet (grand et petit) 82
Popp 56
Porcherie (La) XLVIII
Poterie XXVI
Pottier 13
Pouldavid LXXX
Prieur (J.) 31
Prum (abbaye de) LXXXI
Puch (Le) 82
— (Peyronne du) 66
Pujols 26
Pujoulx (de) 82
Puisseguin 27
Puynormand 24, 28

Q

Quartières au XIVe siècle 48
Quilinen (N.-D. de) LXXX

Pages

R

Ramondon (château de) 65
Registre de Jurade LXXV
Regnon (Jehanne de) 50
Réole (église abbatiale de la) 9
Rétables 41
Rey (le) 38
Rhône 126
Rhône (Bassin du) 128
Ribouteau 60
Rions (le) 38
— (Bernard de) 58
Rochefoucauld (Dominique de la) 84
Roues à clochettes ..... LXXV, LXXVII
Roque (Orthon de la) 68, 82
Roquebouse XXXI
Roquey (la) 82
Rozier de Terrefort 57
Rozzet de la Noguarède 109

S

Salière en terre cuite XXIII
Salignac (Elie de) 78
Salles 8
Sarrau (Jeanne) 56
Saujon (église de) 29
Saulvebeuf (marquis de) 59
Sauve (abbaye de la Grande) 72
Sceau en cuivre LXXIV
Semur en Auxois LXXIV
Sentuary (Jean de) 54
— (Marie-Catherine de) 54
— (Michelle de) 55
— (Françoise de) 55
— (L. Jos. Paulin de) 55
Sépultures LXXVI
Sidon 126
Siècle VIe LXXXVI
Sixtillius XLIII
Smaland 6
Soulignac 39
Sourdis (François de). XXV, LVI, 32
Strutt 148
Suau ..... XLVIII, 38, 55
Sudiraut (Guillaume) XC
Suède 129
Synceny 18

Digitized by Google

Pages

Saints

Saint-Aethelvold..... LXXXI
» Angadresme..... LVII
» Benecditus..... XXVI
» Christophe..... XLI
» Ciers d'Abzac..... LXXXVI
» Colombe..... 24
» Cybard..... XLI, 27
» Denis-de-Piles..... 27
» Epine..... XC
» Front de Périgueux..... XLI
» Germain d'Esteuil..... LV
» Hilaire..... 70
» Hippolyte..... 101, 105
» Jean de Sagondignac. XXIII, XLIX
» Julien de Tours..... 35
» Léger (Marie de)..... 52
» — (Jacob de)..... 52
» Loup..... 50
» Martial..... 39
» Martin (basilique)..... LXXXVII
» — 31
» Melanus..... 26
» Michel-la-Rivière..... 27
» Nicolas de Pampelune... LXXXII
» Paul de Londres..... LXXXI
» Saturnin..... XLVIII, 39
» Seurin..... 50
» Sulpice de Faleyrens..... 120

T

Talbot..... LXXXV
— épée..... LXXXIX
— livre d'heures..... LXXXIX
— (reliques de)..... LXXXVIII
Tanesse (Anne)..... 118
Tanna (Ile)..... 143, 148
Tapisserie ancienne..... XLVIII
Tarnès..... 27
Tastes (Gaillard de)..... 70
Tauzinasse (la)..... 82
Tayac..... 27
Tenniers..... 38
Terre cuite..... 1, 11
Testart (Louis de)..... LXXVI
— (Abraham de)..... LXXVI
Teuillac..... 1
Thibaut (Gaston)..... 59
— (chevalier)..... 52

Pages

Thilorier (Jacques de)..... 55
— (Pierre de)..... 55
Tourne..... 38
Tourny (Allées de)..... LXXVI
— (Place de)..... LXXVI
Tourtirac (église de)..... 30
Trène (Boson de la)..... 68
Trentième (impôt du)..... 49
Trimoullet..... 104, 113
Tuile à cruchade..... XXXIII, 4
Tuzan..... LXXVIII, LXXXI
Tyr..... 126

U

Uzeste (Notre-Dame)..... 87, 92

V

Valentinien Ier..... XIX
Vasatence (chronicon)..... 102
Vérac..... 27
Vergne (chapelle de la)..... 50
Verre à boire sans pied..... XXVI
Verrerie..... XXVI
Verteuil (Marguerite de)..... 52
Vestrogothie..... 6, 7
Vic de Chassenay..... LXXIX
Vidal (G.), curé..... 49
Villandraut (château)..... 88
Villegouge..... 25
Villenave..... 38
Villenave-d'Ornon..... LXXIX
Ville (de la)..... 38, 82
Vimeney..... 113
Vincens (Joseph de)..... 53
— (Elisabeth de)..... 53
— (Charles-Math. de)..... 53
— (Louis-Joseph de)..... 53
— (Rose de)..... 53
Vivans (François)..... 114
Volga..... 126
Volterra..... 14
Voluzan..... 110
Vulci..... 14

Y

Ysanguier (Gabrielle)..... 51

Z

Zélandais (nouveaux)..... 147

Digitized by Google

17,698. — Bordeaux, Ve Cadoret, impr., rue Montméjan, 17

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Société

GRC

VUE D'ENSEMI

Digitized by Google

Digitized by Google

LITH. WETTERWALD. E. Piganeau, del.

GROTTES DE FERRANT (VUE DE LA GRANDE GALERIE PRISE DU POINT A DU PLAN)

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME XVIII

BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-ÉDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Vve P.-M. CADORET
IMPRIMEUR
17 — RUE MONTMÉJAN — 17

1893

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE BORDEAUX

✱ Décoration de la Légion d'honneur. — ✠ Ordre étranger. —
I. ✪ Officier de l'Instruction publique. — A. ✪ Officier d'Académie.
✠ M. A. Mérite agricole.

Bienfaiteurs et Donateurs.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Conseil général de la Gironde.
La Municipalité de Bordeaux.
La Ville de Paris et M. le Préfet de la Seine.

Membres du Bureau depuis la fondation de la Société, projetée en 1867, créée le 2 mai 1873 et autorisée le 26 août de la même année.

Président honoraire et fondateur.

M. Sansas, Avocat, Député de la Gironde, mort à Versailles, le 3 janvier 1877.

Bureau provisoire, 2 mai 1873.

Président : M. Léo Drouyn, ✱.
Secrétaire général : M. Gaullieur, A. ✪.

Digitized by Google

Bureaux définitifs, 14 novembre 1873.

	Présidents :	*Secrétaires généraux :*
1874	MM. Delpit.	MM. Dr Baudrimont, A. ✪. puis Delfortrie, 6 février 1874.
1875	Farine. A. ✪.	Delfortrie.
1876	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1877	Marquis de Puifferrat.	Ch. Braquehaye, A. ✪.
1878	Delfortrie.	Gaullieur, A. ✪.
1879	Sourget, ✻, A. ✪.	de Mensignac.
1880	Ch. Braquehaye, A. ✪.	id.
1881	L. Lussaud.	id.
1882	Dr Azam, ✻, A. ✪.	id.
1883	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1884	Sourget, ✻, A. ✪.	id.
1885	Dr Berchon, ✻, ✠, A. ✪.	id.
1886	E. Piganeau, A. ✪.	Dr Berchon, ✻, ✠, A. ✪.
1887	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1888	Sourget, ✻, A. ✪.	id.
1889	Jullian, I. ✪.	id.
1890	Bonie, O. ✻, ✠, A. ✪.	id.
1891	Cte A. de Chasteigner.	id.
1892	Dezeimeris, ✻, A. ✪.	id.
1893	Habasque (F.), ✻, A. ✪.	id.

	Vice-présidents :	*Assesseurs.*
1874	MM. Farine, Dezeimeris.	MM. Lussaud, G. Labat.
1875	Dezeimeris, Léo Drouyn.	Delpit, Lussaud, G. Labat.
1876	Léo Drouyn, de Puifferrat.	id.
1877	Delfortrie, Sourget.	Lussaud, Dezeimeris.
1878	Sourget, Braquehaye.	Lussaud, Dezeimeris, de Puifferrat.
1879	Braquehaye, Lussaud.	Dezeimeris, Collignon, Delfortrie.
1880	Lussaud, Azam.	Dezeimeris, Collignon, Sourget.
1881	Azam, Collignon.	Dezeimeris, Sourget, Braquehaye.
1882	Collignon, Dezeimeris.	Braquehaye, Sourget, Lussaud.
1883	Sourget, Lussaud.	Braquehaye, Azam, Berchon.
1884	Lussaud, Berchon,	Dezeimeris, Piganeau, Braquehaye.

Digitized by Google

1885	MM. Piganeau, Dezeimeris.	MM. Sourget, Braquehaye, Combes.
1886	Dezeimeris, Sourget.	Braquehaye, Combes.
1887	Sourget, Bonie.	Combes, Braquehaye.
1888	Bonie, Jullian.	Dezeimeris, Combes, Braquehaye.
1889	Bonie, de Chasteigner.	Sourget, Combes, Dezeimeris.
1890	de Chasteigner, Dezeimeris.	Jullian, abbé Léglise, de Mensignac.
1891	Dezeimeris, Habasque.	Bonie, abbé Léglise, de Mensignac.
1892	Habasque, de Mensignac.	de Chasteigner, abbé Léglise, de Faucon.
1893	de Mensignac, de Faucon.	Dezeimeris, abbé Léglise, Cte A. de Chasteigner.

Trésoriers :	*Trésorier adjoint :*
1874 à 1876 MM. Lalanne.	1880 à 1891 M. Dagrant.
1877 à 1888 Domengine.	
1889 Dagrant.	
1890 id.	
1891 id.	
1892 id.	
1893 id.	

	Secrétaires-adjoints :	*Archivistes :*
1874	MM. E. Piganeau, Maufras.	MM. Marquis de Puifferrat
1875	id. Braquehaye.	id.
1876	id. id.	Farine (Charles).
1877	id. Marmet.	id.
1878	id. de Mensignac.	id.
1879	id. Feret.	id.
1880	id. id.	Amtmann (Théodore).
1881	id. id.	id.
1882	id. id.	id.
1883	id. id.	id.
1884	de Faucon, Feret.	id.
1885	Feret, abbé Corbin.	id.
1886	id. id.	id.
1887	E. Piganeau, Feret.	id.
1888	id. id.	id.
1889	id. id.	id.
1890	id. id.	id.
1891	id. id.	id.
1892	id. id.	id.
1893	id. id.	id.

Digitized by Google

Membres honoraires.

LECOT (S. E. Monseigneur), cardinal-archevêque de Bordeaux.

DELISLE (Léopold), C. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, 8, rue des-Petits-Champs, Paris.

DURUY (Victor), G. O. ✻, I. ❂, de l'Académie française, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques des Sociétés savantes, 5, rue de Médicis.

Le BLANT (Edmond), O. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, président de la section d'Archéologie du comité, 7, rue Leroux.

BERTRAND (Alexandre), O. ✻, I. ❂, membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain en Laye.

HÉRON de VILLEFOSSE (Antoine), ✻, I. ❂, membre de l'Institut, conservateur de la Sculpture grecque et romaine au Musée du Louvre, directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, 80, rue de Grenelle.

GUILLAUME (Eugène), membre de l'Institut, 238, boulevard St-Germain.

LONGNON (Aug.), ✻, A. ❂, membre de l'Institut, archiviste aux Archives nationales, membre titulaire du Comité, boulevard des Invalides, 34.

PERROT (Georges), O. ✻, membre de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, prof. d'Archéologie à la Faculté des Lettres, 45, rue d'Ulm, Paris.

BONAPARTE (Prince Roland), 22, cours de la Reine, Paris.

CHABOUILLET (Anatole), O. ✻, I. ❂, vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue Colbert, 12.

BARTHÉLEMY (Anatole de), ✻, I. ❂, membre de l'Institut, membre du Comité, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.

LASTEYRIE (Comte Robert de), ✻, I. ❂, professeur à l'Ecole des Chartes, secrétaire du Comité, rue Pré aux Clercs, 10 *bis*.

DARCEL (Alfred), ✻, I. ❂, directeur du Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

COURAJOD, ✻, A. ❂, conservateur adjoint au Musée du Louvre, membre de la Commission des Monuments historiques, à Passy, rue Vital, 43.

MUNTZ (Eugène), ✻, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Condé, 1.

CHARMES (Xavier), ✻, I. ❂, directeur du Secrétariat du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Bonaparte, 12.

BABELON (Ernest), Bibliothécaire au cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 23.

Digitized by Google

PALUSTRE (Léon), ✻, A. ❨, ancien directeur de la Société française d'Archéologie à Tours.

MARSY (Comte de), ✻, A. ❨, directeur de la Société française d'Archéologie, à Compiègne (Oise).

GONSE (Louis), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue Favart, 8, à Paris.

NORMAND (Ch.), directeur de l'*Ami des monuments*, 1, rue des Martyrs.

MOREAU (Frédéric), ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, à Fère en Tardenois et rue de la Victoire, 98, à Paris.

ALLMER, ✻, correspondant de l'Institut, à Lyon, quai Claude-Bernard, 7.

Membres honoraires étrangers.

SILVA (Le Chevalier J. P. N. da), O. ✻, I. ❨, architecte de S. M. le Roi de Portugal, membre de l'Institut de France, à Lisbonne.

HENRARD (Paul), général d'artillerie, secrétaire général de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à Anvers, membre de la section des Lettres de l'Académie royale de Belgique, etc.

LYUBIC' (professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de Philologie indo-chinoise, University College, à Londres.

SCHMIDT (Waldemar), professeur à l'Université de Copenhague, directeur du Musée royal.

HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie de Stockholm.

MONTELIUS (Oscar), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéologie de Stockholm.

Dr GROSS, membre de plusieurs Sociétés savantes à Neuveville (Suisse).

Membres correspondants.

POTTIER (Le Chanoine F.), A. ❨, fondateur et président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

FORESTIÉ (Édouard), A. ❨, secrétaire de la même Société, à Montauban.

De CARSALADE du PONT (Le chanoine J.), A. ❨, secrétaire de S. G. l'Archevêque d'Auch.

CARTAILHAC (Émile), ✻, ✠, I. ❨, à Toulouse.

De FONTENILLES (Paul), ✠, A. ❨, Inspecteur général de la Société française d'archéologie, à Montauban.

CALHIAT (Le Chanoine), aumônier au Lycée de Montauban.

Digitized by Google

DUMAS DE RAULY, A. ✿, archiviste du département de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
JOUAN (HENRI), capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg, O. ✻, A. ✿.
AUDIAT (LOUIS), historien et archéologue, à Saintes, I. ✿.

Membres titulaires (1).

1873 DANEY (ALFRED), O. ✻, I. ✿, Maire de Bordeaux, rue de la Rousselle, 36.
— LARRONDE (E.), négociant, rue Vauban, 9.
— BARCKHAUSEN (H.), ✻, A. ✿, professeur à la Faculté de Droit, ancien adjoint au maire, correspondant à l'Institut de France, cours d'Aquitaine, 80.
— SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
— PUIFFERRAT (MARQUIS DE), au château du Breuil, à Talence (Gironde).
— TRABUT-CUSSAC, architecte, rue Combes, 6.
— GOUNOUILHOU, ✻, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
— DEZEIMERIS (REINHOLD), ✻, A. ✿, correspondant de l'Institut de France, conseiller général de la Gironde, rue Vital-Carles, 11.
— BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.
— LANEFRANQUE (DE), imprimeur, rue Permentade, 23-25.
— PIGANEAU (EMILIEN), A. ✿, professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, cours d'Albret, 17.
— GEORGEON, rue Sabathé, 29.
— BAUDRIMONT (E.), A. ✿, docteur en médecine, rue Saint-Rémy, 43.
— SOURIAUX, ✻, conducteur principal des Ponts et Chaussées, rue de la Croix-Blanche, 2.
— COURAU (ALBERT), architecte, cours Victor-Hugo, 18, à Agen (Lot-et-Garonne).
— TERPEREAU (A.), I. ✿, photographe, cours de l'Intendance, 29.
— GIRAULD (A.), A. ✿, artiste-peintre, rue Mazarin, 101.
— FERET (ÉDOUARD), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
— CHASTEIGNER (COMTE ALEXIS DE), archéologue et numismate, rue de Grassi, 5.
— BAUDIN, architecte, rue Plantey, 18.
— CHAPON (JULES), publiciste, rue de Cheverus, 8.
— DELPUGET (Consul de Monaco), rue des Treuils, 73.
1874 COUNORD (E.), ingénieur civil, conseiller général de la Gironde, cours du Médoc, 148.
NÉGRIÉ, ✻, agrégé de la Faculté de médecine, rue Ferrère, 54.

---

(1) Tous ceux de l'année de 1873 sont Fondateurs de la Société.

Digitized by Google

1874 SOURGET (Adrien), ✻. A. ✪, ancien adjoint au maire de Bordeaux, cours de Gourgues, 8.
— VERDALLE (H.), docteur en médecine, rue Guillaume-Brochon, 5.
— DALEAU (François), archéologue, à Bourg (Gironde).
— CLOUZET, conseiller général de la Gironde, cours Victor-Hugo, 88, 90, 95.
— BONIE (F.), ✻, ✠, A. ✪, ancien conseiller à la Four, cours d'Albret, 30.
— MONTESQUIEU (Baron Ch. de), au château de la Brède (Gironde).
— BERCHON, ✻, ✠, ✠, A. ✪, ancien médecin principal de 1re classe de la marine, cours du Jardin-Public, 96.
— AZAM (Eug.), ✻, A. ✪, professeur de la Faculté de médecine et de pharmacie, correspondant de l'Institut de France, rue Vital-Carles, 14.
— SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
— BROWN (F.), allées de Chartres, 9.
— RICARD, architecte, rue Peyronnet, 20.
— GERVAIS, architecte, place Gambetta, 29.
— MOULINIER, avocat, rue des Remparts, 21.
— HALPHEN (Const.), propriétaire, au château de Batailley, à Pauillac (Gironde), et Paris, rue de Tilsitt, 11.
1875 MILLET, peintre-décorateur, rue du Mirail, 8.
— BROCHON (H.), avocat, rue Vital-Carles, 22.
— PANAJOU (H.), photographe, allées de Tourny, 8.
— DURAT (Raymond), à la Roque de Padillac (Gironde).
— TAMIZEY de LARROQUE, ✻, A. ✪, historien, correspondant de l'Institut de France, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
— MIOCQUE, imprimeur, rue d'Albret, 26.
— LAFUGE (J.-C.), rue Notre-Dame, 134.
— DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
— RIBADIEU (F.), archéologue, rue Huguerie, 48.
— POUVERREAU, agent-voyer d'arrondissement, à Lesparre (Gironde).
— THOLIN, I. ✪, archiviste du département du Lot-et-Garonne, à Agen.
— MENSIGNAC (Camille de), conservateur des Musées préhistorique, des Armes et des Antiques, cours d'Alsace-et-Lorraine, 12.
1876 FORRESTER (Offley), 66, Mark-Lane, à Londres (Angleterre).
1877 AMTMANN (Th.), négociant, rue Doidy, 26.
— DUVIGNEAU, député, conseiller général de la Gironde, à Audenge.
— DUMEYNIOU (Louis), architecte, quai Bourgeois, 4.
— GADEN (Charles), conseiller municipal, rue de la Course, 109.
1878 DURAND (Pierre), architecte, rue François de Sourdis, 155.
PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
GRENIER, (Ponsian), rue Sainte-Catherine, 156.

Digitized by Google

1879 GARRES, route de Bayonne, 120.
1880 POCHET (Abel), notaire, rue Saint-Rémy, 64.
— MANDEVILLE, ✠, A. ✿, rue Rodrigues-Péreire, 2.
— TRAMASSET (Gustave), rue du Couvent, 14.
— PARRAIN (P.), commis-architecte, rue Plantey, 9.
— SAUNIER (Fernand), professeur à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, rue de Pessac, 8.
— GRELLET-BALGUERIE (Ph.), I. ✿, ancien magistrat, 11, Hargrave-Road, Upper-Halloway, N. Londres.
1881 FAUCON (de), ✠, archéologue, place Rohan, 4.
— WETTERWALD, quai Louis XVIII, 15.
— CANTELLAUVE, percepteur à La Réole (Gironde).
1882 LABBÉ (Louis), architecte, rue du Temple, 17.
— MARCHAND (Emmanuel), cours Gambetta, 31, à Talence (Gironde).
— MUSÉE PRÉHISTORIQUE, hôtel Bardineau, au Jardin-Public.
1884 JULLIAN (Camille), I. ✿, maître de conférences à la Faculté des Lettres, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, et des Beaux-Arts, cours Tournon, 1.
— MIMOSO, cours de l'Intendance, 57.
— GAULNE (Alfred de), allées de Tourny, 15.
1885 GAUTIER (Emile), rue Poirier, 1.
— LORY (Henri de), cours d'Albret, 17.
— ARNÉ (Georges), rue Judaïque, 121.
— MUSÉE DES ARMES, à la Bibliothèque de la Ville.
1886 DAUBY (L'abbé), curé de Saint-Michel de Bordeaux, au Presbytère.
— TOURNIÉ (Camille), négociant, à La Réole (Gironde).
— POMMADE, à la Réole (Gironde).
— MERMAN (Jules), négociant, pavé des Chartrons, 33.
1887 DOLL (Charles), ✠, ✠, ✠, inspecteur du travail des enfants employés dans l'Industrie, rue du Colisée, 19.
— LÉGLISE (L'abbé), vicaire à Sainte-Marie-La-Bastide, avenue Thiers, 72.
— MAILLE, facteur d'orgues, rue Brian, 16-18, et rue Leberthon, 91.
— HANAPPIER (Charles), négociant, rue du Jardin-Public, 55.
— RAFAILLAC (S.), docteur en médecine, président du Syndicat médical du Médoc, à Margaux (Gironde).
— LAWTON (Edouard), propriétaire, quai des Chartrons, 94.
— LANOIRE (Camille), A. ✿, ✠ M. A., conseiller général de la Gironde, rue Lafayette, 8.
— VALETTE (L'abbé), curé de Saint-Mariens (Gironde).
— BARDIÉ (A.), cours de Tourny.
1888 DAMPIERRE (Marquis de), président de la Société des Agriculteurs de France, au Château de Plassac, près Saint-Genis (Charente-Inférieure).

Digitized by Google

1888 SANTA-COLOMA (Joseph de), cours de Gourgues, 8.
1889 BONIFAS (Paul), négociant, rue Tourat, 38.
— DULAU, éditeur, à Londres.
— HABASQUE (F.), ✻, A. ✪, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, conseiller à la Cour, rue Emile-Fourcand, 21, Bordeaux.
— CAZEMAJOU (L'abbé), vicaire à Saint-Louis, à Bordeaux.
— LELIÈVRE (L'abbé), vicaire de Sainte-Croix, à Bordeaux.
— ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA GIRONDE.
— MALLET (Albert), chemin des Cossus, Bouscat-Bordeaux.
1890 BERCHON (Charles), 96, cours du Jardin-Public.
— DÉODAT de VERTHAMON (Marquis), château du Castera, Saint-Germain d'Esteuil (Médoc).
— GROSS-DROZ, négociant, rue du Réservoir, 10.
— HAMM (Georges), sculpteur sur bois et professeur de dessin, rue d'Albret, 17.
1891 CHARBONNEL (A.), négociant, rue des Remparts, 30.
— FLOS (Léopold), rue Arnaud-Miqueu, 30.
— LAGLER-PARQUET, épigraphiste, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue Boudet, 4.
— BONETTI, peintre, rue Sainte-Catherine, 229.
— MANTHÉ (René de), place du Pont, La Bastide.
1892 BAILLON, notaire à Langoiran (Gironde).
— FLORENT, rue du Palais-Galien.
— LEWDEN (F.-H.-Louis), capitaine instructeur au 15e Dragons, Libourne.
— BRUTAILS, I. ✪, archiviste du département de la Gironde, aux Archives, rue d'Aviau.
1893 CHARIAULT (Henri), homme de lettres, à Beautiran.
— THIBAUDEAU (Armand), avoué, 17, cours de Tourny.
— MICHAUT, peintre miniaturiste, 63, rue des Ayres.
— MILLER (Omer), peintre, 66, rue des Remparts.
— LAMARTINIE (Abbé), curé de Blézignac.
— ANSBER (Herman), à Saint-Seurin de Cadourne.
— GARREAU, ancien notaire à Langon.
— BRUN (Abbé), curé d'Uzeste (Gironde).

Digitized by Google

Sociétés correspondantes en France.

Alais	Société Scientifique et Littéraire.
Amiens	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême	— Archéol. et Historique de la Charente.
Autun	— Eduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes	— Archéologique.
Bayonne	— des Sciences et Arts.
Beauvais	Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
Belfort	— d'Emulation.
Besançon	— d'Emulation du Doubs.
Béziers	— Archéologique, Scientifique et Littéraire.
Bone (Algérie)	Académie d'Hippone.
Bourges	Société des Antiquaires du Centre.
Brives	— Scientifique, Historique et Littéraire de la Corrèze.
Caen	— des Antiquaires de Normandie.
Cahors	— des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
Carcassonne	— des Arts et Sciences.
Castres	Commission des Antiquités de Castres et du département du Tarn.
Châlons-sur-Marne	Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Châlons-sur-Saône	— d'Histoire et d'Archéologie.
Chambéry	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Châteaudun	— Dunoise.
Château-Thierry	— Historique et Archéologique.
Compiègne	— Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments.
Constantine (Algérie)	— Archéologique.
Dax	— de Borda.
Digne	— Littér. et Scientifique des Basses-Alpes.
Dijon	Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Draguignan	Société d'études Scientifiques et Archéologiques.
Guéret	Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.
Langres	— Historique et Archéologique.
La Rochelle	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts.
Le Havre	Société Nationale Havraise d'Etudes diverses.
Le Mans	— Historique et Archéologique du Maine.
Le Puy	— d'Agric., Sciences, Arts et Commerce.
Lille	Commission Historique du département du Nord.

Digitized by Google

Limoges	Société Archéologique et Historique du Limousin.
Lyon	— Littéraire, Historique et Archéologique.
Melun	— Archéologique, Sciences et Arts de Seine-et-Marne.
Montauban	— Archéologique du Tarn-et-Garonne (1).
Montpellier	— Archéologique.
Nancy	— d'Archéologie Lorraine.
Nantes	Société Archéologique.
Narbonne	Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
Nice	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans	— Archéologique et Historique.
Paris	Commission de la Topographie des Gaules.
»	Publications Scientifiques et Archéologiques du Comité des Travaux Historiques au Ministère.
»	Société d'Anthropologie.
»	Musée Guimet, Annales.
»	— — Revue de l'histoire des religions.
»	Revue des Etudes grecques.
»	Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France.
»	Bibliothèque de l'École des Chartes.
»	Journal des Savants.
»	Revue de la Société des Études historiques.
»	L'Ami des monuments.
»	Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise de France.
Pau	Bibliothèque des Sciences, Lettres et Arts.
Périgueux	Société Historique et Archéologique.
Poitiers	— des Antiquaires de l'Ouest.
Quimper	— Archéologique du Finistère.
Rambouillet	— Archéologique.
Rennes	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez	— des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.
Rouen	Commission des Antiquaires de la Seine-Inf.
»	Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie.
Saint-Brieuc	— Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord.
Saint-Dié	Société Philomathique Vosgienne.
Saint-Germain	Musée National.

(1) Nommée *Associée* à la suite de la réception d'un grand nombre de ses membres, à Bordeaux, les 21, 22 et 23 octobre 1890.

Digitized by Google

Saint-Omer.....	Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes.....	— des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Sens.....	— Archéologique.
Soissons.....	— Archéologique, Historique, Scientifique.
Toulouse.....	— Archéologique du Midi.
Tours.....	— Archéologique de Touraine.
Troyes.....	— Académique d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes.....	Société Polymathique du Morbihan.

Sociétés étrangères.

Bruxelles.....	Commission royale d'Arts et d'Archéologie.
»	Analecta Bollandiana.
Liège.....	Institut Archéologique Liégeois.
Namur.....	Société Archéologique.
Anvers.....	Académie d'Archéologie de Belgique.
Huy..	Cercle hutois, Sciences et Arts.
La Haye.....	Institut Royal, pour les Lettres, la Géographie et l'Ethnographie des Indes néerlandaises.
Londres.....	— Royal Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande.
Taunton (Angleterre)..	Archeological and natural history society.
Copenhague.....	Société royale des Antiquaires du Nord.
Stockholm.....	Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède.
Agram (Croatie).....	Société Archéologique Croate.
Madrid.....	Académie Royale d'Histoire.
Lisbonne.....	Société Royale des Architectes et Archéologues Portugais.
Washington Etats-Unis).....	Institut Smithsonien.
»	Bureau of Ethnology.
New-York.....	Anthropological society.
Boston et New-York...	American folk lore society.
San-José (Costa-Rica).	Annales del Museo nacional.
Mexico.....	Museo nacional.
Rio Janeiro (Brésil)...	Archives du Musée national.
Moscou (Russie).....	Société impériale archéologique.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Membres du Bureau pour l'année 1893.

Président : M. Habasque (Francisque), ✻, A. ✿, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Conseiller à la Cour.

Vice-Présidents :
M. de Mensignac (C.), Conservateur des Musées d'Antiques, d'Armes et Préhistorique.
M. de Faucon ✠, Archéologue.

Secrétaire-général : M. le Dr Berchon, ✻, ✠, ✠, A ✿, ancien Médecin principal de 1re classe de la Marine.

Secrétaires :
M. Piganeau (Ecn), A. ✿, Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux.
M. Feret (Edouard), Éditeur-libraire.

Trésorier : M. Dagrant (G.-P.), ✠, Peintre-verrier.

Archiviste : M. Amtmann (Th.).

Assesseurs :
M. Dezeimeris (R.), ✻, A. ✿, Membre correspondant de l'Institut, *Président sortant.*
M. l'abbé Léglise, Vicaire de la Bastide, Bordeaux.
M. le Comte A. de Chasteigner, Archéologue et Numismate.

JOURS DE SÉANCES en 1893

Les deuxièmes vendredis des mois suivants, à 8 heures du soir
A l'Athénée, salle 4, rue des Trois-Conils, 53.

13 janvier	10 mars	12 mai	14 juillet	10 novembre
10 février	14 avril	9 juin	11 aout	8 décembre

Le Bureau se réunit tous les premiers vendredis des mêmes mois et à la même heure.

Les élections ont lieu dans une séance spéciale en Décembre.

Bibliothèque : 17, rue Montméjan. — Demande de livres et du diplôme illustré (3 fr.) : à M. l'Archiviste, rue Doidy, 26.

Secrétariat général : 96, cours du Jardin-Public.

Digitized by Google

Comptes-rendus des Séances de la Société Archéologique

DE BORDEAUX

Séance du 13 janvier 1893.

Présidence de F. Habasque, président.

Lecture et adoption des deux procès-verbaux des 9 et 19 décembre 1892.

M. le Président annonce qu'il a fait les visites officielles du premier de l'an aux autorités.

Correspondance. —Rappel de la circulaire ministérielle fixant au 4 avril l'ouverture du Congrès annuel de la Sorbonne, et au 20 février la dernière limite pour l'envoi des Mémoires destinés à ce Congrès.

M. C. de Mensignac fait hommage à la Société de son travail sur les superstitions attribuées à la salive et au crachat.

Madame veuve Domengine remercie la Société des témoignages d'intérêt qu'elle a donnés à la mémoire de son mari.

Divers prospectus de libraires sont déposés sur le Bureau.

M. E. Feret donne lecture de plusieurs passages de sa *Statistique archéologique et historique de la Gironde.* Canton du Carbon-Blanc : ancienne abbaye d'Arizanet ou de Bonlieu. — Ambarès : plusieurs châteaux modernes. — Artigues : église ancienne, château des Bétailh, château de Lestrille. — Bassens : église, Motte de la Mastugue : château de Montferrand, souvenirs historiques, château de Pichon. — Bouillac : Eglise dont Pey-Berland fut curé, châteaux de Benonville, de Vigueras, du Péan de Bouglon, etc., etc.

Il donnera la suite dans une prochaine séance.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Digitized by Google

Séance du 10 février 1893.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. J.-L. Augier, aux obsèques duquel ont assisté plusieurs sociétaires. L'Assemblée s'associe aux regrets que lui cause cette perte inattendue. Un article nécrologique a paru dans les journaux. Il sera complété dès la levée des scellés mis sur les appartements de M. Augier, mais, en attendant, M. Bardié, ancien ami du défunt, lit une courte notice dont l'impression est votée.

NOTE SUR LOUIS AUGIER

Lue à l'Assemblée générale de la Société Archéologique en date du 10 février 1893.

A la petite notice sur Louis Augier que doit faire M. Berchon, vous me permettrez, Messieurs, de joindre quelques notes personnelles.

Bien avant son arrivée à Bordeaux, vers 1864, Augier, s'occupait d'archéologie ; il avait beaucoup voyagé, et bien que ses occupations le portassent à s'occuper plus particulièrement de l'art religieux, c'était un chercheur à qui rien des choses archéologiques n'était indifférent.

Quand je fis sa connaissance, il y a 25 ans, il s'occupait beaucoup de recueillir les inscriptions anciennes et il s'empressait de faire part de ses trouvailles à M. Sansas.

C'était un fervent d'archéologie et son enthousiasme pour cette science, il essayait de le faire partager à ses amis. Je ne suis pas le seul qui doive à Louis Augier d'en avoir reçu les premières notions.

Il ne devait pas tarder à trouver sa place dans la réunion des amis de l'archéologie ; aussi fit-il partie de notre Société dès les premières années de sa fondation et il y amena de nom-

Digitized by Google

breux adhérents. Les travaux de M. Augier, M. Berchon doit les retracer. Sans famille, notre regretté collègue s'en était pour ainsi dire fait une de la Société Archéologique qui lui rappelait sans cesse les objets pour lesquels il avait un culte si grand.

N'était-il pas digne de mériter notre admiration, ce modeste ouvrier, qui n'ayant pas reçu d'éducation spéciale, était cependant arrivé à réunir des collections dont certaines choses seraient bien dignes de figurer dans nos musées ?

Nous l'avons revu à nos dernières séances, et dans celle de novembre dernier il fit la proposition d'une séance publique où il se proposait de nous faire connaître « *Les usages et les coutumes des Landes* », un ouvrage auquel il travaillait depuis de longues années. Dans une visite que je lui fis quelques jours avant sa mort, il me montra les nombreuses notes qu'il avait rassemblées après de minutieuses recherches.

Il avait fait un herbier des plantes superstitieuses et chaque échantillon était accompagné de la légende qui s'y rattachait. On a déjà mentionné l'importante collection d'images des saints qu'il a formée et dont quelques-unes ne sont pas sans valeur.

Parmi ses collections, il me montra le commencement d'une uniquement composée de médailles religieuses et à laquelle il attribuait un grand intérêt, parce que, disait-il, il n'en existait guère de ce genre. Puis ce fut le tour des nombreux objets qu'il avait recueillis dans ses voyages ; il vivait au milieu de toutes ces reliques et il les regardait comme formant l'histoire de sa vie.

La plupart de ces objets intéressaient notre région ; cependant il en avait rapporté de fort loin, de Rome même, car le voyage à la Ville Eternelle n'avait pas manqué de tenter l'archéologue chrétien.

Il sera peut-être superflu que je vienne, Messieurs, vous entretenir de ces détails sur Louis Augier, mais vous me pardonnerez si j'ai cédé à la pensée d'exprimer ici les sentiments d'admiration et le regret que me cause la disparition de notre collègue qui fut mon parrain à la Société Archéologique.

Digitized by Google

M. Habasque donne lecture d'un travail qui a pour titre : *Description de la maison navale qui amena Louis XIV à Bordeaux*, notes recueillies dans les mémoires du temps. On sait qu'à l'occasion de son mariage avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, en juin 1660, mariage négocié par Mazarin et Don Luis de Haro, et célébré à Saint-Jean-de-Luz, le Roi passa avec son épouse à Bordeaux. Par une lettre du 15 mai, la jurade bordelaise fut avisée de ce passage et, en conséquence, fit préparer le bateau royal qui devait porter leurs Majestés. Sur le pont de ce bateau était ménagée une vaste salle garnie de tentures de velours cramoisi. A la suite venait la chambre du Roi. Une chaise de velours noir était destinée à la Reine-Mère. Tout le bateau était orné d'emblèmes galants, d'allégories et de devises latines.

Sur les panneaux richement ornés se lisaient des devises et des légendes tirées des poètes. Un auteur lettré de l'époque, peut-être un père jésuite, avait été chargé de composer ces inscriptions et de leur arrangement. Le 23 juin 1660, une députation de la Jurade bordelaise se rendit à Cadillac pour présenter les hommages des habitants au Roi et lui offrir la maison navale menée par quatre galères et escortée par plusieurs autres bâtiments.

M. de Chasteigner rappelle qu'il existe encore de nombreux jetons du XVIIe siècle, où se lisent des inscriptions emblématiques; ces jetons, souvenir de l'époque, paraissent avoir quelque rapport avec les inscriptions qui viennent d'être citées. Il y aurait quelques recherches ou rapprochements à faire à ce sujet.

L'Assemblée vote, à l'unanimité, l'impression de l'intéressante notice de M. Habasque.

M. Daleau présente une hache polie en silex rubané des environs de Bergerac, mesurant en longueur 95 millimètres, et en largeur 53 millimètres. Cet échantillon présente des éclats défectueux qui n'ont été que nivelés en partie par le polissage. Il a été recueilli au lieu dit le Cabarrit-Condet, commune de Peujard (Gironde).

M. de Chasteigner soumet plusieurs pièces gauloises attri-

Digitized by Google

buées aux *Tarbelli*. On en a trouvé environ 400 renfermées dans un vase, à Pomarez près Dax (Landes).

Le même sociétaire rappelle que la ville d'Angoulême prépare une exposition régionale agricole industrielle d'art rétrospectif. Le président de cette Exposition appelle le concours des sociétés de la Gironde.

M. Amtmann présente une dague trouvée dans la Garonne à Beautiran. Elle est d'une date indéterminée du XIVe, XVe ou même XVIe siècle.

M. l'abbé Léglise, d'accord avec M. Berchon, propose d'envoyer les publications de la Société à M. le Supérieur du Grand Séminaire, afin de propager le goût de l'archéologie chez les jeunes ecclésiastiques. Initiative déjà prise par la Société des Archives, la Linnéenne et autres Sociétés de Bordeaux.

M. de Chasteigner désirerait que ce fût le point de départ d'un cours d'archéologie utile à Messieurs les curés chargés de l'entretien d'églises souvent intéressantes et qu'ils laissent parfois mutiler par ignorance.

La proposition est adoptée à l'unanimité à la condition que les publications de la Société seront destinées à la bibliothèque des élèves. On adressera au séminaire les exemplaires dont on pourra disposer et le service se fera maintenant régulièrement.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 16 mars 1893.

Présidence de M. A. de Chasteigner, assesseur.

En l'absence du président et du vice-président, excusés, M. le Cte A de Chasteigner, assesseur, prend place au fauteuil présidentiel.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Digitized by Google

Rappelant celui du 9 décembre 1892, M. Brutails présente des observations qui se résument de la façon suivante :

En premier lieu, M. Brutails a dissuadé M. le Curé de Saint-Ciers non pas d'ouvrir la fenêtre de la crypte de son église, mais bien de convertir cette fenêtre en une porte.

En second lieu, M. Brutails n'a pas dit que l'église de Montagne fût fortifiée jadis. Dans cette église, il a signalé la voûte du carré du transept, laquelle est une coupole renforcée d'ogives, genre de voûte excessivement rare.

M. le Président lit une lettre de notre sympathique secrétaire, M. Piganeau, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. M. de Manthé est prié de vouloir bien le remplacer.

Poursuivant le dépouillement de la correspondance, M. le Président soumet une lettre de faire part adressée par le bureau de la Société historique et archéologique de Château-Thierry annonçant la mort de M. Alphonse-Pierre Barbey, membre de cette Société.

M. Henry Charriaut, élu récemment membre titulaire, adresse ses remerciements.

M. le Supérieur du Grand Séminaire remercie la Société de la décision du don gratuit des publications de la Société à la bibliothèque de cet établissement.

Bordeaux, le 21 février 1893.

Monsieur le Président,

L'offre si gracieuse que vous nous faites des publications de la Société Archéologique m'a vivement touché. Je vous prie d'agréer mes remerciements pour vous et pour tous vos collègues. Je ressens tout le prix de cette faveur qui nous assure la bienveillance de votre si honorable Société et qui inspirera un redoublement de zèle à nos séminaristes pour l'étude de l'archéologie. Vous vous préoccupez à juste titre de répandre le goût et les saines traditions de cette science. Le clergé peut et doit être votre plus utile auxiliaire, parce qu'il a partout, aux divers points du diocèse, la garde des monuments religieux que l'art chrétien y avait multipliés. Nous nous appliquons à leur en recommander ici, non seulement le soin mais le culte, dans un cours spécial dont l'institution remonte à plus de 40 ans. Les jeunes gens les plus intelligents s'y montrent très assidus, et nul doute qu'ils ne s'y montrent plus appliqués encore quand

Digitized by Google

ils sauront que vous voulez bien être leur patron et leur instituteur, en attendant qu'il vous plaise de les admettre à vos doctes réunions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

H. Guarriguet.

Supérieur du Grand Séminaire de Bordeaux.

Comme on le voit le désir de la Société de voir le Grand Séminaire doté d'un cours d'archéologie est réalisé depuis longtemps.

M. le Trésorier exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion. Il donnera la lecture de sa gestion pour 1892 à la prochaine séance.

M. le Président rend compte d'une lettre que M. Grellet-Balguerie, notre savant et laborieux collègue, écrit à M. Habasque au sujet d'une découverte à laquelle il tient beaucoup. Il s'agit de l'origine exclusivement française et aquitanique de l'Epopée de Walter dont on fait au delà du Rhin, une œuvre allemande.

M. Berchon écrit qu'il avait donné, d'après M. de Montégut, le texte d'une inscription moderne placée au château de Montréal près Mussidan, au-dessous du reliquaire qui contient le fragment d'épine du Christ recueillie sur le corps de Talbot à la bataille de Castillon. Il vient d'apprendre par M. le marquis de Faubournet de Montferrand, possesseur de la relique, et par M. le curé Goyhenèche, auteur d'un mémoire spécial sur ce sujet, qu'il y a lieu de rectifier le premier texte, et il donne cette rectification qui sera insérée dans sa note sur les *Reliques de Talbot.*

M. Berchon fait ensuite la communication suivante sous le titre de : *Nouvelles Archéologiques.*

Ma publication sur *l'âge du bronze, spécialement en Gironde,* a excité le zèle des chercheurs et nous vaut déjà, de précieux renseignements.

1° C'est ainsi que M. Daleau vient de m'aviser qu'on a découvert récemment dans le Blayais un lot important de haches de bronze appartenant, ce qui est rare dans cette partie du département, au type médocain dominant, c'est à dire à double

Digitized by Google

coulisse entière ou à rebord droits. Leur nombre s'élève à 22 et M. Daleau, qui espère acheter toutes ces haches, se propose d'en faire l'objet d'une note pour la Société.

2° Une nouvelle, plus intéressante encore, m'est transmise par M. Tournié (de la Réole) qui a vu, en 1885, à Sainte-Foy-la-Grande, un moule en bronze de haches formé de deux valves portant, chacune, une bellière latérale. Ce moule pesait 3 kilogrammes. Laissé longtemps en vente, il a été acheté par un inconnu. Le paysan qui l'avait découvert en défrichant un champ avait coulé plusieurs fois du plomb dans la cavité du moule et obtenu des moulages qui vont être activement recherchés pour établir le caractère des haches fabriquées dans le moule.

3° M. Tournié possède, d'autre part, deux haches de bronze dans ses collections, une médoquine ordinaire, provenant du Temple (Saint-Vivien, Médoc), l'autre d'origine Girondine, non exactement déterminée, et qui est d'un type particulier, sur lequel il doit donner quelques détails.

M. le Secrétaire général fait connaître en outre :

1° Que M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a demandé pour l'Exposition de Chicago nos fascicules de 1891. Ils ont été envoyés à Paris ;

2° Que la Société physico-géographique de Costa-Rica a fait remettre à la Société un important travail de statistique pratique pour lequel des remerciements ont été adressés ;

3° Les éditeurs du *Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins de 1862 à 1893*, par E. Gœrspach, et le gérant de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* ont envoyé, également, leurs prospectus.

Il est ensuite procédé au scrutin sur l'admission, comme membre titulaire, de M. Garreau, ancien notaire à Langon, présenté par MM. Feret et comte A. de Chasteigner. Il est élu à l'unanimité.

M. Feret émet, aussitôt après, le vœu de fonder un concours annuel d'archéologie locale. Après discussion, l'Assemblée décide que la proposition sera renvoyée au bureau et mise, s'il y a lieu, à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Digitized by Google

M. le Président exprime, à ce sujet, son regret de voir que l'archéologie monumentale et toutes les branches d'archéologie en général ne voient pas augmenter, de nos jours, le nombre de leurs travailleurs.

M. Feret a de nouveau la parole pour continuer la lecture de sa *Statistique historique et archéologique de la Gironde*. Il décrit Lormont, appelé dans les anciens titres : *Mons Laureus Laureus Mons*, Lormont en gascon. Ce territoire était soumis à la juridiction des Jurats de Bordeaux ainsi qu'à celle des Archevêques. Ces derniers n'y avaient cependant que le droit de moyenne et de basse justice. Tout en dépeignant à grands traits l'histoire de cette localité, l'auteur passe à la description de l'église, de l'ancien château archiépiscopal, puis à celle du château du Diable ou de Carriète. Au sujet de ce dernier, M. Feret rappelle, après MM. Ribadieu et Piganeau, dont le mémoire a été publié dans les *Actes de la Société archéologique de Bordeaux*, t. IV, p. 35, une intéressante légende qui est attachée au pavillon ruiné qui se trouve au nord.

Avant la clôture de la séance, M. Brutails prie les membres de la Société qui pourraient avoir des jetons ou médailles de la Chambre de commerce de Guyenne, ou des documents sur ces objets, de vouloir bien les lui communiquer.

La séance est levée à 10 heures un quart.

Le Président, F. Habasque.

Pour le Secrétaire, R. de Manthé.

Séance du 14 avril.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance, rédigé par M. de Manthé, qui a bien voulu remplacer M. E. Piganeau excusé, est lu par son rédacteur auquel des remercîments et des félicitations sont adressés par l'Assemblée et par M. Piganeau lui-même qui voit en son jeune collègue, le cas échéant, un futur et digne successeur.

Digitized by Google

M. le Président fait connaître la distinction honorifique qui vient d'être accordée à notre savant confrère, M. Brutails, archiviste du département, récemment nommé officier de l'instruction publique. L'Assemblée adresse ses félicitations à M. Brutails.

Présentation par MM. Habasque et l'abbé Léglise de M. Herman Hasber, de Saint-Seurin de Cadourne. Il est élu membre titulaire de la Société.

M. Dagrant, trésorier, rend le compte annuel de la situation financière de la Société; selon la coutume, une commission est nommée pour la vérification des comptes : MM. Bardié, Flos, et de Manthé sont nommés membres de cette commission.

Selon le désir émis dans une séance précédente d'une excursion archéologique, M. le Président met aux voix le choix du lieu et du jour. On fixe le dimanche 14 mai pour aller visiter les ruines de l'abbaye de La Sauve et la commune de Daignac, riche de son vieux moulin et de ses deux châteaux de Pressac et de Curton.

M. Feret donne lecture d'un fragment de sa Statistique qui se trouve bien à propos, puisqu'il y est justement question des communes de Créon, La Sauve et Daignac.

M. Amtmann lit une note de M. Berchon résumant les dernières nouvelles archéologiques pouvant intéresser la région.

1° Il a fait de nombreuses recherches sur le moule en bronze de haches préhistoriques trouvé à Bergerac, et à appris qu'il avait été vendu à un horloger de Bordeaux qui l'avait revendu à un magasin renommé d'antiquités à Paris; mais, n'ayant reçu aucune confirmation de ce dernier achat par la maison Rollin et Feuardant, il a des doutes sur les renseignements reçus et surtout sur le chiffre d'acquisition dernière — 300 fr. — acheté 25 fr. à Bergerac, il avait été revendu 100 à Bordeaux et 300 à Paris.

2° Il signale avec tristesse que l'un des plus remarquables pionniers des recherches préhistoriques, le Dr Prunières de Marvejols, vient de mourir le 19 mars dernier. Il avait publié de très nombreux mémoires et sa mort est déplorée par tous les savants avec lesquels il avait des relations. Elle sera doulou-

Digitized by Google

reusement appréciée en Gironde où M. Prunières comptait plusieurs amis, spécialement MM. Daleau, Maufras, Berchon, Azam et tous les membres de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest.

3° M. Grellet-Balguerie a envoyé ce matin même, 14 avril, une note sur les changements survenus à l'embouchure de la Gironde, Cordouan, Soulac, etc., avec une carte explicative. Il en sera rendu compte.

4° M. le Préfet de la Gironde envoie la liste des Congrès de l'exposition de Chicago. L'archéologie n'y figure pas.

M. Amtmann demande à M. Bardié où en est son travail promis sur les poteries et verroteries. M. Bardié dit qu'il ne l'a pas encore terminé, mais, à ce propos, il propose d'émettre le vœu que le musée d'armes et autres objets antiques, meubles, poteries, soit installé le plus tôt possible dans un local convenable.

Ce vœu à transmettre à la Ville est mis aux voix et adopté à l'unanimité moins la voix de M. de Mensignac qui, intéressé dans la question, croit devoir s'abstenir.

M. Brutails signale un procès-verbal de 1698 des maitres maçons, relatif à un projet de réparation de la voûte de Saint-Seurin de Bordeaux.

M. de Manthé rappelle qu'il a été question de fonder un prix annuel pour un concours sur un sujet d'archéologie. Diverses objections sont présentées : d'abord la question finances, puis l'existence de concours de même ordre à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux qui, étant reconnue d'utilité publique, peut recevoir des dons particuliers. Si notre Société paraissait assez riche pour donner des prix, le Conseil général ne manquerait pas de lui retirer la subvention annuelle qu'il lui accorde.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Digitized by Google

Séance du 12 mai 1893.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. MM. Habasque et de Chasteigner se sont excusés.

M. le Président invite ceux de nos collègues qui désireraient faire partie de l'excursion projetée pour le dimanche 14 mai à La Sauve et Daignac et qui ne sont pas encore inscrits, à donner dès ce soir leur adhésion.

M. Amtmann donne lecture d'un travail de M. Berchon sur le tombeau du pape Clément V et l'église d'Uzeste. Ce travail est une espèce de réponse à un article d'un savant archéologue de Paris qui paraît avoir été peu renseigné sur l'attention apportée à la question par les archéologues et historiens girondins.

M. Berchon prouve, pièces à l'appui, que maintes fois on s'est largement occupé de ce tombeau et de cette église, notamment à la *Commission des monuments historiques de la Gironde* et il demande à la Société d'émettre un vœu formel de restauration du mausolée du premier pape d'Avignon, vœu à transmettre aux autorités compétentes.

L'assemblée émet ce vœu avec la réserve posée par M. Brutails qu'on se contentera de restaurer le monument purement et simplement, sans y introduire de fantaisie comme il arrive trop souvent dans les prétendues restaurations.

M. Bardié rappelle que dans une excursion archéologique faite à Uzeste, en 1892, M. l'abbé Brun, curé de cette paroisse depuis 15 jours à peine, se montra tout disposé à recevoir les membres de l'excursion et à leur être utile pour ce qui pourrait se rattacher à son église si intéressante pour l'archéologie.

L'impression du travail de M. Berchon est votée.

La *correspondance* comprend :

1° Le programme du congrès que la Société française d'archéologie doit tenir cette année à Abbeville du 27 juin au 4 juillet. Une excursion aura lieu en Angleterre, à Douvres, Cantorberry, Rochester, Hastings, etc. ;

Digitized by Google

2° M. Rabeau, ancien notaire à Avensan, a fait savoir à M. Feret qu'en défrichant un bois dans cette commune on a découvert plusieurs objets antiques dans une sépulture de 1m 50 de profondeur. Ces objets consistent en débris de poteries, gargoulettes, débris divers, clous, etc. Le tombeau, en planches, mesurait 1 mètre.

M. François Daleau présente à la Société trois vues photographiques d'un édifice romain dans lequel est installé le musée lapidaire de Lambessa, département de Constantine (Algérie). Ces photographies ont été prises par M. H. Fillatreau, de Bourg-sur-Gironde, en 1891.

M. Piganeau fait passer sous les yeux de ses collègues son album de dessins relevés dans les localités où doit se faire la très prochaine excursion à Daignac et La Sauve. Abbaye : ensemble, détails, église Saint-Pierre. Vues extérieures et intérieures. Tombeau de Saint-Gérard. Peintures murales de 1566. Eglise et château de Blésignac, Dardenac, Saint-Léon, église de Daignac, châteaux de Pressac et de Curton. A Daignac, diverses vues, vieux moulin et grotte de Laurian, moulin d'Espiet, église de Camiac, etc. M. Piganeau, qui a des relations dans le pays, se propose d'écrire une monographie de l'ancienne juridiction de Curton, laquelle contenait les quatre paroisses de Tizac, Daignac, Espiet et Grésillac.

M. Feret continue la série de sa Statistique archéologique et historique de la Gironde par la commune d'Artigues, intéressante par son ancienne église Saint-Seurin, le château de Betailh, celui de Lestrille, XVIIe siècle, les maisons nobles de Laborde, XVIe siècle, et de Feydeau.

M. le Président fait savoir que le Musée lapidaire de Bordeaux a été enrichi de 34 sculptures dont 20 chapiteaux romans provenant de l'ancienne église de la Brède. C'est un don de M. le baron de Montesquieu qui avait depuis longtemps recueilli ces objets pour les soustraire à l'anéantissement.

M. le Président invite, en outre, la commission de vérification des comptes à déposer son rapport à la prochaine séance.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, C. DE MENSIGNAC.

Le Secrétaire, E. PIGANEAU.

Digitized by Google

Séance du 9 juin 1893.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Chasteigner qui se fait excuser, pour cause de maladie, de ne pouvoir assister à la séance et envoie une série d'anciennes gravures représentant divers ports de l'Europe.

Une discussion s'engage sur les fouilles faites à Uzeste sans que l'autorité ni les Sociétés savantes aient été avisées pour y envoyer au besoin des délégués, et M. le Président rappelle un fait analogue survenu en Bretagne dans le tombeau de Gilles de Bretagne. On y avait également trouvé des ossements et une statue.

Il est décidé qu'on n'écrira pas à M. le curé Brun. M. l'abbé Léglise fait savoir qu'une note publiée dans la *Revue catholique de Bordeaux* par M. l'abbé Lacoste, curé de Saint-Pardon, indique certains détails omis dans le travail de M. Berchon lu dans la dernière séance. Ce sont des registres de Clément V ou actes concernant son pontificat. M. Lacoste a commencé une étude sur ces registres.

La communication de M. de Chasteigner sur les jetons frappés à l'occasion du mariage de Louis XIV est remise à une séance ultérieure.

M. Daleau se plaint de ne pas toujours recevoir régulièrement à Bourg les convocations d'usage.

M. Dagrant s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance. Il attend la commission chargée de la vérification de ses comptes. Avis est donné à ladite commission.

Dans la séance du 9 décembre 1892 la Société avait émis le vote du classement du tertre où était autrefois une chapelle funéraire élevée à l'endroit même où avait péri le général Talbot à la bataille de Castillon, en 1453. M. le Président fait savoir que la Société archéologique du Périgord se propose d'aller très prochainement à Castillon et de visiter le lieu du

Digitized by Google

champ de bataille. M. le Président a envoyé à M. de Rouméjoux l'extrait du procès-verbal de notre séance du 9 décembre relatif à la question, et M. de Rouméjoux a promis d'en tenir compte.

M. Girault, ne pouvant assister à la séance, adresse à la Société une remarquable notice en forme de souvenir de voyage sur l'excursion faite, il y a déjà quelque temps, à Villandraut et Uzeste.

On vote l'impression de ce travail avec une légère rectification proposée par M. Piganeau. Le pape Clément était natif du lieu même de Villandraut et non d'Uzeste, comme le ferait croire notre savant collègue. Il existait, il y a quelques années, avant la réfection de l'église de Villandraut et adossé contre le chevet de l'ancienne église, un reste de tourelle ayant fait partie du manoir primitif où naquit le célèbre Prélat.

M. Berchon ayant fait demander une décision pour la démarche à faire, au nom de la Société, auprès de Mgr Lécot, promu cardinal, il est décidé que le Bureau adressera le plus tôt possible des félicitations à notre éminent collègue.

M. Daleau fait la communication suivante :

Au mois d'avril dernier, un pêcheur qui creusait un réservoir à poissons, sur les bords du Moron, près de la chapelle de Magrigne, commune de Saint-Laurent-d'Arce (Gironde) rencontra, à environ un mètre de profondeur, deux poutrelles placées horizontalement et un morceau de bois de cerf incisé.

Cet andouiller m'ayant été gracieusement offert, je me suis rendu à Magrigne, et j'ai retiré des boues extraites de la fosse les objets suivants :

La partie supérieure d'un occipital humain.

Un morceau de maxillaire supérieur gauche (partie antérieure) d'un grand canidé, peut-être un loup, — la partie inférieure d'un humérus d'un petit chien.

Une avant-dernière molaire supérieure gauche d'un très petit cheval.

Une première prémolaire supérieure droite d'un petit bœuf, — un canon d'un jeune bœuf, — un os d'oiseau, — et 32 éclats d'os indéterminables.

Digitized by Google

Tous ces débris osseux sont de même coloration (couleur chocolat) que ceux des palafittes de la région des Alpes.

Des morceaux de bois de chêne très noirs.

Une trentaine de fragments de poterie néolithique ou de l'âge du bronze, — des poteries d'époques récentes.

Des éclats de roches étrangères, — quartz, granits, etc.

Des petits cailloux roulés dont quelques-uns rongés par le feu, — deux pierres à fusil, cinq éclats de silex, — du verre irisé, — quelques morceaux de fer très oxydés, et enfin un denier tournoi de Louis XIII.

Je crois être en présence des restes d'une habitation sur pilotis de l'âge de la pierre ou du bronze. — Aussi, dès que les eaux du Moron seront plus basses, ce qui ne tardera pas si le temps continue de rester au *beau fixe*, je pratiquerai des fouilles pour mettre à découvert *les poutres rencontrées* par le pêcheur.

Cette découverte est d'un haut intérêt, car je ne crois pas qu'on ait encore signalé de palafitte dans le sud-ouest de la France.

Une habitation postérieure a pu être l'ancien presbytère de Magrigne.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

L'EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE A LA SAUVE, DAIGNAC, CURTON, etc.

Par M. Edouard FERET.

Annexe à la séance du 9 juin 1893.

La Société archéologique de Bordeaux poursuit l'étude des monuments de la Gironde et organise dans ce but des promenades où l'amour de la science est accompagné d'une parfaite

Digitized by Google

confraternité, où les discussions archéologiques remplacent toutes celles qui, souvent, divisent les meilleurs esprits.

C'est vers La Sauve et vers Daignac et Curton que la Société archéologique de Bordeaux dirigeait ses pas, dimanche 14 mai 1893. En l'absence bien regrettée du président, M. le conseiller Francisque Habasque, l'excursion était dirigée par MM. Camille de Mensignac et de Faucon, vice-présidents de la Société. Y assistaient : MM. Brutails, archiviste du département, Cantellauve, Eug. Larronde, l'abbé Léglise, Amtmann, Bardié, Millet, Flos, Berchon fils et Edouard Féret.

A La Sauve, M. le curé Fauchey fait les honneurs de l'église Saint-Pierre où l'on remarque son chevet roman orné de quatre belles statues du XIIIe siècle. Saint Pierre, la sainte Vierge, saint Jacques et l'Ange gardien ; sur un contrefort du XVe ou du XVIe siècle, une statue de sainte Catherine ; au-dessus d'un portail du XIIIe siècle, statue de saint Pierre et les armoiries de l'abbaye. On étudie ensuite les différentes modifications apportées à ce bel édifice.

A l'Ecole normale, l'accueil le plus gracieux nous est réservé par M. le Directeur qui nous conduit au milieu des imposantes ruines de l'église abbatiale vendue après la Révolution avec le monastère comme propriété nationale et depuis longtemps exploitée comme carrière, lorsque Monseigneur Donnet racheta cette abbaye pour y mettre un collège de jésuites qui agrandit le monastère et conserva pieusement les ruines de l'église où nous admirons longuement les belles proportions de l'ensemble, les curieux chapiteaux romans, les bases des nervures de la voûte disparue, les médaillons et les sculptures de tous genres qui abondent dans les ruines de cette belle église comme dans celles des cloîtres de l'abbaye. Nous montons sur le clocher qui mesure environ 42 mètres et d'où l'on domine une des régions les plus pittoresques de notre Gironde. Pendant ce temps, M. Amtmann et M. Berchon photographient ruines et clocher.

Arrive l'heure du déjeuner, très bien servi et que terminent des toasts pleins de cordialité.

Deux véhicules nous transportent au château de Pressac où

Digitized by Google

nous nous trouvons en face de fortifications du XIIIe et du XIVe siècles du plus grand intérêt tant par leur importance que par leur parfaite conservation. Le château proprement dit a été remanié à diverses reprises et a perdu son cachet; mais la tour octogone, les deux tours rondes et ses murs de défense ont conservé leurs créneaux et leurs machicoulis et sont intactes ainsi que la tour haute et les deux fossés qui défendaient l'entrée du château. Sur cette tour haute on remarque la salle des gardes voûtée.

M. Berchon et M. Amtmann font encore, chacun de leur côté, de nouvelles photographies.

Nos remercîments à M. de Trincaud La Tour qui nous a facilité l'entrée de son féodal château.

Nous revenons au village de Daignac et sur les bords du ruisseau qui porte ce nom, nous trouvons un moulin fortifié qui date du commencement du XIIe siècle. C'est, d'après Léo Drouyn et Viollet-le-Duc, le moulin fortifié le plus ancien de France. Il appartient aujourd'hui à M. Piganeau. Après l'avoir étudié dans tous les sens, nous reprenons nos coursiers, volons vers le château de Curton situé à 2 kilom. au nord du moulin de Daignac. Nous ne cessons d'admirer la beauté des sites qui se présentent à nos yeux. Nous ne tardons pas à apercevoir le majestueux donjon de Curton, nous franchissons les deux profonds fossés qui défendent l'entrée du château après avoir examiné sa façade dont presque toutes les ouvertures ont été remaniées à différentes époques.

Nous passons sous la herse et pénétrons dans une cour rectangulaire ou de jolies ouvertures du XVe et du XVIe siècles remplacent celles du XIIIe. Dans les salles du 1er étage, nous trouvons de très vieilles boiseries, et d'anciennes peintures sur les poutrelles d'un plafond, mais presque toutes les vastes pièces de cet immense château sont en ruines. Impossible de descendre dans ses souterrains tant l'air y est impur. En dédommagement, nous montons au sommet du donjon d'où se déroule un panorama au moins aussi beau que celui que nous avions quelques heures auparavant sur la plate-forme du clocher de La Sauve.

Digitized by Google

Après avoir longtemps appartenu à l'illustre famille de Chabanne (1), ce château est aujourd'hui dans les mains de M. Videau, de Créon, dont le régisseur nous a accueillis de la façon la plus affable.

Avant de rentrer à La Sauve, nous nous sommes arrêtés au petit château de Curton situé près de la gare sur un point très élevé. C'est une construction de 1765 qui remplace un château plus ancien ayant appartenu à la famille de Seguin et à la famille de Gères.

Après un petit souper rustique, nous rentrions à Bordeaux accompagnés par une pluie bienfaisante, et désirée de tous, qui nous avait menacés toute l'après-midi mais qui, gracieusement, attendait la fin de notre excursion archéologique pour tomber en rosée bienfaisante, sur nos champs altérés, comme la manne sur le peuple hébreu.

Cette excellente journée est bien faite pour engager les membres de la Société Archéologique à organiser de nouvelles excursions et à choisir ce beau pays d'Entre deux-Mers, si riche en sites pittoresques et variés, en monuments anciens et curieux.

Séance du 7 juillet.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Excusés, MM. Habasque et de Chasteigner.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté; mais M. Brutails présente une observation au sujet du passage relatif à M. l'abbé Brun, curé d'Uzeste.

Il fait observer que M. le curé Brun, s'étant entouré des autorités et des notables de la paroisse pour ouvrir le tombeau de Clément V, a procédé avec une grande prudence; que son

---

(1) L'un des héritiers de ce nom illustre va publier à Lyon un travail important sur sa famille. Il y est question du château de Curton.

Digitized by Google

zèle archéologique a d'ailleurs produit, dès à présent, d'excellents résultats; enfin, que M Brun a depuis longtemps exprimé à notre secrétaire général le désir de recevoir des membres de la Société archéologique et de les mettre au courant de ses travaux. Dans ces conditions, cet ecclésiastique mérite, au contraire, des encouragements et des félicitations pour son zèle.

Conformément à la décision de la séance du 7 juin dernier. la lettre suivante a été adressée à S. E. Mgr Lécot, archevêque de Bordeaux, à l'occasion de sa récente élévation à la dignité cardinalice.

21 juin 1893.

Monseigneur

La Société Archéologique de Bordeaux, qui ne saurait oublier avec quelle bienveillance vous avez accepté de compter parmi ses membres honoraires, a été particulièrement heureuse de votre récente élévation au Cardinalat, et elle vient dans sa dernière séance, par un vote unanime, de décider que ses plus respectueuses et ses plus sincères félicitations seraient, par l'intermédiaire de son Président et de son Secrétaire-général, adressées à votre Eminence.

En nous acquittant de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur, Monseigneur, de vous prier de vouloir bien agréer, avec les hommages de la Société, l'expression personnelle du profond respect avec lequel nous sommes

de Votre Eminence,
les très humbles et très obéissants serviteurs.

Dr E. Berchon — *Secrétaire-général*

Habasque — *Président*

La correspondance comprend le programme du Congrès de la Sorbonne en 1894, avec invitation d'adresser, dès le mois de janvier, les mémoires qu'on se proposerait d'y lire.

M. Carré, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, envoie à la Société un livre ayant pour titre *La Chalotais et le duc d'Aiguillon* et renfermant des détails intéressants sur Bordeaux et le Parlement de Guyenne.

Des remerciements sont votés et seront transmis au généreux donateur.

Digitized by Google

M. l'Archiviste demande à l'Assemblée de l'autoriser à déposer les ouvrages reçus en 1892-1893 à la Bibliothèque de la Ville.

M. Bardié demande un sursis.

M. l'Archiviste répond que le dépôt n'est pas en état d'être consulté. A la majorité des voix, le dépôt est voté.

Projet d'excursion. — La date est fixée au 16 juillet. Deux itinéraires sont proposés : 1° Langon, Fargues, Sauternes, Budos et Roquetaillade, dont le château pourrait être ouvert gracieusement, par le propriétaire M. de Baritault, aux excursionnistes; 2° visite de la ville de Bazas.

Ce second projet est adopté à la majorité.

M. Berchon envoie une note sur une fusaïole moderne.

M. Harlé, ingénieur du Chemin de fer du Midi, à Toulouse, a rencontré il y a peu de temps, à Martres-Tolosanes, des fusaïoles fabriquées autrefois en très grand nombre dans le pays, mais dont l'usage se perd à tel point que la faïencerie qui les vendait a cessé absolument d'en produire.

Les dernières ont été achetées par M. Harlé et ont excité l'attention de plusieurs anthropologistes, spécialement de M. G. de Mortillet. Elles prouvent, en effet, la persistance de certains ustensiles de métier remplacés maintenant par des moyens plus luxueux ou perfectionnés quand on ne renonce pas à leur emploi.

Ces fusaïoles sont du même type. Elles servaient à compléter les tiges de fuseaux en bois et leur ouverture centrale était conique dans ce but.

Leur fabricant a dit qu'il en avait vendu plus de 20,000 de Quilian jusque dans le Béarn, mais qu'il n'en trouvait plus le débit.

C'est donc à titre de curiosité qu'on peut les recueillir aujourd'hui et M. Harlé se propose d'en retrouver des échantillons encore joints aux fuseaux, ce qui offrirait un double intérêt.

Je crois qu'on finirait par rencontrer quelques spécimens semblables ou analogues dans les vieilles faïenceries, et je signale le fait à la Société au nom de M. Harlé.

Digitized by Google

Je me rappelle toujours, à ce propos, avoir joué dans mon enfance, vers 1835 et même après, avec des canettes qui tenaient lieu alors des boules de marbre, d'agate, et plus tard de verre dont s'amusent les enfants.

Elles avaient exactement le volume et l'aspect de l'objet qui est classé dans plusieurs collections comme ustensile préhistorique et qui accompagne cette note. Elles commençaient à tomber en discrédit et je n'ai pu en recueillir depuis longtemps.

M. Berchon a également adressé le dernier chapitre de son Etude sur l'*Age du bronze*. Les principales conclusions en sont lues et l'Assemblée vote l'impression du travail tout entier dans les Actes de la Société, comme suite de ce qui a déjà été publié sur le même sujet.

M. de Manthé, rapporteur de la Commission de vérification des comptes de M. le Trésorier, constate la parfaite gestion des comptes et conclut à des félicitations à M. Dagrant, ce qui est voté.

M. Bardié demande une explication sur le chiffre se rapportant à l'acquisition d'un mortier en bronze dont il ne se rappelle pas la provenance. Il est répondu que ce mortier a été acquis en novembre 1891, au prix de 138 fr. et acheté à Montauban au nom de la Société.

Sur l'avis de M. Bardié, adopté par l'Assemblée, cet objet sera offert au Musée où il sera exposé aux yeux des visiteurs lorsque les salles auront été ouvertes au public.

Une question s'engage sur le cas possible où un démissionnaire de la Société, nanti de la carte de membre délivrée antérieurement, demanderait au bibliothécaire de la Ville, selon l'acte intervenu avec elle, livraison d'un ouvrage appartenant à la Société. Quelles seraient alors les garanties de M. le Bibliothécaire? Il est répondu à cela que ce dernier recevra un exemplaire du carton sur lequel figurent tous les noms des sociétaires.

M. de Mensignac fait savoir que, récemment, dans des travaux exécutés à une maison angle des rues Leupold et des Aides, Boulangerie Arnaud, assez près de l'endroit où passait

Digitized by Google

autrefois le mur d'enceinte de la Ville, on a rencontré trois rangées de cercueils, superposés, renfermant divers débris et munis de leurs couvercles, lesquels cercueils paraissant du XVIe siècle, ont dû être placés là comme espèce de lit pour fondements de la maison. Ils étaient vides d'ossements humains, mais comblés de terre, pierrailles et autres débris solides. C'est la troisième fois qu'une disposition analogue se présente auprès de l'enceinte murale, notamment rue de la Roncère et rue du Soleil. L'opération appelée le *bouchardage*, signalée sur ces cercueils, encore en usage au XVIe siècle, époque où elle a disparu, leur assignerait au plus tard cette époque.

M. Brutails fait observer que la forme même de ces sarcophages s'accorde mal avec une date relativement moderne comme le XVIe siècle.

MM. de Mensignac et Brutails échangent quelques observations à ce sujet.

A la séance prochaine est remise la lecture d'un extrait de la *Statistique archéologique de la Gironde* de M. Feret, lequel fait hommage à la Société d'une carte de la Société vinicole.

M. de Manthé demande à ses collègues de vouloir bien lui procurer, si possible, des notes sur les incursions des Normands en Gironde ou en Dordogne.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, C. de Mensignac.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 11 août.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Excusés, MM. Habasque et de Chasteigner.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Brun, curé d'Uzeste, présenté par MM. Brutails et Berchon, est élu membre de la Société.

M. Brutails donne lecture de quelques passages d'une inté-

Digitized by Google

ressante notice sur l'église d'Uzeste. Il décrit les particularités architecturales qui l'ont frappé : voûtes, travées, chevet, piliers, clefs à feuillages, portes, clocher postérieur au reste de l'édifice, tombeaux de Clément V et d'un chevalier de la famille de Grailly, statue de Notre-Dame, Christ, cadran solaire probablement ancien, etc.

Le plan présente une bizarrerie : elle consiste en un élargissement des bas-côtés qui vient de ce que les murs latéraux ressautent à angle droit vers l'extérieur. M. Brutails voit sur ce point le reste du transept d'une église romane dont le chevet a disparu. De cet édifice, il subsiste la partie inférieure des parois latérales jusque vers une hauteur de 6 mètres. Les piliers et les voûtes de la nef et de ses bas-côtés sont apparemment de la seconde moitié du XIIIe siècle; le chevet, de la première moitié du XIVe; le clocher, du XVe et du XVIe.

Dans la nef et ses bas-côtés, les voûtes sont gothiques; ce sont des voûtes sur croisées d'ogives, sexpartites, d'où l'alternance des piliers, forts et faibles. Les divers problèmes ayant pour objet la place des colonnettes autour des gros supports, la détermination du niveau des chapiteaux, la disposition des toits et le percement des fenêtres, sont, dans cette partie de l'église, résolus avec une timidité qui touche à la gaucherie et qui paraît indiquer chez les architectes une médiocre habitude du style gothique.

Ces imperfections disparaissent dans l'abside dont les piliers du Nord-Ouest offrent cependant, dans leurs assises basses, le même *faire* que les constructions de la nef. Tout le chevet est réellement une belle construction gothique, largement conçue par un homme qui connaissait cet art.

Le clocher, très important dans son soubassement, est d'un dessin moins heureux peut-être dans les étages supérieurs : il *pyramide* trop, ce qui résulte sans doute en partie de ce que l'amincissement des murs a été pris uniquement sur leur face extérieure, l'écartement des faces intérieures restant à peu près le même sur toute la hauteur.

La porte Nord de la nef a été ménagée dans le mur roman, pendant que l'on élevait celui-ci. La porte Sud a été faite après

Digitized by Google

coup : elle est remarquable. La rose, qui paraît être de la même période que cette dernière porte et que le chevet, est d'un joli dessin, à la fois gracieux et vigoureux.

L'ornementation de l'édifice, les sculptures des clefs, des chapiteaux et des culs-de-lampe, les profils des nervures et des bases, etc., sont passés en revue dans la monographie archéologique présentée par M. Brutails.

Cette monographie forme un tout avec un travail plus général sur Uzeste, présenté par M. l'abbé Brun, et avec une étude spéciale sur Clément V et sa sépulture, précédemment communiqué par M. le Dr Berchon dans la séance du 12 mai.

L'Assemblée remercie M. Brutails de ses observations approfondies sur une des plus curieuses églises de notre région et vote l'impression de ce travail.

En réponse à une observation faite dans la séance du 9 juin, M. Berchon fait remarquer que son travail sur Bertrand de Got est surtout archéologique et iconographique, et que ce travail a été lu dans la séance du 12 mai avant les premiers articles de M. le curé Lacoste.

M. Feret continue la lecture de son travail sur la *Statistique archéologique de la Gironde*. Il aborde le canton de Créon. La commune d'Haux présente à l'archéologue son église ornée d'un curieux portail roman, et M. Piganeau fournit d'autres renseignements sur cette commune qu'il connaît à fond. Commune de Lignan où fut, autrefois, une abbaye, église, châteaux de la Ligue et de Pelleport. Fargues, débris d'église romane à la chapelle, château de la tour de Fargues, château de Beauséjour du XVIIIe siècle (1734). A Camblanes, mosaïque. Meynac, ancienne paroisse. Châteaux de la Gazelle, XVe siècle, de la Tour, de Fortage et le Flech.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, C. de Mensignac.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Comptes-rendus des Séances du dernier trimestre 1893

Séance du 10 novembre 1893.

Présidence de M. F. Habasque, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

L'ordre du jour appelle la correspondance des vacances.

1° Remerciement de M. Brun, curé d'Uzeste, pour sa nomination et envoi d'un travail sur Uzeste et le tombeau à la restauration duquel la Société prend un si vif intérêt. Il ne saurait être trop reconnaissant de l'appui qu'il reçoit d'elle dans sa demande de restauration archéologique d'un monument important, à la fois, pour la région girondine et le pays tout entier.

2° La Société avait reçu le 22 septembre une lettre de l'honorable M. Coiffard, maire de Lesparre, annonçant que des fouilles opérées près de l'hospice Saint-Léonard avaient fait découvrir des tombes, des tuyaux de canalisation, des coquilles et des ossements très nombreux. M. le Maire appelait l'attention sur ces découvertes et invitait à les vérifier et constater.

Votre secrétaire général a remercié M. Coiffard et lui a fait connaître que de semblables fouilles avaient mis à jour, au même lieu, des tombeaux, des coquilles de pèlerins et même une portion des bâtons de ces derniers. La communication avait été écrite par M. l'architecte Ponassé, avec dessins des tombes; elle figure dans nos actes, 1876, p. 48 et la planche, p. 80.

M. Berchon a proposé M. Pouverreau, agent-voyer en chef à Lesparre, notre collègue, comme délégué, et M. le maire de Lesparre a remercié la Société, le 28 septembre, en faisant connaître que tout ce qu'on avait trouvé serait remis à M. Pouverreau.

On n'a rencontré qu'une pièce de monnaie de François Ier. Dans les premières fouilles, on avait recueilli un ardit du Prince Noir. Les valves du *Pecten Jacobus* étaient percées parce qu'elles avaient dû être fixées sur des vêtements.

Digitized by Google

Saint-Léonard était une étape de pèlerins débarqués à Soulac et se rendant à Saint-Jacques de Compostelle.

3° Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a envoyé, le 15 septembre, la circulaire ordinaire pour le Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu, en 1894, le 17 mars.

4° La Société des anciens combattants de 1870-71 et le Cercle des anciens sous-officiers et caporaux des armées de terre et de mer avaient envoyé une demande de souscription pour une fête à donner aux Russes, à Toulon.

Des vœux de succès ont été transmis.

5° La Société historique et archéologique du Périgord a répondu à notre demande au sujet du monument de Talbot, à Castillon. (Séances du 9 décembre 1892 et du 9 juin 1893, p. XXXI.) Elle a trouvé le petit monument existant dans un état satisfaisant de conservation.

Cette Société a fait son excursion les 12 et 13 juin 1893, dans la paroisse de Lamothe-Montravel sur le territoire de laquelle a été livré, le 14 juillet 1453, le combat dit de Castillon.

Le compte-rendu de cette excursion porte qu'une colonne commémorative a été élevée sur la route, près du champ de bataille, par une Société patriotique de Bordeaux, avec des inscriptions de circonstance (non indiquées). La chapelle où fut transporté le corps de Talbot portait le titre de *Sancta Maria de Colère* et remontait à 1081. Charles VII avait institué une procession en commémoration de la victoire remportée sur les Anglais.

Le tertre dit « de Talbot » est respecté de tous d'après M. de Lapouyade, maire de Lamothe.

6° M. Grellet-Balguerie, notre collègue zélé, nous a annoncé l'envoi prochain de plusieurs travaux confirmant ses précédentes recherches sur Cassinogilum ; des villes mérovingiennes et carolingiennes ; un beau sarcophage du ve siècle ; une table d'autel à treize personnages, d'origine byzantine, du IXe ou Xe siècle. Il signale aussi plusieurs dons faits aux musées mais dont on ne lui avait pas encore accusé réception.

7° M. Charles Normand, membre honoraire, nous a adressé plusieurs lettres d'avis de ses publications archéologiques nou-

Digitized by Google

velles : *Le nouvel itinéraire guide de Paris*, fort remarquable à tous égards ; une *Etude sur la Troie d'Homère*. Résumé scientifique et artistique des travaux si difficiles à analyser de Schliemann, avec belles photographies recueillies en Troade et enfin *Le Premier livre d'or du salon d'architecture*.

Ces ouvrages font le plus grand honneur au Directeur de l'*Ami des monuments*.

8° Prospectus Clouzot de Niort.

Correspondances et envois. — Lettre de l'Académie royale de Stockholm contenant des remerciements pour la réception de nos publications.

Communication du juge de paix de Branne, relative à quelques monuments intéressant l'archéologie, notamment le souterrain de Naujan (grotte de Souillac). — Lettre de M. Grellet-Balguerie annonçant l'envoi d'un album déposé à la mairie. — Le journal *Le Patriote*, contenant une série d'articles sur les rues de Bordeaux. — Divers catalogues de librairies.

M. le Président rappelle que dans les statuts de la Société, il est question d'un cours d'archéologie; aujourd'hui, il se trouve un de nos zélés et savants confrères, M. Brutails, archiviste de la Gironde, qui offre de se charger de ce cours. Ayant la parole, à ce propos, M. Brutails expose son but et son plan. L'Assemblée consultée accepte à l'unanimité la proposition faite et la place sous son patronage. Restent à étudier les moyens pratiques. Il sera nécessaire d'abord d'obtenir l'adhésion de la Municipalité et de lui demander en même temps une salle avec éclairage et chauffage. M. Bardié désirerait que ce cours fût à la portée des élèves architectes, des entrepreneurs et généralement de toutes les personnes qui, par goût ou par utilité professionnelle, pourraient en retirer des avantages.

L'ordre du jour amène une communication de M. le Curé d'Uzeste, M. l'abbé Brun, sur l'église de cette paroisse. Ce travail étant assez étendu, M. l'Archiviste du département ne donne lecture que de la première partie, consacrée à l'origine du bourg d'Uzeste ainsi qu'à certaines particularités historiques de la famille de Lalanne qui, au XVI° siècle, habitait le

Digitized by Google

château d'Illon et se qualifiait seigneur d'Uzeste et de Villandraut. Le travail de M. l'abbé Brun, dont la suite sera donnée postérieurement, pourra être imprimé avec quelques modifications.

M. Brutails lit une notice sur l'ancienne église Sainte-Geneviève, à Fronsac, autrefois paroissiale et dont la possession fut au XVIIIe siècle le sujet d'un procès. Autrefois plus allongée, elle ne présente plus qu'un rectangle de 12 mètres, forme de construction disparate. Elle possédait une coupole percée d'un trou pour la sonnerie de la cloche, ce qui a dû tomber vers l'époque de la Révolution.

A propos de la communication de M. le Juge de paix de Branne signalant l'existence d'un curieux souterrain à Naujan, et promettant des notes historiques et archéologiques sur ledit canton, M. le Président demande si quelques-uns de nos confrères se proposeraient d'aller visiter les grottes signalées. M. l'abbé Léglise est d'avis d'encourager M. le Juge de paix de Branne par une réponse officielle à sa communication. Dès que la saison le permettra, quelques-uns de nos confrères pourront aller à Naujan étudier ce souterrain impraticable pendant les jours d'hiver.

M. Brutails croit utile d'imprimer au plus tôt le mémoire de M. l'abbé Brun, sur l'église d'Uzeste dont la restauration complète paraît être au premier jour l'objet de la sollicitude de l'Etat. M. de Chasteigner rappelle que cette église a été décrite et étudiée dans une remarquable et savante notice de M. de Castelnau. L'impression du travail de M. l'abbé Brun, mise aux voix est votée sous la réserve que MM. Berchon et Brutails reverront le travail pour en atténuer les longueurs et les points étrangers à l'archéologie et à l'histoire.

M. de Mensignac lit plusieurs petites notes à insérer dans l'article *découvertes* et *nouvelles*.

1° Sceau de la Chartreuse de Bordeaux.

2° Découverte de trois sarcophages mérovingiens, au chevet de l'église Sainte-Croix de Bordeaux; dans l'un se trouvait, parmi divers ossements, un peigne liturgique.

3° Les travaux exécutés à la même église Sainte-Croix pour

Digitized by Google

l'édification d'un nouveau clocher ont amené la découverte de cercueils en pierre sans ornementation et analogues à ceux découverts en 1847, lors du nivellement de l'ancien cimetière.

L'impression *in extenso* de ces notes est votée.

Question des élections annuelles. — L'expérience démontrant que les sociétaires se dérangent peu pour cette réunion d'ordinaire très courte, M. de Chasteigner propose que les élections du bureau soient portées à la première séance de rentrée. M. de Mensignac ajoute que ce mode de procéder est important pour la publication de l'annuaire où ne se trouverait que la composition du bureau de l'année précédente. Ces propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité. En conséquence, les élections dorénavant auront lieu à la prochaine séance de rentrée, c'est-à-dire le deuxième vendredi de novembre, et, pour cette année, la Société sera invitée à venir procéder vendredi prochain 17 novembre aux nouvelles élections du bureau.

La séance est levée à 10 heures.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

I

NOUVELLES ET DÉCOUVERTES

Par M. C. de MENSIGNAC.

Annexe à la séance du 10 novembre 1893.

1° SCEAU DE LA CHARTREUSE DE BORDEAUX

La démolition d'une partie des bâtiments (logement des novices, aujourd'hui école communale des garçons Saint-Bruno) de l'ancien couvent des Chartreux de Bordeaux nous a permis de recueillir, pour le médaillier municipal, le sceau dont se servait, vers 1620, ce monastère. Cette matrice, en acier, de forme

Digitized by Google

ovale et dont le diamètre du sceau est de 0m07 sur 0m06, a une longueur de 12 centimètres et pèse 2 kil. 275 grammes. Elle a été découverte, dans les premiers jours du mois d'octobre 1893, encastrée dans la muraille extérieure, côté nord, du second étage de ce bâtiment, la partie gravée ressortant extérieurement.

Elle nous offre gravée en creux la représentation suivante :

Dans le haut, portée sur des nuages, on voit la Vierge assise reposant les pieds sur le croissant. Elle tient sur ses genoux l'Enfant Jésus qui a la main gauche appuyée sur la boule du monde. Un peu plus bas, à dextre de la Vierge, s'élevant d'un groupe de nuages, on remarque, vu de profil, un saint moine nimbé, debout, à mi-corps, les mains jointes dans l'attitude de l'adoration ; sans doute saint Bruno (?), fondateur de l'ordre des Chartreux. A senestre de la Vierge, toujours sur le même plan, on voit de face un saint moine nimbé, debout, à mi-corps, les bras étendus et les mains ouvertes ; probablement saint François d'Assise (?), patron du cardinal François de Sourdis, montrant les stigmates que l'ange lui avait imprimés sur les mains.

Dans le bas les armoiries du cardinal François d'Escoubleau de Sourdis, fondateur de la Chartreuse de Bordeaux. Tout autour la légende suivante :

[CARTHVS] IA. B. VIRGINIS. MARIÆ.
MATRIS. MISERICORDI [Æ].

On retrouve cette même légende dans le poème de Franciscus Garassus, poème imprimé à Bordeaux en 1620 et intitulé : « Carthusia B. Mariæ M. Misericordiæ, ab illustrissimo et reverend. in Christo P. D. D Franc. S. R. E. Cardinale de Sourdis, tit. S. Marcelli, archiep. Burdigalensi et Aquitaniæ Primate regio sumptu edificata dotataque ».

On sait que l'illustre cardinal avait placé le monastère et la chapelle sous le vocable de Notre-Dame-de Miséricorde.

Cette matrice, dont nous ne retrouvons aucune empreinte dans les pièces du fonds des Chartreux de Bordeaux, pièces déposées aux Archives départementales, devait servir probablement à fabriquer les sceaux en papier ou en plomb.

Digitized by Google

Nous rechercherons ultérieurement l'usage de ce sceau, et pourquoi il porte comme sujet principal les armes du cardinal François d'Escoubleau de Sourdis.

On a recueilli aussi dans la démolition un blason sculpté en relief représentant les armoiries de l'illustre cardinal. Ces armes servaient de motif de décoration à une grande cheminée placée dans la pièce nord-est du premier étage de ce bâtiment.

2° DÉCOUVERTE DE SARCOPHAGES MÉROVINGIENS A BORDEAUX

Dans les premiers jours du mois d'octobre 1893, en pratiquant des fouilles pour l'édification de la nouvelle sacristie de l'église Sainte-Croix de Bordeaux, on a mis à découvert, à 1m40 de profondeur, plusieurs sarcophages en pierre de l'époque mérovingienne. Ces cercueils, qui étaient orientés ouest-est, n'avaient jamais été déplacés.

Le premier, qui mesure 1m90 de long sur 0m67 de large à la tête et 0m35 aux pieds, et dont la cuve est ornée de rayures conduites en demi-cercle, a son couvercle en forme de cintre très surbaissé. Le second, sarcophage double, qui malheureusement a été brisé en deux lors de la fondation de la tour ouest de cette église, et dont la cuve est décorée de sculptures en brins de fougère, a le fronton de son couvercle décoré, du côté de la tête, de cinq croix pattées en relief et de brins de fougère d'une régularité parfaite. Ce sarcophage est des plus intéressants pour l'histoire de l'iconographie chrétienne de cette période, car les cinq croix qu'on remarque sur son couvercle, représentent le symbole des cinq plaies de Notre-Seigneur.

Dans un autre cercueil de pierre, qui malheureusement n'a pu être conservé, parce qu'il était trop brisé, on a recueilli, placé aux pieds du squelette, un peigne liturgique de l'époque mérovingienne. On sait, d'après les nombreux témoignages d'écrivains ecclésiastiques, que les peignes faisaient partie du mobilier de la primitive église, d'après l'usage où étaient les prêtres de peigner leurs cheveux, avant de s'approcher de l'autel, afin d'y paraître avec plus de décence. C'est ce qu'atteste, entre autres, du Cange, dans son Glossaire au mot *Pecten*.

Tous ces objets ont été transportés au Musée.

Digitized by Google

Nous reviendrons, dans une séance ultérieure, sur cette découverte qui a une certaine importance au point de vue de l'histoire primitive de Bordeaux.

3° CIMETIÈRE DE SAINTE-CROIX

Lorsqu'en 1847 on abaissa le niveau du cimetière de Sainte-Croix, on découvrit une quantité considérable de tombeaux ou cercueils en pierre munis chacun de son couvercle et renfermant des restes humains. Ces tombeaux ne portaient aucune inscription ni aucun symbole ; un seul était orné d'une croix à branches épatées, sculptée sur le fronton qui formait le couvercle. Ces cercueils, dont les parois étaient extrêmement minces, étaient travaillés à la pointe du pic et n'offraient que des hachures d'ailleurs très régulières.

Aujourd'hui encore en creusant des fondations pour doter l'église d'un deuxième clocher, on trouve des monuments semblables. (Congrès scientifique de France, 28e session tenue à Bordeaux, en septembre 1861, t. IV, p. 467, note de M. Sansas).

II

LES PORTRAITS DE CLÉMENT V

Par M. le Dr BERCHON

Mes études sur Clément V m'ont entraîné nécessairement à rechercher s'il existait quelque portrait de ce pape et mes investigations prolongées m'ont permis de recueillir sur cette question une quantité de documents assez considérable mais de valeur variable.

Je savais bien que Bertrand de Goth figurait dans la galerie de l'Archevêché de Bordeaux, mais mes précédentes visites à cette galerie, pour retrouver un Pey Berland authentique ou ancien, ne m'avaient pas inspiré une grande confiance dans l'autorité historique de cette collection.

J'avais appris qu'il existait un autre portrait dans une

Digitized by Google

famille de Bordeaux qui avait pensé qu'elle pouvait même descendre de la maison de Goth, et j'avais aussi signalé, il y a trois ans, la présence d'une troisième toile dans un château des environs de Bordeaux, où se trouvent près de 100 portraits, datant au moins du XVIIe et commencement du XVIIIe siècles, quand je rencontrai deux gravures représentant le pape Clément V, gravures presque identiques dont mon fils prit le dessin et dont je soumets la plus nette à la Société. Elle a sa date de 1685.

Mais cela ne pouvait me suffire, et du reste quand on est né chercheur on est persévérant en diable et c'est à cette qualité que je dois d'avoir maintenant des renseignements sur une dizaine de toiles ou gravures où notre pape girondin est représenté.

C'est d'abord un tableau triangulaire où se trouvent un roi tenant un sceptre fleurdelysé et un archevêque ou cardinal, tableau que l'on dit représenter Philippe le Bel et Bertrand de Goth.

Puis, dans la sacristie de Saint-Seurin, une copie du tableau de l'archevêché, tableau moins ancien que le dernier et qu'on dit être la copie d'un troisième conservé près d'Uzeste ou de Villandraut.

Je n'entre dans aucun détail, mais je dois cependant ajouter que M. le curé Brun, qui m'a signalé le tableau triangulaire, m'a aussi communiqué une photographie d'une peinture de Florence où notre pape symbolise le droit ecclésiastique près de Justinien représentant le droit civil.

J'en passe et peut-être des meilleurs parce que je ne veux que prendre date par cette note. J'ai besoin de soumettre mes matériaux à une sévère analyse avant de conclure, et cependant je ne puis résister dès ce moment au plaisir de dire que je crois être autorisé à croire qu'il existe une représentation authentique de Clément V, me réservant de prouver cette proposition dans une très prochaine communication à la Société.

J'ajoute que je dois la vérification de l'état des tableaux de l'archevêché et de Saint-Seurin à notre archiviste zélé M. Amtmann, et j'apprends aussi de M. le curé Gaussens que M. Cirot

Digitized by Google

de la Ville avait obtenu le portrait de la sacristie d'un parent de la famille de Goth.

Je remets à prochaine séance une note plus détaillée sur l'iconographie de Clément V.

Séance complémentaire du 17 novembre.

Présidence de M. F. Habasque, président.

D'après le recensement des votes, le bureau se trouve ainsi constitué pour l'année 1893-1894 :

Président : M. C. de Mensignac.

Vice-Présidents : MM. Charles de Faucon et Piganeau.

Secrétaire général : M. le Dr Berchon.

Secrétaires-Adjoints : MM. de Manthé et Feret.

Archiviste : M. Amtmann.

Trésorier : M. Dagrant.

Assesseurs : MM. l'abbé Léglise, comte de Chasteigner et Fr. Habasque *(président sortant)*.

Le Président, F. Habasque.

Le Secrétaire, E. Piganeau.

Séance du 8 décembre 1893.

Présidence de M. de Mensignac, président.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 du soir à l'hôtel de l'Athénée, lieu ordinaire des réunions de la Société archéologique.

Sensible au vote du 17 novembre dernier, à la suite duquel il a été élevé à la présidence, M. Camille de Mensignac adresse ses remercîments à l'assemblée. Il l'assure de son entier dévouement et promet de maintenir la Société au rang où ses prédécesseurs l'ont élevée.

M. Emilien Piganeau a la parole pour donner lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale et celui de la séance consacrée aux élections ; ils sont adoptés tous les deux.

Digitized by Google

M. Piganeau, ancien secrétaire, élu récemment vice-président, procède à l'installation de son successeur, M. de Manthé.

Après des éloges pour le zèle de ce dernier, il rappelle les origines de la Société dont il est un des membres fondateurs et se félicite des marques d'amitié et de dévouement que lui ont prodiguées ses collègues. Il évoque ensuite les principaux incidents qui se sont produits dans le cours de ses vingt années de secrétariat. « Cela, dit-il, me donne bien je pense, le droit de prendre, aujourd'hui, ce que j'appellerai ma retraite ».

Il termine ainsi :

« Dieu merci, les temps difficiles sont passés et ne se renouvelleront plus, j'ose le croire ; une vraie et sincère confraternité nous unit tous; tous ensemble, sans arrière-pensée, anciens et nouveaux venus, nous travaillerons à l'œuvre commune, pour laquelle, dans mon nouveau rôle de vice-président, rôle dont je me hâte de vous remercier, Messieurs, j'apporterai pour ma part, comme par le passé, tout le dévouement et tout le zèle que m'inspirent, avec votre amitié, l'amour de la science et de l'archéologie ».

Des applaudissements unanimes accueillent ces dernières paroles. Ils prouvent à M. Piganeau combien grande est l'estime que sa valeur et l'aménité de son caractère lui ont conquise au milieu de ses collègues.

M. de Manthé remercie ensuite la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en le nommant secrétaire. Il propose qu'un vote de félicitations soit adressé à M. Piganeau, ce qui est adopté avec le plus vif empressement.

Puis il est procédé à l'élection de deux candidats qui demandent à entrer dans notre Compagnie.

Après un vote à mains levées, MM. l'abbé Salviani, curé de Langon et Nicolaï, avocat, sont admis en qualité de membres titulaires ; ils sont présentés, le premier, par MM. Garreau et Feret, le second, par MM. Habasque et Brutails.

M. le Président donne lecture de la correspondance.

1° Lettre de M. le docteur Berchon, qui, réélu secrétaire général, transmet ses remerciements.

Notre bibliothèque a reçu, dans le cours du mois précédent,

Digitized by Google

un fascicule des travaux de la Société Anthropologique de Rome. Cette Société demande un échange de publications.

Cette proposition est renvoyée au bureau qui statuera.

L'ordre du jour appelle un rapport sur l'excursion faite à Bazas, le dimanche 16 juillet 1893, par la Société archéologique.

M. Brutails, auteur de ce rapport, détaille les curiosités de cette ville ; il rappelle aussi les incidents les plus marquants de la journée, et celà, il faut l'avouer, avec une verve humoristique qui ne manque pas de piquant.

L'impression en est votée.

M. de Manthé a la parole pour présenter un dessin du costume que portait, à l'époque du Directoire, un bourgeois campagnard de Gensac.

Après avoir rappelé que le costume rural a été très peu étudié, il termine en souhaitant que sa communication en entraîne d'autres qui pourraient être la base — au moins dans notre province — du livre qui manque à toutes les bibliothèques : *l'Histoire du costume populaire dans l'ancienne France.*

L'impression de la note et du dessin est votée.

M. le Président présente une hache en pierre trouvée au lieu dit Font Castel, commune de Mérignac.

Suivant notre honorable confrère M. Daleau, les haches ayant une disposition semblable seraient extrêmement rares. Il déclare ne connaître que trois types offrant les mêmes caractères. Il fait observer que le tranchant de cette hache a été soigneusement poli alors que la partie supérieure ou corps de hache est simplement bouchardée. Cet instrument, de l'époque préhistorique, paraît être en roche éruptive et pourrait provenir du Puy de Dôme.

M. le Président annonce ensuite qu'une mosaïque d'environ soixante mètres carrés a été détruite dans le sous-sol des anciennes Folies-Bordelaises, rue Sainte-Catherine. Il déplore les actes de vandalisme trop fréquemment renouvelés de ceux qui, dans les chantiers de terrassement ou de construction, ont la conduite des travaux.

L'assemblée partage ses regrets.

Digitized by Google

M. Piganeau a de nouveau la parole pour lire un rôle de la population armée de Saint-Emilion en 1620. Il fait précéder cette lecture d'un exposé des motifs qui avaient entraîné cet inventaire d'armes.

M. le Président propose l'impression, ce qui est adopté.

M. Edouard Feret, donnant suite à sa *Statistique archéologique*, nous parle de Camblanes. L'église de ce lieu est de fondation romane. Il en est de même de celle de Saint-Pantaléon de Meynac, annexe de la première. Puis il est question des troubles de la Fronde, du terrible incendie de l'église paroissiale où périrent, au rapport des chroniqueurs contemporains, la majeure partie des habitants de Camblanes. Puis M. Feret passe à l'histoire des anciennes maisons nobles de cette commune : La Chausse (XVIe siècle) ; La Garette (XVIe siècle) ; Le Flech, (XVe siècle) ; Port-Neuf ; La Rigaudière, etc., etc.

M. le Président lève la séance en communiquant à l'assemblée une note de M. le Secrétaire général qui annonce l'apparition, dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, d'une très intéressante et substantielle étude de notre confrère M. Brutails ; elle est intitulée *l'Art religieux dans le Roussillon*.

La séance est levée à 10 heures et demie.

Le Président, C. de Mensignac.

Le Secrétaire, R. de Manthé.

EXCURSION A BAZAS

Compte-rendu par M. BRUTAILS

Annexe à la séance du 8 décembre 1893.

La Société archéologique ayant, sur la proposition de M. Bardié, décidé de faire cette année-ci une seconde excursion, en fixa la date au 16 juillet et le but à Bazas. Rendez-vous fut pris à la gare Saint-Jean, où l'on devait prendre

Digitized by Google

l'express du matin. A l'heure dite étaient présents : MM. Habasque, président de la Société; Dagrant, trésorier ; Amtmann, archiviste; Feret, secrétaire-adjoint; Bardié, Flos, de Manthé, Brutails. A Langon, la caravane se renforça de M. Garreau, qui connaît parfaitement Bazas et qui venait nous en faire les honneurs avec son habituelle urbanité.

Dès l'arrivée, nous visitâmes les restes d'anciens remparts qui avoisinent la porte du Gisquet. Cette porte, depuis le jour où M. Drouyn l'a gravée dans la *Guienne militaire*, a été l'objet, la victime d'une restauration qui l'a défigurée. Je ne m'attarderai pas à refaire la description que M. Drouyn a donnée des parties basses de cette construction. Aussi bien nous passons un peu rapidement, et allons voir plus loin un couvent de Capucins, aujourd'hui transformé en habitation particulière. Partant de ce principe que dans tout édifice antérieur à la Déclaration des droits de l'homme les archéologues sont chez eux, nous entrons et adressons à brûle-pourpoint à la domestique étonnée les questions ordinaires : « Y a-t-il des voûtes ici ? » Il en existe, en effet; mais les pièces voûtées sont occupées par le propriétaire, malade et couché. Il faut nous faire quelque peu violence pour respecter son repos.

Plus loin, une fontaine attire nos regards, elle n'est pas fort ancienne, et l'idée de son ornementation est peu esthétique. C'est évidemment une erreur, parmi tant d'autres erreurs de la Renaissance et des siècles suivants, que d'avoir adopté des motifs de décoration ne répondant en rien ni à la nature ni à la fonction des matériaux. Des arabesques ou des cadres ont leur raison d'être, en plâtre, sur les trumeaux de nos appartements; exécutés en pierre sur un parement dont ils coupent les joints, ils sont irrationnels au possible. Ces réserves faites, la fontaine de Bazas n'est pas sans présenter quelque intérêt.

Mais cette heureuse ville offre des attractions de plus d'un genre et des sujets d'étude pour tous les goûts : l'un d'entre nous, membre de la Société Linnéenne, enrichit son herbier d'une abondante moisson, pendant que nous admirons devant nous un site ravissant, où les remparts grisâtres qui semblent porter la cathédrale jettent leur note mélancolique dans une éclatante symphonie de verdure.

Digitized by Google

Peu après, nous étions sur la place; c'était l'heure des offices, et, en attendant que la messe fût terminée, nous passâmes en revue les maisons du XVIe siècle, les galeries ou *cornières*, l'Hôtel-de-Ville, d'une solennité un peu froide, enfin l'ancien couvent des Ursulines, actuellement occupé par les Frères des Écoles chrétiennes. Ce qui reste de ce couvent est réellement intéressant; dans cette construction moderne, du XVIIe siècle apparemment, les motifs sont en grande partie gothiques : profil des bases, pénétration des arcs moulurés dans les piles cylindriques, etc. Une assez jolie porte ornementée s'ouvre sur la cour. M. Amtmann a pris de ce point une délicieuse photographie du chevet de la cathédrale. Il y a ajouté diverses vues de la façade du même monument.

Cette façade admirable nous a longuement retenus : c'est la plus riche assurément et l'une des plus curieuses de la région. La base du clocher, dégagée depuis peu, annonce bien franchement son origine romane; les portails sont du bon XIIIe siècle ; mais la partie antérieure, gauchement greffée sur les constructions de cette époque, est du XVe siècle sans doute, et le trumeau central, du XVIe ou du XVIIe. On a jugé dernièrement, paraît-il, que ce chef-d'œuvre gothique n'était pas suffisamment dénaturé par l'ignoble pignon néo-grec qui le surmonte, et on a placé sur le trumeau de la baie du milieu un saint Jean mal peigné, dont la blancheur éclatante hurle sur le fond gris de la façade. À l'étonnement que nous en avons ressenti, l'indignation a succédé en nos âmes d'archéologues, lorsque M. Feret nous a appris que des statues, arrachées de ces niches vides, servaient de bornes dans les environs : la Société a aussitôt résolu de demander qu'on les remît en place; s'il faut absolument des bornes, on pourra débiter à cet effet le saint Jean ébourriffé, à moins que cet intrus ne soit de plâtre.

L'intérieur de Saint-Jean de Bazas est plus intéressant encore que l'extérieur; c'est l'une des églises les plus déconcertantes que j'aie jamais rencontrées. La période gothique et la période moderne y ont laissé des travaux si homogènes, si intimement mêlés, qu'il est très difficile aujourd'hui d'assigner à chaque siècle son œuvre respective.

Digitized by Google

En 1243, le roi d'Angleterre donnait 30 marcs pour l'œuvre de Bazas ; il ne reste tout au plus de cette date que partie de la façade. Les premières travées de la nef en entrant sont du XVIe ou du XVIIe siècle; dans le fond de la nef et dans l'abside, les supports sont du XIVe siècle; le déambulatoire et les chapelles qui se raccordent si mal à l'abside paraissent remonter au XVe siècle. Mais à quelle époque attribuer le faux triforium en anse de panier et la maîtresse voûte? C'est ce qu'un rapide examen ne nous a pas permis de déterminer.

Notre-Dame du Mercadil a été divisée au moyen de cloisons et de planchers qui enlèvent à l'intérieur tout caractère. C'est une très curieuse église à une nef, dont la face nord a été détruite pendant les guerres de religion et restaurée. Dans les maçonneries de cette réfection, on a noyé des blocs dont les moulures ont un profil gothique. Une vue de la face sud a été gravée jadis par M. Drouyn; comme au chevet de La Réole, la corniche est portée par des modillons d'aspect roman. Ces corbeaux, les longues fenêtres percées à travers la paroi méridionale, enfin un plafond cintré qui couvre le vaisseau sont les seules particularités dont j'aie gardé le souvenir. L'édifice tout entier m'a laissé l'impression que, si l'art gothique fut long à disparaître du sol bazadais, il avait été aussi bien long à s'y établir.

Le Collège nous a fourni l'objet d'une dernière visite. Certains de ses bâtiments remontent à l'ancien régime; la chapelle garde de vieilles stalles dont deux jouées sont ornées de bas-reliefs assez jolis. M. le Supérieur du Collège nous a montré d'intéressantes gravures des derniers siècles et nous a fait les honneurs de l'établissement avec une exquise courtoisie.

A 4 heures environ, nous reprenions la route de Bordeaux. J'allais omettre un détail, mais qui a son importance : le déjeuner, servi à l'hôtel du Cheval-Blanc. Dire que la plus grande cordialité a régné parmi les convives, c'est se servir d'un cliché. Mais, grâce à Dieu, ce cliché est, pour les excursions de la Société archéologique, l'expression constante de la vérité.

Digitized by Google

UZESTE

NOTES HISTORIQUES

Par M. l'Abbé BRUN

Curé d'Uzeste,

Membre de la Société Archéologique de la Gironde.

I

Le bourg d'Uzeste.

Les origines du bourg d'Uzeste sont assez confuses. On a souvent parlé d'un vieux document des Bénédictins de la Réole, attribuant à la famille de Goth la fondation d'Uzeste. Hâtons-nous de dire que ce vieux document n'a jamais été produit. Nier son existence serait accuser de mauvaise foi, et sans preuves, les premiers auteurs qui l'ont cité. Néanmoins nous sommes obligé d'avouer que la tradition qui en découle n'a point de certitude historique. Ces réserves faites, voici cette tradition :

Quelque temps après le mariage d'Eléonore d'Aquitaine avec Henry Plantagenet, la famille de Goth, déjà alliée aux premières familles de la région, voulant se soustraire aux troubles qui désolaient alors la Provence, vint s'établir dans le Bazadais et y fonda un bourg qu'elle appela « Uzesta » en souvenir de sa ville d'origine « Uzès » près de Nîmes.

Cette tradition ne manque pas d'ailleurs de vraisem-

Digitized by Google

blance; car c'est au moment même du démembrement de l'ancien comté de Provence, après que Raymond Bérenger eut été forcé de céder au Comte de Toulouse la partie septentrionale du comté de Provence, devenue alors le *marquisat de Provence*, qu'apparaît dans le Bazadais la noble famille de Goth, vers 1142.

Quelque temps après, en 1166, le siège épiscopal de Bazas était occupé par Garcias Benquet, frère d'Arnaud Garcias de Goth (1).

En 1261, Raymond de Castillon, autre évêque de Bazas, réunit l'église d'Uzeste à la mense épiscopale (2).

Il y avait alors sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la partie méridionale de la commune de Villandraut, sur les bords du Ciron et en face même d'Uzeste, une paroisse appelée Saint-Martin de Goth. C'était apparemment le lieu de résidence du chef de la noble famille de Goth, tant illustrée depuis par Clément. Le registre des hommages rendus en 1273 au roi d'Angleterre, porte mention d'un Sennebrun de Goth qui fait hommage à Edouard Ier pour sa seigneurie d'Uzeste.

Il y a lieu de croire que Béraud de Goth, fils aîné du précédent, hérita de son père la seigneurie d'Uzeste.

Ce Béraud de Goth était un homme de guerre, un chevalier opulent (3). Il avait reçu de son frère Bertrand de Goth, évêque d'Agen et parrain du futur pape, la terre de Grayan en Médoc, qui était aussi un fief du roi d'Angleterre. Une bulle de Clément V à son frère

---

(1) *Chronicon vasatense.*

(2) *Ibid.*

(3) *Patre Beraldo, viro militari, equite opulento.* Ciaconius, t. III, page 359.

Digitized by Google

Arnaud Garcias de Goth, vicomte de Lomagne, nous apprend que cette riche famille possédait encore un domaine considérable à Pessac, et percevait annuellement partie des dîmes et novales dans les paroisses de Saint-Symphorien et de Saint-Germain d'Esteuil (1). On trouve aussi des traces de redevances féodales appartenant à cette famille dans la ville de Bordeaux et particulièrement à Saint-Seurin (2).

Des onze enfants de Béraud de Goth, quelques-uns méritent une mention spéciale : Arnaud Garcias, que Philippe le Bel créa vicomte de Lomaigne et Autvillars; Bertrand, qui fut pape sous le nom de Clément V; Gailhard, qui fut écrasé à Lyon lors du couronnement de son frère; Elpide, qui épousa Amanieu Ier de la Motte, seigneur de Roquetaillade, dont les descendants portèrent fièrement jusqu'à la Révolution le titre de premier baron du Bazadais; Gailharde, qui épousa le Soudan de la Trave, à qui elle dut apporter en dot la terre d'Uzeste, dont il se qualifie seigneur depuis cette époque.

Voici d'ailleurs un tableau généalogique de cette famille, auquel le lecteur trouvera sans doute quelque intérêt. Ce tableau, dressé dans le but d'indiquer les descendances actuelles de la famille de Goth, est forcément incomplet. D'ailleurs, à cause des obscurités et des hésitations des meilleurs auteurs, nous donnons cette généalogie sous toutes réserves.

---

(1) Registres de Clément V, n. 5374. Disons une fois pour toutes que les documents tirés des Registres de Clément V, et dont nous ferons usage dans le cours de cette étude, nous ont été obligeamment communiqués par M. l'abbé Lacoste, curé de Saint-Pardon (Gironde).

(2) *Arch. dép. de la Gironde.* Série G. fonds de Saint-Seurin. Aff. Duchalard.

Digitized by Google

ROSTAING DE GOTH

Garcias Benquet,
évêque de Bazas, 1166.

1° à Mascarose de Mauléon,
d'où

Béraud,
qui eut onze enfants,
parmi lesquels :

Arnaud.

Sanseron.

Bernard,
qui eut trois fils.

Arnaud Garcias, vicomte de Lomaigne et d'Autvillars. De ses deux femmes : Blanche et Miramonde de Mauléon (1309), il eut dix enfants légitimes et trois naturels, dont :

Béraud ou Bérard, archev. de Lyon, puis cardinal, év. d'Albano.

Gaillard, écrasé à Lyon, d'où les Rouillac, les de Luppé, les d'Epernon, les du Bouzet, les de Pontac.

Bertrand, qui épousa la veuve de Lautrec.

Braïde, mariée à un Bruniquel.

Judie, qui épousa un de Montferrand, d'où les Lur-Saluces.

Raymond, cardinal du titre de Stæ Mariæ Novæ.

Régine, qui épousa Jean I d'Armagnac. Sa succession donna lieu à une foule de procès et revint en partie aux Durfort-Duras, en partie à Bertrand et Gailhard de La Motte.

Gailhard, cardinal du titre de Sanctæ Luciæ in silice.

Digitized by Google

1142

Arnaud Garcias de Goth, 1149.

Raymond de Goth, 1254.

Sennebrun de Goth, 1273, marié deux fois.

2° à la marquise d'Ilhac, d'où

Bertrand, évêque d'Agen, parrain de Clément V.

- Bertrand (Clément V).
- Gailharde, qui épousa le seigneur de Préchac, Soudan de la Trave et d'Uzeste avec postérité.
- Agnès, qui épousa un de Savignac.
- Mathilde, épouse d'un Clermont-Lodève, cinq enfants, d'où les Budos.

- Régine, qui épousa Anissant de Piis, d'où les de Piis, de Guyenne, éteints dernièrement dans les familles de Montesquieu, de Camiran, de Verthamon.
- Marquèse, qui épousa Arnaud de Durfort, d'où les Durfort-Duras.
- Elpide, qui épousa Amanieu I de La Motte, seigneur de Roquetaillade et de Langon d'où :

- Amanieu II.
- Raymond Arnaud, évêque de Bazas.
- Bertrand, héritier, avec le cardinal Gailhard de la Motte, de Régine de Goth.

Digitized by Google

Béraud de Goth, épousa Ide de Blanquefort. Selon quelques-uns, ses onze enfants, six garçons et cinq filles, seraient nés de cet unique mariage. Selon les autres, Ide de Blanquefort ne lui aurait donné que des filles, et c'est d'un second mariage avec une fille de Villandrando, dont les terres touchaient les siennes propres, que seraient nés les autres enfants. Ce second mariage expliquerait l'entrée à cette époque de la terre des Villandrando dans le patrimoine de la famille de Goth (1).

La descendance de ces familles est, du reste, très nombreuse, par suite de ces alliances et comprend encore de nos jours, en Guyenne, avec les maisons que nous avons citées, les Durfort-Duras, marquis de Galard-Magnas, comtes de Galard-Saldebru, d'Esparbès de Lussan, de Lur-Saluces, Lafontan de Goth, etc.

Cette dernière famille est ici particulièrement intéressante à cause de son nom. M. de Lafontan de Goth

---

(1) « Vers 1200, vivait un cadet de Biscaye, appelé don Alonzo Lopès et apanagé de Villandrando, lequel eut deux fils. Don André, le plus jeune de ses fils, ayant petite part au patrimoine, passa en France, à la suite de Madame Blanche de Castille, s'arrêta en Guyenne et, là, fit si bien qu'il acquit une seigneurie près de Bazas, en un lieu qui, de son nom, s'est appelé et s'appelle encore Villandraut. Un demi-siècle ne se passa pas que le manoir de Villandraut, porté dans la maison de Goth par la fille ou la petite-fille du même André, vit naître le fameux Bertrand de Goth qui fut pape sous le nom de Clément V ». Jules Quicherat. Bibl. de l'école des Chartes, t. I, 2e série, 1844, p. 119.

Plus tard dans sa *Vie de Rodrigue de Villandrando*, M. Quicherat a exprimé des doutes sur ces origines de Villandraut, qu'il avait recueillies dans une chronique espagnole. Ces doutes lui viennent de ce qu'à la fin du XIIIe siècle on n'écrivait pas Villandrando, mais Vignandraut, qui aurait une tout autre étymologie. Je serais porté à croire que le savant professeur se trompe sur ce point, car au moins dès le commencement du XIVe siècle on écrivait Villandrando. Témoin l'épitaphe de Clément V dont nous donnons plus loin un fac-simile.

Digitized by Google

nous écrivait dernièrement : « La qualité d'héritier de » la branche aînée de Goth a été reconnue par attesta- » tion de noblesse et divers documents royaux à Antoine » de Lafontan de Goth, mon bisaïeul, et à Antoine de » Lafontan de Goth, mon grand-père, le dernier qui ait » rendu hommage pour la châtellenie de Goth, ainsi » qu'il résulte de divers hommages au roi Louis XVI, » en 1778 » (1).

Bertrand de Goth, celui qui devait être d'abord évêque de Comminges, puis archevêque de Bordeaux, et enfin pape sous le nom de Clément V est-il né à Uzeste ou à Villandraut. C'est là une question qui a déjà fait couler des flots d'encre (2), et qui n'est pas encore résolue. Peut-être le sera-t-elle bientôt quand on aura retrouvé le testament de Clément V, dont l'existence semble ne faire aucun doute aujourd'hui, et qui nous

---

(1) Voici, d'après M. de Lafontan de Goth, comment le nom illustré par Clément V a été recueilli successivement par ses ancêtres : « Seguyne » de Goth, à la mort du frère aîné de son père qui n'avait eu que des filles, » fut déclarée héritière du nom, des armes et des prérogatives de la bran- » che aînée de Goth pour les transmettre à sa descendance noble. Elle » épousa noble de Palenchérie, qualifié de haut et puissant seigneur. Son » fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils se transmirent successivement » la châtellenie de Goth (en Lomaigne) jusqu'à Jehanne de Palenchérie de » Goth qui épousa Xans de Fabre de Latade, chevalier, etc., lequel, par » lettres patentes du roi Charles VIII, fut reconnu héritier pour lui et ses » enfants du nom, des armes, etc., de la branche aînée de Goth. La der- » nière des Fabre, qui s'appelait constamment Rose de Goth, épousa, en » 1727, Antoine de Lafontan, comte de Lamarque, avocat au Parlement de » Bordeaux. La qualité d'héritier de la branche aînée de Goth a été recon- » nue, par attestation de la noblesse et divers documents royaux, à Antoine » de Lafontan de Goth, mon bisaïeul, et à Antoine de Lafontan de Goth, » mon grand-père, le dernier qui ait rendu hommage pour la châtellenie » de Goth, ainsi qu'il résulte d'un hommage au roi Louis XVI, en 1778 ».

(2) Voir les diverses polémiques engagées dans le *Glaneur de Bazas*, en 1866 ; dans l'*Ami de l'Ouvrier et du soldat*, en 1879 ; dans la *Ruche catholique*, etc. Voir surtout une Etude rapide mais très documentée de M. l'abbé Fauché dans la *Revue catholique de Bordeaux*, 1894.

Digitized by Google

dira au moins pourquoi ce pape voulut être enterré à Uzeste. Je veux bien me garder de prendre parti dans l'un ou l'autre des deux camps rivaux, mais je crois utile de donner l'état actuel de la question.

D'abord la question me semble mal posée. Il n'y aurait rien d'étonnant en effet à ce que, le jour où la difficulté sera tranchée, Uzeste et Villandraut fussent renvoyés dos à dos, car la paroisse de Saint-Martin de Goth, aujourd'hui disparue, n'était ni l'une ni l'autre des deux paroisses aujourd'hui rivales dans cette affaire. C'est Clément V qui, devenu pape, réunit à Villandraut le territoire de Saint-Martin de Goth par une disposition spéciale. Mais, à l'époque de la naissance du futur pape, Saint-Martin de Goth et Villandraut étaient probablement distincts. Et quoi d'étonnant à ce que Bertrand de Goth fût né à Saint-Martin de Goth, le siège sans doute du chef de cette illustre famille?...

Les partisans de Villandraut s'appuient sur le témoignage du plus grand nombre des historiens, et en particulier de Bernard Guidonis, évêque de Lodève, et contemporain de Clément V. — Les partisans d'Uzeste s'appuient principalement sur le texte du *chronicon vasatense* (1), dont l'auteur, Raymond Arnaud de la Motte, évêque de Bazas, était lui aussi contemporain, et, de plus, propre neveu du pape. Mais, répétons-le, sans insister davantage sur ce point minutieux d'histoire, la question est loin d'être résolue, et il est peut-être bon de faire remarquer ici que Villandraut et Uzeste sont distants l'un de l'autre d'une lieue à peine, et que cette question tant débattue est, pour cela même, quelque peu oiseuse (2).

---

(2) *Oriundus ex pago de Uzesta.*

(3) Renan, dans *La Papauté hors de l'Italie, Clément V*, nous déclare très catégoriquement, dès les premières pages de son travail, que Bertrand

Digitized by Google

La date de la naissance du Pontife n'a pu encore être fixée. On peut affirmer néanmoins qu'il naquit vers l'an 1264 (1).

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que si Clément V, en 1307, construisit sur le territoire de Villandraut le magnifique château dont on admire encore les ruines imposantes, son cœur resta attaché à Uzeste. Le fait même de sa sépulture à Uzeste, qu'il avait voulu par disposition testamentaire, est assez explicite sur ce point. Dans toutes ses bulles aux deux chapitres jumeaux, le Pape nomme toujours celui d'Uzeste avant celui de Villandraut. « A nos chers fils, les doyens et chanoines d'Uzeste et de Villandraut » est pour lui une formule invariable (2). Dans son Testament Clément V laisse aux pauvres d'Uzeste des sommes importantes, alors que Villandraut n'est même pas nommé.

Une fontaine dans le bourg même d'Uzeste est ornée des armes de la famille de Goth, qui portait d'or à trois fasces de gueules. L'écu est sommé du chapeau à trois houppes et entouré d'un collier d'animaux qui sont peut-être des léopards anglais. Cette ornementation bizarre est assez intéressante pour que nous la notions ici et que nous en donnions le dessin (3).

---

de Goth est né à Villandraut. Aux dernières pages de ce même travail, il affirme non moins catégoriquement que Bertrand de Goth était natif d'Uzeste. C'est là assurément un système de critique fort ingénieux, et dont on est en droit d'attendre des résultats étonnants. Voir la *Revue des deux Mondes*, 1er mars 1880.

Nous tenons à constater ici à cette occasion que Renan, sauf quelques réserves qu'a déjà faites avec beaucoup d'érudition M. le marquis de Castelnau d'Essenault, doit compter au nombre des apologistes de Clément V. (*Clément V et ses récents historiens*, par M. le marquis de Castelnau d'Essenault.)

(1) M. le marquis de Castelnau d'Essenault, *op. cit.*

(2) Registres de Clément V, *passim.*

(3) Les armes de la famille de Goth sont blasonnées dans la *Notice historique sur la ville et les évêques de Comminges*, d'argent, alias d'or, à

Digitized by Google

La ligne masculine directe des de Goth ne tarda pas à s'éteindre comme on le voit par le tableau généalogique résumé plus haut et la seigneurie d'Uzeste, passée dans la maison du Soudan de la Trave, arriva bientôt aux Montferrand puis aux de la Lane, comme nous le verrons bientôt. Les ruines du château de la Trave dont quelques blocs massifs sont suspendus sur le Ciron, se voient encore dans un site ravissant, près du pont qui sépare Uzeste de Préchac. Le château de Roquetaillade, plein des souvenirs des de Goth et des de La Mothe, et habité aujourd'hui par M. de Baritault, se dresse à trois lieues d'Uzeste, entièrement restauré il y a quelques temps déjà par M. Viollet-le-Duc (1).

Le bourg d'Uzeste était, au XIIe et au XIIIe siècle, très célèbre dans les régions landaises, non point par la fécondité de son sol ou les produits de son industrie, mais par les faveurs extraordinaires que la T. Ste Vierge répandait en abondance sur la foule des pèlerins qui venaient l'honorer dans la petite église romane dont il reste encore une grande partie des murs (2). Les chro-

---

trois fasces de gueules, M. Léo Drouyn, trompé sans doute par les verrières de l'église d'Uzeste, blasonne : fascé d'or et de gueules.

Comme nous l'avons dit, les de Goth ont toujours porté : d'or à trois fasces de gueules. Comme supports : deux lions rampants à la tête contournée, portant quelquefois l'écu en bannière, les Goth étant chevaliers bannerets. L'écu est timbré d'une couronne de marquis dans la branche des Goth de Rouillac. Ces armes se retrouvent ainsi, très mutilées d'ailleurs, sur un pilier de l'église Saint-Romain, placé à l'entrée d'une chapelle où jusqu'à la Révolution ont été enterrés les seigneurs de Goth en Lomaigne.

(1) La restauration de Roquetaillade a été très vivement critiquée par M. Anthyme Saint-Paul, dont l'opinion d'ailleurs est partagée par d'éminents archéologues girondins.

(2) *Uzesta, ignobilis locus et sterilis, sed nobilis miraculis Beatæ Mariæ Virginis. — Sponde. Annalium ecclesiasticorum E. C. Cæsaris Baronii continuatio*, éd. 1639, p. 383.

Digitized by Google

niques ne nous ont rien conservé des grâces et des merveilles de N.-D. d'Uzeste; mais les huguenots ont passé, accumulant les ruines, ravageant le sanctuaire vénéré, mutilant affreusement la madone légendaire; d'autres sanctuaires en l'honneur de Marie se sont élevés dans les régions voisines; sept siècles se sont écoulés lentement, et, malgré tout, le souvenir des grâces miraculeuses de N.-D. d'Uzeste n'est point éteint. Les grandes fêtes de la sainte Vierge sont ici célébrées avec éclat et les plus petites fêtes de Marie sont chômées par le peuple d'Uzeste, héritier de la reconnaissance de ses ancêtres. Il y a encore bien des pèlerins isolés qui viennent de toutes les régions landaises implorer la Toute-Puissante intercession de Marie dans le sanctuaire d'Uzeste. Il m'a été donné de recueillir les débris épars d'une magnifique statue de Vierge-Mère, que les huguenots d'abord, les révolutionnaires ensuite, et bien d'autres causes plus ou moins avouables (1), avaient réduite à l'état le plus misérable, et de donner à cette relique de la foi de nos aïeux une place honorable dans notre sanctuaire. Ç'a été au point de vue archéologique une bonne fortune. Mais cette restauration a été surtout une satisfaction pour la piété des pèlerins.

Disons aussi que cette madone vénérable a droit à la première place dans ce sanctuaire qui est bien le sien, et qu'elle a bâti par les mains de Clément V (2).

---

(1) Dans une visite à la collégiale d'Uzeste, dont le procès-verbal est aux archives de l'archevêché de Bordeaux, le cardinal de Sourdis ordonne qu'on fasse disparaître la vieille madone, si mutilée qu'il la trouvait indigne d'être conservée.

(2) « *Beatæ M. Virginis in cujus honorem Clemens ecclesiam ibi ædificaverat* ». *Sponde, loco cit.* — *Ob devotionem quam ad eum locum habuerat. Ciaconius. Vita et res gestæ pontificum Romanorum*, édit. Oldoin, 1677, t. II, p. 359.

Digitized by Google

Car en dehors des liens de famille qui l'attachaient à Uzeste, où peut-être il eut son berceau, Clément V fut de son temps le plus pieux, le plus confiant des pèlerins à N.-D. d'Uzeste. Quand il eut été élevé sur le siège de Saint-Pierre, il n'oublia point la madone tant aimée, et par deux fois (1) dans le cours de son pontificat, il vint se prosterner à ses pieds avec toute la cour papale.

C'est par dévotion pour N.-D. d'Uzeste qu'il construisit les voûtes de cette église, éleva le chœur et l'abside qui font de ce monument un des plus curieux et des plus remarquables de la Gironde, et qui le distinguent tant à l'extérieur qu'à l'intérieur surtout par son charme et son élégance. C'est par dévotion pour N.-D. d'Uzeste qu'il érigea cette église en collégiale et y fonda un chapitre séculier qui fut dispersé par la Révolution.

Donc, la renommée d'Uzeste au XIIIe siècle s'étendait au loin et ce sanctuaire était très célèbre. La famille de Grailly, d'ailleurs alliée à la famille de Goth, était unie à ce sanctuaire par des liens très étroits. En 1278, par lettres patentes du 12 juin, Edouard, Roi d'Angleterre, « permet pour lui et ses héritiers à Jean de » Grailly, seigneur de Benauge, d'assigner partout où bon » lui semblera, sur le fief que ledit Jean tient de Sa » Majesté, une somme de vingt livres tournois pour le » revenu d'une chapelle que ledit seigneur veut fonder » dans l'église N.-D. d'Uzeste, diocèse de Bazas, des- » quelles vingt livres les titulaires de ladite chapelle

(1) « Le 4 février 1307, quelques jours avant le fameux voyage de Poitiers, et le 17 novembre 1308, à son départ du côté d'Avignon ». L'abbé Lacoste, *Nouvelles études sur Clément V.*

Digitized by Google

» jouiront sans que le prince ou ses successeurs puis-
» sent les réclamer » (1).

Un tombeau, placé aujourd'hui dans une des chapelles absidiales, attire l'attention du visiteur. Sur la pierre tombale est étendue la statue d'un chevalier du XIIIe siècle qui a intrigué bien des archéologues. Hâtons-nous de dire que c'est là seulement une pierre tombale dont le tombeau a disparu. Elle a été placée sur une ancienne piscine que les vieillards ont bien connue et qui était encadrée d'un gable fort intéressant dont les fragments très bien conservés ont été rassemblés contre le mur nord de l'Eglise, à l'extérieur. A l'époque où la piscine était à découvert, la statue tombale, dont nous nous occupons, était abandonnée et gisait misérablement sur le dallage de l'église. Il ne peut donc être question ici, malgré les traditions locales, d'une sépulture et encore moins de la sépulture d'un cardinal de Goth.

Quoi qu'il en soit, il y a eu, à un moment, dans l'église d'Uzeste, la sépulture d'un de Grailly. L'écu que le chevalier porte au flanc ne laisse aucun doute à cet égard. Le lambel dont les armes des de Grailly sont brisées, indique une branche cadette, bâtarde ou alliée; mais le fait des attaches de l'illustre famille de Grailly avec l'église d'Uzeste est ici manifestement confirmé (2).

Après ces parents des Goth qui avaient leur tombe dans l'Eglise d'Uzeste, la plus considérable de ces familles est celle des La Lanne, dont nous donnons aussi la généalogie comme barons puis marquis d'Uzeste.

---

(1) Comptes rendus de la Commission des monuments historiques de la Gironde, année 1848, p. 20.

(2) Les coquilles qui sont un des meubles de l'écu des Grailly se retrouvent souvent dans les sculptures du clocher.

Digitized by Google

SARRAN DE LA LANE, *Écuyer*

Bernard de La Lane, écuyer, seigneur de Lauvidat, à Marsan, épouse Magdeleine Dorty, demoiselle.

M. Me Isaac de La Lane, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, audiencier en la chancellerie du Parlement de Bordeaux, épouse Marie de Garron.

Lancelot de La Lane, chevalier, conseiller du roi en tous ses conseils, vicomte de Pommiers, baron de Villandraut, Uzeste et autres places, second président au parlement de Bordeaux (1594), épouse Finette de Pontac, dame des Jauberthes.

Olive de Lalanne, dlle vicomtesse des Jauberthes, épouse Léon de Pontac, baron de Bautiran.

Sarran de Lalanne, chev., président au parlement de Bordeaux, condamné à mort dans l'affaire des rognures de monnaies, réintégré en 1644.

Sarran de Lalanne, chevalier, président à mortier (1672), seigneur, baron de Rouaillan, seigneur de Calamiac, Tustal, Jos et autres places, épouse Marie-Thérèse Vandemberg Demons, de Bordeaux.

Sarran Alphonse de Lalanne, chevalier, marquis d'Uzeste, conseiller au Parlement de Bordeaux (8 juin 1693), puis conseiller honoraire (21 février 1722), épouse en 1698 Marie-Anne Le Comte de La Tresne. Meurt le 29 juin 1706. Sa veuve épouse en 1738 le conseiller Jean-François de Marans.

Jean-Baptiste de Lalanne, chevalier, marquis d'Uzeste, seigneur de Tustal, Jos, Calamiac, baron de Rouaillan, président à mortier le 11 août 1732, mourut à Bordeaux, sans alliance, le 14 juillet 1774, âgé de 72 ans.

Digitized by Google

DU PAYS DE MARSAN (LANNES).

Sarran de La Lane, chevalier, vicomte de Pommiers, baron de Villandraut et d'Uzeste, cons. du roi en tous ses conseils, conseiller lay (1559) puis second président au parlement de Bordeaux (oct. 1569) mort en 1594.

Il épouse :

1° Perrine de Parraiges, demoiselle, alliée aux de Gourgues et aux de Mesmer.

2° Jehanne Le Comte, demoiselle, veuve de Jean de Belloc ; le mariage eut lieu en 1587. Pas d'enfants.

Marg. de La Lane, épouse Léonard de Calvimont, écuyer, seigneur du Cros, cons. au parlement de Bordeaux.

Isaac de La Lane, écuyer, conseiller au parlement de Bordeaux (janvier 1596).

Louis de Lalanne, vicomte des Jauberthes, baron d'Uzeste, conseiller au parlement de Bordeaux.

Messire Léon de Lalanne, mort abbé de St-Ferme le 22 février 1677, inhumé aux Jacobins de Bordeaux, dans la chapelle de sa famille.

Alphonse de Lalanne, chevalier, seigneur de Rouaillan, Tustal et autres places, épouse en 1632 Jeanne de Tustal.

Messire Léon de Lalanne, évêque de Bayonne (1696).

Jeanne de Lalanne, demoiselle, épouse Me Alexandre de Gascq, écuyer.

Léon Lancelot de Lalanne fut reçu conseiller au Parlement de Bordeaux le 7 mai 1706.

Marie Anne de Lalanne, épouse Messire François Etienne de Brassier, conseiller au Parlement, mort sans enfants vers 1740.

Digitized by Google

Comme on le voit, l'histoire des La Lanne est l'histoire même d'Uzeste à partir du XVIe siècle.

Anciennement appelés de La Lane, ils portaient : écartelé aux 1 et 4 de gueules au lion d'or; aux 2 et 3 d'azur a deux lévriers d'argent, courant l'un au-dessus de l'autre.

La famille de La Lanne habitait le château d'Illon, bâti très probablement au commencement du XVIe siècle par Sarran de La Lanne, à l'époque où celui-ci acquit la seigneurie d'Uzeste et Villandraut. Thomas de Montferrand était, en effet, seigneur d'Uzeste, Landiras, Portets et Arbanats, le 28 avril 1518.

A l'extinction des de La Lanne, le château d'Illon et la seigneurie d'Uzeste furent acquis par les de Groc, dont l'un, Antoine de Groc, fut garde des sceaux près la cour des Aydes de Guienne. Il se qualifiait de chevalier, seigneur haut justicier du marquisat d'Uzeste. Les descendants de cette noble famille habitent encore Uzeste et la région bazadaise.

Vers le milieu de ce siècle, Illon, après avoir appartenu quelque temps aux Marsans, passa aux Dupuy, de Préchac.

Les familles les plus anciennes dans Uzeste sont aujourd'hui les Dufourc, les Mansencal, les Dailh, les Douence et les Bouin.

Quant à l'église d'Uzeste, son sol est pavé de tombeaux dont une pierre a montré les armes des de Goth lors des fouilles entreprises par M. Mondet, en 1870, ce qui est d'accord avec des renseignements plus anciens (1).

M. le Dr Berchon m'a même signalé dernièrement qu'un Bertrand de Bordes avait été inhumé, en 1311, près de son ami d'enfance Clément V qui l'avait fait cardinal. Outre les chanoines et les curés, vicaires perpétuels,

(1) Bulle de Jean XXII, XII kal. febr. 1317. — L'abbé Fauché, *Revue catholique de Bordeaux*, janvier 1894, page 12.

Digitized by Google

dont il serait facile, grâce aux indications fournies par les registres obituaires de la paroisse, de retrouver la sépulture, quelques familles nobles du pays avaient droit de sépulture dans la collégiale.

Les deux écus encastrés à une époque récente dans les gros piliers du sanctuaire étaient sans doute aussi des ornements de monuments funéraires. On reconnaît dans celui de droite l'écu des de la Motte, portant en cœur l'écu des de Grailly. Il m'a été impossible de déterminer l'écu du pilier de gauche (1).

II

La Collégiale et le Chapitre.

Quelle est la date exacte de la construction du chœur et des voûtes, de l'achèvement enfin de l'église d'Uzeste? Elle est aujourd'hui assez facile à préciser. Le gros œuvre était bien avancé, sinon terminé, avant la mort de Clément V, puisque par une bulle datée du prieuré de Grauseau le 30 avril 1313, le Pape en ordonne la consécration. Il fixe au 15 août suivant, jour de la fête de la T. S. Vierge, la date de cette cérémonie qui sera faite par l'évêque de Saintes, nouvellement transféré de Bazas. L'évêque nommé de Bazas, Théobald, grand chantre de la cathédrale, ne peut officier en cette circonstance, puisqu'il n'est encore que diacre; mais il est requis d'assister à la cérémonie (2). La même bulle fixe au dimanche d'après, la consécration de l'église de Villandraut, par l'archevêque de Bordeaux.

(1) On y voit un demy-vol à la bordure engreslée. Les d'Aleyrac portaient au XIVe siècle le demy-vol; et l'histoire fait mention d'un chanoine de Alayraco qui fut mêlé aux affaires de Clément V.....

(2) Registres de Clément V, n. 10,009. Lettres du Pape à l'évêque de Saintes et à l'archevêque de Bordeaux.

Digitized by Google

Les deux églises N.-D. d'Uzeste et Saint Martin de Villandraut avaient été érigées en collégiales, l'année précédente, le 28 juin 1312, par une bulle datée encore du prieuré de Grausseau. Cette bulle crée Guillaume Raymond « de Urso » doyen de N.-D. d'Uzeste, et Raymond de Labaste, doyen de Villandraut (1).

Il y a à signaler ici une disposition originale prise par Clément V en érigeant en collégiales ces deux églises. Le Ciron, qui coule entre ces deux paroisses, était la limite frontière entre le diocèse de Bazas dont relevait Uzeste et l'archidiocèse de Bordeaux auquel appartenait Villandraut. Le pape ordonne que désormais c'est l'archevêque de Bordeaux qui aura juridiction sur la collégiale d'Uzeste, et l'évêque de Bazas, juridiction sur celle de Villandraut. Dans la pensée de Clément V, cette disposition tendait à conserver la discipline dans les deux chapitres en créant entr'eux une louable émulation (2).

Puis Clément V s'appliqua à doter les deux collégiales nouvelles qui sont nées le même jour et qui vivront longtemps, comme deux sœurs, des biens indivis que leur aura procuré à ses frais (3) et au prix de grands sacrifices, le Père dont elles ont reçu l'existence.

Par une bulle datée d'Avignon (4), Clément V constitue en faveur des deux chapitres une rente de 600 livres sur divers péages ou leudes, dans le diocèse de Toulouse. Puis il unit aux deux chapitres le prieuré de Saint-Laurent (5), près de Saint-Emilion, estimé alors

---

(1) Il est nommé ailleurs Guillelmus Raymundus Dulcis.

(2) *Sic ratus disciplinam religiosius in utraque ecclesia conservatum iri, cum ab alienis antistibus quasi per emulationem regerentur.*

(3) *Non tamquam summus pontifex, sed sicut privata persona.* Registres de Clément V, n. 8874.

(4) Registres de Clément V, n. 8874.

(5) Registres de Clément V, n. 9995.

Digitized by Google

1,136 livres tournois, le prieuré de Saint-Etienne de Lisse (1) estimé 3,200 livres de monnaie bordelaise, et le prieuré de Vernose et Lacose (2) estimé 7,000 florins.

Une autre bulle, datée encore d'Avignon, 4 avril 1313, confirme l'annexion faite aux mêmes chapitres par l'Archevêque de Bordeaux des églises Saint-Martin-de-Goth, Saint-Symphorien, Saint-Martin-de-Balizac. Les doyens pourront, le cas échéant, nommer et révoquer les vicaires perpétuels à ces églises. Cette bulle contient la lettre d'Arnaud, archevêque de Bordeaux, unissant les dites paroisses aux doyennés d'Uzeste et de Villandraut, sous réserve des droits de procuration de l'Archevêque de Bordeaux et de l'archiprêtre de Cernes (3).

Enfin le 13 avril 1313, par une autre bulle datée aussi d'Avignon, Clément V choisit Pierre Labatut, chanoine d'Arras, et un de ses familiers, pour procureur des deux chapitres et administrateur des biens qu'il vient de constituer (4).

Ces biens s'augmentèrent plus tard (5). Au XVIIe siècle, les deux chapitres possédaient encore la cure de Préchac et celle de Lignan; des terres de culture à Saint-Martin-de-Mazerac, juridiction de Saint-Emilion; le prieuré de Saint-Brice et son annexe Vignonnet, estimés à cette époque 4,485 livres, le prieuré de Saint-Pierre de la Chapelle, diocèse de Toulouse, estimé 575 livres. Enfin, chacun des deux chapitres avait encore des biens

(1) Registres de Clément V, n. 9987.

(2) Registres de Clément V, n. 9999.

(3) Registres de Clément V, n. 1000.

(4) Registres de Clément V, n. 1001. Arch. dép. de la Haute-Garonne, section G, à l'Archevêché de Toulouse.

(5) Les documents dont je me suis servi pour reconstituer les biens du chapitre ne sont autres que les minutes d'anciens baux de ferme communiqués par MM. les notaires de la région.

Digitized by Google

propres. A Uzeste, par exemple, le doyen du chapitre était seigneur foncier et direct du fief d'Aignet, sur lequel il résidait (1) et dont une partie est devenue le clos presbytéral d'aujourd'hui. Le chapitre possédait encore des maisons et des vignes, des prairies et des bois à Lahonta et à Sescas (deux quartiers d'Uzeste), et de grandes prairies sur le bord du Ciron, dans la commune de Noaillan, aujourd'hui la plaine de Luc. Si l'on ajoute à tout cela les fondations et les rentes obituaires qui devinrent très nombreuses dans la suite des temps, on s'explique aisément que ces chanoinies fussent très recherchées.

Il est à remarquer que les deux premiers doyens ont été créés par Clément V et la mense des deux chapitres établie par ce pape. Mais les deux chapitres ne furent définitivement constitués qu'en 1317 par le pape Jean XXII, qui tint à confirmer les fondations de son prédécesseur, et à achever son œuvre. Il leur donna même un prieuré relevant de l'abbaye de Moissac (2).

Le chapitre d'Uzeste était un chapitre séculier et les chanoines étaient au nombre de douze. Ils étaient classés par ordre de stalles, comme les académiciens sont classés par ordre de fauteuils. Outre le doyen, qui était curé primitif de la paroisse d'Uzeste, il y avait un syndic, chargé de l'administration des biens canoniaux et de la répartition des revenus entre les chanoines.

Il y a à signaler ici l'école collégiale entretenue aux frais du chapitre, et qui était dirigée par des clercs

---

(1) Les curés d'Uzeste après la Révolution habitaient le Doyenné, qui fut démoli en 1854. C'était une construction assez intéressante avec de vastes salles et des cheminées monumentales, des fenêtres à guillotine, et un large perron desservi par deux grands escaliers de pierre. Il était presque adossé à l'église et communiquait avec elle par la porte Nord.

(2) Baluze, notes, t. II, col. 684.

Digitized by Google

portant le titre de *régent*. Les registres obituaires de la paroisse font mention de ce titre de *régent*, et de celui d'*écolier*, en plusieurs endroits. On sait d'ailleurs qu'à l'ombre de toutes les cathédrales et de toutes les collégiales, il y avait avant la Révolution une école entretenue par le chapitre.

Clément V avait donné à sa famille le droit de patronage sur ces deux collégiales et elle devait le garder indéfiniment; mais après l'extinction de la famille de Goth, le droit de patronage passa dans plusieurs familles, entre autres les de La Lanne, et enfin dans celle des barons de Villandraut. Monsieur le comte de Pons de Cazeneuve, détenait ce droit avec tous ses privilèges au moment de la dispersion des deux chapitres par la Révolution (1).

Il m'a été impossible de reconstituer la succession des doyens du chapitre d'Uzeste. Voici néanmoins les noms et les dates connus :

Guillaume Raymond, de Urso (ou Dulcis?) 1313.

. . . . . .

---

(1) Voici la liste des patrons établie par M. de Saint-Clair, un des derniers vicaires perpétuels d'Uzeste :

Madame de Petit-Puy.

Madame de Lafaurie, sa fille.

Monsieur de Lafaurie père.

Monsieur de Lafaurie fils, conseiller au parlement de Bordeaux, et ensuite président à la cour des Aides de Paris.

Madame sa mère, veuve Elisabeth Thévenin.

Monsieur le comte de Pons de Cazeneuve.

Les familles de Malescot de Bazas, dont les immenses biens furent « nationalisés » par la Révolution, et Ardusset, dont les petits-fils sont encore aujourd'hui honorablement connus dans la région, donnèrent des chanoines et des curés à Uzeste. Nous devons en dire autant de la famille Mongie, dont les représentants sont encore nombreux à Bazas, sans compter les Mongie-Carsuzan, représentés aujourd'hui par un éminent conseiller à la cour d'appel de Bordeaux.

Digitized by Google

W. Araimonos, 1er mai 1313.

. . . . . .

Pierre du Loup, étranglé le 13 juillet 1544.

. . . . . .

André de Ribardier 1586-1625.

. . . . . .

Léonard de la Montagne, † 1722.
Dubedat, de Sauternes, † 1740.
Arnet de Malescot, † de Bazas, 1748.
De Piis-Puybarban, de Bordeaux.
Jacques-Charles Capdeville.
François-Stanislas Sallanave de Haupt, précédemment doyen du chapitre de Villandraut, chassé par la Révolution, 1791.

Les doyens du chapitre d'Uzeste étaient curés primitifs de la paroisse, mais aucun d'eux n'en exerça jamais les fonctions. Elles étaient déléguées à un vicaire perpétuel choisi à peu près généralement parmi les chanoines. Cette nomination du vicaire perpétuel d'Uzeste par le doyen du chapitre devait être approuvée par l'évêque de Bazas, car, en vertu de la disposition prise par Clément V, au sujet de la juridiction épiscopale dont devaient relever les deux collégiales, le chapitre d'Uzeste relevait de l'archevêque de Bordeaux, mais non point la cure et la paroisse. Il est fait mention, dans les registres paroissiaux, de visites pastorales et de confirmations à Uzeste par l'évêque de Bazas.

Voici maintenant la liste des curés, vicaires perpétuels d'Uzeste depuis 1530 jusqu'à la Révolution :

Tartas.
Lataste.
De Gans, d'Uzeste.
Michel Bertrand, de Bazas, chanoine.
Jean Chaillac, 1626-1641.
Nicolas Crochet, d'Agen, 1643.
André Cantillac, Limousin, chanoine, 1646-1651.

Digitized by Google

Pierre Brousse, d'Uzeste, chanoine, 1656-1680.
Daniel Culan, Irlandais, chanoine, 1680-1681.
Joseph Mongie, de Préchac, chanoine, 1682-1708.
Mathieu Jugron, prieur de St-Vivien en Bazadais, 1708-1722.
Guillaume de Saint-Clair (1), chanoine d'Uzeste et de Sarlat, 1728-1753.
Vignal, chanoine, 1753-1791.

Pendant les vacances de la vicairerie perpétuelle que signalent plusieurs fois les dates de ce tableau, les fonctions curiales étaient remplies par un chanoine qui prenait le titre de « vicaire-commis ».

M. Vignal, le dernier chanoine-curé, conserva ses fonctions curiales quelques jours encore après la dispersion du chapitre. Vers les derniers jours de l'année 1791, il fut remplacé comme curé d'Uzeste par M. Ramuzat, dont nous ne savons rien. Pendant les malheureuses années qui suivirent sa nomination, l'histoire d'Uzeste s'obscurcit, d'ailleurs, à un tel

---

(1) Guillaume de Saint-Clair administra la paroisse d'Uzeste avec un zèle et un soin remarquables. En 1731, il eut quatre cent cinquante communiants à Pâques. Accablé par l'âge, il se fit aider, dans les dernières années de sa vie, par un de ses collègues du chapitre, qui visitait les quartiers éloignés. Il mourut enfin entouré de la vénération universelle et fut enseveli dans l'église d'Uzeste. Les deux chapitres d'Uzeste et de Villandraut assistèrent en corps à ses funérailles qui furent très solennelles.

Il avait été précédemment curé :

De Molières, par nomination du prévost du chapitre de Sarlat (1711) ;

D'Aymet, aussi en Périgord, par nomination de Mgr de Chaulnes, évêque de Sarlat (août 1711) ;

Du même Molières, par nomination de noble Géraud de Pétar, son frère, chanoine de Sarlat (1713) ;

De Tussac, au même diocèse, par nomination du sieur de Brousse, chanoine de la même ville ;

De Saint-Maixent, près de Verdelais, diocèse de Bordeaux, par nomination du recteur du Collège des Jésuites de Bordeaux (1723) ;

D'Uzeste, diocèse de Bazas, par nomination de Messire Dubédat, doyen du chapitre (12 septembre (1728) ;

Il fut enfin fait chanoine de Sarlat en 1743.

Digitized by Google

point, que nous n'avons pu recueillir ni un document, ni un souvenir.

En 1796, un prêtre assermenté, M. Mauléon, curé d'Auros, administra les sacrements dans les paroisses de Lados, Brouqueyran, Lignan, Uzeste, etc. Son zèle fut admirable et fit face à bien des difficultés; mais le service religieux du dimanche fit à peu près défaut à Uzeste jusqu'en 1806. A cette époque, la commune d'Uzeste passa un compromis avec M. le curé de Nizan, avec M. le curé-doyen de Préchac (1) ensuite, qui s'engagèrent, moyennant un supplément de 300 fr. au traitement établi par le Concordat, à faire le service religieux du dimanche, à Uzeste, au moins tous les quinze jours.

Enfin, au mois de juillet 1811, un curé fut nommé à Uzeste, et, depuis lors, le culte fut rétabli régulièrement dans la belle collégiale qui avait vu, pendant de longs siècles, la splendeur des offices canoniaux.

Voici la liste de mes prédécesseurs à la cure d'Uzeste depuis la Révolution :

Mauléon..	*1796-1811.*
Larremandy, curé d'Uzeste et Lignan. . .	1811-1818.
Martinez, — — . . .	1818-1822.
Verdier, — — . . .	1822-1825.
Chastel, — — . . .	1826-1838.
Muller, — — . . .	1838-1840.
Gonnin, — — . . .	1840-1841.
Saphore, — — . . .	1841-1855.
Romegoux, curé d'Uzeste.	1856-1863.
Fauché, —	1863-1873.
Dupart, —	1873-1891.
Toulouse, —	1891-1892.

(1) M. Amédée Laurent Pouget avait été chanoine d'Uzeste et fut nommé à la cure de Préchac après la Révolution. Un de ses grands oncles du même nom avait été aussi chanoine et curé de Préchac au milieu du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

Les chanoines et les vicaires perpétuels d'Uzeste ont toujours employé toutes leurs ressources matérielles à la splendeur du culte et des cérémonies religieuses; les efforts de leur zèle ont porté exclusivement sur l'édification du temple spirituel (1). Au XVIIIe siècle, Uzeste était une paroisse modèle, et des plus édifiantes. Mais, pas plus que pour le tombeau pontifical, ils n'ont rien fait pour l'entretien ou l'embellissement du magnifique monument dont ils avaient la garde (2), pour cette église si intéressante à tous égards que de nombreux visiteurs viennent tous les jours admirer, et que l'Etat a classée parmi les monuments historiques. Le nouveau régime n'a recueilli de leurs mains qu'un monument en ruines et un clocher absolument dégradé par le temps.

Comme souvenir du chapitre, faisons mention d'une petite cloche, qui a échappé au pillage de la Révolution, établie autrefois au-dessus du dôme de l'église, et qui servait exclusivement aux offices canoniaux. Le peuple d'Uzeste l'appelle l' « Esquiroun ». Elle porte, avec les armes du chapitre, l'inscription suivante : « *A. Ribardier, doyen, qui m'a faite (sic) faire en 1620* ». J'ai retrouvé les armes du chapitre d'Uzeste sur un sceau

---

(1) Il y a des traces, au seizième siècle, de la confrérie de Saint-Antoine, encore aujourd'hui très florissante à Uzeste. — Nous avons déjà signalé les résultats obtenus par le zèle pieux de M. de Saint-Clair.

(2) Au XVe siècle, craignant sans doute pour la solidité des petits piliers, les chanoines en noyèrent quatre dans d'énormes maçonneries qu'ils unirent entre elles par des arcs au-dessus de la grande nef. Les deux petits piliers les plus voisins du sanctuaire ont été dégagés en 1870. On voit encore près de la grande porte deux de ces encombrantes colonnes avec l'arc qui les unit ensemble. — Le clocher, quoique bâti après la mort de Clément V, est, non pas l'œuvre des chanoines, mais bien plutôt l'œuvre de ce pape, qui avait laissé les sommes nécessaires à sa construction.

Digitized by Google

en cire rouge fermant le testament du dernier doyen d'Uzeste, François Stanislas Sallanave de Haupt. Ce sceau est assez intéressant et la reproduction que nous en donnons ici nous dispense d'une plus longue description (1).

En 1735, la foudre tomba par deux fois, le 9 juin et le 6 décembre, sur le clocher et l'église, déjà bien délabrés par le temps. L'un et l'autre furent lézardés en plusieurs endroits et compromis dans leur solidité. Les chanoines s'émurent enfin, convoquèrent le peuple d'Uzeste sous l' « appan » de l'église, et après vérification officielle des dégâts, ils firent mettre quelques crampons de fer aux lézardes du clocher. Rien de plus.

En 1788, une autre délibération solennelle des chanoines et du peuple d'Uzeste, décida enfin la restauration complète de l'église et du clocher. Pleins pouvoirs furent donnés au syndic paroissial pour traiter avec des ouvriers de renom qui étaient venus offrir leurs services. Mais la Révolution ruina ces beaux projets... Faut-il s'en plaindre ? Etant donné qu'à cette époque on raffolait encore de l'art grec, que, depuis le XVIIe siècle les traditions du moyen-âge avaient été abandonnées, que de lamentables restaurations ont dégradé certains monuments gothiques, la cathédrale de Bazas entr'autres, il est peut-être bon que cette œuvre de restauration ait été réservée aux architectes de nos jours qui ont repris les saines traditions et sont ordinairement bien mieux inspirés. De fait, les premières restaurations dirigées par

(1) Quand Mre Guillaume de Saint-Clair signe pour la première fois les registres paroissiaux, il ajoute à son nom : « Guillelmus Saint-Clair, scribendus sinclair, ou signo claro. Aussi nos armes sont une cloche, d'où vient le mot toc, et toc-sin, etc. ». C'était, on le voit, un étymologiste subtil !

Digitized by Google

M. Mondet en 1870 et en 1885, sont irréprochables à ce point de vue.

Quelle que soit la valeur de ces réserves, la Révolution a ruiné le bourg d'Uzeste dont le chapitre avait fait la prospérité pendant de longs siècles. La plupart des chanoines furent alors déportés, leurs biens-meubles pillés, et leurs biens-fonds vendus comme biens nationaux (1). Leurs papiers, conservés avec tant d'ordre, et qui devaient être très précieux, au point de vue historique (les chanoines ayant été les héritiers de cœur de Clément V), furent brûlés près de la porte sud de la collégiale avec la fameuse chape de Clément V.

Cette chape était en grande vénération dans le pays. Tous les ans, au 8 septembre, jour de la fête patronale d'Uzeste, on la montrait aux foules venues en pèlerinage aux pieds de la Madone miraculeuse. Aucune description ne nous a été laissée de ce magnifique objet d'art et d'orfèvrerie. Mais Clément V avait aussi donné à la Cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges deux chapes que l'on conserve encore aujourd'hui. « L'une de ces chapes est en soie rouge, ornée de figures de la vierge Marie, d'Anges, d'apôtres et autres en broderie d'or. Sur cette chape est brodée en soie de diverses couleurs, une série de sujets et d'actions infiniment intéressantes à étudier » (2). La chape de Clément V, à Uzeste, devait sans doute ressembler beaucoup à celle qui a été ainsi décrite.

La Révolution fut fatale à Uzeste à tous les points de

---

(1) Un riche mobilier d'argent appartenant à l'église fut porté à Bazas, par ordre du district. Voir le récépissé aux Archives départementales, daté du 20 oct. 1792. D'après les traditions orales, les deux belles cloches dont on voit encore les supports dans le beffroi de la tour, furent portées au chef-lieu de district de Cadillac.

(2) De Linas. Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux en 1857.

Digitized by Google

vue. C'était autrefois un centre de juridiction civile, comme aussi un centre religieux important. C'est aujourd'hui un bourg pauvre et déshérité sous bien des rapports, impuissant par lui-même à sauver de la ruine ce beau monument dont les Uzestois sont si fiers, mais qui est une trop lourde charge pour leurs épaules. Le clocher, un des monuments les plus intéressants de l'art des XIVe et XVe siècles, tombe en ruines. Les meneaux de ses fenêtres ont disparu, et ses galeries menacent de s'écrouler.

Une impression de tristesse profonde envahit l'âme des visiteurs en présence de tant de misères. Au moment où j'écris ces lignes, le dallage de l'église n'est qu'une suite de fondrières; il n'y a pas de chaire, pas même de Chemin de Croix, pas un meuble dans le sanctuaire, pas un ornement convenable dans la sacristie.

III

La sépulture pontificale.

Quant Clément V eut élevé à Marie la magnifique église d'Uzeste qui fait encore aujourd'hui l'admiration des pèlerins et des touristes; quand il eut ravivé l'élan des pèlerinages à la Madone en mettant par deux fois à ses pieds l'éclat de la tiare pontificale; quand il eut doté richement le chapitre qui, dans sa pensée, devait faire résonner jusqu'à la fin des temps les louanges de Marie, Clément V voulut rendre aux pieds de la Madone tant aimée son dernier soupir et y dormir ensuite son dernier sommeil.

Depuis longtemps malade et accablé d'ailleurs par les soucis et les labeurs d'un pontificat qui n'a duré

Digitized by Google

que neuf ans (1), mais qui a été une des périodes les plus terribles et les plus difficiles de la papauté, Clément V sentit enfin que sa constitution athlétique n'avait plus de résistance et qu'il était frappé à mort. « Soulevant alors sa main appesantie, il la dirigea avec » un geste affectueux vers le coin obscur où s'étaient » écoulés ses premiers jours et dont il apercevait à » travers l'espace les charmes sans égaux. C'est là qu'il » avait lui-même marqué sa tombe. Il crut qu'il lui » restait assez de force pour regagner ce gîte de son » suprême sommeil. C'est pourquoi les serviteurs de » l'auguste malade le prirent sur leurs épaules et, gui- » dés par ses tendres désirs, ils s'en venaient le porter » au lieu de son amour et de sa modestie. Le ciel et la » terre suivaient avec émotion la marche de ce convoi, » lorsque Dieu fit signe à la mort de lui barrer le che- » min » (2). Il mourut, en effet, en route, à Roquemaure, au diocèse de Nîmes, le vendredi 20 avril 1314, âgé d'environ 50 ans. Le peintre verrier a tenu à traduire ce magnifique tableau d'éloquence dans les intéressants vitraux qui éclairent une des chapelles absidiales.

Le corps du Pontife fut alors transporté à Carpentras où se trouvaient en ce moment les cardinaux et la cour pontificale, et où il fut enseveli avec honneur. Ce corps, qui devait dans la suite souffrir tant de vicissitudes, faillit être consumé dans la nuit qui précéda les funérailles. Le feu prit aux draperies de la chapelle ardente où était exposé le corps du Pontife qui fut sauvé de

(1) Ciaconius, p. 365. Les registres de Clément V font souvent mention de l'état précaire de la santé du pape pendant tout le cours de son pontificat.

(2) Panégyrique de Clément V, au Petit Séminaire par M. le chanoine Laprie.

Digitized by Google

l'incendie, non sans en avoir souffert quelques atteintes. Mais l'accident n'eut pas cependant de conséquences graves (1).

Après un débat de plusieurs mois entre les chanoines de Carpentras, qui voulaient garder le corps et les chanoines d'Uzeste, qui le réclamaient, en s'appuyant sur les dispositions testamentaires et la volonté formelle de Clément V, le corps fut enfin transporté à Uzeste (2), où il arriva le 27 août suivant de la même année 1314 (3) et où on lui éleva un magnifique tombeau dont les ruines misérables font aujourd'hui pitié. Et pendant deux cents ans Clément V reposa en paix sous la garde des chanoines.

L'an 1577, les Huguenots, qui de Marmande étaient venus piller la cathédrale de Bazas, arrivèrent à Uzeste sous la conduite de deux sectaires bazadais, nommés Serra et Forcade. Le vandalisme de ces fanatiques s'exerça avec rage contre la madone miraculeuse d'abord qu'ils renversèrent et dont ils coupèrent la tête. Le coup de hache, qui la détacha, n'a pas, fort heureusement, détérioré les traits si aimables et si attirants de la Madone, qui exercent encore tant de charme sur les pèlerins d'Uzeste. Les Huguenots mutilèrent ensuite toutes les têtes des statues qui décorent la porte sud de la collégiale, et n'épargnèrent pas même la statue du chevalier de Grailly dont nous avons déjà parlé. Mais leur rage s'acharna surtout contre le tombeau papal qu'ils martelèrent ignominieusement après avoir pillé les richesses qu'il contenait et jeté au feu les ossements du Pontife. Ce sont les Hugue-

---

(1) Ciaconius, et *Propylæum ad acta sanctorum maii*, édit. de 1868.
(2) *Propylæum ad acta sanctorum maii.*
(3) Epitaphe du tombeau pontifical.

Digitized by Google

nots qui ont réduit le tombeau pontifical à l'état misérable dans lequel on le voit encore aujourd'hui; car, malgré l'affirmation de M. l'abbé O'Reilly (1) qui ne s'appuie sur aucun document, je persiste à croire, et je prouverai bientôt que ce tombeau n'a jamais été restauré que grossièrement et sans grands frais.

Dans son état actuel, le Mausolée consiste en un massif rectangulaire à faces unies, plaquées de dalles de pierre noire et qui repose sur une base à moulures. Cette base mesure $2^{m}73$ de long sur $1^{m}30$ de large. La longueur du massif proprement dit est de $2^{m}63$; sa largeur de $1^{m}10$; sa hauteur de $0^{m}75$.

Ce massif porte une table de marbre noir dont le bord est taillé en biseau, et évidé en dessous par une gorge assez profonde. La hauteur totale du monument, base et table « est de $1^{m}07$. Sur la table s'étend la sta-
» tue en marbre blanc du pape représenté couché sur
» le dos, enveloppé d'une chape à collet brodé (2). Ses
» mains sont croisées sur la poitrine, la droite sur la
» gauche, et les pieds appuyés sur un griffon à léger
» relief. La tête repose sur un coussin, mais elle est
» entièrement séparée des épaules, et de plus, la face,
» mutilée suivant une coupure à peu près horizontale,
» n'a conservé aucun trait du visage. L'extrémité de la
» tête a été aussi tranchée verticalement, et il ne reste
» de la coiffure que de rares cheveux sur le bord d'une
» joue près de laquelle on aperçoit aussi un petit arra-

(1) O'Reilly, Essai sur l'histoire de Bazas. On sait d'ailleurs que ce travail manque absolument de critique, et que l'imagination de l'auteur y a une trop grande part. Pour tout ce qui regarde Uzeste, on peut dire qu'il y a presque autant d'erreurs que de mots.

(2) MM. de Laurière et Muntz ne se sont-ils pas trompés? Je croirais plutôt que le Pape est revêtu d'une chasuble, et que le collet brodé est celui de l'amict.

Digitized by Google

» chement du bas de la tiare (1). La statue mesure 1m60
» pour le corps, et 0m30 pour la tête mutilée.

» Il est facile de voir, par suite de cette regrettable
» mutilation, que cette statue, dans laquelle on ne sau-
» rait méconnaître la représentation de Clément V,
» n'est d'aucun secours pour nous renseigner sur sa
» physionomie caractéristique. Elle se distingue toute-
» fois par une certaine ampleur des épaules, et ne
» manque ni d'élégance ni de finesse dans certains
» détails du costume.

» L'épitaphe du pontife y est gravée en caractères
» du XIVe siècle, sur le bord de la table qui porte la
» statue » (2).

On y lit, en tenant compte des abréviations nombreuses : « *Hic jacet felicis recordationis Dominus*
» *Clemens papa V, fundator ecclesiarum de Asesta* (sic)
» *et de Vilhendrando qui obiit apud Rupem Mauram,*
» *dyocesis Nemaucensis, die XXa aprilis, pontificatus*
» *sui anno nono, portatus vero ad istam ecclesiam*
» *Beate Marie XXVIIa die Augusti, tunc proxima*
» *sequenti, anno Domini MCCCXIV et sepultus die.....*
MCCCLIX.

Ici repose, d'heureuse mémoire, le seigneur pape Clément V, fondateur des églises d'Uzeste et de Villandraut, qui mourut à Roquemaure au diocèse de Nîmes, la neuvième année de son pontificat, et qui fut porté à

---

(1) Ici encore, il y a lieu de penser que les deux érudits ont mal vu. Nous n'avons rien aperçu de pareil. D'ailleurs l'état de cette partie de la statue est tellement détérioré, qu'il est bien difficile d'y voir nettement de si menus détails. Il s'agit peut-être ici d'un fleuron de la première couronne de la tiare qui apparaît nettement et tout entier sur le côté droit.

(2) Le tombeau du pape Clément V à Uzeste, par MM. J. de Laurière et Muntz, Paris, 1888.

Digitized by Google

cette église de Notre-Dame, le 27 août suivant, l'an du Seigneur 1314, et enseveli le..... 1359.

Ajoutons, pour donner une idée exacte de l'état actuel du tombeau, que la table de marbre qui supporte la statue du pontife est aujourd'hui en huit fragments(1). Deux autres petits fragments ont disparu, dès la profanation du XVIe siècle. La perte de celui qui portait la date de la sépulture définitive est des plus regrettables.

M. l'abbé O'Reilly affirme, comme nous l'avons déjà dit : *que les ossements épargnés par les flammes furent replacés dans le tombeau, qu'on restaura à grands frais.* Il est important, je crois, d'examiner de près cette affirmation qui ne s'appuie sur aucun document connu.

Et d'abord il ne reste aucune trace de cette restauration. On sait pourtant que les traces de restauration disparaissent rarement. Il en est même beaucoup qui, malheureusement, sont indélébiles. On ne voit, au tombeau pontifical d'Uzeste, aucun raccord, aucune matière étrangère à celle employée par les exécuteurs testamentaires de Clément V. Rien n'était pourtant plus facile aux chanoines, s'il l'avaient voulu, que de refaire à neuf les huit colonnes de jaspe et les divers ornements d'albâtre dont parlent les anciens auteurs. Rien ne leur était plus facile que de rétablir la date de la sépulture définitive du Pape. Or, tous les auteurs qui ont parlé du tombeau de Clément V au XVIIe et au XVIIIe siècles citent le texte épigraphique avec les lacunes d'aujourd'hui (2). Enfin le *Propylæum ad acta sancto-*

(1) Un examen attentif de ces fragments nous démontre, contre l'avis de MM. de Laurière et Muntz, que la table était primitivement d'un seul morceau. Toutes les sections sont l'œuvre des profanateurs.

(2) Entre autres Ciaconius, le Propylæum, Hiérosme Lopès. La section verticale qui a fait disparaître la partie supérieure de la tiare est assez nette et paraît à M. Brutails être l'œuvre des restaurateurs plutôt que des profanateurs. Ce n'est qu'un soupçon de restauration, et le seul.

Digitized by Google

rum maii, qui donne un dessin incomplet du monument, ne reproduit ni les colonnes, ni les divers ornements, ni la date perdus dans la profanation des Huguenots en 1577. Il est donc bien certain que le tombeau ne fut rétabli que *sommairement*, que les restes des ossements de Clément V y furent replacés, mais aussi que le mausolée ne fut pas restauré *à grands frais*. Ceci a bien son importance comme nous ne tarderons pas à le voir.

Pendant les mauvais jours de la Révolution, après que les chanoines eurent été dispersés et les biens du chapitre vendus par la « Nation », l'église d'Uzeste fut de nouveau le théâtre de bien des désordres. Mais je ne puis admettre, malgré l'affirmation de M. l'abbé Fauché (1), à qui l'église et la paroisse d'Uzeste sont tant redevables pour ses soins et son zèle intelligent, que le tombeau de Clément V fut violé de nouveau. Pour qui connaît le soin jaloux avec lequel les Uzestois veillent sur le tombeau de leur illustre compatriote, il est impossible d'admettre qu'il ne soit resté dans leur cœur aucun souvenir d'une profanation si récente. A l'heure où j'écris ces lignes, il y a dans la paroisse d'Uzeste une dizaine d'octogénaires qui ont entendu raconter par leurs père et mère les horreurs de cette triste époque. Ils narrent, avec force détails, les profanations dont la madone fut encore victime, et comment fut brulée la fameuse chape de Clément V, avec les papiers des chanoines. Ils donnent même hélas ! des noms propres. De la violation du tombeau, rien, pas un détail, pas un souvenir.

D'autre part, il n'y a aucune trace de profanations

---

(1) Notices sur le bourg, l'église d'Uzeste et le tombeau de Clément V, qu'elle renferme, p. 13.

Digitized by Google

nouvelles. Le tombeau est aujourd'hui dans l'état où il était avant la Révolution, dans l'état où le représente le dessin du Propylæum, dans le même état misérable et vraiment digne de pitié.

En 1805 le tombeau pontifical était encore dans la grande nef, au pied du grand autel, à la place choisie par Clément V lui-même pour être le lieu de sépulture. Lors du rétablissement du culte, le grand autel devant servir désormais aux offices paroissiaux, puisque le chapitre n'existait plus, on résolut d'en dégager les abords en transférant ailleurs le mausolée du Pape. D'ailleurs ce monument, qui avait supporté, outre l'effort de cinq siècles, de si tristes profanations, qui n'avait jamais été restauré que superficiellement, et avait été abandonné pendant quinze ans dans une église fermée et tombant elle-même en ruines, était déjà dans un état si misérable qu'on voulut le placer dans un endroit moins apparent, et on le relégua dans le redent où on le voit encore aujourd'hui. Ce transfert du tombeau fit découvrir les restes du Pontife qui furent cachés et murés dans un coin du mausolée au niveau du dallage. Un certificat du maire d'Uzeste en 1845, quarante ans après, nous apprend qu'à l'époque du transfert les ossements du Pontife étaient *intacts* (1).

Le 14 avril 1893, de concert avec M. Martin-Naudon, maire d'Uzeste, avec l'aide de quelques ouvriers, et en présence de nombreux témoins, je fis faire dans le tombeau des fouilles qui amenèrent, après un long travail, la découverte de quelques ossements. Je les recueillis avec émotion et respect, et les plaçai dans un coffret de châtaigner, richement orné, qui fut scellé des sceaux de la Fabrique et de la Mairie, et que je remis ensuite

(1) Compte-rendu de la commission des monuments historiques de la Gironde, année 1848.

Digitized by Google

dans le tombeau, après avoir fait dresser trois procès-verbaux, des fouilles, de la découverte, et de la réintégration des précieux restes. Ces procès-verbaux, signés de M. le Maire d'Uzeste et des témoins, sont conservés dans nos archives paroissiales.

Avant d'étudier l'authenticité de ces ossements, il est bon de se placer nettement en face de la difficulté, et de rappeler les faits qui avaient semé le doute sur l'existence des restes de Clément V dans son tombeau.

La difficulté, au premier abord, semble insurmontable : Le corps de Clément V, enseveli en 1359 dans ce tombeau, est brûlé en 1577; il est intact en 1805 et retrouvé en débris en 1893!

C'est Ciaconius qui raconte en détail la profanation de 1577. Non seulement la sépulture pontificale fut alors violée, mais le corps du pontife, dont l'identité avait été préalablement bien établie, fut livré aux flammes (1).

Pour qui examine de près le récit de Ciaconius, il y a deux remarques à faire :

1° Les huguenots, en ouvrant le tombeau de Clément V, sont frappés de la haute stature du pontife, auquel ils attribuent une taille de près de huit pieds. Clément V était, en effet, très grand, puisque, lors de son couronnement à Lyon, la foule avait remarqué la haute stature du jeune pontife. Le « pied » n'était pas alors une mesure bien précise (2), et, d'ailleurs, les huguenots n'avaient en ce moment ni l'intention ni le

---

(1) *A violantibus sepulchrum inventum est pontificum corpus admodum procerum, fere pedes octo, cum eminenti in vultu olim vulneris accepti cicatrice, idque statim in cineres resolutum est. Violatores insignis tumuli ex eo retulere in prædam aliquot gemmas, argenteaque vascula quæ una cum corpore, et aromatibus et crepidis inclusa fuerant. Ossa denique, ne quid prætermittam, igni comburenda tradidere...* » Ciaconius, *loc. cit.*

(2) En Europe, le « pied » variait de 0m20 à 0m 50. En Italie, où Ciaconius écrivait, le pied attique était de 294 millimètres.

Digitized by Google

loisir de mesurer exactement le corps qui se désagrégea et tomba en poussière au premier contact. Si l'on considère pourtant que l'identité fut alors parfaitement établie, qu'on remarqua la cicatrice d'une blessure que Clément V avait reçue au visage dans son enfance, cette remarque de l'historien, confirmant toutes les traditions orales et écrites, nous amène à conclure que Clément V était de très haute stature;

2° Quand le feu est allumé, les huguenots jettent dans les flammes non pas le corps tout entier de Clément V, puisqu'il s'était désagrégé, mais les os, *ossa,* séparément. *Ossa denique, ne quid prætermittam, igni comburenda tradidere.* Il n'est donc pas impossible que quelques os aient échappé à la fureur des huguenots, plus occupés à piller le tombeau dans lequel ils trouvèrent un riche butin. D'ailleurs, les chanoines et le peuple d'Uzeste, tant attachés même aujourd'hui, après six siècles bientôt, à cette sépulture pontificale, durent faire l'impossible pour sauver quelques restes du corps de Clément V, soit avant, soit après cet incendie, que je ne veux pas appeler une incinération.

Chacun sait, en effet, que les os sont très difficiles à brûler, surtout quand la mort remonte à une époque reculée, quand la gélatine a à peu près disparu et qu'il ne reste plus que des sels calcaires et, en particulier, du sulfate de chaux. Les fours crématoires, à Paris, sont construits *ad hoc* et chauffés à une température très élevée, et, dans ces conditions pourtant très spéciales, la crémation n'est complète qu'au bout de deux heures (1).

---

(1) Le baron des Adrets, après avoir pillé l'église Saint-Just, à Lyon, voulut détruire les corps saints qui y étaient vénérés. Il ne put y arriver par le feu, qui fut impuissant contre les os. Dans sa fureur, il fit jeter ces os dans le Rhône, et les reliques qu'on vénère encore aujourd'hui dans cette église ont été retirées du fleuve.

Digitized by Google

Or, dans le cas qui nous occupe, il n'est pas question d'un four crématoire; il n'est pas même question des soins et des attentions que l'on aurait apportés, par exemple, à l'exécution d'une sentence judiciaire. L'historien nous l'aurait dit, car il ne veut rien oublier, « *ne quid prætermittam* ». Les os du pontife furent donc jetés sans soin dans un feu allumé à la hâte, et sinon avant, du moins après cette profanation, il ne fut pas impossible d'en sauver quelques restes.

Jusqu'au moment où le chapitre fut dispersé à tout jamais par la tourmente révolutionnaire du siècle dernier, les restes du pontife reposèrent en paix, et nous avons déjà vu que le tombeau ne fut ouvert qu'en 1805, lors de son transfert dans le redent où on le voit encore. Le procès-verbal de M. Calemart, maire d'Uzeste, rédigé en 1845 par les soins de M. Jaucourt, curé de Noaillan, à la demande de la Commission des monuments historiques de la Gironde, porte, sur la foi des témoins oculaires qu'on fit appeler, que les ossements de Clément V sont « intacts » dans le tombeau.

L'expression dont s'est servi M. le Maire d'Uzeste veut dire qu'on a transporté aussi les ossements « *sans y toucher* ».

Ils ont été retrouvés cette année dans les circonstances que j'ai déjà rappelées. Ces ossements se réduisent à deux fémurs, un tibia, la mâchoire inférieure, et quelques débris assez difficiles à classer. Sont-ce là les restes de Clément V? Il ne peut y avoir de doute à ce sujet :

1° Ce sont des ossements d'homme et non de femme; 2° ils sont réduits à un petit nombre; 3° ils portent des traces manifestes d'incendie; 4° ils ont appartenu à un homme d'un mètre 77 cent.; (mes calculs, d'ailleurs faciles à établir avec la table des coefficients du docteur

Digitized by Google

Bertillon, ont été contrôlés par M. Manouvrier, et le docteur Lande, chef du service anthropométrique de Bordeaux) ; 5° ils ont été trouvés dans le tombeau pontifical où ils avaient été cachés avec un soin tout particulier. — Ce dernier caractère est très intéressant à noter, car si les restes de Clément V ont disparu entièrement en 1577, il y a donc eu, immédiatement après, une substitution d'ossements. Mais où, quand, comment cette substitution aurait-elle été faite? En tout cas, l'auteur de cette substitution eût été un maître. Il aurait d'abord persuadé aux chanoines et au peuple d'Uzeste que le corps n'avait pas été consumé, et il aurait opéré la substitution sans éveiller le moindre soupçon. Il aurait même pensé à tout, l'habile homme : à choisir d'abord les ossements d'un homme de taille extraordinaire, à n'en mettre que quelques-uns, à les faire préalablement passer par le feu, etc., etc.

Mais il est inutile sans doute d'insister davantage. Les ossements que renferme le tombeau pontifical à Uzeste sont bien les restes du corps de Clément V.

Or, les ossements d'un pape et d'un pape français en pleine terre de France, présentent évidemment un intérêt de premier ordre à divers points de vue.

D'ailleurs le mausolée papal avec l'inscription qui le couronne, et la statue en marbre blanc du Pontife, le chevet de l'église à la fois si élégant et si curieux, la vieille Madone du Moyen-Age tant vénérée encore aujourd'hui, etc., tout cela est regardé par les Uzestois comme un trésor auquel il est, est resté et restera toujours attaché.

Digitized by Google

Digitized by Google

BERTRAND DU GOT

(CLÉMENT V)

ET SON MAUSOLÉE A UZESTE

Par le Dr Ernest BERCHON

Secrétaire général de la Société Archéologique de Bordeaux.

I

Avant-Propos.

Aucun pape n'a été plus discuté que Bertrand du Got ou du Guot (1), souverain pontife sous le nom de Clément V (2) et dont le tombeau, mutilé, existe encore dans la gracieuse église d'Uzeste (Gironde), bien que Maltebrun ait commis l'erreur, grave surtout pour lui, de le placer à Uzerche (Creuse) (3).

Plusieurs historiens, laïques ou ecclésiastiques, des derniers siècles, s'en occupèrent avec une passion indéniable (il suffit de lire leurs textes pour en être con-

---

(1) Le *Got, lo Got* était le nom d'une petite paroisse du diocèse de Bordeaux, placée sous le vocable de Saint-Martin. *Ecclesia sancti Martini de ipso loco deu got, infra Castrum de Villandraut, Gallia Christiana*, t. II, inst. col. 302. Quelques actes portent aussi *deu Guot*. C'est le vrai nom de la famille défiguré, selon les auteurs, en du Gout, de Gouth, de Goth et même Angous, Agout et Agouth.

(2) 5 juin 1305, 20 avril 1314.

(3) *France illustrée, Corrèze*, p. 9. — « Uzerche, Uzerca. Le pape Clément V, au commencement du XIVe siècle, rebâtit l'église et voulut y être enterré, 1313. On lui éleva un mausolée que les protestants détruisirent en 1568 ». Et ces deux dates elles-mêmes sont fausses!

Digitized by Google

vaincu), et si la question a été reprise de notre temps, avec un égal esprit de polémique, sans élément nouveau bien réel d'informations, on ne peut trop s'en étonner, peut-être, parce qu'il s'agit de faits qui se sont passés à une époque où le trouble était partout en Europe (1) et parce qu'à cette cause d'erreurs se joignaient, autrefois, l'ardente haine des Italiens contre les papes d'au-delà des monts, c'est-à-dire français (2), ainsi que la grosse affaire de la suppression brutale de l'ordre des Templiers qui touchait à tant de familles, de puissances et d'intérêts. Aujourd'hui, tout disparaît devant les discussions dites cléricales. On est pour ou contre. C'est un dilemme dont il paraît difficile de sortir pour bien des gens.

Je n'ai point cependant l'intention d'intervenir dans ce débat, mais seulement d'exposer quelques considérations historiques, archéologiques et iconographiques relatives à Bertrand du Got et à sa tombe. L'espace et le temps me manqueraient, en effet, ici, pour écrire une histoire générale qui, pourtant, malgré la quantité vraiment surprenante des ouvrages, dissertations ou mémoires publiés, reste encore à faire et surtout à refaire sous bien des rapports.

Nous aurons l'occasion de le démontrer, dans les lignes qui suivent et qui, tout en mettant en lumière des faits nouveaux, pourront servir à rectifier une foule de détails écourtés, erronés ou trop facilement acceptés par un bon nombre de ceux qui ont été tentés d'écrire quelque chose sur Clément V.

---

(1) *Clercs et nobles, bourgeois et vilains, tout le monde souffrait.* Henri Martin, Hist. de France, t. IV, p. 512.

(2) C'est une maladie chronique et paraît-il incurable chez les Italiens quand il s'agit de la France.

Digitized by Google

Il est vrai que ceux qui s'occupent de cette période de notre histoire, doivent se pénétrer, plus complètement que tous les autres écrivains, de cette observation bien savante et pleine de bon sens de Quicherat : « qu'à la façon dont on comprend actuellement les » recherches historiques, il faut renoncer à la prétention » de les faire complètes, surtout si le sujet que l'on » traite appartient aux siècles avancés du moyen-âge. » La difficulté tient à la dispersion des documents non » moins qu'à leur abondance. Aussi serait-on mal » fondé à donner comme définitive une composition, » si laborieusement préparée qu'elle ait été, dont les » matériaux appartiennent à l'immense répertoire de » cette époque. L'ambition, en pareille matière, doit » être de se borner à proposer des essais que les cher- » cheurs futurs auront à corriger ou augmenter au » hasard des pièces qui leur tomberont sous la » main » (1).

C'est le caractère de notre présent travail dans lequel nous avons adopté l'exposé chronologique des faits; méthode que nous avons toujours préconisée et pratiquée, en histoire comme en archéologie (2) et qui offrira, nous l'espérons du moins, quelque intérêt à nos lecteurs.

II

Bertrand du Got.

Des documents très nombreux existent, en effet, sur Clément V et sur sa sépulture à Uzeste et on en trouve

(1) *Rodrigue de Villandrando*, Paris, 8°, 1879, préface III.

(2) Voir *nos études sur l'archevêque de Bordeaux, Pey-Berland, Société archéologique de Bordeaux*, 1889, 1891 et 1893, t. XIV-XVI et XVII.

Digitized by Google

même beaucoup déjà dans l'ouvrage remarquable du dominicain Ciaconio ou Ciaconius (en espagnol Chacon) paru pour la première fois en 1601, à Rome (1).

D'après cet auteur, Bertrand du Got était ample de corps, de constitution robuste et d'une taille supérieure à l'ordinaire (2), et Ciaconius donne même son portrait en costume pontifical, moins la tiare, à la page 355 du tome II de ses œuvres (édition de 1677), portrait qui diffère très peu de celui que François Duchesne a déclaré, dans son ouvrage sur l'*Histoire de tous les cardinaux français* (3), comme *l'ayant fait venir de Rome.*

Né à Villandraut (4) vers 1264, il était, à 30 ans,

---

(1) *Vitæ et Res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. cardinalium ex recognitione Oldoini.* L'édition la plus connue est celle de 1677. Rome, 4 vol. f°. Cet historien, né en 1540 dans le royaume de Grenade, mourut à Rome en 1590.

(2) *Vir corpore amplo atque robusto, staturaque iustam excedente,* Ciac., t. 2, 357 A.

(3) Paris, 1670, f°, t. I, p. 337.

(4) On a beaucoup discuté sur ce point et plusieurs auteurs placent le lieu de naissance à Uzeste. Je n'adopte pas cette opinion après une étude nouvelle et très approfondie du sujet que j'espérais voir éclairci par le texte du testament de Clément V dont j'ai pu me procurer une copie. Malheureusement, ce document est muet à cet endroit, quoique très intéressant à d'autres titres.

Mais les preuves abondent en faveur de Villandraut.

Cette localité est, en effet, la seule désignée dans deux des six biographies contemporaines du pape. On n'y lit pas le nom d'Uzeste.

C'était le lieu de résidence de la famille de Guot, et Béraud, Arnaud Garcie et Bertrand, père, frère et neveu de Clément V, n'ont jamais été dits seigneurs de Villandraut et d'Uzeste. Cette dernière terre avait passé, avant eux, dans la famille des Preyssac, soudan de la Trave et d'Uzeste. Elle ne figure pas non plus dans la longue liste des châteaux, villes ou terres appartenant à Régine, fille unique de Bertrand et héritière universelle de la famille.

Clément V ne choisit pas Uzeste pour y faire construire son magnifique château, mais Villandraut, *in natali solo prope fluvium Cironem,* comme

Digitized by Google

évêque de Comminges par la grâce de Boniface VIII, puis nommé, moins de cinq ans après (9 novembre 1300), archevêque de Bordeaux par le même pape et, enfin, élevé au pontificat suprême le 5 juin 1305.

Il appartenait à une famille riche et honorée, puisque son père, Béraud ou Bertrand deu Guot (1), était seigneur de Villandraut et avait d'autres seigneuries, spécialement celle de Grayan, en Médoc, par don de son oncle, l'évêque d'Agen, sous l'hommage du roi d'Angleterre, d'après un acte de 1270 (2).

Son frère aîné, Bérar, avait été fait cardinal par Célestin V et légat du même pape en France et en

---

le dit expressément la chronique de Bazas, ce qui pourrait dispenser d'autres preuves. Sa fondation d'une collégiale à Uzeste s'explique par sa dévotion particulière à un sanctuaire de Notre-Dame qui existait bien avant le XIVe siècle.

J'aurai d'ailleurs l'occasion de présenter bientôt tous les arguments désirables à l'appui de ma thèse et ne fais remarquer aujourd'hui que les inexactitudes singulières de quelques écrivains, tels que Renan et Fisquet, auteur d'une histoire de la *France pontificale*.

Le premier dit textuellement : *La Papauté hors de l'Italie*, 1880, p. 109, « *Bertrand de Got était né au château de Villandraut près d'Uzeste* ».

Et plus loin : (p. 136) :

« *Son corps fut transporté, comme il l'avait ordonné, à sa ville natale d'Uzeste, où son tombeau se voit encore* ».

Pour Fisquet :

« *C'est dans le manoir féodal de Villandraut, flanqué de quatre tours encore majestueuses, que naquit, en 1264, Bertrand de Got* ».

Or, c'est ce dernier qui a fait bâtir le château en 1307; il avait alors 42 ans.

(1) *Bertrando vel Berardo, viro militari, equite opulento, familia Gotha ortus.* (Ciaconius, p. 356, C.)

(2) *Item III die exitus Marcii anno supradicto (1270) Bertrandus deu Guot, miles juratus, recognovit se tenere à domino Rege Angliæ totam terram de Grayan, quam Dominus Episcopus Agennensis dedit sibi. Item dixit quod Dominus Rex Angliæ cum littera sua ipsum de tota dicta terra investivit.* (*Rege camerx computorum Parisiis, signato F. F.*, fol. 9.) Baluze, 615.

Digitized by Google

Angleterre, en 1295; son parrain était évêque d'Agen; l'un de ses grands-oncles, évêque de Bazas en 1166, mort en 1186.

Il n'y avait donc aucun motif d'évoquer à son sujet la légende connue qui veut ramener toute illustration au point de départ le plus modeste, et l'on doit renoncer ainsi à voir Bertrand du Got, enfant, parcourant les landes pieds nus pour aller acquérir quelque science à Bazas et n'acceptant qu'à grand'peine l'offre de crédit d'un cordonnier qui renvoyait le paiement de sa créance au temps où le pauvre écolier, qui l'apitoyait, serait devenu pape (1).

L'auteur de cette légende ou, du moins, celui qui l'a détaillée le premier, est d'ailleurs bien moins explicite sur ce point qu'on ne pourrait le croire d'après ses copistes. Voici son texte assez curieux et qui n'a été reproduit nulle part :

« Bertrand de Gout, chanoine puis archevêque de » Bourdeaux, fut eslevé à la souveraine dignité de » l'Eglise sous le nom de Clément V, l'an 1305. Il » estoit natif d'Uzeste en Bazadois, à deux lieues de » Bazas, et la tradition porte qu'il alloit tous les iours » de sa maison à Bazas à pieds nus (tant il estoit pau- » vre) pour estudier (semblable à cet Hermias qui tra- » versoit tous les iours la mer de Baïes à Pouzzol sur » le dos d'un dauphin), portant avec soy un morceau » de pain qu'il alloit manger, dans l'interstice des » leçons, *sous le banc* d'un cordonnier qui avançoit » dans la rue et qui luy servoit de cabinet pour estu- » dier et tous les soirs s'en retournoit chez luy : de

(1) *Imo calceis a sutore donatum esse pro misericordia et cum puer eos accipere nollet, quod non esset solvendo, sutorem respondisse illum soluturum cum Papa esset.* Baluze, t. I, p. 616, note 3.

Digitized by Google

» quoy le cordonnier esmeu et de sa patience et de ce
» qu'il estoit à pieds nuds dans l'hyver, fit semblant
» de luy vouloir vendre une paire de souliers, ce que
» Bertrand refusa pour n'avoir pas de quoy payer et
» lors, le cordonnier, admirant son ingénuité et fran-
» chise, le força de les prendre, luy disant qu'il les luy
» payeroit quand il serait pape.

» On m'a assuré que cette relation est dans les archifs
» du chapitre de Villandraut; néanmoins d'autres disent
» qu'il estoit gentilhomme, ce que je n'ay pas voulu
» esplucher davantage d'autant qu'il y a un illustre
» sçavant dans le Parlement qui veut donner l'histoire
» de sa vie au premier iour » (1).

Je ne crois pas que ce travail ait jamais paru et je ne m'attarderai point à rechercher l'origine d'une autre légende locale d'après laquelle Clément V, alors jeune pâtre, aurait eu révélation d'en-haut de sa grandeur future, révélation qui lui aurait immédiatement fait écrire, avec son bâton, sur le sable : Ziste, zeste, serey un jourt Pape d'Uzeste; et l'aurait conduit à abandonner son troupeau pour aller étudier sur le banc du cordonnier de Bazas (2).

On se perdrait aisément en admettant les affirmations de ce genre et l'on doit être tout aussi réservé pour d'autres assertions toutes contraires, émises souvent aussi pour tout personnage devenu rapidement

---

(1) *Pierre Louvet de Beauvais*, docteur en médecine. *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne*. Bourdeaux, par G. de la Court, imprimeur ordinaire du Roy et de l'Université, MDCLIX, 4°, ch. XVI, pp. 112 et 113.

(2) C'est à dire *sous* le banc, ou auvent qui faisait saillie dans la rue, ce que ne paraissent pas avoir compris presque tous ceux qui ont fait allusion à ce fait. Spécialement Dom Devienne, 2e partie, p. 57. On y lit même : *Sur le bout du banc d'un cordonnier.*

Digitized by Google

célèbre. C'est ainsi que O'Reilly a dit à propos du père de Clément V: qu'il *paraît certain* que *les Garcias étaient proches parents ou descendants des Ducs d'Aquitaine; que leur fortune était colossale et leur influence considérable dans le pays* (1). Il cite même Delurbe à l'appui, ou comme point de départ, de son dire, mais la page 14 citée de cet auteur ne contient absolument rien de semblable, pas plus, du reste, que l'ouvrage entier.

Par contre, car le merveilleux à toujours de l'attrait, pour certains esprits, Delurbe relate que l'élection du Pape Clément avait été dès longtemps prévue par deux *vers trouvez escrits en lettres dorées et latines.* (*S'il faut en croire à Westmonasteriensis*) (2) *sur une des principales portes de Bourdeaus lesquels par l'espace de mil ans n'avoient été veus :*

Dic tu qui transis, et portæ limina tangis,
Altera Roma vale, nomen capis imperiale.

Il est vrai que Delurbe ajoute : *de tant que ces vers sont si ineptes et esloignez de la délicatesse ancienne et pureté du latin, il est à présumer qu'ils ont esté supposez par quelque flatteur ignorant* (3). On ne peut mieux juger l'affaire.

Ce qui a paru plus sérieux et ce qu'on trouve cité dans tous les travaux modernes sur Clément V, c'est ce que Quicherat, un maître, avait signalé, dans une Etude sur Rodrigue de Villandrando, qu'un cadet de ces seigneurs de Biscaye, *qui n'auraient pas donné leur ancienneté pour celle du Roi Pélage*, était venu en

(1) *Histoire de Bazas*, p. 181, 1840 8°

(2) Mathœus ou Mathieu de Westminster, chroniqueur anglais, *Flores historiarum ab exordio mundi ad annum* 1307, Londres 1570, f°.

(3) *Chronique bordelaise*, Bordeaux, Millanges, 1619, 4°, p. 23.

Digitized by Google

1200 en France avec Blanche de Castille et avait acquis aux environs de Bazas une seigneurie à laquelle il aurait donné son nom, seigneurie qui aurait passé dans la famille de Got par la fille ou petite fille d'André de Villandrando (1) qui serait ainsi mère de Clément V, dont les Villandrando d'Espagne étaient fiers de se dire cousins.

Les ascendants du Pape, établis déjà dans la vieille paroisse de Saint-Martin deu Guot, auraient acquis, de cette façon, la terre et le titre de Villandraut, en adoptant le nom de Garcias, patronymique des Villandrando d'Espagne (2).

Mais les deu Got se nommaient Garcias et Arnaud Garcias dès le XIIe siècle. En 1170, l'un d'eux avait reçu sous ce dernier nom, *à foy et homage,* du chapitre et des chanoines de Saint-Seurin (de Bordeaux), la ville de Langon, à charge de payer annuellement, le jour des Rameaux, 12 bonnes lamproies (3).

Le père de Clément V, fils d'un autre Arnaud Garcias, n'avait rien, par conséquent, à tenir des Garcias d'Espagne.

D'ailleurs il suffit de parcourir l'ouvrage d'Oihenart sur la Gascogne (4) pour voir que les mêmes noms de Garcias et d'Arnaud Garcias étaient assez communs, dans les généalogies des ducs, des comtes de Gascogne et des grandes familles du pays.

---

(1) *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. I, 2e série, 1844, Paris 1880.

(2) Petit village de Castille entre Burgos et Valladolid. *Villa Andrando* d'après la signature de Rodrigue, un des combattants de l'indépendance française au XVe siècle (Quicherat cité).

(3) De Lurbe, p. 14, *verso.*

(4) *Noticia utriusque Vasconiæ tum Ibericæ tum Aquitaniæ* d'Arnaud Oihenart de Mauléon, Paris, Cramoisy, 1638, 4o, 1re édition, finie le 15 nov. 1637.

Digitized by Google

Et du reste, Quicherat a beaucoup insisté, lui-même, dans un ouvrage plus récent, entièrement consacré à Rodrigue de Villandrando et publié en 1879, sur l'exagération et l'inexactitude des premiers renseignements utilisés par lui (1), *véritable tissu d'hypothèses, dit-il, et de rapprochements forcés n'ayant pour unique fondement que l'identité apparente des deux noms Villandrando et Villandraut* (p. 4).

Il n'y a donc aucune preuve du mariage d'une Villandrando avec les du Got, quoique j'avoue que cette origine devait paraître plus séduisante que celle qu'a longuement développée O'Reilly en faisant venir Villandraut de *vignandrondum, vign-androndum, vinea Androni, vigne d'Andron.* Il est vrai que Quicherat émet une opinion aussi peu justifiée en proposant *vinea Andraldi* et en insistant sur les altérations successives de Villandras en Villandrà, Villandran et Villandraut (p. 2). Malheureusement l'erreur s'est vite répandue. Elle s'étale dans les Guides Joanne, celui de Bordeaux à Cette tout spécialement, p. 24. Et je dois ajouter qu'il existe une autre localité nommée Villandraut, près Nérac, comme on trouve des Got et Goth, près de Bordeaux et en Agenais.

Quoi qu'il en soit, un document incontestable établit la noble extraction de la famille deu Got. C'est l'acte de donation du vicomté de Lomagne et d'Autvillar au frère de Clément V, à son fils et à ses héritiers. Ce document, signé de Philippe le Bel, est du 14 décembre 1305 et ainsi rédigé :

---

(1) Quicherat (*Rodrigue de Villandrando.* Paris, 8°, Hachette, 1879), dit qu'il s'était servi de l'ouvrage de D. Josef Pellizer : *Informe del origen, antiguedad, calidad y succession de la excelentissima casa de Sarmiento de villa Mayor,* Madrid, 1663.

Digitized by Google

« Considérant le bon portement, la grande loyauté et » la ferme constance qu'il avoit tousjours trouvé en » Arnault Garcias de Got, chevalier et frère de N. S. P. » le Pape et en Bertrand, fils du susdit chevalier et en » ceulx de leur lignage et les bons et agréables services » qu'ils lui avoient faicts, en rémunération d'iceux ser- » vices et en récompensation de certaines terres et » rentes qu'ils avoient délaissées au Duché d'Aquitaine, » *iisdem Arnaldo et Bertrando et heredibus successori-* » *busque eorumdem in perpetuum cedit eumdem vice* » *comitatum* » (1).

Clément V appartenait donc à une famille noble dont les armoiries, souvent rappelées, étaient : *d'or à 3 fasces de gueules* (2). François Duchesne (3) a bien dit que Ciaconius avait, au contraire, donné à Bérar du Got, archevêque de Lyon, 3 poissons au lieu de 3 fasces, mais je n'ai rien trouvé de pareil dans l'édition de 1677 (4) où Oldoin, dans ses additions, affirme que Bérar du Got et de Pierre-Creuse en Armagnac (qui se glorifiait d'être parent de Clément V et de son frère le cardinal) avait pour armes celles que j'ai signalées en premier lieu : *aream gerebat auream tribus fasciis miniatis ex pressam* et ce sont celles, en effet, qui figurent pour tous les parents de Bertrand du Got, dans le reste de l'ouvrage du dominicain espagnol. On n'y voit qu'une fois les 3 poissons dans les armes de Bernard de Garuo ou Garvo,

---

(1) Baluze, Commentaires sur l'histoire des papes d'Avignon, t. I, col. 617.

(2) Je ne sais où d'autres auteurs ont puisé les armoiries qu'ils donnent aux Got : fascé d'or et de gueules (Drouyn) ; de gueules à 3 fasces d'or et d'argent, *Aliàs* d'or à 3 fasces de gueules. *(Notice historique sur la ville et les évêques de Comminges).*

(3) T. I, lib. II, p. 321.

(4) P. 285.

Digitized by Google

de Sainte-Livrade, signalé comme neveu du Pape et créé cardinal en 1310 (1).

On est beaucoup moins renseigné sur les premières études de Bertrand de Got et sur son entrée dans les ordres, soit à Bazas sous son oncle et parrain, soit à Bordeaux, ce que semblerait indiquer une de ses bulles, mais il n'est pas difficile de prouver qu'il avait reçu une instruction très complète et que son élection à la Papauté ne reconnut pour cause que sa notoriété, ses mérites personnels et la distinction avec laquelle il avait occupé les plus éminentes fonctions ecclésiastiques du temps.

Clément V a eu soin, en effet, de rappeler, dans ses lettres ou actes, presque toutes les étapes de sa brillante et rapide carrière sacerdotale.

C'est ainsi qu'il déclare qu'il était en possession, dès son admission dans les ordres mineurs, d'un canonicat, d'une prébende et d'une expectative de bénéfice dans l'église Saint-Martin de Tours, détail qui n'a jamais été donné par ses biographes modernes, mais qui est déjà noté dans les commentaires de Baluze (2).

Renan, qui s'est beaucoup occupé de Clément V (3),

---

(1) Baluze, tit. 19, col. 664.

(2) « *In bulla data anno quarto : de confirmatione privilegiorum* » *ecclesiæ sancti Martini Turorensis, ejus fragmentum extat apud Radul-* » *phum Monsnyer in libro quem scripsit ad propaganda jura ejusdam* » *ecclesiæ, in bulla inquam illa item Clemens testatur se, dum minori* » *fungeretur officio, canonicatum et præbendam ac unam de præposituris* » *ejusdem ecclesiæ tenuisse* » (Commentaires cités, t. I, col. 623).

(3) Renan a d'abord publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1880, un article intitulé : *La Papauté hors de l'Italie, Clément V*, puis un mémoire beaucoup plus étendu, mais qui n'est jamais cité (Bertrand de Got, sa vie, ses écrits), dans les volumes de l'Histoire littéraire de la France, 1884, t. XXVIII. Tous deux méritent cependant d'être consultés et renferment une appréciation bien juste à l'endroit de notre bruyante voisine, l'Italie, *qui ne peut avoir le privilège de la papauté sans en*

Digitized by Google

a dit qu'il avait été ordonné prêtre à Bordeaux, mais sans preuve à l'appui de son assertion que semble adopter M. Féret dans sa *Biographie girondine*, avec la date 1289 d'après Isambert *(Notice biographique sur Clément V)* et Fisquet émet la même opinion dans sa *France Pontificale,* p. 170. Il a ajouté, comme ce dernier (*loc. cit.*), qu'il avait étudié, disait-on, les lettres à Toulouse. Mais on peut croire qu'il y a eu, sur ce point, mauvaise interprétation d'un témoignage d'Arnaud Garcias de Albia dans l'affaire du frère Bernard Délitiosi. Le compagnon d'études de ce frère, à Toulouse, n'était pas le futur pape, mais Bertrand du Got son neveu (1).

Ses cours de droit à Bologne, mis en doute par Renan, sont au contraire certifiés par la déclaration de son parent et familier, le cardinal de Ruffat (2) et il est tout aussi prouvé qu'il avait suivi les mêmes cours, *in utroque jure,* à l'école d'Orléans qu'il devait transformer, plus tard, en université, car il l'affirme, lui-même dans une bulle datée de Lyon le VI des kalendes de février l'an 1er de son pontificat (3).

Il fut ensuite chanoine et sacriste de Saint-André de

---

accepter les charges : « Suprême inconséquence (dit Renan) l'Italie avait » le droit de dire à la catholicité, nous ne voulons plus les charges que » vous nous imposez, mais elle n'avait pas le droit de vouloir le privilège » (de la Primatie ecclésiastique) sans les charges » (*La Papauté*, p. 112).

(1) *Quia prius fuerat socius in studio Tolosano Bertrandi de Goto fratris ejusdem Domini Raymundi.* Baluze, tit. 1, col. 618.

(2) *Ut vero adhuc addemus de initiis vitæ Clementis, necessarium arbitror, adnotare eum studio juris operam dedisse in Academia Bononiensi ut docet Guillelmus Ruffati in epistola scripta ad Bononienses quam recitat Cherubinus Ghirardacius (Historie di Bologna dalla sua fondatione all' anno* 1320. 1596, fo 2 vol.).

(3) *Ac etiam in Aurelianensi quæ olim legendi et docendi in legibus scientia decoravit ut ipse loquitur in bulla data Lugduni VI Kal februarii anno primo* (27 janvier 1306).

Digitized by Google

Bordeaux (1), et son amour filial, pour ce diocèse, dont il devint le chef, après son passage à l'Evêché de Comminges, éclate en plusieurs de ses actes et de ses lettres.

« Cette église nous a choyé comme un fils avant le » commencement de notre avancement et nous a été » confiée plus tard comme épouse », dit-il, dès la première année de son élection (2).

» C'est elle qui, dès le début de notre jeunesse, nous » combla d'attentions délicates, comme une mère fait » pour son enfant. Nous avons connu la douceur de » son sein. Elle nous a choyé devenu homme et nous » prenant comme son pasteur nous a aidé à franchir » tous les degrés qui nous ont conduit au faîte de la » dignité apostolique » (3).

Bertrand du Got, successivement promu évêque de Comminges et archevêque de Bordeaux, était donc préparé par de fortes études et par l'exercice des plus hautes fonctions ecclésiastiques, au Pontificat suprême

---

(1) Lopès. *Histoire de Saint-André de Bordeaux. Réédition Callen*, 1884, t. II, p. 246. « Boniface VIII l'esleva aux charges ecclésiastiques et de chanoine et secrétain de l'Eglise de Bourdeaux lui procure l'Evesché de Comminges et quelque temps après l'archevesché de Bordeaux, l'an 1300 un peu avant Noël ».

(2) *Ipsa namque nos olim ante nostræ promotionis initia fovit ut filium ac deinde nos sponsum habuit nostræ gubernationi commissa* (Codice 765 Bibliothecæ Colbertinæ).

(3) *Hæc est enim ecclesia quæ a juventutis nostræ primordiis suis deliciis nos educavit ut filium more matris, hujusmodi quidem dulcedinis ubera suximus. Ipsa nos fovit in virum et tandem nos in suum pastorem assumens, gradum de nostris subjecit ascensibus, per quem ascendimus solium apostolicæ dignitatis.* Bulle datée de Poitiers, XIII des calendes de février, troisième année de son Pontificat. *In archivo archiepiscopi narbonens*, Baluze, t. I, p. 622. Fisquet reproduit presque les mêmes termes dans sa traduction de la lettre de Clément V à Arnaud de Canteloup, son successeur à l'archevêché de Bordeaux, pour l'affranchir de la suprématie de Bourges, 26 novembre 1305. Lyon (*Loc. cit.*, p. 211).

Digitized by Google

qui lui fut conféré par des pairs qui le connaissaient très personnellement, comme nous le dirons, et le choisirent, pour cette raison, même en dehors du sacré Collège.

Il n'avait besoin ni d'intrigue, ni de recherche de la tiare et vaquait tranquillement, depuis plus d'un an, à la visite de son immense diocèse, qui comprenait alors ceux d'Agen, de Saintes, de Périgueux, d'Angoulême et de Poitiers, quand il reçut à Lusignan, en Poitou, la nouvelle de sa nomination (1).

Or, Rabanis a fait remarquer avec raison qu'il ne pouvait guère prévoir, en commençant sa tournée, que Benoît XI, successeur de Boniface VIII, mourrait deux mois après ce Pape et que le Saint-Siège deviendrait ainsi vacant, le 16 juillet 1304 (2).

III

Clément V

Telle n'est pas cependant l'opinion d'un grand nombre d'auteurs qui, se copiant les uns les autres, ont attribué la nomination de Clément V à un compromis préalable avec Philippe le Bel en s'appuyant surtout sur Villani, historien florentin (3) qui raconte avec un luxe de détails, qui pourraient vraiment faire croire qu'il était dans le secret, ou qu'il avait écouté aux

---

(1) La visite archiépiscopale commença le 13 mai 1304 et la nouvelle de sa nomination lui parvint le 20 juin 1305.

(2) *Loc. cit.*, 1858, n. 53.

(3) Il porte pour titre : *Historie fiorentine* et a eu plusieurs éditions. La première à Venise en 1537. La seconde, à Venise aussi, en 1559. La troisième à Florence en 1587. Il est compris dans la collection de Muratori. *Rerum Italicarum scriptores*, XXIII.

Digitized by Google

portes (1), que le Roi de France et l'archevêque de Bordeaux se donnèrent rendez vous près de Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, pour arrêter ensemble les conditions, après l'acceptation desquelles les cardinaux réunis à Pérouse devaient élire le successeur de Benoît XI.

Je ne discuterai point, pourtant, cette hypothèse qui a déjà fait verser des flots d'encre et donné lieu à une innombrable suite de mémoires qui n'ont même pas le mérite de la nouveauté, car la plupart des arguments, présentés pour et contre, se retrouvent très convenablement exposés dès les XVIIe et XVIIIe siècles (2). Le sujet me paraît depuis longtemps absolument épuisé.

On croit rêver, en effet, quand on lit la précision presque chronométrique avec laquelle les envoyés de quelques cardinaux vinrent de Pérouse à Paris; puis ceux de Philippe le Bel à Bordeaux ; avec rencontre sur les confins du Poitou; serments échangés; conditions établies et signées; grâces acceptées au nombre de 6, l'une secrète; otages donnés et dont on ne parle plus; avec retour à Paris et en Italie, le tout en 35 jours.

On se figure mal la rapidité et l'exactitude d'un pareil itinéraire, avec ses imprévus, en un temps où le désordre régnait dans presque toutes les provinces françaises et italiennes et à une époque où les chemins même royaux laissaient plus qu'à désirer.

On ne s'est pas arrêté davantage aux contradictions des auteurs au sujet des six conditions et surtout de la 6e, réservée par le Roi de France et qui, pour les uns,

---

(1) « Détails si particuliers, si abondants, si intimes qu'à moins d'avoir été du secret ou d'avoir écouté aux portes, nul n'aurait dû les connaître ». Rabanis 1858, p. 7.

(2) Dans une foule d'ouvrages. Sponde, Génébrard, Papire Masson, Raynaldi, Dupuy, Blowius, Gallia Christiana, Art de vérifier les dates, etc.

Digitized by Google

visait la suppression des Templiers tandis qu'il s'agissait, pour d'autres, de la couronne impériale à transférer des Allemands aux Français (1).

On n'a pas tenu plus de compte de ce que Clément V ne céda jamais aux obsessions et aux menaces de Philippe le Bel exigeant la condamnation solennelle de Boniface VIII et l'on n'a pas fait, de plus, à ma connaissance, certaines remarques qui m'ont frappé en lisant *dans le texte original*, le récit de Villani si souvent cité, commenté et que n'ont certainement pas consulté la plupart de ceux qui lui ont emprunté ses diatribes pour justifier les leurs.

Chose singulière d'abord, c'est que Villani ne paraît pas avoir connu Bertrand du Got, pourtant son contemporain immédiat (2). Il ne le nomme jamais que Raymond (3) ce qui peut surprendre à l'endroit d'un prélat qui avait étudié, comme nous l'avons dit, à Bologne (4); avait résidé plus tard en Italie et spécialement à Rome où il s'était attiré l'amitié de Boniface VIII qui le fit l'un de ses chapelains (5); qui avait assez de renommée

---

(1) *Hoc vero translationem imperii a Germanis in Gallos fuisse multi opinati sunt.* Ciac., 356, B.

(2) Bertrand du Got, 1264-1314 ; Villani, 1275-1348.

(3) *Messer Ramondo del Gotto.* Cap. LXXX. Lib. VIII. Quelques auteurs ont dit, sans plus de raison, *Raymundus Bertrandus.*

(4) D'après son parent déjà cité. Guillaume d'Arrufat ou de Ruffat que Clément V créa cardinal diacre de Saint-Côme et Saint-Damien, puis cardinal prêtre de Sainte-Potentienne. *Ut docet Guillelmus Rufati in epistola scripta ad Bononienses quam recitat Cherubinus Ghirardaccius.* Baluze, *loc. cit.*, col. 623. Ce Guillaume de Ruffat avait été chanoine de Saint-Seurin de Bordeaux, d'après un acte du chapitre des 3 mai et 12 juin 1301 où il est cité comme témoin.

(5) *Tum vero quum factus est episcopus Convenarum (Comminges) erat capellanus Papæ ut liquet ex actis relatis in tomo tertio libertatum ecclesiæ anglicanæ,* pp. 627, 632, 633. Baluze. Col. 622.

Digitized by Google

pour être désigné en première ligne, comme *papable* (1) et qui, enfin, avait joué, ainsi que son frère, le cardinal du Got (2) et son oncle et parrain, Bertrand du Got, évêque d'Agen (3), un rôle personnel important comme évêque de Comminges et archevêque de Bordeaux.

Bertrand du Got était donc très connu en Italie, mais c'est par erreur, cependant, qu'un de ses récents historiens, a dit qu'il avait été nommé par Boniface VIII, patriarche d'Antioche et administrateur de l'évêché de Pavie. La chronique citée de Pépin (4) dit au contraire que ce fut lui qui, devenu Pape, récompensa par ces deux nominations Isnard, prieur des Dominicains d'Asti, qui l'avait accueilli et protégé quand il se rendait à Rome en fuyant, presque seul, les Etats tenus à Paris par Philippe le Bel en 1303 (5).

---

(1) Texte de Villani et procès-verbal d'élection donné dans la réédition de Lopès, par M. Callen, Bordeaux, 1884, t. II, p. 254.

(2) Berardus de Goto, archevêque de Lyon, créé cardinal par Clément V en 1294 et attaché à l'évêché d'Albano, légat du Pape en France et en Angleterre et spécialement désigné pour aller annoncer à Célestin V qu'on venait de le nommer Pape, 5 juillet 1294, mort probablement à Lyon, le 27 juillet 1297.

(3) Evêque d'Agen, mort en 1312 ou 1313.

(4) *Revue Catholique de Bordeaux*, 10 juillet 1893, p. 395. Note ajoutée depuis la rédaction du mémoire.

Et demum quia, se regis indignationem timere dicebat et ne ipsum in itinere intercipi faceret, idem Prior (Isnardus Papiensis) in habitu fratrum usque ad loca tuta archiepiscopum ipsum comiter et benigne conduxit. Quem postmodum archiepiscopus ipse papa creatus collatæ hospitalitatis non immemor nec ingratus, Antiochenum Patriarcham instituit et postmodum Episcopatus Papiæ administrationem sibi concessit ad vitam (Muratori, t. IX, p. 739, E). Cet Isnard, tombé en défaveur sous Jean XXII en 1319, fut pardonné et envoyé en Achaïe en 1328.

(5) La même chronique dit que Bertrand du Got avait eu, seul, le courage de résister au Roi de France : *Archiepiscopo Burdegalense duntaxat excepto* (739, D). Mais le cardinal Le Moine, légat de Boniface VIII, avait également fui les Etats le 23 juin 1303. Ce qu'André Duchesne écrit ainsi, à propos des signatures exigées par Philippe le Bel de tous les assistants :

Digitized by Google

Villani ne parle même pas de l'accident survenu le jour du couronnement du Pape Clément V à Lyon (1) et ne paraît plus guère s'occuper ensuite que de l'histoire de Florence, titre du reste de son ouvrage (2) jusqu'au chapitre VIII du livre IX consacré à la mort de Bertrand de Got dont il flétrit sommairement la mémoire comme avide, simoniaque et même débauché, d'après un récit qu'il semble accepter de confiance des amours du premier Pape d'Avignon avec la comtesse de *Palagorgo* (*sic*) renseignement qu'il ne donne, il est vrai, que sous forme dubitative, *si dicea* (3).

Et il termine son chapitre par l'histoire, ou plutôt le conte très circonstancié, du voyage aux enfers d'un chapelain de Clément V chargé, grâce à l'intervention d'un grand maître en nécromancie, d'aller s'informer, pour le pape, de l'état dans lequel se trouvait l'un de ses neveux mort depuis peu et qu'il aimait (4). Le chapelain, revenu sain et sauf du sombre empire, déclara que l'*âme* dudit neveu était dans les tourments du feu

---

« Ce que Le Moine, cardinal, sçachant n'attendit pas qu'on lui baillast » congé pour s'enretourner, ains délogea sans trompette », t. II, p. 379.

(1) La chute d'un mur causa la mort de plusieurs spectateurs; spécialement du Duc de Bretagne et d'un autre frère de Clément V, Gailhard du Got.

(2) *Lasceremo de fatti del Papa, torneremo a nostra materia de fatti di Firenze.* Chapitre LXXXI du livre VIII.

(3) *Fu uomo molto cupido di moneta e simoniaco, che ogni beneficio per moneta in sua corte se Vendea et fu lusurioso, che palese, si dicea, che tenea per amica la contessa di Palagorgo bellissima donna figlinola del Conte di Fos,* t. XIII Liv. 9. (Qui dirait qu'il s'agissait de Brunissende de Périgord ?)

(4) C'était Raymond du Got, cardinal de *Sanctæ Mariæ Novæ,* que Ciaconius dit être mort à Avignon le 26 juin 1310 (t. II, 379, D), mais que d'autres affirment n'être décédé qu'en 1320, ou même plus tard, sous le pontificat de Jean XXII. La première date paraîtrait plus certaine, d'après Ghirardaccius.

Digitized by Google

pour simonie et qu'il *avait vu* qu'on construisait un grand palais pour y recevoir le pape lui-même qui, (toujours d'après Villani), oncques ne fut plus gai depuis cette nouvelle authentique (il n'y avait vraiment pas de quoi se réjouir) et mourut peu après (1).

Que Dante ait pris pareille licence, en mettant dans son *Enfer* et pour simonie, dix ans avant Villani, non seulement Clément V, mais encore Nicolas III et même le saint pape Célestin V (2), c'est sans grande portée chez un poète que sa haine politique contre les Français et ses désastres de famille pouvaient avoir aigri contre eux, mais il ne devait pas en être ainsi pour un historien qui paraît avoir pris assez au sérieux sa mission pour commencer son histoire de Florence *au temps de la tour de Babel* (3) et la continuer jusqu'à la peste de Florence dont il fut victime, en 1348.

---

(1) Le texte mérite une citation complète :

Dissessi que vivendo il detto Papa, essendo morto uno suo nepote cardinale cui elli molto amava, costrinse uno grande maestro di nigromanzia, che sapesse che fosse dell' anima del nipote. Il detto maestro fatta sua arte, uno capellano del Papa molto sicuro fece portare alla Demonia allo inferno, et mostratogli VISIBILMENTE *uno palazzo, dentrovi uno letto di fuoco ardente, nel quale era l'anima del detto suo nipote morto, dicendoli che per la sua simonia era cosi giudicato. Et vide nella visione fatto un' altro pallazzo allo incontro, il quale li fu detto si facea per Papa Clemente, et cosi rapporto il detto capellano al Papa, il quale mai poi non fu allegro et poco vivette appresso.* CLVIII, t. IX, p. 471 de l'édition de Muratori, t. XIII, 1728, p. 471, f°.

(2) *Divina Comedia*, chant XIX, terzetti 28 et 29. Dante fait ainsi parler Nicolas III : « Après lui viendra du couchant un pasteur sans loi et plus » coupable qui nous recouvrira tous deux. Ce sera un nouveau Jason, » semblable à celui dont parle le livre des Machabées. Le souverain qui » gouverne la France lui sera favorable, comme le roi auquel obéissait » Jason se plut à le protéger ». Jason était frère d'Onias, grand pontife par faveur d'Antiochus.

(3) Ch. II, liv. Ier : *Come per la confusione della torra di Babel si commició a habitare la terra.* Muratori, t. XIII, p. 11.

Digitized by Google

Il est vrai que cet auteur était peu scrupuleux dans l'exposition des faits qu'il racontait, car Muratori n'a pas oublié, dans la préface des œuvres qu'il éditait, de faire remarquer qu'il s'attribuait aisément et de confiance tous les renseignements de ses correspondants ou même des *Gazettes* du temps (1), ce qui ne peut donner plus d'autorité à son ouvrage, comme à l'usage qu'en ont fait, et font encore, de temps en temps, ceux qui l'ont copié, avec plus ou moins de fidélité et sans critique.

Renan, peu suspect en pareille affaire, a, du reste, jugé Villani plus sévèrement encore en disant : « *Qu'il* » *voulait amuser ses compatriotes florentins en leur* » *contant des histoires dont il savait, mieux que per-* » *sonne, le peu de réalité historique* » (2).

Il est à noter que pas une des six premières biographies de Clément V réunies par Baluze (3) ne relate de pareils faits ; que presque tous les auteurs contemporains n'en disent mot en dehors d'une série de copistes. Ce qui a fait dire, avec raison, que ces copies n'étaient

---

(1) *Quæ tamen in re illud animadvertendum Villanum ad contexendam sui temporis historiam aliquando fuisse usum amicorum literis qui in Anglia, Gallia et Belgia versabantur. Publicis etiam ephemeribus quas* Gazzette *appellamus in suum opus fortasse transfuderit, quamobrem quum is,* tit. VIII, cap. LXXVIII, *teterrimum prælium narrat actum in Belgia inter Galliæ Regem et Belgas narrationem hisce verbis concludit.* Et io scrittore posso cio per veduta testimoniare, che pocchi di appresso fui in sul campo, ove fu la battaglia et vidi tutti i corpi morti. Or, Muratori a le soin de faire observer que Villani n'avait fait, en ce cas, que s'attribuer probablement un récit belge : *an potuit narrationem e Belgio scriptam suam faciens, incautè postrema verba retinerit quæ ad alterum scriptorem sint referenda* (Préface, p. 4). Et c'est ainsi que Villani écrivait l'histoire!

(2) *La Papauté hors de l'Italie.* 1880, p. 107.

(3) *Vitæ Paparum Avenoniensium* (Stephanus Baluzius. Paris, 4° 1683, t. I, p. 1 et suivantes.

Digitized by Google

que *les ruisseaux d'une même source*, *les branches d'une même tige* (1). D'autres historiens ont déclaré, de leur côté, que l'élection avait eu lieu selon les règles ordinaires (2) et qu'elle avait reconnu pour causes principales les relations d'intimité et de bienveillance que Bertrand du Got avait su se créer et entretenir avec Boniface VIII et les membres du Sacré-Collège, pendant son séjour à Rome (3).

L'élection enfin ne fut pas la suite d'un compromis, comme l'a dit Villani, mais d'un vote par un premier scrutin de 10 cardinaux auxquels se joignirent, par accession, 5 autres conclavistes (4) et, d'ailleurs Jean XXII n'eut certainement pas dit de son prédécesseur qu'il était de *sainte mémoire* (5). Au lieu d'employer la

---

(1) *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. XIII, p. 117, *Discours du P. Berthier sur le Pontificat de Clément V.*

(2) *Factus est Papa prout consuetum est* (Jean de Saint-Victor, Baluze, t. I, p. 1). *Ad ipsium Clementem Papam tum archiepiscopum Burdigalensem ipsi unanimiter et concorditer vota sua direxerunt et eum in Papam eligerunt.* Baluze, 6e vie, t. I, p. 15.

(3) *Chronicon Pipini, quum autem pervenisset ad Papam aliquando ibidem moram contractam, multam gratiam in conspectus Papæ et cardinalium ac etiam affinum Papæ, noticiam et familiaritatem ac benevolentiam acquisivit.* (Muratori, t, IX, 740, A).

(4) Voir les procès-verbaux d'élection donnés par divers auteurs, spécialement dans l'édition Callen de Lopès, t. II, p. 254.

(5) *Sancte recordationis Clemente quinto prædecessore nostro de presentis vitæ maroribus ad celestiam patriam evocato.* Ce qui eût été impossible, ajoute Ciaconius, 371, E, *si ità avaritia, libidine, simonia, aliisque vitiis contaminatus esset.*

J'ai retrouvé la même qualification de *sainte mémoire*, dans l'acte de donation de divers ornements d'église ayant appartenu à Clément V et remis à la cathédrale de Bayonne par Pierre de Godin, maître du Sacré-palais de ce pape. Baluze, 673. *Item legavit dominus cardinalis præfatus (Guilhelmus Petrus de Godino) pro altare virginis cathedralis Baionensis capellam suam albam quam sibi dedit* sancta memoria *dominus Clemens papa quintus, totam integram, habentem septem paramenta et vide licet processionales cappas duas, casulam unam, dalmaticas duas et tuni-*

Digitized by Google

formule ordinaire d'heureuse mémoire si Clément V avait été de notoriété, cupide, simoniaque et sans mœurs (1).

Je dois ajouter que de très nombreux travaux, anciens, modernes et récents tendent à réhabiliter complètement le premier pape d'Avignon d'après les actes mêmes de son pontificat (2) sans que je puisse exposer, ici, comme il conviendrait de le faire, quel fut le rôle important joué par Clément V en face des difficultés considérables qu'il eut à vaincre pendant un règne d'un peu moins de neuf ans (3).

D'autres l'ont fait avec talent, sinon toujours avec la justice qu'exige l'impartialité, mais ce n'est pas notre tâche et nous nous bornerons seulement à dire que proclamé Pape dans la cathédrale de Bordeaux le 24 juillet 1305 (4), couronné souverain Pontife à Lyon le 14 novembre de la même année, il montra, pendant toute sa vie, un attachement profond à son pays natal. Il y construisit

---

cas duas. Godin, maître en théologie, lecteur et chapelain de Clément V, était de l'ordre des frères prêcheurs. Il fut fait cardinal de sanctæ Ceciliæ en 1312. Monseigneur l'évêque de Bayonne m'a fait connaître récemment que cet ornement n'existait plus dans sa belle cathédrale (1893).

(1) Ciac., 371, E.

(2) Renan a cité, avec éloges, un important travail du P. Theiner ayant pour titre : *Codex diplomaticus dominii temporalis sanctæ sedis.* Rome, 1861, t. I, et contenant tous les documents politiques du règne de Clément V.

(3) 8 ans, 10 mois, 15 jours. *Sedit annis VIII, mensibus X, diebus XV à die electionis suæ usque in diem sui obitus computando,* 3e vie de Clément V. Baluze, t. I, p. 55.

(4) L'entrée à Bordeaux eut lieu le 15 juillet. Les députés du Conclave arrivèrent le 21 ; la remise du vote se fit le 22 et la prise de possession le 24 juillet.

Duodecimo igitur Kalend-Augusti decretum electionis suscipiens in templo augustissimo illius urbis quod Andreæ sacrum est, mutato nomine postridiè ut Pontifex gessit et sedem cathedrali Burdegalense Clementis quinti nomen assumpsit (Ciac., 357, A.

Digitized by Google

plusieurs châteaux, celui de Villandraut tout particulièrement (1); acheva ou embellit plusieurs églises (2); y fonda des collégiales, celles de Villandraut et d'Uzeste (3); fit de riches cadeaux et donations à plusieurs sanctuaires (4) et revint souvent dans une contrée qu'il aimait, où il était né et à laquelle le rattachaient, d'ailleurs, les liens d'une très nombreuse famille de collatéraux alliés, dès lors et depuis, à presque toutes les grandes maisons de la Guyenne et de la Gascogne.

On en a la preuve dans un assez grand nombre d'ouvrages consacrés à des généalogies, spécialement

---

(1) *En 1306. Clemens Pontifex max dum secundo sui Pontificatus anno, in Aquitaniam rediisset,* Castrum *de Vinhendrando, in natali solo, ad cironem fluvium edificavit.* (Chronique de Bazas, Archives historiques de la Gironde, t. XV, p. 36.

(2) Celle de Saint-Bertrand de Comminges; celle de Saint-André de Bordeaux; celle d'Uzeste, qui existait bien avant lui d'après des titres de 1278; celle de Villandraut non encore terminée en 1313 et transportée de Saint-Martin du Got sous le château, sans parler de la Basilique de Latran incendiée en 1308.

(3) Ces collégiales ne furent, en réalité, organisées qu'en 1317 par Jean XXII, *Prædictus Papa Clémens V non potuit bene fundare dictum collegium Uzestæ seu de Villandrau sed oneravit successorem suum quod impleret quod ipse inceperet;* Baluze, t. I, 684. Mais c'est le 13 avril 1313 que Bertrand du Got, alors à Avignon, avait chargé Pierre de Labatut, l'un de ses familiers, d'ériger en collégiale l'Eglise S. M. d'Uzeste et celle de Villandraut dont l'abside est appuyée contre de vieilles constructions qui pouvaient être celles du vieux manoir des Got. (Archives historiques de la Gironde, t. XIX p. 499.

(4) A Comminges une châsse magnifique pour l'Evêque Saint-Bertrand qui avait occupé le même siège en 1120. *(In capsam transtulit pretiosam quam ad hoc idem Papa Clémens prius fecerat suis sumptibus fabricari).* Ciac.,-370, D. et deux chapes qui y sont encore; à Saint-André de Bordeaux — mille florins d'or pour obit; (Lopès, réédit. Callen, t. II, p. 252 et Archives historiques de la Gironde, t. XVIII, p. 93, etc.; à Bayonne, une chapelle blanche entière, comme nous l'avons dit; don de Pierre de Godin etc.; Baluze 673; à Uzeste, une chape détruite en 1793, d'après M. le curé Brun.

Digitized by Google

dans celui du P. Anselme (1) et, surtout, dans l'*Histoire des pairs de France* de de Courcelle (2), qui donne une longue énumération des deu Got depuis Rostaing, en 1142, jusqu'à Jean-Baptiste-Gaston de Gouth (3), dit le duc d'Epernon (1644), qui n'eut que des filles et dont le père, Louis de Gouth, avait pris le dernier titre après la mort de son cousin germain Bernard de Nogaret, deuxième duc d'Epernon, mort sans enfants (4).

Des descendants, portant le titre d'Autvillar, y sont même indiqués jusqu'en 1814, dans la branche de Lassaigne provenant de celle de Rouillac (5). Une famille de Lafontan de Goth, habitant une terre du même nom située dans la commune de Saint-Romain-d'Agenais, a fait également connaître à M. le Curé d'Uzeste qu'elle se rattachait à la maison du pape Clément et avait été autorisée dans ses prétentions par actes authentiques de 1778.

Ces alliances, très nombreuses, se comprennent aisément, du reste, chacun des Got ayant une progéni-

---

(1) *Histoire générale et chronologique des pairs de France*, 3e édition, Paris, 1726, t. II, p. 27.

(2) T. VI, p. 13. Ce travail, qui a exigé de très longues recherches, est cependant encore incomplet. Sa révision devrait tenter quelque chercheur.

(3) De la branche des marquis de Rouillac.

(4) Jacques de Gouth, baron de Rouillac, Blanquefort, etc., mort en 1611, père de Louis, avait épousé Hélène de Nogaret. Le titre de duc d'Epernon lui fut disputé par Roger-Hector de Pardaillan-Gondrin, marquis d'Antin, qui avait épousé, le 11 juin 1635, Marie-Christine Zamet, fille de Jeanne de Goth, mariée à Jean Zamet, comte de Murat.

(5) Bernardin Béraud, vicomte du Gout d'Auvillars, volontaire royal, épousa, en 1814, Rosalie Bourbiel de Fargues et eut trois fils : Jean-François-Henri, Joseph-François, Louis-Victor et une fille Marie-Hélène-Hortense.

Il était fils de François-Joseph, chevalier de Saint-Louis, capitaine, marié, en 1770, à Thérèse de Sambat, dont six enfants : les deux aînés émigrés, Bernardin Béraud et trois filles : Anne, épouse Simon de Lafore, Marie-Gabrielle et Anne-Elizabeth-Joséphine.

Digitized by Google

ure qui compte un grand nombre d'enfants : Senebrun, 1273, 5; Béraud, 11; Arnaud *Garcie,* 10 (pour ne citer que ceux du temps de Clément V), descendants presque tous mariés et pourvus de famille, ce qui multiplie à l'infini les branches et rameaux de l'arbre généalogique des du Got (1).

Détail à noter, le nom d'Uzès est absolument passé sous silence dans ces ouvrages où se lisent les noms de terres et de villes d'origine des divers membres de la famille et de ses divisions dans les diocèses de Bordeaux, Bazas, Périgueux, Agen, Lectoure, Aix, Marseille, Sisteron et Carpentras. Clément V n'a jamais fait mention de cette localité. Il y fut cependant reçu, dans un de ses voyages de Bordeaux à Lyon, en 1305, et visita le pont du Gard, mais sans faire allusion à sa qualité de compatriote d'origine, et il n'est point improbable que cette opinion a pu naître dans l'esprit de quelque chanoine d'Uzeste (d'autres disent gascon) très désireux de faire comme Mathieu de Westminster et de donner une noble aïeule à la localité qualifiée, dans tous les ouvrages de l'époque, de *villa modici valoris* (2) *villula minus insigni, satis sterili et exili* (3).

O'Reilly est, du reste, impardonnable dans ses hypothèses à ce sujet, car s'il dit qu'Uzeste *reçut ce nom* de Béraud du Got, père de Clément V, fuyant les dissensions civiles de la Provence (4) il avance, dans un autre

---

(1) Les de Béarn, de Blanquefort, de Fargues, de Budos, de Durfort, de Duras, de Preychac, de Piis, de Lautrec, de Grailly, de Mauléon, de Roalhac, de Clermont, de Montferrand, de Bruniquel, de Lévis, de Galard, etc., etc. pour ne parler que des alliances du temps de Béraud, Arnaud Garcie et Bertrand du Got.

(2) 6e *Vie de Clément V,* par Amalric Auger de Béziers, prieur de Sainte-Marie-d'Espira, diocèse d'Elne (Roussillon), Baluze cité.

(3) 4e *Vie de Bernard Guidonis,* Baluze cité.

(4) *Loc. cit.,* pp. 443 et 444.

Digitized by Google

passage, que la famille de Gouth transporta sa résidence d'Uzeste à Villandraut, *après la promotion de Bertrand de Gouth à la tiare,* 1305 (1). Or, Senebrun (2) possédait, en 1273, la terre d'Uzeste et Béraud, son fils, était déjà seigneur de Villandraut. Senebrun avait aussi des biens à Saint-Martin deu Guot, véritable lieu d'origine de la famille.

Quant au manuscrit de la Réole, source dit-on de la même légende, on le cite souvent, mais personne ne l'a vu et il faudrait remonter à Aliénor d'Aquitaine (1122-1203), époque où les Got marquaient déjà en Gascogne.

Le nom même d'Uzeste ne figure que rarement dans l'énumération des titres des Got. Il disparut complètement de la branche principale en passant dans celle des Preyssac dont Gaillard et Arnaud Bernard sont dits Soudans de la Trave et d'Uzeste en 1313. J'ai lu, aussi, qu'une Cœcilia de Ucetia, mariée à un Bertrand de Budos, avait obtenu de Benoît XII, en 1337, troisième année de son Pontificat (16 décembre 1334, 25 avril 1342) la permission de se marier même en temps prohibé (3) et la terre d'Uzeste passa plus tard aux Lalande ou Lalanne.

Tel est le résumé sommaire de la vie de Clément V qui, suivant l'usage des Papes, adopta un sceau particulier donné par Ciaconius (4) et qui comprenait une roue, c'est-à-dire deux cercles concentriques avec deux diamètres se coupant à angle droit dans l'intérieur de la moindre circonférence de manière à former une croix.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 434.

(2) Registre d'hommages à la Bibliothèque de Bordeaux, d'après l'abbé Brun.

(3) *Loc. cit.*, p. 631.

(4) *Loc. cit.*, p. 362.

Digitized by Google

Cette sorte d'écusson quadripartité porte :

1er canton :	le SCS	le 2e SCS	le 3e CLE	le 4e MENS
	PETRVS	PAVLVS	PP	V

On lit, entre les deux circonférences, la légende que Bertrand du Got avait réservée et qui se retrouve sur les monnaies de ce Pape, d'après le musée de Jean Roy-Vaillant, antiquaire du Roy (1) BENEDICAT.NOS. DEVS.DEVS.NOSTER.BENEDICAT.NOS.DEVS (2).

On voit, en outre, sur ces monnaies : de face, le buste du Pape, couronné de la tiare, bénissant de la main droite, tenant de la main gauche une croix à long manche et revêtu d'une chape, ou manteau, avec la légende CLEMENS : PAPA : QVINTVS ; au revers et dans le champ, au centre, uue croix simple entourée de trois cercles concentriques entre les deux grénetis desquels se lisent, dans le plus petit cercle, COMIT : VENASINI : plus, les clefs de saint Pierre entrecroisées et, dans le grand cercle, la légende AGIM ; TIBI ; GRA. OMNIPOTENS DE.

Et nous n'avons plus qu'à nous occuper du tombeau du Pape, dont les derniers moments ont été décrits par

---

(1) Baluze, t. I. Planche contenant les gravures des monnaies des Papes d'Avignon. Elles sont également rappelées dans le Manuel de numismatique du moyen-âge et moderne, de l'Encyclopédie Roret, 2e édition, de Barthélemy Blanchet, t. I, p. 351. Des variétés de monnaies existent dans les collections du musée d'Avignon sous les nos 137, 138 et 139, d'après une note qu'a bien voulu me remettre mon érudit collègue en numismatique, M. le Comte A. de Chasteigner. Voir t. II, p. 348 des monnaies féodales de Poey d'Avant au nom d'Avignon.

(2) Voir l'une de nos planches.

Le savant conservateur du musée d'Avignon, M. Labande, m'a fait connaître tout récemment que les pièces indiquées plus haut sont dans le médaillier de cette ville.

Digitized by Google

André Victorelli, dans ses additions à Ciaconius (1) en des termes dignes d'être rappelés, mais qui ne l'ont jamais été, bien sûrement par l'oubli si ordinaire de recourir aux textes primitifs.

« Voyant sa mort prochaine, Clément V appela les » membres de sa famille près de lui, précisant la part » qui revenait à chacun, leur prescrivant de penser à » lui devant Dieu, les exhortant à le craindre et leur » demandant d'obéir à son désir d'être transporté et » enterré dans l'église de cette Sainte Marie d'Uzeste, à » laquelle il s'était voué, dans sa patrie bordelaise. Et » après avoir reçu leur serment, il les bénit et mou- » rut » (2). C'était le couronnement d'une belle vie, la digne fin de celui que Villani, lui-même, appelait *uomo di grande onore et de Signoria* (3).

IV

Le mausolée de Clément V.

L'histoire de ce monument est assez semée d'incidents et nous paraît devoir être divisée en deux chapitres. Le premier, comprenant tous les faits antérieurs au XIXe siècle, le second, ceux constatés depuis et jusqu'à nos jours.

---

(1) *Loc cit.*, t. II, col. 366. *Morti proximus Clemens familiam ad se accersit percunctatus, quid cuique opus esset ad victum, providet ; ut sui apud Deum sint memores illumque timeant hortatur; seque deferri ab illis petit et sepeliri in ecclesia B.-Marie de Uzesta, in Burdigalen patria, cui se voverat : accepta fide, illis benedixit et obiit anno 1314,* Kal. maii. (Ex *Scheda veteri citato).*

(2) Citation d'un vieux document.

(3) *Loc. cit.*

Digitized by Google

1° DOCUMENTS ANTÉRIEURS AU XIXe SIÈCLE 1314-1800

A. *Erection du Mausolée.*

On sait qu'après un règne pénible et mouvementé, Clément V, malade dès longtemps de dysenterie, mourut à Roquemaure sur le Rhône, pendant le voyage qu'il avait entrepris pour venir reprendre des forces à Bordeaux, sous l'influence de l'air de son pays (1) et que ses dernières volontés d'être inhumé à Uzeste (2) furent respectées après divers incidents très diversement appréciés et surtout après une assez vive contestation entre les chanoines de Carpentras et ceux d'Uzeste qui finirent par obtenir gain de cause (3).

---

(1) *At cum morbus ingravescerat, eumque se adversâ valetudine conflictatum sentiret ad captandum nativum aerem repetendum burdegalem itineri se accinxit sed patriam visere non licuit nam apud Rupem mauram extremum diem clausit* (p. 377).

(2) *Jusserat enim Clemens et supremis tabulis mandavit corpus suum Uzestae sepeliri* (Ciac., 360 F.) Il est fâcheux, à plus d'un titre, que le testament de Clément V n'ait pas encore été publié. Il existe dans les archives du Vatican et fut rédigé le 29 juin 1312 au Grauseau ou Groseau, près Malaucena, prieuré et maison de campagne que le pape aimait beaucoup. (Depuis la rédaction de ces lignes j'ai pu me procurer une bonne copie de ce testament. Il ne dit absolument rien de la sépulture du Pape à Uzeste).

(3) *Et cum mortuus esset, inter canonicos Uzestenses et carpenctoratæ antiqui oppidi incolas lis magna et gravis orta est utri sepultura concederetur, judicium tamen penès Uzestam fuit.* (Ciac., 360 F.)

Le corps de Clément V avait été transporté aussitôt après la mort à Carpentras, sur la demande de Béranger de Mazan, évêque de cette ville, et du consentement des cardinaux, pour y être enseveli dans la cathédrale, mais les Chanoines d'Uzeste réclamèrent et obtinrent gain de cause, non après deux ans de procès comme l'a dit Fisquet, *Loc. cit.*, p. 20, mais en août de l'année de la mort, c'est-à-dire 1314.

Sequenti vero mense Augusti de Carpentorate fuit transvectum corpus ejus in Vasconiam patriam suam, fuitque sepultum, sicut elegerat, in eclesia Beate Marie de Usesta diocesis Vasatensis. — 3e vie de Clément, V, Baluze v. I, p. 60.

Roquemaure était en terre française et sur la rive droite du Rhône. Le

Digitized by Google

Le litige fut, d'ailleurs, assez vite réglé car la date de la mort est du 20 avril 1314 et le transport en Gascogne, du 27 août suivant (1).

C'est là que l'un de ses neveux et son principal héritier (2) Bertrand du Got, vicomte de Lomagne et d'Aut-

---

corps fut porté à Carpentras où siégeait la Cour papale, sur la rive gauche, et de là ramené à Uzeste.

Fuit que Revectum Corpus ejus ultra Rhodanun apud Carpentoratem civitatem ubi cardinales cum alia curia residebant. 3e vie, Baluze. p. 60.

(1) C'est ainsi qu'on a raconté que le corps du Pape fut abandonné, aussitôt après la mort, à la domesticité du défunt quile dépouilla de tous ses vêtements et l'abandonna au point que le feu de la Chapelle ardente qui l'entourait se communiqua au cercueil. Mais c'est encore, très probablement, une légende imaginée pour appuyer l'idée du sort qui attendait Clément V en enfer. Elle est en contradition avec le zèle que les Chanoines de Carpentras mirent à conserver les restes de Clément V. — Voici, du reste, le texte de Ciaconius, 751 A.

Et quamquam vivens torrentem possideret divitiarum, sic tamen a domesticis suis moriens etiam vestimentis nudatus est, ut unicum tantum palliolum repertum sit, quo posset contegi corpus ejus, ut religiosi, qui tunc aderant, postmodum retulerunt. Fertur enim, quod ea nocte, quà mortuus esset, sic fuit desertus ab omnibus, ut ex cereorum igne supra eum delapso pars corporis sit adusta.

(2) La fortune de Clément V était vraiment considérable et fut évaluée par Jean XXII à un million, soixante-quatorze mille huit cents florins d'or (1,074,800) soit environ 12 millions de notre monnaie. Son neveu avait reçu 614.000 florins dont 300,000 en vue d'une croisade et 314 pour les œuvres pieuses, et il ne fut déclaré exempt de toute recherche, après une assez longue procédure, que le 21 juillet 1321, sept ans après la mort de son oncle, moyennant 150,000 florins payés à la Chambre apostolique, en tenant compte des obligations de la croisade (qui n'eut pas lieu) et des legs. Une autre procédure, commencée pour les richesses de tout genre accumulées dans le château de Montils, propriété de Clément V et de son neveu, ainsi qu'à Roquemaure et Carpentras, n'eut pas de suite d'après Baluze, t. I et Histoire de l'église gallicane, in-12, 1783, t. XIII, p. 58.

J'ai découvert aussi, que Clément V avait mis en dépôt, chez une de ses sœurs, Gailharde de Preychac, 80,000 florins dont il disposa le 1er mai 1313 en faveur du roi d'Angleterre, Edouard II, en vue d'une croisade imminente, qui n'eut pas lieu mais dont le roi garda les subsides. Sur cette somme 6,000 florins étaient réservés pour les travaux de

Digitized by Google

villar (1), avait pourvu à tous les détails de la sépulture avec une magnificence extrême signalée par Ciaconius, mais au sujet de laquelle un chercheur très souvent heureux, c'est-à dire très habile, M. le chanoine Jules de Carsalade du Pont, d'Auch, a trouvé l'indication très précise d'un contrat fait à ce sujet. A savoir :

« Ung *vidimus* des papiers des comtes d'Armagnac » contenant les termes du marché de la tombe, sépul- » chre, chasse et tumbeau du feu pape Clément cin- » quiesme faict entre le procureur de Bertrand de » Guot, vicomte de Lomaigne et d'Autvillar, d'une » part, et Jehan de Bonneval, marchant et bourgeois » orfèvre demeurant à Orléans, faict l'an mil CCC » quinze, le mardy après la quinzaine de Panthecouste, » signé du notaire et scellé en cire vert du scel de la » prévôsté d'Orléans » coté au dos 11° XX (2).

Je n'ai pu consulter encore ce titre et savoir s'il renferme plus de détails (3), mais Ciaconius a décrit ainsi le tombeau (4):

Sepulchrum marmoreum admirandique operis octo columnis ex jaspide pulchrè exornatum.

---

l'église de Villandraut non terminée à cette date. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. IV, 4e série, 1858, p. 81.

(1) Il était fils d'Arnaud Garsie du Got, père de Clément V, que ce dernier avait fait duc de Spolète en 1307 pour montrer qu'il n'oubliait pas les Italiens. *Ne Italis omninò oblitus videretur præfecit ducatui Spoletano prænobilem virum fratrem suum Arnaldum Garsiam Vice-comitem Leomaniæ.* Ciaconius d'après les annotations d'Oldoin, 369, E.

(2) Malgré d'actives recherches, faites par de véritables érudits d'Orléans, le nom de Bertrand de Bonneval est tout à fait inconnu dans l'histoire de cette ville.

(3) Je n'ai pas encore reçu de réponse favorable au sujet de mes demandes aux Archives nationales de Paris où le document existe, sûrement, dans le fonds d'Alençon, à l'occasion du mariage de Marguerite, fille de François Ier, avec le duc d'Alençon, apanagé des biens des comtes d'Armagnac.

(4) *Loc. cit.*, 360, F.

Digitized by Google

Et ce tombeau devait recevoir, au témoignage de Bzovius, d'après un registre de Jean XXII, sous la date de 1330, une châsse superbe du prix de plus de cinquante mille florins d'or que Bertrand avait aussi commandée (1) et qui donna lieu à une sentence arbitrale du 16 juin 1319 entre ce neveu du Pape, d'une part, et Jehan de Bonneval et autres orfèvres chargés du travail, de l'autre.

Au-dessus, enfin, devait être placée une statue en marbre blanc représentant Clément V et qui n'a été signalée, pour la première fois, que dans l'ouvrage intitulé : *Propylæum ad acta sanctorum maii*, édition de 1687, ainsi que nous le verrons plus loin.

Point d'autres renseignements sur la disposition des huit colonnes de jaspe qui devaient entourer, probablement, le mausolée et supporter, peut-être, un baldaquin ou autre ornement de tombe, et il paraît que tout ne fut même achevé que quarante-cinq ans après la mort de Bertrand du Got, car Baluze cite une version de Papirius Massonus, auteur d'une vie de Clément V et d'après laquelle l'honneur de la construction même du tombeau reviendrait à Gaillard de la Mothe, cardinal de *Santæ Luciæ in silice* qui dit expressément, dans son testament :

« *Volo et ordino et executores meos attentè rogo ut* » *tumulus quem ad sepeliendum corpus felicis recor-* » *dationis Clementis V Papæ, avunculi mei, fabricare* » *feci in ecclesia B. Marie Uzesta, diocesis Vasatensis,*

---

(1) *Scribit (de Episcopis vrbis) Bertrandum vice comitem Leomaniæ Clementis nepotem, reponendis ejus ossibus arcam argenteam auro et lapidibus pretiosis ornatam pretio supra quinquaginta mille nummum aureorum comparasse reponendam super tumulum ejus in ecclesiâ Usestæ.* Baluze, t. I, col., 683.

Digitized by Google

» *compleatur et absolvatur stipendiis meis, prout eisdem* » *executoribus aut uni ex ipsis videbitur faciendum* (1) ».

Mais la contradiction apparente de ces deux textes peut, il est vrai, s'expliquer facilement par le fait même des 45 ans qui s'écoulèrent entre la mort de Clément V et l'achèvement du tombeau d'Uzeste, 1314-1359.

Il y eut d'abord plusieurs contestations entre Bertrand du Got et Jehan de Bonneval, réglées par une sentence arbitrale du 16 juin 1319 (2), puis entre les chanoines de la collégiale et les héritiers du pape pour les dépenses du mausolée qui ne fut en réalité terminé que deux ans après le décès du cardinal Gaillard de la Motte, lui-même, 1357-1359.

Entre temps, le sarcophage avait été porté au château de Lavardens par Jean d'Armagnac (époux de Régine) qui ne s'était pas dispensé de le piller au dire de Rainaldi, et qui ne le rendit qu'en 1330 sur l'ordre formel de Jean XXII (3).

L'honneur de la restauration appartient donc à Gaillard de la Motte.

C'est, du moins ce qui résulte du texte donné dans le *Propylæum* (4) et il est probable que quelque mé-

---

(1) Baluze, t. I, col., 834. De Laurière et Muntz, p. 290.

(2) *Archives des comptes d'Armagnac, fonds d'Alençon aux archives nationales de Paris*, « sur le débat de la Capse du feu pape Clément » cinquiesme qui estoit entre messire Bertrand de Guot et son procureur » d'une part, et Jehan de Bonneval, bourgeois d'Orléans et autres orfè- » vres qui avoient faict la dicte capse, d'autre part. Et fut la dicte sen- » tence prononcée à Villandraud, au diocèse de Bourdeaux scellée du » scel de l'officialité contenant comment maistre Jehan de Lissac, qui a » signé la ditte sentence, est notaire ». Coté au doz. n° LXIX, p. 21. Tiré à part de Laurière et Muntz, d'après J. de Carsalade du Pont.

(3) *Loc. cit.*

(4) *Sed quod testamento mandaverat sibi fieri monumentum non nisi post annos XLV absolutum a canonicis quibis fortassis cum defuncti consanguineis et heredibus opulentam ejus gazam partitis, longè diffi-*

Digitized by Google

sintelligence s'était établie entre ce dernier et les chanoines, car ceux-ci n'eurent aucune part, ainsi que ceux de Villandraut, dans les largesses testamentaires que le neveu du pape prodigua aux chapitres de Rouen, Bazas, Saint-Emilion, Chartres et Narbonne (1). Il les supposait sans doute désintéressés ou assez riches. Néanmoins, personne ne paraît avoir recherché comment le cardinal de *Sainte Lucie in Silice* succéda, comme exécuteur testamentaire, à son oncle Bertrand, vicomte de Lomagne, dont il ne pouvait hériter directement puisque ce dernier avait eu des enfants.

J'avais d'abord fait quelques recherches, spécialement en relisant avec soin le testament de Régine, fille de Bertrand, mais elle n'y parle point de Gaillard de la Motte, pas plus du reste que de son père ni du Pape, mais seulement de sa mère Béatrix de Lautrec, de quelques parents et de son grand-père paternel près duquel elle voulait être enterrée à Autvillar (2). Je devais donc désespérer de pouvoir me rendre compte de cette substitution quand j'ai rencontré, en cherchant tout autre chose, le mot de l'énigme non résolue.

Quoique aucun auteur n'ait précisé la date de la mort de Bertrand du Got, vicomte de Lomagne, ni le lieu de sa sépulture, il est probable que le décès eut lieu en 1324, ou peu après, selon le Père Anselme (3), et l'on sait qu'il avait institué pour héritière universelle sa fille Régine qui, par son testament du 26 août 1315,

---

cilius certamen fuerit pro sumptibus extorquendis quam pro corpore fuerit cum canonicis carpentoratensibus (Conatus, p. 74, B).

(1) Chronique de Bazas, 1356.

(2) Et où elle repose en effet.

(3) *Loc. cit.* Le testament de Bertrand est du 19 mai 1324 avec deux codiciles des 20 et 22 mai suivants. (J'ai pu me le procurer depuis la rédaction de ces lignes). Bertrand veut être inhumé à Villandraut.

Digitized by Google

transmit tous ses biens à son mari, Jean d'Armagnac, avec quelques legs particuliers en faveur de plusieurs personnes de sa famille.

Mais ce testament fut vivement attaqué après la mort de Régine qui n'eut pas d'enfants, d'abord par sa tante, Elipide ou Alix, sœur de Bertrand, mariée à Amanieu de la Motte, seigneur de Roquetaillade, et ses fils Bertrand et Amanieu, ainsi que par Béatrice de Lautrec, sa mère, comme étant les plus prochains héritiers *ab intestat*, contre Jean d'Armagnac, héritier seulement testamentaire ou *ex asse*. Chaque partie réclamant la succession vacante et demandant, chacun en son nom particulier, à en être saisi, le Procureur général du Roy mit la main sur plusieurs de ces biens et le procès aurait été dévolu au Parlement quand l'affaire prit une autre allure par la mort d'Alix, dont les fils Bertrand de la Motte et tous ses frères, se déclarèrent héritiers universels; mais des transactions intervinrent et le comte d'Armagnac, ayant cédé ses prétentions à ce Bertrand et à son frère, le cardinal Gaillard, ils furent reçus à la foy et hommage des terres dont il s'agissait par arrêt conservé dans les registres du Parlement de Paris du 20 juin 1336 (1).

Le cardinal Gaillard devint ainsi successeur, pour une forte part, des biens de Bertrand du Got, en concédant plusieurs terres à son frère Bertrand, et se

(1) Duchesne Foie, cité, t. I, p. 410 et t. II, Preuves, p. 288, à savoir :

1° *Instrumentum* entre Jean comte d'Armaignac et messire Gaillard de la Motte, cardinal de Sainte-Lucie, pour luy et son frère, touchant Villandraut, Blanquefort, Allemans, le Sauvetat et Caumont de Miradel, 1332 ;

2° *Extrait des registres du Parlement*, 1336.

Une remarque assez intéressante est qu'Uzeste n'est jamais cité dans tout ce procès ou autres titres de possession des Got, sauf pour Arnaud Bernard de Preychac, Soudan de La Trave et d'Uzeste ainsi que nous l'avons déjà dit.

Digitized by Google

trouva, sans doute, naturellement chargé de remplir définitivement les intentions de Clément V pour le mausolée dont l'exécution, après presque un demi-siècle depuis la mort du pape, est un témoignage irrécusable, et dont on trouverait peu d'exemples, des sentiments d'affection, d'honneur et de respect qu'avait inspirés Clément V.

Uzeste fut, d'ailleurs, exempté de tout impôt par les Rois de France jusqu'à la Révolution, et la mémoire du *pape Clément* est encore très populaire dans la Gironde et les Landes. Elle est consacrée, du reste, par le crû de vin qui porte son nom à Pessac, domaine qu'il avait donné aux archevêques de Bordeaux, à perpétuité (1) ; ce qui fut respecté jusqu'en 1793.

B. *Mutilation du tombeau.*

Comme le dit un vieil annaliste dont on vient de publier tout récemment (1887) et pour la première fois, le manuscrit (2), le mausolée de Clément V *demeura en repos* à Uzeste pendant plus de 200 ans, mais il fut pillé et dévalisé en 1568, d'après la *Chronique Bordelaise* de Delurbe (3) ou plutôt en 1577, si

---

(1) *Hodie plures vivunt apud Uzestam Clementis cognomine agricolæ ad tenuem, ut verisimile est, fortunam temporis lapsu redacti. In gratiam Clementis nunc quoque Uzesta tributis et vectigalibus exempta est beneficiis Regis Francorum. Clemens V Burdegalensi archiepiscopo vineam reliquit, optimi vini feracissimam in vico Pessaco quæ Clementis papæ vinea quoque appellata* (Ciac., 361, A). Cette terre lui venait de son frère Gaillard de Got, pour lui et ses successeurs au siège de Bordeaux.

(2) *Les Chroniques de Jean Tarde, chanoine et vicaire général de l'Eglise de Sarlat,* annotées par le vicomte Gaston de Gérard. Paris, Oudin et Picard, 1887, in-4° de XLIV, 432 pages.

(3) *Chronique de Bordeaux, Edition Millanges, Bordeaux, 1619,* p. 23. « *Où son sépuchre fust dressé de jaspe, d'albâtre et de marbre blanc, richement élabouré jusques en l'an 1568 qu'il fust ruyné par les Huguenots* ».

Digitized by Google

l'on en croit le chanoine Tarde, ou Ciaconius, dont les versions sont tellement semblables qu'elles doivent avoir été copiées l'une sur l'autre, celle de Tarde sur celle de Ciaconius, très probablement (1) et il y eut, comme toujours, en pareille affaire, vol et violation de sépulture sous prétexte religieux.

Voici le texte de Tarde que nous donnons comme curiosité girondine, car il n'a jamais été cité par les historiens de Bertrand du Got :

« Clément V, natif de Villandraut, de parents nobles, » portait ses armes d'or à trois faces de gule. Il décéda » à Roquemaure-sur-le-Rhône, le 20 d'apvril 1314, » ayant tenu le siège huit ans, dix mois, 15 jours et fut » apporté et enseveli à Uzeste, petite ville du diocèse » de Bazas, où il demeura en repos jusques au 6 jan- » vier 1577, que deux habitants de Bazas, calvinistes, » nommés La Forcade et La Serre, allèrent violer et » voler son sépulchre.

» Etant entrés dedans, ils trouvèrent le corps de la » longueur de huit pieds (*sic*) si entier que une cicatrice » qu'il avait au visage paraissait encore, mais incon- » tinent le tout fondit en cendres. Ils y trouvèrent quel- » ques bagues et quelques vases d'or et d'argent qui y » avoient esté mis lors de la sépulture avec parfums et » drogues aromatiques, pour conserver le corps de » corruption. Ils emportèrent ces meubles et non con- » tents de cela, brisèrent le sépulchre qui estoit tout » de marbre, enrichi de six colonnes de jaspe (2), le tout » élaboré d'une excellente main » (3).

---

(1) Le manuscrit de Tarde, resté inédit, n'avait pu servir pour l'ouvrage de Ciaconius publié en 1601. Tarde né en 1561, mourut en 1636, et ses chroniques s'arrêtèrent à 1624. Ses connaissances en astronomie l'avaient mis en rapport avec Galilée.

(2) Ciaconius parle de huit colonnes.

(3) *Loc. cit.*, p. 87-88.

Digitized by Google

On trouve du reste ces détails confirmés par Ciaconius (1) qui ajoute : « *Ossa denique, ne quid prætermittam, igni comburenda tradidere* ». (Ciac., t. II, p. 360, F.).

La destruction paraîtrait donc avoir été complète.

Néanmoins O'Reilly a dit dans son histoire de Bazas (2) que : « *Le tombeau, restauré à grands frais, fut démoli par les Vandales de 1793* ». Mais je n'ai pu recueillir aucune preuve de ces deux faits si ce n'est un document très curieux que j'ai découvert, non sans quelque bonne fortune de chercheur, dans le *Propylæum ad acta sanctorum maii*, œuvre des jésuites belges, Papebroch, Baert et Henschens (3) qui, frappés de l'affirmation formelle de Ciaconius que le sépulchre de Clément V était encore à Uzeste (4), eurent la pensée très naturelle, mais si rarement réalisée en archéologie, de faire vérifier l'exactitude de la citation.

Ils s'adressèrent, pour cela, au Père Antoine Blanchard, directeur du collège des Jésuites de Bordeaux, qui s'empressa de leur transmettre des détails assez circonstanciés sur la tombe, en signalant pour la première fois (comme nous l'avons dit), la statue placée au-dessus du tombeau et qui représente le Pape cou-

---

(1) « Post quidem a violantibus sepulchrum inventum est, pontificum » corpus admodum procerum, fere pedes octo, cum eminenti in vultu » olim vulneris accepti cicatrice, idque in cineres resolutum est.

» Violatores insignis tumuli ex eo retulere in prædam aliquot gemmas » argenteaque vascula quæ una cum corpore et aromatibus et crepidis » inclusa fuerant. Hæc violatio sepulchri facta est VII Idus Januarias » anno 1577, Ducibus tam nefarii sceleris Serre et Forcade Vasatensibus.

(2) *Essai sur l'histoire de la ville et de l'arrondissement de Bazas*, Bazas, 8° 1840, p. 236.

(3) Edition d'Anvers, 1685.

(4) *Ubi ait Ciaconius adhuc videri sepulchrum Clementis.*

Digitized by Google

ché, sa tiare brisée, ses pieds reposant sur un griffon dont la tête manque (1).

Une gravure était jointe à la note et n'a jamais été signalée, ce qui m'a engagé à la reproduire, et je ne crains pas d'ajouter qu'elle est plus exacte et plus nette que les photographies ou les dessins qui ont paru depuis (2).

Elle offre, de plus, l'avantage de représenter le monument à la fin du XVIIe siècle (1685) *avant son transfert* du chœur de l'église, où il avait été primitivement placé, dans un coin du transept, mais elle prouve aussi qu'on n'avait, sans doute, réparé que le tombeau car on n'y voit aucun souvenir ou vestige des ornements extérieurs en jaspe, albâtre, etc., du premier mausolée, dont quelques débris informes ont été recueillis par M. le curé d'Uzeste.

La note du P. Blanchard fournit, en outre, quelques détails nouveaux : la construction de la tombe en pierres revêtues de marbre noir, la description et

---

(1) *Hoc indicio admonitus, rogavi collegii nostri Burdegalensis Rectorem P. Antonium Blanchard, ut sepulchrum illud nobis delineatum curaret, Tentavit is commendatum sibi negotium exsequi sed in loco pictoribus destituto aliud non potuit obtinere, quam solius tumbæ lapideæ nigro marmore incrustatæ, accuratam dimensionem, hic subtus expressam, supersposita ex albo marmore statua descriptione verbali, absque ulla mentione columnarum alteriusve ornatus circum vel supra ducti cujus tumbæ altitudo (præter statuam) quinque et semis pedes longam, altam unum pedum, omnino trium cum dimidio est, longitudo pedum octo et semis. — (Popylæum, Conatus,* 74 B).

(2) Le dessin de la Commission des travaux historiques de la Gironde est inexact, car il comprend une quatrième pièce de champ ajoutée à celles qui appartenaient réellement au premier tombeau et portant les traces des boulons qui les rattachaient aux plaques en marbre noir du revêtement. La photographie du mémoire de MM. de Laurière et Muntz est trop noirê et confuse. Ces deux vues du tombeau sont, du reste, postérieures au déplacement de ce tombeau.

Digitized by Google

même la mensuration de la statue et de l'ensemble du monument (1).

L'assertion d'O'Reilly ne peut donc pas être écartée sans preuves contraires d'autant plus que j'ai découvert aussi, en lisant, page par page, le *Propylæum,* qu'une pareille restauration avait été faite au mausolée du pape Clément VI, d'abord élevé à Avignon, puis dans la célèbre abbaye des Bénédictins de la Chaise-Dieu, dans la Haute-Loire, près Brioude (2).

Ce tombeau, qui a la plus grande analogie d'aspect général et de détails avec celui de Clément V, avait subi de pareilles mutilations et avait été incontestablement réparé après les guerres religieuses. On y voyait un massif de dalles de marbre noir au-dessus desquelles avait été placée la statue en marbre blanc du pape, horizontalement couché, ses pieds reposant aussi sur un griffon qui paraît intact ou restauré (3), et le texte, relevé par nous, dit expressément que les Calvinistes ayant détruit la tombe en 1562, brûlé les ossements (4) et brisé la statue du pontife, on répara

---

(1) Les chiffres donnés concordent avec ceux que MM. de Laurière et Muntz ont relevé, en 1882. Ce qui est une preuve de plus de l'exactitude des renseiguements du P. Blanchard.

(2) *Conatus chronico-historicus ad Catalogum pontificum,* p. 89.

(3) *Et hæc statua quidem pedes quinque cum dimidio longa est ex marmore albo ex quo etiam plinthus inferior longus pedes novem; ipse vero tumulus cum inferiori ac superiori tabula, totus ex nigro.* C'est exactement la tombe d'Uzeste.

(4) Ce fait n'est pas absolument exact. On se borna, d'après certains auteurs *(Histoire des Archevêques de Rouen,* p. 505), à boire dans le crâne de Clément VI, pour *pouvoir se vanter d'avoir bu dans la tête d'un pape.* D'autres ont dit que les Calvinistes s'amusèrent seulement à se renvoyer, les uns aux autres, le crâne comme un ballon, puis le jetèrent au feu avec le reste des ossements dont la plus grande partie, retirée des flammes, fut mise dans un cuir de cerf et reportée dans le tombeau qu'on répara depuis. Conatus, 2e partie, p. 82.

Digitized by Google

plus tard celle-ci dans ses ornements et ses extrémités. Ce que les jésuites belges avaient appris du P. de Fuxo, recteur de leur collège du Puy (1).

Ce ne peut être, évidemment une preuve, mais un exemple, et j'ai peine à admettre que les chanoines d'Uzeste aient laissé dans un état presque complet de démolition, de 1577 à 1793, le tombeau qui leur était confié. Ils étaient largement rétribués. Les membres de la famille de Got, qui conservaient leur droit de nomination aux divers postes de la collégiale, ne l'auraient pas supporté et, d'ailleurs des restaurations analogues avaient été faites aux églises de Bazas dévastées aux mêmes époques.

Quoi qu'il en soit, c'est aussi dans le *Propylæum* que se trouve la meilleure indication de l'inscription qui atteste l'authenticité du mausolée de Clément V et si la gravure dont je viens de parler ne reproduit pas bien, sans doute, cette épitaphe par l'impossibilité matérielle de condenser une masse de lettres dans un étroit espace, au moins doit-on la citer pour cette raison, déjà rappelée, qu'elle avait été relevée sur place alors que le tombeau était encore dans le chœur de l'église.

Cette inscription, altérée déjà par l'ancienneté et l'abandon, brisée en partie, était établie en belles lettres du temps, de quatre centimètres, autrefois dorées et disposées sur une seule ligne, en commençant et finissant au-dessous de la tête du Pape (2).

---

(1) *Undè per R. P. de Fuxo Podiensis nostri collegii Rectorem Obtinimus statuæ ex quæ fuerat parte truncata redintegratæ.*

Ita delineationi a se curata prior loci subscripserat, addens, non obstente calvinistarum furore, in chori medio tumulus stare, redintegrandæ autem statuæ addi duntaxat debuisse tiaram manusque et pedum extrema quæ decussa fuerant omnia, p. 89, A.

(2) *Lapidis arcam operientis supremus et nonnihil acclinis limbus,*

Digitized by Google

Elle est plus exacte que celle donnée par Ciaconius et par beaucoup d'autres auteurs et je ne saurais trop faire remarquer, à ce sujet, la légèreté avec laquelle sont présentées, copiées, modifiées et altérées comme à plaisir, les inscriptions de tout genre, en archéologie. Il faudrait plus d'une page *au moins* pour prouver les erreurs de lecture, les interpolations, les suppressions et les additions ou interprétations qui se lisent dans des ouvrages, d'ailleurs recommandables, qui ont dit citer exactement l'inscription funéraire d'Uzeste, dont le texte est ainsi conçu : (1)

Hic jacet felicis (2) *recordationis Dominus Clemens Papa V, fundator ecclesiarum* (3) *de Uzesta* (4) *et de Vilhandrando* (5), *qui obiit apud Rupem Mauram Nemauscensis dyocesis* (6) *die XX Aprilis, Pontificatus sui anno IX; portatus vero ad istam ecclesiam Beate*

---

inscribitur epitaphio, per circuitum tumbæ ducto antiqui illius ætatis litteris, olim auro illatis, nunc ex exoleto obscuratis et parte unà quâ fractum limbum ostendunt non amplius legibilibus, unica in lineâ puncta post caput desuper statuæ jacentis initium sumente verbis hujuimodi ((Conatus cité, p. 74, 78).

(1) M. E. Piganeau a, le premier, essayé de reproduire les lettres mêmes de l'inscription en 1878 (Soc. archéologique de Bordeaux, t. V, p. 158). Mais, MM. Drouyn et de Castelnau ont le mérite de l'avoir présentée d'une manière beaucoup plus exacte en 1880 *(Loc. cit.)*. Leur reproduction est, seulement, d'une lecture difficile par erreur typographique, ce qui a conduit M. l'abbé Brun, actuellement curé d'Uzeste, à la donner de nouveau avec une extrême exactitude dont seront juges nos lecteurs.

(2) D'autres ont écrit fœlicis (Callen, éd. Lopès). Don Devienne, De Lurbe.

(3) D'autres auteurs ajoutent : Collegiatarum (Ciaconius, *Chro. de Bazas*, O'Reilly, *Chro-Bord*, de Lurbe, etc.), Fisquet, p. 203.

(4) Quelques-uns ont lu aussi Azesta.

(5) Vilhendrado, Vilendrando, Vihendraldo, Villendrando (Fisquet).

(6) Autres versions : diocesis, diœcesis, dioceseos; on n'employait ni les æ ni les œ au XIVe siècle.

Digitized by Google

Marie XXVII, die Augusti (1), *tunc proxima sequenti* (2), *anno Domini MCCCXIV* (3) *et sepultus die*..... (4),..... *anno MCCCLIX* (5)

Rien n'est plus précis que cette inscription sans laquelle nous devons ajouter qu'on serait réduit à de simples conjectures sur les dates du transport à Uzeste, de l'achèvement du mausolée, ou de la sépulture définitive, mais sa lecture fut longtemps presque impossible ou très difficile, la restauration de 1805 ayant donné lieu à une transposition des fragments et même à l'abandon complet de l'un d'eux portant le mot *felicis*, d'après le témoignage de M. de Castelnau (*loc. cit.*).

Tels sont les documents antérieurs à notre siècle sur un tombeau et sur un Pape qui, bien loin de céder aux prétentions et pressions de tout genre de Philippe-le-Bel, concernant la flétrissure canonique de Boniface VIII, déclarait, d'accord avec le Concile de Vienne, que ce Souverain Pontife avait été irréprochable, en face des violences et des opprobres qu'il avait impunément subis, et vouait aux flammes les libelles, calomnies et impostures dont on avait fait un abus sacrilège, en ajoutant ces belles paroles, qui ne me paraissent jamais avoir été signalées dans les polémiques, qu'il agissait ainsi : *comme Français et par cela même moins suspect : Hactenus homo Gallus eoque minus susceptibilis* (6).

---

(1) Autre version : proxima, supprimé souvent, ainsi que *tunc proxima sequenti.*

(2) Ce fait est signalé dans la 6e vie donnée par Baluze.

(3) La chronique de Bazas, dont les dates sont si souvent fausses, dit 1339. Fisquet donne la date MCCCXVI, 1316, précisée à tort, p. 208.

(4) Rien ne répare la perte ici constatée de la date de l'achèvement du tombeau.

(5) *Propylæum.* Conatus, p. 74, 78, O'Reilly dit 1315.

(6) *Postquam omnes famosos libellos, calomniarum, imposturarum*

Digitized by Google

2° LE TOMBEAU D'UZESTE DEPUIS LE XIX° SIÈCLE

J'ai dit qu'il m'avait été impossible de trouver la preuve de la seconde dévastation du tombeau de Clément V en 1793, signalée par O'Reilly, probable même d'après la description et la gravure du *Propylæum*. Et je n'ai pas été plus heureux au sujet des causes qui firent transporter le mausolée du chœur de l'église d'Uzeste dans un recoin du transept.

Il paraît que ce transfert, au sujet duquel devraient exister quelques documents, eut lieu en 1805 et ce qu'il y a de plus regrettable dans cette absence de renseignements, c'est que M. le curé Jaucourt, curé de Noaillan, adressa, beaucoup plus tard, à la Commission des monuments historiques de la Gironde, un procès-verbal officiel établissant que le tombeau avait été ouvert à cette date par ordre de l'autorité qui s'assura qu'il contenait *intacts* les restes du Pontife et le fit refermer avec soin (1) ; déclaration évidemment en contradiction avec une partie des récits de Ciaconius et de Tarde.

Après ce renseignement, la première mention archéologique d'Uzeste me paraît être celle de Jouannet, dans le *Musée d'Aquitaine,* en juin 1814, t. III, p. 276.

---

que codices contra Bonifacii memoriam, ausu sacrilego conscriptis, ustulandos ardentibus mandari flammis imperavisset. Hactenus homo Gallus eo que minus susceptibilis. Conatus, p. 69, E.

(1) Sixième rapport de la Commission des monuments historiques de la Gironde, p. 27, 22 août : « M. l'abbé Jaucourt adresse un procès-» verbal d'enquête dressé le 12 juillet 1845 par M. le Maire d'Uzeste, » afin de rectifier l'erreur répandue depuis longtemps sur la profanation » dont les restes du Pape Clément V auraient été l'objet soit au » XVI° siècle, soit en 1793.—Ce n'est qu'en 1805 que ce déplacement eut » lieu et le tombeau ouvert montra intacts les restes du Pontife » (Je n'ai pu parvenir encore à retrouver ce document).

Digitized by Google

On y trouve un article intitulé : *Un mot sur Uzest et son église*, avec une planche représentant ce monument et son abside (1).

Je le reproduis ici, *in extenso*, parce qu'il contient l'affirmation de trois faits que je n'ai trouvé indiqués que là :

« Nous avons cherché, dans le sanctuaire de l'Eglise » d'Uzest, le tombeau du fondateur. Il y fut autrefois, » mais le monument d'un homme qui profana ceux des » Templiers, a eu son tour. On le voit, maintenant, » relégué sans honneur sous un des bas-côtés : La sta- » tue a été mutilée, la tête dégradée, séparée du corps » et *rajustée sans soin*. Les ornements du tombeau ont » été enlevés, l'inscription elle-même est méconnaissa- » ble. Cette profanation est antérieure à la Révolution. » Elle eut probablement lieu à l'époque de nos guerres » civiles et religieuses.

» Sous le rond point, à gauche, on reconnaît l'enca- » drement gothique d'une autre sépulture ; mais le tom- » beau n'existe plus. Peut-être que cette statue de » chevalier, toute mutilée, laissée à l'abandon et que » l'on voit au pied du mur intérieur dans un coin de » l'Eglise, appartint autrefois au monument que je viens » d'indiquer.

» Il existait un petit modèle en cuivre de l'Eglise » d'Uzest très bien exécuté, dit-on, pour l'ensemble et » les détails. La famille du fondateur le conservait reli- » gieusement, mais on ignore aujourd'hui ce qu'il est » devenu » (p. 278). E. J.

Jouannet a reproduit, textuellement, en 1837, le premier paragraphe de cet article dans sa *Statistique de la*

---

(1) Dessin de Durand, lith. Légé, Bordeaux.

Digitized by Google

Gironde, en accentuant sa diatribe contre le proscripteur des templiers ; en ajoutant qu'il mourut à Roquelaure (1) et il a fait allusion aussi à la statue qui décore la porte de Saint-André de Bordeaux et qui passe pour être le portrait de Clément V, mais il dit qu'il est beaucoup plus probable que le sculpteur a voulu représenter Urbain II, ce qui est une grave erreur ainsi que nous le montrerons plus loin.

Peu après Jouannet, O'Reilly s'occupa nécessairement de Clément V dans son livre sur Bazas — mais non sans éviter plusieurs inexactitudes — telles que la date de 1315 au lieu de 1359 comme date de la sépulture ; l'affirmation (sans preuves du moins) de la destruction de 1793 ; et l'assertion que le deuxième tombeau, *en marbre blanc*, est celui *du cardinal de Gouth neveu du Pape* — alors que cette tombe est en pierre et n'est pas celle d'un cardinal de Gouth. Le texte de l'inscription, donné et traduit, est d'ailleurs loin d'être irréprochable.

O'Reilly raconte aussi que Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, avait fait faire, en 1847, dans le tombeau, des *fouilles qui ne répondirent pas à l'attente des antiquaires* (2) et dont on n'a aucun souvenir dans la localité

La question reparaît en 1841 devant la *Commission des Monuments historiques de la Gironde*, Uzeste figure au classement général du 19 août de cette année et on met à l'étude son église, son abside et le tombeau du Pape Clément V (3).

Le 22 août 1845, on signale, dans le sixième rapport

---

(1) Erreur, Roque Maure.
(2) Hist. de Bazas, p. 237.
(3) Deuxième rapport, in-8° p. 113.

Digitized by Google

de la même Commission, le procès-verbal du 12 juillet précédent, transmis par M. Jaucourt, curé de Noaillan, au sujet d'une vérification du mausolée en 1805 (1).

Le neuvième rapport, du 26 août 1848, renferme, de plus, une note, sans nom d'auteur, avec une planche où se trouvent reproduits le tombeau du grand Pape gascon, sa statue à Saint-André et ses armoiries (2).

On y visait un mémoire de M. Rabanis, paru l'année précédente et tendant à prouver que Philippe le Bel et Bertrand de Goth, n'avaient pu se rencontrer à Saint-Jean-d'Angély, selon le récit de Villani. On y disait également que M. Lamothe avait décrit le tombeau dans sa belle publication qui a pour titre : *Choix des types les plus remarquables de l'architecture du moyen-âge dans le département de la Gironde* (3).

Cet ouvrage parle, en effet, des deux tombeaux signalés par Jouannet : « Celui en marbre du Pape » Clément V et un autre tombeau à gauche du chœur » où l'on croit que reposent les cendres du *Cardinal* » *Bertrand de Goth*, *neveu du Pape*. Une statue mutilée » de chevalier recouvre cette dernière tombe. En 1823, » M. Jouannet trouva cette statue laissée à l'abandon » dans un coin de l'église. A-t-on bien observé la » fidélité historique en la plaçant sur ce tombeau ? »

Notons, en outre, une allusion au procès-verbal du 12 juillet 1845 et M. Lamothe rappelait, enfin, que Lopès, Bernadau et O'Reilly avaient donné l'inscription du mausolée, mais tous avec des variantes qu'il croyait avoir évitées par une quatrième version d'après l'abbé

---

(1) Sixième rapport, p. 27, in-8°.

(2) Neuvième rapport, p. 20.

(3) 1846, fol., avec 49 planches presque toutes gravées par M. Léo Drouyn.

Digitized by Google

Jaucourt, aidé de l'abbé Laville, et je dois ajouter qu'ils n'ont pas été plus heureux que leurs prédécesseurs.

Ce qui paraît certain, c'est que le tombeau de Bertrand de Goth avait été jusque-là laissé dans l'abandon le plus absolu, ainsi que la statue brisée qui le surmontait, car il existe à la *Commission des monuments historiques de la Gironde*, un rapport de M. Francisque Michel où se lit : (1)

« A Uzeste, où je suis allé avec M. Jaquemet, j'ai été » frappé autant de la beauté de l'église que de l'incurie » dont elle est l'objet de la part des autorités et des » habitants de l'endroit. Le tombeau de Clément V sert » à la fois d'entrepôt à la loueuse de chaises et de chan- » deliers pour les fidèles qui font brûler les cierges en » l'honneur de leur patron ou de quelque autre saint. » La cire qui en dégoutte, combinée avec la poussière » dont on ne débarrasse jamais ce monument, ont formé » sur lui un mastic qui empêcherait de reconnaître la » matière dont il est fait, si les écorchures et les éclats » nombreux dus au choc des chaises que l'on place ou, » plutôt, que l'on jette sans précaution ne révélaient le » marbre.

» Ce n'est pas tout, le pavé de l'église s'est déformé » en plusieurs endroits, etc. ».

Malheureusement, ce rapport eut le même sort que bien d'autres. Il resta lettre morte comme celui de la *Commission* de 1842, portant qu'elle s'était occupée des réparations importantes devenues nécessaires pour l'église d'Uzeste, ainsi que pour le déplacement et la restauration du tombeau du pape Clément V.

On y ajoute même que le Ministre de l'Instruction

---

(1) Registre de la Commission des Monuments historiques. Communication de M. E. Piganeau.

Digitized by Google

publique venait récemment d'appeler sur ce point la sollicitude de l'autorité, dans le n° 4 du *Bulletin du Comité historique des arts et monuments* (troisième rapport 1842, p. 10).

Et on en est resté là depuis cinquante ans ! quoique l'attention des archéologues girondins n'ait pas cessé, malgré cela, de se reporter sur les monuments et la tombe du premier Pape d'Avignon.

En 1851-1852, 13e rapport. La Commission, si souvent citée, donne même deux dessins de l'église et énumère toutes les réparations qui doivent compléter, d'après M. l'architecte Courau, celles faites dix ans auparavant, sous la direction de M. Duphot (p. 63).

Un travail plus considérable se trouve encore dans le XVIIe volume de la même Commission (p. 42). Il est dû à M. le marquis de Castelnau d'Essenault et traite surtout de la restauration de l'église. Nous n'en rappellerons que les conclusions qui sont exactement celles que M. Schlumberger vient de poser dans un récent article des *Débats* (1).

« Un jour viendra, nous devons l'espérer, Messieurs, » où grâce au zèle généreux des habitants et au con- » cours de l'Etat, la collégiale d'Uzeste pourra être » soumise à un travail complet de restauration. Trop » de souvenirs se rattachent en effet, à ce monument » pour laisser s'écrouler, sous l'action du temps et par » suite d'une coupable indifférence, des murs élevés » sous l'impulsion puissante d'un de nos compatriotes » à qui l'éclat des grandeurs suprêmes et du pouvoir » dont il fut revêtu, ne firent méconnaître ni ses devoirs » envers l'église, ni perdre le souvenir des lieux où il » était né.

(1) 27 Avril, 1893.

Digitized by Google

» Et nous, Messieurs, qui, les *premiers*, avons su » venger la mémoire et rétablir l'honneur du grand » pontife si injustement calomnié, ne regardons point » notre tâche comme terminée et faisons encore tous » nos efforts pour conserver, avec une pieuse vénéra- » tion, l'intéressante église où celui qui fut un des » plus grands bienfaiteurs de notre pays voulut être » enseveli au milieu de ceux qu'il avait aimés ».

Il est certain, en effet, qu'O'Reilly en 1840 (1), à un point de vue général, et Rabanis en 1846 (2) défendirent les premiers, Clément V, en Gironde, surtout le dernier auteur, assez heureux pour avoir découvert, dans les Archives bordelaises, un vieux registre déjà signalé par André Duchesne (3) mais complètement oublié et qui a pour titre : *Visite archiépiscopale et tournée pastorale avec séjour et gite aux frais des églises, commencé le 17 mai 1304 dans les diocèses suffragants de l'archevêché de Bordeaux.*

L'analyse qu'en ont faite d'abord M. Rabanis puis, en 1849, M. l'abbé Lacurie, chanoine et archéologue distingué de Saintes (4) a prouvé que l'entrevue de Saint-Jean-d'Angély n'avait pu avoir lieu en ce qui concerne Bertrand du Got et qu'il en était ainsi pour Philippe le Bel lui-même.

M. Laprie le rappelle dans le calendrier ecclésiastique de la Gironde pour 1856 et M. Souyri, curé de Sainte-Eulalie à Bordeaux, avait déjà présenté les mêmes arguments en 1850 (5).

---

(1) *Histoire citée de Bazas*, ch. XV, p. 228.

(2) *Commission des monuments historiques de la Gironde*, 1846, p. 47.

(3) *Registrum vetus quod adhuc Burdigalæ servatus*, t. II, p. 231 et *Gallia Christiana*, t. II, col. 830.

(4) *Dissertation sur l'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand de Got*, Saintes, 1849, 8°.

(5) *Dissertation historique sur le pape Clément V.* Ce sont exactement

Digitized by Google

M. Rabanis a repris du reste sa thèse en 1858 avec de tels développements qu'il est bien difficile de glaner après lui (1).

D'autres écrivains réveillèrent cependant la même discussion, depuis, mais en attachant peu d'importance à l'entrevue si discutée que M. Renan lui-même, a déclaré nettement *devoir être reléguée au rang des fables* (2). M. le marquis de Castelnau d'Essenault a résumé de plus, avec une grande autorité, tous les travaux jusqu'alors parus et défendu avec talent et énergie la mémoire du pape girondin (3).

Je dois citer avec lui M. Léo Drouyn qui, dans sa description du château de Langoiran (4) avait déjà fait complète justice d'une autre fable, inventée je ne sais par qui et reproduite par divers auteurs (5), d'après laquelle Bertrand du Got et Brunissende de Périgord, auraient été inhumés, l'un près de l'autre, dans une commune sépulture. Le château signalé n'a jamais appartenu aux familles de Talleyrand ou du Got. Les armoiries de ces deux maisons n'y ont été retrouvées

---

les mêmes raisonnements puisés aux mêmes sources. Une citation a seulement attiré mon attention. M. Souyri dit, après Villani, « que Clément V adressa à Isnard, archevêque titulaire de Thèbes et vicaire de Rome, des sommes importantes pour la restauration de l'église de Lattran, brûlée en 1308 ». La citation de Villani, liv. VIII, ch. XCVII, est fausse, du moins pour l'édition de 1677. Mais cet Isnard me paraît bien être le prieur d'Asti, nommé d'abord patriarche d'Antioche et administrateur de l'évêché de Pavie, ce serait à vérifier.

(1) *Clément V et Philippe le Bel*, Paris, 8° 1858, 199 pages.

(2) *La Papauté hors de l'Italie, Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1880, p. 111.

(3) *Revue catholique de Bordeaux*, 1880, pp. 247, 269, 293, 317.

(4) *Guienne Militaire*, t. II, p. 24. 1865.

(5) Jouannet 1824, *Musée d'Aquitaine*, p. 116-120. Ducourneau, 1842, *Guienne Monumentale*, t. II, 3e partie, p. 115. Dorgan, *Panorama*, p. 62, etc.

Digitized by Google

à aucune époque et il n'y a point d'incertitude, ou de doute, sur le lieu du tombeau de Clément V à Uzeste.

Je ne puis omettre parmi les défenseurs modernes de ce Pape, M. Boutaric qui a su présenter sous son vrai jour le caractère du pontificat de Bertrand du Got, en analysant avec un soin spécial les documents publiés jusqu'en 1874 (1), étude bien souvent tentée et reprise et qui trouvera sans doute, actuellement, un regain de vogue par la publication annoncée et déjà commencée des *Registres de Clément V*, conservés au Vatican (2).

D'autres auteurs se sont bornés à apprécier ce Pape comme protecteur des arts (3) et des lettres (4); comme grand constructeur de châteaux ou d'églises ; comme directeur suprême des affaires ecclésiastiques de son temps ; comme administrateur et diplomate ; ne lui rendant pas encore, en tout cela, selon nous, toute la justice qui lui est due (5). Et je dois noter aussi les mémoires et notes intéressantes de MM. de

---

(1) *Clément V, Philippe le Bel et les Templiers*, Paris 1874, Revue des questions historiques, t. XI, p. 5.

(2) Je n'ai pu consulter ces volumineux registres dont M. l'abbé Allain a signalé la toute récente publication, *Revue Catholique de Bordeaux*, 1893.

(3) M. Faucon, *Les arts à la Cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII*, 1307-1334, Paris 1882. (*Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'école française de Rome*), est en contradiction avec Renan qui a dit que Clément V fut un des fauteurs les plus actifs du progrès de l'art. *Loc. cit.*, p. 135.

(4) Renan loue sans réserve son intervention directe pour la restauration des études des langues orientales, pour lesquelles Clément V créa des chaires en plusieurs écoles, à ses frais et à ceux du clergé, sauf à Paris où Philippe le Bel avait fondé pareil enseignement en faveur de Raymond Lulle.

(5) Renan avait pourtant déclaré *que Clément avait tiré la papauté des plus grands dangers qu'elle eût courus depuis des siècles.* (*La Papauté*, p. 134).

Digitized by Google

Laurière et Muntz (1) et de M. Schlumberger, sur le monument même d'Uzeste (2). Ils ont trait directement au sujet de notre Etude, et sont les seuls documents publiés en dehors des travaux des archéologues girondins (3).

Je devrais également, pour ne rien omettre, parler des attaques dirigées contre Clément V, pour son népotisme et ce qu'on a nommé son amour de l'argent. Mais l'examen de ces deux questions m'entraînerait trop loin et sortirait des limites que je me suis imposées. Ce Pape favorisa certainement, et d'une manière irrécusable, tous ses parents et alliés (4) *sublimavit suos*,

---

(1) *Le tombeau du Pape Clément V à Uzeste*, 1887. (*Société des Antiquaires de France*, t. XLVIII, 3e série, t. VIII, p. 275).

(2) *Journal des Débats*, avril 1893.

(3) Depuis la rédaction de ces lignes, Bertrand du Got a encore été le sujet de quelques notices en Gironde. C'était une des questions proposées par les conférences ecclésiastiques du diocèse pour 1892, et les réponses ont été résumées en 1893, mais elles ont porté presque exclusivement sur Clément V envisagé au point de vue religieux, et de son rôle vis-à-vis de la France et des Templiers. Procédure incroyable plutôt que procès réel, dont la lecture attentive peut donner l'idée d'un affreux cauchemar, tant les saintes lois de la justice semblent complètement écartées de parti-pris. Voir l'étude de M. Lavocat.

M. Girault a rendu compte dans la séance du 9 juin 1893, d'une excursion archéologique à Villandraut et Uzeste, M. Lacoste, curé de Saint-Pardon, a commencé dans la *Revue Catholique de Bordeaux*, une série de chapitres sur le grand Pape girondin, en analysant surtout les *registres* récemment parus mais qui, jusqu'à présent (septembre 1893), ne paraissent avoir fourni aucune nouvelle donnée sur le sujet restreint de notre travail.

(4) C'est surtout à l'endroit de son frère Arnaud Garsie et du fils de celui-ci, Bertrand du Got, tous deux vicomtes de Lomagne et d'Auvillar, qu'il ne cessa de coopérer à la grandeur de sa famille. Il donne au premier la terre de Saint-Symphorien en Cernès et de Livran, en Saint-Germain d'Esteuil, et le nomme duc de Spolète. Bertrand reçoit le titre de marquis d'Ancône et ne cesse d'acheter des terres et châteaux en puisant sûrement dans les caisses de son oncle. En février 1312, c'est le château et

Digitized by Google

comme l'a dit un de ses historiens, avec cette remarque toutefois : que c'étaient des *personnages de sainte vie* (1) et l'histoire a confirmé leur habileté dans les affaires. Quant au reproche d'avarice, il tombe devant l'emploi que Clément V faisait et voulait faire de l'argent rassemblé, en vue de la croisade à laquelle il poussait de toute son énergie. Les secours importants qu'il ne cessait d'envoyer en terre sainte (2) et la remise totale de créances sur les rois d'Angleterre ou de Sicile démontrent son peu d'avidité personnelle dans les questions d'argent. De nombreux documents pourraient être invoqués à l'appui de cette thèse que nous avons l'espoir d'étudier à fond à bref délai (3).

Quant aux reproches dirigés contre son train de maison et dont Philippe le Bel s'était fait l'écho près de lui, ils sont contredits par les recherches tirées de ses

---

la ville de Blanquefort qu'avait déjà possédés, du reste, Béraud du Got, du fait de sa mère Marquise d'Ilhac (Arch. Roy. de Paris, registre 46, p. 223). Le 8 mai, même année, a lieu l'achat du château de Montils, dans le comtat Venaissin, près de Carpentras (Baluze, 618). Le 10 février 1312, Edouard II d'Angleterre lui avait concédé le château de Puy Guilhem et la Bastide de Monségur en Périgord et en Bazadais. En 1313, d'autres actes portant l'achat du castrum de Saint-Clar, des Bastides de Dunas et de Donzac aux diocèses d'Agen et de Lectoure. Il recevait hommage, le 8 février 1311 de l'abbaye de Belle-Perche. Charles, fils de Robert, roi de Sicile, lui avait aussi donné d'autres terres en considération de son oncle, etc.

Et la générosité de Clément V s'exerça largement aussi en faveur d'un autre de ses neveux, Raymond-Guillaume de Budos, fils d'une de ses sœurs, Mathilde, qu'il nomma gouverneur de Bénevent, recteur du comtat Venaissin et qu'il combla de biens dans le Comtat et en Gascogne.

(1) Pompeio Bellini, Ann. Perus, t. I, p. 405 et Garimberti, *Fatti memori d'alcuni papi*, p. 52 et suivantes.

(2) Spécialement 90,000 florins à Foulques de Villaret, qui prit Rhodes le 15 août 1310.

(3) Il remit 5,000 marcs d'argent à Robert, roi de Sicile et donna quittance de 300,000 onces d'or prêtées à son père et à son aïeul par les papes précédents. Raynaldi, 309, nos 21 et 29.

Digitized by Google

livres de dépenses et Clément V les avait contestés et réfutés avec une verve toute gasconne, en répondant au Roi de France, le 27 juillet 1306 : Nous ne voulons pas prétendre « que notre maison vaille mieux que l'Arche » de Noé où, sur huit hommes choisis, il se trouva un » réprouvé, ni qu'elle soit plus sainte que la maison » d'Abraham, où l'on trouve aussi des réprouvés, ni » plus parfaite que celle d'Isaac, dont la postérité fut » en partie réprouvée et pourtant ni Noé, ni Abraham, » ni Isaac n'ont été incriminés » (1).

Bonne réponse certainement quand on songe que Clément V s'adressait à un monarque aussi peu scrupuleux que Philippe le Bel, en matière d'impôts et d'altération des monnaies.

V

Conclusions

Pour bien poser la question, nous rappellerons d'abord l'excellente description *de visu* de MM. de Laurière et Muntz, voici leur texte :

« Dans son état actuel (disent-ils), le mausolée con- » siste en un massif rectangulaire à faces unies, plaquées » de dalles de pierre noire (2) et qui repose sur une » base à moulures. Cette base mesure $2^{m}73$ de long sur » $1^{m}30$ de large; la longueur du massif proprement dit » est de $2^{m}63$; la largeur de $1^{m}10$, sa hauteur de $0^{m}75$.

» Ce massif porte une table de marbre noir dont le

---

(1) *La Papauté hors l'Italie*, p. 118.

(2) Les pierres sont blanches et peintes en noir, ce qu'on constate aisément aux cassures. On voit sur ces pierres les traces de trois boulons qui les reliaient au revêtement de marbre noir dont il existe quelques fragments dans un coin de l'église.

Digitized by Google

» bord est taillé en biseau et évidé en dessous par une
» gorge assez profonde. La hauteur totale du monu-
» ment, base et table comprises, est de 1m07.

» Sur la table s'étend la statue de marbre blanc du
» Pape représenté couché sur le dos, enveloppé d'une
» chape à collet brodé, ses mains sont croisées sur la
» poitrine, la droite sur la gauche (1) et ses pieds
» appuyés sur un griffon à léger relief (2). La tête
» repose sur un coussin mais elle est entièrement
» séparée des épaules et, de plus, la face, mutilée sui-
» vant une coupure à peu près horizontale, n'a con-
» servé aucun trait du visage. L'extrémité de la tête a
» été aussi tranchée verticalement et il ne reste de la
» coiffure que de rares cheveux sur le bord d'une joue
» près de laquelle on aperçoit un petit arrachement du
» bas de la tiare. La statue mesure 1m60 pour le corps
» et 0m30 pour la tête mutilée.

. . . . . .

» La statue se distingue par une certaine ampleur
» des épaules et ne manque ni d'élégance ni de finesse
» dans certains détails du costume ».

D'après cette constatation est-il possible de restaurer le monument d'une manière satisfaisante au point de vue de l'art et de la vérité? Nous le croyons et voici les raisons qui justifient notre proposition basée sur l'examen de tout ce qui peut rappeler la personne même de Clément V, à savoir :

---

(1) En comparant la gravure du P. Blanchard *(Propylæum)* avec la photographie du Mémoire cité, on remarque que Clément V avait la main gauche sur la droite dans la première reproduction iconographique du tombeau. C'était une erreur.

(2) Quelques auteurs ont parlé de deux animaux fantastiques ou de deux griffons. Il n'y en a qu'un, dont la tête est brisée, détail qui se voit dans la gravure du Propylæum.

Digitized by Google

1° La statue mutilée du mausolée d'Uzeste;

2° Une sculpture du château de Villandraut;

3° Un bas relief, dit : la *messe du pape,* à Saint-Seurin de Bordeaux;

4° La statue qu'on croit représenter Bertrand du Got à la porte nord de la cathédrale Saint-André de la même ville;

5° Les portraits de Clément V.

1° LA STATUE DU MAUSOLÉE

Il est évident que la statue mutilée d'Uzeste fournit déjà d'excellents éléments de restitution. Elle est authentique, présente de bonnes conditions artistiques et doit servir, nécessairement, de base pour tout projet de restauration. Il y a possession d'état.

Malheureusement, la tête manque absolument et il faut chercher ailleurs les éléments indispensables de la sculpture de cette portion capitale du monument.

2° LE BAS-RELIEF DE VILLANDRAUT

Peut-on les trouver dans le bas-relief de la tour sud-ouest du château de Villandraut, très intéressant par son bel état de conservation sur une clef de voûte de premier étage?

M. Drouyn, qui l'a admirablement dessiné et gravé, dit qu'il « représente un évêque assis, non nimbé et » bénissant, coiffé d'une mitre, tenant une crosse et » accosté de deux anges qui portent des Phylactères. » Il ajoute que le dessin de ce bas-relief est fort beau » et rappelle celui des sculptures de la cathédrale » Saint-André. Ce qui le porterait à croire que cette sta- » tuette est celle de l'archevêque Bertrand de Goth » (1).

(1) *Guienne militaire*, t. I, p. 35, et planche 18 de l'Atlas.

Digitized by Google

Mais on sait que Bertrand du Got a fait bâtir le château de Villandraut *après son élévation au Pontificat suprême* (1). Resterait donc à rechercher pourquoi c'est en évêque qu'il est représenté et à vérifier s'il n'existe aucune inscription sur les Phylactères.

3° LE BAS-RELIEF DE SAINT-SEURIN

Le bas-relief de Saint-Seurin est plus sûrement applicable au Pape girondin. Près de l'officiant se trouve un cardinal tenant une tiare à triple couronne, et il y a d'autant plus de raison, *à priori*, d'y reconnaître Clément V que sa famille avait eu de nombreux rapports avec l'église Saint-Seurin, dès 1170. Un des Got avait été chanoine de cette collégiale. Bertrand du Got avait pu, lui-même, être chanoine, ou bénéficier de ladite église, avant de l'être de Saint-André, ou après, selon Monseigneur Cirot de la Ville dans son bel ouvrage sur *les origines chrétiennes de Bordeaux* (2). Cependant tel n'est pas l'avis de MM. Auber et Ch. Marionneau qui, d'accord avec M. de Longuemar (3), voient, dans ce bas relief, un souvenir de la messe de Saint-Grégoire le Grand ou du passage d'Urbain II à Bordeaux (4), mais nous fournirons bientôt une preuve irrécusable et nouvelle démontrant que cette dernière attribution ne peut être reçue et je ne fais observer, ici, que ce fait que l'officiant est sans barbe et présente assez bien l'aspect d'un homme d'assez forte corpulence, comme plusieurs auteurs ont décrit Clément V.

---

(1) En 1306 et 1307.

(2) 1867, p. 386.

(3) *Loc. cit.*, p. 387 et *Description des œuvres d'art de la ville Bordeaux*, Ch. Marionneau, p. 526.

(4) *Loc. cit.*, p. 526.

Digitized by Google

4° LA STATUE DU PORTAIL NORD DE SAINT-ANDRÉ

Cette statue a une bien plus grande valeur archéologique et iconographique. Elle date d'abord de 1380, d'après M. Drouyn, ce qui la rapproche du pontificat de Clément V. Elle représente bien un personnage de haute taille et M. le Marquis de Castelnau d'Essenault a défendu son authenticité avec de sérieux arguments topiques, après une enquête prolongée, en disant :

« Non content d'avoir fait connaître de près et par » plusieurs personnes expérimentées l'inexactitude de » ceux qui voudraient y voir un Urbain II, nous nous » sommes assuré, nous-même à l'aide d'une échelle » qui nous a permis de faire un examen minutieux, en » présence de MM. Drouyn et l'abbé Pailhès, que la » tête du pape appartient au même bloc que la statue » et que par son caractère de vérité absolument différent » de celui tout conventionnel des têtes des autres sta- » tues qui l'entourent, par sa physionomie expressive, » son type méridional et aquitain ; elle offre toutes les » garanties d'une reproduction d'après des données » certaines, toutes les probabilités de ressemblance » d'un buste ou, si l'on aime mieux, d'un portrait » (*loc. cit.*, p. 321).

Je crois avoir d'ailleurs découvert une preuve irréfutable contre l'attribution de cette statue à Urbain II, par quelques auteurs. Il suffit en effet, de constater que le pape est coiffé de la tiare à triple couronne, qui ne fut adoptée d'une manière définitive que par Urbain V, c'est-à-dire en 1368, bien qu'elle eût été cependant portée par quelques pontifes antérieurs tels que Jean XXII, Benoît XII et Innocent VI.

Boniface VIII passe en effet pour avoir adopté, le pre-

Digitized by Google

mier, la double couronne (1) indiquant les prérogatives corporelle ou temporelle et spirituelle, comme Urbain V, la troisième par idée de nombre mystique (2). Et l'on dit spécialement dans la vie de Jean XXII que cet exemple n'avait pas été donné jusqu'alors (3). Il faut remarquer aussi que la statue indique un homme de haute stature, peut-être de grandeur naturelle, puisqu'elle a 1m80, que le pape est rasé ou sans barbe (4).

Mais tous ces actes sont bien postérieurs à Urbain II dont le pontificat s'étend de 1188 à 1199 et qui consacra Saint-André de Bordeaux en 1096.

5° LES PORTRAITS DE CLÉMENT V

Mon attention avait été souvent attirée de ce côté et j'avais fait de très nombreuses recherches soit en Gascogne, soit dans le Comtat venaissin, soit en Italie, mais sans oser donner le résultat de mes investigations comme très probant ou même sérieux.

L'archevêché de Bordeaux comptait bien dans sa galerie un Bertrand de Goth, mais j'avais déjà constaté,

---

(1) *Cum enim has constet simplici coronamento omnes (tiaras) instructas fuisse usque ad Bonifacium VIII qui ipsum duplicavit. primum vero Urbanum V addidisse tertium circulum sicuti notavit Nicolaus Alemani in dissertatione historice de parietinis lateranensibus a Francisco. Car. Barberino restitutis*, p. 129. *Cumque Cavallerius id satis accuratè observaverit.*

(2) *Cui Predictus Bonifacius VIII, alteram coronam imposuit exprimi eo volens utriusque regni corporalis et spiritualis prærogativam Pontifici competentam. Triplius denique coronamenti tiaram antè annos circiter 300 assumpsisse legitur Urbanus V, numeri mystico forsitam causâ.* (Conatus, p. 48).

(3) *Triplex tiaræ coronamentum ætate ista necdum inventum.*

(4) M. l'architecte Louis Labbé a bien voulu faire mesurer cette statue. Elle donne 1m80 avec la tiare ce qui se rapproche des dimensions approuvées par M. le Dr Manouvrier de Paris, d'après les dimensions des os trouvés par M. le curé d'Uzeste, soit 1m 77.

Digitized by Google

à propos de Pey Berland (1), qu'il ne fallait pas attribuer à ces toiles commémoratives bien plus qu'authentiques une grande autorité historique et je n'avais pas reconnu un meilleur caractère pour un portrait du même pape, semblable à celui de l'archevêché et qui existe dans la sacristie de Saint-Seurin, provenant, dit-on, de la copie d'un tableau conservé dans un château de la Gironde. Dans ces deux galeries le pape est très barbu, avec de longues moustaches qui viennent rejoindre la barbe du menton. Il a la tiare à triple couronne en tête. Sa figure est très expressive et énergique. Il paraît avoir 55 ans (2).

Une troisième toile est aussi conservée dans une famille de Bordeaux qui croit avoir des relations anciennes avec la famille du Got, et j'avais même constaté de *visu* l'existence d'un quatrième portrait dans la belle collection réunie chez M. le comte Hector de Galard au château de Caila.

Mais toutes ces toiles étaient trop modernes, même relativement, pour être signalées avec certitude ou apparence d'authenticité; et l'on peut faire la même remarque pour deux autres portraits, donnés comme représentant Clément V à l'archevêché d'Avignon et dans l'église métropole de cette ville, mais pouvant être attribués à un pape quelconque de l'avis de M. Labande, conservateur du musée de la capitale de l'ancien Comtat. Je désespérais donc un peu quand trois documents arrivèrent à ma connaissance.

Le premier fut une gravure donnée dans l'ouvrage cité de Ciaconius; le second, un dessin du livre généa-

(1) Soc. Arch. de Bordeaux, 1893, p. 174.

(2) Nous devons cette description à l'obligeance de notre collègue M. Amtmann.

Digitized by Google

logique de Duchesne, puis une photographie venue d'Italie et transmise par M. Muntz à M. l'abbé Brun.

Sans attacher trop d'importance aux deux portraits que je viens d'indiquer, on doit cependant reconnaître qu'ils se rapprochent assez du signalement de Clément V (*vir*, *corpore amplo et robusto*) avec la calvitie due, sans doute, à l'état valétudinaire de ce Pape vieilli avant l'âge.

Je n'ai pu vérifier, en rapprochant les dates des diverses éditions de l'ouvrage du Dominicain espagnol avec celles de Duchesne, quelle avait été la plus ancienne gravure, mais le dernier auteur a dit expressément : « cependant le lecteur se tiendra, s'il lui plaist » pour adverty que la plus grande passion que j'aye » eue dans cette entreprise a esté de pouvoir recouvrer » de suite et sans interruption, les crayons de tous les » cardinaux dont les actions sont décrites dans cette » histoire..... et de n'espargner pour cet effet ny » la correspondance que j'ay pu avoir avec un nombre » considérable des plus doctes de l'Europe, ny l'argent » qu'il a fallu pour en faire la dépense depuis vingt ans » entiers que je les ramasse ».

Il y a donc lieu de le croire puisque d'ailleurs Ciaconius n'a fourni aucune indication précise sur l'origine de sa gravure.

Mais la photographie venue tout récemment d'Italie offre encore plus d'intérêt.

Elle donne en effet un portrait de Clément V, comme représentant le droit ecclésiastique, près de l'Empereur Justinien, représentant le droit civil, dans la magnifique apothéose de Saint-Thomas d'Aquin, peinte dans la chapelle des Espagnols de l'église Sainte-Marie la nouvelle de Florence.

Si l'on examine avec soin la planche où nous repro-

Digitized by Google

duisons cette photographie, on remarque certainement une ressemblance assez sensible avec les gravures dont je viens de parler : même absence de barbe, ou même de cheveux, même ampleur du corps, et une circonstance particulière doit entraîner la conviction que c'est bien là le portrait réel de Clément V. C'est que cette peinture est due à Taddeo Gaddi, élève de Giotto, qui, appelé par Clément V à Avignon, quand il s'y établit, avait fait le portrait du pape et l'avait ensuite donné à son élève.

Vasari est en effet, très explicite sur ce point :

» Quand le Giotto eut terminé, le pape le congédia » affectueusement et avec de riches présents, en sorte » qu'il retourna à la maison non moins riche qu'honoré » et fameux et, entre autres choses, il emporta avec » lui le portrait du pape qu'il donna ensuite à Taddeo » Gaddi son disciple. Le retour de Giotto à Florence » eut lieu en 1316 ».

Taddeo Gaddi connaissait d'ailleurs, lui même, Clément V qui l'avait chargé de travaux dans la restauration de Saint-Jean de Latran incendié en 1308, et, comme il est mort en 1333 (1), il est évident qu'il était admirablement en mesure de peindre avec exactitude son bienfaiteur et de le comprendre dans la réunion d'hommes illustres à divers titres qui figurent dans son apothéose de Saint-Thomas d'Aquin (2).

Raymond du Got, le neveu chéri de Clément V, était de plus, cardinal du titre de Sainte-Marie-Nouvelle, et et je dois faire remarquer, enfin, une particularité assez

---

(1) Muntz, *Tour du Monde*, 1893.

(2) Elle est très bien représentée dans une photographie générale que je possède et bien décrite dans un mémoire spécial, publié à Florence en 1887 et que M. l'abbé Allain a bien voulu me communiquer.

Digitized by Google

singulière de la photographie venue de Florence, c'est que la tiare a exactement la même disposition que celle de la statue Saint-André de Bordeaux. Elle est sous forme de bonnet long, arrondi, chargé de trois bandeaux ornés de fleurons, et la main du pontife est disposée de même façon dans les deux cas, c'est-à-dire levée, le symbolisme de l'époque romane étant déjà oublié.

Je pense donc qu'on peut parvenir sans peine, à l'aide des données qui précèdent, à rétablir les traits du pape Clément dans un état de ressemblance aussi satisfaisant que possible en utilisant tout ce qui reste de son premier monument d'Uzeste, ce que nous avons dit du dessin de la tombe donné dans le *Propylæum*, et en complétant ce qui manque à l'aide des portraits, de la photographie et surtout de la statue qui fut si heureusement conservée à Saint-André pendant la période révolutionnaire. On sait qu'on allait la détruire, le 12 ventôse an II (2 mars 1794) quand un jacobin du conseil municipal trouva très drôle l'idée de faire d'un Pape le portier du temple de l'Etre suprême ou de la Raison et fit adopter sa motion par ses collègues (1).

Une seconde question à résoudre serait celle de l'attribution du deuxième tombeau d'Uzeste et, si l'on en croyait Jouannet, ainsi que quelques autres, il s'agirait d'un cardinal de Gouth, ou d'un Bertrand de Goth, cardinal, tous deux neveux du pape.

Je ne le crois pas, car il n'y eut jamais de cardinal nommé Bertrand parmi les neveux ou parents de Clément V pourvus par lui de la pourpre romaine. Ce qui pourrait faire arrêter toute recherche sur ce point.

Si l'on tient compte, d'autre part, de la statue de che-

(1) Lopès, édition Callen, t. I, p. 142.

Digitized by Google

valier placée sur le deuxième tombeau, on pourrait supposer que la tombe, qui n'existe plus aujourd'hui, était celle d'nn membre de la famille de Grailly dont les armes sont au bas de la statue. Cette famille avait en effet reçu « des lettres du roi d'Angleterre, dès le » 12 juin 1278, permettant à Jean de Grelli seigneur de » Benauge, pour lui et ses héritiers, d'assigner partout » où bon lui semblerait sur le fief que le dit Jean tient » de Sa Majesté une somme de XX livres tournois pour » le revenu d'une chapelle que le dit seigneur veut fon- » der dans l'église de Notre-Dame d'Uzeste, diocèse de » Bazas, desquelles 20 livres les titulaires de la dite » chapelle jouiront sans que le Prince, ou ses succes- » seurs puissent les réclamer » (p. 9).

Les de Grailly pouvaient donc avoir un droit de sépulture à Uzeste et il y a lieu de noter que l'un d'eux était en 1418 beau-frère d'un de la Motte parent des Got et coseigneur, avec lui, de Langon.

Mais j'avoue que l'attribution de la statue au tombeau, réalisée sur le conseil de Jouannet et blâmée par Lamothe, me paraît hypothétique, et qu'il me semblerait plus naturel, pour d'autres considérations, de rechercher si le deuxième tombeau, certainement remarquable par le gable qui l'entoure, ne serait pas celui de l'un des neveux de Clément qui mirent tous leurs soins dans l'érection du mausolée, supposition très naturelle et qui présente plusieurs arguments en sa faveur.

Il faut, cependant, écarter le cardinal de *Sanctæ Luciæ in Silice* parcequ'on a affirmé qu'il avait été enterré soit à Bazas, soit à Narbonne (1) mais on pouvait

---

(1) A Bazas : *In divi Johannis templo non procul à Clementis quinti sepulchro.*

A Narbonne : *Anno 13LVII die XV Januarii fuit sepultus in præsenti*

Digitized by Google

croire qu'il n'en était pas ainsi de Bertrand du Got dont le lieu de sépulture n'est indiqué nulle part, ce qui m'avait beaucoup surpris pendant mes longues et actives recherches sur les Got.

Il y avait, certainement, lieu de penser qu'il avait été inhumé dans l'église des frères prêcheurs d'Autvillar dont il avait posé la première pierre (1); où reposait son père Arnaud Garsie et que sa propre fille Régine voulut avoir aussi pour tombe (2); mais il faut encore renoncer à cette hypothèse, car j'ai pu retrouver, non sans peine, le testament de Bertrand du Got et ce document établit qu'il avait prescrit d'être enterré dans l'église Saint-Martin de Villandraut, lieu de sa résidence (3).

Pour ne rien omettre, j'avais un moment espéré trouver une donnée précieuse dans un renseignement recueilli par M. Brun en relevant avec soin des armes sculptées sur une pierre au-dessus d'une fontaine de la maison Ducasse à Uzeste, pierre scellée dans le mur, les armes renversées, dans le but probable de les voir redressées par leur réflexion dans l'eau.

---

ecclesia sancti Justi Narbonensi Gailhardus dei gratiâ Sanctæ Luciæ in Silice diaconus cardinalis (Papirius Massonnus, cité par Baluze t. I, col 734).

(1) *Item anno 1312. III Kal septembris (30 août) in crastino decollationii Sancti Joannis Baptistæ, fuit fundata ecclesia fratrum et primariam lapidem posuit ibi Dominus Bertrandus del Got filius et hæres præfacti Domini Arnaldi, vice comes et Marchio, neposque Domini Clementis Papæ* (Baluze, t. I, 619).

(2) *Elegit sepulturam suam in ecclesia fratrum predicatorum Altivillaris in quâ, cum carissimo Domino avo suo paterno* (Arnaud Garcie) *et circum tumulum jussit corpus suum transferri et honoricè sepeliri* (Baurein, cité, t. III, p. 255, édition 1876).

(3) *In primis eligo sepulturam meam in ecclesia sancti Martini de Vinhendraldo* (Testament encore inédit, que j'ai pu me procurer grâce à l'obligeance de mon savant collègue M. Brutails et que nous publierons très prochainement (Décembre 1893).

Digitized by Google

Cet écu est assez singulier, on le rattache, dans le pays, au pape Clément, dont il rappelle les armoiries, mais il est entouré de six animaux dont les têtes ont été systématiquement détruites et qui pouvaient être des léopards; en chef se trouve une sorte de chapeau plat à deux houppes latérales d'où pendent les cordons ordinaires des hauts dignitaires ecclésiastiques (1).

Mais ces singulières armoiries ne sont pas exactement celles de la famille du Pape. Leurs supports ne sont pas ceux de l'écu de Bertrand du Got : d'or à trois fasces de gueules; couronne de vicomte; supports, deux lions et un loup issant pour chef ou cimier (2).

Et un spécialiste érudit, M. Daste de Boisville, nous a même fait connaître qu'il n'avait jamais rencontré six supports sur 2,000 écus soumis à son analyse. On n'en trouve, au plus, que quatre ou cinq. Le problème était donc encore à résoudre quand j'ai été renseigné par l'un de mes amis, M. A. Tondut, magistrat girondin, que Noullens, auteur généalogique du pays d'Aquitaine, avait signalé le fait de l'inhumation dans la collégiale d'Uzeste d'un cardinal nommé Bertrand (3).

Ce n'était pas, il est vrai, un neveu du Pape, ce qui aurait absolument donné raison à la légende locale, mais il s'agissait d'un de ses familiers, d'un de ses amis et compagnons d'études, qu'il fit plus tard cardinal et camerlingue de la cour papale.

Il se nommait Bertrand de Bordes et on lit, dans la collection Etiennot (4) qu'étant mort le VII des calendes de septembre 1311 (26 août) (5), il fut enterré dans

(1) Ces armes sont reproduites dans nos planches.
(2) De Courcelle.
(3) Ouvrage cité, t. II, p. 354.
(4) *Fragmenta historica*, t. XI, Mss. n. 570, Bibl. nationale.
(5) Je dois faire remarquer que d'autres auteurs ont fixé cette date du

Digitized by Google

l'église de la bienheureuse Marie d'Uzeste ainsi que sa Sainteté le pape Clément V (1).

Ce document donnerait, alors, le mot de l'énigme, mais ces considérations ont d'ailleurs peu d'importance quand on les met en regard de l'urgence et de la légitimité de la restauration du mausolée lui-même.

Tout plaide, en effet, pour la juste et prompte réparation des outrages subis par le grand Pape girondin : l'authenticité de son tombeau, les descriptions précises qui en ont été conservées ou qui ont été récemment découvertes, les dessins anciens ou modernes dont nous avons parlé, l'inscription si remarquable dont il ne manque que quelques mots, les données épigraphiques dont nous avons fait ressortir l'importance.

Ai-je besoin d'ajouter que cette réparation a été demandée, plusieurs fois déjà, par les autorités les plus diverses ; que les archevêques de Bordeaux l'ont appelée de tous leurs vœux, spécialement nos seigneurs Donnet, de la Bouillerie et Guilbert ; qu'elle vient de trouver de nouveaux défenseurs dans MM. Schlumberger et Robert de Lasteyrie, si compétents en pareille matière ?

La Société archéologique de Bordeaux tiendra donc à honneur d'émettre le vœu de restaurer, dans les meilleures conditions artistiques et archéologiques possibles, le mausolée de Clément V à Uzeste et de poursuivre la réalisation de ce vœu, près des autorités

---

décès au 21 septembre de la même année et que Bertrand de Bordes aurait précédé Clément V à Uzeste, puisque ce dernier n'est mort que le 20 avril 1314 et n'y fut porté que le 20 août suivant.

(1) VII Kalend, septemb. *Obitus reverendis, in chro. Domini Bertrandi de Bordes, cardinalis, qui est sepultus in ecclesia Beate Marie de Uzestia una cum SS. PP. Clemente V.* (Extrait du nécrologe de Lectoure).

Digitized by Google

administratives ou religieuses pour qu'il y soit donné la suite la plus prompte et la plus complète (1).

VI

Epilogue.

Et, maintenant, devons-nous espérer que les nouveaux efforts tentés à Paris et en province auront plus de succès que les revendications du passé ? On ne saurait peut-être y compter en un temps où les forces s'éparpillent en maigres résultats, quand on ne leur oppose pas la force d'inertie qui triomphe de tout.

Néanmoins il semble que plusieurs bons esprits sont frappés, en ce moment même, de l'intérêt qu'offre la vie d'un pape élu dans les circonstances les plus difficiles, après des outrages sans nom subis avec grandeur par son prédécesseur presque immédiat, Boniface VIII et qui, après moins de 9 années de règne, sut rendre, à Jean XXII, son successeur, la France réconciliée avec l'Eglise; la papauté respectée et puissante; les lettres et les sciences protégées partout; les universités provinciales créées et largement subventionnées. Ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps, et ce qu'on n'a pas encore réalisé dans notre pays, après plus de 500 ans écoulés.

L'histoire de Clément V attend encore un bon auteur, disait avec raison en 1865, M. Léo Drouyn (2). Elle devrait tenter sérieusement un girondin, ne cessait de répéter, plus tard, le cardinal Guilbert, mais il faudrait écrire cette histoire avec tous les développements qu'elle comporte et la carrière est toujours ouverte.

---

(1) Ce vœu a été adopté, à l'unanimité, dans la séance du 12 mai 1893.
(2) *Guienne militaire,* t. I, p. 37.

Digitized by Google

C'est dans ce but, il est vrai, que j'avais rassemblé la plupart des notes qui ont servi à la rédaction de notre présent travail, mais le temps et la santé m'ont manqué et j'ai dû me borner à quelques considérations que d'autres pourront utiliser dans une œuvre d'ensemble.

Tout au plus, ajouterions-nous, en terminant, qu'aux vœux émis pour Uzeste devraient se joindre des souhaits pour la conservation du château du Pape à Villandraut.

On ne peut songer, certainement, à restaurer ce monument dans son intégrité ancienne et redoutable. On ne rencontre pas souvent des personnalités aussi riches et aussi intelligentes que M. de Mauvezin rendant au château de Roquetaillade (encore un château des du Got) son ancienne splendeur (1). Le gouvernement, seul, pourrait faire la même œuvre, légitime au point de vue de l'histoire militaire du moyen âge, pour un modèle encore assez complet des forteresses du temps. Mais on devrait, du moins, mettre un terme à l'abandon et à la destruction lente dont chaque année augmente l'étendue et nous ne résistons pas, pour cette double raison, à citer ce que disait aussi M. Drouyn après avoir décrit, avec son talent ordinaire, cette énorme masse féodale :

« Si nous avions le bonheur de posséder le château » de Villandraut, nous le conserverions avec le soin que » l'on met à préserver des outrages du temps un objet » précieux, et nous voudrions en faire jouir *pleinement* » les amateurs qui viendraient le visiter. D'abord nous » donnerions congé à tous les locataires qui occupent » le rez-de-chaussée des tours et nous ne souffririons

(1) La dépense a dépassé un million de francs.

Digitized by Google

» pas que les fossés fussent métamorphosés en basse-
» cour. Puis, les locataires partis, nous ferions faire
» une bonne porte dont notre homme d'affaires aurait
» seul la clef. Nous ferions griller le soupirail de la cave
» par où les enfants peuvent s'introduire. Cela fait,
» nous tiendrions à ce que notre homme d'affaires des-
» sinât ou fît dessiner, un parterre dans la cour et y
» cultivât des fleurs. Nous ferions enlever les trois
» quarts au moins du lierre qui cache les tours et les
» courtines tant en dehors qu'en dedans ; il en resterait
» bien assez et peut-être encore trop.

» Nous ferions restaurer les fossés pour leur resti-
» tuer leur profondeur primitive et pour cela nous arra-
» cherions presque tous les arbres qui y poussent
» cependant si bien. Mais le château et le paysage lui-
» même y gagneraient. L'agriculture peut-être n'en
» souffrirait pas, car le terreau transporté dans les
» champs ferait un excellent engrais. Nous ferions
» enlever la terre des appartements jusqu'au sol primi-
» tif, déblayer les décombres des caveaux et des tours.
» De cette manière, on en connaîtrait toute la profon-
» deur et nous aurions une échelle au moyen de
» laquelle on pourrait les visiter tous. Nous irions peut-
» être jusqu'à couvrir les tours dont, alors, la conser-
» vation serait indéfiniment assurée. (Il est bien
» entendu que nous serions assez riches pour faire
» toutes ces dépenses sans nous gêner). Enfin, pour
» encourager notre homme d'affaires, ou son chargé de
» pouvoirs, et entretenir les ruines *dans un bon état,*
» nous le laisserions libre d'établir un tarif *forcé* pour
» visiter le château, tarif qui, bien entendu, ne serait
» pas présenté à ceux qui ont l'habitude de ne pas dé-
» ranger les gens sans les récompenser de leur peine,
» nous sommes sûrs que, les jours de foires et de mar-

Digitized by Google

» ché, on ferait queue pour visiter les *cachots de la* » *forteresse.*

» En agissant ainsi, nous croirions rendre un véri- » table service à l'archéologie, car Villandraut, qui est » presque complet, est une des forteresses les plus » intéressantes de la Gironde » (t. I, p. 47).

Il est certain que les touristes de toute nation et de toute classe seraient plus satisfaits dans leur voyage à Villandraut et leur pèlerinage à Uzeste, qu'en visitant de la façon la plus routinière les médiocres souvenirs laissés, ou supposés conservés, en Suisse en l'honneur d'un Guillaume Tell qui n'a pas plus existé que le farouche Gesler.

12 mai 1893.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LA COLLÉGIALE D'UZESTE

Par M. J.-A. BRUTAILS
Archiviste de la Gironde.

L'église d'Uzeste doit surtout sa notoriété au tombeau de Clément V, qu'elle abrite ; mais elle se recommande aussi par sa propre valeur architecturale. Peu d'études ont été imprimées cependant sur l'édifice lui-même : le *Bulletin de la Commission des Monuments historiques de la Gironde* en a donné : en 1851, une description, un plan et une vue perspective prise de l'est (1), — et, l'année suivante, une élévation sur la même face et une coupe longitudinale (2). Ces dessins sont à petite échelle et insuffisants. La même publication renferme, dans un fascicule plus récent, un rapport de M. le marquis de Castelnau (3) ; ce rapport n'a pas pour objet un examen complet de la collégiale, mais il fournit quelques aperçus remarquablement ingénieux sur sa construction, sur sa date, sur ses défectuosités et leurs causes.

---

(1) T. XI, p. 8.
(2) T. XIII, p. 62. — L'élévation a été reproduite dans la réédition de l'ouvrage de Lopès, *L'église Sainct-André de Bourdeaux*, t. II, p. 251.
(3) T. XVII, p. 42.

Digitized by Google

Le *Choix des types de l'architecture au moyen âge dans la Gironde* consacre à l'église d'Uzeste une eau-forte et une dissertation (1) : la dissertation, due à L. de Lamothe, diffère sur certains points de mon opinion ; j'estime néanmoins qu'elle constitue, sous une forme concise, un excellent travail d'archéologie. L'eau-forte représente l'édifice dessiné du sud-est et, dans un coin, le tympan de la porte du sud ; un mot suffira pour en faire connaître la valeur documentaire et le mérite artistique : la planche est signée Léo Drouyn.

Enfin MM. Müntz et de Laurière ont dit du monument qui nous occupe quelques mots dans leur étude sur *Le tombeau du pape Clément V à Uzeste* (2).

Nous ne possédons pour ainsi dire point de documents anciens sur la construction de la collégiale. Nous savons qu'une église existait à Uzeste en 1278 (3). D'autre part, le second successeur de Bertrand de Goth sur le siège de Bordeaux, Arnaud IV, écrivait au pape Jean XXII, que Clément V avait fait bâtir une église somptueuse à Uzeste (4). Clément V lui-

---

(1) Deuxième série, pp. 2-4.

(2) Mémoires de la *Société des Antiquaires de France*, t. XLVIII, p. 280. — Il existe à la Direction des Beaux-Arts, dans les superbes collections des Monuments historiques, un plan, une coupe longitudinale et une coupe transversale de l'église d'Uzeste : le plan m'a servi, après rectifications nombreuses, à établir celui qui est joint à la présente notice. J'aurais vivement désiré l'accompagner de coupes : celles que j'ai vues étaient trop inexactes, et, ne pouvant pas échafauder l'édifice, j'ai dû renoncer à relever les hauteurs, à déterminer le tracé des arcs, en un mot à dessiner des coupes exactes.

(3) *Archives historiques de la Gironde*, t. VI, p. 354.

(4) « Duas ecclesias, unam videlicet in castro de Vinhandrau, alteram vero in villa de Uzesta, nostri Burdegalensis et Vasatensis diocesium, construi fecit opere plurimum sumptuoso ». Je reproduis ce texte d'après M. l'abbé Lacoste, qui l'a trouvé lui-même dans les Regestes de Clément V, nº 10,000, et l'a réimprimé dans la *Revue catholique de Bordeaux*, 1893, p. 388, note 2.

Digitized by Google

même avait mandé, en avril 1313, de consacrer le nouveau temple (1). Enfin dans la vie de ce pontife par Aymeric de Peyrac, nous voyons que le fondateur ne put pas achever son œuvre et qu'il laissa à son successeur le soin de terminer ce qu'il avait commencé (2).

En ce qui concerne le premier de ces textes, il est certain que l'édifice de 1278 n'existe plus dans son intégrité : nous verrons qu'il en reste du moins des parties considérables.

Quant à l'assertion de l'archevêque Arnaud, il ne faut pas la prendre au pied de la lettre, dans un sens absolu : Clément V n'a pas fait bâtir toute l'église d'Uzeste, d'abord, parce qu'il a certainement utilisé une notable portion du monument antérieur, ensuite parce qu'il n'a probablement pas mené lui même son entreprise à complet achèvement : j'ai lieu de croire, en effet, que les travaux, sans parler du clocher, continuèrent après la mort de Clément V. J'entends bien qu'on m'opposera la bulle par laquelle il est prescrit, en avril 1313, de procéder à la dédicace ; mais pour que cette objection eût la force qu'on veut lui donner, il faudrait que la consécration supposât nécessairement que la construction est terminée ; or, il n'en est pas ainsi, et l'histoire nous en fournit une preuve qui touche de près à notre sujet. Clément V avait ordonné, par un même acte, de consacrer le même jour les deux églises d'Uzeste et de Villandraut : quelques jours après, le 1er mai 1313, ce même pontife disposait de 6,000 florins qui devaient être dépensés à mesure des

(1) Regestes de Clément V.

(2) « Papa Clemens V non potuit bene fundare dictum collegium Uzestæ seu de Villandrau, sed oneravit successorem suum quod impleret quod ipse inceperat. » (Publié par Baluze, *Vitæ Paparum avenionensium*, t. I, col. 684).

Digitized by Google

besoins de l'œuvre de Villandraut. Ce n'est pas risquer une erreur que d'affirmer, surtout étant donné les termes du document (1), qu'un don de cette importance s'appliquait au gros œuvre de l'édifice.

Au surplus, à l'appui de ma thèse, j'invoquerai le témoignage déjà cité d'Aymeric de Peyrac. Son récit est malheureusement vague : ce chroniqueur ne nous dit pas de quelle nature étaient les charges léguées par le Pape gascon à son successeur; il est permis de penser toutefois que les travaux du chevet d'Uzeste comptaient parmi les projets dont Clément V ne vit pas l'entière réalisation.

Le plan.

L'église collégiale d'Uzeste est normalement orientée. Elle comprend : en largeur, trois nefs; en longueur, trois travées doubles ou six demi-travées, et le chevet.

Ce chevet se compose d'une abside à cinq pans s'ouvrant par autant d'arcades sur un déambulatoire. A l'entrée de l'abside, le vaisseau principal se rétrécit, pour reprendre ensuite sa largeur ; cet étranglement est obtenu au moyen d'une déviation des parois de la dernière travée de la nef, qui convergent vers l'est, et d'une déviation inverse des parois de la première travée de l'abside.

Les deux bas-côtés s'élargissent, non pas à la hauteur de l'arc triomphal, mais à peu près à égale distance entre la quatrième et la cinquième paires de

(1) 1er mai 1313. Ordre de Clément V à son neveu Arnaud-Bernard de Preychac de livrer 74,000 florins aux envoyés du roi d'Angleterre et de remettre 6,000 florins « dilecto filio Guilhelmo Raimundi Dulcis, decano ecclesie Beate Marie de Uzesta, prout fabrica operis de Vinhendraldo indiguerit ». (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XIXe année, p. 82).

Digitized by Google

piliers, en comptant à partir de l'orient; à cet endroit, les murs latéraux ressautent à angle droit vers l'extérieur et continuent vers l'est jusqu'un peu après les

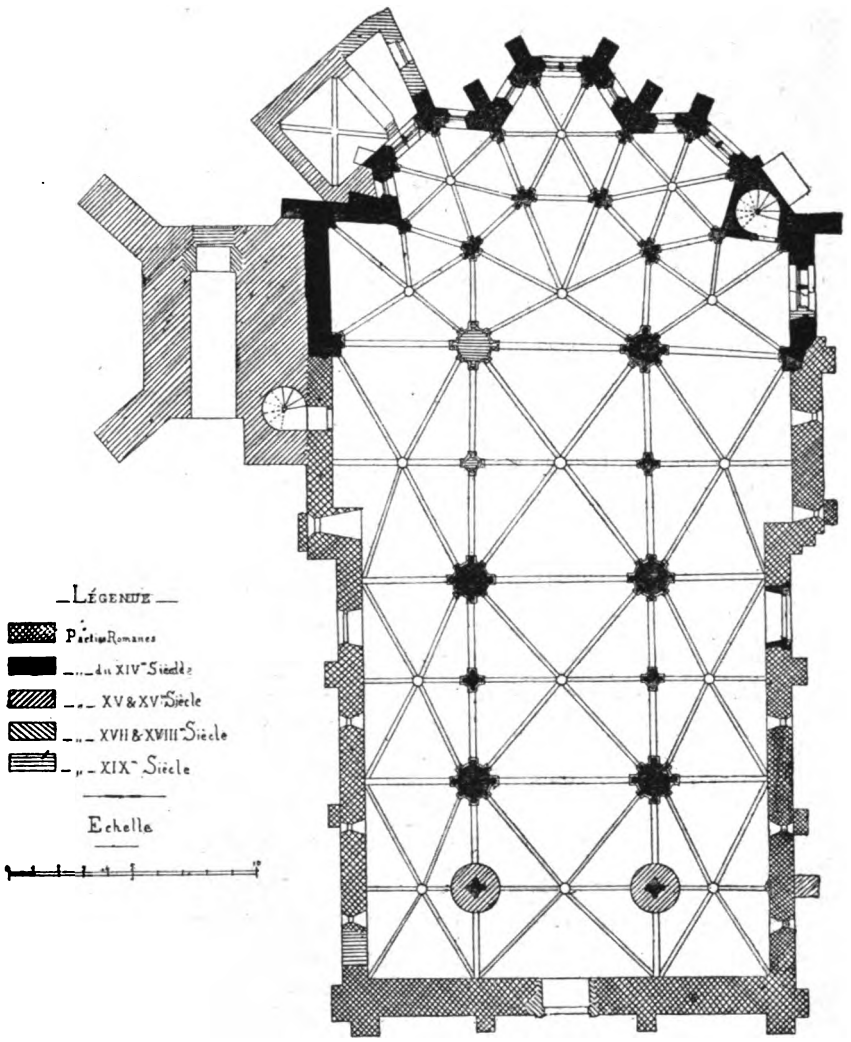

deux premiers pans de l'abside; là, ils se retournent de nouveau d'équerre, mais cette fois vers l'intérieur.

Digitized by Google

Cette paroi qui se dresse au fond des bas-côtés était tout indiquée pour recevoir un autel; trois autres chapelles sont disposées autour du chevet; elles sont quadrangulaires et dessinent des trapèzes à peu près réguliers dont la base s'appuie sur le déambulatoire.

Le clocher s'élève sur le flanc nord de l'église, au droit de la dernière demi-travée du bas-côté et de la première travée du déambulatoire. La sacristie est bâtie vers l'angle nord-est, près du clocher.

Trois portes s'ouvrent de l'église sur l'extérieur : l'une est à l'ouest, dans l'axe de la grande nef; les deux autres sont percées à travers les murs des façades latérales, environ à mi-chemin entre les troisième et quatrième piliers. Il existait anciennement une autre porte dans la paroi latérale de la première chapelle du chevet, au sud, et une cinquième dans la façade nord, contre le mur ouest; cette dernière porte devait donner accès dans le logis canonial construit sur ce point. Trois portes sont encore à signaler dans l'église et deux dans le clocher : les trois premières conduisent l'une dans la sacristie (elle est dans la chapelle trapézoïdale nord); — la seconde dans un escalier en colimaçon, qui monte au-dessus des toits (elle est dans le mur plat qui termine à l'est le bas-côté du sud); — la troisième enfin, (qui est dans le mur de la dernière demi-travée du bas-côté nord), dans un autre escalier tournant qui mène aux étages supérieurs et galeries du clocher. Les deux portes du clocher, pratiquées sur les faces est et ouest, sont mises en communication par un simple couloir; la porte de l'est est aujourd'hui murée.

Digitized by Google

La nef et ses bas-côtés.

Commençons par l'examen des voûtes dont l'économie a déterminé les dispositions des supports. Les voûtes de la nef et des bas-côtés correspondant à la nef sont des voûtes gothiques sexpartites.

On sait en quoi consiste essentiellement la voûte gothique : elle ne repose plus directement sur les culées ou murs latéraux ; le vaisseau à couvrir est sectionné en compartiments carrés ou rectangulaires sur chacun desquels on bande des arcs, les uns longitudinaux, engagés dans les parois latérales (formerets), d'autres jetés en travers de la nef (doubleaux), d'autres enfin diagonaux (ogives) (1). On tourne alors des panneaux courbes en pierre sur cette ossature d'arcs, qui en reçoit le poids et la poussée et transmet ces forces aux angles du compartiment ; à ces angles, la résultante des deux forces est amortie, contenue par des piles de bonne maçonnerie et par des contreforts, ou bien combattue, neutralisée par la poussée contraire d'arcs boutants.

Dans la voûte sexpartite, il y a non pas deux, mais trois ogives ; la troisième est bandée dans un plan vertical perpendiculaire à l'axe du vaisseau, par conséquent parallèle aux doubleaux. La projection des nervures d'une voûte sexpartite dessine donc, au lieu de quatre triangles, six triangles, savoir : deux qui ont pour base la projection des doubleaux, et quatre triangles rectangles adjacents deux à deux, dont la base correspond à

(1) Le mot *ogive* est abusivement employé pour désigner l'arc brisé. Sur cette erreur, aussi grave qu'elle est fréquente, voyez l'étude classique *De l'ogive et de l'architecture ogivale*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de Quicherat, t. II, pp. 74 et suivantes.

Digitized by Google

la projection des formerets. Il résulte de cette combinaison que les piliers élevés aux extrémités des travées reçoivent les formerets, les ogives diagonales et les doubleaux, tandis que les piliers intermédiaires ont à porter seulement les ogives transversales et les formerets; de là vient l'alternance des supports qui sont, suivant leurs fonctions, plus forts ou plus faibles.

A Uzeste, les supports les plus forts sont constitués par des piles rondes de $1^{m}30$ de diamètre, cantonnées de huit colonnettes. Quatre de ces colonnettes ont environ $0^{m}15$ de diamètre : ce sont celles qui portent les ogives de la nef et du bas-côté; dans les quatre autres, qui soutiennent les doubleaux et les grandes arcades, le diamètre est de $0^{m}24$.

Les travées de la nef étant allongées dans le sens de l'axe et celles des bas-côtés l'étant bien davantage, les angles compris entre les projections de deux nervures voisines ne sont pas égaux; il y a donc deux façons de déterminer la place des colonnettes autour des piles cylindriques : ou bien laisser entre ces colonnettes une égale distance et faire aboutir les naissances des ogives aux chapiteaux qui doivent les recevoir, ou bien diriger les ogives dans un plan vertical dont le prolongement passe par le centre du pilier et élever la colonnette au-dessous du point où la nervure rencontre le parement du pilier; dans le premier cas, on arrête d'abord le plan du support et on lui subordonne le tracé de la voûte; dans le second cas, au contraire, c'est la disposition de la voûte qui est fixée en premier lieu et qui commande le plan du support. Dans les bas-côtés d'Uzeste, où les travées sont longues et étroites, ce second procédé aurait produit un effet particulièrement disgracieux; aussi a-t-on adopté, sur cette face des

Digitized by Google

piliers, l'autre parti. Mais sur la face opposée, du côté de la nef, les appareilleurs ont tâtonné : dans la paire de piliers ouest, ils se sont rangés à la première combinaison, et dans les autres piliers, à la seconde, mais avec un peu d'irrégularité dans l'espacement des colonnettes (1).

Les huit colonnettes sont légèrement engagées; leurs assises sont de même hauteur que les assises de la pile, et je pense que les unes et les autres sont taillées dans les mêmes blocs.

Il en est ainsi dans les piliers plus faibles, qui comprennent quatre colonnettes de $0^{m}20$, flanquant une pile cylindrique de $0^{m}50$. C'était une forme très en vogue au XIIIe siècle et que Villard de Honnecourt a relevée deux fois dans son album (2); seulement, les croquis de Villard indiquent un appareil différent : à Uzeste, en effet, chaque assise est formée de deux blocs dans chacun desquels on a pris la moitié de la pile centrale et deux colonnettes; les joints forment un angle de 45° avec l'axe de l'édifice et coupent à angle droit les joints des deux assises voisines. Il me paraît que ce système est très rationnel.

L'aspect de ces piliers serait fort beau s'ils n'étaient pas grêles; ils manquent de vigueur, mais ils sont élégants. On n'en peut pas dire autant des gros piliers : leur noyau est trop lourd pour des colonnettes trop ténues, et leur masse est trop puissante relativement aux voisins. De ces disproportions, la première s'explique peut-être par une imitation irraisonnée de cer-

(1) On n'a pas tenu compte de ces différences dans la reconstruction du pilier nord à l'entrée du chœur.

(2) *Album de Villard de Honnecourt*, publié par Lassus, pl. XXIX et LXII.

Digitized by Google

taines églises de l'Est, où les colonnettes, au lieu d'être bâties par assises, sont de longues chandelles de pierre, posées en délit et destinées à donner du raide à la construction. Quoi qu'il en soit, à Uzeste, le diamètre démesuré des grosses piles cylindriques a donné lieu à une difficulté où le constructeur a échoué : leur parement convexe se lie mal avec les naissances des panneaux plats ou concaves des voûtes (1). Ces gros piliers se sont d'ailleurs bien comportés, tandis que les piliers légers furent jugés trop minces vers le XVIe siècle : on enveloppa dans d'énormes massifs ronds ceux de ces derniers supports qui étaient dans la première et dans la dernière travée (2); en même temps, les doubleaux correspondants furent renforcés dans la grande nef et dans le bas-côté nord (3). La dernière paire de piles, à l'est, a été dégagée, il y a quelques années, et refaite : les assises y sont plus hautes que dans le reste de l'église.

On a remarqué que ces divers supports ne comportent pas de colonnettes pour les formerets ; ces derniers arcs s'appuient sur des culs-de-lampe placés beaucoup plus haut que les chapiteaux des colonnettes.

L'une des difficultés que les maîtres d'œuvres gothiques ont eu à surmonter pour le tracé de leurs voûtes vient de ce que les divers arcs ont des portées très différentes : dans la voûte sexpartite sur plan carré,

---

(1) Ce défaut fut systématique au XVe siècle, quand on employa de grosses piles rondes et de petites nervures. Les exemples abondent : on peut en voir un dessiné par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 540.

(2) On a opéré une consolidation analogue à certains piliers de Sainte-Croix et de Saint-Seurin de Bordeaux.

(3) J'ignore sur quels points au juste on renforça les doubleaux correspondant à la dernière paire de piliers à l'est, ces arcs ayant été ramenés à leur forme primitive.

Digitized by Google

notamment, la corde des formerets est plus courte que la corde des doubleaux et surtout que celle des ogives. Le problème comportait trois solutions possibles : ou bien donner aux arcs une forme plus ou moins aiguë, ou bien tracer des arcs semblables, — je ne dis pas égaux, — en laissant les impostes à la même hauteur, ou bien enfin tracer des arcs semblables en surélevant plus ou moins les naissances (1). Le premier procédé a été repoussé pour des considérations constructives en même temps que pour des raisons d'esthétique : il produit des arcs de courbures différentes, difficiles à tailler et d'aspect disparate (2) ; le second entraîne ce résultat plus grave encore, que la voûte est bombée (3) ; le troisième présente un autre inconvénient : l'ogive s'infléchit dès les sommiers, tandis que la partie de voûte adhérant au mur monte verticalement jusqu'à la naissance du formeret, en sorte que la rencontre du mur avec ce panneau de voûte forme un angle très aigu et un enfoncement désagréable à l'œil. C'est néanmoins à ce dernier parti que l'on s'est arrêté d'ordinaire, en ayant soin de prolonger verticalement les nervures des formerets et des doubleaux au-dessous de leur naissance, afin de placer tous les chapiteaux au même niveau. Cette disposi-

(1) Le déambulatoire de la cathédrale de Coutances présente un exemple intéressant de cette combinaison : les nervures des doubleaux passent devant le chapiteau, qu'elles coupent, et reposent sur un cul-de-lampe en saillie sur le fût de la colonnette.

(2) Cette observation ne s'applique pas aux ogives, qui, étant posées en travers des nefs, sont vues sous un autre angle ; les ogives ont un tracé différent, généralement en demi-cercle.

(3) La voûte est en général légèrement bombée ; à Uzeste, il en est ainsi; mais l'inclinaison des arêtes faîtières est si petite qu'elle n'est pas sensible, si on ne les étudie pas de très près. Je l'ai constatée en montant sur les voûtes.

Digitized by Google

tion est particulièrement sensible dans les absides gothiques, où les compartiments de voûtes donnent des sortes de niches, dont le fond est occupé par les verrières.

La troisième combinaison a été adoptée à Uzeste, mais sans la précaution dont je viens de parler. Presque partout, en effet, culs-de-lampe et chapiteaux sont à la naissance vraie des arcs ; dans les gros piliers on rencontre successivement, en descendant : les culs-de-lampe des formerets de la nef, les chapiteaux des doubleaux, les chapiteaux des ogives; plus bas, sur les flancs, les chapiteaux des grandes arcades ; plus bas encore, sur la face postérieure, les culs-de-lampe des formerets des bas-côtés, puis les chapiteaux des doubleaux, enfin les chapiteaux des ogives.

Tous ces chapiteaux égrenés sur une grande hauteur produisent un effet fâcheux ; on ne se rend pas compte du dessein de l'architecte. Au contraire, les groupes de chapiteaux des piliers légers laissent une impression de force et d'unité : le chapiteau placé du côté de la nef porte l'ogive transversale et le prolongement vertical des formerets ; les trois autres chapiteaux sont à la même hauteur.

Doubleaux et ogives des collatéraux s'appuient, du côté de la nef, sur les colonnettes des piliers. Du côté opposé, les ogives diagonales et transversales reposent sur des culs-de-lampe; les doubleaux, sur des culs-de-lampe ou sur des colonnettes portées à leur tour par les culs-de-lampe des ogives diagonales; enfin les formerets, d'une part, sur des corbeaux minuscules cachés derrière les ogives diagonales et, d'autre part, sur les culs-de-lampe des ogives transversales.

Nous savons que les bas-côtés ont aussi des voûtes sexpartites. Ces voûtes présentent avec celles de la

Digitized by Google

grande nef une différence essentielle : les travées étant tout aussi longues mais beaucoup moins larges, le plan en est très allongé, et la projection des ogives décrit avec la projection des formerets des angles extrêmement aigus; aussi les ogives se dégagent-elles plus péniblement encore que dans la nef centrale des murs latéraux. Dans les voûtes des bas-côtés, la clef du formeret extérieur est relevée de façon à laisser plus de place aux fenêtres.

Immédiatement au-dessous des formerets de la nef, les parois verticales sont percées de fenêtres minuscules qui éclairent faiblement les voûtes; j'en ai mesuré une qui est, à l'étranglement, haute de $0^{m}49$ sur une largeur de $0^{m}34$. La petite dimension de ces ouvertures tient à deux causes : en premier lieu, les architectes gothiques de la contrée ont fait peu d'arcs-boutants; ils ont donc employé les voûtes latérales à épauler la maîtresse voûte, et c'est pourquoi ils ont craint généralement d'accentuer la différence entre les hauteurs respectives des trois nefs; en second lieu, les bas-côtés d'Uzeste ont un toit en appentis, dont l'inclinaison masque le parement extérieur du mur sur une partie de son élévation. Il semble cependant que l'architecte aurait pu mieux utiliser l'espace susceptible d'être ajouré, s'il avait donné aux ouvertures la forme d'un œil-de-bœuf, comme on en voit notamment à Lamballe et dans plusieurs églises du Roussillon, en des cas à peu près semblables.

Dans le collatéral sud, au droit du premier pilier à l'ouest, les maçons du XVIe siècle qui ont renforcé les doubleaux et les supports ont jugé utile d'élever contre le mur, à l'intérieur, une colonne très engagée et un contrefort à l'extérieur.

Ce contrefort paraît être le seul ancien qui ait été

Digitized by Google

bâti, en dehors du chevet, pour contenir la poussée des voûtes gothiques; les massifs contreforts qui enserrent les flancs de l'église sont de date récente. Avant cette restauration, il n'existait sur les murs latéraux que des contreforts peu profonds, dont partie d'ailleurs n'étaient pas au droit des doubleaux; de chaque côté on voit un contrefort et les traces d'un second, s'arrêtant l'un et l'autre à l'appui des fenêtres. Les deux contreforts existaient sur la face sud quand M. Drouyn a gravé son eau-forte.

Quant aux murs de la nef, au-dessus des toitures latérales, ils sont lisses et n'ont pas de contreforts.

Les collatéraux sont éclairés par des fenêtres placées à des hauteurs sensiblement différentes, à raison d'une par demi-travée; en outre, une fenêtre ouverte plus bas que les autres donne sur la demi-travée méridionale contiguë au déambulatoire.

Le chevet.

La voûte de l'abside, plus haute que celle de la nef, est une voûte gothique à six compartiments qui répondent l'un à l'arc triomphal, les autres aux cinq pans de l'abside.

Les voûtes du déambulatoire et des trois chapelles en forme de trapèze sont ingénieusement combinées. Il est à remarquer d'abord que les doubleaux du déambulatoire sont *à peu près* dans le même plan vertical que les ogives de l'abside. On saisit sans peine l'avantage de cette disposition : le doubleau épaule plus efficacement le pilier; de plus et surtout, l'arc-boutant, qui porte sur la même pile extérieure que ce doubleau et qui est destiné à combattre la poussée de l'ogive, se trouve placé dans la même direction que celle-ci. Le

Digitized by Google

déambulatoire, d'une part, les chapelles, de l'autre, étaient trop étroits pour qu'on donnât à chacun d'eux une voûte distincte; l'architecte a donc fait les chapelles aussi hautes que le déambulatoire, et il a couvert l'un et l'autre de la même voûte gothique à six pans. Les ogives et les doubleaux de ces voûtes sont portés par les colonnettes des piliers élevés autour de l'abside et par d'autres piliers engagés dans les murs extérieurs du chevet et qui affectent deux profils, suivant qu'ils sont dans les angles rentrants ou aux angles saillants, parce que les piliers des angles saillants ont un gros tore pour les doubleaux, deux pour les ogives et deux dernières moulures pour les formerets, tandis que les autres piliers ne reçoivent qu'une ogive, des formerets et pas de doubleaux. Ces divers piliers sont bâtis d'autres matériaux que les murs auxquels ils adhèrent; les lits sont de hauteurs différentes.

Du côté du sanctuaire, les formerets se perdent sur les chapiteaux des arcades et des ogives.

Les premiers piliers placés à l'entrée de l'abside sont semblables aux gros piliers de la nef. Les quatre autres piliers bâtis entre l'abside et le déambulatoire sont d'un tracé fort compliqué; ils sont à six colonnettes : trois, plus fortes, de $0^{m}23$ de diamètre, pour les grandes arcades et le doubleau du bas-côté tournant; les trois autres, de $0^{m}18$, pour l'ogive de l'abside et pour les ogives du déambulatoire. Ces six colonnettes sont flanquées de moulures, savoir moulures toriques pour les colonnettes des ogives, carrées pour les colonnettes des arcades et du doubleau; seulement, le pilier étant allongé dans la direction des arcades, les moulures sont plus développées dans ce sens, et les colonnettes des arcades n'ont qu'une seule moulure carrée, du côté de la nef, l'autre moulure carrée ayant été supprimée pour

Digitized by Google

réduire l'épaisseur. Le profil est riche d'aspect, mais un peu mou. Il offre un autre inconvénient plns sérieux : c'est que l'allongement des piliers dans le sens des arcades diminue la largeur de celles-ci, qui sont déjà trop étroites. Quand les architectes normands ont accouplé deux colonnes pour former les supports autour des absides, ils ont placé ces colonnes l'une derrière l'autre. Il est vrai que le pilier ainsi renforcé rétrécit le déambulatoire.

Dans les deux piliers élevés à l'entrée de l'abside, au nord, les chapiteaux sont disposés à des hauteurs différentes; dans les autres piliers du chevet, les chapiteaux, à l'exception de celui qui porte la retombée de l'ogive de la maîtresse voûte, sont au même niveau; ils ressortent sur une zone sculptée, de même largeur que les chapiteaux eux-mêmes, qui ceint le pilier.

Suivant le tracé habituel, les grandes arcades du sanctuaire sont aiguës. Presque immédiatement au-dessus des arcades, sont percées cinq larges fenêtres, qui versent dans l'église une abondante lumière.

Les chapelles ont ceci de particulier qu'elles s'ouvrent directement et sans arcade sur le bas-côté tournant, puisqu'une même voûte abrite chacune d'elles et la travée contiguë du déambulatoire.

Une fenêtre est percée dans chacune des trois parois des chapelles trapézoïdales, plus large dans la paroi centrale. La chapelle trapézoïdale du sud n'a que deux fenêtres, parce qu'un escalier, signalé plus haut, est accolé à l'un de ses côtés. Dans la chapelle carrée voisine, une grande verrière est ouverte à travers la muraille méridionale.

De même que les voûtes, les toits sont bien mieux compris dans le chevet. La grande nef a un toit à deux versants ; chaque bas-côté est couvert d'un toit en

Digitized by Google

appentis, dont j'ai exposé les inconvénients. Au chevet, les toits suivent, dans leur ensemble, l'inclinaison des voûtes, dont ils reproduisent la forme générale. Par exemple, les voûtes à six compartiments des chapelles sont coiffées d'un toit à six pans, ce qui a permis de donner aux fenêtres de l'abside presque toute la hauteur comprise entre la clef des grandes arcades et les formerets.

Quelques particularités de construction.

Avant d'examiner les détails de l'ornementation de l'église d'Uzeste, je vais signaler dans la construction quelques particularités.

Un premier fait à noter, c'est que, sur toute la longueur correspondant à la nef, les murs extérieurs des bas-côtés ont été repris à partir d'une hauteur de six mètres environ au-dessus du soubassement; c'est précisément le niveau de l'appui des fenêtres. Les matériaux sont d'une couleur différente ; de plus, certains contreforts qui contiennent les façades latérales s'arrêtent à ce niveau, et les fenêtres sont exactement au-dessus ; enfin, si l'on examine le contrefort méridional placé le plus à l'est, on constatera qu'il a été remanié à partir de cette hauteur et que l'on a fait disparaître, dans la reconstruction de sa portion supérieure, l'un des deux ressauts qu'il présente du côté du chevet. Au nord, le remaniement est particulièrement visible : il est marqué par un retrait du parement extérieur du mur ; ce retrait monte vers l'ouest, par deux ressauts successifs, et le niveau de l'appui des fenêtres suit ce mouvement. En outre, sur cette même face, la reprise est soulignée, vers l'est, par un larmier. Enfin, au-dessus de ce larmier, le contrefort correspondant à

Digitized by Google

l'élargissement de la nef rejoint le mur, non plus à angle droit, mais en biais.

Les murs latéraux n'ont pas seuls été repris ; la partie haute de la façade ouest a été refaite, mais au-dessus d'une ligne plus élevée.

Si maintenant nous examinons avec soin les parements extérieurs dans le sens de la longueur, nous constaterons d'autres sutures sur les points suivants : dans l'angle du dernier contrefort est du bas-côté méridional, — à l'encadrement de la porte sud, — aux naissances du contrefort ouest de la même façade, contrefort qui a été ajouté, ainsi que nous l'avons vu, — à l'encadrement de la rose, laquelle a remplacé une baie carrée, — à l'encadrement de la porte ouest, sur la face nord, — à la naissance du ressaut correspondant à l'élargissement du bas-côté : ce ressaut ne devait d'abord avoir que 14 centimètres environ de profondeur, — enfin, dans le mur nord de la nef, entre les deuxième et troisième travées.

A l'intérieur, l'étude des joints est plus délicate : le mur a été badigeonné, et les pierres sont encadrées de traits filés à l'ocre rouge ; mais cet appareil décoratif ne répond pas toujours au véritable appareil de la construction : sur telle maçonnerie de brique, qui ferme une ouverture condamnée, on a sans scrupule figuré des pierres ; les joints verticaux des piliers de la nef sont supprimés, etc. Il paraît que cette fantaisie s'est surtout exercée sur le mur de fond, à l'ouest, et il convient d'être, sur ce point, particulièrement prudent. Je me bornerai donc à signaler deux reprises : l'une à l'encadrement de la porte sud, l'autre à l'angle rentrant résultant de l'élargissement du bas-côté septentrional.

J'ai omis de signaler une niche, pratiquée dans le

Digitized by Google

mur de fond de la chapelle absidale qui est placée dans l'axe de l'église ; c'est là que la Vierge d'Uzeste est déposée actuellement. La niche est amortie par un arc brisé à redents, avec colonnettes, bases, chapiteaux à feuillages et tailloirs octogones. Ce devait être une crédence.

Dans la chapelle voisine, au nord, et contre la paroi septentrionale était une piscine abritée par un gâble léger, à remplage rayonnant et à crochets sur les rampants. Ce gâble est figuré dans le *Bulletin de la Commission des Monuments historiques de la Gironde* (1).

L'escalier qui mène aux toitures émerge au-dessus de l'église en une tourelle octogonale terminée par une pyramide. Cet escalier aboutit à des degrés taillés sur la butée de l'arc-boutant voisin, lesquels conduisent à la toiture de l'abside. Dans les autres arcs-boutants, le chaperon est creusé d'une rigole ; les eaux pluviales tombent d'abord du chéneau dans une conduite ménagée dans l'épaisseur du contrefort sur lequel porte la tête de l'arc-boutant, elles suivent la rigole placée sur le chaperon de l'arc, passent à travers les pinacles et arrivent aux gargouilles.

Les arcs-boutants (2) de l'abside d'Uzeste sont formés d'un seul arc de 45 centimètres de largeur environ, sur lequel est posée une butée tangente à l'extrados et inclinée sur l'horizon de près de 40°, un peu plus ou un peu moins ; aux extrémités, l'arc est relié à la butée par des assises maçonnées.

A l'extérieur, l'arc-boutant porte sur une culée assez

---

(1) *Op. cit.*, 1852, p. 63.

(2) Deux arcs-boutants au moins ont été reconstruits ; ils figurent pour une somme de 1,180 francs, sur le marché intervenu, le 13 mai 1839, entre MM. Duphot, architecte, et J.-B. Dulau fils, entrepreneur.

Digitized by Google

puissante, qui est sommée d'un pinacle et qui sert en même temps de contrefort aux voûtes du déambulatoire. Du côté de l'abside, l'arc plonge dans un contrefort de même largeur que lui et d'un relief de 12 centimètres, qui est construit par assises, en même temps que les jambages des fenêtres; le claveau de tête est seul engagé, et un joint vertical, qui est dans le plan de la face antérieure du contrefort, laisse au reste de l'arc un peu de jeu. Le tout est simple et largement conçu ; l'exécution, autant qu'on puisse en juger dans un édifice en grande partie refait, m'a paru plus soignée qu'à l'intérieur, où certaines grandes arcades sont très mal tracées.

Des lézardes courent cependant sur les parements extérieurs du chevet, provenant peut-être de l'insuffisance des fondations, ou d'un mouvement amené par le tassement du clocher.

Les profils des nervures.

L'étude des profils des moulures est d'un grand secours pour dater les monuments du moyen âge. Malheureusement, à Uzeste ces profils ont dû être dénaturés : un entrepreneur, le même sans doute qui avait commencé à blanchir les meneaux des fenêtres, a présenté récemment un compte pour avoir repiqué à la laye ou à la boucharde et ripé au chemin de fer les nervures de partie des voûtes et les bases de certains piliers ! Ces travaux, dont je ne saisis pas la nécessité, ont eu pour résultat inévitable d'enlever aux moulures leur caractère. Sous le bénéfice de ces réserves, voici, dans cet ordre d'idées, un certain nombre d'observations.

En premier lieu, examinons les grandes arcades.

Digitized by Google

Dans la nef, le profil des grandes arcades comprend deux gorges sur lesquelles ressortent des boudins et qui sont séparées par un bandeau assez étroit dans les deux arcades du nord-est, plus large dans les autres. C'est le thème adopté pendant la période du gothique primitif pour les arcs de quelque épaisseur. Dans le chevet, on distingue deux parties : les deux arcades nord conservent le profil des arcades contiguës de la nef. Dans les trois autres arcades, l'idée change; le profil est moins ferme, mais beaucoup plus riche; il présente de chaque côté, en descendant des angles vers le milieu : un petit cavet, un boudin, qui redonne à l'arcade toute sa largeur, un second cavet, qui l'amincit brusquement, un filet oblique, enfin, au milieu, un gros boudin à méplat.

Dans les voûtes, toutes les ogives ont un même thème : de chaque côté une gorge, au milieu un boudin ; mais il y a des variantes : boudin rond, boudin avec arête, boudin avec méplat. Bien que ces deux derniers types aient été créés dès le XIIe siècle (1), ils sont dans nos pays d'une importation ultérieure; le troisième notamment passe parmi les archéologues de la contrée pour être caractéristique du XIVe siècle (2). Une autre modification des profils consiste dans l'addition d'un mince filet oblique ou d'une légère baguette entre la gorge et la naissance du tore. Les ogives sont à boudin rond et sans filet dans la première et la dernière travée du bas-

(1) Viollet-le-Duc signale des ogives à arête à Saint-Denis, vers 1145, et des doubleaux à méplat dans le chevet de Vezelay, vers 1190 (*Dictionnaire d'architecture*, t. VII, p. 505 et 508). — Le boudin à méplat est dessiné dans l'*Album de Villard d'Honnecourt*, planche LXII, d'après les doubleaux des bas-côtés de la cathédrale de Reims, et planche XL. Le boudin à arête est dessiné dans le même album, pl. LXII.

(2) On le trouve notamment sur la tranche du tombeau de Clément V.

Digitized by Google

côté sud, dans les deux premières travées de la nef à l'ouest, et dans la première travée du bas-côté nord, excepté aux sommiers vers l'est. Elles présentent une arête dans le reste de la nef et des bas-côtés, et un filet oblique dans les sommiers des ogives de la première travée du bas-côté nord, vers l'est, et dans le reste du même bas-côté, sauf à l'ogive transversale de la seconde travée. Enfin, les ogives sont à méplat dans toutes les voûtes du chevet. Le méplat descend même, dans l'abside, le long des colonnettes jusqu'au cordon de moulures qui court horizontalement sous l'appui des fenêtres et qui contourne les colonnettes à la façon d'une bague.

Les doubleaux ont, dans la nef, le même profil que les grandes arcades. Les formerets offrent deux types : un bandeau biseauté dans les deux premières travées de la nef et, dans la troisième, un profil qui est la moitié de celui des grandes arcades.

Dans les bas-côtés, les doubleaux sont profilés comme des ogives; les formerets reproduisent les mêmes types que dans la nef : bandeau biseauté dans la première et la dernière travée du collatéral sud et dans la première travée ouest du collatéral nord; gorge à boudin dans les autres travées.

Quant aux doubleaux du chevet, ils donnent, à l'analyse, les mêmes éléments que les ogives, mais d'un dessin plus vigoureux. Les formerets du chevet sont analogues à ceux des travées adjacentes de la nef.

Les clefs sont, dans toute l'église, décorées de feuillages ; mais l'ornementation est moins importante dans la nef et ses bas-côtés ; elle ne recouvre pas l'intersection des nervures, que l'œil suit jusqu'à leur point de rencontre. Dans le chevet, au contraire, surtout dans l'abside et dans les trois chapelles trapézoïdales, les

Digitized by Google

feuilles, plus refouillées, tiennent plus de place et elles sont serties dans une moulure circulaire ; le tout occupe la face inférieure d'un bloc rond, dans lequel semblent s'enfoncer les nervures. Lorsque deux nervures voisines se présentent sous un angle un peu ouvert, la face verticale de ce bloc offre une place nue, que l'on a garnie d'une tête.

Les chapiteaux et les culs-de-lampe.

Les chapiteaux peuvent être répartis en deux groupes : là où les arcades sont profilées dans le goût du gothique primitif, les chapiteaux sont à tailloirs carrés et généralement à crochets (1); les arcades terminées par un boudin à méplat reposent sur des chapiteaux à deux rangs de feuillages et à tailloir polygonal. L'église d'Uzeste fournit un nouvel exemple de la persistance des chapiteaux historiés dans les provinces méridionales : même au chevet, des corbeilles offrent des personnages ou des scènes, ce qui n'empêche pas que certaines d'entre elles projettent sur les angles des crochets, qui donnent à ces chapiteaux un aspect très caractéristique. Entre la quatrième et la cinquième arcade du nord, en comptant depuis l'ouest, on peut voir se dérouler sur une partie des chapiteaux les épisodes de la chute originelle.

Dans les bas-côtés, les culs-de-lampe des ogives et des doubleaux sont presque tous formés de têtes plus ou moins grimaçantes. Quant aux culs-de-lampe des formerets, tant dans la nef que dans les collatéraux,

(1) Exception doit être faite pour quelques chapiteaux à corbeille lisse et à tailloir polygonal, qui pourraient bien être inspirés de l'art anglais ou de l'art normand.

Digitized by Google

ils sont relégués derrière les ogives diagonales et sont sans importance.

Il reste à signaler un support qui est, sinon très beau, du moins très curieux. Un certain nombre de constructeurs, désireux d'enrichir l'aspect de leurs édifices, ont interposé entre les nervures, d'une part, et le chapiteau ou le corbeau, de l'autre, une statue. Quoi qu'ait écrit à ce propos un maître illustre (1), il est permis de croire que cet expédient est chose regrettable : il en résulte, entre la nervure et son appui, une solution de continuité qui empêche de saisir les rapports de ces deux membres de construction. C'est donc à tort que l'architecture contemporaine revient à ce procédé. A Uzeste, du moins, le maître d'œuvre doit bénéficier d'une circonstance atténuante : il paraît avoir admis cette combinaison comme un expédient, en vue d'utiliser une statue plus ancienne, qu'il a dressée sur un cul-de-lampe et abritée d'un petit dais dans le bas-côté nord, en face du second gros pilier. C'est une statue d'évêque bénissant, grossièrement taillée; la mitre est basse; les vêtements sont à plis multiples; la chasuble, longue, retombe lourdement sur la saignée du bras; la crosse est courte et se termine par une simple volute sans ornement. Cet essai de sculpture paraît remonter au début du XIIIe siècle.

Bases et socles; cordons de moulures.

Tous les piliers ont des bases et chaque colonnette possède un socle. Dans les forts piliers de la nef, le profil de la base comprend un petit tore aplati et un tore plus large et moins déprimé, séparé du premier

(1) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. IV, p. 490.

Digitized by Google

par une gorge profonde; au dessous des colonnettes, ce second tore dépasse de trois à quatre centimètres la face antérieure du socle sur lequel la base est posée. Dans les piliers plus faibles de la nef, la base présente un cavet et un tore très aplati, qui affleure le milieu du socle carré des colonnettes et en rejoint les angles à l'aide de griffes. Les bases contournent les supports à la même hauteur, sans ressauter. Les socles s'élargissent vers le bas, dans les piliers à quatre colonnes au moyen de riches moulures; dans les autres piliers, par un simple chanfrein. Les socles plongent dans un soubassement octogonal, destiné à écarter les passants des angles où ils pourraient se meurtrir. Il est très intéressant de comparer ces bases et ces socles avec les bases et les socles de la nef de Reims (1).

Au chevet, les bases ont le même profil que dans les gros piliers de la nef. Le socle est polygonal, ainsi que les tailloirs, et, comme il ne présente plus d'angles rentrants où le passant puisse s'embarrasser, l'assise octogonale a disparu. Le socle est débordé par le tore inférieur de la base, sauf sur certains points où il projette un angle en avant; dans les piliers extérieurs, cet angle s'amortit en haut en un congé qui disparaît sous la base; dans les piliers contigus à l'abside, ce même angle est couvert par une griffe. Dans tout le chevet, les socles s'empattent par en bas, une première fois au moyen d'un ressaut mouluré, puis par un chanfrein.

En dehors du chevet, il n'y a pas à l'intérieur de l'église de cordons horizontaux de moulures, sauf dans

(1) *Id., ibid.*, t. II, p. 146. — Les soubassements de ces socles ont été enlevés sur quelques points par un entrepreneur trop zélé, qui a cru que c'étaient des restes d'un dallage ancien.

Digitized by Google

les deux bas-côtés, aux approches du point où ils s'élargissent. A cet endroit, au-dessous de l'appui des fenêtres, court un bandeau chanfrené, sur la tranche duquel sont des croix de saint André champlevées et des barres verticales placées entre ces croix et champlevées comme elles. Sur partie de la longueur, les croix et les barres n'existent pas, et le chanfrein est lisse.

Fenêtres et portes.

La rose occidentale a 2m60 environ de diamètre maximum; elle paraît petite, parce que le mur à travers lequel elle est percée est fort épais. Elle est garnie de meneaux rayonnants d'un fort joli dessin : huit rais

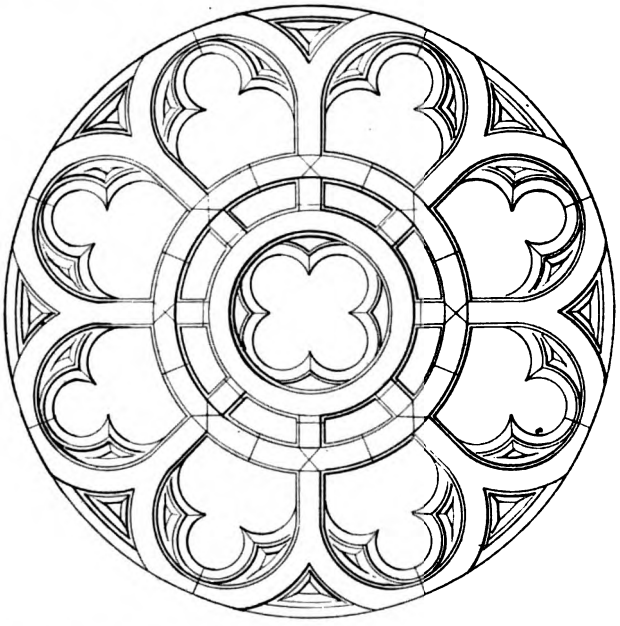

portent sur un cercle intérieur quadrilobé; ils sont maintenus par un second anneau concentrique au pre-

Digitized by Google

mier et rejoignent la circonférence extérieure en dessinant des arcs en plein-cintre garnis de redents.

Les fenêtres de la nef et des bas côtés ne comportent pas de décoration; ce sont de simples baies dont l'arc brisé est ouvert dans un seul bloc pour les fenêtres hautes et partie des fenêtres basses; le tableau s'ébrase à l'intérieur et à l'extérieur, et dans le sens de la hauteur aussi bien que dans le sens de la largeur. Il est à remarquer que les fenêtres des bas-côtés, à l'exception des deux dernières au nord, pourraient être beaucoup plus larges sans affaiblir la construction : peut-être faut-il voir dans leur étroitesse le résultat d'une préoccupation contre les attaques des bandes armées.

La petite fenêtre signalée dans la dernière demi-travée du collatéral du midi est, sur la face extérieure, pratiquée à deux reprises; dans les angles rentrants des ressauts sont engagées des colonnettes; l'arc dessine vaguement un trilobe très surbaissé. A l'intérieur, la baie est surmontée d'un arc à peine infléchi, et elle est encadrée d'un gros tore.

Les fenêtres du chevet sont conçues tout autrement que celles du reste de l'édifice. Je ne puis pas songer à les décrire dans tous leurs détails; voici, du moins, quelques observations d'ensemble. Sur les flancs des chapelles trapézoïdales, l'arc brisé est à redents et les tableaux sont simplement ébrasés; la première assise comprend, il est vrai, des bases de colonnettes; mais ces colonnettes n'ont pas été continuées, sauf dans celle de ces fenêtres qui est le plus au nord. Toutes ces fenêtres ont d'ailleurs une seule ouverture et n'ont pas de remplage.

Dans toutes les autres fenêtres du chevet, les baies sont partagées par des meneaux : en trois, pour les

Digitized by Google

deux premières fenêtres hautes de l'abside; en deux, partout ailleurs. Ces meneaux, avec bases et petits chapiteaux à feuilles, supportent un remplage flamboyant. L'encadrement est riche, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; il est formé de colonnettes analogues à celles dont il vient d'être fait mention ; les unes concourent à porter le remplage, les autres reçoivent la retombée d'archivoltes concentriques aux voussures. Il est entendu que, dans ces fenêtres, les colonnettes sont de simples moulures taillées dans les assises des jambages ou des meneaux qu'elles décorent. La première fenêtre méridionale du chevet est plus haute que les autres; aussi les colonnettes ont-elles deux chapiteaux superposés, à une certaine distance l'un de l'autre.

Il ne reste plus rien de ces débris d'anciennes verrières qu'un rapport de 1852-1860 mentionne dans les fenêtres du chevet.

La porte nord est en plein-cintre ; les moulures un peu lourdes de l'arc retombent de chaque côté sur le chapiteau d'une colonnette engagée, profilée sur une large gorge sans profondeur; la base de cette colonnette est à la hauteur du biseau qui marque le soubassement des bas-côtés. Les deux chapiteaux sont romans, à feuilles creusées de cannelures et terminées par des crochets peu développés. Toute cette décoration est bâtie par assises, en même temps que les murs voisins, avec lesquels elle se lie sans reprise.

La porte ouest, au contraire, a été placée après coup, ainsi qu'en témoigne la façon dont ses jambages se raccordent au mur; d'ailleurs, la taille de ses claveaux saillants et les pilastres plats de ses piédroits décèlent une origine moderne.

La première porte sud, dont une phototypie a été

Digitized by Google

jointe au présent mémoire, est intéressante. Elle est à linteau et arc brisé. Le linteau est soulagé à chacune de ses extrémités par un corbeau ; il est creusé, et le fond en est décoré par un bas-relief dont le sujet m'est inconnu, surmonté d'une légère frise de feuillage. Le tympan présente le couronnement de la Vierge, un des sujets affectionnés par les artistes des XIIIe et XIVe siècles (1) : de chaque côté, un ange agenouillé assiste à la scène; les quatre personnages sont taillés dans un seul bloc. Au dessus, deux anges plus petits garnissent l'angle supérieur. Le tympan est encadré d'une voussure formée de six anges à genoux, laquelle est soutenue par une colonnette engagée, avec abaque polygonal et chapiteau à crochets. Une dernière archivolte de feuillages très refouillés était portée par deux culs-de-lampe, dont il subsiste un seul. Toutes les sculptures sont bonnes : elles ne sont pas indignes de cet art bordelais des XIIIe et XIVe siècles, qui a laissé tant et de si bonnes œuvres.

La seconde porte méridionale est murée, et il est impossible de l'étudier; l'arc, sans doute tréflé, est posé sur deux colonnettes engagées. A l'intérieur, autant qu'on puisse en juger, l'arc est très aplati. La baie de cette porte n'atteint pas le sol de l'église ; c'est que le cimetière était naguère autour de l'édifice et la poussière des morts avait exhaussé le terrain : il fallait descendre plusieurs marches pour entrer et on avait dû relever le seuil jusqu'au niveau du dehors.

Les portes s'ouvrant de l'intérieur sur les tourelles et sur la sacristie sont dépourvues d'intérêt. Il convient néanmoins de signaler la date de 1762 gravée sur la porte de la tourelle du clocher, et de constater que la

(1) Viollet-le-Duc, *op. cit.*, t. IX, p. 371.

Digitized by Google

porte de l'autre tourelle était, il y a peu de temps encore, ouverte dans une autre paroi et à une certaine hauteur au-dessus du pavé.

Soubassement, contreforts, pinacles, etc.

Le soubassement des bas-côtés et de la façade occidentale est surmonté d'un biseau ; au chevet, au-dessus du biseau est profilée une belle moulure.

Le larmier des contreforts de la façade ouest est simple et peu saillant. Dans le chevet, les contreforts ont deux larmiers sur leur face antérieure ; l'un de ces larmiers suit tout le pourtour du chevet, et sa pente se confond avec le glacis de l'appui des fenêtres.

Les contreforts placés sur les angles saillants se terminent, avant d'atteindre la corniche, par un petit fronton avec fleuron, à la façon d'édicules couverts d'un toit à deux versants. Les autres contreforts, qui reçoivent les arcs-boutants, sont chargés de pinacles destinés à empêcher le glissement des assises sous l'effort de la poussée. Les trois faces libres des pinacles sont décorées de moulures dessinant un arc brisé à redents et un gâble. Les pinacles sont terminés en une pyramide sur laquelle est posé un fleuron (1).

Les gargouilles ont dû être refaites. Deux seulement sont sculptées : l'une est très mutilée ; l'autre, qui est au sud, représente, allongé horizontalement, un animal fantastique d'un beau caractère.

La balustrade qui court sur la corniche de l'abside dessine des arcs brisés à redents.

Les faces nord et ouest de l'église laissent voir

(1) Partie de ces pinacles ont été restaurés et même refaits, notamment en 1839.

Digitized by Google

vaguement une litre d'où toute ornementation a disparu.

Le clocher et la sacristie.

Le clocher d'Uzeste (1) est postérieur à la nef et au chevet. En effet, on peut voir, tant à l'intérieur de l'église que dans l'escalier du clocher, une fenêtre murée qui est devenue sans emploi du jour où on a élevé le clocher. De plus, il est facile de constater, aux deux angles où les murs du clocher rencontrent ceux de l'église, que ceux-ci ont été construits avant ceux-là; du côté de l'ouest notamment, un contrefort du chevet plonge dans la maçonnerie du clocher. Enfin, le pinacle qui charge la tête du premier arc-boutant sur la face nord du chevet touche presque le clocher ; or, ses parements, qui ne sont plus vus que par les hirondelles, ont été traités avec le même soin que ceux des autres pinacles, ce qui prouve qu'il était destiné à être dégagé. Il est possible que la construction du clocher fût prévue dès l'édification du chevet ; on s'expliquerait ainsi que le flanc auquel il devait être accolé ne soit pas percé d'une grande fenêtre pareille à celle qui fait face ; mais, en fait, l'exécution est postérieure.

Ce clocher a un rez-de-chaussée et un étage voûtés ; les autres étages sont séparés par des planchers et ils sont desservis par un escalier logé dans une tourelle à pans coupés extérieurement, qui occupe l'angle sud-ouest de la tour.

La voûte du rez-de-chaussée est un berceau brisé, qui a été éventré, ainsi que la voûte supérieure, pour donner passage à des cloches. L'ouverture circulaire pratiquée à cet effet dans le berceau du rez-de-

(1) Voir la phototypie jointe au présent fascicule.

Digitized by Google

chaussée est défendue contre les dégradations par une armature en pierre qui dessine une circonférence et qui présente sur la tranche inférieure un profil soigné, d'apparence gothique. Cette ouverture, qui se raccorde assez mal avec la voûte, doit être postérieure à cette voûte elle-même. Quant à la voûte du premier étage, elle est dans le plus triste état; toute la partie centrale en est effondrée.

Le rez-de-chaussée est formé d'un simple couloir qui a la même largeur que la porte ouest. Vers l'est, les parois se rapprochent de quelques centimètres, et la voûte est plein cintre ; ces parois et cette voûte ne se lient pas avec celles qui précèdent ; elles sont d'un autre appareil et ne portent pas les marques de tâcherons qui sont tracées dans toute la partie basse de la tour. L'ouverture occidentale du rez-de-chaussée étant murée, il est impossible de se rendre exactement compte des motifs de ce remaniement ; toutefois, il est possible que cette partie du couloir ne fût pas voûtée à l'origine, afin que les vantaux de la porte pussent être rabattus contre les parois ; le couloir s'élargissait pour loger ces vantaux sans gêner la circulation. La porte est des plus simples ; l'arc en est encadré par une archivolte. La porte ouest est cachée par des fagots ; je crois néanmoins que les piédroits sont simples et unis, avec une simple gorge sur l'angle; les voussures sont moulurées et une archivolte vigoureuse est conduite parallèlement à ces moulures. Celles-ci s'arrêtent à l'alignement du pied droit, qui les coupe en continuant à monter.

La salle du premier étage était voûtée sur croisée d'ogives d'un profil compliqué ; les colonnettes des angles sont à chapiteaux feuillagés ; le tracé du fût présente des courbes et des contre-courbes. On accédait

Digitized by Google

de l'intérieur de l'église dans cette *Salle du Trésor* au moyen d'un escalier, comme à Sens et à Troyes ; le couloir qui, de la salle, débouchait sur cet escalier existe encore sur presque toute sa longueur ; il est terminé, à ses deux extrémités, par une baie en arc brisé et renferme une armoire sur chacune de ses parois. Quatre autres armoires sont pratiquées dans les quatre faces de la salle. C'est pour cette raison que les fenêtres ne correspondent pas aux axes. Ces fenêtres sont des ouvertures étroites, presque des archères, qui s'ébrasent fortement vers l'intérieur.

Rien dans les lignes extérieures du monument ne décèle ces deux étages. Les murs et les puissants contreforts obliques sont d'un très bel appareil, couverts de marques de tâcherons ; ils montent d'une seule venue ; les uns et les autres sont coupés par deux larmiers, après chacun desquels les contreforts et les murs perdent un peu de leur épaisseur ; ce retrait est surtout très accentué après le second larmier. Là commence un autre étage, dont les faces est, nord et ouest sont percées d'une fenêtre. Au-dessus vient une galerie, dont le sol correspond à un rétrécissement marqué de la tour ; ce nouvel étage, qui est celui du beffroi, a deux fenêtres de chaque côté. Les contreforts obliques, à travers lesquels sont ouverts de petits passages permettant de circuler sur la galerie, s'amortissent en talus au-dessous d'une seconde galerie. De celle-ci s'élève une tour octogone, dont les pans mesurent seulement 35 centimètres d'épaisseur, et qui porte la pyramide; sur chacun des côtés parallèles à ceux de la tour carrée, une étroite fenêtre est percée ; chacun des autres côtés est contrebuté par deux légers arcs-boutants maintenus par des pinacles.

Les fenêtres inférieures, au-dessus de la Salle du

Digitized by Google

Taésor, ont des meneaux lourds, d'une ornementation sobre et d'un aspect sévère, qui ont, je crois, induit en erreur sur l'âge de cette partie du clocher. Les jambages sont couverts de moulures prismatiques sans chapiteaux ; le dessin du remplage est flamboyant. En somme, ces fenêtres paraissent moins archaïques que celles du flanc sud de l'église de Bègles, dans la banlieue de Bordeaux, qui sont de 1537. A l'extrados des voussures est conduite une archivolte formant larmier et retombant sur un larmier horizontal qui fait le tour de l'édifice.

La balustrade de la première galerie est flamboyante ; elle repose sur deux assises en encorbellement, dont chaque bloc présente un motif sculpté : masques, animaux, coquilles, etc. ; nous retrouverons ces coquilles sur les armoiries d'un chevalier inhumé dans l'église. Dans les fenêtres qui viennent au-dessus, le tableau est en biais et sans ornement; le remplage est analogue à celui des fenêtres précédentes. De même, le dessin de la seconde balustrade est semblable à celui de la première; elle s'appuie sur un encorbellement de simples moulures. Ces deux balcons sur plan carré rappellent vaguement les galeries analogues des clochers bretons. La flèche est ajourée de petites ouvertures quadrilobées, trilobées, etc. ; les arêtes portent des nervures rondes relevées de crochets. Le faîte a été découronné et assez mal restauré.

L'agencement et la décoration des contreforts sont d'une étude particulièrement intéressante. Nous avons vu que les parements de la tour ressautent par deux retraits successifs; ces retraits ne sont pas à angle droit, mais en biais, en glacis; or, ce glacis, qui se confond avec l'appui des fenêtres, forme également la dernière assise d'un petit toit de pierre qui recouvre

Digitized by Google

l'avancée des contreforts; un gâble à crochets et un fleuron décorent le fronton formé par ce toit. Le contrefort monte ensuite, carré et nu, jusqu'au larmier qui se soude à l'archivolte des fenêtres. A partir de ce niveau, il est plus mince et plus délicat; des moulures verticales sont légèrement profilées aux angles et sur les faces. Puis le massif perd de nouveau une notable portion de sa profondeur; ce ressaut est dissimulé par une combinaison de pinacles qui ménagent la transition : d'abord, deux pinacles sont accolés, leurs arêtes continuent presque celles du contrefort; au-dessus, un troisième pinacle s'élève, l'arête en avant. Le talus final formé par les contreforts quand ils semblent s'enfoncer dans la tour porte, vers la face antérieure, un petit toit avec gâble et fleuron. Le sommet de la tour carrée se dégage au-dessus de ce talus, avec l'encorbellement, la galerie et le système de pinacles et de petits arcs-boutants, dont la principale fonction paraît être d'atténuer l'amaigrissement de cette partie de l'édifice.

En dépit de ces précautions, le clocher d'Uzeste *pyramide* trop; le soin avec lequel on a ménagé les retraites successives des contreforts ne corrige guère la défectuosité de la silhouette générale ; la flèche paraît d'autant plus grêle que la base est plus vigoureuse et plus imposante. On aurait sans doute évité en partie ces inconvénients si l'on avait aminci les murs à l'intérieur en même temps qu'à l'extérieur; mais les parements intérieurs des divers étages montent presque dans le même plan; la Salle du Trésor a 3 m. 40 environ de large, et le beffroi, 3 m. 60.

Ces imperfections, qui prouvent une fois de plus combien il est difficile d'établir une flèche pyramidale sur une tour, n'empêchent pas que le clocher d'Uzeste

Digitized by Google

soit très beau : l'appareil des murs pleins est admirable de couleur et de conservation, et sur bien des points l'architecte a fait preuve de beaucoup d'ingéniosité. Malheureusement, les fenêtres, les balustrades et les pinacles sont dans l'état le plus lamentable; les plantes poussent dans les interstices des pierres et désagrègent la maçonnerie : la Société Linnéenne de Bordeaux a fait naguère sur le clocher d'Uzeste une cueillette abondante. Il est grand temps d'arrêter les progrès de cette décoration florale, fort pittoresque sans doute, mais plus dangereuse encore, et de sauver l'un des plus beaux spécimens que l'art gothique ait laissés sur la terre gasconne.

La sacristie est formée d'une salle voûtée d'ogives à méplat s'enfonçant dans les colonnettes sans chapiteau qui empattent les angles.

Conclusions.

Le moment est venu de tirer les conclusions des observations consignées dans les pages qui précèdent et de retracer la genèse de l'église d'Uzeste et des constructions annexes.

Les façades latérales et la façade ouest en forment la portion la plus ancienne; elles faisaient partie d'une église primitive. Il semble que cette église avait un transept, ce qui explique l'élargissement des bas-côtés actuels. A cet édifice appartiennent : le cordon horizontal de moulures qui garnit l'intérieur des murs de cet ancien transept et de partie des murs adjacents, la porte nord, les contreforts latéraux autres que celui du XVIe siècle, enfin la petite fenêtre pratiquée dans la dernière demi-travée du bas-côté sud. La date en est difficile à préciser, les procédés constructifs et

Digitized by Google

les motifs de décoration des maîtres d'œuvre romans ayant persisté dans la province jusqu'à l'époque contemporaine; la beauté de l'appareil est un critérium bien vague. C'est donc avec toutes sortes de réserves que j'attribue ces parties de l'église à l'an 1200 environ.

Sont de la seconde période : les murs latéraux, depuis les fenêtres inclusivement, la façade occidentale à sa partie supérieure, les piliers et les voûtes de la nef et des bas-côtés, sauf quelques réfections. Ces travaux paraissent avoir été conduits avec lenteur et avoir traîné surtout au nord; le profil des ogives et des arcades et la largeur des fenêtres indiquent des époques sensiblement moins anciennes dans la dernière travée orientale du collatéral de ce côté. Cette reconstruction peut être raisonnablement attribuée à la seconde moitié du XIIIe siècle.

Il ne doit pas y avoir eu d'interruption entre ces travaux et ceux du chevet; ce qui induit à le croire, c'est la similitude entre les profils des arcades et la forme des chapiteaux, d'une part, dans les parties basses des deux pans nord de l'abside et, de l'autre, dans les grandes arcades septentrionales de la dernière travée.

Si l'on excepte ces assises inférieures des deux côtés nord de l'abside, le chevet est conçu avec une ampleur, une science, une richesse qui le distinguent nettement du reste de l'église : c'est l'œuvre d'un architecte sans doute étranger au pays et disposant de ressources considérables, et, comme le style répond à la première moitié du XIVe siècle, je n'hésite pas à voir dans ce chevet le « somptueux monument » que Clément V entreprit (1).

---

(1) Je suis heureux de pouvoir appuyer cette opinion de l'autorité de M. le marquis de Castelnau : « Au temps de Clément V, appartient

Digitized by Google

A la même époque j'attribue la porte sud et la rosace.

La sacristie et le clocher sont apparemment du xve siècle : l'entrecroisement des nervures de la porte orientale du clocher et les profils des nervures et des colonnettes de la Salle du Trésor répugnent à une date antérieure. Il est d'ailleurs probable que l'écart est considérable entre le couronnement, où je n'ai pas vu de marques de tâcherons, et les assises basses, qui en ont un très grand nombre.

Les revêtements cylindriques des deux paires de piliers faibles et les doubleaux prismatiques qui renforçaient les voûtes au droit de ces piliers peuvent dater, ainsi que le contrefort correspondant, du xvie siècle.

Enfin, la porte ouest est suffisamment pauvre et laide pour être du siècle dernier.

Le tombeau de Clément V.

L'église d'Uzeste renferme diverses reliques archéologiques d'un intérêt inégal : le tombeau du pape Clément V, une statue de Notre-Dame, la statue funéraire d'un chevalier, deux écussons armoriés, les fonts, un crucifix.

Le tombeau de Clément V, dont on donne ici une phototypie, était jadis dans l'avant-chœur, devant le maître-autel. En 1824, le *Musée d'Aquitaine* le signale « relégué, sans honneur, sous un des bas-côtés » (1). Peut-être ce tombeau a-t-il voyagé encore, car une dépense de 25 francs est prévue dans un devis du

---

essentiellement la partie orientale de l'église, c'est-à-dire le chœur et ses chapelles rayonnantes ». (*Bulletin de la Commission des Monuments historiques de la Gironde*, t. XVII, p. 45).

(1) *Op. cit.*, t. III, p. 278.

Digitized by Google

13 mai 1839 pour déplacer le tombeau du Pape et le replacer avec le plus grand soin à l'endroit de l'église désigné par l'architecte.

Il appartient à cette classe de monuments funéraires qui se composent essentiellement d'un coffre de pierre orné d'arcatures et portant un *gisant* ou statue couchée; c'est l'idée qui reçut, au xve siècle, une si magnifique expression dans les sépultures des ducs de Bourgogne.

Le tombeau de Clément V comprend aujourd'hui : un soubassement en marbre noir (0^{m}13 de hauteur), un coffre formé de dalles peintes en noir et posées de champ (0^{m}77), une table de marbre noir (0^{m}13) sur la tranche de laquelle est gravée l'inscription, enfin la statue de marbre blanc étendue sur cette table. Les profils du soubassement et de la table supérieure sont riches et vigoureux. Les dalles placées de champ portent des trous de scellement qui retenaient des plaques de marbre noir, dont trois sont dans le jardin du presbytère. Sur ces plaques était sans doute appliquée l'arcature d'albâtre que les historiens ont signalée et dont il ne reste plus que quelques débris informes. Le Pape gascon est étendu, la tête posée sur un coussin, les mains croisées sur la poitrine; les plis de la chasuble sont largement traités. De même que sur le trumeau de la porte nord à Saint-André de Bordeaux, Clément V porte le pallium et la chasuble ample laissant passer le col brodé de l'amict, que l'on a prise pour une chape à collet; ses pieds s'appuient sur un griffon. La statue était d'un seul morceau avant que les Huguenots eussent enlevé et défiguré la tête. On dirait que l'artiste a craint de gaspiller la matière; il a gardé la forme générale du bloc, ce qui contribue à donner à son œuvre une vigueur singulière; les draperies savamment agencées en atténuent la raideur; l'ornementation très riche de certains détails du

Digitized by Google

costume concourt à ce résultat : le coussin, l'étole sont couverts d'une décoration sans profondeur, où le ciseau du tailleur d'images semble avoir voulu rivaliser avec le burin des orfèvres. Et, de fait, je me suis demandé si la tiare n'était pas en métal. Elle était, en effet, rapportée en partie : le crâne est coupé très nettement; la dépression du coussin destinée à recevoir la coiffure est fort régulière et la portion centrale de cette dépression offre une cavité dans laquelle est percé un trou de scellement. J'ai examiné l'effigie à plusieurs reprises et avec la plus minutieuse attention; on s'est évidemment mépris en prenant pour l'effet d'une mutilation la section du crâne et la dépression du coussin, qui ont été taillées avec soin. D'autre part, des fragments de la tiare adhèrent à la tête, et ils sont, non pas en métal, mais ciselés dans le bloc; nous sommes donc vraisemblablement en présence des traces d'une reprise, d'une restauration.

Tombeau d'un Grailly.

La dalle funéraire du chevalier était autrefois sous la dernière arcade ouverte entre la nef et le bas-côté septentrional; elle recouvre présentement le soubassement de l'ancienne piscine; elle est en grès très fin. Le chevalier est représenté un peu plus grand que nature, couché, la tête sur un coussin, les mains sur la poitrine. Une mutilation stupide a détaché la tête du tronc, enlevé le visage, brisé les mains, entamé les bras et cassé les pieds avec la partie inférieure des jambes. Le chevalier est recouvert d'une armure de mailles; le cou et la tête sont garantis par un capuchon de mailles, dont l'ouverture ou ventaille encadrait la figure; le heaume, si tant est qu'il ait existé, a disparu;

Digitized by Google

les gantelets de mailles en forme de moufles, sont la prolongation des brassards de mailles; une fente pratiquée sur le poignet a permis au chevalier de dégager ses mains des gants, qui pendent vides. Il reste des fragments d'un pied et d'une jambe, qui sont également protégés par des solerets et des chausses de mailles. Une longue cotte à armer sans manche, fixée à la taille par une fine lanière, est jetée sur le haubert. L'épée est attachée à un large baudrier, qui est posé en biais au-dessous de la ceinture et relevé de fleurons; une boucle laisse tomber l'une des extrémités du baudrier. On ne voit de l'épée que le pommeau tréflé, la poignée et le haut de la garde; le reste est caché par l'écu. Ce bouclier, suspendu à l'épaule droite par une courroie ou guiche, repose sur la cuisse gauche; il mesure environ $0^{m}70$, en réduisant les dimensions de la statue à la grandeur naturelle; il est cintré (1) et porte une croix chargée de cinq coquilles, plus un lambel assez semblable à un chef d'où tomberaient quatre demi-pals. Ce sont, avec une brisure, les armes de la célèbre famille des Grailly (2). Or, nous savons que Jean de Grailly, sénéchal d'Aquitaine pour l'Angleterre, qui avait épousé une parente de Bertrand de Goth, Clairmonde de La Mothe (3), créa vers 1278 une chapellenie à Uzeste (4), et, comme il est assez naturel de fonder un service reli-

(1) On peut voir dans la galerie méridionale du cloître de Saint-Emilion le tronc de la statue d'un chevalier revêtu d'une armure à peu près pareille ; mais à Saint-Emilion l'écu, qui est couvert d'un lion rampant, est plus haut et surtout plus allongé ; en outre, la cotte d'armes est plus courte ; elle ne porte pas de plis sur la poitrine et a peut-être des bourrelets à l'encolure et aux entournures.

(2) D'argent à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent (P. Anselme, t. III, p. 368).

(3) P. Anselme, *ibid.*

(4) *Archives historiques de la Gironde*, t. VI, p. 354.

Digitized by Google

gieux dans l'église où on désire être inhumé, comme, d'autre part, les détails du costume se rapportent à la fin du XIIIe siècle, on pourrait croire que le chevalier couché sur le tombeau d'Uzeste est Jean de Grailly lui-même, si nous ne savions que ce seigneur, chef de la famille, portait ses armoiries sans brisure. Il est probable que le tailleur d'images a représenté un fils puîné du sénéchal. La statue était peinte et elle garde quelques traces de couleur : le baudrier était bleu pâle, bordé de filets bruns et relevé de fleurons de même ton; l'oreiller était rouge; la dalle noire. On dirait que le peintre a modifié la lanière qui retient la cotte à armer, et qu'il en a fait une large ceinture.

Sur le pilier voisin, à l'entrée du sanctuaire, on a fixé un écusson remontant environ au XIVe siècle, qui était naguère posé sur le tombeau et qui est : *parti aux un et deux de ..... à deux bandes, à l'écu de ..... chargé d'une croix, posé en abîme.* Coïncidence remarquable, les armoiries principales ressemblent à celles des La Mothe, et le petit écusson pourrait être celui des Grailly, d'où les coquilles, simplement peintes parce que la place manquait pour les sculpter, auraient disparu avec le reste des couleurs.

Un autre écusson de la même époque porte une bordure engrêlée et, sur le champ, un demi-vol.

Notre-Dame d'Uzeste.

La statue de Notre-Dame d'Uzeste est en grès fin; c'est une Vierge debout, mesurant 1m50 avec le socle, tenant sur le bras gauche l'Enfant Jésus. La couronne, formée par un bandeau sur lequel seraient attachées des feuilles adhérant à des fragments de tiges, laisse échapper les plis d'un voile; un manteau jeté sur l'épaule

Digitized by Google

droite retombe par devant; il est relevé et retenu par le bras gauche. La figure est souriante ; la gorge, peu développée; les draperies sont simples et les plis, peu profonds. La statue paraît être du XIVe siècle, du XIIIe peut-être. Nous pourrions donc nous trouver en présence de cette madone qui fut pour Uzeste l'origine de la prospérité et de la gloire; car il est permis d'attribuer à la dévotion du Pape gascon envers Notre-Dame d'Uzeste la fondation de la collégiale.

La Vierge d'Uzeste est restée l'objet d'une de ces dévotions populaires qui ont pour toutes les misères un remède, une consolation pour toutes les douleurs. Les Landais viennent lui demander du lait pour les jeunes mères et ils lui offrent des chemises de femme (1).

En 1623, le 18 juin, l'archevêque de Bordeaux fit à Uzeste une visite dont le procès-verbal nous est resté. Il y est dit : « Et quant à l'image de Nostre-Dame, nous l'avons trouvée fort mal sculpée (*sic*) et imagée, et partant désagréable et indécente » (2). Et encore : « Et veu que l'image de Nostre-Dame est mal taillée et difforme, ordonnons qu'on en fera une autre décente » (3). *Indécent* est un qualificatif qui sonne mal dans la bouche d'un prélat du XVIIe siècle jugeant une œuvre du moyen âge (4). La Révolution exécuta la sentence du cardinal François de Sourdis; elle mit en pièces la statue de Notre-Dame, que M. l'abbé Brun a restaurée tout récemment. Nous en donnons une phototypie : la

---

(1) Ces dons en nature sont fréquents dans le pays ; les fabriques les vendent à l'encan.

(2) Archives de l'Archevêché, G. 637, fol. 245 vo.

(3) *Ibid.*, fol. 253, vo.

(4) L'Archevêque enjoignit également d'effacer, à cause de leur difformité et indécence, « les peintures qui sont contre la muraille du contre-aultel de l'aultel de saincte Radegonde ». (*Ibid.*)

Digitized by Google

tête et le globe de l'Enfant et la main droite de la Mère ont été refaits.

Les fonts.

Les fonts baptismaux sont creusés d'un bassin hémisphérique; la vasque, taillée dans un seul bloc, est à huit pans; une bordure ceint la tranche supérieure, puis la vasque s'amincit par une courbe convexe; elle est posée sur un socle qui passe de l'octogone au carré par un congé formé d'un pan coupé en biais.

C'est une de ces cuves d'aspect sévère, sur lesquelles tant de générations sont nées à la vie chrétienne et que trop de fabriques jettent scandaleusement aux décombres, pour les remplacer, suivant le mot de M. Drouyn, par des cuvettes de perruquiers.

Crucifix.

Le crucifix (la croix a 1m75 de hauteur) est sans doute moins ancien qu'il ne le paraît d'abord. Son archaïsme vient de l'inexpérience du sculpteur et de la laideur du Christ, qui est telle que M. le Curé a dû l'enlever de la nef parce qu'il effrayait les enfants. Le linge très étroit qui entoure les reins, et l'intention naturaliste qui a porté le tailleur d'images à faire saillir les côtes et à meurtrir les genoux, décèlent une origine peu reculée. Au surplus, il est difficile de préciser l'âge de cette œuvre barbare, qui est sûrement, quelle qu'en soit la date, fort en retard sur les productions de la même époque.

Table d'offrande, cadran solaire.

Enfin, on voit autour de l'église un certain nombre d'objets dignes d'attention. Sur le flanc sud du chevet

Digitized by Google

se dresse une sorte d'autel où l'on prétend que la messe était célébrée pour les lépreux ; la hauteur au-dessus de l'emmarchement étant de 1m 18, cette hypothèse doit être écartée. Je pense bien plutôt que c'est là une table d'offrande (1), ou peut-être le socle d'une croix qui n'aurait pas été plantée.

Le premier contrefort méridional du chevet porte un cadran solaire qui paraît remonter au moyen âge ; la tige a été cassée, mais les raies indicatrices subsistent ; elles sont champlevées, ainsi que les petits arcs plein-cintre, qui les joignent l'une à l'autre.

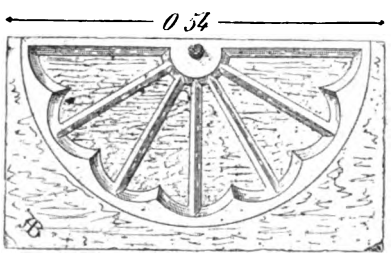

(1) A Saint-Loubert et à Saint-Hilaire-de-La-Noaille notamment, j'ai noté des massifs de maçonnerie extérieurs qui m'ont paru être effectivement des tables d'offrandes.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLES

DES

COMPTES-RENDUS, NOTICES, RAPPORTS, MÉMOIRES

ET PLANCHES

du XVIIIe volume des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.

Pages

Liste des Bienfaiteurs, donateurs et membres des Bureaux de la Société depuis sa fondation en 1873 V

Liste des membres honoraires VIII

» des membres correspondants IX

» des membres titulaires X

» des Sociétés correspondantes XIV

Membres du bureau pour 1893 XVI

I. Table analytique des comptes-rendus

Séance du 13 janvier XIX

M. Feret : Statistique archéologique et historique de la Gironde, Canton du Carbon-Blanc.

Séance du 10 février :

Notice sur Louis Augier, par M. Bardié XIX

Description de la maison navale qui amena Louis XIV à Bordeaux, par M. Habasque. — Présentation de hache polie de 95 millimètres trouvée à Peujard, par M. Daleau. — Présentation de monnaies trouvées à Pomarez (Lan les), par M. de Chasteigner XXI

Séance du 16 mars

Remerciements du Supérieur du grand Séminaire de Bordeaux pour l'envoi des publications de la Société proposé par MM. Léglise et Berchon XXIII

Origine exclusivement française et aquitanique de l'Epopée de Walter, par M. Grellet-Balguerie XXIV

Digitized by Google

Pages

Nouvelles trouvailles de l'âge du bronze en Gironde, par M. Berchon XXIV
Statistique archéologique de la Gironde, par M. Feret. Lormont. XXVI

Séance du 14 avril :

Mort de M. le Dr Prunières, de Marvejols XXVII
Carte des changements de l'entrée en Gironde par M. Grellet-Balguerie XXVIII

Séance du 12 mai :

Clément V et son Mausolée à Uzeste, par M. Berchon XXIX
Vœu de la restauration du monument XXIX
Présentation par M. Piganeau d'un album de dessins des localités où doit avoir lieu l'excursion de la Société XXX
Avis de l'acquisition de 34 sculptures, don de M. le baron de Montesquieu et provenant de l'église de La Brède, par M. de Mensignac XXX

Séance du 9 juin :

Renseignements sur la chapelle funéraire du tertre où périt le général anglais Talbot en 1453 XXXI
Notice sur l'excursion de la Société, à Villandraut et Uzeste, par M. Girault XXXII
Félicitations à S. E. le Cardinal Lécot, membre honoraire, pour son élévation au cardinalat XXXII
Habitation de l'âge de la pierre et du bronze sur les bords du Mora, commune de Saint-Laurent d'Arce, par M. Daleau XXXII
L'Excursion de la Société à La Sauve, Daignac et Curton, par M. Feret XXXIII

Séance du 7 juillet :

Lettre à S. E. Monseigneur Lécot, archevêque de Bordeaux XXXVII
Note sur une fusaïole moderne, fabriquée à Martres-Tolosane et donnée par M. Harlé à M. Berchon XXXVIII
Conclusions sur l'Etude de l'âge du Bronze en Gironde, par M. Berchon XXXIX
Mortier en bronze de Montauban, acheté par la Société XXXIX
Cercueils trouvés rue Leupold et rue des Aides, note par M. de Mensignac XL

Séance du 11 août :

Notice sur la collégiale d'Uzeste par M. Brutails XLI
Statistique archéologique de la Gironde. Canton de Créon, par M. Feret XLII

Séance du 10 novembre XLIII

Fouilles de Saint-Léonard à Lesparre, par M. Coiffard, maire. — Monument de Talbot, à Lamothe-Montravel. — Publications récentes de M. Ch. Normand. — Organisation d'un cours d'archéologie confié à M. Brutails, sous le patronage de la

Digitized by Google

Pages

Société. — Notes historiques et archéologiques sur Uzeste, par M. le curé Brun. — Notice sur l'ancienne église de Sainte-Geneviève de Fronsac, par M. Brutails. — Le souterrain de Naujan signalé par le Juge de Paix de Branne. — Découvertes et nouvelles par M. de Mensignac. — Sceau de la Chartreuse de Bordeaux. — Sarcophages mérovingiens de Sainte-Croix. — Cercueils en pierre au même lieu. — Les élections annuelles auront désormais lieu le 2e vendredi de novembre.

Séance complétaire du 17 novembre LII

Election du Bureau pour 1893-1894.

Séance du 8 décembre LII

Installation du nouveau Bureau. — Note de M. Brutails sur l'excursion de la Société à Bazas. — Le costume d'un bourgeois campagnard de Gensac à l'époque du Directoire, par M. de Manthé. — Hache trouvée à Mérignac par M. de Mensignac. — Mosaïque détruite rue Sainte-Catherine. — Rôle de la population armée de Saint-Emilion en 1620, par M. E. Piganeau. — Statistique de la Gironde. Camblanes, par M. Feret.

II. Rapports et mémoires

Notice sur Louis Augier, par M. Bardié XIX
Excursion à La Sauve, Daignac et Curton par M. Ed. Feret..... XXXIII
Sceau de la Chartreuse de Bordeaux, par M. de Mensignac XLVII
Les portraits de Clément V, par M. Berchon L
Excursion archéologique à Bazas par M. Brutails LV
Uzeste, notes historiques par M. l'abbé Brun 1
Bertrand du Got et son Mausolée à Uzeste, par M. le Dr Berchon 41
Notes archéologiques sur la collégiale d'Uzeste, par M. Brutails 115

III. Planches

I. Vue de la collégiale d'Uzeste, phototypie Berthaud de Paris.
II. Porte sud de l'église d'Uzeste, phototypie Berthaud de Paris.
III. Notre-Dame d'Uzeste, phototypie Berthaud de Paris.
IV. Tombeau de Clément V, phototypie Berthaud de Paris.
V. Epitaphe de Clément V, relevée par M. l'abbé Brun, lithographie Wetterwald.
VI. Tombeau d'un seigneur de Grailly. — Armoiries dans la maison Ducasse à Uzeste. — Sceau du chapitre d'Uzeste. Dessins de M. l'abbé Brun, lithographie Wetterwald.
VII. Portrait de Clément V d'après F. Duchesne. — Armes des Got. — Monnaies et sceaux de Clément V. — Tombeau de Clément V à Uzeste. Dessins de M. Charles Berchon, lithographie Wetterwald.

Digitized by Google

VIII. Portrait de Clément V d'après Taddeo Gaddi. — Statue de Clément V à Saint-André de Bordeaux, lithographie Wetterwald.

IV. Table alphabétique

ERRATA

Page 4, généalogie : Judie, lire Indie, qui épousa un Montferrand.

Page 9, ligne 18 : L'écu porte plutôt fascé d'or et de gueules.

Page 37, ligne 26 : Lire phosphate pour sulfate.

Page 51, ligne 22 : Expressam pour ex pressam.

Page 52, ligne 5 : L'oncle et parrain de Clément V était évêque d'Agen et non de Bazas.

Page 53, ligne 20 : Calendes pour Kalendes.

Page 55, ligne 7 : Archidiocèse pour diocèse.

id. note 3 : *L'ouvrage de Villani*, pour *Il* porte pour titre.

Page 59, note 3 : Figliuola pour figlinola.

Page 62, note 2 : Ad ipsum pour ipsium.

id. note 5 : Mæroribus pour maroribus et sanctæ memoriæ pour sancta memoria.

Page 64, notes 3 et 4 : Clemens pour Clémens.

Page 67, ligne 4 : Des terres à Uzeste au lieu de la terre d'Uzeste.

Page 67, ligne 17 : Je crois que cette Cæcilia de Ucetia était plutôt Cécile d'Uzès, Raymond Guillaume de Budos et ses nombreux descendants étant restés dans le Comtat, où ils avaient contracté de nombreuses alliances.

Page 67, ligne 24 : J'ai représenté dans la planche VII les deux empreintes que Ciaconius nomme *signa Clementis V*[i] (t. II. p. 362), mais il y a lieu de distinguer ces *signa* en deux classes. La première dont la description est donnée p. 68 et qui consiste en une marque, ou sceau rond, que chaque pape choisissait et entourait d'une devise particulière. La seconde qui n'est qu'une des faces du sceau des Bulles au revers de laquelle se voient, pour tous les papes, les têtes de saint Pierre et saint Paul séparées par une croix et dénommées par une légende placée au-dessus. Saint Pierre a la figure ronde, dure, à parties saillantes, sa barbe et ses cheveux sont courts et frisés. Saint Paul se distingue par un front chauve et peu de cheveux, sa figure est allongée, l'œil est vif et la barbe longue et pointue. Ce *signum* est celui qui tient encore à la lettre dans laquelle Clément V dit au roi d'Angleterre qu'il s'est fait porter à Villandraut, lieu de sa naissance.

Page 68, ligne 3 : Le mot devise serait préférable à légende.

Page 70, note 1, ligne 2 : repetendam pour repetendum.

Digitized by Google

Page 72, note 1, ligne 1 : Arnaud Garcie était frère et non père de Clément V.

Page 74, note : Rainaldi.

Page 79, ligne 13 : Ajouter Janning : Le *Conatus* cité est de Papebrock.

Page 80 : La note 1 a été altérée en plusieurs passages. Il faut lire :

ligne 2 : Delineandum pour delineatum.

ligne 6 : Expressam, cum superspositæ.. . statuæ.

ligne 8 : La parenthèse doit commencer avant præter et continuer ainsi (Præter statuam quinque et semis pedes longam, altam unum) Pedum omnimo trium cum dimidio est longitudo pedum octo et semis.

Page 82, note 1, ligne 1 : Obtinuimus subjectam delineationem extantis etiam nunc tumuli, statuæque ea quæ fuerat parte truncata redintegratæ. Ita delineationi a se curata Prior loci subscripserat, addens non obstante calvinistarum furore, in chori medio tumulus stare, redintegrandæ autem statuæ addi dumtaxat debuisse *tiaram, manusque et pedum* extrema, quæ decussa fuerant omnia, 89, A.

Page 83, ligne 16 : Nemaucensis pour nemanscensis que doit précéder dyocesis.

Page 83, 2e ligne de notes : auro illitis pour illatis. 74, D et non 78.

Page 84, note 5 : Propylæum, Conatus, 74, D.

id. Dernière ligne : Suspectabilis pour susceptibilis. Même correction pour la fin de la note 6.

Page 85, note, ligne 1 : Conscriptos pour conscriptis.

Page 101, note 2, ligne 4 : Numeri mystici forsitan causà pour numeri mystici forsitam causà, Conatus pars, 1a 48. D.

Page 117, ligne 1, *au lieu de :* avait mandé en avril 1313, de consacrer le nouveau temple.

Corr. : avait ordonné, en juin 1313, que le nouveau temple fût consacré s'il ne l'était pas encore.

Même page, ligne 20, *au lieu de :* en avril 1313.

Corr. : en juin 1313.

Même page, ligne 25, *au lieu de :* Clément V avait ordonné, par un même acte, de consacrer le même jour les deux églises d'Uzeste et de Villandraut : quelques jours après, le 1er mai 1313, ce même pontife disposait de 6,000 florins.....

Corr. : Clément V ordonna, par un même acte, de consacrer la même semaine les deux églises d'Uzeste et de Villandraut, si ces églises ne l'étaient déjà : quelques jours auparavant, le 1er mai 1313, ce pontife avait disposé de 6,000 florins.....

Page 148, ligne 1 : Trésor pour Taésor.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Pages

Aides (rue des) xxxix
Aignet (Fief d') 20
Albia (Arnaud Garcias de)... 53
Aliénor (Aquitaine d') 67
Alonzo (Lopès) 6
Amanieu (1er de la Motte). 3, 76
Anselme (Père) 65
Araimonos 22
Arcs-boutants 133
Ardusset 21
Armagnac (Jean d') 74, 76
Armes (du chapitre d'Uzeste). 25
Armoiries 108
Arnaud IV 116
Auber 99
Augier (Louis) xix
Autvillars (vicomte d') 3, 50, 72

B

Baert 79
Baluze 52, 61
Bases 138
Bas-relief (de Villandraut)... 98
— (de Saint-Seurin). 99
Bazadais 1
Benquet (Garcias) 2
Bérenger (Raymond) 2
Bertrand (Michel) 22
Blanchard (Père Antoine)..... 79
Blanquefort (Ide de) 6
Bois de cerf incisé.. xxxii
Bonneval (Jehan de) 72, 74
Bordes (Bertrand de) 108
Bouin 16

Pages

Boutaric 93
Brousse (Pierre) 23
Brunissende de Périgord 92
Budos (Bertrand de) 67

C

Cabarrit-Condet xxi
Cadran solaire 158
Cantillac (André) 22
Capdeville (Jacques-Charles). 22
Castelnau d'Essenault (Marquis de) 90, 116
Castille (Blanche de) 49
Castillon (bataille de) ...xxiv, xxxi
— (Raymond de) 2
Cercueils (du xvie siècle) xl
Ciaconius 36, 44, 51, 69, 72, 78, 102
Chabanne (famille de) xxxvi
Chaillac (Jean) 22
Chapiteaux 137
— romans xxx
Chastel 24
Chronicon vasatense 8
Chapelle de Clément V 27
Chapelle des Espagnols 103
Clément V .....xxix, 55
Cloche 25
Collégiale d'Uzeste 115
Contrefort 127
Courcelle (de) 65
Crochet (Nicolas) 22
Culan (Daniel) 22
Culs-de-lampe 137
Curton (château de).....xxxv, xxxvi

Digitized by Google

D

Pages
Dague xxii
Daignac xxxv
Dailh 16
Delitiosi (Bernard)..... 53
Delurbe 48, 77
Doubleaux..... 126, 129, 136
Douence..... 16
Drouyn (Léo)..... 92. 98, 110
Dubedat.... 22
Duchesne 103
Dufourc..... 16
Dupart..... 24
Dupuy..... 16
Durfort-Duras 6

E

Edouard (roi d'Angleterre)... 12
Eléonore (d'Aquitaine)..... 1
Epitaphe de Clément V..... 32
Epopée de Walter..... xxiv
Esparbès de Lussan (Comtes
— d')..... 6
Esquiroun (l')..... 25
Etiennot..... 108
Evêque de Bazas 17

F

Fauché..... 24
Fisquet..... 53
Fontaine d'Uzeste..... 9, 107
Fonts baptismaux 158
Formerets..... 126, 129, 136
Fouilles ..... xxxii, xxxix
Francisque Michel 89
Frères prêcheurs d'Autvillar. 107
Fusaïoles xxxviii
Fuxo (père de)..... 82

G

Gaddi (Taddéo)..... 104
Gaillard (cardinal) 76
Pages
Galard (Hector de)..... 102
Galard-Magnas (marquis de). 6
Galard-Saldebru (comte de).. 6
Gans (de)..... 22
Garcie (Arnaud) 107
Garcias..... 48
Gargoulettes..... xxx
Gères xxxvi
Giotto 104
Gonnin 24
Goth (famille de)..... 1, 12, 92
— (Raymond de)..... 104
— (Arnaud Garcias de) 2,
3, 44, ... 51
— (Sennebrun de)..... 2, 67
— (Béraud de) 2, 6, 44, 45, 67
— (Bertrand de) 2, 3, 7, 41,
44, 45, 51, 74, 88, 116
— (Bérar de), 45, 51,..... 58
— (Gailhard de)..... 3, 67
— (Elpide de) 3
— (Gailharde de)..... 3
— (Lafontan de)..... 6, 65
— (armes de la famille de) 9
— (Généalogie des)..... 4, 5
Gouth (Jean Baptiste Gaston
de)..... 65
Grailly (famille de).. 12, 106, 155
— (sépulture des de)..... 12
— (Jean de) 155
Grauseau (prieuré de)..... 17
Grayan 2
Groc (de) 16
Guidonis (Bernard)..... 8
Guillaume (Raymond)..... 18

H

Haches de bronze à double
coulisse xxiv
— polie en silex..... xxi
Haro (Luis de)..... xxi
Henschens..... 79
Honnecourt (Villard de)..... 123

Digitized by Google

I

Pages
Illon (château d')..... 16
Inscription d'Uzeste..... 83
Isambert..... 53
Isnard (prieur)..... 58

J

Jaquemet..... 89
Jaucourt (curé)..... 85, 88
Jean XXII..... 116
Jetons du XVIIe siècle..... XXI, XXXI
Jouannet..... 85, 105
Jugeon (Mathieu)..... 23

L

Labande..... 102
Labaste (Raymond de)..... 18
Labatut (Pierre), chanoine..... 19
Lacurie (l'abbé)..... 91
Lafaurie (Mme de)..... 21
— (de) père..... 21
— (de) fils..... 21
Lahonta..... 20
Lamothe..... 88
— (L. de)..... 116
Lane (de la)..... 10, 13, 14, 15
— (Sarran de la)..... 16
Laprie..... 91
Larremandy..... 24
La Sauve..... XXXIV
Lassaigne..... 65
Lataste..... 22
Laurière (de)..... 94, 116
Lautrec (Béatrix de)..... 75, 76
Lavardens (château de)..... 74
Leupold (rue)..... XXXIX
Lignan..... 19
Lomaigne (vicomte de).. 3, 50, 71
Longuemar (de)..... 99
Louis XIV..... XXI, XXVI
Loup (Pierre du)..... 22
Lur-Saluces (comte de)..... 6

M

Pages
Maison navale..... XXI
Malescot de Bazas (de).....21, 22
Mansencal..... 16
Marie-Thérèse..... XXI
Marionneau (Ch.)..... 99
Martinez..... 24
Martin-Naudon..... 35
Martres-Tolosanes..... XXXVIII
Mathieu de Westminster..... 48
Mauléon..... 24
Mausolée de Clément V..... 69
Mazarin..... XXI
Moissac (abbaye de)..... 20
Mongie..... 21, 23
Mongie-Carsuzan..... 21
Montagne (Léonard de)..... 22
Monferrand..... 10
— (Thomas de)..... 16
Moron..... XXXII
Mothe (Clairmonde de la)..... 155
— (Gaillard de la)... 73, 74
Motte (Raymond Arnaud de la) 8
Moule en bronze..... XXV, XXVII
Moulin fortifié..... XXXV
Moulures..... 134, 138
Muller..... 24
Müntz..... 94, 103, 116

N

Niche..... 132
Notre-Dame d'Uzeste..... 156
Noullens..... 108

O

Ogives..... 126, 129, 136
Oihenart (d')..... 49
Oldoin..... 51
O'Reilly (l'abbé) 31, 33, 50, 66,
— 81, 91
Orléans (Ecole d')..... 53

P

Palagorgo (comtesse de)..... 59
Papebroch..... 79

Digitized by Google

Pages

Papirius Massonus 73
Paroisse 2
Pépin 58
Pessac 3
Petit-Puy (Mme de) 20
Peyrac (Aymeric de)..... 117, 118
Philippe-le-Bel 50, 55, 57,... 95
Pièces gauloises..... xxi
Pierre creuse 51
Piis-Puybarban (de)..... 22
Piliers..... 129
Pinacles..... 144
Piscine..... 133
Plantagenet (Henry)..... 1
Pomorez..... xxii
Pons de Caseneuve (comte de) 21
Portraits de Clément V..... 101
Poteries ..... xxx, xxxiii
Préchac..... 19
Pressac (château de)..... xxxiv
Preychac (Arnaud Bernard de) 118
Prunières (docteur)..... xxvii

Q

Quicherat 50

R

Rabanis 55, 91
Renan 52, 61, 92
Ribardier (André de)..... 22
Romegoux..... 24
Roquemaure..... 70
Rose..... 140
Rouillac..,..... 65
Ruffat (cardinal de)..... 53

S

Sallanave de Haupt (François Stanislas)..... 22
Salle du trône..... 147, 152
Sanctæ Luciæ in Silice..... 106
Saphore 24
Sceau de Clément V..... 67

Pages

Schlumberger..... 94
Seguin..... xxxiv
Serra 30
Sescas..... 20
Soudan de la Trave..... 3, 10, 67
Sourdis (François de) 157
Souyri (curé)....., 91
Statues..... ... xxxiv, 11
— de Clément V..... 100

Saints

Brice (prieuré)
Clair (Guillaume de), chanoine 22
Etienne (prieuré)..... 19
Germain d'Esteuil 3
Jean-de-Latran 104
Jean-de-Luz..... xxi
Laurent (prieuré)..... 18
— d'Arce..... xxxiv
Martin de Balizac..... 19
— de Goth..... 2, 8, 19
— de Mazerac..... 19
Pierre (église de)..... xxxiv
— de la chapelle prieuré 19
Symphorien 3, 19
Thomas d'Aquin 103

Saintes

Foy-la-Grande xxv
Marie nouvelle de Florence (église)..... 103

T

Table d'offrande..... 158
Talbot ..... xxiv, xxxi
Talleyrand (famille de) 92
Tarbelli..... xxii
Tarde (chanoine)..... 78
Tartas..... 22
Temple xxv
Théobald..... 17
Thévenin (Elisabeth)..... 21

Digitized by Google

	Pages
Tiare à triple couronne	100
— à double couronne.	101
Tombeau	xxx
— de Clément V, 31, 77, 96	152
— (d'un Grailly)	154
Toulouse	24
— (comte de)	2

U

Ucetia (Cæcilia de)	67
Uzeste (bourg d') 1, 8,	67
— (église d') xxix, xli,	18
— (chapitre d')	20

V

	Pages
Vasari	104
Verdier	24
Victorelli (André)	69
Vignal	23
Vignandraut	6
Vignonnet	19
Villandrando	6
— (Rodrigue de) 48,	50
— (André de)	49
Villandraut 7,	44
Villani 55, 59,	62
Viollet-le-Duc	138
Voûtes	128

18,085. — Bordeaux, Ve Cadoret, impr., rue Montméjan, 17.

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

VUE DE LA COLLÉGIALE D'UZESTE

Digitized by Google

Digitized by Google

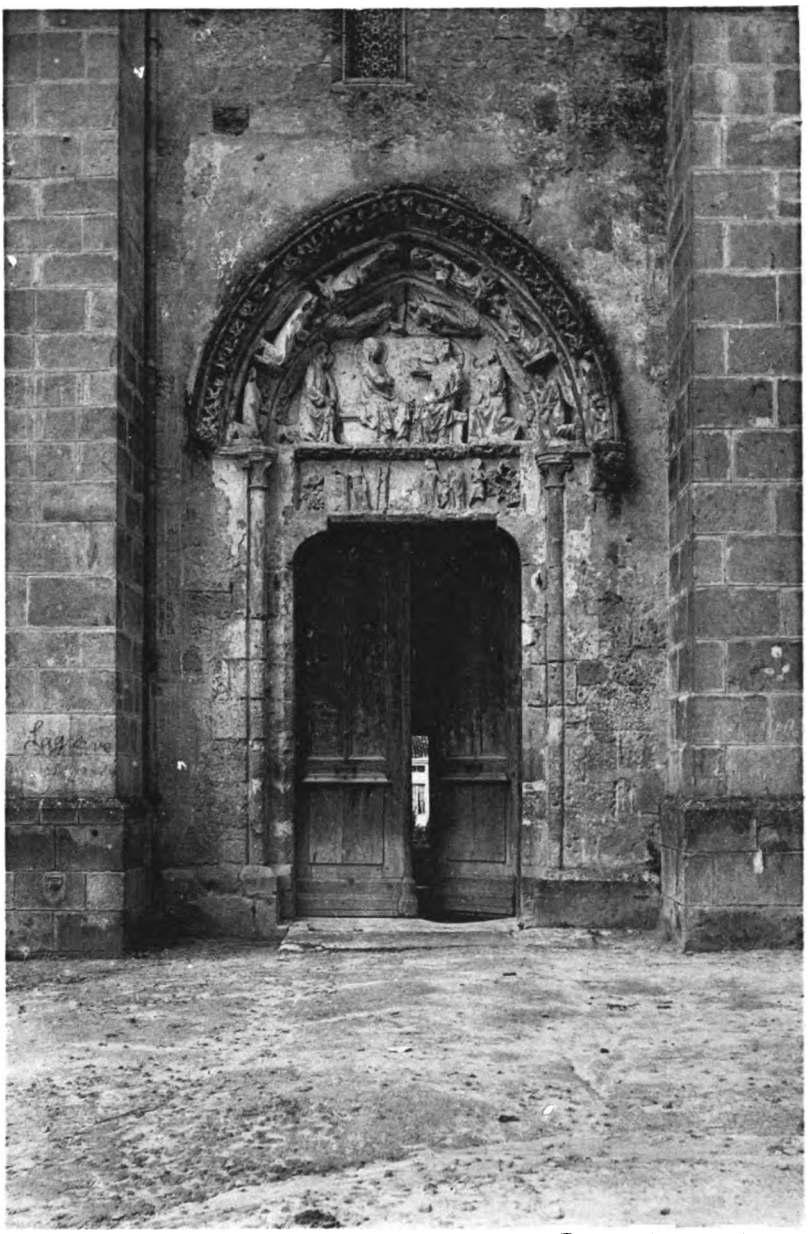

Phototypie Berthaud, Paris.

PORTE SUD DE L'ÉGLISE D'UZESTE

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTRE-DAME D'UZESTE

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris.

TOMBEAU DE CLÉMENT V

Digitized by Google

Digitized by Google

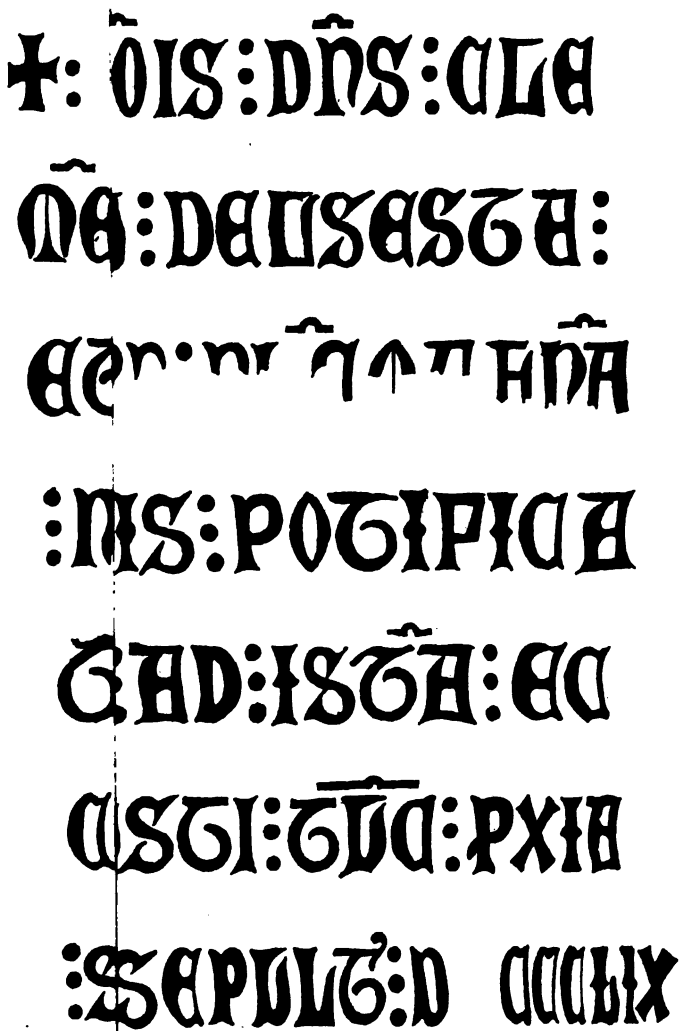

Digitized by Google

Digitized by Google

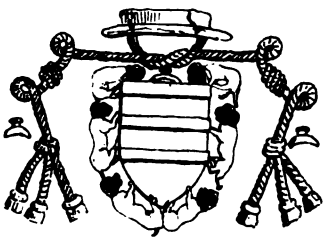

RMOIRIES, MAISON DUCASSE A UZESTE,

ATTRIBUÉES A LA FAMILLE DE GOTH

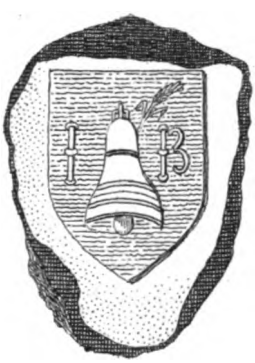

TOM

AS SALLANAVE DE HAUPT, DERNIER DOYEN D'UZESTE

LITH. WETTERWALD

Digitized by Google

Digitized by Google

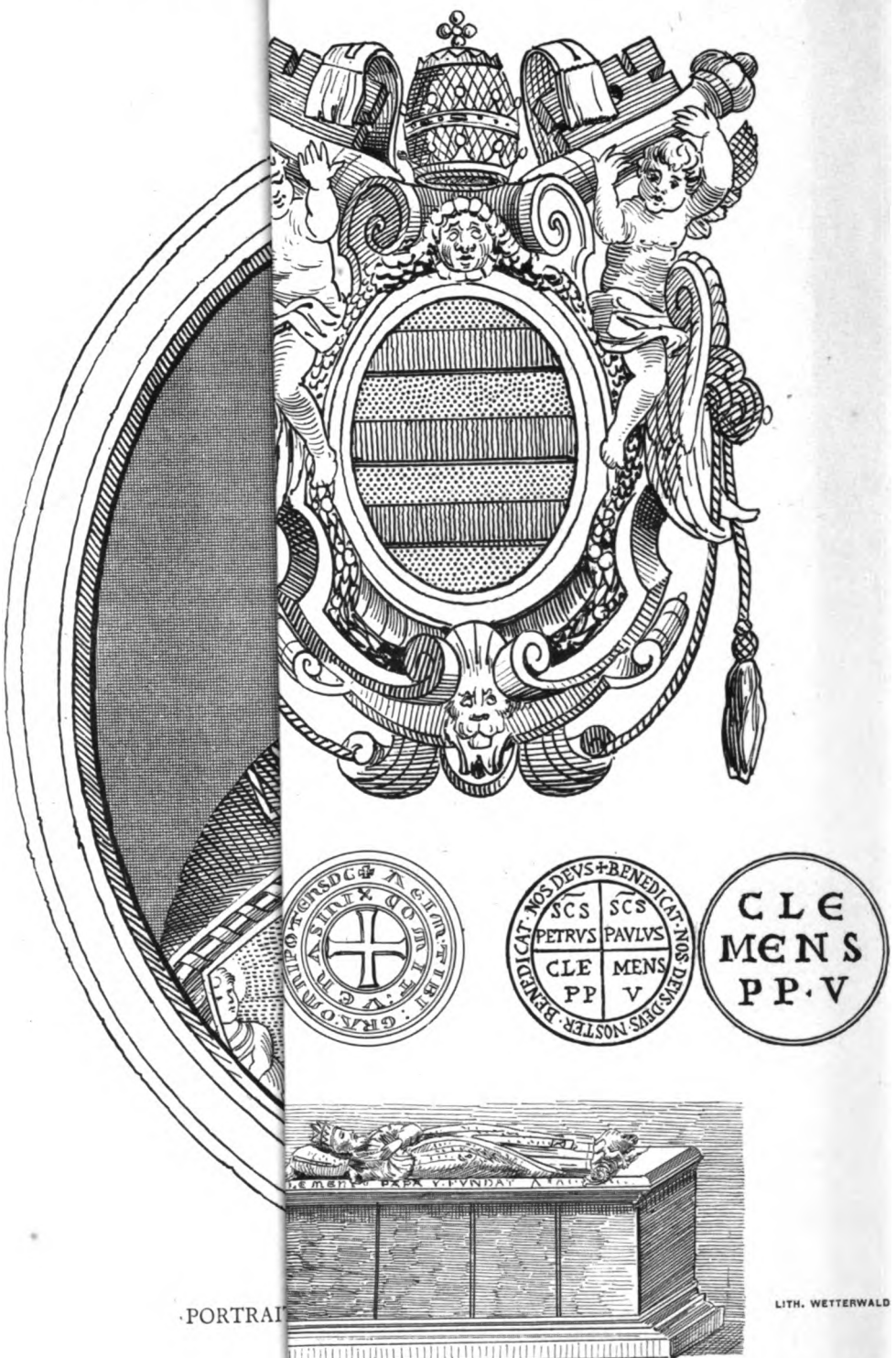

·PORTRAI

LITH. WETTERWALD

MONNAIES, SCEAU ET TOMBEAU DE CLÉMENT V

Digitized by Google

Digitized by Google

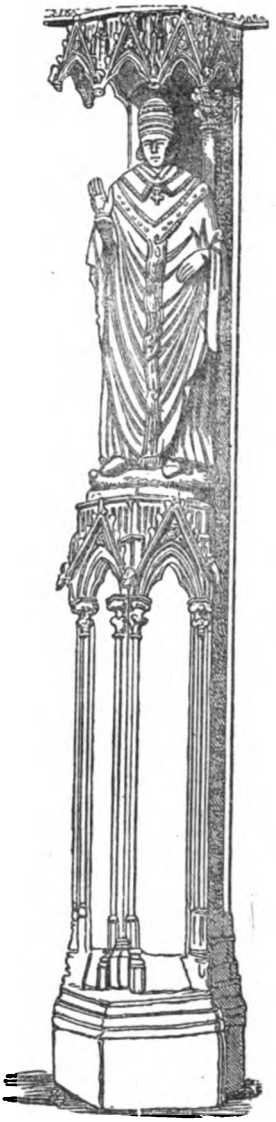

PORTRAIT DITE DE CLÉMENT V, A SAINT-ANDRÉ DE BORDEAUX

LITH. WETTERWALD

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Coll
Jud

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

3 2044 100 905 249

Digitized by Google